

FOUCHÉ

1759-1820

TOME SECOND

PAR LOUIS MADELIN

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PARIS - PLON ET NOURRIT - 1901

DEUXIÈME PARTIE. — LE MINISTRE FOUCHÉ (suite).

CHAPITRE XVI. — LA RÉVOLUTION DANS L'EMPIRE.

CHAPITRE XVII. — LES PREMIÈRES INTRIGUES.

CHAPITRE XVIII. — 1809.

CHAPITRE XIX. — LA RÉACTION DE 1810.

CHAPITRE XX. — SECONDE DISGRÂCE.

TROISIÈME PARTIE. — LE DUC D'OTRANTE

CHAPITRE XXI. — EXILS.

CHAPITRE XXII. — FOUCHÉ EN ITALIE.

CHAPITRE XXIII. — LES FRÈRES DE LOUIS XVI.

CHAPITRE XXIV. — L'EMPIRE LIBÉRAL.

CHAPITRE XXV. — LA VEILLE ET LE LENDEMAIN DE WATERLOO.

CHAPITRE XXVI. — LA COMMISSION DE GOUVERNEMENT.

CHAPITRE XXVII. — LE MINISTRE DU ROI TRÈS-CHRÉTIEN.

CHAPITRE XXVIII. — SUPRÊME EXIL.

DEUXIÈME PARTIE

LE MINISTRE FOUCHÉ (suite)

(1799-1810)

CHAPITRE XVI

LA RÉVOLUTION DANS L'EMPIRE

Fouché se réinstalle. Nouvelle allure des affaires. Fouché met fin à l'agitation en faveur de Moreau. — Première lutte contre les nobles rentrés. Premiers dissentiments à ce sujet entre le ministre et l'Empereur. — Activité de Fouché dans l'Ouest : l'Agence anglaise de Bordeaux ; répression des agents royalistes dans le Midi. — Fouché prend vis-à-vis du clergé une attitude hautaine ; il impose la tolérance et poursuit la contre-révolution. Mécontentement extrême du parti réacteur. Lutte de Fouché contre les publicistes du parti. — Fouché terrifie les agents anglo-royalistes à l'étranger. — Il bat ainsi la contre-révolution sur tous les terrains. — L'Empereur est partagé entre l'estime et l'inquiétude. — Fouché continue la lutte ; il déjoue une importante intrigue royaliste dans le Midi, — L'Empereur soupçonne Fouché d'intelligence avec les royalistes ; ceux-ci commencent à désirer l'appui de Fouché. — Autres motifs du mécontentement de l'Empereur ; Fouché et la haute finance ; Fouché mène la campagne en faveur de la paix après Austerlitz ; extrême irritation de l'Empereur contre son ministre. — Fouché la fait éclater sur le faubourg Saint-Germain. Il fait au contraire le silence sur un complot républicain. — Fouché entraîne l'Empereur dans sa campagne contre les éléments de droite. — Nouvelle agitation dans l'Ouest ; hauts faits du brigand Lahaie Saint-Hilaire ; organisation du camp volant de Pontivy. Fouché paralyse ainsi une nouvelle insurrection au moment où l'Empereur est en Prusse. — Les chouans tentent un nouveau coup. — Armand Le Chevalier à Paris ; il prépare un soulèvement de la Normandie. — Rôle de d'Aché. — Fouché est absorbé par l'agitation de la Bretagne. Échec des projets de l'agent Prigent. Prise et exécution de La Haie Saint-Hilaire. — Fouché se retourne vers la Normandie ; arrestation et exécution de Le Chevalier et de ses complices. Fuite de d'Aché. — Arrestation d'agents royalistes en Italie et sur le Rhin. — Il frappe Fiévée et Geoffroy et rappelle à l'ordre les préfets favorables au ralliement de droite. — Les royalistes terrorisés essayent une autre tactique ; on veut gagner Fouché ; singulière intrigue l'affaire Perlet ; piège tendu au ministre par le préfet de police ; Fouché évite le piège, s'empare de l'affaire et l'étouffe. — Fouché mène une nouvelle campagne pour la paix. — Napoléon reparaît à Saint-Cloud. — Crédit de Fouché. Il devient le ministre le plus important. Lutte contre les jésuites, rigueurs contre des sermonneurs inconsidérés. Prigent reparaît en Bretagne ; nouvelle poursuite ; prise importante du redoutable agent. — Le triomphe de la politique de Fouché semble complet.

Le 22 messidor an XII (11 juillet 1804), le *Moniteur* publiait le double décret suivant :

M. le sénateur Fouché est nommé ministre de la Police générale.

Le ministère de la Police générale est rétabli¹.

Dès le 22, Fouché avait reparu à l'hôtel de Juigne, où jadis, il y avait alors cinq ans, l'avait introduit la confiance de Barras et de Sieyès. Il s'y réinstallait, cette fois, bien résolu à s'y maintenir envers et contre tous, et il allait, de ce cabinet retrouvé, tenir pendant six ans dans sa main nerveuse, ferme et souple, les fils de la police et fort souvent de la poli - tique intérieure de l'Empire.

La réorganisation de la Police générale, de sa police secrète et des services divers de son département aurait suffi à absorber l'activité d'un homme d'État ; s'il avait entre les mains tous les éléments de cette reconstruction, elle n'en restait pas moins à faire². Elle ne l'absorba pas : la machine fonctionnait, avant même que tous les rouages en fussent adaptés et perfectionnés. Dès les premiers jours, on put voir que ce n'était décidément pas un simple policier qui s'était réinstallé au quai Voltaire, mais le ministre politique de l'Empire. A lire simplement les bulletins de police, on sent à cette date même de messidor an XII qu'un changement considérable vient de se produire. Le bulletin devient en quelques jours plus considérable, embrassant du coup toutes les affaires intérieures de l'Empire, touchant à toutes les branches de l'industrie nationale ; on y sent aussi revivre, dans la coordination des articles et dans les rapprochements qui en sont faits, l'esprit net, précis, méthodique et ingénieux de Joseph Fouché.

Sa première mesure put, du reste, tranquilliser les esprits. Elle était toute de pacification et de tact. Le préfet de police Dubois ayant pris, en vertu d'un ordre de Régnier, un arrêté astreignant les individus rayés de la liste des émigrés à se présenter toutes les semaines, à jour fixe, rue de Jérusalem, pour y signer sur un registre ouvert à cet effet, Fouché, jugeant l'arrêté inutile, vexatoire et blessant, le révoqua purement et simplement³. C'était à la fois réprimer d'un seul coup les velléités d'indépendance du préfet de police, satisfaire les victimes de l'arrêté et faire éclater dans une première décision son désir de calmer les esprits encore fort agités. Il se faisait, d'autre part, communiquer les listes de prisonniers et transformait en mises en surveillance nombre de détentions arbitraires⁴ ; on voyait descendre en un mois de près de quatre cents le nombre des seuls prisonniers détenus au Temple⁵. Mais pour faire bien entendre qu'il ne voulait pas être dupe de ces mesures d'indulgence ou de justice, il organisait entre les préfets des départements et la préfecture de police une correspondance destinée à rendre étroite et méthodique la surveillance des amnistiés⁶. Il profitait, d'autre part, de toutes les occasions pour faire sentir aux préfets de

¹ *Moniteur* du 22 messidor an XII.

² Cf. chapitre XV.

³ Décision du 9 fructidor an XII. Bulletin du jour. A. N., AFIV, 1490.

⁴ Pour n'en citer qu'un cas, on voit au bulletin du 2 thermidor an XII le ministre décider le renvoi dans les départements de plusieurs royalistes marquants détenus, F7, 3704.

⁵ *Bulletins* de thermidor, fructidor an XII, F7, 3704.

⁶ Décision du 1er complémentaire an XII, F7, 3704.

l'Empire qu'ils devaient dorénavant en toute chose recevoir le mot d'ordre de quai Voltaire, et que l'anarchie policière était close¹.

Il fallait en effet, dès le début, opposer cette politique, habilement faite de fermeté et de modération, aux dernières agitations que provoquaient dans le pays les suites de la terrible affaire, fruit de l'incurie et de l'affolement de ses prédécesseurs. Moreau était encore en France, en butte aux espérances, aux sollicitations des partis opposants, et l'aristocratie semblait moins reconnaissante à l'Empereur de la clémence témoignée aux Polignac qu'irritée de l'avoir vu s'arrêter en chemin, car Napoléon avait prescrit à l'égard des nobles complices de Georges, restés captifs, la rigueur la plus étroite².

Fouché était l'ami de Moreau : cette amitié allait lui servir pour terminer sans rigueur toute cette malheureuse affaire. Il le vit, lui persuada de dédaigner une popularité d'assez mauvais aloi, puisque les amis du prétendant semblaient disposés à faire du soldat de la Révolution leur homme à tout faire, le poussa à quitter promptement la France, lui facilitant ce départ en faisant acheter ses biens et lui laissant espérer un avenir meilleur, s'il savait se résigner et patienter³. Moreau décidé à partir, restaient ses partisans moins résolus à désarmer. Le ministre paralysa les efforts de la propagande : il vit le tribun Moreau, frère du général, le décida à s'opposer à la réimpression du superbe et dangereux plaidoyer de Bonnet, et lui fit signer une lettre où il désavouait l'agitation faite sur le nom de son frère⁴. Ce fut un coup droit porté à ce mouvement⁵.

Il calmait de même et désarmait le faubourg Saint-Germain en prenant, vis-à-vis des Polignac, des mesures qui, sans être en contradiction formelle avec les ordres rigoureux de Napoléon et de Moncey, devaient singulièrement adoucir la détention des amis du comte d'Artois : la princesse de Polignac prit, dès lors, l'habitude d'aller confier au ministre ses requêtes et ses chagrins⁶.

Acte de pure gracieuseté, du reste, que cette mesure, et témoignage d'un simple désir d'apaisement, car, à la même heure, Fouché s'occupait fort activement à faire prévaloir sa politique contre-révolutionnaire. Il en trouva facilement l'occasion. Les rapports des préfets qu'il avait trouvés au quai Voltaire ne lui laissaient rien ignorer de l'influence tons les jours grandissante que prenaient depuis deux ans en province les nobles rentrés : cette influence fut visible, quand, appelés à désigner des représentants au sacre, certains collèges électoraux élurent la fine fleur de l'aristocratie à peine rentrée, mal ralliée, ouvertement hostile, sinon à l'Empire, du moins à la Révolution, adversaire de

¹ *Bulletins de police* de thermidor, fructidor au XII, vendémiaire, frimaire an XIII, F7, 3704-3705.

² Cf. chapitre XIV.

³ Notice autobiographique. *Papiers inédits de Gaillard*. — Mme DE CHÂTENAY, *Mém.*, I, 478. — *Napoléon à Fouché*, 1er janvier 1804. — *Fouché au ministre des Finances*, sur les scellés à lever à Grosbois, 12 thermidor an XII. *Bulletin d'autographes* de Charavay, 1849.

⁴ *Bulletin* du 30 thermidor an XII. F7, 3704.

⁵ *Bulletins* de fructidor an XII, vendémiaire et frimaire an XIII. A. N., F7, 3704.

⁶ Mme DE CHÂTENAY, I, 482. — Le ministre au commandant de Ham. 20 fructidor an XII. Dossier des Polignac, F7, 6403. Napoléon se montrait au contraire assez dur. (*Napoléon à Fouché*, 10 avril 1805. *Lettres*, I, 54. — Cf. aussi dans les *Mémoires* de d'Andigné l'entrevue amicale entre Fouché et d'Autichamp au sujet de Bourmont et de d'Andigné (I, 171). — (Note de la 2e édition.)

ses principes, de ses institutions et de ses hommes, des d'Andigné, des Contades, des Labourdonnaie : d'autres nobles étaient envoyés dans les conseils généraux, tout prêts à y faire triompher la réaction. Et le pire était que l'Empereur paraissait flatté et satisfait de ces choix. Fouché parut peu se soucier de consulter les goûts du souverain : de son autorité privée, il ordonna aux préfets de casser ces choix et d'en prévenir d'analogues, sous prétexte que les amnistiés étant sous la surveillance de la haute police, la plupart de ces nobles personnages ne pouvaient accepter de fonctions ni de missions sans l'autorisation du ministre¹. L'Empereur parut fort irrité de cette mesure, en fit l'objet d'une lettre où il soutenait qu'on ne pouvait priver les amnistiés de leurs droits politiques, puisqu'il s'en trouvait déjà dans le Sénat, au conseil d'État et dans les autres fonctions publiques². C'était bien là ce que le ministre entendait désapprouver et enrayer, ce ralliement trop hâtif, à son sens, des ennemis de la veille, et, dès les premières semaines, il se faisait signaler par les préfets, dont les rapports figuraient par leurs extraits les plus édifiants dans le bulletin transmis à l'Empereur, les anciens nobles comme des ennemis incorrigibles, quoique parfois hypocrites, des institutions existantes, les adversaires des acquéreurs des biens nationaux et des meilleurs serviteurs de l'Empire³. C'était tenir en éveil les défiances du maître⁴.

Aussi bien, des incidents qu'il savait exploiter montraient, en dépit des idées de l'Empereur, le péril à droite. A Paris même, Fouché n'hésitait pas à poursuivre et frapper une association royaliste, enfermant à la Force les chefs de la société, en exilant les membres⁵. Mais c'était surtout dans l'Ouest qu'il croyait nécessaire de frapper vite et fort. Son premier coup de main avait été heureux. Quelques jours après son retour au pouvoir, il offrait, en guise de don de joyeux avènement, à l'Empereur la tête d'un des plus redoutables lieutenants de Georges, le brigand Carfort, capturé en Bretagne⁶, et le jour n'était pas loin où il allait atteindre et saisir un autre lieutenant du grand chef disparu, Guillemot, près de Vannes⁷. Il savait que ces captures sans doute fructueuses décapiteraient certaines bandes, mais ne suffiraient pas à pacifier l'Ouest. Il fallait prendre le mal à sa racine, extirper le germe de l'ulcère, et il s'y appliquait. Ce fut une grande entreprise que la reconstitution au ministère de cette *topographie chouannique*, de cette *biographie chouannique* dont il a été parlé ailleurs⁸. Le ministre avait exigé qu'on reprint les vieux rapports, qu'on lui en fit un fort long, fort détaillé de tous les faits qui s'étaient produits dans l'Ouest, depuis le jour où Cathelineau avait levé l'étendard de la révolte jusqu'aux derniers exploits de Georges⁹. Son infatigable mémoire aidant alors sa naturelle sagacité, il lui arrivait de prévoir quels germes d'agitation restaient à étouffer dans ces restes terrassés de l'ancienne Vendée. Or, à son arrivée même au ministère, il trouvait mystérieusement organisée une redoutable conspiration qui devait attirer son attention et lui permettre d'agir.

¹ *Bulletin* du 25 vendémiaire an XIII, F7, 3704.

² *Napoléon à Fouché*, 7 octobre 1804, *Correspondance*, X, 1097.

³ *Bulletins* des premiers mois de l'an XIII, F7, 3704, En revanche, les républicains y sont représentés comme résignés, soumis, ou même dévoués au régime impérial.

⁴ *Napoléon à Fouché*, 11 vendémiaire an XIII. *Corresp.*, X, 8082.

⁵ *Bulletin* du 13 ventôse an XIII, F7, 3707.

⁶ *Bulletin* au 12 thermidor an XII, F7, 3704.

⁷ Il fut pris le 25 frimaire an XIII, près de Vannes. *Moniteur* du 16 nivôse an XIII.

⁸ Chapitre XV.

⁹ *Bulletins* de fructidor an XII ; AFIV, 1490.

Le récit de cette conspiration dite *de l'Agence anglaise de Bordeaux* a été fait ailleurs¹. Le secret s'en trouve en de volumineux cartons, qui, par l'abondance des pièces qui les composent, prouvent quelle attention la police de l'Empire apporta à la réprimer.

Une série de révélations partielles, habilement rapprochées, avaient mis, dès août 1804, la police sur la trace d'une conspiration qui, encore dans l'œuf, semblait néanmoins destinée à prendre promptement un grand développement. Toute une bande hétéroclite d'agents obscurs semblait avoir préparé tous les moyens nécessaires à un soulèvement, armes, argent, cadres du commandement, listes de mobilisation. Des arrestations, frappant juste, avaient jeté entre les mains de la police les principaux meneurs, dont quelques-uns avaient trahi leurs complices, si bien qu'en septembre 1804, le ministre de la Police se trouvait en présence d'une agence royaliste dont le siège semblait être à Bordeaux, la ville incorrigible, centre de toute action contre-révolutionnaire, entretenant une correspondance active avec une sous-agence de Nantes et plusieurs points de la Vendée, où se préparait par ce moyen une insurrection nouvelle. Les fonds étaient rournis par l'Angleterre, 1.500.000 francs par mois. Au moment où l'Empereur, que menaçait la guerre étrangère, serait loin de France, le comte d'Artois débarquerait, ou quelque autre prince, et l'on verrait les anciens chefs de la Vendée, Suzannet et d'Autichamp notamment, diriger une armée dont la concentration devait se faire aux Sables-d'Olonne. Les fonds destinés à payer armes, enrôlements, transports, parvenaient à Bordeaux par Madrid, où un banquier, Diego Carrera, ancien émigré français, disposait de sommes importantes de provenance anglaise. Le mystère dont on avait pu s'envelopper, dénotait une assez rare et dangereuse habileté. Au surplus, au-dessus de sous-ordres qui avaient déployé de rares qualités de dissimulation et de discipline, on trouvait des chefs que la police connaissait bien, Henri Forestier, l'ancien commandant de la cavalerie vendéenne, un lieutenant de Stofflet, Puisaye, et Georges, qui s'était enfui, en 1800, de Lyon, où il conspirait, en Espagne ou en Portugal, et le chevalier de Cérès, dangereux chouan, condamné à mort par contumace en l'an VIII et qui avait reçu probablement en 1802 et 1804 la mission d'assassiner Bonaparte. Les deux hommes, profitant de l'incroyable incurie de la police avant messidor an XII, avaient pu vivre impunément à Bordeaux, se livrant aux démarches les plus graves pour embaucher les de Lorges et les Larochejacquelein, correspondant avec l'Angleterre, recevant leur argent de Madrid, intrigant dans l'Ouest et le Midi. Ils avaient, du reste, à Bordeaux, un agent actif, moins compromis qu'eux, un certain Élie Papin, qui, de concert avec les chefs chouans, Bertrand Saint-Hubert, Daniaud-Duperat et autres, avait semé dans le Bocage les premiers germes de la future insurrection².

La police n'était pas outillée comme elle le fut depuis. On laissa échapper les chefs de l'association, personnages qu'on retrouva plus tard en d'autres affaires : ils avaient eu le temps de s'enfuir. Mais l'agence était éventée, le soulèvement projeté impossible. C'était pour le moment la chose importante. Fouché n'était pas homme à négliger de pareilles circonstances : son rapport à l'Empereur sut faire ressortir ce qu'avait d'audacieux une pareille tentative quelques semaines

¹ E. DAUDET, *La police et les chouans. L'agence anglaise de Bordeaux*, 141-165.

² Dossiers de l'agence de Bordeaux. Dossiers Cérès, Forestier, Cogné, etc. F7, 6356. 6357, 6338. *Bulletins de police*, fructidor an XII à floréal an XIII, 3704 à 3706 et 3748, et DAUDET, ouvrage cité.

après l'exécution de Georges, et persuada une fois de plus au maître que, souverain de la Révolution, il avait en ses ennemis d'irréconciliables adversaires que ni les avances ni les concessions ne rattacheraient sincèrement à son gouvernement¹.

L'alerte, au surplus, avait été chaude, et elle était justifiée. La région même où l'agence avait établi son centre d'action et d'agitation préoccupait fort le ministre. L'intrigue s'était étendue de Nantes à Bayonne, paraissant préparer ce que Fouché devait toujours redouter, la jonction des révoltés de l'Ouest et de ceux du Midi². Or le Midi, à cette heure, ne l'occupait pas moins que l'Ouest. Dès le 22 thermidor, il avait appliqué à la vallée du Rhône les mêmes mesures qu'à la Vendée : les anciens émigrés de Toulon, les anciens barbets, les soldats de Willot avaient été sur son ordre l'objet d'une surveillance spéciale, quelques-uns expulsés, les suspects arrêtés³, et, à l'heure même où Carfort était pris en Bretagne, l'un des plus actifs agents de Willot, Francoul, était saisi en Provence⁴, si bien que, cinq mois après son avènement, les centres d'agitation royaliste semblaient, sinon définitivement pacifiés, du moins si étroitement surveillés dans l'Ouest et le Midi qu'aucune conspiration comparable à celle de Bordeaux ne devait désormais y éclore.

Ces actes valaient mieux que des paroles pour affirmer la politique très ferme et parfois sévère qui allait être celle de Fouché vis-à-vis des conspirateurs royalistes.

Il avait également tenu à manifester ses intentions vis-à-vis du clergé et à établir très nettement les principes de sa politique religieuse. Une circulaire d'un style assez hautain avait été adressée aux évêques par le nouveau ministre. Cette lettre, qui débutait par ces mots singulièrement insolents : **Il y a plus d'un rapport entre vos fonctions et les miennes**, était peut-être le premier et le plus cynique aveu de la singulière conception que nombre d'hommes d'État conservateurs se sont faite du clergé catholique en ce siècle : **Notre but commun est de répandre une morale qui, si elle est suivie, serait, elle seule, le meilleur ordre social**. Il insistait sur l'obligation stricte où se trouvait le clergé concordataire de s'appuyer sur le gouvernement et de le servir contre les prêtres réfractaires, dévoués aux Bourbons et hostiles à l'Empire, contre lesquels son indignation et sa verve se dépensaient en termes véhéments. **Prétendraient-ils, disait notamment le futur ministre de Louis XVIII, que la vraie religion n'est pas rentrée dans nos temples parce que les Bourbons ne sont pas remontés sur le trône ? Mais quel autre trône que celui du Souverain Pontife a pu avoir avec la religion catholique une alliance nécessaire ? Dans quel symbole de la foi et dans quelle tradition révéralent-ils nous indiquer la moindre liaison entre la dynastie des Bourbons et l'existence pure et sans tache de l'Église gallicane ?**⁵

C'était prêcher des convertis, puisque la circulaire s'adressait à un Fesch, à un Cambacérès, à un Pancemont et à un Bernier ; mais le ministre croyait devoir insister plus longuement sur un autre point. Il savait l'Église prête à accepter le nouveau pouvoir, il était moins persuadé qu'elle le fût à respecter et pratiquer la liberté et l'égalité des cultes, en un mot les principes religieux de la Révolution.

¹ *Bulletin* du 12 fructidor an XII, par exemple, et bien d'autres. F7, 3704.

² *Rapport du duc d'Otrante à l'Empereur*, imprimé par ordre de la Chambre, juin 1815.

³ *Bulletin* du 23 thermidor an XII, F7, 3704.

⁴ *Bulletin* du 3 fructidor an XII, F7, 3704.

⁵ *Le ministre aux évêques*, thermidor an XII. (*Minute, Papiers Gaillard.*)

La liberté des cultes, disait, à ce sujet, l'ancien ami de Chaumette, est une loi de l'Empire ; elle est aussi sacrée que la religion. Elle est promulguée aujourd'hui par toutes les nations éclairées : *il ne vous est plus possible d'étendre les conquêtes du culte dont vous êtes les ministres que par vos talents et par vos vertus évangéliques*. Dans la société où nous sommes, *la meilleure de toutes les religions paraîtra toujours celle qui prêtera le plus d'appui à la moral des hommes et à leurs lois*. Le sceau divin d'un culte est d'être bienfaisant comme la divinité même. Le gouvernement reconnaîtra que vous avez rempli sa confiance, lorsque, sous l'influence de vos prédications, il verra les préjugés et la superstition se dissiper, l'amour de toutes les choses utiles à la patrie se nourrir dans les temples, devant les images de la divinité, et les *prospérités de l'Empire devenir pour tous ceux dont vous gouvernez les consciences le gage le plus certain des titres qu'ils auront acquis aux récompenses que la religion leur promet*¹.

Quelques mois après cette circulaire, où, sous une phraséologie autoritaire, on sentait au fond un scepticisme presque railleur, Fouché adressait aux prélats une seconde lettre pour leur enjoindre d'affermir de plus en plus la paix intérieure, d'éteindre les derniers germes de toutes les discordes, de resserrer les liens de la fraternité commune, *d'étendre enfin les bienfaits de cette sage et douce tolérance hors de laquelle il n'y a point de charité*².

Les évêques avaient répondu à la première circulaire en protestant avec vivacité de leurs intentions formelles de faire respecter par tous la Constitution et le Concordat. Mais le ministre, que ne satisfaisaient pas les mots, faisait observer à l'Empereur que les actes n'étaient pas à la hauteur des paroles, les évêques violant ou laissant violer à tout moment Constitution et Concordat, favorisant l'établissement des congrégations interdites, se livrant à des manifestations suspectes, célébrant les fêtes abolies, souffrant de leurs subordonnés les plus graves atteintes à la tolérance et à la liberté de conscience³. Lui ne se laissait pas intimider ; il avait, quinze jours après son avènement aux affaires, fait dissoudre pour l'exemple trois communautés religieuses à Blois⁴, et surveillait d'un œil attentif et malveillant les efforts des Pères de la foi pour s'installer dans la vallée du Rhône⁵.

On pense si une pareille attitude vis-à-vis de ce qu'on peut appeler les éléments de droite, devait concilier à l'ancien proconsul les sentiments de la coterie réactrice. Le principal organe de ce petit groupe était Fiévée, qui, dans le *Mercure*, se faisait l'adversaire parfois violent de la Révolution, des républicains et des *philosophes*⁶. Le pire était que le publiciste réacteur était un des

¹ *Le ministre aux évêques*, thermidor an XII. (*Minute, Papiers Gaillard.*)

² *Le ministre aux évêques*, 1805. (*Papiers Gaillard.*)

³ Bulletin du 9 vendémiaire an XIII et suivants. F7, 3704. Quelques jours après le 14 vendémiaire, le ministre se montrait très hostile aux prétentions ecclésiastiques dans un rapport à l'Empereur, refusant la mise en liberté d'un prêtre du diocèse d'Arras réclamée par l'évêque. F7, 3704. Quelques jours après, la prétention du ministre de faire lire en chaire les bulletins de la grande armée entraîne de nombreux conflits entre lui et certains prélats. (*Bulletin* du 26 frimaire an XIV, F7, 3709, et tous les bulletins de la fin de l'an XIII.)

⁴ Bulletin de thermidor an XII. F7, 3704.

⁵ FLOURENS, *Napoléon et les jésuites*. — *Napoléon à Fouché*, 7 octobre 1804. *Corresp.*, X, X, 8099.

⁶ *Mercure*, année 1804.

correspondants secrets de l'Empereur, qui le tenait en estime, lui et beaucoup de ses idées. Fouché n'ignorait pas que les attaques de Fiévée n'avaient pas peu contribué à le faire éloigner, en 1802, et la persistante animosité du correspondant de l'Empereur pouvait l'effrayer à très juste titre. Il engagea délibérément la lutte avec lui, frappa le *Mercure* et son rédacteur à la suite d'un article sur Bailly et Mirabeau, des plus hostiles à la Révolution, et essaya de ruiner dans l'esprit de Napoléon le publiciste qui **traînait dans la boue**, déclarait le ministre, **tous ceux qui ont pris une part quelconque à la chute des Bourbons et proclamait la légitimité de l'ancien régime**¹. Croyant avoir gagné l'Empereur, le ministre frappait de nouveau le *Mercure*, ainsi que le *Journal des Débats*, rédigé dans le même esprit².

C'était, en somme, affirmer sur tous les terrains, contre les royalistes, contre les prêtres mal disposés ou intolérants, contre les réacteurs ralliés à Napoléon, que l'institution de l'Empire, né de la Révolution, ne pouvait, ne devait entraîner contre ses principes aucune réaction, et que le jacobin, devenu Excellence, ne se croyait pas tenu, en déposant le bonnet rouge, d'abdiquer toutes les idées qu'il avait jadis abritées³.

Son activité ne s'arrêtait pas là. Mi dehors, les agents anglais soutenus, inspirés, renseignés et entourés par les agents royalistes, se livraient à toutes les intrigues ; Hambourg, peuplé d'émigrés, en était devenu le centre. L'agent Rumbold y représentait autant le comte de Lille que le roi George, et dans un milieu d'émigrés aigris, de chouans vagabonds et de royalistes exaspérés, se faisait le syndic de toutes les haines et l'inspirateur de toutes les intrigues. Fouché s'en plaignit, provoqua la mesure à laquelle se décida l'Empereur en vendémiaire an XIII. On faisait, à cette date, enlever Rumbold par un hardi coup de main, qui amenait à Paris l'agent anglo-royaliste, pieds et poings liés. Fouché n'aimait pas qu'on poussât, trop loin la violence ; il interrogea l'agent, atterré par le souvenir du duc d'Enghien, en tira des renseignements, et, le 11 novembre suivant, lui donna la clef des champs, ayant obtenu ce qu'il voulait, car la société royaliste de Hambourg, trouvant désormais le lieu peu sûr, sembla renoncer à agiter l'Allemagne contre l'Empire et se dispersa⁴. La déconfiture de la contre-Révolution parut dès lors complète. Il n'avait fallu que quatre mois au ministre (messidor an XII, brumaire an XIII) pour la battre sur tous ses champs de bataille.

Il semblait moins pressé ou moins décidé à agir contre les républicains. Leurs violentes manifestations, leurs placards contre l'Empire et en faveur de Moreau restèrent sans suites, Fouché faisant observer qu'on avait, en provoquant le départ du général, suffisamment paralysé le mouvement. Seul, sur l'avis du ministre, le général Malet paya pour tous les autres ; cet officier républicain fut destitué de son commandement en thermidor an XII, et cet exemple parut suffisant⁵.

¹ *Bulletin* du 14 vendémiaire an XIII. F7, 3704. — *Correspondance de Fiévée*, II, 50.

² *Bulletin* du 14 vendémiaire an XIII. F7, 3704.

³ N'est-elle pas symbolique, cette dérision du ministre de la Police de l'Empire faisant replanter les arbres de la liberté partout où la réaction les avait fait couper ? (*Bulletin* du 29 germinal an XIII. F7, 3749.)

⁴ Dossiers Rumbold. F7, 6448, 6453. *Bulletins de police* de vendémiaire à frimaire an XIII, F7, 3704, et lettres de Napoléon du 7 octobre et du 11 novembre 1804, X, 8100, 8176.

⁵ *Bulletin* du 14 thermidor an XII. F7, 3704.

Toutes ces mesures n'avaient pas été sans provoquer parfois, chez l'Empereur, un mécontentement ou une inquiétude mal dissimulée¹. Mais le ministre ayant parfois passé outre, les résultats étaient venus justifier ses actes. Dès le commencement de 1805, la confiance de Napoléon parut de nouveau entière en son ministre. Nommé le 23 pluviôse an XIII (11 février 1805) grand aigle de la Légion d'honneur², Fouché recevait du maître les témoignages réitérés d'une éclatante confiance pour son zèle et son attachement à sa personne³.

Aussi bien l'Empereur sentait le besoin de bien affirmer derechef cette confiance, pour les mêmes motifs qu'à la veille de Marengo. Napoléon allait quitter Paris et la France, et croyait bon de rassurer le ministre, dès lors fort puissant, et partant plus dangereux, sur le crédit dont il jouissait. Pendant qu'à Londres, à Vienne et à Saint-Pétersbourg, se préparait la coalition qui allait, à la fin de 1805, entraîner en Allemagne le nouvel empereur, celui-ci se rendait en Italie, où, couronné à Milan roi d'Italie, il passait les mois d'avril, mai et juin 1805. Il n'était de retour à Fontainebleau que le 11 juillet. Il eût eu quelque raison de renouveler alors à son ministre les témoignages de sa satisfaction, car, durant cette absence, celui-ci venait de démasquer une nouvelle intrigue anglaise et d'étouffer dans l'œuf une nouvelle tentative de conspiration royaliste. En floréal an XIII (avril-mai 1805) il avait, grâce à une surveillance étroite, à des informations de ses agents secrets de Londres et à une patiente recherche, saisi deux agents du trop fameux baron d'Imbert, envoyés par ce dangereux personnage en France pour essayer de provoquer dans la vallée du Rhône un soulèvement royaliste, à l'heure où l'Empereur serait occupé en Allemagne par la coalition menaçante. Ces deux malheureux, anciens officiers de la marine, Dubuc et Rossolin, qui, s'il faut en croire le rapport du conseiller d'État Pelet de la Lozère à Fouché, avaient pour mission non seulement l'espionnage au profit de l'Angleterre des forces françaises, mais un changement dans la forme du gouvernement, furent arrêtés, traduits en justice, sur l'ordre de l'Empereur du 26 floréal an XIII, et fusillés le 11 prairial. Un autre agent d'Imbert, Laa, envoyé à la recherche de ces émissaires, fut à son tour signalé, grâce aux correspondants de Fouché à Londres, suivi à la poste, saisi et exécuté en messidor an XIII (juin-juillet 1805)⁴. Ce triple exemple fut salutaire ; le baron d'Imbert renonça, pour le moment, à agiter le Midi, et la tranquillité imposée à cette région ne sembla méprisable à personne, et le parut moins encore à ceux qui, plus tard, constatèrent avec quelle fureur les passions royalistes, après avoir couvé pendant ces dix aimées d'Empire, se réveillèrent, en 1814 et 1815, dans la vallée du Rhône.

Napoléon cependant se montra assez peu sensible à ce résultat. Fouché lui donnait du souci ; il ne s'en cachait pas. Les royalistes de l'Ouest et du Midi

¹ *Corresp. de l'Empereur*, 1804-1805. *Passim*.

² Décret du 23 pluviôse an XIII. Il avait été à la même époque nommé grand dignitaire des Loges du Grand Orient, en même temps que Cambacérès, Murat et autres (*Rapport du préfet de police* du 15 frimaire an XIII, F7, 3833.)

³ *Napoléon à Fouché*, 15 germinal, 4 floréal. *Corresp.*, X, 3528, 8623.

⁴ Dossiers Dubuc, Rossolin, Laa, F7, 6549. Dossier du baron d'Imbert, F7, 6459. — *Bulletins de police* de prairial an XIII, F7, 3707, et de messidor an XIII, F7, 3708. — Rapport du conseiller d'État Pelet sur Dubuc et Rossolin. *Moniteur* du 13 prairial an XIII. Rapport sur Laa. *Moniteur* du 10 thermidor. — *Corresp. de Napoléon*. Lettres du 10 prairial an XIII, du 26 floréal an XIII, X, 8710, 8742.

paralysés dans leurs efforts, il lui paraissait que le ministre, satisfait d'avoir ainsi étouffé dans l'œuf les conspirations naissantes, semblait plus disposé à ménager le parti comprimé qu'à l'achever. Le maître se répandait en plaintes amères sur la **faiblesse** de la police¹. Un vague soupçon de trahison perçait déjà dans la lettre du 29 août². Peut-être l'Empereur n'avait-il qu'à moitié tort. Les efforts de Fouché pour lutter partout contre les royalistes semblaient réellement une raison en plus pour l'ex-conventionnel de redoubler d'obéissance envers le faubourg Saint-Germain, et tels étaient ses ménagements, que, de ce côté, on commençait à se faire illusion et à fonder quelques espérances sur ce singulier et énigmatique politicien. Peut-être Napoléon, servi par sa police personnelle, notamment par le préfet de police Dubois, n'ignorait-il rien de ces compromettantes espérances. Quoi qu'il en fût, c'est à cette époque qu'on voit un des agents les plus actifs de Louis XVIII, Fauche-Borel, écrire à lord Grenville qu'il conseillait aux royalistes **d'épauler le parti de Fouché**³. Il est vrai que ce Fauche-Borel, esprit trouble et fumeux, citait comme pouvant un jour entrer dans une conspiration contre l'Empire, avec Lanjuinais, Boissy d'Anglas, Brune, Lecourbe et Jourdan, des gens d'une fidélité plus éprouvée, comme Pontécoulant, Lebrun, Macdonald. C'était de ces éléments que l'agent forgeait une conspiration dont Fouché &il, eu la direction. Son concours semblait indispensable. Comme Fiévée, dans ses lettres à l'Empereur, Fauche-Borel, dans son rapport au ministre anglais, présentait le ministre de la Police comme disposant des deux partis d'opposition, royaliste et jacobin. **Fouché connaît**, ajoutait alors l'agent royaliste, **les intentions du roy, et c'est lui, malgré que les apparences soient contraires, qui a sauvé et sauve encore les vrais amis de la cause du roy**. Et il citait des cas où l'habile indulgence du ministre pouvait passer, en effet, pour un calcul profond ou une systématique bienveillance⁴. A quels incidents, à quelle démarche pouvait faire allusion l'agent royaliste quand il écrivait ces mots si affirmatifs : **Il connaît les intentions du roy** ? Les papiers de d'Antraigues et les Mémoires de d'Andigné peuvent peut-être nous en livrer le secret. Il paraît certain que dans le courant de l'année 1803, Suzannet et d'Andigné étaient venus frapper à la porte de d'Antraigues et lui avaient assuré que, de relations récentes avec Fouché, il s'était formé chez eux la conviction qu'il n'était pas besoin d'une ingérence étrangère pour renverser le gouvernement impérial, donnant à entendre que Fouché lui-même pouvait servir de promoteur à ce mouvement⁵. C'était, dans tous les cas, une opinion qui commençait à faire son chemin à Londres dans les milieux royalistes et au sein même du cabinet de Saint-James⁶.

Ces racontars étaient-ils de pure fantaisie ? Fouché avait-il été pressenti ? Réellement pressenti, avait-il prêté une oreille attentive aux offres de service des agents royalistes ? On sait qu'il était abordable, peu scrupuleux sur les devoirs d'un ministre loyaliste ; mais on sait aussi qu'il était fort probablement sceptique sur l'avantage qu'il pouvait trouver personnellement à renverser Bonaparte au

¹ *Napoléon à Fouché*, 15 prairial, 20 prairial an XIII, 1.41 messidor an XIII, 3 thermidor an XIII. *Corresp.*, X, 8682, 8693, 8922, 8999.

² *Napoléon à Fouché*, 29 août 1805. Lettres publiées par L. LECESTRE, I, 57.

³ *Lettre de Fauche-Borel à lord Grenville*. FAUCHE-BOREL, *Mém.*, III, 249-255.

⁴ *Fauche-Borel à lord Grenville*. FAUCHE-BOREL, *Mém.*, III, 249, 255.

⁵ PINGAUD, *le Comte d'Antraigues*, 339.

⁶ FAUCHE-BOREL, 255. Ajoutons que Fouché rencontrait fort souvent chez la marquise de Custine, entre autres royalistes de marque, un des agents les plus actifs, Bertin ; il y voyait aussi Chateaubriand, Chênedollé et autres. BARDOUX, M^{me} de Custine.

profit du frère de Louis XVI, et, dans tous les cas, trop habile pour avoir répondu catégoriquement. Il avait sans doute écouté et souri : c'était dans ses habitudes. Les partis proscrits, toujours battus, ayant l'illusion tenace, il n'en fallut sans doute pas plus pour faire naître dans l'esprit des Fauche et des d'Andigné l'idée singulière de transformer hypothétiquement l'homme de Lyon en restaurateur de la monarchie légitime. Quant à Bonaparte, il ne savait que penser devant certaines bienveillances, certaines indulgences incompréhensibles de l'ancien conventionnel envers l'aristocratie non ralliée. Et peut-être étaient-ce les seuls et mêmes faits qui éveillaient les espérances des agents de Louis XVIII et les défiances de Napoléon.

Désir de combattre ces défiances ou de compromettre le maître, Fouché continuait, il est vrai, à prêcher à l'Empereur la rigueur envers le parti royaliste en masse. Tandis qu'à la fin de 1805, il persistait, au dire de d'Hauterive, à **tirer bon parti des jacobins qu'il avait réconciliés**¹, il dénonçait aux sévérités de l'Empereur et les salons de Mme de Lusignan, foyer de propos malveillants², et les exploits de certains brigands dans les landes bretonnes³.

Malheureusement Napoléon, alors absent de Paris, avait d'autres motifs de défiance. Son ministre de la Police, après un an de pouvoir, lui paraissait avoir pris une place vraiment trop prépondérante non seulement dans le gouvernement, mais encore dans la société parisienne la moins orthodoxe. En décembre 1805 et janvier 1806, les relations amicales de Fouché avec les opposants, royalistes et républicains, l'irritaient peut-être moins que les liens qui l'unissaient au monde des affaires⁴. Les opérations des Négociants réunis avaient exaspéré la haine de l'Empereur contre les gens des finances, et Fouché ne perdait pas une occasion de les défendre. Il vivait d'eux, ne laissant pas dormir ses capitaux, et les ménageait d'autre part en vue d'éventualités possibles⁵ ; car, aux veilles de grandes batailles, le ministre, toujours prêt à recevoir de mauvaises nouvelles, défaite ou mort, entendait avoir en main tous les atouts. Ce fut le cas en décembre 1805. Ses collègues le trouvaient bien puissant, se plaignaient de ses usurpations ; il les voulait tous contrôler, prétendant à une certaine suprématie et, en l'absence de l'Empereur, à une sorte de dictature de salut public. Les conflits étaient fréquents : la Marine, l'Intérieur, les Finances, les Relations extérieures s'insurgeaient contre les abus des agents de la police, et Talleyrand, notamment, souffrait difficilement les articles inspirés à la presse par le ministre de la Police réclamant la paix à cor et à cri. C'était gêner les Relations extérieures⁶.

Le fait est que sans paraître craindre le courroux de l'incorrigible guerrier son maître, Fouché parlait de paix avec audace. Avant Austerlitz il avait prôné la paix : la grande victoire ne lui paraissait qu'une occasion de la faire belle, mais immédiate. L'épouvantable crise financière où se débattait son collègue Barbé-

¹ *Le comte d'Hauterive à Talleyrand*, 7 nivôse an XIV (*Arch. Aff. étr.*, Fr. 660).

² *Bulletin* du 10 prairial an XIII, par exemple (F7, 3707). Dès cette époque, les bulletins commencent à être rédigés sur un ton très malveillant pour la noblesse et le clergé.

³ *Bulletins* de prairial, messidor et thermidor an XIII, F7, 3707-3708. Certains royalistes étaient loin de partager, surtout les émigrés, l'enthousiasme de leurs coreligionnaires pour l'ex-terroriste. Cf. *Lettres de Mme de Neuilly à sa fille*, 8 août 1805 ; comte DE NEUILLY, *Souvenirs*.

⁴ *Fiévéé à l'Empereur*, février 1806, II, 181.

⁵ Cf. chapitre XIV.

⁶ *D'Hauterive à Talleyrand*, 14 janvier 1806 (*Arch. Aff. étr.*, Fr. 860)

Marbois n'avait pas d'autre cause que la guerre¹. Il fallait qu'elle cessât. Le ministre de la Police ne cachait pas son sentiment à cet endroit². On entendit sur la scène des couplets en faveur de la paix, et la même antienne dans la presse officieuse. Et certes, écrivait Fiévée à l'Empereur, nous ne jouissons pas d'une liberté d'opinion assez Grande pour qu'on se soit permis une pareille inconvenance sans y être autorisé³. Les ennemis du ministre cherchaient les motifs de tant de zèle pour la paix. Il craignait que par ses victoires l'Empereur ne sortit brusquement de la tutelle où le parti révolutionnaire prétend le tenir, insinuaient Fiévée toujours venimeux⁴. Il voulait rendre service à ses amis les financiers, les boursiers ruinés par la guerre, disait-il encore, insinuations qui devaient exaspérer contre le ministre l'Empereur, que les bruits venus de Paris irritaient fort. Tout conspirait donc à aigrir l'Empereur contre Fouché. Fiévée répandait à ce sujet tout son fiel contre un ministre qui devait être suspect à plus d'un titre, faisant et défaisant l'opinion du jour, ayant le département des conjurations et des conspirations, de l'argent dont il ne rendait pas compte, et se vantant de répondre du parti révolutionnaire, ce qui était avouer qu'il en disposait⁵.

C'est dans ces circonstances et au milieu d'un effroi, du reste, général que l'Empereur reparut aux Tuileries le 2^e janvier. Fouché dut affronter la colère du maître. Heureusement elle avait trouvé un dérivatif : Barbé-Marbois, rendu responsable du crack de la Bourse, le payait de son portefeuille. Celui dd ministre de la Police, qui paraissait également menacé, lui fut maintenu. Il s'était défendu sans doute et à toute fin avait chargé le faubourg Saint-Germain : ses clabaudages avaient ton fait : l'hostilité qui s'était manifestée contre les actes de l'Empereur venait de là⁶ ; et Fouché se retira ayant fait coup double : car s'il s'excusait, il allait en outre provoquer contre l'aristocratie des mesures dont tout l'odieux retomberait sur César, excellent moyen de reculer d'un an ou deux le ralliement des amis du roi à César. Le 2 février, en exécution des ordres de Sa Majesté, avait soin de déclarer Fouché, le ministre ordonnait l'arrestation d'une douzaine d'aristocrates de marque⁷, et leur signifiait, toujours en exécution des ordres de Sa Majesté, qu'ils étaient exilés à cent lieues de la capitale⁸. La même mesure frappait quelques jours après les abbés de Damas et de Dillon⁹. Ces exils, déclarait complaisamment le ministre, ont jeté l'épouvante parmi les partisans des Bourbons¹⁰. La veille même de l'arrivée de l'Empereur, il avait fait

¹ Cf. au sujet de cette crise les *Lettres de d'Hauterive à Talleyrand*, vendémiaire et brumaire an XIV (*Arch. Aff. étr.*, Fr. 660), et le lumineux exposé de THIERS, *Histoire de l'Empire*, Livre VI.

² Le 4 pluviôse an XIII, il annonçait que les idées de paix étaient accueillies avec joie à Paris et, repoussant d'avance les venimeuses attaques de Fiévée, ajoutait que les financiers ne la désiraient pas, ce qui était peut-être le moyen le mieux trouvé d'y pousser le maître. (Bulletin du 4 pluviôse an XIII, AFIV, 1492.)

³ *Fiévée à l'Empereur*, février 1806, II, 180.

⁴ *Fiévée à l'Empereur*, février 1806, II, 180.

⁵ *Fiévée à l'Empereur*, février 1806, II, 180.

⁶ SAVARY, II, 243-244.

⁷ C'étaient le prince et la princesse de Léon, la marquise de Tourzelle, son fils et sa bru, le comte et la comtesse de Charost, la marquise du Coetlusquet, le comte O. de Vécac, Mme de Croy, la duchesse des Cars.

⁸ *Bulletins* des 3, 5, 10, 14 février 1806, F7, 3752.

⁹ *Bulletin* du 14 février 1806, F7, 3752.

¹⁰ *Bulletin* du 5 février 1806, F7, 3752. Les exilés s'empressèrent, du reste, de faire agir près de l'Empereur des parents et amis plus ou moins ralliés, qui obtinrent vite des

arrêter quatorze bourbonniens dont les propos exaspérés contre l'Empereur prenaient un caractère plus positif¹. Mais en même temps il compatissait à la peine et à l'irritation des victimes de Bonaparte, se faisait solliciter chez Mmes de Custine et de Vaudémont, obtenait quelques rémissions de peines, s'en faisait gloire, en retirait grand profit au faubourg et jouait impudemment l'aristocratie consternée et l'Empereur compromis, presque revenu, aux yeux du faubourg, aux fossés de Vincennes et aux marches de Saint-Roch.

Le parti réacteur avait ainsi payé pour Fouché ; celui-ci s'en était tiré par un exaspérant tour de passe-passe, Fiévée ne s'en remit pas de quelques mois. Le pire était que le ministre continuait à braver la coterie, en protégeant ouvertement les jacobins contre le préfet de police Dubois, décidément passé à droite. En mai 1806, il avait fait délivrer des anarchistes arrêtés sur le bruit d'un complot ridicule². En octobre 1806, le cas fut plus grave, car un complot républicain découvert à Roanne parut plus réel ; le ministre fit tout pour l'étouffer, puis, prenant le parti d'arrêter les auteurs du complot Chazot et Augereau, personnages du reste obscurs, les enleva à l'autorité judiciaire, qui eût peut-être recherché ailleurs des complices, et assoupit tout ce bruit. En revanche, il recommandait au préfet de la Loire d'étouffer la réaction, à laquelle toute cette affaire avait donné prétexte, car sous le voile de l'attachement à la personne de Sa Majesté et à la sûreté de l'État, déclarait le ministre, se cachent les passions les plus haineuses³. Le plus curieux est qu'il parvenait à faire partager à l'Empereur, d'ordinaire fort défiant des complots terroristes, son scepticisme sur ces plans d'insurrection de 93⁴.

Le fait est qu'il semblait avoir engagé à sa suite le souverain dans la politique d'hostilité aux éléments contre-révolutionnaires ; c'était avec l'approbation du maître qu'il avait fait arrêter et incarcérer un prêtre qui, en chaire, avait voué à l'exécration les régicides de la Convention et attaqué les acquéreurs des biens nationaux⁵ : c'était également avec son approbation qu'il faisait saisir et mettre au pilon un ouvrage de de Varenne, *La chute de Louis XVI*, un autre d'Ogier, *Louis XVI dans sa prison*, et, un peu plus tard, un troisième, *L'athéisme et le jacobinisme*, tous trois suspects d'irrévérence envers la Révolution et ses souvenirs⁶.

grâces. Fouché lui-même, fidèle au système que nous avons caractérisé plus haut, s'offrit à en solliciter. Cf. *Corresp. de Napoléon*, XII, 10234, et *Bulletins* cités, F7, 3752.

¹ *Bulletin* du 25 janvier 1806, F7, 3752.

² Affaire Marcelin, Houx, Malet, Moisson, Massai et Guérin. *Bulletin de police* du 13 mai 1806, F7, 3756.

³ Affaire Chazot et Augereau (*Bulletins* des 14, 15, 16, 18, 19, 20 octobre 1806, F7, 3711). — *Fouché à Regnaud de Saint-Jean-d'Angély* (CHARAVAY. Vente du 12 mars 1889). Cette affaire, écrit Fouché à Regnaud avec dédain, est du ressort du tribunal de Bicêtre. Augereau est un misérable, ainsi que tous les imbéciles qu'il a dupés. Il y a de la niaiserie à donner de l'importance à leurs folies.

⁴ *Napoléon à Fouché*, 26 octobre 1806 (*Corresp.*, XII, 11087).

⁵ *Bulletins* des 4 et 12 avril 1806, F7, 3752. Quelques mois avant, en messidor an XIII, il avait fait arrêter un avocat marseillais qui, plaidant contre le maire Cranet, ex-conventionnel régicide, avait évoqué les mânes de Louis XVI (*Bulletin* du 29 messidor an XIII, AFIV, 1494).

⁶ *Bulletins* des 5 juillet 1806 (F7, 3710), 3 novembre 1807 (F7, 3714) et 12 mai 1808 (F7, 3715). Le 28 janvier, il avait fait interdire au Vaudeville la représentation de la pièce *Le château et la chaumière*, comme pouvant renfermer des allusions insultantes aux acquéreurs des biens nationaux. F7, 3712.

Le faubourg cependant vivait dans la terreur ; M. de Narbonne était exilé, puis Mme de Balbi, toujours en exécution des ordres de Sa Majesté¹. Le clergé continuait à être rigoureusement surveillé. Les prêtres réfractaires sont traqués ; le 19 août 1806, le ministre a ordonné l'arrestation d'un des plus intrigants à Rodez², et quelques semaines après a blâmé des gendarmes qui n'en ont pas arrêté un autre dans les Deux-Sèvres se préparant à dire devant des paysans une messe clandestine³. D'autres prêtres, ceux-là concordataires, sont dénoncés au ministre des Cultes par son collègue de la Police pour actes d'intolérance, et le parti clérical tancé en la personne de M. de Bonald pour un article du *Mercure*⁴. Partout Fouché fait triompher et prévaloir ces principes au nom de Sa Majesté⁵. Lorsque l'Empereur semble faiblir, un fait survient heureusement qui justifie tous les dires de Fouché et, une fois de plus, montre le péril à droite. Ce fut le cas lorsqu'en août 1806 Fouché vint annoncer à l'Empereur le curieux et bizarre incident qui venait de se produire en Bretagne. On avait pu espérer que l'exécution du chef chouan Guillemot, le 4 janvier 1805, aurait mis fin aux exploits de ses congénères ; mais un autre audacieux brigand, Lahaie Saint-Hilaire, tenait maintenant la lande au nom du Roi et du comte d'Artois, groupant autour de lui divers chouans de moindre importance⁶. Le 23 août, ce hardi brigand couronnait ses exploits par un incroyable attentat. En plein jour il enlevait l'évêque de Vannes, M. de Pancemont, en tournée de confirmation, ne le délivrait que sur le paiement d'une rançon et, après avoir ainsi humilié un prélat que son attachement à l'Empereur signalait entre tous, le persiflait audacieusement⁷. Fouché réclama immédiatement des mesures énergiques, qu'il qu'il n'eut pas de peine à obtenir de la colère du Maître exaspéré⁸. On organisa un camp volant de 1.500 hommes à Pontivy, sous le commandement du général Boyer. Le général, placé sous les ordres de la Police générale, se livra avec ses indications et grâce à des fonds qui lui furent fournis à une chasse aux chouans qui fut, en octobre, novembre et décembre 1806, la grosse affaire du ministère de la Police. Le général fouilla 220 villages, arrêta 50 conscrits réfractaires, traqua un des complices de Lahaie Saint-Hilaire, Bertin, qui fut condamné et exécuté : celui-ci ayant révélé un plan d'insurrection Générale de l'Ouest, Fouché paralysa toute cette entreprise en faisant arrêter les chefs désignés, Du Bouays, Policarro et Cécilion⁹. En même temps la police pourchassait Lahaie Saint-Hilaire, Hilaire, qui ne pouvait tarder à tomber entre ses mains¹⁰. Le ministre avait, du reste, recours à d'autres moyens que les battues du général Boyer : il expédiait dans l'Ouest deux amnistiés fidèles et intelligents, pour parler plus vrai, deux espions, destinés à pénétrer, une fois pour toutes, les desseins des conspirateurs, grands et petits, et à compléter, par des sollicitations et des

¹ Napoléon à Fouché, 14 août 1806 (*Corresp.*, XIII, 10643).

² *Bulletin* du 19 avril 1806, F7, 3752.

³ *Bulletin* du 4 juin 1806, F7, 3753.

⁴ *Matériaux pour servir à la vie de Fouché*, p. 169.

⁵ Napoléon continue à se montrer, sous l'inspiration de l'ex-oratorien, fort hostile aux jésuites. Napoléon à Fouché, 14 sept. 1806 (*Corresp.*, XIII, 10779).

⁶ Dossier Lahaie Saint-Hilaire, F7, 6467.

⁷ Sur les détails de cette curieuse affaire, cf. E. DAUDET, *La police et les chouans, L'enlèvement de l'évêque de Vannes*, p. 165. Ce chapitre est tout entier tiré du dossier F7, 6467.

⁸ Mgr de Pancemont était un des grands amis de Fouché et un des plus zélés partisans du régime. Cf. chapitre XIV.

⁹ Dossier F7, 6467, et *Bulletins de police*, octobre 1806 à mars 1807, F7, 3711-3712.

¹⁰ Dossier F7, 6467, et *Bulletins de police*, octobre 1806 à mars 1807, F7, 3711-3712.

promesses, l'œuvre que le général Boyer menait à bien par la terreur¹. Lahaie Saint-Hilaire ne devait être pris qu'en septembre 1807, et l'examen de ses papiers allait prouver qu'en mettant l'Ouest eu état de siège, le ministre de la Police avait paralysé une insurrection réellement dangereuse ; l'enlèvement de l'évêque de Vannes en était le prélude, et le cabinet de Saint-James, qui l'avait préparée, y comptait pour entraîner le Tsar à continuer la guerre et pour permettre aux Anglais une descente en Bretagne, au moment où l'Empereur guerroyait en Allemagne contre la Prusse.

Depuis septembre 1806, en effet, Napoléon n'était plus à Paris, et la police se trouvait, pour dix mois, la [régente de l'Empire](#)². L'Empereur ne devait rentrer à Paris qu'en juillet 1807, après la définitive dissolution de la coalition russo-prussienne. Cette absence devait singulièrement encourager les tentatives séditeuses qui, ayant été paralysées en une province, semblaient toujours prêtes à se reproduire ailleurs. Fouché redoublait de vigilance, mais il avait affaire à des gens d'une audace assez rare.

Napoléon avait en effet à peine quitté Paris qu'on y vit arriver un jeune chouan ardent et téméraire, Armand Le Chevalier. Il avait une mission dont ses révélations postérieures livrèrent le secret. Il était de ces royalistes qui prônaient l'alliance avec les républicains, et il avait espéré trouver à Paris les éléments de cette coalition politique. On combinerait une insurrection, un coup d'État, dans tous les cas, la chute du tyran, l'appel à la nation ; il frappa à la porte des jacobins, en trouva qui consentirent [à la réunion des deux partis opposants pour une action plus vive et une réaction moins forte](#). Mais le parti jacobin n'était rien : Le Chevalier s'en aperçut vite et, trouvant d'autre part les royalistes de Paris sans foi ni ardeur, il renonça à son projet et repartit aussi mystérieusement qu'il était arrivé³.

Il n'avait fait que changer de plans, le but restant le même. Si le coup d'État était impossible à Paris, l'insurrection provinciale restait peut-être un plus sûr moyen : le Midi, privé de ses correspondances avec le baron d'Imbert, ne bougeait plus ; la Bretagne, occupée militairement, sillonnée par les patrouilles de Boyer et les émissaires de Fouché, semblait momentanément paralysée. Restait la Normandie, province jadis agitée, assez hostile à la Révolution, à portée des secours anglais et à quelques journées de Paris. On ne s'en défiait pas : les préfets y sommeillaient, les ennemis de l'Empire y avaient leurs coudées franches. Le préfet du Calvados, Caffarelli, excellent homme, administrateur paternel, ne gênait pas, ne signalant rien au ministère, et l'agent même de la police, le commissaire Vincent, avait été, dit-on, au préalable, gagné par les royalistes. Pendant que, par apathie ou trahison, les représentants de Fouché le laissaient dans l'ignorance, Armand Le Chevalier s'abouchait avec un royaliste audacieux, intrigant, grand ami (les princes, le vicomte d'Aché. Les deux hommes s'étaient mis au travail, avaient gagné plusieurs propriétaires, émigrés rentrés qui avaient repris grande influence sur leurs paysans, notamment cette famille de Combray à laquelle le jeune et séduisant Le Chevalier était uni par de

¹ Analyse des papiers de Lahaie Saint-Hilaire. *Bulletins* des 9 et 11 décembre 1807, F7, 3714.

² DESMAREST, *Témoignages*.

³ Déclaration d'Armand Le Chevalier. *Bulletin* du 5 octobre 1807, AFIV. 1561.

tendres liens. Elle offrait en ses châteaux de Donnai et de Tournebut aux conspirateurs un asile sûr d'où ils sortaient pour nouer des intrigues retournant parfois en Angleterre chercher des instructions, des renseignements et de l'argent. Au château de Donnai, on tirait avec une presse clandestine des proclamations de Louis XVIII et des manifestes promettant l'amnistie générale, le dégrèvement des impôts, l'abolition de la conscription. C'était essayer de gagner le peuple : on achetait aussi, on conquérait des fonctionnaires. Tout était prêt, mais il se trouva qu'on manquait de fonds. D'Aché repartit pour Londres, peut-être afin d'en quérir ; mais Le Chevalier, se défiant des promesses britanniques, voulut se pourvoir lui-même, méditant de battre l'ennemi avec ses propres deniers¹. En conséquence, la bande se mit à piller des diligences, grosse maladresse qui attira l'attention de Fouché et de l'Empereur (novembre 1806)².

Mais à ce moment Fouché avait d'autres soucis. Le camp de Pontivy terrorisait la Bretagne, mais ne décourageait pas les agents royalistes. Ceux-ci étaient maintenant lancés sur les côtes septentrionales par l'agence de Jersey, que rien n'arrêtait : on avait revu dans la région des Côtes-du-Nord le brigand Prigent, aventurier qu'employait Puisaye, et son lieutenant Bouchard : ils se faisaient transporter à la côte par Goyon-Vaucouleurs et Armand de Chateaubriand, autres employés de l'agence. Fouché les guettait précisément en novembre 1806, les signalait au préfet d'Ille-et-Vilaine ; des amis de Londres l'ayant confirmé dans l'idée que les Anglais préparaient un coup de main en Bretagne, il espérait y voir apparaître Puisaye lui-même, c'est-à-dire le vrai chef. Pendant les premiers mois de 1807, au moment où le général Boyer achevait de battre les buissons, le ministre faisait activement rechercher Puisaye et ses agents. Le 30 mars, il stimulait le zèle du préfet d'Ille-et-Vilaine, dénonçait la faiblesse, peut-être la trahison des autorités locales, exigeait une sévère surveillance sur les marins, notamment sur la côte avoisinant Saint-Malo et sur la lisière du département de la Mayenne, et se tenait prêt à faire cueillir Puisaye ou à son défaut Prigent, qu'il jugeait de bonne prise. Fouché donnait lui-même des ordres minutieux au préfet, forcé de constater que le ministre connaissait mieux que lui son département. Les prévisions de Fouché étaient justifiées : les renseignements venus de Hambourg et de Londres étaient exacts : si Puisaye n'avait pas débarqué, Prigent était parvenu à pénétrer en Bretagne. Le 5 avril, le commissaire de police de Brest annonçait son débarquement à Saint-Brieuc, et en même temps Fouché recevait avis que Bertrand Saint-Hubert venait de paraître en Morbihan, où il avait fait sa jonction avec l'insaisissable Lahaie Saint-Hilaire. Comme par surcroît, des bandes reparaissaient dans la Mayenne, la Loire-Inférieure, la Sarthe, l'Orne, le Maine-et-Loire. Fouché, sur l'avis de Réal, conclut qu'il y avait là un nouveau commencement d'insurrection qu'il fallait déconcerter par la prise ou tout au moins la fuite de Prigent. On déploya une rare activité : toutes les caches furent fouillées, tous les moyens d'action que pouvait employer l'agent de Puisaye d'avance paralysés, les prêtres avertis par voie hiérarchique qu'ils devaient concourir à cette poursuite³. On ne put saisir Prigent ; mais, ce qui était l'important, on le découragea momentanément : il quitta précipitamment le pays, parvint à s'embarquer pour Jersey, permettant à toute la police de se

¹ Projets de soulèvement dans l'Ouest. *Bulletin* du 10 août 1807, F7, 3713 ; et E. DAUDET, *la Police et les Chouans ; l'Affaire Daché-de Combrai*, 191-289.

² Napoléon à Fouché, 12 novembre 1806 (*Corresp.*, XIII, 11234).

³ Sur toute cette première poursuite de Prigent, cf. dossier Prigent et Puisaye, F7, 6480, et *Bulletins de police* d'avril à juillet 1807 (F7, 3712-3713).

retourner contre Lahaie Saint-Hilaire, qui, bientôt atteint, blessé, fut saisi en septembre 1807 et exécuté le 7 octobre 1807 avec un autre brigand, Jean Billy¹.

Fouché n'avait pas attendu ces événements pour s'occuper de la Normandie. Le Chevalier, depuis la fin de 1806, y complotait à son aise : il préparait le grand coup qui devait, grâce à l'enlèvement de l'argent public, lui procurer les fonds nécessaires à l'insurrection. Il avait embauché pour cette exécution un chef de bande redoutable, Alain, dit le général Antonio, et dans les premiers mois de 1807 avait cherché à surexciter les esprits en semant le bruit faux de défaites de l'Empereur en Pologne. Le coup eut lieu le 7 juin. Antonio enleva la voiture des contributions chargée de 33.000 francs et partie d'Alençon, repoussa la gendarmerie avec sa bande et disparut mystérieusement. L'aventure parut grave au quai Voltaire. Fouché déclara que les chouans avaient fait le coup : Réal précisa, ce devait être Le Chevalier, déjà suspect d'un exploit tout pareil en 1801. Pour donner le change, le hardi chouan était reparti la veille pour Paris, où il se montrait fort. Fouché n'était pas homme à se laisser imposer : il fit entourer le téméraire d'une surveillance active et étroite, pendant que la Normandie tout entière était enveloppée du même réseau. Lorsqu'il eut ses preuves, le ministre donna ordre d'arrêter le beau chouan, qui fut pris le 20 juillet : un de ses agents, Fiévée, saisi en Normandie et expédié à Paris, devint entre les mains des policiers du ministre le grand dénonciateur de la conspiration normande. Les arrestations se multiplièrent : toute la bande fut saisie, sauf d'Aché, qu'on se mit à pourchasser. Le Chevalier et ses complices payèrent de leur tête leurs complots et leurs tentatives². La Normandie parut à son tour pacifiée.

Bretagne et Normandie avaient ainsi été contenues pendant que les campagnes de Prusse et de Pologne retenaient l'Empereur et l'armée loin de Paris. Fouché ne s'arrêtait pas là. Il poursuivait partout les agents anglo-royalistes. Le 7 avril, sa police était parvenue à saisir à Milan un ancien agent de Willot, Selliard, devenu le correspondant de l'Angleterre, et qui semblait se proposer d'agiter le Midi³, et sur la frontière de l'Est, à Schutterwald, Fouché faisait enlever un autre agent actif des princes et de l'Angleterre, aventurier et intrigant dangereux, le baron d'Awerweck (juillet 1807)⁴.

Si, partout, il paralysait l'action royaliste et décourageait toute opposition antidynastique, le ministre ne semblait pas moins disposé à tenir tête à toute réaction à l'intérieur. Fiévée continuait à être l'objet de ses sévérités ; il s'apprêtait à témoigner derechef sa malveillance au publiciste réacteur en frappant le Journal de l'Empire où il écrivait⁵ ; peut-être, d'autre part, le ministre n'était-il pas étranger à ces articles du Courrier que Napoléon lisait d'un assez mauvais œil, qu'il reprochait même à son ministre de tolérer, et dans lesquels, suivant l'expression même de l'Empereur, la dynastie paraissait ne s'appuyer que sur un parti — c'était le parti révolutionnaire et libre penseur —⁶. D'autre part, le ministre continuait à pratiquer avec une persévérance imperturbable la politique de duplicité qui devait éloigner le faubourg Saint-Germain de l'Empereur et l'Empereur du faubourg, transmettant au souverain les plus petits actes hostiles,

¹ *Bulletins* des 28 septembre et 13 octobre 1807, F7, 3714.

² *Bulletins*, novembre-décembre 1807, F7, 3711 ; janvier 1808, F7, 3758 ; E. DAUDET, 191-289 et le récent volume de M. Lenôtre-Tournebut.

³ *Bulletin* du 3 juin 1817, AFIV, 1500.

⁴ *Bulletin* du 1er août 1807, AFIV, 1500.

⁵ *Fiévée à l'Empereur*, juillet 1817. II, 262.

⁶ *Napoléon à Fouché*, 4 avril 1807 (*Corresp.*, XV, 12285).

les moindres paroles blessantes de l'aristocratie¹, dénonçant les préfets qui, comme celui d'Indre-et-Loire, favorisaient les royalistes aux dépens des républicains² et se faisaient investir à plusieurs reprises par le maître exaspéré du droit de chasser en son nom ou de mettre en surveillance dans leurs terres les nobles malveillants³. Cette politique machiavélique pratiquée par le ministre avec un flegme de pince-sans-rire rejetait dans une opposition irritée, mais impuissante, contre le souverain, l'aristocratie mystifiée, mais ne nuisait en rien à la bienveillance stupéfiante dont le souple politicien jouissait dans les milieux les plus royalistes.

Cette popularité bizarre avait, nous l'avons vu, franchi le détroit, et, sur certains indices, on continuait dans les cercles royalistes de Londres à faire fond sur l'homme de Lyon ; l'Empereur fut sur ce point édifié, non moins que Fouché lui-même, à l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire pendant le printemps et l'été de 1807. Le préfet de police Dubois avait, à cette époque, engagé une obscure intrigue que Fouché sembla désireux d'interrompre par un coup d'éclat. En mars 1807, il fit arrêter un jeune homme venu de Londres à Paris et qui n'était autre que le neveu du fameux Fauche-Borel : ce malheureux, nommé Vuitel, avait été réellement attiré dans un guet-apens. Un agent secret du préfet de police, Perlet, était entré, avec une grande affectation de zèle royaliste, en relation avec Fauche-Borel. Flattant la manie de cet intrigant, il s'était fait passer, lui Perlet, pour l'agent d'un comité royal où maréchaux, sénateurs, anciens ministres seraient venus fraterniser⁴, dans le but de préparer par un coup d'État une restauration bourbonnienne ; Fouché, à l'entendre, désigné dans leur correspondance sous le nom de Maradan, était l'âme de ce fameux comité, ou se trouvait, dans tous les cas, fort disposé à entrer en négociations⁵. La nouvelle avait rencontré du crédit ; communiquée au cabinet britannique, elle avait été accueillie par lui avec faveur⁶. Perlet, instrument de Dubois, essayait-il de se rendre compte du degré de confiance que le ministre de la Police inspirait aux royalistes ? Comptait-il être payé de confidences compromettantes sur les intrigues peut-être plus réelles que les ennemis de Fouché lui attribuaient avec les ennemis de l'Empire ? Quoi qu'il en soit, il fut résolu que le jeune Vuitel, muni d'une lettre pour le ministre de la Police, partirait pour Paris. La lettre réclamait de Fouché, comme si la demande (levait nécessairement rencontrer bon accueil, deux passeports en blanc pour deux personnes que le cabinet anglais voulait adresser au ministre. Fouché n'attendit pas que la demande se produisît : il fit arrêter l'émissaire, peu désireux de laisser à Dubois le soin de l'interroger. Vuitel

¹ *Bulletins* de juillet-septembre 1807. AFIV 1500.

² Renseignements sur le département d'Indre-et-Loire. Note de décembre 1807, AFIV, 1501.

³ *Napoléon et Fouché*, 19 avril 1807 (*Corresp.*, XV, 1248).

⁴ Interrogatoire de Vuitel. *Bulletin de police* du 4 mars 1807, F7, 3712.

⁵ On trouve dans un lot de papiers de la police (dossier Dumouriez, F7, 648) une lettre datée du 21 novembre 1806 saisie par la police et adressée par un agent royaliste à un autre alors à Paris (Perlet sans doute), où il est dit : *Mais si dans cette affaire vous n'avez pas essentiellement M. Fouché, vous pourriez encore être déjoué, et ce serait un grand malheur. Il faut que ce magistrat, reconnu comme un des meilleurs administrateurs, facilite l'opération et trompe la surveillance de ceux établis par l'usurpateur pour l'observer lui-même, car on sait qu'il voudrait pouvoir et savoir comment le remplacer dans sa place. Les 500.000 livres et les fonds qu'une entreprise de ce genre nécessitera seront mis à sa disposition si on traite avec franchise et loyauté.*

⁶ FAUCHE-BOREL, III, 339.

avoua qu'il était au service de l'Angleterre, ajoutant qu'il était envoyé à Paris pour solliciter auprès du ministre l'autorisation pour la famille Fauche-Borel de résider à Neufchâtel, dont elle était originaire ; mais dans un second interrogatoire il avoua que sa mission avait pour but le rétablissement des Bourbons, raconta l'histoire du comité royal, confessa qu'il était porteur d'une lettre qu'il devait personnellement remettre au ministre de la Police : en foi de quoi il tira cette lettre d'une canne creuse qu'il portait. On y sollicitait du ministre des passeports, et on l'engageait à envoyer à Londres un émissaire¹. Fouché avec une grande apparence de dédain transmit un rapport sur tout cet incident à l'Empereur, traitant légèrement [certains plans de la famille Fauche](#) où on faisait jouer un rôle au ministre de la Police, ce qui, à son sens, frappait d'insanité, et Fauche-Borel, et ses projets².

Napoléon, déliant, ne prit pas les choses aussi légèrement : il donna l'ordre de fusiller le jeune homme, ce qui fut fait³ : puis, l'intrigue Perlet n'ayant pas été dévoilée à Londres, l'Empereur songea à attirer par le même moyen Fauche-Borel lui-même à Paris. Fouché s'opposa énergiquement à ce guet-apens, couvrant son refus d'y participer de considérations humanitaires⁴. Que se cachait-il sous cette humanité ? Crainte d'être à tort ou à raison compromis par l'agent royaliste ? désir de conserver à Londres près des princes un homme qui paraissait répugner si peu à l'employer au rétablissement du trône ? simple intention de faire échouer un projet qui venait de Dubois ? On peut tout supposer. De fait, Fauche-Borel, toujours leurré par Pellet, continuait à entretenir le misérable mouchard de son idée fixe de gagner Fouché. La correspondance se poursuivait durant l'été de 1807. Fauche écrivait que le [roy](#) avait grande confiance dans les [moyens](#) de Fouché, désirait son concours, mais entendait qu'on le sondât [sans s'exposer à faire une école avec lui](#)⁵. Dubois n'avait pu compromettre Fouché, le coup avait échoué, puisque le ministre, ayant pénétré l'intrigue, l'avait traitée de grossière mystification et s'en était dégagé, exila dénonçant. Dès lors, il sembla qu'on voulût du moins enlever à Fauche-Borel toutes ses illusions sur le concours du ministre. [Cet homme n'a rien à désirer](#), écrivait Perlet à Fauche⁶ ; [il est comblé d'honneurs et de biens, et il a une façon de penser qui rie peut aller avec nous](#). Perlet était l'agent direct de Napoléon : celui-ci, pris de peur, semblait maintenant vouloir préserver Fouché de toute tentation ou détruire chez les royalistes toute envie de l'employer. L'Empereur était donc édifié sur la popularité étrange dont jouissait son ministre à Londres : mais si Dubois et ses amis avaient compté sur cette intrigue pour faire tomber Fouché, ils se trompaient. De plus en plus, entre l'Empereur et son ministre, s'établissaient ces rapports étranges où la confiance jouait moins de rôle qu'une sorte de respect réciproque : et l'Empereur ne pouvait ressentir de ces incidents qu'un redoublement d'estime pour l'habileté d'un homme d'État qui, ancien jacobin, proconsul révolutionnaire et conventionnel régicide, avait su se faire considérer comme un agent acceptable de la cause royale. Et il était de fait que ce n'était pas là seulement l'idée d'un maniaque isolé : nous avons vu que d'Andigné, dès 1803, avait prôné l'alliance de Fouché, et ses coreligionnaires

¹ *Bulletin* du 4 mars 1807, F7, 3712, et FAUCHE-BOREL, III, 339. Le récit de Fauche-Borel est ici très exactement corroboré par les pièces de cette affaire.

² *Bulletin* du 4 mars 1807, F7, 3712.

³ *Napoléon à Fouché*, 2-4 mars 1807 (*Corresp.*, XIV, 12140).

⁴ FAUCHE-BOREL, III, 339.

⁵ *Fauche-Borel à Perlet*, 24 octobre 1807 ; *Bulletin* du 13 janvier 1808 ; F7, 3758.

⁶ FAUCHE-BOREL, IX, 13, 16.

politiques y croyaient, puisque Malouet, royaliste avéré et grand ami de Fouché, écrivant à de Gérando, en août 1808, taisait allusion aux rapports du ministre avec les amis des princes¹. Or, Napoléon, au dire de Gourgaud, faisait précisément ouvrir cette correspondance de Malouet, où on espérait trouver des révélations compromettantes pour son ami Fouché².

Si celui-ci était réellement en relation avec les royalistes, il ne s'en croyait que plus fort, car il parlait au maître sur un ton que personne ne se permettait autour de lui et sur un sujet particulièrement désagréable à l'Empereur. C'était toujours à propos de la paix. La guerre devenait terrible en Pologne : Eylau avait été une victoire disputée, contestée, chèrement achetée. Les craintes du ministre s'étaient alors toutes réveillées pour la solidité de l'Empire et la vie de l'Empereur ; les hypothèses menaçantes s'étaient représentées à son esprit³. La France d'ailleurs, murmurait ; Fouché savait par les rapports de ses agents, qu'à Bordeaux, à Marseille, à Lyon, les ennemis de l'Empire exploitaient ce mécontentement, ce malaise sourd⁴. Le ministre se faisait l'écho de ces plaintes, plaintes, arrachant à l'Empereur des cris d'impatience⁵. Mais il avait fait plus. Une députation du Sénat était venue à Berlin supplier l'Empereur de faire la paix : point de doute que si Fouché, sénateur, très écouté au Luxembourg, n'était pas l'instigateur même de la démarche, il l'avait approuvée ou, dans l'hypothèse la plus favorable, l'avait laissée se produire. C'était mettre l'Empereur dans l'embarras, faire de lui, Fouché, le champion de la paix, se tailler ainsi aux dépens du souverain, incorrigible guerrier, une facile popularité. L'Empereur vit clair dans cette manœuvre et se l'exagéra. Son exaspération fut telle que, s'il faut en croire Savary, on crut le ministre à terre. C'était se réjouir trop tôt. Fouché avait dans l'état-major des amis fidèles ; Murat et Lannes intervinrent près de l'Empereur, qui se calma⁶. Au surplus, Fouché, qui ne dut rien ignorer de de ces incidents, parut peu s'en soucier. Il payait d'audace, continuait à écrire à l'Empereur des lettres en faveur de la paix, parfois d'une témérité extrême. *Il est évident pour celui qui observe attentivement les nuances de l'opinion, y lisait-on notamment, que l'Empereur est plus ou moins béni de toutes les classes selon qu'on croit que son glaive est plus ou moins enfoncé dans le fourreau*⁷. Adressées à l'homme dont le fourreau resta toujours vide, ces paroles constituaient presque une insolence. L'entourage de l'Empereur, peu habitué à ces audaces, crut Fouché devenu fou ; on prédisait sa chute lorsque Napoléon, la paix conclue à Tilsit, s'achemina vers Paris⁸.

Il reparut à Saint-Cloud le 27 juillet. Mais il était de belle humeur, l'alliance russe portant à l'apogée son système. Fouché l'avait conseillée⁹. Certes, les rapports ne manquèrent pas sur les intrigues de Fouché. Mais, à tout prendre, pendant

¹ *Malouet à de Gérando*, 23 avril 1808. (*Mém. et Corr.* de Malouet, II, 535.)

² GOURGAUD, t. I. On sait que Mahmut était resté fort lié avec son ex-confrère Fouché et passait pour dépositaire de ses secrets.

³ L'Empereur n'ignorait rien de ces craintes et de ces hypothèses. *Napoléon à Fouché*, 29 avril 1801. *Lettres*, I, 93.

⁴ *Bulletin* des 27 juillet 1806 ; F7, 3710.

⁵ *Napoléon à Fouché*, 15 avril 1807. *Corr.*, XV, 12832.

⁶ SAVARY, II, 325 ; III, 67. BOURRIENNE, VII, 263.

⁷ Note au bulletin du 20-21 septembre 1807, AFIV, 1601.

⁸ A cette époque, l'Empereur met presque de l'affectation à parler des *traces hideuses des groupes de 1793*. *Napoléon à Fouché*, 20 juin 1807, XV, 12775.

⁹ Dans les bulletins de 1807, il se montre très favorable à l'alliance. AFIV, 1501.

ces dix mois d'absence, le ministre avait, d'autre part, bien mérité de l'Empire¹. La disgrâce eût été injuste : elle eût été plus impolitique encore, étant donné le crédit qu'avait conquis l'habile homme près de l'opinion publique. Après tout, le ministre avait étouffé dans l'œuf, paralysé deux soulèvements, en Bretagne et en Normandie. L'intrigue Perlet-Fauche-Borel l'avait plutôt fortifié, loin de le compromettre, dans l'esprit de l'Empereur, en lui donnant une nouvelle importance ! Le retour de juillet 1807 fut le seul qui ne fut pas marqué par une scène violente du maître au ministre². Fiévée, Dubois, Savary, Aime de Genlis en furent pour leurs rapports.

Le maintien de Fouché aux affaires parut même d'autant plus significatif qu'au lendemain du retour de l'Empereur un mouvement ministériel fort important se produisit : Talleyrand abandonnait les Relations extérieures, Berthier la Guerre, Champagny l'Intérieur pour remplacer Talleyrand. Cretet devenait ministre de l'Intérieur ; Clarke, ministre de la Guerre ; Portalis, mort, était remplacé aux Cultes par Bigot de Préameneu, tandis que Regnaud, Defermont et Lacuée de Cessac devenaient ministres d'État. Ce mouvement dans le haut personnel, complété par la nomination d'un ami de Cambacérès, Jaubert, à la direction de la Banque de France, et du général Hulin au gouvernement militaire de Paris, devait avoir une certaine influence sur la vie de Fouché ; il se trouvait que tous les personnages nouvellement promus et qui allaient entourer l'Empereur étaient ou devaient devenir les adversaires et parfois les ennemis résolus du ministre de la Police³. Mais, pour l'heure, ce mouvement, qui faisait de Fouché un des plus anciens ministres, le mettait fort en vue ; il devenait ainsi l'homme d'État prépondérant du conseil des ministres, puisque Talleyrand, Berthier et Portalis en avaient disparu.

Les huit mois qui suivirent ces événements, d'août 1807 à avril 1808, marquent réellement l'apogée sous l'Empire de la carrière ministérielle de Fouché, de sa faveur et de sa puissance.

Dans l'Ouest, la tranquillité semble assurée après tant d'efforts : Prigent est rembarqué, Lahaie Saint-Hilaire fusillé, d'Aché disparu, et cependant qu'il paralysait ainsi en France le mouvement royaliste, Fouché savait, par les derniers incidents, qu'à Londres certains royalistes le considéraient comme un allié possible, ce qui lui ouvrait sur l'avenir, en toute hypothèse, de riants aperçus. L'Empereur, comme vaincu par son audace autant que persuadé de sa capacité, montrait en lui une grande confiance. Au ministère de la Police, il agissait en maître de l'intérieur, venait de réduire la presse provinciale à ne plus livrer à ses lecteurs que des extraits du *Moniteur*, que lui-même inspirait⁴. La presse parisienne lui semblait soumise, depuis qu'il avait retiré à Fiévée le *Journal de l'Empire*. Celui-ci, désarmé ou découragé, cessa pendant six mois ses attaques contre le ministre près de l'Empereur : le parti de la réaction sembla abandonner l'espérance d'abattre ce personnage vraiment trop fort⁵.

¹ Napoléon lui-même l'avait reconnu dès février 1807. (*Napoléon à Fouché*, 21 février 1807. *Corr.*, XIV, 11848.) D'autre part, il s'était associé en mai 1807 à sa politique de résistance à la réaction. (*Napoléon à Fouché*, 20 mai 1807, XV, 12612.)

² SAVARY, III, 145-146.

³ Cf. plus bas, chapitres XVII-XX.

⁴ *Le ministre aux préfets*, 6 novembre 1807, F7, 8350.

⁵ L'Empereur, aux termes d'une de ses lettres, s'en rapportait entièrement à lui pour toutes les affaires intérieures. *Napoléon à Fouché*, 17 juillet 1806. *Corr.*, XV, 12927.

Ce n'est pas qu'il lui donnât des gages. Il continuait au contraire d'appliquer avec une certaine rigueur sa politique de défense de la Révolution, saisissant et livrant au pilon pendant l'hiver de 1807-1808 les ouvrages hostiles à un titre ou à un autre à la Révolution, à ses hommes, à ses institutions¹, reprenant véhémentement les fonctionnaires qui, comme M. de Carné, donnaient par leurs relations et leurs propos ombrage aux acquéreurs de biens nationaux et aux anciens prêtres mariés², et résistant avec une rare énergie à toute tentative d'envahissement clérical. A ce moment, son gros souci, au moins en apparence, semblait être d'empêcher les Jésuites de rentrer en France. C'étaient eux, assurait-on, qui se glissaient à Lyon sous le nom de *Pères de la Foi*, et leur influence renaissante inquiétait également le maître et, le ministre³. Celui-ci donnait carrière à sa vieille haine contre les Jésuites, faisant dissoudre dans l'Ain, en novembre, la congrégation renaissante⁴, la faisant expulser de Roanne et de toute la vallée du Rhône, malgré les vives protestations de son puissant protecteur, le cardinal Fesch, dès lors fort hostile au ministre⁵. On voit, durant les derniers mois de 1807, le ministre, que, le 19 octobre, l'Empereur a fait entrer dans le conseil des affaires ecclésiastiques⁶, adresser à son collègue Bigot, Bigot, au directeur des cultes Portalis des rapports extrêmement hostiles à ces *Jésuites déguisés*. La Compagnie essaya de conquérir l'ancien oratorien. Le Père Varin, directeur des *Pères de la Foi*, sollicita une audience : on avait, à cette époque, inspiré à l'Empereur un singulier projet. Toujours favorable aux fusions, suivant son expression, Napoléon ne pensait à rien moins qu'à agréger la Compagnie à l'Université et, ne pouvant détruire les Jésuites, à utiliser à son profit, à celui de l'enseignement et du pays leur activité et leur expérience. Le ministre, fort hostile précisément à ces fusions, se montrait très peu disposé à approuver une pareille pensée. L'entrevue entre le supérieur de ces *Jésuites déguisés* et l'ancien oratorien fut cependant courtoise, Fouché n'étant pas homme à rompre violemment. On chercha de part et d'autre à se jouer : mais le Père Varin n'avait pas quitté le ministère que Fouché adressait à l'Empereur une

¹ Le 8 février 1808, il devait faire arrêter un prêtre, l'abbé Proyard, auteur de *Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité du siècle*, ouvrage royaliste, 1808. AFIV, 1502. Mais il frappait ailleurs encore, atteignait le parti réacteur rallié non plus dans la personne de Fiévée, mais dans celle de Geoffroi, ce qui lui valait de la part de l'Empereur une sévère admonestation. *Napoléon à Fouché*, 17 juin 1808. *Corr.*, XVII, 14069.

² *Bulletin* de septembre 1807, AFIV, 1501. Le 7 juillet 1807, il avait encore transmis complaisamment à l'Empereur des lettres où les aristocrates étaient représentés comme des intrigants hostiles au régime et les *patriotes exagérés* comme ayant repris leurs anciens états et ne paraissant plus s'occuper de leurs *chimères politiques*. *Bulletin* du 7 juillet 1807, F7, 3713. Il se plaisait à associer l'Empereur à ses rancunes, et, constatant, le 22 janvier 1808, le deuil qu'affichait le faubourg à chaque 21 janvier, il ajoutait : *Il en est de même pour le jour anniversaire de la mort du duc d'Enghien*. *Bulletin* du 22 janvier 1808, AFIV, 1502.

³ *Napoléon à Fouché*, 7 novembre, 17 décembre 1807 (*Corr.*, XVI, 13335, et *Lettres*, I, 129). En ce qui concerne le clergé séculier, son attitude continue à être très rigide, témoin la circulaire aux préfets et commissaires généraux pour les prier d'empêcher la célébration des fêtes non concordataires, prétention que l'évêque de la Rochelle trouve avec raison *très extraordinaire*. (*Bulletin* du 18 juillet 1807, F7, 3713.) Ce qui provoque une nouvelle circulaire cette fois aux évêques pour les rappeler au respect du Concordat (19 octobre 1807). F7, 3713.

⁴ *Bulletin* du 21 janvier 1819, F7, 3758.

⁵ *Bulletin* du 29 juin, du 22 septembre 1808, F7, 3716, 3717.

⁶ NAPOLÉON, Ordre du 19 octobre 1807. *Corr.*, XVI, 13272.

lettre où il le sollicitait de ne pas introduire l'ennemi dans la place¹. Le Père Varin continuant à organiser maisons et collèges, Fouché devait l'année suivante, le 8 novembre 1808, se décider à le faire purement et simplement arrêter et expulser².

Le ministre ne s'en tenait pas là. A côté de la vieille antipathie de l'ex-oratorien, il y avait la moins ancienne sévérité de l'ex-conventionnel, et les actes d'intolérance du clergé furent, pendant l'hiver de 1807-1808, particulièrement signalés par la police aux cultes³. Les évêques furent tancés, les prêtres enlevés à leurs cures, un vicaire qui avait prêché dans un sens hostile au Concordat, arrêté par ordre de Fouché : à cette occasion il chargeait les préfets de faire connaître à tous que le gouvernement protégeait de toute son autorité les prêtres qui professaient la morale de l'Évangile, mais qu'il poursuivait avec sévérité ceux qui abusaient de leur ministère pour inspirer des sentiments de haine et de vengeance, et se faisaient hommes de parti au moment où lui, ministre de la Police, s'efforçait d'effacer jusqu'aux moindres traces des anciennes divisions⁴. Fouché continuait à témoigner au clergé, individuellement parlant, une habile déférence, d'autant plus désireux de se le gagner qu'il voyait le maître s'en faire tous les jours un ennemi plus irréconciliable⁵. L'occupation de Rome (2 avril 1808) allait être le signal de la rupture et de cette politique de persécution, de vexation et de violence dont Fouché s'efforça, dès lors, de modérer plus que de surexciter l'esprit⁶.

Dans l'Ouest, l'affaire d'Aché-Le-Chevalier prenait fin. Le Chevalier avait été exécuté le 9 janvier 1808 : la noblesse normande était dans la terreur. Mais la Bretagne attirait de nouveau l'attention de l'infatigable ministre. On n'avait pas désespéré d'y saisir Puisaye ou tout au moins Prigent s'il y reparaisait. Or, grâce à une suite d'habiles observations, d'ingénieux rapprochements et de surveillances actives, un modèle de campagne policière, la police avait acquis la preuve que l'audacieux agent royaliste était de nouveau en Bretagne : les révélations du marquis de Puisaye des Joncherets, le frère du grand agitateur royaliste, dont Fouché s'était assuré, permettaient de croire que Prigent ne venait dans l'Ouest qu'avec tout un plan d'insurrection combiné en vue de complications extérieures déjà prévues à Londres⁷. Il était vrai que l'agent de Puisaye avait débarqué, le 20 janvier, venant de Jersey, et tenait la lande avec Bouchard, son second. La police se jeta avec une singulière ardeur à leur poursuite. Fouché sembla vouloir y mettre toute son habileté : l'Empereur lui-même, fort alléché par les révélations curieuses que le ministre lui faisait attendre si l'on capturait l'agent des princes, s'intéressa passionnément de cette poursuite. Il avait grand intérêt à ce qu'on empêchât tout soulèvement, car il

¹ FLOURENS, *Napoléon et les Jésuites*.

² *Bulletin* du 9 novembre 1808. AFIV, 1504.

³ Le 22 juin 1807, il signalait notamment l'abbé Frayssinous comme ayant flétri en chaire, à Saint-Sulpice, la Révolution. A FIV, 1500, et aussi la note au bulletin du 24 février 1803. A FIV, 1502.

⁴ *Bulletin* du 11 mai 1808, F7, 3715.

⁵ Dès septembre 1807, on voit Fouché parler avec une extrême modération à l'Empereur l'Empereur de ce clergé de France qui est dévoué et a de bonnes mœurs, mais qui manque de discernement et de lumières... Il a besoin, ajoutait-il, d'être détaché de la spiritualité pour s'attacher davantage à la pratique des vertus utiles à la marche du gouvernement. A FIV, 1501.

⁶ *Bulletin* du 5 mars 1808. A FIV, 1502.

⁷ Dossier Prigent, F7, 6480.

allait quitter Paris pour Bayonne, où l'appelait le règlement des affaires d'Espagne.

Pendant que Napoléon s'établissait pour six mois dans les Pyrénées, le ministre s'acharnait à la poursuite en y employant toutes les forces de son esprit et de sa police, signalant les caches, dirigeant réellement, du quai Voltaire, préfets, commissaires, évêques, gendarmes, douaniers et soldats, traquant de son cabinet les misérables qu'il prenait dans une souricière, car la côte scrupuleusement surveillée ne se prêtait plus à un embarquement. Sans gîtes, sans ressources, les deux brigands succombèrent. Le 5 juin, Houchard vint se livrer à la gendarmerie de Dinan, auquel il offrit misérablement de livrer son compagnon en train de dormir ; celui-ci fut, en effet, saisi après une courte et violente résistance. Fouché triomphant se fit amener, pieds et poings liés, à Paris l'agent de Puisaye, dont il espérait tirer sur le parti royaliste des renseignements intéressants et précieux¹.

Cette prise était fort importante : ce dangereux Prigent devait réellement être le dernier type de l'audacieux brigand ; son arrestation et son exécution allaient avoir dans l'Ouest un salutaire retentissement, et ses révélations sur l'agence de Jersey permettre au ministre de désorganiser à tout jamais l'entreprise anglo-royaliste. L'événement tant désiré depuis dix-huit mois par l'Empereur et Fouché semblait clore l'ère du royalisme actif et couronner la politique suivie depuis quatre ans par l'impitoyable adversaire de la contre-révolution.

¹ Dossier Prigent, F7, 6480. *Bulletins de police*, 8, 15, puis 1808, F7, 3715. — E. DAUDET, *la Police et les Chouans, l'Agence de Jersey*, 289, 329. — DE CONTADES, *Émigrés et Chouans*.

CHAPITRE XVII

LES PREMIÈRES INTRIGUES

Un grand complot républicain. — Le préfet de police Dubois. — L'affaire Malet. Le général Malet : ses complices. Le Sénat compromis. — Fouché lui-même est impliqué dans l'affaire. — Dubois ordonne les arrestations. Stupéfaction du ministre de la Police. Il cherche à s'emparer de l'affaire pour l'étouffer. Dubois, inquiet et irrité, dénonce tout à l'Empereur et réclame la convocation de la haute Cour. — Sentiments de Napoléon vis-à-vis de ce complot. Fouché s'acharne à le réduire à rien. Il y a eu conspiration ; le coin-plot Serval'. L'attitude de Fouché alarme l'Empereur. Le ministre persiste dans son attitude dédaigneuse. Il prend vivement la défense du Sénat et accable le préfet de police de ses sarcasmes. Il fait rédiger par Desmarest un contre-rapport. Colère de l'Empereur. Fouché fait faire une contre-enquête qui aboutit à la confusion de Dubois. Napoléon exaspéré. Cambacérés calme l'Empereur. Conséquences assez graves de cette affaire pour Fouché. Elle achève de le brouiller avec le préfet de police et porte une première atteinte à la confiance de Napoléon ; mais elle rapproche Fouché des partis de gauche et du Sénat. — Pourquoi Napoléon garde Fouché. — La campagne de Fouché pour le divorce. Ses mobiles. Démarche audacieuse près de l'Impératrice : refus de Joséphine. Fouché compromis entreprend et poursuit pendant un an une campagne contre l'Impératrice. Attitude fautive de l'Empereur. — La prise de Pigent : il livre les secrets de l'organisation royaliste. Fouché en profite pour entreprendre de la frapper au cœur. Il se saisit de l'agent Guyon-Vaucouleur et guette Armand de Chateaubriand. — Curieuse tentative d'un agent de Fouché à Londres : Fouché s'assure de la bienveillance de Louis XVIII et du cabinet anglais, mais reste couvert du côté de l'Empereur. Tous les partis antidynastiques comptent sur lui. — Dernière tentative du chouannisme : Armand de Chateaubriand débarque en Bretagne, et Henry Larivière tente de réveiller à Paris le zèle royaliste ; échec de cette double tentative. — Cet échec sauve Fouché d'une disgrâce. Nouvelles intrigues du ministre. — Souci que lui cause la campagne de l'Empereur en Espagne. — Son alliance avec Talleyrand. Fouché et Talleyrand : leur rapprochement ouvert. Émoi du monde politique. Inquiétude de l'Empereur. Il revient précipitamment à Paris. Scène terrible à Talleyrand. Campagne contre Fouché. — Il se défend énergiquement. — La guerre d'Autriche le sauve. Relations cordiales avec Metternich et le monde diplomatique. Ces relations font à Fouché une réputation européenne.

La capture de l'agent royaliste Prisent sauva sans doute Fouché d'une disgrâce. Elle le fit valoir près de l'Empereur au moment où il en avait besoin : une sottise venait en effet de le compromettre, à tort ou à raison, aux yeux du maître, exploitée avec ardeur par tous les ennemis du ministre. C'était l'affaire Malet.

Au moment où la conspiration royaliste de l'Ouest allait être percée à jour pour la plus grande gloire de Fouché, le ministre fut, un beau jour, le 17 juin 1808, fort surpris d'apprendre que son subordonné, le préfet de police Dubois, jaloux de ses lauriers, venait, en grand mystère et avec des cris d'effroi, de découvrir un immense complot républicain dans lequel se trouvaient compromis d'anciens conventionnels, des généraux, des sénateurs, de hauts fonctionnaires ; sans en rien dire au ministre, ce magistrat avait fait arrêter les principaux conspirateurs, réservant pour un peu plus tard, sans doute, l'exécution des hauts instigateurs, parmi lesquels il n'était pas loin de faire à son ministre lui-même l'honneur de le ranger.

Ce Dubois était un sot et, dans sa situation, un sot dangereux. D'une vanité démesurée et servie par une intelligence fort médiocre, cet ancien procureur au Parlement avait dû à l'active protection de Fouché et de Réal d'être mis à la tête de la magistrature fondée par l'arrêté du 17 ventôse an VIII. Sa reconnaissance s'était alors exaltée en termes où la platitude dépassait toute limite. *Sans vous, avait-il écrit à ses protecteurs, sans vous, mes amis, je serais un homme nul et oublié ; je vous dois à tous les deux la considération et l'estime dont je jouis*¹. C'était se juger peu, mais c'était se juger bien. De fait, il n'avait dû cette nomination qu'à sa médiocrité, Fouché ayant craint qu'un préfet de police de grande valeur ne devint un dangereux concurrent. Il avait, du reste, restreint ses fonctions et, n'ayant pu lui retirer en droit certaines attributions politiques, n'avait cessé de le maintenir d'une main ferme dans l'administration *des filles, des voleurs et des réverbères*². Dubois s'y était à peu près résigné sous le Consulat : l'interrègne de deux ans qui s'était produit au quai Voltaire avait eu, entre autres inconvénients, celui de rendre le préfet fort indépendant et de griser le sot et médiocre Dubois de cette indépendance. Du reste, pas plus que Réal, il n'avait rien découvert ni rien empêché, étonnant tout le monde par sa vanité sans motifs : car cette oisive grandeur l'avait haussé de cent coudées clans sa propre estime, sinon dans celle des autres. C'est dire qu'il avait vu d'assez mauvais œil le rétablissement du ministère de la Police et la rentrée au quai Voltaire de son ancien protecteur. Dubois était un de ces inférieurs auxquels pèse la reconnaissance : cette noble disposition se compliqua vite de vanité blessée. Fouché, effrayé de l'importance qu'avait prise le préfet, à qui par surcroît l'Empereur avait confié une de ses polices personnelles, amusé et agacé tout à la fois de la mégalomanie de son ancienne *créature*, s'efforçait sans éclat, avec un tranquille dédain, de rabaisser son orgueil exalté, tantôt par de sèches observations, tantôt par de cinglantes plaisanteries. L'entourage du ministre n'était pas tendre, du reste, pour le pauvre homme : Réal le détestait, ayant autant pie Fouché fait l'expérience de sa maladroite ingratitude et de sa notoire incapacité. Au quai Voltaire, dans les bureaux et dans les salons, on traitait volontiers le préfet comme un personnage grotesque et encombrant : les hauts employés descendaient même volontiers à des mystifications plaisantes dont

¹ *Dubois à Réal et à Fouché*, 18 floréal an X. A. N., collection d'autographes, n° 301.

² MUSNIER-DESCLOZEUX, I, 219-227.

l'infortuné préfet était la victime peu résignée¹. Il était né chez lui, de toutes ces circonstances, une haine féroce et exaspérée contre le ministre et ses agents. Le parti réacteur n'avait donc pas eu de peine à se faire un instrument de ce fonctionnaire ulcéré, qui, du reste, pour faire pièce à son ministre, était devenu soudain très hostile à la Révolution. De fait ; Dubois pouvait être dangereux, car, par la position où l'Empereur le maintenait malgré son incapacité et uniquement pour faire pièce à Fouché, il était l'homme le mieux placé pour prendre le ministre de la Police en flagrant délit de trahison ou d'intrigue. Du reste, policier défiant et soupçonneux, le préfet voyait partout complots et dangers. Il faisait un rêve, celui de découvrir à lui tout seul une grande conspiration : les contemporains disaient en riant qu'il la demandait chaque matin à Dieu dans sa prière². Pendant qu'il y rêvait, la préfecture de police mal surveillée, et qui, du reste, suivait l'exemple d'un chef d'une probité fort douteuse, devenait une caverne de voleurs, et Paris un coupe-gorge³. Fouché s'en plaignait à l'Empereur, qui, à plusieurs reprises, fit à ce sujet au préfet d'assez vertes observations⁴. Dubois exaspéré protesta avec des larmes dans la voix qu'il était fort capable, se défendant contre des *calomnies*, ajoutant que *jamais la capitale n'avait joui d'autant d'ordre, de tranquillité et de sûreté* ; il en donnait pour preuves qu'il n'avait sur la conscience pour les quatre premiers mois de 1807 que cinq assassinats et huit cent cinquante-neuf vols⁵. Pour prouver son activité, il envoyait à Fouché rapports sur rapports qui faisaient sourire le ministre ; dans l'un d'eux, par exemple, on voyait le préfet s'attendrir sur les plaintes de marchandes de la halle, *habituées dès l'enfance à prendre du café au lait*, devant le renchérissement des denrées coloniales⁶. Mais ses rapports étaient surtout fort hostiles aux *anarchistes, jacobins, exaltés, exagérés, terroristes*, épithètes sous lesquelles cet ancien magistrat de la Terreur désignait les républicains qui n'avaient pu obtenir ou voulu accepter la servitude dorée⁷. S'il retrouvait un peu de son indignation de 1789 contre les suppôts de l'ancien régime, il la réservait précisément aux salons qu'il savait fréquentés par son ministre, comme celui de Mme de Vaudémont ; enfin il montrait une grande défiance contre les sénateurs qu'il connaissait comme les meilleurs amis de Fouché⁸. Celui-ci, du reste, par qui qui passaient ces rapports, les bannissait généralement des bulletins de la police générale, ainsi que nombre de dénonciations et révélations ridicules venues de la préfecture de police, où des gens qui étaient à Londres, au su du ministre, se trouvaient conspirer en personne à Paris, et où des morts avérés ressuscitaient pour donner de l'inquiétude à Dubois. Nul n'était plus aisément victime des mystificateurs, escrocs et maîtres chanteurs qui, sachant la grande envie qu'avait M. le préfet de réprimer une conspiration, lui en apportaient d'effrayantes. Fouché, en ce cas, arrêtait d'un mot mordant le zèle de son

¹ MUSNIER-DESCLOZEUX, I, 219-229.

² MUSNIER-DESCLOZEUX, I, 219.

³ FAURIEL, 225. — *Mém. de Fouché*. — MOLÉ, *Mém.* — PASQUIER, etc. Sauf la duchesse d'Abrantès, amie personnelle du préfet de police, les contemporains sont unanimes sur la sottise, l'improbité et l'incapacité de ce malheureux. Lorsque Pasquier fut, en 1810, nommé préfet de police, on disait qu'il allait avoir à nettoyer les écuries d'Augias.

⁴ *Napoléon à Fouché*, 1er mai 1807. *Corr.*, XV, 12499.

⁵ *Dubois à Napoléon, Dubois à Fouché*, 15 mai 1807. A. N., AFIV, 1500.

⁶ *Rapport du préfet de police. Bulletin* du 2 juin 1808. F7, 3715.

⁷ *Rapports de la préfecture. Passim*, F7, 3832-3833.

⁸ *Rapports de la préfecture*, F7, 3832-3833.

subordonné ou calmait ses transes d'une phrase dédaigneuse¹. Récemment, en novembre 1807, Dubois avait ainsi mis la main sur un grand complot anarchiste dont une effroyable machine infernale, découverte en un grenier, paraissait une preuve convaincante : il avait alors fait arrêter sept coupables. Examen fait, la machine, fort inoffensive, était destinée à effrayer des voleurs, et les sept coupables, pris, du reste, au hasard parmi d'anciens jacobins, moins bien lotis que Dubois, avaient été remis en liberté par ordre de Fouché².

Ç'avait été un gros crève-cœur pour le préfet que cette fausse conspiration ; il espérait bien prendre sa revanche. Il faisait surveiller ces idéologues du Sénat, que Napoléon n'aimait pas et que Dubois était d'autant plus disposé à honnir, car il était fort plat devant le souverain. Il les avait jadis dénoncés comme amis de Moreau et instigateurs de l'agitation de 1804, puis les disait liés d'une façon scandaleuse avec La Fayette et Carnot³ ; s'il avait été sincère, il eût peut-être avoué que ce qu'il leur reprochait surtout, c'étaient leurs amicales relations avec leur collègue, le sénateur Fouché. Or, un beau matin, Dubois eut connaissance d'une grande conspiration, qui non seulement réalisait son rêve de policier, mais compromettait, semblait-il, ses ennemis les anarchistes, les sénateurs opposants et peut-être Fouché lui-même. Cette conspiration, qui, du reste, n'était point entièrement forgée, hâtons-nous de le dire, était le premier complot du général Malet⁴.

Ce Malet, républicain ardent, sincère, audacieux jusqu'à la folie, n'était cependant pas l'insensé qu'on croit communément.

C'était un homme. Sa haine du despotisme était immense, elle parut déplacée quand tant de gens illustres, nés pour une autre tâche, encensaient le maître et la tyrannie. Le tort du malheureux Malet fut de croire que, seule, la terreur d'un homme retenait tout ce monde sous le joug doré. Sa dernière parole, qui suffirait à le rendre illustre, exprima sa grande pensée : *Avez-vous des complices ?* lui demandait le président du conseil de guerre qui l'allait condamner à mort, en 1812, après sa seconde tentative pour renverser l'Empereur. — *La France entière et vous, monsieur le président, le premier, si j'avais réussi !* Il fallait avant tout renverser Bonaparte ; l'adhésion de tous viendrait ensuite. Mais il répugnait sans doute à l'assassinat : son rêve était, comme celui de Fauche-Borel à Londres, de grouper les mécontents, non pour rétablir les Bourbons, comme le voulait l'agent royaliste, mais pour restaurer la République. Il y avait des mécontents au Sénat, dans l'armée, dans les hautes administrations et jusque dans les ministères ; les concours lui paraissaient certains le jour où on aurait agi il savait que ces gens à broderies seraient là pour recevoir la révolution commencée de ses mains et la

¹ GAILLARD, *Papiers inédits*. — Note de Fouché au bulletin du 3 fructidor an XIII, réfutant seulement une assertion de Dubois. A. N., F7, 3708.

² *Bulletins de police*, 6, 9 novembre 1897. A. N., F7, 3714.

³ *Rapports de la préfecture*, ans XII et XIII, F7, 3832-3843.

⁴ Sur cette première affaire Malet, cf. MUSNIER-DESCLOZEUX, I, 219-227 (très important comme écho de Réal). DESMAREST (chef de la sûreté), *Témoignages* (nouv. éd., p. 242). LAFON, *Malet*. LEMAIRE, *Malet*. LIÉBAUD, *Quelques mots sur deux ex-ministres*. LA FAYETTE, *Mém.*, V, 298. *Mém. de Fouché*. COMTE DE CORNET, *Souvenirs*, 19. D'A. MALET. DURUY, *Malet*. P. GROUSSET, *la Conspiration du général Malet*. E. DANIEL, *Hist. des deux conspirations du général Malet. Corr. de Napoléon*, t. XVII. *Lettres publiées par Lecestre*, I, 200-219. *Bulletins de police*, juin, juillet, F7, 3715, et AFIV, 1503. Dossiers Malet, F7, 6499-6501. Nous ne renvoyons pas toujours à ces sources au cours de ce chapitre. Les détails sans références y sont empruntés.

consommer pour en profiter, ou du moins il le croyait, et parmi ceux-là il rangeait Fouché, tout comme le faisait Fauche-I3orel à Londres.

Menacé de disgrâce dès 1804, à la suite de ses manifestations indignées contre l'établissement de l'Empire, et destitué en 1807, le général avait quitté sa division d'Angoulême pour venir à Paris, où il fréquentait une mauvaise société, les [anarchistes](#), comme disait Dubois il se mit bientôt à conspirer réellement. Dès 1807, il avait eu l'idée de profiter d'un Te Deum à Notre-Dame pour se présenter aux autorités réunies, annoncer la mort de l'Empereur, renverser le système aux cris de : [Vive la liberté ! A bas le Corse !](#) et, profitant de la crédulité de ses auditeurs, établir un gouvernement républicain devant lequel l'Empereur se serait trouvé à son retour. L'idée n'avait pu s'exécuter, mais elle continuait à faire son chemin dans l'imagination en ébullition de l'officier révolutionnaire.

Il se trouva réellement, en 1808, en relation avec les derniers débris du parti jacobin intransigeant. Le chef était un ancien agent de Robespierre, Ève Demaillot, qui, dans le but d'un changement de gouvernement, avait formé de son côté un comité auquel d'anciens membres de la Convention comme Ricord et Florent Guyot, l'ex-tribun Jacquemont, chef de bureau au ministère de l'Intérieur, donnaient un caractère assez sérieux. Demaillot rêvait cependant de leur adjoindre des généraux et des sénateurs. Crut-il trouver dans quelques paroles imprudentes du sénateur Garat un encouragement donné au nom des anciens conventionnels du Sénat, ou inventa-t-il ces propos pour exalter ses amis et enrôler les généraux ? Il est encore à l'heure présente assez difficile de savoir sur ce point la vérité, beaucoup de pièces ayant été enlevées du dossier, en 1815, par le duc d'Otrante lui-même¹. En fait, De-maillot, affectant d'être sûr de Garat, Sieyès, Lanjuinais et autres au Sénat, trouva ses généraux ; Malet lui en procura deux, vieux soldats de la Révolution disgraciés et mécontents, les généraux Guillet et Guillaume. Le plan fut celui-ci : l'Empereur parti pour Bayonne, les armées dispersées partout, Jacquemont devait s'assurer définitivement le concours des sénateurs, notamment de Garat, de Destutt de Tracy, de Lanjuinais et du général Collaud ; Demaillot et ses amis comptaient fabriquer un sénatus-consulte abolissant l'Empire et convoquant les citoyens à élire une Assemblée nationale. En attendant, un gouvernement provisoire devait être installé ; on y verrait La Fayette, Malet, l'amiral Truguet, Moreau, les sénateurs Lambrecht et Lanjuinais. D'aucuns prétendaient que Fouché devait avoir sa place dans ce gouvernement². Le commandement de l'armée de Paris serait confié à Masséna, celui de la garde nationale à La Fayette, naturellement ! Cambacérès, chef officiel du gouvernement en l'absence de l'Empereur, serait arrêté le premier dans son hôtel. Quant au chef réel de ce gouvernement, le ministre de la Police, dont cependant l'activité et l'énergie étaient plus à redouter que l'apathique et nominale omnipotence, de l'archichancelier, on semblait, chose curieuse, ne pas s'en préoccuper. Ce silence était compromettant, semblant impliquer une confiance, justifiée ou non, sinon dans sa complicité, du moins, comme en Brumaire, dans son indulgente neutralité³.

Aussi bien, ce beau plan, fruit d'une imagination surchauffée, se heurtant à certaines difficultés, on en ajourna l'exécution. Il était dès lors assez difficile que

¹ Une lettre du fils du général insérée aux dossiers existants en fait foi. F7, 6499.

² Il était en assez bons termes avec certains des amis de Demaillot, avait proposé, en 1806, Florent Guyot pour le poste de commissaire général de police. AFIV, 1245.

³ LEMARRE, p. 17.

rien n'en transpirât, surtout si, comme le prétendait un des complices, Lemaire, le projet avait été réellement communiqué à plus de mille personnes.

Le 9 juin, le général Lemoine, sollicité de prêter son concours à la conspiration et initié à ces projets, les dénonça au préfet de police.

Dubois dut en frémir de joie et d'effroi. Quelle conspiration ! Des généraux républicains, d'anciens membres de la Convention, La Fayette, Moreau, des sénateurs amis du ministre de la Police, et, qui sait ? peut-être, en allant au fond des choses, le ministre lui-même ! C'était cette idée de complicité possible du ministre qui inspira à Dubois le désir de frapper avant d'avertir Fouché. Il ne fallait pas recommencer l'aventure Fauche-Borel ; on devait empêcher le ministre de faire taire les prévenus et de saisir les papiers. Très secrètement, le 16 juin, le préfet de police fit arrêter Demaillot, Florent Guyot, Ricord, les généraux Guillaume, Guillet et Malet, Corneille et Jacquemont, et, après des interrogatoires rapides, sommaires et désordonnés, les fit écrouer à la Force¹.

Fouché, averti la nuit suivante, faillit tomber de son haut ou du moins affecta une surprise extrême. Ignorait-il la conspiration ? Cela est probable, quoique dès le 10 un des complices eût déclaré à Dubois que [le ministre de la Police avait bien voulu entrer dans le complot](#)² ; Fouché, bien vu de l'Empereur, très solide dans son ministère et très puissant, n'était pas homme à compromettre inutilement une pareille situation dans une aventure aussi mal conduite et dont l'issue, J même heureuse, était incertaine. Mais en entendant Dubois, fort surexcité par sa découverte, en parler avec une inconcevable jactance et surtout dénoncer de prime abord la complicité des sénateurs, il lui parut qu'il y avait là, pour ses amis, î pour l'équilibre politique qu'il défendait, un danger réel ; il savait l'Empereur défiante, prêt à s'emporter, surtout contre des hommes qu'il n'aimait pas, vieux révolutionnaires et vieux libéraux. Il pensa pouvoir tout étouffer, au cas où il y aurait réellement quelque chose. En conséquence, il s'empressa de faire dire à Dubois de tout arrêter et d'ajourner toute décision³. Dubois prit peur ; on allait lui voler sa conspiration, peut-être l'étouffer⁴. Il n'avait pas plus tôt reçu l'ordre du ministre, que, sans s'en soucier, il prit sa plus belle plume, écrivit fi l'Empereur, sur des interrogatoires fort sommaires, un rapport long et romanesque, lui transmettant, sans passer par Fouché, trente et une pièces justificatives, interrogatoires et lettres⁵. Ce rapport affirmait l'existence d'un vaste complot : on devait rétablir la Constitution de l'an VIII, la République ; douze sénateurs étaient complices, dont le sénateur Carat, plus spécialement, qui avait rédigé des proclamations ; La Fayette était de la bande, etc. Il n'hésitait même pas à se faire l'écho de l'accusation grave du général Guillet contre le ministre de la Police. Dès lors, revêtu de l'autorité de ce nom redouté, le rêve d'un audacieux devenait le plan d'une sérieuse conspiration, les réunions de quelques mécontents de dangereux conciliabules, les bavardages imprudents

¹ Sources citées plus haut.

² Contre-rapport, F7, 6499.

³ On sent déjà un grand désir de réduire à rien cette affaire dans le bulletin du 10, où l'on trouve noyée dans un flot de notes sur Puisaye, Prigent et les agents royalistes cette courte mention : [Le général Malet, prévenu de manœuvres et d'intrigues contre l'État, et qui s'était soustrait, a été arrêté ce matin, ainsi que son épouse.](#) *Bulletin* du 10 juin, F7, 3715.

⁴ FOUCHÉ (*Mém.*, I, 327) dit que Dubois l'accusa d'avoir averti Masséna de certaines charges qui pesaient contre lui.

⁵ Note ministérielle. *Bulletin* du 24 juin 1808, AFIV, 1503.

d'un sénateur l'indice certain de la participation du Sénat aux projets des républicains. Et, au comble de l'exaltation, le préfet de police ne demandait rien moins que la comparution éclatante et rapide des coupables devant la Haute Cour, et l'ouverture d'un grand débat, au cours duquel Dubois espérait sans doute voir les accusés renouveler leurs révélations foudroyantes pour le parti sénatorial, le général La Fayette et peut-être le ministre Fouché¹.

Comment Napoléon put-il attacher à toute cette aventure une pareille importance ? Il avait, nous l'avons dit, le soupçon facile. Il trouvait aussi dans l'affaire des noms qui lui étaient odieux, La Fayette, Lanjuinais, les sénateurs libéraux², sans parler de Malet ; peut-être Fouché et Talleyrand étaient-ils de cette affaire. Et puis il prenait Fouché en flagrant délit de négligence, sinon de complicité, en étant enchanté, estimant que le ministre jouait trop à l'homme infallible. Il affecta donc, peut-être plus qu'il ne l'éprouva, un violent mécontentement de l'imprévoyance de son ministre et surtout de la légèreté avec laquelle celui-ci affectait de prendre ce grand complot. Il est certain que Fouché ne fut pas habile en cette circonstance. Il était fort irrité contre Dubois, voulait le mortifier en tournant l'affaire en ridicule ; en cherchant à plaisanter sur cette aventure, à la rapetisser, à l'étouffer, il sembla accréditer le bruit qu'il y était réellement compromis. Or, il avait tort de nier le complot, ce complot existait ; Dubois n'avait fait que l'exagérer démesurément ; il y avait une conspiration, et, d'après l'examen des dossiers, on voit qu'il en avait même existé plusieurs. Au moment même où Malet cherchait des complices, un autre général, un instant célèbre, Servan, le ministre de la Guerre girondin de 1792, complotait également la restauration de la République ; plusieurs des amis de Demaillot avaient même alors lié partie avec lui, et lui aussi avait compté sur le Sénat³ ; il pensait constituer avec Talleyrand et Fouché un triumvirat républicain⁴. Mais Servan était mort en mars 1808, sans que ses projets eussent été dévoilés à Fouché... ou par Fouché. Quant à Malet, c'était évidemment tin homme dangereux, puisque, entreprise en 1812, dans des conditions bien autrement difficiles, la singulière tentative à laquelle il rêvait en 1808, faillit se réaliser. Il était également remarquable que des généraux, d'anciens membres de la Convention avaient comploté la chute de l'Empereur, et la confiance qu'ils mettaient, peut-être sur un faux bruit, dans le peu de loyalisme de certains sénateurs n'était peut-être pas si mal placée, on devait le voir en avril 1814.

Fouché avait donc tort, comme chef de la Police, de prendre vis-à-vis de cette conspiration une attitude narquoise et indifférente. On avait, dès lors, le droit de se demander s'il n'y avait là qu'un effet de son dépit et de son mépris contre

¹ Nous ne possédons pas ce rapport, mais il fut renvoyé à Fouché, qui en fit faire la réfutation en même temps que l'examen, paragraphe par paragraphe, par Desmarest, ce qui nous a permis d'en connaître les allégations. Cette réfutation se trouve au dossier Malet, F7, 6501, et au *Bulletin* du 24 juin, sous forme d'[observations ministérielles](#). AFIV, 1503.

² LA FAYETTE, V, 298, écrit : [C'est à cette occasion que Bonaparte crut pouvoir m'envelopper avec quelques amis dans une accusation capitale](#), et l'ex-sénateur comte DE CORNET (p. 19) dit que Napoléon vit un instant dans l'affaire Malet une occasion de frapper le groupe libéral, dont il faisait partie. C'est, ajoute-t-il, Fouché qui détourna le coup de leurs têtes.

³ Tout cela ressort d'un document fort intéressant contenu au dossier Malet, F7, 6501. Florent Guyot révéla ce complot au moment où il fut arrêté pour avoir pris part à la conspiration de Malet.

⁴ Duchesse D'ABRANTÈS, IX, ch. III.

Dubois, et si, réellement, le ministre, ayant trempé peu ou prou dans le coin-plot, ne cherchait pas à l'étouffer sous le ridicule et le dédain.

L'impression que l'Empereur reçut, en lisant les lettres de Fouché, fut extrêmement défavorable au ministre¹. Il affecta de faire chaudement féliciter Dubois par Cambacérès sur son activité et sa sagacité, l'engagea à lui rendre compte directement de ce qu'il découvrirait, et lui permit de s'affranchir ainsi de l'intermédiaire et du contrôle régulier du ministre de la Police, son supérieur hiérarchique². Napoléon, qui semblait, par cette mesure, afficher vis-à-vis de Fouché une défiance offensante, chargeait en outre Cambacérès, alors fort hostile au ministre, de faire une enquête supplémentaire sur les relations du prévenu Jacquemont avec le Sénat, et le maréchal Clarke d'une autre sur les officiers en réforme³. Enfin, le 17 juin, il adressait à Fouché de vifs reproches, affectant d'englober dans cette affaire et dans sa colère tous les débris du parti libéral, parlant avec menace de Benjamin Constant, *cette canaille qui sera toujours protégée à Paris* — c'était par Fouché qu'il l'était —, de Garat, *une tête faible*, et de La Fayette. *Je sais gré au préfet de police, ajoutait l'Empereur, de suivre cette affaire. Vous me direz que tout cela n'est pas dangereux ; sans doute ; mais dois-je m'attendre à ce que les personnes pour lesquelles j'ai témoigné le plus d'égards soient les premières à ébranler la fidélité que me doit la nation ? Et menaçant presque le ministre : Quels qu'ils soient, ajoutait-il, ils n'y réussiront pas et ils n'entraîneront que leur ruine*⁴.

Drapé dans son imperturbable dédain, Fouché continuait à lever les épaules : *Paris est tranquille comme si rien n'avait agité les têtes*, écrivait-il à l'Empereur... L'arrestation de quelques généraux discrédités n'a produit qu'une faible sensation. On n'a pas cru un instant qu'il soit entré dans leur coin-plot un seul homme qui eût la tête saine. Dans quelques jours on ne parlera plus de cette affaire⁵. Cependant, comme la jactance du préfet commençait à l'irriter, il dénonçait le mauvais effet de ses propos inconsidérés ; on ne parlait que de décimer le Sénat qui se froissait, s'irritait, et, en effet, l'Assemblée se crut menacée ; un des membres du groupe, alors compromis, certifiait plus tard que Fouché avait seul, à ce moment, préservé le corps sénatorial d'une épuration⁶. Le ministre lui même, allant au-devant du soupçon, transmettait à l'Empereur des bruits absurdes ou odieux mis en circulation contre lui, Fouché, décidé, disait-on, *à se mettre à la tête d'un changement de Gouvernement*, etc., etc.⁷ Tout cela était, assurait-il, de la faute du préfet de police, *qui voudrait faire croire à un grand incendie pour avoir l'air de l'éteindre*⁸. La protection dont l'Empereur couvrait son subordonné ne semblait pas en imposer au ministre, qui, le 24 juin, adressait à Dubois une note d'un ton très dur. Estimant *vagues et superficielles les déclarations des prévenus*, il lui déclarait que ce n'était que par des interrogatoires précis et sensés qu'on parviendrait à découvrir la vérité. Il critiquait en termes amers et méprisants l'instruction menée par le préfet,

¹ Napoléon à Fouché, 10 juin 1808. *Lettres*, I, 199.

² Napoléon à Fouché, à Cambacérès, 17 juin 1808. *Lettres*, I, 204, 205. Napoléon à Dubois, 21 juin, I, 207.

³ Napoléon à Clarke, 13 juin 1808. *Lettres*, I, 200.

⁴ Napoléon à Fouché, 17 juin 1808. *Lettres*, I, 205.

⁵ Note ministérielle, 16 juin 1808, AFIV, 1503.

⁶ DE CORNET, p. 19. DESMAREST (nouv. éd., 242).

⁷ Note ministérielle, 22 juin 1808, AFIV, 1503.

⁸ Note ministérielle du 16 juin, AFIV, 1503.

remettait l'affaire en examen et en confiait la conduite aux trois conseillers d'État attachés au ministère, dont le préfet de police lui-même¹. Mais avant même que s'ouvrit cette nouvelle instruction, Fouché avait tenu à faire réfuter, par Desmarest, le rapport du préfet. Ce contre-rapport résumait bien l'affaire, dégageait nettement les uns des autres les groupes qui semblaient avoir conspiré et dont la réunion avait paru menaçante à Dubois ; le général Guillaume était à peine instruit du complot, Malet était un fou, Demaillot un bavard sans autorité ; les fameux conspirateurs se connaissaient à peine. **Peut-on, concluait le porte-parole du ministre, peut-on donner le nom de conspiration à toutes ces menées, dans lesquelles on ne peut découvrir ni un véritable chef de parti, ni complices, ni moyens d'exécution, ni réunion, ni correspondance ? Des déclarations qui amènent et détruisent l'idée d'un projet imputé tantôt à des sénateurs, tantôt à des militaires, tantôt à des gens mal famés et absolument nuls, ne peuvent être des pièces suffisantes devant un tribunal quelconque.** Le rapport exprimait le regret que les propos des conspirateurs n'eussent pas été recueillis avec plus de soin, et blâmait en termes sévères la façon précipitée dont l'instruction avait été menée ; le ministre avait indiqué au préfet des gens qu'il lui avait conseillé d'interroger, de confronter avec les prévenus, sans que Dubois eût jamais tenu compte de ces avis².

Fouché accablait donc ce dernier de son dédain, et avec d'autant plus d'audace qu'il savait Réal, un des nouveaux enquêteurs, dans les mêmes sentiments que lui sur le préfet de police et sur les derniers événements. L'Empereur, fort irrité, ne s'y trompa point, car il blâmait, le 29 juin, la constitution de cette commission d'enquête, continuant à affecter une grande confiance dans les dires de Dubois : **On le calomnie, écrivait-il à Fouché, lorsqu'on dit qu'il attaque le Sénat... Votre devoir est de soutenir le préfet de police et de ne pas le désavouer en accréditant de fausses rumeurs sur ce magistrat**³. Sa défiance était telle contre Fouché, qu'il qu'il pressait l'archichancelier de mettre en garde les deux conseillers d'État Pelet et Réal contre la pression du ministre, de soutenir Dubois et de lui témoigner son estime : **Prévenez bien ses ennemis et ses détracteurs que je lui en donnerai moi-même des preuves d'autant plus éclatantes qu'on voudra plus déprécier son zèle**⁴. Cette lettre à Cambacérès semblait dénoter en général chez l'Empereur une réaction violente contre les idées de Fouché et la politique où il l'avait engagé ; il avait trop pardonné aux **anarchistes**, qui depuis l'an VIII ne cessaient de **tramer une conspiration sourde** ; le ministre de la Police était sorti de la légalité en confiant une nouvelle instruction aux conseillers d'État, ceux-ci auraient dû s'y refuser, ainsi que Cambacérès⁵. Jamais l'Empereur ne s'était montré si exaspéré contre Fouché.

Celui-ci semblait réellement se préoccuper assez peu de ces violentes sorties. La contre-enquête, menée par Réal, lui donnait raison. Et, espérant profiter de ces circonstances pour se débarrasser de Dubois, il redoublait ses attaques, mettant le préfet en posture odieuse ou ridicule⁶. **Les membres du Sénat, écrivait-il**⁷,

¹ Note ministérielle, 24 juin, AFIV, 1503.

² Observations ministérielles, *Bulletin* du 24 juin, AFIV, 1503, et contre-rapport de Desmarest, F7, 6501.

³ *Napoléon à Fouché*, 29 juin 1898. *Lettres*, I, 212.

⁴ *Napoléon à Cambacérès*, 29 juin 1808. *Lettres*, I, 212.

⁵ *Napoléon à Cambacérès*, 29 juin 1808.

⁶ DE CORNET, p. 19.

⁷ Note ministérielle du 14 juillet 1808, AFIV, 1503.

continuaient à se plaindre des bavardages du préfet de police ; le ministre avait dû leur donner l'assurance que l'Empereur avait repoussé toute espèce d'insinuation à leur égard. Et cela était vrai ; Fouché, se prévalant des circonstances, devenait le protecteur des sénateurs contre la manie d'un égaré.

Napoléon s'exaspérait à le voir agir ; il se sentait lui-même en une position fautive. En effet, après enquête, Réal et Pelet avaient dû reconnaître que le complot n'avait pas de consistance, et se rallier aux conclusions de Desmarest et de Fouché. Le pire était que Dubois humilié, furieux, avait dû cependant signer avec les autres l'aveu de sa bévue. Ainsi, l'Empereur mal éclairé, trop loin pour se faire une opinion, n'avait plus que le choix entre deux rôles également fâcheux ; il avait été dupe de la bévue du préfet, ou il l'était de l'astuce de Fouché. Napoléon, humilié de cette situation, s'acharnait à soutenir, contre Dubois même, que Dubois avait eu raison ; il ne lui plaisait pas, à lui, d'avoir eu tort, encore moins d'abandonner l'espoir d'écraser les républicains, les libéraux, les La Fayette, les B. Constant et le groupe hostile du Sénat. Les allures vindicatives, les airs triomphants de Fouché, ses plaintes, ses récriminations l'exaspéraient. Sa lettre du 13 juillet dénotait une extrême irritation. Je reçois votre lettre du 9 juillet, écrivait-il au ministre¹ ; je ne conçois plus rien à votre tête ! Est-ce qu'il fait trop chaud cette année à Paris ? Je mande à l'archichancelier de m'expliquer tous ces logoglyphes. Tout ce que j'en vois est pitoyable : soyez donc ministre de la Police, réprimez les brouillons et ne le soyez pas. Tranquillisez l'opinion, au lieu d'y jeter des brandons de discorde. Soyez le supérieur et non le rival de vos subordonnés. En deux mots, ne me donnez pas à vous seul autant d'occupation que toute la police de l'Empire. Imiter tous vos collègues qui m'aident, au lieu de me fatiguer, et qui font marcher le gouvernement, bien loin de le gêner de leurs passions privées. Le même jour, l'Empereur, vaguement inquiet de l'attitude mécontente de Fouché, mandait à l'archichancelier de calmer le ministre, de le réconcilier avec Dubois. A qui en veut-il (Fouché) ? écrivait-il². Personne ne l'attaque ; personne n'attaque le Sénat... Je commence à ne plus rien comprendre à la conduite de ce ministre... Sa jalousie contre le préfet de police peut-elle le porter à de pareils excès ? L'inquiétude de l'Empereur perçait dans ces lignes ; elle devint bientôt si extrême que l'idée d'une trahison effleura son esprit. Il avait certainement présente à l'esprit l'affaire Fauche-Borel ; en mai 1807, Mme de Chevreuse, exilée par l'Empereur, avait été, de la part du ministre, l'objet de si courtoises prévenances que sa popularité au faubourg Saint-Germain en avait singulièrement grandi. Et maintenant l'Empereur voyait son ministre profiter des circonstances pour se faire le champion du Sénat, du parti libéral. Soudain, il prit peur. Le 17 juillet, ce sentiment se faisait jour dans une nouvelle lettre à Cambacérès : J'ai cru longtemps que c'était la rivalité contre le préfet de police qui portait M. Fouché à se conduire ainsi. Je commence à craindre que Fouché ait la tête gâtée, ne favorise les brouillons dont il espère se servir et ne veuille point décourager les gens qui prévoient des circonstances de mort ou des événements extraordinaires, puisqu'il songe lui-même tant à l'avenir, témoin ses démarches pour le divorce. — Nous expliquerons sous peu à quoi l'Empereur faisait allusion —... Ces conclusions — celles du rapport Fouché — sont trop absurdes. Je n'y vois pas que Malet, Florent Guyot, même Jacquemont soient compromis ; c'est le

¹ Napoléon à Fouché, 13 juillet 1808. Corr., XVII, 14190.

² Le même à Cambacérès, 13 juillet 1808. Lettres, I, 215.

préfet de police qui a conspiré. M. Fouché me prend pour trop imbécile...¹ Et Napoléon continuait à se répandre, dans deux pages, en récriminations amères et violentes, demandant à l'archichancelier de contrôler la conduite du ministre tout à fait suspect. On voit à quel diapason était montée l'animosité du maître contre son ministre.

Cambacérès dut écrire pour le calmer. L'Empereur faisait fausse route. A Paris, l'opinion était pour Fouché. La posture de Dubois qui avait tout signé, capitulé, désavoué ses dires, était piteuse. Pour lui donner une satisfaction très minime, on avait maintenu en prison Malet, Jacquemont, Florent Guyot² ; Fouché préserva les autres, de l'aveu même de ceux d'entre eux qui lui restèrent hostiles³. L'Empereur avait, du reste, nous le verrons tout à l'heure, ses raisons pour laisser Fouché à sa place, et, ne pouvant le destituer, il lui semblait utile de ne pas le pousser à bout. Il affecta de croire à la seconde enquête. Le jour où il revit pour la première fois Réal, il le prit par l'oreille : Vous êtes bien fiers, messieurs, bien contents, n'est-ce pas ? Vous vous êtes bien amusés en faisant signer à ce pauvre Dubois qu'il n'est qu'un sot. — Sire, c'est lui qui l'a dit et écrit. Nous ne lui avons pas conduit la main. — Est-ce vous qui me l'avez donné ? — Oui, Sire, pour surveiller les voleurs, les filles et les lanternes, emploi auquel il est éminemment propre ; mais je me serais bien gardé de le proposer à Votre Majesté pour toute autre chose !⁴

Le préfet fut cependant maintenu, l'Empereur ayant eu tort avec lui.

Mais ce fut dès lors un irréconciliable ennemi que Fouché eut à la préfecture de police. La lutte sourde, venimeuse, ne devait prendre fin qu'à la chute du ministre, bientôt suivie de celle du préfet. Car Dubois n'eut plus de raison d'être, aux yeux de l'Empereur, édifié de sa sottise, que dans cette inimitié avec le ministre, qui en fit pendant deux ans un surveillant et un ennemi incommode⁵. Fouché en resta plus vulnérable.

Ce ne fut pas la seule conséquence grave qu'eut pour le ministre cette *conspiration* Malet, sur laquelle nous avons cru, pour cette raison, devoir insister. La défiance de l'Empereur resta éveillée sur cette affaire et en général sur la conduite de Fouché. On le vit bien le jour où, Savary étant installé à peine depuis quelques jours au ministère de la Police, Napoléon lui donna l'ordre inattendu, deux ans après l'événement, de revoir le dossier Malet et de lui en faire un nouveau rapport, qui, du reste, ne signala rien que de connu⁶. De fait, Fouché, à notre sens, n'avait à aucun degré trempé dans le complot Malet ; mais les circonstances avaient une fois de plus prouvé que tout parti hostile à l'Empire plaçait en lui sa confiance. D'autre part, les incidents de juin et juillet 1808 lui avaient permis de couvrir et d'obliger tous ceux qui, à mi titre quelconque, étaient odieux à l'Empereur ou dangereux à l'Empire. Les amis républicains de Malet, sauvés plus ou moins par lui, ne cachèrent pas leur reconnaissance,

¹ Napoléon à Cambacérès, 17 juillet 1808. *Lettres*, I, 219.

² S'il faut en croire GAILLARD (*Papiers inédits*), Fouché ne cacha pas qu'il désapprouvait ces détentions.

³ LIÉBAUT (du Jura), *Quelques mots sur deux ex-ministres*, 1815, p. 13.

⁴ MUSNIER-DESCLOZEUX, I, 222.

⁵ Nous avons une preuve que le préfet continua à faire parvenir directement, et seulement à l'Empereur, des bulletins secrets. Le *Bulletin d'autographes*, de novembre 1897, n° 282, en publie un.

⁶ *Rapport* du duc de Rovigo, 21 juillet 1810. Dossier Malet, F7, 6501.

Florent Guyot lui-même, qui, quoique frappé, traitait, en 1810, le ministre sur un ton de cordialité et de camaraderie à peine respectueuse¹. Malet lui-même savait que Fouché n'avait pas peu contribué à le sauver en 1808 du peloton d'exécution ; à tout hasard, tout en le surveillant d'assez près, Fouché lui continuait, jusqu'en 1810, son active protection, le préservant des rigueurs que pouvait attirer au général la dénonciation portée contre lui par un compagnon de captivité². En dehors de Malet et de ses vrais complices, nombre de gens avaient dû, ou croyaient devoir à Fouché d'avoir été préservés des fâcheux effets de la colère impériale : La Fayette, qui le reconnaît, malgré son antipathie pour le personnage³ ; Benjamin Constant, les sénateurs Garat, Lanjuinais, Destutt de Tracy et autres⁴. Nul d'entre eux ne l'ignora : Fouché tirait, des entreprises dirigées contre lui, un profit tel qu'il en imposait, par son crédit, à l'Empereur, tout en baissant singulièrement dans sa confiance.

Dès cette époque, Napoléon avait, du reste, sur son ministre des projets qui en faisaient encore un homme fort précieux.

Fouché, en effet, venait de se charger, très spontanément, d'un rôle nouveau : il s'était révélé le champion déterminé du divorce impérial. C'est certainement à ce titre qu'il dut de voir, en 1808, prolonger de deux ans son existence ministérielle. Nous avons déjà eu l'occasion de dire par quelle politique générale Fouché était logiquement amené à se faire, lui, l'ami personnel de Joséphine, le fauteur des premières propositions de divorce⁵. Le divorce devenait nécessaire à la perpétration de la race impériale, celle-ci indispensable à la durée de ce régime impérial, qui, au dire de Fouché, pouvait seul protéger *contre la réaction*, avec les principes de 1789, les hommes de 1793. Fouché se croyait encore, en dépit de certaines apparences, compromis parmi ces derniers. C'était prévoir de loin et voir de haut. Certes, l'intérêt immédiat n'imposait pas à Fouché une semblable attitude. L'heure était arrivée où il devait sacrifier un intérêt très visible, très immédiat, l'amitié de l'Impératrice et de ses partisans, à des vues plus larges et de réalisation hasardeuse. Il était, parmi les ministres de l'Empereur, le seul ami personnel de Joséphine : la femme de Bonaparte avait été une alliée, fidèle encore que peu désintéressée. A la veille de Brumaire, elle avait été son meilleur agent d'information, l'était restée aux Tuileries : en nivôse elle l'avait presque seule soutenu, protégé contre une disgrâce imminente, et, lorsqu'en l'an X cette disgrâce l'avait atteint, elle n'avait pas caché ses regrets et sa désapprobation. Elle avait contribué plus que personne à le faire rappeler en 1804. Lui, du reste, n'ignorait pas l'origine de cette grande amitié. Sans parler des cadeaux, des secours que, sous main, il faisait passer à la pauvre femme, toujours endettée, il savait l'intérêt que, sous le Consulat, la femme du Premier Consul attachait à sa présence dans les conseils de Bonaparte. Il avait, contre les frères de Bonaparte, combattu de 1799 à 1802 le divorce, contraire aux vues particulières du ministre républicain. Il fallait bien cet intérêt commun pour expliquer cette singulière

¹ Florent Guyot au ministre de la Police, 1er janvier et 4 juin 1810, F7, 6501.

² LAFON, *la Conspiration Malet* (Lafon fut, on le sait, le compagnon de captivité de Malet). — Dossiers Sorbi, F7, 6465, 6519, 6526.

³ LA FAYETTE, V, 298.

⁴ DE CORNET, p. 19. Fouché semble admettre aussi qu'il sauva Masséna de tout dommage (I, 327).

⁵ Cf. chapitre XIV.

liaison de Joséphine, la représentante près de l'Empereur des sociétés royalistes et de Fouché, l'homme des jacobins, disait-on.

L'Empire rétabli avec l'approbation, presque sur l'initiative de Fouché, celui-ci, esprit logique et froid, s'est mis en face de la situation ; c'est dans ses habitudes. Il a examiné les diverses faces du problème, presque immédiatement résolu contre Joséphine. S'il faut en croire le confident de Bourrienne, il aurait, dès 1805, exposé au secrétaire de Napoléon ses idées sur ce point avec une terrible netteté. Il serait à souhaiter que l'Impératrice vînt à mourir, cela lèverait bien des difficultés. Tôt ou tard, il faudra qu'il prenne une femme qui fasse des enfants. Car, tant qu'il n'aura pas d'héritiers directs, il est à craindre que sa mort ne soit le signal de dissolution. *Ses frères sont d'une incapacité révoltante, et l'on verrait surgir un nouveau parti en faveur des Bourbons, et c'est ce qu'il faut prévenir*¹. Que cette confiance ait été réellement faite ou non à Bourrienne, elle résume fort bien, à notre sens, les idées de Fouché sur ce point. La Valette corrobore ce témoignage. A sa connaissance, le principal argument employé par Fouché en faveur du divorce était qu'il fallait ôter aux Bourbons toute espérance de retour². Fouché, à en croire certains bulletins de police, voyait dans l'instabilité du pouvoir, résultant de l'absence d'héritiers directs, un obstacle à la paix générale, but de ses efforts. Les Anglais, écrivait-il à Napoléon, étaient encouragés dans leurs entreprises contre l'Empereur, comme dans leur refus de faire la paix, par la seule pensée qu'étant sans enfant, et par conséquent sans successeur, l'Empereur entraînerait dans sa mort, toujours possible, le gouvernement tout entier³. Il pensait donc au divorce constamment, encore que jusqu'en 1807 cette pensée ne se fût pas fait jour. La bonne Joséphine, ignorante et confiante, continuait à envoyer à son bon ami Fouché les cadeaux qui, dit-on, entretiennent l'amitié⁴.

Pourquoi cette date de 1807 ? Fouché avait sans doute jusque-là hésité par une considération qui avait son poids. Il était clair qu'aussitôt divorcé, l'Empereur solliciterait la main d'une princesse appartenant à l'une des familles régnantes. Or, le choix de cette princesse pouvait avoir, sur la politique générale de l'Empire et partant sur l'existence ministérielle de Fouché, une considérable influence. Les Romanoff, en hostilité ouverte de 1805 à 1807, étaient impossibles à ce moment deux cours seules paraissaient sur les rangs en 1806 et 1807, Saxe et Autriche, l'une alliée de l'Empereur, l'autre réconciliée avec lui. Mais précisément Fouché ne voulait ni Saxe ni Autriche ; les deux maisons passaient pour les plus anciens régimes de l'Europe ; le roi de Saxe était, par dix alliances, cousin proche du comte de Lille ; l'Empereur d'Autriche avait été neveu de Louis XVI. L'entrée d'une princesse de Saxe ou d'Autriche aux Tuileries eût été, sinon le signal de la réaction, du moins un singulier encouragement pour ceux qui la prêchaient ; on le vit bien en 1810. La paix de Tilsit, entre la Russie, la Prusse et la France, mettait sur les rangs deux nouvelles familles, les Hohenzollern et les Romanoff. Mais avec la Russie ce n'était pas seulement la paix, c'était une alliance étroite, intime, éclatante, faite d'intérêts et de sympathies ; en 1810, Fouché devait prôner de toutes ses forces le mariage russe ; il est clair qu'il en conçut le dessein au lendemain de Tilsit ; cette dynastie des Romanoff, sans alliance avec les Bourbons ni l'ancien régime, sans principes politiques très arrêtés,

¹ BOURRIENNE, V, 280, 297.

² LA VALETTE, II, 39.

³ Note ministérielle, 16 octobre 1807. AFIV, 1501.

⁴ MASSON, Joséphine, 349.

représentée par ce souple et libéral Alexandre, préservée enfin de l'influence catholique par son hétérodoxie, lui parut désignée pour fournir au nouvel Empire la souveraine sans rancunes et sans préjugés, dont l'entrée aux Tuileries ne pourrait être une menace ni pour les hommes de 1789, ni même pour les votants de 1793. Dès lors, dans l'esprit de Fouché, Joséphine était irrévocablement condamnée. La campagne commença au lendemain de Tilsit.

Le rusé ministre devait d'autant moins hésiter à agir qu'il ne lui avait pas fallu beaucoup de perspicacité pour s'apercevoir que, sous couleur de vouloir forcer la main à l'Empereur pour le bien de l'Empire et la satisfaction de ses sujets, il allait au-devant des désirs de Napoléon. Un ami personnel de Joséphine, parlant au nom de l'opinion qu'il affectait de servir mieux que l'Empereur, pouvait au gré de celui-ci préparer mieux que personne le terrain où, dès cette époque, Napoléon songeait incontestablement à s'avancer. Fouché avait certainement pénétré ce sentiment, et il agit.

Les journaux commencèrent alors à hasarder de timides allusions au divorce possible ; les salons du ministre de la Police entendirent à ce sujet d'étranges propos. Le ministre en prit texte pour adresser à l'Empereur un mémoire qui, étant *confidentiel*, fut répandu partout¹. Et soudain, avec cette stupéfiante audace qui le faisait parfois renoncer aux détours, où d'ordinaire il semblait se complaire, il parut vouloir aller droit au but. Il tenta cette démarche inouïe qui jeta dans la stupéfaction et la perplexité le monde des Tuileries, un entretien avec Joséphine, qui devait amener purement et simplement l'Impératrice à accepter de but en blanc, et même à solliciter le divorce. La scène a été racontée par tous les Mémoires contemporains² ; M. de Metternich, ambassadeur d'Autriche à Paris, en rendait compte le 30 novembre 1807 à son cabinet, mais l'événement remontait au mois de juillet précédent. L'Impératrice étant à Fontainebleau, le ministre de la Police sollicita une audience et, après un court préambule, déclara que le bien public, que la consolidation surtout de la dynastie actuelle, exigeant que l'Empereur eût des enfants, elle devrait bien adresser des vœux au Sénat afin qu'il se réunît à elle pour appuyer près de son époux la demande du plus pénible sacrifice pour son cœur. Joséphine resta atterrée ; elle fit d'abord bonne figure, demanda si la démarche lui avait été ordonnée par l'Empereur, et sur la réponse négative du ministre, déclara avec une violence mal contenue qu'elle n'obéirait sur ce point qu'aux ordres de l'Empereur. Fouché, cependant, crut devoir insister quelques jours après dans une lettre à l'Impératrice, qui dut être communiquée à plus d'un courtisan, puisque Metternich affirmait qu'on disait cette lettre un chef-d'œuvre d'éloquence et de force de raisonnement³. L'Impératrice, alarmée au delà de tout ce qu'on peut dire, indignée et humiliée, adressa à l'Empereur des plaintes amères. Napoléon joua la froideur, puis l'étonnement, alla même jusqu'à l'indignation⁴. Au fond,

¹ MARCO SAINT-HILAIRE, *Souvenirs*. D'après les *Mémoires de Fouché*, qui parlent aussi de ce mémoire, Napoléon l'aurait lu et aurait montré à son auteur une certaine hésitation à y donner suite.

² SAVARY, III, 228. MARET, 581, dans Ernouf, 268. PASQUIER, I, 369. LA VALETTE, 39. *Mém. de Fouché*, I, 382, etc.

³ *Metternich à Stadion*, 30 novembre, 6 décembre 1807 (METTERNICH, *Mém.*, t. II, 140), et *Mémoires* cités.

⁴ *Napoléon à Fouché*, 5 novembre 1807. *Corresp.*, XVI, 13329. Elle est en somme sur un ton assez doux. Maret cependant affirmait que Fouché avait été réellement menacé par Napoléon de disgrâce si les bruits de divorce ne cessaient pas (ERNOUF, *Maret*, 268), et Savary crut cette disgrâce imminente (III, 228).

malgré les protestations de Savary et de Maret¹, personne, Joséphine la première, rie se laissa prendre à cette grande colère. Parquier affirme que, si la démarche n'était pas combinée avec l'Empereur, elle devait lui être agréable² ; Metternich, en novembre 1807, allait plus loin : *Aucun ministre, écrivait-il, n'ose faire ici ce que ne lui ordonne pas l'Empereur ; aucun d'eux surtout ne risquerait la récidive*³. Avec Fouché cela n'était pas sûr ; il n'était pas un Maret ou un Savary. Mais ses audaces n'étaient pas folles. Il accepta probablement avec un respectueux silence, sans doute un sourire au coin de la lèvre, la verte admonestation de Napoléon, puis pivota sur les talons et s'en alla préparer quelques petits papiers bien hostiles à l'Impératrice, dont il ne pouvait attendre rien de bon désormais, car le bruit courait dès lors que *Madame Bonaparte, qui soutenait autrefois Fouché, ne lui pardonnait pas d'avoir conseillé le divorce et voulait le faire disgracier*⁴.

Pendant tout l'hiver de 1807 et le printemps de 1808, c'est une des tâches de Fouché que de préparer au divorce tantôt l'opinion publique en lui persuadant que c'est le désir de l'Empereur, tantôt le souverain en se faisant l'écho du vœu général. Napoléon, lui, continue sa comédie, tance Fouché, le prie *de ne se mêler ni directement ni indirectement d'une chose qui ne saurait le regarder en aucune manière*⁵.

Le 17 novembre, une semaine après ce dur avertissement, le ministre transmet complaisamment à Napoléon les bruits qui couraient, accueillis avec faveur, du divorce de l'Empereur et de son mariage avec une sœur du Tsar. On voit que Fouché prenait déjà ses précautions. *Cette nouvelle, ajoutait-il, est devenue l'entretien de toutes les classes de Paris, et la vérité est qu'il n'y en a pas une seule qui ne l'ait accueillie comme une garantie d'une paix prochaine et de la durée du repos de l'État*⁶. La campagne était, d'autre part, menée avec une rare rare habileté pour irriter le maître. L'Impératrice, disait ailleurs le ministre, se croyait le talisman de l'Empereur, on le disait autour d'elle, on l'entraînait à la résistance. Mais lui, fidèle serviteur de l'Empire, devait constater que les vrais amis de Napoléon regardaient la dissolution comme une chose que l'établissement de l'Empire devait nécessairement amener. Dans les cercles de Paris il n'y avait pas deux opinions : seuls des enfants de l'Empereur assureraient la durée du régime⁷, etc., etc. Ce rapport attira au ministre une nouvelle et très rude réponse datée de Venise le 30 novembre : *Je vous ai déjà fait connaître mon opinion sur la folie de la démarche que vous avez faite à Fontainebleau relativement à mes affaires intérieures. Après avoir lu votre bulletin du 19, et bien instruit des propos que vous tenez à Paris, je ne puis que vous réitérer que votre devoir est de suivre mon opinion, et non de marcher selon votre caprice. En vous conduisant différemment, vous égarez l'opinion et vous sortez du chemin dans lequel tout honnête homme doit se tenir*⁸. Le ministre sourit sans

¹ SAVARY, III, 228.

² PASQUIER, I, 369.

³ METTERNICH, II, 140. LA VALETTE (II, 39), cousin et confident de Joséphine, croit aussi que la démarche fut inspirée par l'Empereur ou tout au moins vue sans mécontentement.

⁴ *Fauche-Borel à lord Grenville*, 1808 (FAUCHE-BOREL, *Mém.*, III, 254). FOUCHÉ (*Mém.*, I, 382) dit aussi que Joséphine demandait qu'il fût chassé.

⁵ *Napoléon à Fouché*, 5 novembre 1807. *Correspondance*, XVI, 13329.

⁶ Note ministérielle, 17 novembre 1807. AFIV, 1501.

⁷ Note ministérielle, 17 novembre 1807. AFIV, 1501.

⁸ *Napoléon à Fouché*, 30 novembre 1807. *Correspondance*, XVI, 13373.

doute et prend de nouveau sa plus belle plume, et voici une pluie de notes acérées, empoisonnées, contre l'Impératrice. Le ministre sait les bavardages de Joséphine et de ses amis odieux à Napoléon ; il s'en fait l'écho : Les amies de l'Impératrice, dit-il, se disent parfaitement instruites de ce que tel ou tel jour l'Empereur a dit à l'Impératrice, de leurs conversations avant et après le couronnement, des démêlés de la famille Bonaparte, des intrigues qu'on ourdit contre elle et des intrigants qui s'en rendent coupables¹. Si l'Empereur reste insensible aux indiscretions de sa femme, restera-t-il indifférent à ce coup droit ? Les amis de l'Impératrice prétendent savoir que la stérilité de l'Impératrice ne provient pas de sa faute, que l'Empereur n'a jamais eu d'enfants, que les liaisons que Sa Majesté a eues avec plusieurs femmes n'ont jamais eu de résultats, tandis que ces femmes, à peine mariées, sont devenues enceintes...² Fouché peut se figurer Napoléon bondissant, furieux à lire cet écho.

Le ministre a rompu avec la souveraine et ses amis ; il les terrifie, fait de rudes observations à la confidente de Joséphine, Mme Hamelin, menacée de la Salpêtrière pour avoir mal parlé du ministre³.

Quand, sur les observations que lui fait faire l'Empereur par Maret⁴, il se décide à interrompre ses attaques, il couvre sa retraite par ces mots perfides : On ne parle plus du divorce non seulement par respect, mais parce qu'on croit la chose résolue⁵.

En réalité, Napoléon ne trouvait pas l'affaire nitre ; il avait fait dire à Fouché qu'il allait être contraint de le sacrifier à l'Impératrice. Le ministre se tut durant un mois. En janvier 1808, il recommençait. On parle peu aujourd'hui du divorce, écrivait-il à Napoléon, mais on y pense depuis qu'on croit avoir la certitude que l'impératrice ne peut plus avoir d'enfants⁶. Et les allusions au divorce émaillent les bulletins ; un jour c'est l'Angleterre qui défie et raille ce gouvernement sans espérances ; une autre fois c'est le petit Achille Murat qui, salué avec enthousiasme à la promenade, arrache des soupirs. Si c'était le fils de l'Empereur, on lui embrasserait les bottes !⁷ Puis derechef le ministre aborde de front la question : Toutes nos prospérités actuelles ne sont pas des garanties ; on en acquerrait la conviction si par malheur l'Empereur avait une maladie qui le fort à rester au lit pendant quelques jours. A la seule nouvelle de son départ pour l'Espagne, les effets publics baissent ; ils tomberont encore à son entrée en Espagne. En France et à l'étranger, à Paris et à Londres, les calculs sont les mêmes, avec des sentiments différents⁸. C'est frapper juste et parler d'or. Et quelle femme s'agit-il de sacrifier ? C'est là que réellement le rôle de Fouché, qui jusqu'ici n'est que celui d'un ministre clairvoyant, devient odieux. Cette femme dont il a été l'ami, le confident, il la trahit, révélant à l'Empereur les dépenses folles, les dettes dont elle lui cache la plus grande partie⁹. Il faut, il est vrai,

¹ Note ministérielle, 4 décembre 1807. AFIV, 1501.

² Note ministérielle, 4 décembre 1807. AFIV, 1501.

³ Note ministérielle, 4 décembre 1807. AFIV, 1501.

⁴ *Napoléon à Maret*, 6 décembre 1807. *Correspondance*, XVI.

⁵ Note ministérielle, 15 janvier 1808. AFIV, 1502.

⁶ Note ministérielle, 29 janvier 1808. AFIV, 1502.

⁷ Note ministérielle, 14 mars 1808. AFIV, 1502.

⁸ Note ministérielle, 22 mars 1808. AFIV, 1502.

⁹ Note ministérielle, 6 avril 1808. AFIV, 1502. Il devait aller plus loin encore, rappeler le 6 janvier 1810 (AFIV, 1519) à l'Empereur, à propos d'un incident sans gravité, que Joséphine avait eu jadis une intrigue avec le général Hoche.

frapper sans relâche, car Napoléon, comédie ou réelle hésitation, continue à rappeler à l'ordre le ministre indiscret. Le 21 mai, il déclare encore que la police doit arrêter et non protéger les bruits de divorce¹. Ce à quoi Fouché répond par ces paroles très nettes : *Il n'y a plus un individu en France qui ne soit convaincu que la durée et, la prospérité de la dynastie sont attachées à la fécondité du mariage de l'Empereur*². Le salon du ministre est bien en effet devenu le foyer d'une véritable agitation en faveur du divorce³. Napoléon priaît Cambacérès de faire à ce sujet de nouvelles observations⁴, affectant devant Savary la plus violente irritation, faisant ainsi croire aux ennemis du ministre que, plus même que l'affaire Malet, la question du divorce allait attirer sur Fouché les foudres impériales⁵. C'était se laisser duper par Napoléon ; le ministre de la Police fut moins surpris qu'aucun autre de ne pas être disgracié en juin 1808. L'Empereur, résolu au divorce malgré tant de feintes, attendait au contraire beaucoup du ministre pour y préparer l'opinion. Jamais Fouché n'avait été si précieux. Il songeait peut-être à restreindre son pouvoir, puisqu'en août 1808 il voulait lui faire retirer par le conseil d'État la censure avec l'administration de l'imprimerie⁶, l'imprimerie⁶, mais jamais il n'avait moins pensé à le disgracier.

Il avait, du reste, pour le conserver d'autres motifs. La capture de Prigent avait causé au maître une vive satisfaction ; elle avait beaucoup fait pour atténuer l'effet de l'affaire Malet, si défavorable au ministre. Malgré sa foi en Dubois, l'Empereur n'hésitait pas à écrire *que ces complots anarchiques n'étaient rien auprès de la prise de Prejean* (sic)⁷. Il espérait obtenir du malheureux de grandes révélations sur le parti anglo-royaliste, et parvenir, grâce à ses précieuses indications, à faire une rafle définitive des agents des princes n Paris et dans l'Ouest⁸. Fouché, qui, en pleine affaire Malet, avait besoin d'une diversion, flattait des espérances qu'il partageait du reste. Prigent avait été arrêté le 5 juin ; dès le 10 il était expédié de Bennes à Paris sans débrider, sur l'ordre du ministre. Devant l'œil perspicace de Desmarest, le prisonnier se démonta, promit toutes les révélations. De fut, le misérable, encouragé par des promesses de grâce, livra tout, dit tout, le vrai et le faux. Par lui on connut au quai Voltaire l'organisation du comité royaliste de Londres, de l'agence de Jersey, la situation des princes, de leur cour, et leur gouvernement *in partibus* ; le traître signala les points de débarquement possibles pour les agents de Jersey, indiqua les moyens de créer une contre-agence dans l'île, offrit même de s'en charger. Enfin il dénonça toutes les personnes qui, en Bretagne, avaient servi à la correspondance du comte de Puisaye. Il alla plus loin, exagéra, parla d'une descente prochaine des Anglais et des princes⁹. Ces grandes révélations plaisaient fort à l'Empereur ; Fouché, lui, songeait surtout à désorganiser à tout

¹ *Napoléon à Fouché*, 21 mai 1808. *Lettres*, I, 294.

² Note ministérielle, 24 mai 1808. AFIV, 1502.

³ *Ibid.*, 22 juin 1808. AFIV, 1502.

⁴ *Napoléon à Cambacérès*, 7 juin 1808. *Correspondance*, XVII, 14110.

⁵ SAVARY, III, 228.

⁶ Sur le conseil de Fiévée. — WELSCHINGER, *La censure sous le premier Empire*.

⁷ *Napoléon à Fouché*, 13 juin 1808. *Lettres*, I, 200.

⁸ *Napoléon à Fouché*, 11 juin 1803. *Lettres*, I, 199.

⁹ *Bulletins* des 8, 9, 10, 15, 16, 17 juin 1803. F7, 3715, et dossier Prigent-Puisaye, F7, 6480-6482. E. DAUDET, 289, 329.

jamais l'agence de Jersey¹. La prise de Prigent et de Bouchard la privait de ses plus audacieux émissaires, mais il fallait encore au ministre les deux autres agents, Goyon-Vaucouleurs et Chateaubriand. On y employa Bouchard ; celui-ci, retournant à Jersey, y dissimula sa captivité, se fit livrer par le gouverneur papiers et journaux anglais, et attira en Bretagne Goyon-Vaucouleurs, qui fut en quelque sorte cueilli sur la côte par les gendarmes apostés ; on espérait bien surprendre sous peu Chateaubriand qui allait suivre, en quête des autres². Fouché adressa alors à l'Empereur un rapport fort habile où la prise de Prigent était singulièrement mise en relief ; elle faisait échouer un nouveau plan d'insurrection, organisée par Puisaye, et purgeait la Bretagne non seulement des agents qui y circulaient, mais de leurs complices, matelots, logeurs, commissionnaires, qui, englobés dans le procès, furent jetés en prison ou mis en surveillance³. Cela fait, la bande fut traduite devant le conseil de guerre ; sur trente-cinq prévenus, sept furent condamnés à mort, y compris Prigent et Bouchard qui tombèrent sous les balles le 11 octobre 1808⁴.

Fouché, désireux d'exploiter jusqu'au bout. les révélations de Prigent, offrit même à l'Empereur d'en tirer profit pour tenter de brouiller royalistes et Anglais, car il songeait dès lors à les diviser ; les princes, les royalistes de l'Ouest étaient dupes des promesses du cabinet anglais, cela ressortait des révélations de Prigent ; le ministre offrait de les publier⁵. Le moment lui semblait bien choisi ; il savait par ses agents de Londres qu'une certaine aigreur commençait à se manifester dans les rapports entre le cabinet anglais et la cour d'Hartwel. Si celle-ci pouvait espérer quelque chose d'une autre solution que de l'alliance anglaise, peut-être se déciderait-elle à y renoncer. On pouvait essayer de leurrer Louis XVIII de vains espoirs, continuer la mystification de Fauche-Borel... et, par la même occasion, savoir sans doute où en étaient les sentiments du **roy** et des royalistes vis-à-vis de Fouché.

La correspondance de Fauche-Bord avec son faux complice de Paris s'était continuée ; Fouché s'était simplement substitué à Dubois pour suivre et diriger la marche de cette plaisante intrigue. C'est avec les instructions de Fouché que partit en juillet 1808 pour Londres un certain Bourlac, qui, émissaire de la police, était censé celui de ce fameux comité royal ; il devait voir et entretenir les ministres anglais, les agents de Louis XVIII et, s'il le pouvait, le **roy** lui-même. Bourlac vit en effet Canning et Hawkesbury d'une part, et d'autre part le factotum de Louis XVIII, le comte d'Avaray ; celui-ci l'introduisit même chez le **roy**. L'agent réédita devant celui-ci la fable du comité royal recruté parmi de hauts fonctionnaires et des officiers généraux ; toute une révolution était préparée ; le Sénat, profitant d'une absence de l'Empereur, se déclarerait en permanence, nommerait une commission, ferait préparer par celle-ci un rapport concluant au rappel du roi, nommerait une régence provisoire qui enverrait en province des proclamations et ferait aux puissances de l'Europe des ouvertures

¹ Il frappait à la même époque un autre agent actif, Hyde de Neuville, revenu d'Amérique, le faisait arrêter le juillet 1808 et mettre au château d'If. Dossier Hyde de Neuville, F7, 6251.

² *Bulletins de police*, 22, 24, 25, 27 juin, 8 juillet, 2, 5, 17 août 1808. F7, 3715-3716, et et dossier Prigent, Goyon-Vaucouleurs, F7, 6432. Notamment l'envoi de Bouchard à Jersey. Cf. E. DAUDET, 289, 329.

³ *Rapport* de Fouché à l'Empereur. Dossier F7, 6480.

⁴ *Bulletins* des 7, 8, 9, 12 octobre 1808. F7, 3716. Dossier F7, 6480, pièces diverses.

⁵ Note ministérielle, 1er août 1808. AFIV, 1503.

en vue d'un congrès. Le plus curieux est que Bourlac devait essayer de ramener à Fouché la confiance des amis de Fauche un peu ébranlée par l'exécution (le Vuitel et par les réponses de Perlet, inspiré lui-même par Dubois. C'était une audace incroyable de la part du ministre de profiter ainsi d'une mission avouée à l'Empereur et qu'il lui représentait comme un piège tendu aux royalistes, pour regagner la confiance de Louis XVIII et de son entourage. Bourlac déclara donc au roi que Fouché était secrètement avec lui, à énumérant toutes les mesures que lui, Bourlac, avait prises pour s'assurer des bonnes dispositions de ce personnage important. Louis XVIII écouta le messenger avec la plus grande attention, ne l'interrompant que pour donner des marques de satisfaction : il déclara désirer et espérer le concours de Macdonald, de Berthier et de Moreau, qu'il voulait faire venir en Angleterre ; mais il sembla aussi accueillir favorablement celui du ministre régicide. Avec la sérénité tranquille d'une belle âme, Fouché se gardait d'omettre ce trait dans un rapport à l'Empereur ; c'était fort habile : d'avance il détruisait l'effet de toute dénonciation de complot avec le prétendant qui semblerait toujours la suite et le développement de cette mystification ; comment, d'autre part, l'Empereur ne sentirait-il pas redoubler son estime et sa crainte — la confiance était déjà loin — pour un homme qui n'était plus sa créature et qui, accepté d'avance comme gouvernant par les républicains Servan et Malet, l'était déjà comme agent, peut-être comme ministre, par le frère de Louis XVI ? Que l'agent se vantât et exagérât, qu'importait ? L'effet était produit sur l'Empereur. Dans tous les cas, la mission de Bourlac marchait au gré de Fouché, puisque, le 23 juillet, il lui faisait accorder une nouvelle somme. L'agent revint en France à la fin de juillet, ayant revu d'Avaray et entretenu d'autre part Dutheil, l'homme de confiance du comte d'Artois, dont il avait obtenu les mêmes encouragements que du roi¹. Napoléon fut instruit de toute cette mission et put à sa guise en tirer toutes les conclusions.

Fouché se trouvait ainsi, en septembre 1808, après d'assez rudes alarmes, dans une situation fort brillante. L'affaire Malet, que ses ennemis avaient essayé de tourner contre lui, l'avait au contraire grandi : car si la conspiration était fautive et nulle, l'ineptie de Dubois en ces circonstances faisait éclater la perspicacité et la tranquille modération du ministre ; si elle avait eu réellement pour but le renversement de l'Empereur et le rétablissement de la République avec la connivence du ministre, celui-ci devenait redoutable à son maître, mais d'autant plus respectable ; quoi qu'il en soit des deux hypothèses, le résultat de l'opération avait été de redoubler pour Fouché l'attachement des partis de gauche. Comme d'autres circonstances fortifiaient pour ce singulier personnage la paradoxale sympathie du faubourg Saint-Germain², que Louis XVIII et ses agents semblaient le tenir en haute estime, ainsi que les cabinets étrangers, Fouché devait apparaître au maître comme une personnalité fort supérieure à celles qu'il employait, pliait et cassait à son service. L'opinion publique, indépendante des partis, s'habitua à voir dans cet homme d'allures si libres, ami des opposants, partisan de la paix, une sorte (le défenseur attitré des intérêts de la nation, et une réelle popularité parmi les meilleurs serviteurs de

¹ Les notes ministérielles de juillet 1808 nous mettent au courant de toute cette curieuse mission. *Bulletins* des 27, 30 juillet 1808. AFIV, 1503.

² Il essayait à cette époque de conquérir la très inaccessible amitié de Chateaubriand, à propos de la publication des *Martyrs* que l'Empereur entendait empêcher. MME DE CHÂTENAY, II, 78.

l'Empire s'ajoutait maintenant au crédit dont jouissait le ministre dans les partis irréconciliables.

Redoutable, grâce à cette singulière situation qu'à chacun de ses retours à Paris, l'Empereur trouvait fortifiée, le ministre restait d'ailleurs précieux : on comptait sur lui pour parachever la pacification de l'Ouest et l'œuvre du divorce. C'était, du reste, ses intrigues mises à part, un ministre qui, par sa fermeté et sa dextérité, méritait toute confiance : il venait d'étouffer dans des circonstances difficiles une grève qui eût pu entraîner de graves désordres¹, et il avait su organiser rapidement, à la grande satisfaction de l'Empereur, la surveillance des princes espagnols que Napoléon venait de faire interner à Valençay ; grosse affaire que cette surveillance au moment où l'Espagne se soulevait réclamait son prince, et où l'Angleterre méditait de le faire enlever et transporter à Cadix². Enfin, quelques mois à peine après la rupture avec l'Église romaine, signal d'un soulèvement certain contre l'Empereur dans cette partie du clergé que l'Empereur n'avait pu domestiquer, il eût semblé peu à propos de se priver des services d'un ministre qui avait toujours agi vis-à-vis du clergé avec une fermeté allant parfois jusqu'à la raideur, sans s'en départir d'une habile courtoisie personnelle qui rendait cette sévérité plus efficace encore et plus précieuse. Pour tous ces motifs, Fouché attendait sans effroi le retour de Napoléon.

L'Empereur, revenu à Paris le 18 août, fit en effet à son ministre un accueil infiniment plus favorable que les Savary et les Fiévée ne l'eussent voulu : en vain ce dernier essaya-t-il d'un nouveau réquisitoire contre l'ancien conventionnel, qu'il disait le prisonnier des jacobins, qu'il accusait de nourrir **comme tous les anciens révolutionnaires convertis** des sympathies pour les insurgés espagnols³, et qu'il incriminait enfin au sujet des bruits de divorce⁴. Fouché, dans une explication avec l'Empereur, se disculpa de certains reproches, et parvint même à obtenir gain de cause dans la plupart de ses conflits avec ses collègues du ministère⁵. Le ministre de la Police parut dès lors plus que jamais tout-puissant. L'Empereur allait partir pour l'Espagne, rendant à la police sa **régence**, et Fouché envisageait l'avenir avec une certaine confiance.

De jour en jour, il parvenait à parfaire son œuvre principale, la pacification complète des provinces de l'Ouest. Lahaie Saint-Hilaire avait succombé et avec lui le banditisme actif, comme avec Le Chevalier le chouannisme politique, avec Prigent l'influence des comités de Londres, avec Goyon-Vaucouleurs l'action de l'agence de Jersey. Restait une dernière exécution à faire, celle de l'agent Chateaubriand : Puisaye, infatigable à dépenser la vie d'autrui, voulait envoyer

¹ *Bulletin* de juin 1808. F7, 3725.

² On est initié d'une façon bien intéressante à cette étroite surveillance par les Bulletins des huit derniers mois de 1808. On avait été jusqu'à désarmer tous les villages voisins (*Bulletin* du 28 mai), et, pendant que les abords de Valençay étaient sévèrement espionnés, on suivait consciencieusement à Paris dans leurs moindres démarches des amis de Ferdinand, le chanoine Escoïquiz et le duc de San Carlos. (*Bulletins* 1808-1809. F7, 3715-3718.)

³ Fouché avait en effet déconseillé l'expédition d'Espagne. *Mém.*, I, 364, 366.

⁴ *Fiévée à l'Empereur*, août 1808, II, 354. Quelques semaines avant, Fiévée avait essayé d'exciter pour d'autres motifs l'Empereur contre Fouché. Il se plaignait que grâce à celui-ci **l'esprit de la Révolution reprit de l'ascendant**, ajoutant, **qu'on répandait le bruit que quelques sénateurs ayant été compromis, fussent-ils coupables, ils seraient jugés par le Sénat seul.**

⁵ *Napoléon à Fouché*, 14 mai 1808. *Correspondance*, XVII, 13882.

cette nouvelle victime au Minotaure, dans l'espoir que les embarras soulevés par l'insurrection espagnole pourraient favoriser une nouvelle tentative de soulèvement dans l'Ouest ou de coup d'État à Paris : on s'était, à Londres, acquis le concours d'un homme qui avait eu son heure de notoriété, Henry Larivière, un ancien conventionnel que Fructidor avait jeté définitivement dans la réaction par la proscription. Peut-être cet ancien représentant parviendrait-il par d'anciennes relations à nouer à Paris une nouvelle intrigue : il confia des lettres à Chateaubriand, dernière ressource de l'agence de Jersey, qui partit en septembre 1808 pour la Bretagne : il y fit la conquête d'un petit nombre de nobles, dont un jeune de Boisé-Lucas, qui consentit à venir à Paris porteur des lettres de Larivière : Chateaubriand, pendant son absence, chargeait un autre ami, un ancien officier de marine, Goyon-Vaurouault, d'une enquête sur la possibilité qu'il y avait de s'emparer du port de Brest pour s'en servir comme de base à l'insurrection projetée. Boisé-Lucas trouva visage de bois à Paris, et Vaurouault ne put que fournir des renseignements circonstanciés d'espion, mais pas de moyens d'exécution. Chateaubriand voulut alors repartir pour Londres avec ces renseignements. Cette fois la tempête servit la police ; Chateaubriand fut rejeté sur la côte, et sa présence signalée à la suite de certains incidents. Ce fut une histoire étrange, presque romanesque, que celle de ce malheureux, errant deux mois le long des côtes à la recherche d'un bateau. Il en trouva un, s'embarqua, et finalement fut rejeté de nouveau à la fatale côte ; par une fatalité ses papiers, jetés en paquet à la mer, venaient s'échouer un peu avant lui sur le rivage, formidables pièces à conviction qu'on put recueillir. Arrêté, reconnu malgré le faux nom dont il s'affubla, le malheureux fut expédié à Paris : il fut interrogé au quai Voltaire, convaincu, confessé. On arrêta ses complices, qui, le 20 février 1809, furent traduits devant une commission militaire, condamnés à mort et, malgré une tentative du vicomte René de Chateaubriand, cousin du malheureux aventurier, passés tous par les armes. Cette exécution suivit de quelques mois celles des Lahaie Saint-Hilaire, des Le Chevalier, des Prigent, des Goyou-Vaucouleurs et de cent de leurs complices, lieutenants et agents, semblait mettre un terme à la sourde, constante et dangereuse conspiration que, depuis la mort de Georges, les comités de Londres entretenaient dans l'Ouest, du Calvados à la Garonne et du Morbihan à la Mayenne. Il sembla au commencement de 1808 que l'hydre était frappée à toutes ses têtes. Fouché se vantait de ce succès, qui lui valait, du reste, de l'Empereur des félicitations sincères et méritées¹.

C'était vraiment pour le ministre un grand bonheur que cette arrière-chouannerie qui, lorsqu'elle était en activité, après l'avoir rendu nécessaire, lui valait, toutes les fois qu'elle était étouffée, compliments et indulgence. C'était l'étouffement du complot normand, qui, en juillet 1807, avait fait pardonner à Fouché ses intrigues au sujet de la paix, c'était la prise de Prigent qui avait peut-être empêché, en juin 1808, l'Empereur de faire payer cher à Fouché son attitude dans l'affaire Malet ; ce fut encore en janvier 1809 l'arrestation de Chateaubriand, signal pour les chouans, disait Fouché, de la complète déconfiture, qui, une fois de plus, le sauva du mauvais cas où l'avaient placé de nouvelles et plus graves intrigues.

¹ Sur toute cette affaire Chateaubriand : *Bulletins* de décembre 1808 à février 1809. F7, 3717. Dossier Chateaubriand, F7, 6484. — R. DE CHÂTEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*. — DAUDET, 303-322.

L'Empereur était parti le 29 octobre 1808 pour l'Espagne ; il voulait écraser le pays soulevé contre son autorité, trop mal cachée derrière celle du roi Joseph. Or, jamais départ de l'Empereur ne souleva plus de commentaires passionnés. Jamais guerre aussi n'avait été vue de plus mauvais œil. A entendre les pessimistes, l'Empereur courait à un désastre. Baylen était là, toute récente et honteuse défaite des meilleurs soldats de l'Empire : ceux qui avaient dans le génie de l'Empereur une plus grande confiance n'en concevaient pas moins de soucis. Napoléon s'aventurait dans un pays soulevé par toutes les passions, surexcité jusqu'à la robe feu un patriotisme aux abois doublé d'un rare et redoutable fanatisme religieux. Dans cette aventure, ce n'étaient pas seulement les obus, la mitraille, les canons et les fusils de l'ennemi en bataille rangée qui pouvaient, par un coup de la fortune, abattre en un instant le chef de l'Empire. On savait que partout les balles se fondaient, les poignards s'aiguisaient contre le tyran, l'oppresseur du peuple espagnol. La [balle du guérillero](#) hantait les songes de plus d'un homme d'État de la France, de l'Europe. Et plus encore qu'à la veille d'Austerlitz et d'Eylau la redoutable question s'imposait à l'attention, à l'inquiétude de tous. Fouché y songeait. Réellement l'Empereur devenait fou : l'expédition d'Espagne, déconseillée cependant par les meilleurs serviteurs — Fouché était du nombre —, ouvrait une nouvelle phase de guerres, et des plus dangereuses : les guerres nationales. On abaisse, on abat, on supprime un roi, on n'humilie pas impunément, on n'opprime pas, on n'écrase pas aussi facilement un peuple¹. Le souci était général à Paris, beaucoup de conscrits allaient rester là-bas avant que le pays fût dompté : l'opinion publique était cette fois nettement défavorable à cette guerre, plus perspicace, plus clairvoyante que Napoléon. Par surcroît, cette lutte contre un peuple allait exaspérer le goût de l'Empereur pour le despotisme, sa haine contre la Révolution, la démocratie, la liberté. Fouché devait y songer, lui le défenseur auprès de l'Empereur des souvenirs révolutionnaires, et il y pensait. Un autre souci s'ajoutait à ceux-là : la question du divorce semblait enterrée, et l'on disait autour de Napoléon que, dans tous les cas, celui-ci, divorcé et remarié, donnerait à ceux qui accusaient la seule stérilité de Joséphine un éclatant démenti ; ces bruits d'alcôve et d'antichambre pesaient fort sur la politique de Fouché.

Le plus pressé était de trouver un successeur éventuel à l'Empereur.

Les frères de Napoléon ne pouvaient lui succéder : Fouché ne songeait pas à Joseph, quoi qu'on en ait dit : Louis était en bons termes avec le ministre ; mais, d'humeur sombre, il rie ' plaisait pas et n'était pas sûr ; Jérôme n'était qu'un enfant mal élevé dont le ministre avait eu souvent à réprimer les écarts. La République paraissait impossible à Fouché : il avait gardé contre elle une sorte d'antipathie dédaigneuse. Quant aux Bourbons, même si Fauche-Borel avait raison, même si Bouille avait dit vrai, Fouché ne s'y résignait pas, les craignait encore. Un des maréchaux de l'Empire, prestigieux, brillant soldat de la Révolution, capable d'accepter la direction de Fouché, pouvait être substitué à l'Empereur au lieu et place de Joseph. Mais ces soldats étaient en général assez soumis, de gré ou de force, à Napoléon, ou défiants de Fouché. Deux se présentaient à son esprit : Murat et Bernadotte. Celui-ci, aimable, populaire, se signalait vis-à-vis du maître par un certain esprit d'indépendance allant jusqu'à l'indiscipline ; mais Fouché ne s'était pas encore lié avec lui de cette amitié étroite qu'on vit naître quelques mois après. Bernadotte, du reste, était en

¹ *Mém. de Fouché*, 364-366. Sur les sentiments de Fouché à cette époque au sujet de l'avenir de l'Empereur, cf. *Mém.*, 375-377.

Allemagne, guerroyant contre la Suède, tout en s'en faisant bien venir ; il pouvait difficilement quitter son poste. Murat, à qui son titre de beau-frère de l'Empereur donnait une sorte de légitimité, et sa situation de roi de Naples plus de liberté d'action, décoratif et superbe, était, quoique bien revenu du temps où il se voulait faire passer pour le cousin de Marat, un soldat de la Révolution. Il était, du reste, si faible d'esprit au fond, sous ses dehors brillants, qu'il devait laisser gouverner sa femme, Caroline Bonaparte, une amie de Fouché, et Fouché lui-même, qui fut en tant de circonstances le conseiller écouté et le confident consulté du roi de Naples. Ce souverain d'hippodrome le changerait de Bonaparte. Mais à Murat il fallait faire un parti. Qu'il se soit agi de le substituer à l'Empereur ou, ce qui est plus probable, d'en préparer l'avènement en cas de malheur, Fouché ne se reconnaissait pas encore assez puissant pour agir seul. L'hostilité de ses collègues le jetait dans les bras du seul homme qui pût lui être précieux dans la circonstance, c'était le prince de Bénévent.

Ils ne s'aimaient pas. Sous le Consulat, ils s'étaient trouvés en concurrence d'influence et en opposition d'idées : il s'était, dès lors, révélé entre eux une antipathie que tout justifiait. Sans entrer dans l'éternel parallèle entre ces deux hommes, qui est le lieu commun des historiens de l'Empire, on peut dire que cette antipathie s'expliquait assez. Leurs caractères avaient plus d'un trait commun, absence de sens moral en matière politique, grand mépris des hommes, tranquille et narquois dédain des emportements de Bonaparte. Mais, dans la vie privée, ces deux anciens hommes d'Église réalisaient précisément l'opposition qui, à la veille de la révolution, coupait en deux le clergé : Talleyrand, grand seigneur, paresseux, hautain, insolent, ami du plaisir, coureur de femmes, amateur de bonne chère et de belles parties, fastueux et corrompu, était le pire des abbés et prélats de cour, le type accusé et exagéré de ce clergé en face duquel, jadis, le cardinal de Bérulle avait fondé son austère et pieuse congrégation. D'origine très bourgeoise, de solide instruction, homme d'étude laborieux et appliqué, se faisant petit au besoin et effacé, avec des mœurs austères transportées des collèges de l'Oratoire au patriarcal foyer de famille, Fouché était du Tiers en face de celui qui resta toute sa vie du **Premier Ordre**, et, malgré tout, de l'Oratoire, vis-à-vis de ce prélat insolent et méprisable. Il en résultait un mépris réciproque de l'évêque grand seigneur pour le petit professeur ecclésiastique, de vie et de mœurs étroites, et de l'honnête homme en sa vie privée qu'était Fouché pour l'indolent et dissolu personnage que resta Maurice de Talleyrand. Cette mutuelle antipathie résista à tous les rapprochements : ils ne le dissimulaient guère, et l'opposition de ces deux caractères amusait la galerie et tranquillisait l'Empereur. Il avait tort : ils étaient tous deux trop sceptiques pour laisser parler leurs antipathies plus haut que leurs intérêts. Mais précisément des intérêts opposés les avaient jusque-là divisés : Talleyrand, représenté à tort ou à raison, dès 1800, comme l'un des chefs de la coterie réactionnaire, partisan du ralliement de l'aristocratie qui couvrait le sien et le remettait en bonne compagnie, du Concordat qui avait pour conséquence le règlement définitif de sa pénible situation d'évêque renégat, du Consulat à vie qui en imposait à l'Europe et allait favoriser le retour aux bonnes manières, avait, en outre, affiché un dédain, une haine, une rancune difficiles à fléchir contre ces misérables jacobins, gens de mauvaise compagnie et de petite naissance, sentant le sang, et avec cela tombés si bas. Fouché était du nombre et le plus maltraité, car il était, pour Talleyrand, le plus à craindre. Fouché et Talleyrand étaient incontestablement, après 1800, les deux seuls hommes d'État du gouvernement consulaire, puis impérial : Cambacérès n'était qu'un

jurisconsulte, Maret un commis, Champagny un homme bien élevé. Dès lors, les hommes se devaient combattre. Il en était résulté un constant échange de mauvais services ; leur haine avait compliqué de mille traquenards leurs relations ministérielles, et leur avait inspiré une foule de plaisanteries satiriques et de mordantes ripostes dont les *Mémoires* de l'époque se font l'écho. Nous en avons déjà cité : *M. Fouché méprise les hommes*, disait-on devant Talleyrand. — *Sans doute, cet homme s'est beaucoup étudié*. Fouché eût pu répondre qu'il avait aussi beaucoup observé son collègue des Relations extérieures. Celui-ci, indolent et superbe, souriait de l'activité et des usurpations du ministre : *Un ministre de la Police, c'est celui qui s'occupe d'abord de ce qui le regarde et ensuite de ce qui ne le regarde pas*. Fouché, dit-on, n'avait point pardonné ce mot. Il se vengeait par des épigrammes, des rapports, des traits satiriques sur la vie privée du prince. On lui prêtait un jeu de mots brutal sur l'ancien ministre des Relations extérieures, nommé vice-grand électeur : *Il ne lui manquait que ce vice-là. Dans le nombre il y paraîtra peu*¹. L'ex-évêque n'ignorait rien des propos de ce genre, souriait et s'aigrissait. En 1807, on les disait au plus mal, encore que la demi-disgrâce qui avait frappé le prince de Bénévent parût. devoir diminuer la jalousie de Fouché². Mais le public, qu'amusait cette rivalité, cette opposition d'origine, d'habitudes, de tempérament, de politique et d'allures se plaisait l'exagérer.

Quel ne fut donc pas l'étonnement de la société réunie, un soir de décembre 1808, chez Talleyrand, quand on vit le ministre de la Police, qui depuis longtemps n'avait pas passé le seuil de cet hôtel, apparaître au bras du martre de céans, affectant avec lui un air de cordiale bonhomie auquel le prince gracieux et empressé répondait familièrement ! L'entrée de ces deux parfaits acteurs fut excellente. *Personne ne pouvait en croire ses yeux*, écrit un témoin de la scène, et cette longue promenade dans les salons de la rue Saint-Florentin apparut tous, amis et ennemis de l'Empire, comme la plus grave des manifestations politiques qui se fût vue depuis longtemps³. Le rapprochement cependant datait de plusieurs semaines. Il était l'œuvre des circonstances, conseillères toujours écoutées des deux *hommes d'État*. Metternich, en faisant part à sa cour le 4 décembre, ne s'en étonnait pas : *Deux hommes tiennent en France le premier rang dans l'opinion et dans l'influence du moment, MM. de Talleyrand et Fouché. Jadis opposés de vues et d'intérêts, ils ont été rapprochés par des circonstances indépendantes d'eux-mêmes*. Et examinant cette communauté de politique, il la trouvait, du reste, *conforme aux vœux d'une nation fatiguée à l'excès*⁴. Les deux hommes avaient cherché un salon ami : il n'en manquait pas ; la princesse de Vaudémont les reçut à Suresnes, Mme de Rémusat en son hôtel⁵ ; mais le véritable lien avait été le comte d'Hauterive. Cet ancien oratorien, devenu le bras droit de Talleyrand, avait, d'autre part, gardé du passé certaines relations cordiales avec l'ex-confrère Fouché. Plus, peut-être, que Fouché, Talleyrand savait sacrifier ses rancunes à ses intérêts : il était, du reste, éloigné des affaires ; il lui fallait, pour écarter l'Empereur, un homme encore puissant, actif et ambitieux. Il sollicita d'Hauterive de le réunir à Fouché. Celui-ci, à son tour convié, hésita, craignant d'être joué, affectant la rancune : d'Hauterive disculpa

¹ GORSAS, *Mémoire sur Talleyrand*.

² *Bulletin* du 27 juillet, F7, 3713.

³ PASQUIER, I, 353.

⁴ METTERNICH, *Mémoire* rédigé à Vienne le 4 décembre 1808. (*Mém.*, II, 140.)

⁵ PASQUIER, I, 353. — Mme DE RÉMUSAT, I, 43. — ARTAUD, *le Comte d'Hauterive*, p. 265. — Note ministérielle du 30 janvier 1800. AFIV, 1505.

Talleyrand ; on avait travesti, envenimé ses propos sur le ministre de la Police. Fouché avait, lui aussi, besoin du prince : il accepta l'entrevue. Elle eut lieu à Bagnaux chez d'Hauterive. Talleyrand tendit le premier la main au ministre, qui la prit, et les deux hommes d'État eurent là un fort long entretien où furent débattues, dit-on, les plus hautes questions avec une finesse d'appréciation qui paraît peu douteuse¹. Quelles furent les vues qu'échangèrent, en ce mois d'octobre 1808, ceux que Metternich ne craignait pas d'appeler les *deux conjurés* ? Le diplomate autrichien assurait, d'après les on dit, qu'elles n'avaient rien en soi de séditionnaire ni de révolutionnaire. On voulait, au contraire, *consolider le nouvel état de choses, reporter les regards de l'Empereur sur l'intérieur, travailler à une pacification générale*². C'était fort beau : mais ce haut loyalisme paraît peu vraisemblable. Projeta-t-on une révolution contre l'Empereur ? Rien n'est moins certain d'autre part. Mais rien aussi ne paraît plus probable qu'une sorte d'alliance éventuelle en vue de la mort possible de Bonaparte³. Le bruit avait couru qu'ils avaient rêvé de s'imposer à Joseph. Le comte de Maistre, alors à Pétersbourg, se faisait l'écho de ce bruit⁴. Il est plus probable que Murat fut l'élu : là-dessus aucun renseignement certain, mais les on dit de Paris. Le bruit courut, au dire de Fouché lui-même, que le ministre avait organisé, entre Naples et Paris, une série de relais nouveaux *pour faire arriver promptement le roi aux Tuileries*⁵. Quelques semaines après, le ministre de la Police protestait contre ces on dit, ajoutant, d'autre part, *sur sa prétendue intimité avec le prince de Bénévent, que des gens d'esprit devinaient bien qu'un rapprochement de ce genre n'avait pu être formé que pour l'infériorité des deux faubourgs ; qu'il n'avait pu exister une confiance absolue entre deux hommes si différents par leurs opinions, par leur caractère et par leur position ; qu'il n'avaient pu se réunir que pour l'intérêt réel et évident de la dynastie Bonaparte*⁶, protestation qui, à certains égards, était un aveu.

L'entente dans tous les cas n'était pas niable. Les deux hommes lui avaient donné, au dire de Pasquier, un éclat que leur prudence aurait dû éviter, se croyant évidemment très forts par cette union ou assurés de la perte de l'Empereur⁷. Le même Pasquier crut ou sut comme tout le monde que Murat était l'élu de ces nouveaux Warwick. Il tenait de Savary et de La Valette que, dès février 1808, des ouvertures avaient été faites au grand-duc de Berg, commandant en chef de l'armée d'Espagne. Celui-ci espérait alors la couronne de Charles-Quint ; il avait repoussé les ouvertures. Il s'était trompé : Joseph était maintenant à Madrid ; Murat, profondément blessé à Naples ; Caroline, aigrie, était prête à tout contre l'Empereur. Mille froissements s'étaient depuis longtemps accumulés. Caro-hue, plus ambitieuse et plus capable que son mari, les avait fortement ressentis⁸ : son amitié pour Fouché était réelle, sa liaison avec lui connue. Pasquier croit que la reine de Naples, alors à Paris, connut le fameux complot Fouché-Talleyrand à défaut de Murat. On en avertit le roi de

¹ ARTAUD, *D'Hauterive*, 266. PASQUIER, I, 353. MOLLIEN, III, 7.

² METTERNICH, *Mém.* rédigé à Vienne, 4 décembre 1808. (*Mém.*, II, 240.)

³ MOLLIEN, III, 7, croyait, quoique hostile aux deux *complices*, à une conspiration aux dépens, non seulement de l'Empereur, mais de ses successeurs légitimes.

⁴ *Le comte J. de Maistre à son gouvernement*, décembre 1809. *Correspondance*, 227.

⁵ Note ministérielle, 9 février 1809. AFIV, 1505.

⁶ Note ministérielle, 1er février 1809. AFIV, 1505.

⁷ PASQUIER, I, 353.

⁸ Mme DE RÉMUSAT (*Mém.*, ch. VI) rapporte une anecdote bien significative à ce sujet.

Naples. Eugène intercepta la lettre, l'envoya à l'Empereur, assure Pasquier¹. Savary, de son côté, affirme que l'Empereur reçut à plusieurs reprises, au cours de la guerre d'Espagne, des avis qui l'assombrirent². Le comte Murat nous donne une version qu'il tire des papiers du fidèle ministre de Joachim, le comte Agar de Mosbourg. Peu de jours après la soirée où, au milieu d'une significative stupéfaction, on vit les deux antagonistes réconciliés se promener aux bras l'un de l'autre, Fouché reparut dans les salons de la rue Saint-Florentin. Pour enlever au dîner tout caractère de conspiration, on y avait convié Clarke, alors ministre de la Guerre, fort dévoué à l'Empereur. Mais après le départ du maréchal, les deux conjurés s'entretenaient fort longtemps à voix basse avec beaucoup de vivacité. Le secrétaire général de la police Saulnier, dès lors fort hostile à son patron, attablé à un jeu avec Jay, entendit Fouché prononcer assez haut quelques paroles violentes : *Il faut en finir*, etc. Saulnier avait alors adressé un rapport secret à Madame mère, qui aurait fait avertir l'Empereur³. D'après les rapports de police, il semble que ce fut Joséphine elle-même qui aurait paru prendre ombrage des entretiens suspects chez d'Hauterive, chez le comte de Rémusat⁴, chez la princesse de Vaudémont et chez le prince de Bénévent, et les aurait dénoncés à l'Empereur⁵. La coterie de l'Impératrice espérait bien que Fouché y sauterait.

On le crut lorsqu'on apprit l'arrivée subite et inattendue de Napoléon. Celui-ci était à Valladolid le 17 janvier, rien n'indiquant que la campagne d'Espagne fût terminée. Il était depuis plusieurs jours très préoccupé, d'une extrême irritabilité, quand un courrier de Paris parut mettre le comble à son agitation. Il annonça aussitôt qu'il allait rentrer à Paris. Le 18 il était à Burgos, le 19 à Bayonne, car il brûlait les relais, et le 22 il s'installait aux Tuileries, sans avoir même averti Cambacérès. L'archichancelier, mandé en toute hâte, trouva l'Empereur exaspéré, fulminant⁶. Talleyrand et Fouché étaient deux traîtres que les plus mauvaises intentions avaient pu seules réunir ; il parut cependant à Cambacérès que l'Empereur attachait une assez médiocre importance au complot lui-même, qui lui paraissait puéril — au fond rien ne prouvait que l'exécution n'en fût pas subordonnée à sa mort, et l'Empereur, très personnel, se souciait assez peu de savoir si Joseph ou Murat le remplacerait — ; en revanche, il paraissait exaspéré des propos que Talleyrand avait tenus sur la campagne d'Espagne. Devant l'archichancelier muet et indécis, il s'exprima en termes très durs sur le prince de Bénévent, et, dès ce jour, Cambacérès put prévoir qu'il allait faire de celui-ci le bouc émissaire des péchés d'Israël⁷. C'est ce qui arriva en effet. Ce fut le

¹ PASQUIER, I, 354-360. Il dit aussi que La Valette avait averti l'Empereur de la fameuse soirée où Fouché avait paru à l'hôtel de Talleyrand.

² SAVARY, IV, 37-41.

³ Le comte MURAT, *Murat en 1808*, d'après les papiers du comte Agar DE MOSBOURG. Note empruntée *in extenso* à ces papiers.

⁴ PASQUIER, I, 353.

⁵ Note ministérielle, 30 janvier 1809. AFIV, 1505.

⁶ MOLLIER, III, 7, dit que l'Empereur affirmait hautement avoir eu connaissance d'un plan consenti entre Talleyrand et Fouché *pour détacher de lui l'opinion publique*.

⁷ THIERS, écho ici des Mémoires inédits de l'archichancelier, et précieux à consulter (*Histoire de l'Empire*). Le comte Agar de Mosbourg dit que Fouché fut mandé incontinent aux Tuileries ; l'Empereur l'accabla de reproches, en rappelant le lieu et le jour de chacune de ses entrevues avec Talleyrand, et en citant au milieu de plusieurs autres propos ceux qu'on lui avait rapportés ou qu'il supposait, les paroles que Saulnier avait entendues. Fouché se disculpa habilement. Comte MURAT, *Murat en 1808*.

lendemain 23 qu'eut lieu cette scène mémorable et en quelque sorte décisive qui fit de Talleyrand l'ennemi irréconciliable et mortel de l'Empereur. On connaît cet incident. Devant tous les grands officiers, ministres et courtisans assemblés, Napoléon s'emporta d'abord en vagues, mais violentes récriminations sur la façon dont on avait laissé s'égarer l'opinion publique, paroles qui semblaient viser avant tout le ministre de la Police ; puis, après des allusions acérées à ceux qui voulaient vendre la peau de l'ours, il se tourna brusquement vers Talleyrand immobile et adossé à la cheminée ; il marcha vers lui avec précipitation, et, toutes ses rancœurs, toutes ses rancunes contre le prince se faisant jour, rappela dans un flot de termes violents et presque grossiers le rôle odieux que jouait l'évêque apostat, le misérable, qui avait conseillé l'exécution du duc d'Enghien tout en s'en lavant les mains en public, le traître qui avait poussé à la guerre d'Espagne qu'il exploitait maintenant contre son maître, le malheureux qui avait spéculé sur ses fonctions, car il alla jusqu'à faire des allusions sanglantes à l'improbité, du reste notoire, du prince. Puis l'Empereur se retira, laissant les membres du gouvernement terrifiés... et probablement Fouché fort étonné. On prétend que c'est après cette scène, qui avait littéralement glacé d'épouvante les courtisans, que Talleyrand, pâle, mais souriant, prononça ces seuls mots qui vengeaient le grand seigneur du soldat brutal : **Quel dommage qu'un si grand homme soit si mal élevé !** C'était un calme affecté ; aussitôt rentré, Talleyrand, malade d'émotion, s'alita ; quelques heures après, il était destitué de son titre de grand chambellan, et dans l'esprit du prince de Bénévent l'Empire avait vécu.

Fouché devait être fort ému ; si l'orage avait soudain fondu sur son complice, il en avait reçu de fortes éclaboussures : **Apprenez**, avait dit l'Empereur en enveloppant d'un seul coup d'œil les deux conspirateurs, **que s'il survient une révolution nouvelle, quelque part que vous y eussiez prise, elle vous écraserait les premiers**¹.

Tout le monde crut à la disgrâce de Fouché² ; ses ennemis se déchainaient en propos violents et tendancieux. La **conspiration** se trouva soudain commentée, exagérée, poussée au noir. Dans son propre salon, l'archichancelier répandait sur le ministre des bruits fort désagréables qui étaient colportés, accueillis avec faveur dans certains cercles des Tuileries³. Savary, Mme de Genlis, le gouverneur de la Banque Jaubert, Fontanes, organe de la coterie cléricale, le préfet de police Dubois triomphaient, s'indignaient ou raillaient⁴ ; Fouché restait fort calme, parfois narquois, confiant dans la protection de l'Empereur. **Tous ces bavardages, écrivait-il le 30 janvier, prouvent que les choses les plus utiles peuvent être empoisonnées, et que la situation du ministre de la Police est délicate, et deviendrait dangereuse si ce ministre n'avait une garantie dans le cœur de l'Empereur**⁵. Il se défendait bien : son entente avec Murat était le fait d'imaginations en délire, son alliance avec Talleyrand toute de loyalisme⁶. Puis prenant corps à corps chaque adversaire, il en répétait les propos à l'Empereur avec un dédain affecté. **On dit que l'Empereur a demandé le portefeuille du ministre de la Police. Le général Savary assure que l'Empereur est mécontent de son ministre, qu'il a manifesté son mécontentement à Valladolid sur ce qu'il avait**

¹ MOLLIN, III, 7.

² Note ministérielle du 3 février 1809, AFIV, 1505 ; MOLLIN, III, 7.

³ Note ministérielle du 30 janvier, AFIV, 1505, et *Bulletin* du 7 février 1809, F7, 3713.

⁴ Notes de janvier et février 1800, AFIV, 1505.

⁵ Note autographe de Fouché au *Bulletin* du 30 janvier 1809, AFIV, 1505.

⁶ Note au *Bulletin* du 30 janvier 1809, AFIV, 1505.

des liaisons avec le prince de Bénévent et avec le faubourg Saint-Germain. On ne retrouve plus, a ajouté ce général, dans le ministre de la Police le caractère qu'il a développé au 3 nivôse. Ce général a changé d'opinion sur l'époque du 3 nivôse ; il en changera certainement sur celle d'aujourd'hui¹. Habile évocation de cette affaire de nivôse restée l'Austerlitz de Fouché. La campagne contre lui continuait. Les alentours de M. l'archichancelier ont tellement accrédité ce bruit (la révocation), écrit Fouché, qu'il est en ce moment un sujet d'entretien pour tous les employés du ministère². M. Jaubert, confident de Cambacérés, se fait partout l'écho de ces bruits³, et M. de Fontanes s'exprime là-dessus avec beaucoup de gravité. Toutes les démarches de Fouché sont surveillées, commentées. Il a, dit-on, brûlé beaucoup de papiers à l'arrivée de l'Empereur ; Fouché répond qu'il en brûle sans cesse, le ministère en serait encombré⁴. Le ministre ne peut plus dîner en ville, recevoir ses amis, changer de secrétaire sans que tous ces actes ne soient interprétés de la façon la plus défavorable⁵. Il se défend, du reste, et lutte pour le portefeuille, ayant bec et ongles. Sa grande ressource était cette curieuse chronique qu'à partir de cette date et pendant dix-huit mois, il va joindre quotidiennement au bulletin officiel de la police. Cette chronique, dont il amuse l'Empereur, émane toujours de lui : Desmarest, rédacteur ordinaire du Bulletin, devenu suspect à Fouché, l'ignore ; parfois elle est écrite de l'écriture fine et pointue du ministre. Et, sous forme de rapports sur les dits, c'est un merveilleux plaidoyer. Fouché y rappelle ses services, ses preuves de dévouement à l'Empereur, y fait ressortir l'indiscipline que sèment partout les bruits propagés contre le ministre de la Police, l'inconvenance qu'il y a vis-à-vis de l'Empereur à préjuger de son avis ou à peser sur ses décisions ; le plus souvent il passe de la défensive à l'offensive, et c'est alors un massacre ; dans ces quelques mois, tous ses ennemis y passent, depuis l'archichancelier Cambacérés jusqu'à l'opiniâtre Fiévée, depuis le pédant M. de Fontanes jusqu'au sot préfet de police Dubois, depuis Savary jusqu'à l'abbé de Boulogne ; les Jaubert, les Hulin, les Bourrienne, les Decrès, les Clarke, les Fesch, bien d'autres encore sont attaqués, persiflés, minés, compromis, parfois de la façon la plus venimeuse, au sujet de leur passé, de leur conduite politique, de leur vie privée, de leurs actes de fonctionnaires et jusque de leurs aventures galantes et de leurs infortunes conjugales⁶. Nous aurons lieu d'y revenir. Ce jeu de massacre commence dès janvier 1809.

Fouché n'avait pas besoin de tant d'efforts. Napoléon ne voulait pas la mort du pécheur. Nous l'avons dit, il n'avait pas cru à la conspiration, ou, dirigée en somme contre ses légitimes héritiers plus que contre lui-même, elle l'avait peu préoccupé. Comment admettre qu'il eût, sans ces considérations, gardé dix-huit mois encore au ministère de la Police, gratifié du litre de duc d'Otrante et doté d'un nouveau trillion un homme qui, à en croire certains de ses conseillers, s'était rendu coupable du crime de trahison, complot et lèse-majesté ? À défaut de sa confiance, Fouché gardait son estime. Bien plus, Napoléon en avait peur, en arrivait à le ménager, chose rare. On le voit, dans une lettre du 27 janvier, biffer une phrase jugée vraiment trop blessante⁷. A part quelques ennemis, des

¹ Note ministérielle du 3 février 1809, AFIV, 1505.

² Note ministérielle du 7 février 1809, AFIV, 1505.

³ Note ministérielle du 9 février 1809, AFIV, 1505.

⁴ Note ministérielle du 13 mars 1809, AFIV, 1505.

⁵ Notes ministérielles du 3 avril 1809, du 18 avril 1809, AFIV, 1505.

⁶ Note aux *Bulletins*, janvier 1809-juin 1810 (AFIV, 1505-1510).

⁷ LECESTRE, lettre du 27 janvier (*Lettres*, I, 279).

jaloux, Fouché est réellement en excellentes relations avec tous, aristocrates et démocrates, sénateurs et conseillers d'État, évêques et généraux, financiers et avocats, ambassadeurs et princes de la maison impériale. Napoléon a assez d'un ennemi mortel dans Talleyrand. Il est inutile de donner un autre chef, plus actif que l'indolent prince de Bénévent, à l'opposition, et voilà l'Empereur qui la sent s'organiser, cette opposition ; la Bourse hostile s'obstine à baisser, vengeant Ouvrard et Hinguerlot, des amis de Fouché frappés par l'Empereur ; au Corps législatif, cette opposition s'est révélée très forte, forçant le gouvernement à retirer un projet de loi, et, le 30 janvier, Fouché peut se faire un mérite aux yeux de l'Empereur de n'avoir pas cherché des alliés dans cette assemblée, ce qui est dire qu'il en eût trouvé assez facilement¹. Enfin, la guerre avec l'Autriche est imminente ; éternel rocher de Sisyphe, cette guerre perpétuelle pèse sur les décisions de l'Empereur : comment, à la veille d'une guerre redoutable, peut-être longue, désorganiser la police en la privant de son chef² ? Et Napoléon a beau regarder autour de lui, pas un homme n'est capable de prendre les rênes des mains souples et fermes de l'ancien proconsul. Savary est un séide sans finesse, ne peut rien, n'ose rien en l'absence de l'Empereur ; autant prendre Roustan ; Dubois est un sot, Napoléon est édifié à ce sujet, ne le maintient à la préfecture que contre Fouché ; Réal est maintenant la doublure de celui-ci, resterait sous son influence ou ne ferait rien. Le pire est que le nouveau ministre trouverait contre lui l'ancien, bien vu de tout le monde, persuadé qu'il reviendrait et le persuadant aux autres, gardant des intelligences au quai Voltaire, allant siéger au Luxembourg et y intrigant ; somme toute, un ennemi dangereux. Car l'Empereur en est là : garder Fouché comme ministre presque dirigeant ou le laisser chef habile et redoutable d'une opposition gênante, cela en son absence, et peut-être en pleine crise. Fouché comprend si bien la situation, que lui, le pacifique, cette fois pousse à la guerre qui le sauve.

II avait, à cet égard, changé de politique, ayant tout d'abord essayé de lier partie avec Metternich³. En 1808 il l'avait beaucoup fréquenté, s'était fort attaché l'ambassadeur autrichien, qui plus tard devait le servir, l'avait aidé à étouffer les bruits de guerre. II avait, du reste, à cette occasion, affirmé derechef son désir de paix, sa politique pacifique. Il s'était même exprimé en termes fort vifs sur la manie guerrière de son maître, désireux qu'il était de passer, aux yeux du corps diplomatique, pour le seul homme qui sût parler paix à ce gouvernement. **Je trouve, avait-il déclaré, que la guerre avec vous ne serait pas seulement comme toute guerre un malheur, elle aurait le caractère particulier de jeter l'univers dans le vague, car où se trouveraient les bornes de ce fléau ? Quand on vous aura fait la guerre, il restera la Russie et puis la Chine. Enfin je déteste la guerre...** Il avait même profité de la circonstance pour démolir, aux yeux de Metternich et du corps diplomatique, son collègue des Relations extérieures, Champagny : celui-ci n'avait pas de politique, simple secrétaire de l'Empereur et son porte-parole, si bien que lui, Fouché, devait apparaître aux cabinets européens comme le seul homme d'État de ce gouvernement de commis et de valets, et peut-être l'allié secret de l'Europe aux Tuileries. Cela se passait en juin 1808⁴. Il était resté dans ces relations avec Metternich en attendant qu'il entrât

¹ Note ministérielle du 30 janvier 1809, AFIV, 1505.

² PASQUIER, I, 356, dit que l'imminence de la guerre d'Autriche sauva cette fois le ministre de la Police.

³ SAVARY, IV, 43.

⁴ Metternich à Stadion, 23 juin 1803 (*Mém.*, II, 173).

en rapports personnels avec le cabinet anglais et lord Wellesley. Metternich le goûtait, le consultait, le peignant à sa cour sous des couleurs favorables. Lui se grisait de ces entretiens diplomatiques et des rapports de ses agents à l'étranger qui le faisaient parfois mieux informé que Champagny. Il se croyait déjà aux Relations extérieures, sa grande ambition. L'Empereur essayait de le remettre, d'un mot dur, au quai Voltaire. [Vos bulletins de police ne sont que des bulletins... de relations extérieures](#), devait-il lui écrire le 20 mai 1809¹. De fait, les cabinets européens l'eussent vu probablement sans déplaisir à la place de Champagny ; il passait pour partisan à outrance de la paix.

Si donc, le 13 mars 1809, il poussait l'Empereur à cette guerre [indispensable et politique](#)², c'est qu'il avait ses motifs. Nous avons dit le principal. La guerre coupait court aux racontars, à la campagne d'antichambre et de salon dirigée contre lui, aux bruits et aux probabilités de disgrâce. Peut-être prévoyait-il réellement un désastre : la balle de Ratisbonne, l'échec d'Essling, le poignard de Frédéric Staps. Ne pourrait-on reprendre alors les projets brusquement interrompus en janvier ? Ne songeait-il pas aussi au divorce toujours et encore, et, après le divorce, au mariage ? Creuser un nouveau fossé entre la France et l'Autriche, entre la dynastie Bonaparte et le neveu de Marie-Antoinette, n'était-ce pas écarter tout projet d'alliance autrichienne et de réaction ? Il poussait donc à la guerre, mais s'en défendait près de Metternich. Car il lui semblait précieux, en vue d'une crise, de rester l'homme agréable au cabinet de Vienne. On le vit bien quand Metternich, qui ne se pressait pas de quitter Paris, la guerre déclarée, se trouva tout à coup l'objet des colères impériales³. Fouché, chargé de faire conduire le ministre autrichien à la frontière entre deux gendarmes, sut être gracieux, même en cette pénible circonstance et transforma les deux gardiens en un aimable officier [capable de concilier avec la sévérité de sa mission les égards qui étaient encore dus au caractère dont M. de Metternich était revêtu](#)⁴. Quand Metternich se mit en route le 26 mai, confiant à la garde du ministre de la Police sa famille qu'il laissait à Paris, le futur chancelier partait avec une grande estime pour celui qu'il devait maintenant si souvent rencontrer en face de lui⁵.

Au moment où l'Empereur s'éloignait, laissant Fouché ministre tout-puissant, celui-ci n'était donc déjà plus l'homme d'État qu'on avait vu, de 1804 à 1808, s'appliquer simplement à faire triompher la Révolution dans l'Empire et l'ordre dans le pays. Le ministre de la Police s'est élevé à la situation beaucoup plus haute d'un véritable ministre de l'Intérieur, dans l'acception la plus large du mot. Et déjà son esprit, moins absorbé par les exploits des chouans de l'Ouest et des agents royalistes, plane au-dessus des petites besognes policières, s'élevant aux larges conceptions de la haute politique, rêvant de gouvernement intérieur avec Talleyrand, de politique européenne avec Metternich, et à tous, du faubourg Saint-Germain aux presbytères de campagne, des salons de Talleyrand à ceux de Cambacérès, des conciliabules du Sénat impérial à ceux des [ministres](#) du comte de Lille, des cabinets de Saint-James et de Vienne, enfin aux consistoires du

¹ Napoléon à Fouché, 20 mai 1809 (*Lettres*, I, 312).

² *Bulletin* du 13 mars 1809, AFIV, 1505.

³ Napoléon à Champagny, 27 avril 1809 (*Correspondance*, XVIII, 15132).

⁴ Fouché à Champagny, 18 avril 1809 ; Metternich à Champagny, 20 avril 1809 ; Champagny à Fouché, 7 mai 1809 ; d'Hauterive à Fouché, 23 mai 1809 (*Arch. Aff. étr.*, Vienne, 382-383).

⁵ ARTAUD, *D'Hauterive* ; METTERNICH, *Mém.*, I, 72.

Vatican, faisant reconnaître, à côté de la politique de Napoléon, la politique de [Monsieur Fouché](#).

CHAPITRE XVIII

1809

Situation troublée de l'Empire en avril 1809. — Napoléon ne laisse pas sans inquiétude Fouché derrière lui. — Défaite d'Essling. Troubles de l'Empire : factions diverses, esprit de sédition en France. Haine de l'Europe. Hostilité du Pape dépossédé. — Situation prépondérante de Fouché en ces circonstances. — Il joint au ministère de la Police celui de l'Intérieur. — Le ministère de l'Intérieur sous Fouché : grande activité. — Fouché en face des périls de l'Empire : il arrête la baisse du marché financier ; il impose silence aux factions ; il tient le clergé sous une très lourde oppression ; il met l'Ouest en état de siège. — L'Empereur, vainqueur à Wagram, n'a qu'à se féliciter de l'activité du ministre. — Le 15 août, Napoléon nomme Fouché duc d'Otrante. Apogée du ministre de la Police. — L'affaire de Walcheren. Descente des Anglais aux bouches de l'Escaut. On peut craindre une insurrection de la Belgique. Émoi du gouvernement. Lutte au sein du conseil. — Fouché pousse. Décrets contre Cambacérès et Clarke. Malgré l'avis de ses collègues, Fouché prend sur lui de lever les gardes nationales. — Bernadotte et Fouché. Situation du maréchal vis-à-vis de Napoléon : il est en pleine disgrâce. — Les ministres irrités en appellent à l'Empereur. Celui-ci donne pleinement raison à Fouché qui donne au mouvement une grande extension : agitation extrême, rigueur du ministre envers les récalcitrants. — C'est surtout à Paris que la mesure provoque l'émotion ; sévère réponse de Fouché aux maires ; le ministre compose à sa guise l'état-major de la garde parisienne. Inquiétudes de certains amis du régime et exaspération du maréchal Clarke. Plaintes adressées de Paris à l'Empereur ; récriminations de Clarke. L'attitude proconsulaire au maréchal Bernadotte à Anvers augmente les craintes. Relations étroites entre Fouché et le prince de Pontecorvo ; le groupe réuni à Anvers est en somme hostile à l'Empire. — Plans hypothétiques du nouveau duc d'Otrante. L'Empereur commence à s'inquiéter. Il se plaint de la levée générale des gardes nationales, la restreint, réforme l'état-major de la garde parisienne, affirme des craintes sur le sens du mouvement et, après avoir fait surveiller Bernadotte, le remplace par Bessières. — Dissolution de la garde parisienne. — On annonce la disgrâce certaine du ministre. — Le ministère de l'Intérieur lui est retiré ; il affecte d'en être peu ému ; l'Empereur, du reste, le rassure. — Rentrée de Napoléon à Fontainebleau. — Scène violente à Fouché. Étrange entretien du duc d'Otrante et du colonel de Ségur dans la forêt de Fontainebleau. On annonce partout le renvoi de Fouché (octobre 1809).

Cette année 1809, qui vit en quelque sorte le complet épanouissement de la politique de Fouché, devenu bientôt duc d'Otrante, fut une des années critiques du règne de Napoléon. L'Empereur eut alors à traverser une crise où, après Essling surtout, faillit sombrer sa fortune, et qui montra aux amis et aux ennemis l'incroyable fragilité de cet homme, de cette dynastie, de ce gouvernement, au sein du plus formidable pouvoir.

Essling cependant ne fit que précipiter la crise et la compliquer. En partant en campagne, le 13 avril 1809, l'Empereur ne pouvait se dissimuler le malaise général de la France, l'exaspération de l'Espagne soulevée, le sourd mécontentement de l'Europe, les résolutions de résistance à outrance de l'Autriche, et par-dessus tout cela la haine active et bientôt tout à fait entreprenante de l'Angleterre. Dans ces circonstances, le moindre échec devait déterminer une crise qui pouvait être d'ordre intérieur autant qu'extérieur, et le ministre (le la Police, du fait de ses fonctions comme de sa situation personnelle, devait jouer, quoi qu'il arrivât, un rôle important dans ces événements.

Napoléon n'avait pas dû voir sans défiance Fouché, d'ordinaire pacifique et lié avec le ministre autrichien, pousser instamment à la guerre. Il ne parvenait pas à s'en défaire : il voulait du moins le surveiller et, avant de partir, avait exigé une correspondance quotidienne, l'envoi de bulletins détaillés, qu'il contrôlait par ceux de ses correspondants et policiers personnels, tous fort hostiles au ministre.

A peine en campagne, il le stimulait, l'engageait à la fermeté, ce qui était une façon détournée de le maintenir dans le loyalisme, et, le sachant l'homme du succès, l'entretenait, sur le ton le plus optimiste, de sa belle campagne d'Allemagne¹. Or, l'optimisme n'était pas de mise, même devant ces succès. Arrivé le 16 avril à Stuttgart, l'Empereur avait aussitôt pris la tête de ses armées ; les victoires d'Abensberg le 20, d'Eckmühl le 22, la prise de Ratisbonne le 23, et celle de Vienne enfin le 12 mai, avaient permis toutes les espérances à ceux qui s'en tenaient aux bulletins officiels de victoire. Mais ces événements étaient, pour qui savait aller au fond des choses, gros d'avertissements sinistres. Les combats avaient été acharnés, sanglants et meurtriers ; ils avaient eu, en France, de douloureux échos, et réveillé en Europe, malgré le succès final en Allemagne, l'espoir que les Romains pouvaient avoir après les victoires de Pyrrhus. Un autre incident très grave assombrissait les amis de l'Empereur : à Ratisbonne, Napoléon avait été atteint d'une balle morte et n'avait pu dissimuler la blessure reçue. Quelques années avant, le comte de Lille, échappé par miracle à un attentat, avait tranquillement répondu à ceux qui s'exclamaient sur les suites qu'eût pu avoir l'assassinat : *Eh bien, mon ami, le roi de France se fût appelé Charles X*, et ici le prétendant était plus puissant que [Empereur, de la force des dynasties bien assises et riches d'héritiers. Après Ratisbonne, Napoléon eût-il pu dire si, la blessure avant été mortelle, l'Empereur se fût appelé Joseph, Louis, Jérôme ou Joachim ? Eût-il pu jurer qu'il y aurait eu un empereur après lui ? Le sort de la France tenait ainsi à quelque fusil plus ou moins bien braqué. Fouché n'avait pas attendu l'incident pour examiner cette hypothèse, nous le savons ; mais la balle de Ratisbonne confirmait ses appréhensions. Elles prirent soudain une grande gravité, quand il apprit un des premiers à Paris que l'Empereur, ayant voulu passer sur la rive gauche du Danube, avait été repoussé le 22 mai à Essling- avec des pertes considérables, et avait dû s'enfermer dans l'île de Lobau, où il allait préparer sa revanche dans une position fort critique,

¹ *Napoléon à Fouché*, 25 mai 1809 (Corr., XIX, 15253).

défaite réelle, que d'audacieux bulletins transformaient en victoires. Fouché ne croyait pas aux bulletins ; il apprenait, d'autre part, la mort de son ami le maréchal Lannes, tombé à Essling, les jambes emportées par un obus qui, après tout, eût pu enlever l'Empereur comme son lieutenant, terrible et nouvel avertissement. Ce fut une commotion générale.

Où qu'il regardât, le ministre, qui, en communication avec l'Europe entière, pouvait envisager toutes les faces d'une situation, ne voyait que troubles ou sujets d'inquiétude. A Paris, l'opposition grandissait, le marché financier se maintenait très bas, les agents de change se décourageaient et s'irritaient ; le faubourg Saint-Germain raillait l'échec de l'Empereur ; le ralliement eut un moment d'arrêt devant cette infortune. Le pire est que l'armée, grande force de ce gouvernement militaire, semblait, elle aussi, animée d'un souffle d'indiscipline et de révolte. En Portugal, le maréchal Soult avait voulu, sans l'aveu de l'Empereur, se faire proclamer roi à Oporto, et, à côté de cette conspiration formée en haut, une autre s'était machinée plus bas, un capitaine, d'Argenton, avant comploté de livrer l'armée désunie par les prétentions du maréchal au général anglais Wellington, en face duquel elle se trouvait. En Espagne, où (les défaites humiliantes alternaient avec des succès chèrement achetés, le maréchal Jourdan, de tout temps hostile à Bonaparte, maltraité par lui, se répandait en propos, en menaces, que le roi Joseph lui-même, aigri par les critiques amères de l'Empereur, n'était pas loin d'approuver. Enfin, au sein même de la grande armée, en Allemagne, Fouché, instruit de tout, ne pouvait ignorer que Malet avait des émules, qu'une association secrète, républicaine et militaire, celle des *Philadelphes*, travaillait contre le [despote](#) ; son chef, le colonel Oudet, n'était pas encore tombé dans le guet-apens que lui tendit probablement Savary à Wagram.

Si le trouble était grand, si la sédition grondait en France et à l'armée, que dire de l'Europe ? L'Espagne soulevée fait école, ayant donné le signal de la résistance des peuples à la tyrannie napoléonienne ; le Tyrol, insurgé par Andréas Hoffner, offre les mêmes dangers que la Péninsule, guerre de bandits et de moines. Le Piémont et le royaume de Naples sont agités par les agents autrichiens, ainsi que la Belgique et les bords du Rhin, tandis que l'Allemagne, parcourue par les bandes insurgées de Schill et de Brunswick, frémit de haine. Jérôme apeuré fait entendre à Paris des cris de détresse que Fouché entend mieux que personne. La solennelle excommunication dont le chef de l'Empire vient d'être frappé par Pie VII dépossédé, sert de prétextes à de nouveaux troubles. En France, bien que la noblesse semble, en général, indifférente aux protestations du Pape, elles servent de prétexte à l'agitation politico-religieuse, à la tête de laquelle se met le bouillant Alexis de Noailles, à la résistance, toute nouvelle, d'évêques, jusque-là très soumis, et aux déclamations des prédicateurs. Mais ce sont surtout les populations soulevées du Tyrol, de Naples et de l'Espagne, qui s'emparent de l'oppression du Saint-Père, comme d'un nouveau prétexte au fanatisme ; elle émeut aussi la catholique Belgique, la religieuse Vendée¹ ; tandis que les Autrichiens exploitent, sur les bords de la Meuse, cette agitation contre l'[Antéchrist](#), les Anglais semblent disposés à tenter, enfin, la fameuse descente en Vendée, puisqu'en avril 1807 leur escadre a voulu forcer le port de Rochefort ; Fouché sait qu'on prépare dans les ports anglais une

¹ Cf. *Bulletins* de mai et juin 1809. L'agitation religieuse est extrême. F7, 3709 et 3763, et AFIV, 1506.

nouvelle expédition dont le but reste mystérieux¹. Il ne faudrait qu'un revers pour changer entièrement l'état actuel des choses, disait Barras en avril 1809². Fouché, qui recueille ce propos, n'est pas loin de lui donner raison.

Le revers, c'est Essling ; là où le mécontentement n'éclate pas, l'inquiétude est extrême. En apprenant que l'Empereur a été battu, on va jusqu'à dire fait prisonnier, les habitants du Limbourg ont fait éclater une joie indécente³, et au fond c'est le sentiment de plusieurs provinces ; les chouans, qu'on croyait soumis, reprennent sournoisement les armes en Vendée ; Bordeaux royaliste s'agite ; les *marquis de Versailles*, foudres de guerre du faubourg, parlent haut⁴. De Paris à Rome, de Brest à Bruxelles, l'Empire tressaille au milieu d'une Europe attentive et hostile. Il faut se rendre compte de cette situation, pour comprendre le rôle que prend soudain le ministre de la Police générale de l'Empire.

Au centre de cet Empire troublé, à cent lieues de ce souverain captif du Danube, il a toute liberté morale et matérielle d'action. Que peut-il penser ? Que va-t-il faire ?

L'Empereur est atteint, mais peut se relever. L'étoile a pâli ; si elle allait s'éteindre ! Défaite, captivité, blessure grave, obus autrichien ou poignard allemand, tout est à craindre ; ce n'est plus là hypothèse de ministre très prévoyant, c'est supposition permise à tous, discutée partout.

A-t-il désiré la catastrophe ? Nous ne croyons pas. L'a-t-il voulu hâter alors ? Pas plus.

La légende veut qu'après Essling il ait récriminé contre la faiblesse des mécontents de l'armée, vraies *poules mouillées* : *On vous le fourre clans un sac, on le noie dans le Danube, et puis tout s'arrange facilement et partout*. Rien ne vient accréditer ce racontar. Fouché attendait beaucoup des événements, mais il était de l'école des hommes politiques qui professent *qu'on ne crée pas les mouvements, mais qu'on les dérive*. Ses relations avec Talleyrand, Murat, les aristocrates du noble faubourg, les sénateurs républicains ou royalistes, les vieux jacobins et quelques agents de Londres, avec ceux de Metternich, bientôt de Wellesley et de Ferdinand VII, lui permettaient d'espérer tout d'une déconfiture. Mais s'il y eut des projets formés, aucun ne perça.

La politique de loyalisme pouvait encore être bonne. Napoléon venait de témoigner au ministre un renouveau de confiance, en lui remettant, par intérim, le portefeuille de l'Intérieur. Premier ministre, il l'est à coup sûr, maintenant. Ministre de la Police, son titre lui met entre les mains la mystérieuse et nombreuse cohorte des agents secrets, les forces de la police et de la gendarmerie, le fait maître de l'opinion par la presse et le théâtre, maître du clergé, plus que le ministre des Cultes, lui permet des rapports plus suivis avec l'étranger que ceux du ministre des Relations extérieures, lui donne sur la Bourse une influence que n'a pas le ministre du Trésor ; entre ses mains, la gendarmerie est une armée qui échappe au contrôle du ministre de la Guerre, et la surveillance des ports et des côtes lui permet d'entretenir une petite flottille à lui

¹ On voit d'après les Bulletins de mai à quel point, depuis la tentative devant Rochefort, les commissaires généraux des côtes, de Marseille à Brest et de Brest à Anvers, sont sur le qui-vive (F7, 3719, 3763).

² *Bulletin* du 28 juillet 1809, F7, 3764.

³ *Le préfet de l'Ourthe à Fouché* (*Bulletin* du 3 août 1809, F7, 3764).

⁴ *Bulletin* du 30 juin 1809, AFIV, 1508 ; et *Mém. de Fouché*, I, 388.

qui excite même la jalousie du ministre de la Marine. A ces attributions formidables, il en joint soudain d'autres, celles du ministre de l'Intérieur.

Cretet, tombé malade, venait d'abandonner, provisoirement, du moins, le portefeuille. Le 29 juin, l'Empereur confia l'intérim de l'Intérieur au ministre de la Police, lui prouvant de fait qu'il était loin de la disgrâce, et l'intéressant ainsi d'une manière plus étroite à l'avenir et à la fortune de l'Empire¹. Jeu hasardeux, car voilà du coup Fouché maître des préfets et dont il devient, cette fois, le chef exclusif à un double titre, maître des travaux publics, du commerce, de l'industrie, des œuvres hospitalières, toutes administrations mises sous la surveillance du ministère de l'Intérieur. Voilà à sa disposition l'octroi des licences, grosse source d'influence, grand moyen de gagner l'un et de tenir l'autre ; voilà enfin la garde nationale entre ses mains, force embryonnaire, mais qui, à un signal parti du ministère, peut prendre un développement inattendu et, nous le verrons bientôt, constituer une immense armée à l'intérieur, une armée civique à laquelle Malet voulait faire appel, à laquelle Fouché a toujours songé.

Avec ces deux portefeuilles, Fouché est le vrai premier ministre. Cambacérès peut bien se proclamer le second personnage de l'Empire. Sou rival en sourit. Second personnage de l'Empire ! Que le Danube déborde un peu trop, emportant les ponts ; que l'archiduc Charles ose, et Fouché sera du jour au lendemain le vrai chef du pouvoir exécutif.

Du reste, comme il était homme à s'occuper activement de ce dont on le chargeait, il n'accepta pas ce nouveau portefeuille comme une sinécure. Jugeant utile la fusion des deux ministères, il voulut justifier son opinion et obtenir peut-être la transformation du provisoire en définitif. Jamais ministre de l'Intérieur, sous l'Empire, ne déploya une plus grande activité. Ce ministère hybride, qu'on lui confiait provisoirement, lui inspira un assez vif intérêt ; il essaya, en quelques semaines, d'y résoudre les problèmes administratifs qui s'y posaient. Non seulement il conçut une nouvelle organisation du ministère lui-même, sa division en deux administrations, celle des arts et des sciences, celle du commerce et de l'industrie² ; mais, se tenant à ce qu'était le ministère, on le vit y déployer une activité fébrile : comptabilité communale et départementale mieux surveillée³ ; réformes à l'École des arts et métiers⁴ ; surveillance plus approfondie des travaux publics entrepris, au sujet desquels il se fait adresser nombre de notes et éclaircissements⁵ ; travail sur le commerce extérieur⁶, sur l'exportation et l'importation des céréales ; relations actives avec les chambres de commerce⁷ ; règlement des licences⁸ ; organisation de la garde nationale, etc., pas un article qui ne soit l'objet d'une étude sérieuse et dans laquelle on ne voie se révéler avec surprise une spéciale compétence. Fouché se fera économiste avec les chambres de commerce jusqu'à agacer l'Empereur, dissertant des blés, s'en faisant instruire par des gens compétents ; nous le verrons aussi prendre au sérieux son titre de chef de la garde nationale, la passer en revue, l'habiller et

¹ Fouché fut ministre de l'intérieur du 29 juin au 7 octobre 1809.

² MOLÉ, *Journal (Rev. de la Rév., mai-août 1888, p. 19)*.

³ *Réal au duc d'Otrante*, 22 novembre 1809, F7, 6540.

⁴ *Fouché au directeur de l'École*, 7 juillet 1809.

⁵ *Corr. Travaux publics*, AFIV, 1056.

⁶ *Fouché à Napoléon*, 4 octobre 1809, A. N. Ministère de l'Intérieur, AFIV, 1060.

⁷ *Napoléon à Fouché*, 28 juillet 1809, *Lettres*, I, 335.

⁸ *Lettres et rapports de Fouché, comme ministre de l'Intérieur, à l'Empereur (ministère de l'Intérieur, A. N. AFIV, 1060)*.

l'équiper. Là, comme ailleurs, il fait preuve d'un assez rare talent d'assimilation. Il ne se résigne jamais à être un titulaire sans emploi et veut être partout **l'homme qu'il faut dans la place qu'il faut**. La grosse question était celle des licences, tempérament au blocus, moyen accordé aux commerçants et industriels de continuer avec l'Angleterre les relations forcées ; la question fit l'objet le 17 août d'un long rapport à l'Empereur, où le nouveau ministre entrait dans des explications d'ordre technique dont on nous fera grâce ; il se prononçait pour une très grande extension des licences, en réclamant au moins deux cents et s'en réservant la distribution ; il affirmait qu'il n'y avait que ce moyen de sauver la marine marchande, végétant misérablement plus encore que le commerce lui-même, sans activité et sans débouchés. **Les licences excitent des spéculations toujours salutaires ; elles rendent l'activité aux chantiers maritimes, en faisant réparer et mettre en mer des navires qui pourraient dans nos ports ; elles feront rentrer en France des bâtiments que la mesure du séquestre tenait éloignés dans les ports du Nord**¹. Du reste, comme toujours, le ministre entendait bien faire tourner la mesure à son avantage ; la distribution des licences par simple décision ministérielle, contre laquelle l'Empereur protesta plus tard, devait gagner à Fouché plus d'un industriel² ; il profitait de ces licences, pour entrer en relation avec l'Angleterre et organiser, d'autre part, de nouveaux **moyens de haute police dans la Méditerranée**³. C'est par cet ensemble ensemble de vues que le personnage sortait de la classe des simples politiciens ou des bons administrateurs, pour entrer sans conteste dans celle des véritables hommes d'État.

Aussi bien l'administration technique ou politique du ministère de l'Intérieur ne l'absorbe pas. Au quai Voltaire, son activité est grande ; elle emporte même son caractère, qui, en face de trop de combinaisons, d'affaires et d'oppositions, s'échauffe jusqu'à l'explosion d'août 1809. C'est chez lui une mégalomanie extrême, qui se traduit par une hauteur de ton et d'allures qu'on ne lui a guère connue depuis 1793. Les fonctionnaires de ses deux départements ministériels sont rappelés à l'ordre, les préfets et les maires à la fermeté, les évêques à la soumission, les agents de la marine et des douanes à la docilité vis-à-vis de la police, comme si celle-ci, dominant les autres ministères, s'attribuait une incontestable et universelle suzeraineté⁴.

Cette souveraineté s'étend à tout, mais il faut avouer qu'elle s'exerce pour le rétablissement de l'ordre et le bien de l'Empire.

Le premier danger à conjurer après Essling, c'est l'effrayante baisse des effets sur le marché. C'est Fouché, usurpation flagrante aux dépens de l'inactif ministre du Trésor, qui prend en main l'entreprise, fort de son influence personnelle sur les boursiers. C'est lui qui, pendant tout le mois de juin et de juillet, travaille à rétablir le crédit ; on le voit convoquer les agents de change au ministère, leur représenter que leur intérêt personnel est d'empêcher la baisse, et donner l'ordre d'acheter en son nom 20.000 livres de rentes. **Cet ordre est devenu public en un instant et a produit son effet**, écrivait le ministre⁵. Ce qu'il ne dit pas, c'est qu'il ne s'est décidé à cette intervention personnelle que lorsque la nouvelle de la

¹ *Fouché à l'Empereur*, 17 août 1809, et *Rapport* du ministre (Intérieur, AFIV, 1060).

² *Napoléon à Fouché*, 29 septembre 1809, *Corr.*, XIX, 15881.

³ *Fouché à l'Empereur*, 22 septembre 1809 (Intérieur, AFIV, 1060).

⁴ *Bulletins de police*, juin-octobre 1809, passim, F7, 3719, 3720, 3763, AFIV, 1506.

⁵ Note ministérielle, 13 juillet 1809, AFIV, 1506.

victoire de Wagram, connue de lui seul, lui a permis de faire coup double, et de mener de front une belle action ministérielle et une fort heureuse spéculation.

On avait attribué la baisse des fonds aux propos des salons. Fouché sembla vouloir les étouffer. Si le faubourg Saint-Germain est encore ménagé¹, il n'en n'est pas de même des cercles aristocratiques de province, qui sont frappés, fermés et dissous². On voit même sa vigueur s'étendre aux républicains, chose plus rare ; le 24 juin, il fait arrêter le nommé Bazin, **qui a formé des liaisons avec les restes des jacobins**, et surveiller ces incorrigibles³.

Même attitude très sévère vis-à-vis du clergé ; celui-ci, pris, nous avons dit pourquoi, d'une recrudescence d'opposition, est sévèrement rappelé à l'ordre. Certes, Fouché témoigne toujours une certaine aversion pour les mesures violentes, s'efforce d'exécuter avec une relative courtoisie les ordres de l'Empereur, d'une brutalité parfois inouïe ; il semble même assez disposé à tolérer les protestations en faveur de Pie VII ; mais en revanche il semble infiniment moins prêt à se relâcher de sa vigueur au sujet des attentats contre la liberté de conscience et l'égalité des cultes.

L'évêque de Mayence ordonne-t-il aux curés d'interdire l'approche des sacrements aux pères et mères qui **négligeront d'envoyer au service divin leurs enfants, leurs ouvriers et leurs domestiques**, le ministre dénonce le fait comme un retour **aux excès de pouvoir du moyen âge**⁴. En juillet 1809, ce sont MM. de Cambacérès, y archevêque de Rouen, et de Broglie, évêque de Gand, que le ministre de la Police signale à son collègue des Cultes, comme encourageant l'intolérance⁵. Les commissaires généraux de police dénoncent sans cesse les prêtres **fanatiques** que le ministre fait mettre en surveillance spéciale, interner dans les séminaires, blâmant les préfets trop doux **qui caressent les adversaires**⁶. Mais ce qu'il poursuit surtout, prévenant, imposant ou suivant les ordres du maître, du reste, ce sont les *Missions*⁷.

En juin 1809, malgré l'avis favorable du préfet de Toulouse, il y interdit formellement une mission en cours de prédication, faisant arrêter les missionnaires et prohibant toute espèce de prédication extraordinaire dans une région **voisine de Montauban, cité protestante**⁸. En octobre, il refusera de même à l'évêque de Limoges la permission de laisser prêcher une mission à Aubusson, et généralise la mesure⁹. Le parti clérical proteste, s'insurge, d'autant que les **Pères de la Foi** sont de nouveau frappés, pourchassés¹⁰. Le cardinal Fesch, chef avoué maintenant du clergé opposant, s'indigne contre le ministre, le combat près de l'Empereur, au sujet des interdictions de missions, et autres mesures d'un caractère anticlérical, affectant de voir en Fouché le conseiller trop écouté

¹ Napoléon s'en plaint. *Napoléon à Fouché*, 16 juillet 1809, *Lettres*, I, 325.

² *Bulletins* des 16 et 26 mai 1809, F7, 3719.

³ *Bulletin* du 24 juin 1809, AF1v, 1508. En même temps il convoqua au ministère, le 30 juillet 1809, les journalistes et les intimida par sa raideur (Note du 1er août 1809, AFIV, 1506).

⁴ *Bulletin* du 13 février 1809, AFIV, 1506.

⁵ *Bulletins* des 20 et 27 juillet 1809, AFIV, 1506.

⁶ *Bulletin* du 9 septembre 1809, AFIV, 1506.

⁷ *Napoléon à Bigot*, 12 septembre ; à *Fouché*, 15, 23, 24. septembre 1809. *Corr.*, XIX, 15807, 15820, 15842, 15854.

⁸ *Bulletins* des 8 juin (F7, 3763) et 7 juillet 1809 (AFIV, 1506).

⁹ *Bulletin* du 18 octobre 1809, F7, 3765.

¹⁰ *Bulletin* du 14 octobre 1809, F7, 3765.

de l'Empereur. On se dit que le ministre de la Police a su profiter des circonstances pour gagner son procès, écrira l'oncle de l'Empereur le 30 septembre¹. Fouché répond hardiment à cette haute intervention, par une lettre circulaire à tous les commissaires généraux et préfets, du 1er octobre 1809, interdisant toute mission, frappant tout missionnaire².

Fouché ne s'en tient pas là : l'agitation politico-religieuse qu'Alexis de Noailles a voulu créer est étouffée ; Lyon, cité cléricale, Bordeaux, cité royaliste, où se sont formées des associations de jeunes gens bien pensants, pour qui de pieux exercices paraissent servir de prétexte à des conciliabules politiques, sont spécialement surveillées : ces congrégations naissantes, qui ont des ramifications, une correspondance avec le groupe que réunit à Saint-Sulpice l'abbé Frayssinous, sont dissoutes, et enfin leur chef Alexis de Noailles arrêté et jeté en prison³.

L'infatigable ministre a d'autres préoccupations. L'Ouest, qu'il a cru soumis, semble de nouveau remué, grâce à l'agitation générale ; l'Anjou, cette fois, ramasse les armes que la Bretagne, terrifiée par l'exécution de Prigent et celle de Château Briand, et la Normandie, intimidée par l'échec des complots d'Aché, avaient laissées tomber. Le bruit court que l'un des derniers survivants de tant d'hécatombes, le chouan Bertrand Saint-Hubert, prépare une insurrection en Vendée, et l'Angleterre semble y compter. Réal s'inquiétait, pressentait une nouvelle agitation ; il eût voulu qu'on organisât une sorte de proconsulat provisoire en Anjou et Vendée, qu'on nommât un commissaire aux pouvoirs discrétionnaires pour en finir. La conception plaisait à Fouché. L'agitation se propageait, on se remettait à enlever des fonctionnaires, à piller des diligences, à délivrer les prisonniers et à rançonner les acquéreurs nationaux. Le ministre résolut d'agir vigoureusement. En attendant l'organisation du proconsulat rêvé par Réal, il fit confier au colonel Henry, commandant la gendarmerie, la disposition des détachements d'infanterie dans les départements agités. Fouché le faisait renforcer de troupes passant ainsi sous l'autorité de la police, au grand dépit du ministre de la Guerre. Henry se mit en chasse en avril ; le 4 juin, il rendait compte au ministre de la Police de nombreuses arrestations de brigands et d'interrogatoires, qui avaient procuré, comme résultats, des renseignements fort utiles. Fouché le 9 juin l'encourageait, assurant qu'on entravait ainsi, qu'on empêchait des troubles plus graves⁴. C'est pour la même raison qu'il lançait, à travers la Bretagne, ses agents à la recherche de Bertrand Saint-Hubert, et que, craignant autant la propagation des troubles au sud qu'au nord de l'Anjou, il faisait faire, le 2 juin, une enquête sur les royalistes de Bordeaux. Il fallait, dans tout l'Ouest, arrêter les gens jadis relâchés ou acquittés par les tribunaux, faire surveiller les Larochejacquelein et les Lescure, ainsi que les autres chefs possibles de la future insurrection ; les investigations ordonnées par le ministre allaient jusqu'à Bayonne, point de communications avec l'Espagne soulevée et le Portugal occupé par les Anglais. Ce fut une rafle générale, de Saint-Malo à Bordeaux, de ceux qui, à un titre quelconque, s'étaient trouvés compromis, depuis quinze ans, dans les soulèvements, troubles et conspirations de l'Ouest.

¹ *Le cardinal Fesch à l'Empereur*, 30 septembre 1809, A. N. Cultes, AFIV, 1046.

² Circulaire aux préfets et commissaires généraux, 1er octobre 1809, AFIV, 1046.

³ *Napoléon à Fouetté*, 26 septembre 1809, *Lettres*, I, 366 : *Je reçois votre Bulletin. Je vois qu'il (Noailles) est très coupable.*

⁴ *Bulletin* du 9 juin 1809 (F7, 3763). *Bulletins de juin et dossiers Troubles de l'Ouest en 1809*, F7, 6356. Cf. pour plus de détails chapitre XV.

Dans les instructions données au colonel Henry, exécuter galonné aux ordres de Fouché, éclate le génie policier du ministre ; tout est prévu, combiné, rien n'échappe à son coup Henry exécute avec rudesse¹ ; en juillet et en août, la terreur règne en Anjou ; la commission militaire de Beaupréau condamne, fait fusiller ; mais cette fois l'Ouest est bien soumis² ; les Anglais, toujours menaçants, peuvent débarquer, ils ne trouveront plus à leur disposition les éléments de cette insurrection que le maréchal Moncey déclarait avoir été sérieuse³. Ce système de répression a paru si bon que, quand l'Est, à son tour, voudra se soulever, c'est le même colonel Henry qu'on promènera de la Sarre à l'Ourthe sous la direction du policier Réal.

En somme, en juillet 1809, l'activité du ministre s'était déjà déployée avec tant de bonheur, qu'il était apparu comme le meilleur défenseur du gouvernement qu'on l'accusait de desservir en dessous. Une fois de plus, les circonstances donnaient raison au ministre contre ses accusateurs, et il devait s'en féliciter. L'Empereur, en effet, vainqueur à Wagram, le 6 juillet, avait conclu, le 11, un armistice, prodrome d'une paix définitive, qui allait, pensait-on, le ramener avant un mois dans sa capitale, triomphant et tout-puissant. En réalité, ces négociations allaient le retenir, jusqu'en octobre 1809, en Autriche.

En attendant son retour, l'Empereur semblait considérer avec une réelle reconnaissance la rare fermeté avec laquelle Fouché avait su tenir ses deux portefeuilles ; il ne dissimula pas son contentement. Mais le plus haut satisfecit auquel jamais Fouché pût prétendre allait mettre le comble à son crédit et à son bonheur. Le 15 août 1809, par un décret daté de Schoenbrunn, Joseph Fouché, ministre de la Police générale, qui avait été fait comte par lettres patentes du 24 avril 1808 et avait, par décret du 10 mars 1808, reçu 20.000 livres de rentes, et la même somme par celui du 20 août, était fait duc d'Otrante, autorisé de charger, du chef des ducs de l'Empire, son écu d'azur à colonne d'or accolée d'un serpent du même, l'écu semé de 5 mouchetures d'hermine d'argent, 2, 2, 1, et doté par suite de 60.000 nouvelles livres de rente, sur les biens de l'ancien royaume des Deux-Siciles⁴. Quelques jours après, le roi Murat le félicitait avec chaleur, et il était bientôt suivi par la cohorte empressée des courtisans du succès. Sénateur, deux fois ministre, duc d'Otrante, Fouché put se croire au pinacle, si haut que le citoyen Fouché de Nantes pouvait lui paraître de ces très anciens amis compromettants qu'on aime mieux ne plus rencontrer : Nantes, Nevers, Lyon, les sombres jours de l'an III, le grenier de la rue Saint-Honoré se perdaient dans le lointain. Mais la roche Tarpéienne était toute proche.

De graves événements, qui constituent un des curieux épisodes de la vie de Fouché, allaient en effet, au lendemain de cette promotion, éclatante reconnaissance des services du ministre, lui préparer une disgrâce plus éclatante encore. La vie de ce singulier personnage est pleine de ces hauts et de ces bas de la destinée.

¹ *Bulletins* des 8 et 9 juin, F7, 3763.

² *Bulletins* de juillet-août 1809, F7, 3764, et *Dossiers*, F7, 6356.

³ *Bulletin* du 19 mars 1809, F7, 3719.

⁴ Décret du 15 août 1809, *Bulletin des lois*, IV, 247, n° 4767. Décrets manuscrits. AFIV, 299, pl. 238, 324, pl. 2363, 325, pl. 2364, 2365, 341, pl. 2489, 342, pl. 2490, 2491. *Corr.*, XIX, 15658.

On a vu qu'en avril 1809 les Anglais avaient tenté sinon une descente, du moins une démonstration navale en vue des côtes de Vendée. Elle ne pouvait rester isolée ; on préparait dans les ports d'Angleterre une expédition que les rapports faisaient luger comme devant être formidable. Le but était inconnu : Belgique ou Hollande sans doute. Fouché avait songé à l'île de Walcheren, l'Empereur aussi ; pendant que le maître en entretenait le général Clarke¹, le ministre de la Police prescrivait au commissaire général d'Anvers d'empêcher tout mauvais esprit dans cette région².

Le 8 juillet, Fouché fut avisé par le commissaire général, sentinelle avancée du côté de l'Angleterre, de l'imminence et de l'importance de l'expédition³.

Fouché était prévenu, se tenait prêt à toutes les surprises. Dans les derniers jours de juillet, on apprit à Paris que la flotte anglaise avait mis à la voile le 25 ; le 29, elle était en vue des côtes de Zélande, prête à remonter l'Escaut, menaçant Anvers, et plus directement les îles de Walcheren et de Cadzand, la ville de Flessingue et la flotte française enfermée dans l'Escaut. Decrès avait soutenu qu'il n'y avait là qu'une démonstration analogue à celle de Rochefort ; Clarke, de son côté, n'osait prendre sur lui, en bon ministre de Napoléon, trembleur et sans initiative, de diriger vers le point gravement menacé les bataillons qu'il envoyait encore en Allemagne. Les deux ministres de la défense nationale restaient donc inactifs. Le général Monnet, gouverneur de Flessingue, à la tête seulement de 3.000 hommes, de recrutement hétéroclite, ne put s'opposer au débarquement. Walcheren fut envahi, Anvers menacé. Heureusement, la résistance intelligente et vigoureuse du général Rousseau dans Cadzand préserva provisoirement le grand port d'un complet investissement, et permit à l'amiral Misiessy de couvrir provisoirement Anvers avec sa petite flotte. Mais la situation était fort critique.

La nouvelle de l'occupation de Walcheren arriva à Paris le 29 au soir. Le ministre de la Police y était préparé, mais il en fut ou en parut fort ému. L'expédition, constituant un danger, une menace directe pour la Hollande, la Belgique, le nord de la France, devait préoccuper le gouvernement tout entier ; mais le ministre de la Police savait, en outre, mieux que personne, dans quel état (le surexcitation fiévreuse et séditeuse la politique anti-romaine de l'Empereur avait jeté la Belgique, avec quelle joie y avait été reçue la nouvelle d'Essling ; il avait sous les yeux ce rapport du préfet de l'Ourthe du 6 juillet, où ce fonctionnaire écrivait que, dans toute la Belgique, grâce aux affaires romaines, **l'insurrection serait prompte en cas de revers**⁴ ; il possédait d'autres témoignages reçus le 12 juillet, confirmant ces prédictions pessimistes⁵. Dans ces conditions, l'apparition des Anglais pouvait déchaîner l'insurrection parmi ces anciens sujets de l'Autriche, circonstance fâcheuse au moment où les négociations étaient à peine entamées à Schönbrunn. C'était une grave préoccupation : elle suffirait à expliquer la singulière et audacieuse activité dont le ministre de la Police allait donner le spectacle à la France effarée. Y avait-il des desseins plus personnels et moins

¹ *Napoléon à Clarke*, 18 juin 1808. Corr., XVII, 14112. *Napoléon à Louis*, 22 février 1809, XVIII, 14801.

² *Fouché au commissaire général d'Anvers*, 3 juillet. *Bulletin*, 3-4 juillet 1808. AFIV, 1503.

³ Le commissaire général d'Anvers au ministre, d'après une lettre de Londres du 1er juillet. *Bulletin* du 8 juillet 1809, F7, 3764.

⁴ *Le préfet de l'Ourthe à Fouché*, 6 juillet. *Bulletin* du 6 juillet 1809, F7, 3764.

⁵ Lettre d'un ancien législateur de Gand sur la Belgique, *Bulletin* 12 juillet, F7, 3764.

avouables sous ce déploiement de zèle patriotique ? Voulut-il, une fois de plus, profiter des circonstances pour mener son double jeu, afficher le dévouement le plus ardent aux intérêts de l'Empire, déployer l'activité la plus bruyante, aux dépens de ses collègues, et s'assurer ainsi, avec un surcroît d'importance et (l'influence aux yeux du pays et de l'Europe, la confiance, l'estime et la reconnaissance du maître ? Mais pensait-il tout préparer aussi pour que les moyens mis en œuvre au service de l'Empereur pussent au besoin tourner contre lui, employés pour le présent ou l'avenir à réveiller en France l'esprit d'initiative, d'indépendance et de liberté, démontrer que le pays pouvait se passer de maître, et non le maître du pays, et, grâce à ces événements, se préparer à lui, Fouché, une force nouvelle, avec une popularité précieuse, en vue de la crise toujours redoutée... ou souhaitée ?

Il est possible que l'un et l'autre but fussent présents à la pensée de Fouché, quand il parut le 31 juillet, très animé, au conseil des ministres, véritable conseil de régence en l'absence de l'Empereur. Son plan, dans tous les cas, était net. Puisque ni la Guerre ni la Marine n'avaient su trouver une armée, il fallait, à son sens, provoquer une levée de la garde nationale dans toute la région menacée : cette garde nationale, dont il avait la disposition comme ministre de l'Intérieur, remplaçant dans les garnisons les troupes régulières et la gendarmerie, permettrait d'utiliser contre les Anglais ce qu'on avait sous la main de soldats du métier ; au besoin même, cette [armée civique](#) pourrait, une fois exercée, être employée à grossir les troupes qu'on opposait à l'ennemi. Mais ce n'était là qu'un commencement ; à cette attaque violente, tentée par l'Anglais à quelques lieues de la capitale de l'Empire, il fallait opposer non pas seulement des forces matérielles, capables de la préserver, mais une force morale qui fût la réponse éclatante à cette humiliante manifestation. Il fallait étendre le mouvement, le rendre national, provoquer un soulèvement de l'opinion, lever partout, du nord au sud, les gardes nationales, et, en groupant tous les citoyens pour la défense du territoire, raffermir ainsi l'esprit des provinces chancelantes et en occuper les hommes valides. Constituer ainsi une véritable armée de l'intérieur — elle serait vite montée à un million de soldats —, qui fût entre les mains du ministre de la Police générale et de l'Intérieur ; mettre à la tête de cette immense force civique quelque cher ami, d'un prestige incontesté et d'une indépendance assurée ; faire ainsi d'une mesure de défense nationale une manœuvre d'intérêt personnel et peut-être d'habile tactique politique, humilier par surcroît le pouvoir militaire et diminuer l'Empereur lui-même aux yeux de la nation ; subsidiairement, faire échec à l'archichancelier, qui le détestait, au ministre de la Guerre, qui lui était hostile ; prendre, à tout jamais, une place prépondérante dans le conseil, telles étaient certainement les pensées inavouées qui s'ajoutaient chez Fouché à celles du [patriote](#), du [ministre éclairé](#), et qui, peut-être, les primaient quelque peu.

Le ministre de la Police, qui jusque-là s'était trouvé assez isolé au conseil, allait rencontrer un allié dans un ennemi de la veille, l'amiral Decrès. Le ministre de la Marine était d'autant plus ému du débarquement des Anglais, qu'il ne l'avait pas su prévoir. Il se montrait donc fort partisan d'une levée de la garde nationale, dont l'organisation serait confiée au ministre de la Police et le commandement à un haut chef militaire, le tout sous la responsabilité du conseil et sans attendre les ordres du maître.

C'est dans ces dispositions que Decrès se rendit au conseil du 31 juillet. L'archichancelier en était alors président. Fouché était sûr de rencontrer chez lui une vive opposition à toute mesure qu'il proposerait, car Cambacérès se défiait fort de cet [intrigant](#). Le ministre de la Police était donc décidé à laisser parler

Decrès. Celui-ci s'exprima avec vivacité. Faisons ce que l'Empereur ferait lui-même, s'il était ici. A défaut de troupes, il porterait la masse des citoyens sur les bords du fleuve. L'amiral voulait aussi une proclamation soudaine qui appelât sous les murs d'Anvers tout ce que les départements ont d'anciens militaires, la levée de 10.000 ouvriers de Paris, et la désignation de Bernadotte au commandement en chef. Clarke, fort jaloux de son autorité, fort hostile, lui aussi, à Fouché, pour lequel il voyait travailler l'amiral, répliqua que la levée de la garde nationale serait vraisemblablement très mal vue de l'Empereur, plus encore sans doute la désignation du maréchal Bernadotte, alors en pleine disgrâce, et que lui, du reste, ministre de la Guerre, pouvait disposer contre les Anglais de 30.000 hommes environ, ce qui était suffisant. Cambacérès, timide et toujours effrayé par l'évocation du grand absent, déconseilla aussi les mesures extraordinaires et spontanées¹. Fouché provoqua cependant un second conseil, où furent admis, outre les ministres, l'archi-trésorier Lebrun et le prince de Bénévent ; les mesures proposées par Decrès y furent également désapprouvées. Il paraît que dans l'un et l'autre conseil le ministre de la Police resta silencieux : à l'issue du second, il déclara qu'il fallait agir, ce qui lui attira la réponse significative de l'archichancelier : **Monsieur Fouché, je ne veux pas me faire décoller, moi**². Ces trembleurs, ces discuteurs faisaient pitié à Fouché : il souriait de ces délibérations, bien résolu à n'agir qu'à sa guise. A l'issue du premier conseil, il avait pris Decrès dans l'embrasure d'une fenêtre, le félicitant de son initiative. **Comment, répliqua l'amiral, n'avez-vous pas soutenu davantage mon opinion dans le conseil ?** Fouché répondit qu'il allait agir de son autorité propre, en sa double qualité de ministre de l'intérieur et de la Police³.

Laissant, en effet, le maréchal Clarke organiser sa petite armée de pièces et de morceaux, Fouché écrit, dès le 2, aux préfets des quinze départements septentrionaux pour les inviter au nom de l'Empereur à lever les gardes nationales. Cette circulaire sortait du style administratif : réellement ému ou feignant de l'être, l'ex-proconsul retrouvait un peu du style dont il haranguait, sur les places publiques, les populations de Troyes et de Dijon. **Ces braves, disait-il en parlant des gardes nationaux, ces braves rivaliseront entre eux, et tous ensemble le disputeront à l'armée, en discipline, en ardeur guerrière, pour le service du héros qui a confié à notre courage et à notre affection la garde du territoire de son Empire. Peuples de ces contrées maritimes, dès ce moment, l'attention est fixée sur vous. Vous ne vous bornerez pas à la gloire de chasser l'Anglais : il faut les empêcher de rejoindre leurs vaisseaux ; s'ils débarquent, il serait honteux que cette poignée d'insulaires pût se dérober à votre valeur et à vos nombreux bataillons...** En m'instruisant, ajoutait-il, chaque jour très exactement de la suite des opérations, vous me ferez connaître les hommes dont le zèle et la valeur civique mériteront d'être mis particulièrement sous les yeux

¹ DE MARTEL, *Walkeren*, 326-330, d'après une lettre de Decrès à l'Empereur (20 août 1809), AFIV, 1198.

² DESMAREST, ch. XV. (N. éd., p. 220.)

³ Pour tout cet épisode de la descente anglaise et de la levée des gardes nationales, cf. *Bulletins* d'août et de septembre 1809, F7, 3764, et AFIV, 1505. *Lettres* de Napoléon d'août et septembre 1806. *Corr.*, XIX, et *Lettres*, I, 342-363. *Corr. de Clarke*, AFIV, 1095, 1096 ; de Decrès, AFIV, 1192. DE MARTEL, *la Destitution de Fouché*, 262-271, et *Walkeren*, 137, 434, et THIERS, *Hist. de l'Empire*, livre XVIII.

de l'Empereur¹. C'était le prendre sur un ton très haut². D'autre part, des instructions adressées à chaque préfet stimulaient son zèle, que devaient réchauffer et seconder encore les commissaires généraux et particuliers, devenus les grands surveillants de cette levée d'armes. Le ministre, d'ordinaire fort modéré dans le ton, semblait disposé à aller très loin contre les récalcitrants : le préfet de Bruxelles ayant fait des difficultés, Fouché le rappela rudement à l'obéissance, le menaçant de le relever immédiatement de ses fonctions et de le remplacer par un commissaire spécial, chargé de pleins pouvoirs³. Devant cette attitude, les préfets rivalisèrent de zèle ; la Lys fournit 6.000 hommes ; le Nord, 8.500 ; le Pas-de-Calais, 6.400 ; l'Oise, 1.800 ; l'Escaut, 3.000 ; puis, se multipliant, les préfets doublèrent leurs effectifs, allèrent au delà de ce qu'on leur demandait. La fièvre s'emparait de toute la région du Nord-Est. C'est bien ce que voulait le ministre, qui lui-même semblait la proie d'une ardeur fébrile, multipliant les circulaires, avis, lettres confidentielles : il en lança le 3, le 4, le 5 et le 6 août⁴. Il allait plus loin : comme investi d'une dictature qui lui donnait prééminence et autorité sur tous, il semblait vouloir parler de haut à ses collègues. Clarke s'était insurgé le premier contre les prétentions stupéfiantes de Fouché ; il lui avait adressé des observations d'une raideur toute militaire, se plaignant de n'avoir pas été informé par son collègue de ses desseins et de ses actes, rappelant au ministre qu'aucun rassemblement armé ne devait avoir lieu à l'insu des commandants d'armes et des officiers généraux commandant les départements et les divisions militaires, exprimant le désir de régulariser, cette mesure, blâmant les levées en masse, contraires aux idées de l'Empereur. Fouché avait répondu sur un ton assez narquois aux observations de son collègue de la Guerre : Je connais les abus des levées en masse ; j'en ai beaucoup fait qui m'ont embarrassé. Je m'en souviens. Je n'en ai point parlé dans ma circulaire, parce que rien ne refroidit le zèle et le patriotisme comme les sermons. Et, après certains avertissements aigres-doux, il pria le maréchal de croire à son amour pour l'ordre, comme à son attachement pour lui. En meule temps, il continuait à lier partie avec Decrès, et il allait adresser à son autre collègue, le grand juge, ministre de la Justice, une invitation à concourir à la mesure, en chargeant les procureurs généraux de requérir l'application des lois : 1° aux malveillants qui chercheraient à entraver la levée ; 2° aux gardes nationaux qui refuseraient de satisfaire aux réquisitions⁵.

Le conseil des ministres était resté un instant stupéfait devant l'acte d'audacieuse indépendance dont l'un de ses membres venait de se rendre coupable envers le conseil lui-même et l'Empereur. Le général Clarke était hors de lui, bougonnant déjà de vagues menaces contre ces s... jacobins de 93⁶ ; il s'adressa à Napoléon. Le ministre Fouché, en sa double qualité de ministre de la Police et de l'Intérieur, écrivait-il à l'Empereur, avait jugé convenable, sans en avertir l'archichancelier ni lui, d'écrire à dix préfets, dont il ne connaissait pas la

¹ Prouvons à l'Europe que si le génie de Napoléon peut donner de l'éclat à la France, sa présence n'est pas nécessaire pour repousser les ennemis, eût écrit l'audacieux ministre dans une proclamation aux maires de Paris. (*Mém. de Fouché*, I, 392.)

² C'est alors (le 31 juillet) que, désireux de s'assurer la presse, il avait convoqué tous les rédacteurs des journaux de Paris au quai Voltaire et les avait terrifiés par des menaces qu'on le savait fort capable d'exécuter. Note ministérielle du 1er août 1809. AFIV, 1506.

³ *Bulletin* du 12 août 1809, F7, 3764.

⁴ *Bulletin* du 12 août 1809 et suivants, F7, 3764.

⁵ *Bulletin* du 21 août 1809, F7, 3764.

⁶ DE SÉGUR, III, 406.

nomenclature, une lettre qu'il transmettait. Le général affirmait sa crainte des levées en masse qui portent la terreur dans les provinces qui y sont soumises et paralysent tout. Il avait cru devoir témoigner ce sentiment au ministre de la Police. On sait comment l'avis avait été reçu. Cambacérès et Clarke étaient consternés ; ils le furent bien plus quand, le 3, le ministre de la Guerre vit arriver chez lui le maréchal Bernadotte, qui venait offrir son épée au gouvernement.

Ce personnage était alors retiré dans sa maison de campagne de Lieursaint, récemment renvoyé de l'armée d'Allemagne et en pleine disgrâce. A toute époque, il avait montré une certaine indépendance vis-à-vis de l'Empereur. Jacobin en 1799, il avait accepté le 18 Brumaire qui le vengeait des avocats du Luxembourg ; il n'avait cependant jamais admis franchement la domination d'un soldat, dont il se considérait modestement comme l'émule. Ami de Moreau, M'avait beaucoup fréquenté, avait partagé ses sentiments et ses rancunes. Il avait, lui aussi, conspiré en 1802, et peut-être n'avait-il été sauvé que grâce à la bienveillance de Fouché. Bavard, très fanfaron, d'une extrême affabilité et d'une grande vanité, mais brave officier et chef distingué, il avait, grâce à ces qualités, su s'imposer à l'Empereur, qui l'avait décoré, avant tous les autres, du titre ronflant de prince de Pontecorvo. Le Gascon avait accepté sans désarmer. A Iéna, son hostilité à l'Empereur l'avait presque conduit à la trahison. Napoléon avait alors, dans un court accès de fureur, parlé de le faire fusiller¹, puis lui avait accordé un pardon que le maréchal n'avait ni sollicité ni accepté, car il avait continué à observer une attitude frondeuse, d'autant plus dangereuse que, au dire de ses contemporains, c'était son habileté et son habitude de chercher à jeter des racines dans les cœurs et de se créer partout des partisans. Gracieux, d'abord facile et d'esprit brillant, il séduisait, était populaire². Comme, en outre, beaucoup d'officiers, et non des moindres, le considéraient comme le meilleur stratège après Bonaparte, qu'il était resté sympathique aux soldats de Moreau et à certains républicains, on lui prédisait, si les circonstances s'y prêtaient, un fort brillant avenir. Il se mettait en avant, détestant rester dans le rang derrière le maître, à côté d'un Junot ou d'un Duroc, soldats domestiques. C'est ce qui venait de lui valoir une éclatante disgrâce. Au lendemain de Wagram, où il commandait le corps saxon, il avait cru pouvoir adresser à ses soldats un ordre du jour où il leur attribuait une grande partie de la victoire. Cet acte était tellement insolite que Napoléon en était resté suffoqué. Il avait aigrement repris le maréchal, avait blâmé son geste, réfuté tous ses dires, humilié ses soldats, rabaisé son orgueil dans un ordre du jour qui fut personnellement adressé à chacun des autres maréchaux³. Puis il lui avait retiré le commandement du neuvième corps et l'avait renvoyé en France, ce qui n'empêchait pas le *Publiciste* du 22 juillet d'attribuer au prince de Pontecorvo une grande partie de la victoire⁴. Comme le *Publiciste* paraissait sous la surveillance et parfois l'inspiration du ministre de la Police, on en concluait que Fouché et Bernadotte n'étaient pas loin de s'entendre, ce qui n'était pas sans causer certaines inquiétudes à beaucoup de gens.

¹ SAVARY, II, 293.

² Pour le caractère de Bernadotte, cf. l'intéressant volume de M. Ch. Schefer, *Bernadotte roi*, et le dernier ouvrage de M. C. Pingaud, *Bernadotte, Bonaparte et les Bourbons*, 1901. (Note de la 2e édition.)

³ Ordre du jour de l'Empereur, 5 août 1809. *Corr.*, XIX, 15614.

⁴ *Publiciste* du 22 juillet, Napoléon à Fouché, 28 juillet. *Lettres*, I, 335.

Fouché avait, en effet, dès le premier jour d'alerte, lancé la candidature du prince de Pontecorvo au commandement de la nouvelle armée. Cambacérès et Clarke avaient esquivé toute réponse. Mais le maréchal, dont l'humilité n'était pas la qualité maitresse, vint s'offrir, de concert sans doute avec le ministre de la Police. Le 3 août, il se rendit chez Clarke et lui offrit ses services ; à Cambacérès, chez qui il apparut ensuite, il déclare que **n'y eût-il qu'une compagnie de vétérans pour combattre les Anglais, il n'hésiterait pas à se charger du commandement**. Malgré les réponses dilatoires des deux hommes, le maréchal annonça que, dévoré du plus pur patriotisme, il renonçait à se rendre aux eaux et s'installait pour quinze jours à Paris. Cambacérès et les ministres étaient fort embarrassés ; que faire de ce compromettant personnage dont les devait garer la récente rancune de Napoléon ? On attendait avec impatience l'avis de l'Empereur sur la situation, ou plutôt les bons **commis** qui se réunissaient aux Tuileries le devinaient à coup sûr. La levée en masse allait être contremandée avec reproches, le ministre de la Police tancé, peut-être disgracié ; enfin Bernadotte renvoyé aux eaux et les gardes nationaux à leurs foyers.

Les ministres pensèrent tomber de leur haut, quand, le 12, ils reçurent les lettres de l'Empereur. Napoléon était lui-même trop l'homme d'action, l'homme aux résolutions promptes et opportunes, pour ne pas admirer, partout où il la rencontrait, cette qualité maîtresse de l'homme d'État : la décision. Or, Fouché seul venait de faire preuve de décision, comme de sang-froid et d'intelligence. Beaucoup de gens, du reste, gomme d'Hauterive et Talleyrand, avaient approuvé la mesure¹ ; l'Empereur y adhérait pleinement. Son mécontentement se tournait, tout entier contre les ministres, dont l'effarement ridicule, la timidité étroite et la médiocre perspicacité avaient paralysé la défense au lieu de l'organiser. Le 3 août, instruit de ce qui se passait, il avait signé un décret venant confirmer et régulariser la mesure de Fouché ; il ordonnait la levée de 30.000 gardes nationaux et il nommait au commandement de cette armée le maréchal Bernadotte². Ces mesures étaient une confirmation suffisante et impliquaient une approbation complète de l'attitude de Fouché, mais elles étaient, par surcroît, accompagnées d'un commentaire qui ne laissait pas de doute sur les sentiments de l'Empereur à cet égard. Il adressait à Clarke et à Cambacérès de vifs reproches sur leur inertie. **Je suis fâché**, écrivait-il à l'archichancelier³, **que dans le conseil du 1er vous n'avez pas pris sur vous d'appeler les gardes nationales : c'est se méfier à tort d'elles... Il faut voir sur-le-champ, en première ligne, 80.000 hommes, et imprimer un mouvement à la nation pour qu'elle se montre, d'abord pour dégoûter les Anglais de ces expéditions et leur faire voir la nation toujours prête à prendre es armes, ensuite pour reprendre l'île de Walcheren... Ainsi donc, tous les moyens d'influencer l'opinion publique doivent être pris ; les gardes nationales de chaque département doivent être désignées et réunies**. A Clarke, il se contentait d'abord de communiquer le décret⁴ ; mais ayant reçu, quelques heures après, les plaintes du ministre de la Guerre contre Fouché, il donnait tort à Clarke, de la façon la plus formelle, dans une lettre en date du 10. **M. Fouché s'est mis en mesure de faire ce que vous ne faisiez pas vous-même**. Sans doute, c'était au département de la Guerre à provoquer ces

¹ *Rapport* du comte d'Hauterive favorable à la levée des gardes nationales. ARTAUD, *D'Hauterive*. — DESMAREST (n. éd. 222 montre que la mesure était indispensable.)

² *Napoléon à Cambacérès*, à Clarke, 8 août. *Corr.*, XIX, 15619, 15620.

³ *Napoléon à Cambacérès*, 8 août. *Corr.*, XIX, 15619.

⁴ *Napoléon à Clarke*, 8 août. *Corr.*, XIX, 15620.

mesures et à les régulariser ; mais il est tout simple que le ministre de la Police, convaincu que l'expédition anglaise étant de 25.000 hommes, on doit lui opposer 60 à 80.000 hommes de troupe, ait ordonné des préparatifs dans ce sens. J'ignore ce que vous, vous avez fait ; mais il eût été bien ri à désirer que vous eussiez donné le commandement d'Anvers au prince de Pontecorvo...¹ Dans une lettre à Cambacérès, le maître s'exprimait plus vertement : Je suis fâché que vous ayez fait si peu d'usage des pouvoirs que je vous ai donnés dans ces circonstances extraordinaires. Réunissez fréquemment le conseil des ministres. *Ne laissez pas les Anglais vous prendre dans votre lit.* Au premier bruit d'une descente, vous auriez dû lever 20.000, 40.000, 60.000 gardes nationaux ; autoriser le ministre de la Guerre à envoyer le prince de Pontecorvo et le maréchal Moncey pour réunir et commander toutes les troupes. *L'attitude qui a été prise dans cette occasion est humiliante et honteuse, et excitera les Anglais à recommencer de pareilles expéditions*². — Je ne vois que M. Fouché qui ait fait ce qu'il a pu, et qui ait senti l'inconvénient de rester dans une inaction dangereuse et déshonorante, écrivait-il encore le 11 à Clarke³. Ne voulant pas, toutefois, surexciter outre mesure l'orgueil d son ministre de la Police, il lui adressait un témoignage plu bref de sa satisfaction : *Vous avez bien fait de préparer les préfets à fournir des gardes nationales*⁴. Mais l'homme qui avait imprimé un mouvement à la nation, qui l'avait montrée toujours prête à prendre les armes, qui avait pris tous les moyens d'influencer l'opinion publique, levé, avant le décret du 8 août, 30.000 gardes nationaux, prôné l'envoi de Moncey et de Bernadotte, et réalisé, en un mot, d'avance le programme conçu par Napoléon, devait se tenir assuré de sa grande satisfaction. Il triompha, et c'est sans doute alors que germa en son cerveau l'idée d'étendre à la France entière la mesure qui avait reçu une si complète approbation, et de prendre l'empereur au mot en imprimant un mouvement non plus à quinze départements flamands, mais à la nation.

Au surplus, le prétexte était là, excellent. Puisqu'il fallait effrayer et repousser les Anglais, il était facile de prouver que ceux-ci ne menaçaient pas seulement Anvers, mais que leurs vaisseaux croisaient continuellement en vue de Boulogne, Brest, Rochefort, Marseille, Toulon et Gênes. Fouché pouvait, du reste, s'appuyer sur des autorités. Le comte d'Hauterive écrivait qu'à ce système patent et constant d'hostilités imminentes, il n'y avait pas un homme qui ne dût reconnaître qu'il faut opposer un système également patent et constant de défense.

Pour justifier le plan qu'il formait dès lors, Fouché s'était appliqué à transmettre fidèlement et consciencieusement les rapports de ses agents dans lesquels les croisières anglaises étaient représentées comme menaçant les côtes de la Méditerranée autant que celles de la mer du Nord. Le commissaire général de Marseille, notamment, signalait, dès les premiers jours d'août, des démonstrations navales qui semblaient nécessiter de grandes mesures⁵. Fouché se décida. Le 30 août, il écrivait au préfet de Marseille de préparer les cadres de

¹ Napoléon à Clarke, 10 août 1809. *Corr.*, XIX, 15635.

² Napoléon à Cambacérès, 11 août 1809. *Corr.*, XIX, 15633.

³ Napoléon à Clarke, 11 août. 15636.

⁴ Napoléon à Fouché, 9 août 1800. *Lettres*, I, 342.

⁵ *Bulletin* du 30 août 1809, F7, 3764.

la garde nationale, de manière à pouvoir la lever dans les vingt-quatre heures, si l'ennemi faisait une descente¹. Le préfet lui-même organisait une garde nationale qui se déclara prête à partir, et, en outre, une garde bourgeoise, prise parmi tous les célibataires de vingt à quarante ans. C'était un premier pas.

Le ministre de la Police ne s'arrêta pas là. Le 7 septembre, il prenait sur lui de généraliser la mesure. Le conseiller d'État du 3^e arrondissement — le Midi — recevait ordre de préparer dans les départements qui lui étaient confiés l'organisation de la garde nationale pour la défense des côtes de la Méditerranée. Il estimait à quatre millions (*sic*) le nombre des hommes valides de cette région, et déclarait qu'il en fallait employer le dixième. Douze départements devaient être appelés d'abord sous les armes². Le Languedoc, la Provence, le Piémont allaient se lever, pendant que de la Flandre et de l'Artois le mouvement se propageait vers la Normandie et la Bretagne. Le ministre, suivant l'expression de Balzac, organisait ainsi [cette angoisse générale qui pèse sur toute la France et ranime l'énergie républicaine de 1793](#)³. Il ne doutait plus de rien, et, sans intervention possible de ses collègues humiliés, il brisait les résistances. A Gand, par exemple, vingt-quatre jeunes gens de familles riches ayant refusé de partir, le ministre, d'ordinaire hostile à ces mesures violentes, demanda la liste de ces poltrons, [afin de les placer de manière à leur inspirer de l'honneur et l'amour de la patrie](#)⁴. Le Fouché de 93 se réveillait décidément. Le préfet des Ardennes, ayant fait observer au ministre que son département n'était pas compris dans le décret impérial du 8, fut rudement rabroué⁵ ; dans la Côte-d'Or, l'agitation des ouvriers contre la levée fut immédiatement étouffée⁶, ainsi que dans le Calvados Calvados et la Sarre, le ministre prescrivant aux préfets de sévères mesures contre les [rebelles](#)⁷ ; c'était une nouvelle conscription. On commençait à se demander partout si Fouché avait passé du quai Voltaire aux Tuileries.

Mais c'était à Paris que la mesure avait mis toutes les têtes à l'envers. La levée avait provoqué la plus vive irritation chez les uns, chez les autres le plus grand enthousiasme. C'était remonter au delà de 93, à ce que Fouché, en 1804, appelait en souriant [les beaux jours de la prise de la Bastille et du cheval blanc](#), regrettés [dans les arrière-comptoirs](#)⁸. Soit reste de faveur pour ce hochet jadis si si heureusement manié par La Fayette, soit malin plaisir d'aider le ministre, que banquiers, avocats et notaires estimaient fort et opposaient volontiers à l'Empereur lui-même, la bourgeoisie parut sensible à la confiance qu'on lui témoignait. Par contre, les hauts fonctionnaires parisiens, vivant sous l'influence des autres ministres et inspirés par trois hommes hostiles à Fouché, Frochot, Hulin et Dubois, se montrèrent fort défiants et peu empressés. Le préfet Frochot ayant convoqué les maires, ceux-ci soulevèrent mille difficultés, formulèrent des objections, qu'on jugeait péremptoires, et que le préfet transmit au ministre le 16 août. C'était le mal connaître : on revit un Fouché que les fonctionnaires de l'Empire ne connaissaient pas. Apre, hautain, menaçant, le ministre de la Police répondit au préfet qu'il n'avait pas à entrer en discussion avec les maires ; que

¹ Note ministérielle, 1^{er} septembre 1809. AFIV, 1506.

² *Bulletin* du 7 septembre 1809, F7, 3764.

³ BALZAC, *Une ténébreuse affaire*.

⁴ *Bulletin* du 24 août 1809, AFIV, 1506.

⁵ *Bulletin* du 1^{er} septembre 1809, F7, 3764.

⁶ *Bulletin* du 12 septembre 1809, F7, 3764.

⁷ *Bulletin* du 10 septembre 1809, F9, 3764.

⁸ Note de l'opposition (*Papiers confiés à Gaillard*).

si, dans la journée même, ces fonctionnaires ne s'occupaient pas sans désespérer de l'organisation de la garde nationale **Son Excellence la laverait elle-même au son du tambour**. Derrière le nouveau duc d'Otrante, c'était bien le proconsul de Troyes qui se montrait. On trembla : **Les maires**, écrivait le ministre lui-même, **ont été tellement échauffés** — il faut lire terrifiés — **par cette réponse**, qu'ils ont promis de ne prendre de repos que lorsque les mesures ordonnées par le ministre seraient entièrement exécutées. — **Les maires**, ajoutait Fouché dans un bref post-scriptum¹, **les maires tiendront leur parole, parce qu'ils savent que je tiendrai la mienne**. En réalité, les fonctionnaires terrorisés agissaient avec une extrême mauvaise volonté, se faisaient l'écho des réclamations contre une mesure impopulaire. Le ministre protesta contre cette allégation : **Il est impossible**, écrivait-il le 23 aux deux préfets, **que Paris reste immobile dans le mouvement général qui anime les départements ; il est impossible qu'il veuille se déshonorer gratuitement aux yeux de son prince et aux yeux de la nation**. Quant à moi, je ne souffrirai pas que la première ville du monde soit exposée à subir une telle ignominie... Et en termes véhéments il excitait le zèle des magistrats municipaux². A en croire un correspondant de l'Empereur, adversaire, il est vrai, de Fouché, celui-ci avait, dans une assemblée des maires de Paris, laissé percer son dessein subsidiaire, d'aucuns disaient principal, déclarant **qu'un accident pouvait avoir lieu en Allemagne, qu'il était bien aise d'avoir une garde nationale à Paris**³.

Paris fut bientôt dans l'effervescence. A ne pas voir Fouché désavoué, on commençait, malgré la mauvaise humeur des autres ministres, à le croire réellement inspiré par le maître, et on avait peur. Mais l'inquiétude du gouvernement était grande ; on soupçonnait maintenant tout du ministre, et point n'était besoin des paroles qu'on lui prêtait à l'Hôtel de ville. Devant la composition des cadres de cette armée civique, beaucoup d'amis du gouvernement impérial s'alarmèrent fort. Hardiment, Fouché s'arrogeait le droit de peupler à sa guise l'état-major de la garde nationale, et qu'y mettait-il ? des banquiers, des avocats, des notaires, quelques nobles fort peu ralliés au régime, tous gens qu'on savait hostiles à l'Empereur, encore qu'en fort bons termes avec son ministre. Le banquier Thornton, connu par son opposition à l'Empire, ami de Moreau et d'Ouvrard, avait été appelé au quai Voltaire, et chargé d'organiser la cavalerie, **au nom de la nation**⁴. Or, le premier acte de cette nouvelle troupe, où, où, par surcroît, Talleyrand, très hostile à l'Empereur, avait poussé toute sa brillante parenté, fut de réclamer comme colonel Stanislas de Girardin, un des opposants au faubourg, aristocrate libéral, esprit indépendant ; et Fouché l'avait accordé⁵. Tout ce qui, depuis dix ans, dans le barreau, à la Bourse, dans le haut commerce, dans la noblesse, faisait à l'Empire une sourde opposition, peupla

¹ Note ministérielle, 17 août 1809, AFIV, 1506.

² *Fouché au préfet de la Seine et au préfet de police*, 20 août 1809. *Bulletin* du 21 août, AFIV, 1506.

³ *Lettres* d'Héliodore, 1798-1814. Le Mans, 1833. Lettre du 20 juillet 1810. Ce mystérieux correspondant de l'Empereur publia ces lettres qui parurent suspectes d'avoir été forgées après coup, encore qu'elles rentrassent assez dans l'esprit et la manière des correspondants secrets de Napoléon : nous sommes en mesure d'en affirmer l'authenticité, car nous en avons retrouvé des copies de l'époque dans les papiers de la secrétairerie d'État.

⁴ *Bulletin de police* du 25 août, F7, 3764, qui vient corroborer un récit de la duchesse d'Abrantès, t. IX, ch. XXI. DESMAREST, 222.

⁵ *Bulletin* du 25 août, F7, 3764, et duchesse D'ABRANTÈS, IX, ch. XXI.

bientôt les rangs et surtout les états-majors de cette armée à tout faire¹. Le pire était que le ministre s'affichait, s'occupait de tout, voulait qu'on s'en rapportât en tout à lui. Il avait fait confectionner 12.000 habillements et équipements, en prélevant les frais sur les fonds du ministère de l'Intérieur² ; la garde nationale parisienne portée à 6.000, à 12.000, puis à 24.000, atteignait bientôt le chiffre de 30.000 hommes³. Fouché s'en attribuait la gloire : il n'était pas éloigné de passer des revues et paradait. On le vit se rendre aux courses, escorté d'un escadron de cheveu-légers, prérogative inconnue des ministres de l'Empire ; l'ancien mitrailleur de Lyon parut ainsi dans une sorte d'apothéose, se rendant, dans son carrosse armorié, du quai Voltaire au Champ de Mars, en plein midi, avec la duchesse et ses enfants, et accompagné officiellement de la fine fleur de l'aristocratie parisienne : Stanislas de Girardin, Archambaud de Périgord, les de Brégy, les de Sourdis, etc. Ce qui donnait à cette manifestation, insolite sous l'Empire, un caractère particulièrement grave, c'est qu'elle s'était produite en dépit des protestations et des formelles oppositions du gouverneur militaire de Paris et du ministre de la Guerre. Hulin, indigné de ce manquement, écrivait à Clarke : *Je ne peux attribuer ce défaut d'ordre qu'à l'ignorance où se trouvaient la garde nationale et les cheveu-légers des ordonnances et règlements de police*, et le ministre de la Guerre, de son côté, dans un rapport fort aigre à l'Empereur, remarquait *qu'il serait dangereux que l'autorité civile se crût en droit de donner des ordres à une troupe armée quelconque, sans l'aveu de l'autorité militaire*⁴. En réalité, cette garde nationale appelée, réunie, équipée, pourvue de ses officiers, et à tout instant convoquée par le ministre de la Police, échappait complètement à l'autorité militaire. Le général Hulin, exaspéré, menaçait de faire tirer par ses sentinelles sur les patrouilles de l'armée civile⁵.

On pense si l'aigreur qui éclatait dans les lettres de Clarke à l'Empereur s'était fait jour plus violemment encore au conseil. En présence de l'archichancelier, que la crainte de l'Empereur rendait muet, encore que fort inquiet, le maréchal interpella violemment Fouché, jurant, sacrant, disant que *ce n'était qu'un s... jacobin de 1793 qui avait pu avoir l'idée de lever et d'armer une garde nationale à Paris*. Clarke était de famille aristocratique, détestait la Révolution — on le vit bien lors de la première Restauration —. Il était d'origine anglaise ; Fouché, décidément revenu à 93, y compris Pitt et Cobourg, répondit en accusant le ministre d'être de connivence avec ses anciens compatriotes. Que faire après les semonces de l'Empereur ? Clarke était désolé, furieux. *Vous voyez ce qui se passe*, disait-il à M. de Ségur⁶, *Fouché vient de lever à Paris 30.000 hommes. Il arme le peuple et les domestiques mêmes. C'est une levée de 93 qu'il veut avoir sous sa main. Il se prépare à jouer un grand rôle dans des cas prévus, tels que celui d'un mal plus grave dont l'Empereur vient d'être atteint, ou d'une blessure plus sérieuse que celle de Ratisbonne, ou d'un revers plus complet que celui d'Essling. Trente mille hommes armés dans Paris ! Mais il faudrait une armée pour nous garder de cette garde. Et il continue, en dépit de nous, l'organisation,*

¹ Clarke citait Archambaud de Périgord, de Girardin, de Brégy, de Sourdis, etc. (*Clarke à l'Empereur*, 26 septembre, AFIV, 1092.)

² *Fouché à Napoléon*, septembre 1809. Ministère de l'Intérieur, A. N., AFIV, 1066.

³ *Clarke à Napoléon*, 25 septembre 1809. Ministère de la Guerre, A. N., AFIV, 1095.

⁴ *Note du préfet de la Seine à Hulin*, 23 septembre. *Rapport de Hulin à Clarke*, 24 septembre. *Clarke à Napoléon*, 25 septembre, AFIV, 1095.

⁵ DE SÉGUR, III, 406-407.

⁶ DE SÉGUR, III, 406-407.

il en a nommé les officiers... Son but est évident, c'est une trahison, mais je le surveille.

Soutenus en dessous, les maires se reprenaient à protester. On écrivait à l'Empereur : Il faut que Votre Majesté sache que si plusieurs maires tiennent encore à la chose publique, c'est plus par reconnaissance pour Votre Majesté que par la crainte des menaces du ministre. On parlait de 1793. Depuis longtemps, on a cherché à persuader que la Révolution était finie. Se serait-on fait illusion ? ou une nouvelle recommencerait-elle ? Et l'on soutenait que le ministre avait été plus loin que ses instructions. Dès le 26 août, on avait écrit à l'Empereur : La formation de la garde nationale occupe les esprits, elle les agite, et quoiqu'elle ne se présente ni comme en 1789, ni comme en 1793, elle n'inquiète pas moins les plus forts imposés et les pères de famille...¹ C'était une erreur ; la bourgeoisie ne voyait pas d'un aussi mauvais œil que les fonctionnaires cette levée civique, puisqu'elle protesta quelques semaines après contre la dissolution de la garde nationale. C'est bien cette popularité qui faisait peur. Fiévée avait repris la plume pour en faire craindre les effets : La levée de la garde nationale, écrivait-il à l'Empereur, était une mesure toute révolutionnaire dont l'unique résultat était de faire rétrograder le peu d'esprit monarchique qui restait en France ; elle faisait frémir lorsqu'on voyait un tel mouvement donné par une tête trop imbue des idées de la Révolution pour être capable de sentir ce que les institutions nouvelles ont mis de différence entre le passé et le présent². Clarke devait renchérir encore, dire que l'esprit de faction pouvait se glisser facilement dans la garde nationale. — Il n'y a rien dont on puisse abuser plus vite, écrira-t-il³, pour causer une sédition et même une division dans l'État. Il faudrait n'avoir pas lu les *Mémoires* du cardinal de Retz pour ignorer qu'on peut agiter Paris en un clin d'œil, toutes les fois qu'il y aura des centres de ralliement organisés et hors de la main du gouvernement. L'Empereur fut bientôt assiégé de plaintes et de protestations⁴. De fait, la mesure dégénérait de son but primitif ; ni les beaux fils, les cheveau-légers de Stanislas de Girardin, ni les agents de change s'enrôlant derrière Thornton n'avaient l'idée d'aller défendre Anvers. Qu'en voulait-on faire, dès lors ?

Mais ce qui, d'autre part, augmentait l'inquiétude, c'était l'attitude qu'avait prise, avec la connivence de Fouché, le prince de Ponte-Corvo. Il était arrivé le 15 août à Anvers et s'y était immédiatement posé en sauveur, en homme nécessaire, en proconsul. Il y avait bien loin du rôle, en somme assez modeste, que lui destinait l'Empereur à la dictature régionale que l'entrepreneur maréchal s'était spontanément attribuée. Il avait, en conformité des ordres reçus, groupé sous son suprême commandement troupes de terre et de mer, marins, soldats, gendarmes, douaniers et gardes nationaux, sans oublier, naturellement, de lancer des ordres du jour retentissants⁵. Mais il ne s'en était pas tenu là. Le futur roi de Suède avait cru devoir faire là son apprentissage d'homme d'État⁶. Le commissaire général de police d'Anvers, mis à sa disposition par le ministre,

¹ *Lettres* d'Héliodore. Lettre du 30 août 1809, t. II, p. 64 (se trouve manuscrite à la secrétairerie d'État, AFIV, 1506).

² *Fiévée à l'Empereur*, septembre 1809, II, 390.

³ *Clarke à l'Empereur*, 7 octobre 1809, AFIV, 1096.

⁴ Note ministérielle du 11 octobre 1809 rapportant des propos de Mme de Genlis, AFIV, 1509.

⁵ Note ministérielle, 9 octobre 1809, AFIV, 1507.

⁶ *Bulletins de police*, 18 août-20 septembre 1809, F7, 3764.

était devenu pour lui une sorte de ministre de l'Intérieur, en même temps que le représentant de Fouché, conseiller et contrôleur à la fois, près du maréchal. Les agents de la police semblaient avoir passé sous les ordres du prince. On voyait celui-ci se prononcer contre l'ultramontanisme des prêtres de la Belgique, régler en ces contrées les relations de l'Église et de l'État ; le préfet, ayant paru étonné de cette ingérence, fut sermonné et dut se soumettre¹. Le maréchal s'organisait une police à lui, qu'il étendait de la Belgique à la Hollande. Par contre, le commandant en chef se faisant administrateur, c'est au ministre de la Police qu'il adresse ses plans et ses réflexions sur l'état des troupes, par l'entremise du commissaire général, le maréchal *se reposant sur celui-ci du soin de correspondre avec le gouvernement central*². Dès lors c'est le ministre de la Police qui vient communiquer au ministre de la guerre les desiderata de ce singulier commandant de corps³. Le 21 août, le commissaire général décerne au nom de Bernadotte le blâme au génie et à l'artillerie, la louange à l'amiral Missiessy et au préfet maritime Malouet⁴. A Paris, Fouché est le seul représentant, au conseil des ministres, de l'inquiétant soldat⁵. Comme si le ministre ne se trouvait pas en communication assez étroite avec lui, il lui dépêche un agent secret, le fidèle Jullian, accueilli à bras ouverts par le prince de Pontecorvo, qu'il est chargé de diriger... et d'espionner⁶. Il va sans dire que ces relations étroites du maréchal avec Fouché étaient signalées à Napoléon. Le 11 septembre, l'Empereur fit savoir qu'il connaissait les correspondances de Bernadotte *avec les intrigants de Paris*⁷.

Hâtons-nous d'ajouter que le maréchal eu chef, militaire intelligent et actif, s'était occupé de la défense avec une extrême diligence. En dépit des prévisions optimistes de l'Empereur, Flessingue avait capitulé le 16 ; avec un corps d'armée assez hétéroclite, le maréchal avait en face de lui un ennemi maintenant en bonne position pour menacer Anvers. Bernadotte avait achevé de couvrir la grande ville, organisait son armée, la fondait en une troupe homogène, lui communiquait sa belle confiance, toujours souriant, accessible et populaire. Il avait fait illusion aux Anglais, qui se croyaient, grâce à certains artifices, en face de plus de 40.000 hommes⁸. Devant cette défense, les Anglais, qui avaient cru surprendre, se démoralisaient, d'autant que la peste éclatait à Flessingue. C'était une alliée précieuse pour Bernadotte. Celui-ci, toujours satisfait de lui-même, affirma qu'il avait intimidé l'ennemi, et, ne comptant plus sur les éloges de l'Empereur, s'en décerna lui-même de fort Grands, dans un ordre du jour conçu dans le style qui lui avait si mal réussi après Wagram.

Anvers, cependant, était devenu un foyer d'intrigues ; le préfet, M. d'Argenson, disgracié peu après, était assez hostile à l'Empire, fonctionnaire libéral, peu fait

¹ *Le commissaire général d'Anvers à Fouché*, 5 septembre. *Bulletin* du septembre 1809, F7, 3764.

² *Bulletin* du 17 août 1809, F7, 3764.

³ *Bulletin* du 17 août, F7, 3764.

⁴ *Bulletin* du 23 août 1809, F7, 3764.

⁵ Cf. dans les bulletins du 20 avril au 20 septembre la correspondance quotidienne du commissaire général d'Anvers avec Fouché. Très intéressants pour ces curieux événements. F7, 3764.

⁶ JULLIAN, *Mém.*, 282. Cf. tout le récit de sa mission à Anvers.

⁷ *Napoléon à Fouché*, 4 septembre 1809. *Corr.*, XIX, 15747.

⁸ Tout cela était fait avec une ostentation, une mise en scène chère de tout temps à Bernadotte. Certaines scènes racontées par Jullian font sourire. JULLIAN, 282 et suivantes.

pour servir Bonaparte¹ ; le préfet maritime Malouet, ami personnel de Fouché, comme lui ancien oratorien, était un royaliste, disgracié trois ans après par Napoléon et plus tard ministre de Louis XVIII² ; ils n'étaient pas hommes à se scandaliser du rôle indépendant que s'arrogeait l'aimable prince. Fouché avait par là d'autres agents plus louches : outre Jullian, deux hommes dont le rôle est encore mal défini, Montrond et Sarrasin ; le premier, aventurier aristocratique qui servait alors d'intermédiaire entre Fouché et Talleyrand, fut soupçonné véhémentement d'avoir appelé les Anglais à Anvers ; cela permettait de croire, de la part de Fouché, à un plan grandiose... s'il avait connaissance de cette trahison, ce qui est douteux³. Ce ne fut cependant qu'après la disgrâce du ministre que Montrond fut enfermé à Ham. Le protégeait-il ? En tout cas, Fouché sembla vouloir couvrir le général Sarrasin, un autre traître, alors à Boulogne, soupçonné également d'avoir appelé l'ennemi et qui ne se réfugia en Angleterre que lorsqu'il apprit, en 1810, la chute du ministre de la Police⁴.

Dans tous les cas, la situation devenait inquiétante ; le ministre de la Police, provoquant des Alpes au Pas-de-Calais et de Mayence à Brest une levée générale des gardes nationaux, donne comme chefs à celle de Paris des ennemis du régime, royalistes et républicains pêle-mêle ; il se tient en relations étroites avec un maréchal qui semble disposé à jouer à Anvers un rôle plus grandiose et que quelques-uns voient déjà aux Tuileries ; il est, dit-on, en correspondance secrète peut-être avec l'ennemi, semble exploiter une situation qu'on va jusqu'à l'accuser d'avoir créée, et profite de l'approbation arrachée à l'Empereur, pour se dérober au contrôle du conseil des ministres ; tout cela, s'ajoutant à la haute situation dont Fouché dispose depuis plusieurs années et que la réunion de deux portefeuilles a rendue décidément trop dangereuse, rend songeurs les adversaires du ministre ou simplement les amis du régime. On a dit que Fouché était alors en relations avec Metternich par Esmenard. Ce fait n'est pas prouvé. Mais il est certain qu'il était mieux instruit que personne de la marche des négociations à Vienne. Le plan eût été celui-ci : faire traîner en Autriche les négociations et au besoin les faire rompre — il en prédisait à Murat la rupture probable, le 4 octobre —, ce qui eût retenu l'Empereur en Autriche ; profiter de son absence, ou, en cas de malheur, de sa mort, pour s'emparer du gouvernement ; la chose est maintenant très aisée ; on a déjà deux grands ministères importants, la disposition par conséquent sans contrôle des préfets, des commissaires généraux, de la gendarmerie et de la garde nationale ; on a le clergé, Grosse force ; il est fort mal avec le maître, mieux avec son ministre ; on a les assemblées sans doute, l'appoint des oppositions les plus diverses qu'on

¹ DE LABORIE, *Un préfet libéral*.

² Cf. chapitre XXIII.

³ M. de Lanzac de Laborie, qui est un des travailleurs les plus consciencieux et sait peser peser toutes choses avec impartialité, doute de la trahison de Montrond et, dans tous les cas, de la connivence de Fouché. M. Sorel croyait Montrond agent de l'Angleterre. M. Masson, qui est prévenu contre Fouché, affirme que le ministre était de connivence avec l'aventurier, d'accord avec Bernadotte. M. de Martel, qui déteste Fouché, croit aussi à sa complicité avec Montrond. La question reste douteuse (DE LABORIE, *La Belgique...* Appendice XXIV, II, 401, 405). — Un curieux témoignage a été jusqu'ici négligé, c'est celui de d'Aubignosc, à qui ses anciennes fonctions de commissaire général de Police à Hambourg donnent une certaine autorité ; il croyait à la connivence de Fouché et des Anglais ayant pour but [la déposition de Buonaparte](#). Cela est pour lui [hors de doute](#). D'A... (Aubignosc), *Conjuration de Malet*, 1824. (Note de la 2^e édition.)

⁴ A. DELACOUR, *le général Sarrasin*, *Revue bleue*, 6 juillet 1895.

vient d'armer, amis de Moreau et de Malet, amis de Mme de Vaudémont et de M. de Talleyrand ; on a une armée à Paris à la dévotion du ministre qui l'a réunie, commandée par des Girardin, des Talleyrand, des Thornton, des Montrond [il a été un des premiers à s'enrôler¹] ; on a surtout une armée dans le Nord, à quelques journées de marche de Paris, alors que la grande armée est à Vienne et à Madrid ; on a enfin un chef tout trouvé, ce brillant, audacieux, populaire prince de Pontecorvo qui, chef d'une armée de -volontaires et de citoyens, peut paraître un vrai sauveur, en face de celui qui a entraîné si loin les fils et les frères enrôlés dans son armée prétorienne. On est en relation avec Vienne, avec Londres ; tout est facile.

Rien n'est plus douteux que cette conspiration, du moins au début. Des contemporains y ont cru, Fauche-Borel dans le camp royaliste, Savary près de l'Empereur². Peut-être, après tout, ce plan s'échafauda-t-il peu à peu, à mesure que les événements se déroulaient. Il est cependant peu croyable que les ennemis mêmes du ministre, à Paris, aient été aussi loin dans leurs soupçons. Ils voyaient simplement avec jalousie le duc d'Otrante — le décret était connu à Paris le 18 — grandir outre mesure, et leur dévouement réel à l'Empereur s'effrayait, d'instinct, de cette puissance. On n'avait pas besoin, pour s'adresser à l'Empereur, de soupçonner le ministre de trahison et de complot ; abus de pouvoir, usurpation de fonctions, excès d'omnipotence, c'en était assez pour amener le maître à changer d'avis en peu de jours sur l'attitude de Fouché.

Dès le début d'août, tout en louant l'esprit de décision du ministre, l'Empereur avait apporté quelques restrictions dans ses éloges. Le 16 août déjà, il avait essayé de calmer le zèle de Fouché et de diminuer son importance, en lui démontrant l'ineptie et le fatal insuccès de l'expédition anglaise ; il l'avait même prié d'insérer ces réflexions au *Moniteur*. Le 22, il affichait une absolue confiance que Flessingue ne pouvait pas être prise ; elle l'était, du reste, à ce moment-là même. Malgré ce factieux démenti à son optimisme affecté, il avait continué à insister sur le peu d'importance d'une expédition qu'un de ses lieutenants repoussait seul. Il oubliait tout à fait ses récriminations du premier jour, la triste vision de Clarke et de Cambacérès, pris dans leur lit par les soldats de l'amiral Ottway et du marquis de Huntley. Il avait montré le plus vif mécontentement pour le désordre qui régnait dans la levée de la garde nationale, insistant sur ce que le ministre devait ne rien faire sans se concerter avec son collègue de la Guerre. Il s'était ensuite montré stupéfait de voir la levée étendue jusqu'en Piémont, et l'Empire **alarmé sans raison**, oubliant que, deux jours avant, il avait lui-même conçu le projet que son ministre n'avait fait que prévenir³. Bientôt l'aigreur du despote blessé de tant d'indépendance, et du souverain inquiet de tant d'agitations, perce dans ses lettres à Fouché⁴. Le 24 septembre, il lui écrit : **Je reçois votre lettre dans laquelle vous me rendez compte que partout les cadres des gardes nationales sont fournis. Je le sais, et je n'en suis pas content. Une pareille mesure ne peut être prise sans mon ordre. Mettez tous vos soins à**

¹ Note ministérielle, 9 octobre 1809, AFIV, 1507.

² FAUCHE-BOREL, IV, 75, ajoute que Fouché était d'accord avec Bernadotte, une partie du Sénat et de l'armée. SAVARY, IV, 203.

³ *Napoléon à Fouché*, 16, 17, 22 août, 10, 14, 18 septembre 1809. *Corr.*, IX, 15668, 15670, 15811. *Lettres*, I, 352, 363.

⁴ ARTAUD, *le Comte d'Hauterive*.

tranquilliser les citoyens et à ce que le peuple ne soit pas dérangé dans ses occupations habituelles¹. L'Empereur, on le voit, ne songeait plus guère à imprimer un mouvement à la nation. Mais, avant tout, la garde nationale de Paris l'inquiétait². Le ministre n'avait nullement le droit d'en désigner les chefs ; Girardin fut rayé, et, sur le refus du comte de Ségur, le maréchal Sérurier nommé commandant en chef de la garde nationale de Paris³.

C'est à ce moment que les plaintes affluèrent à Schœnbrunn⁴. L'Empereur s'inquiétait vraiment : Une espèce de vertige tourne les têtes en France, écrivait-il le 26 à Fouché. Tous les rapports que je reçois m'annoncent qu'on lève des gardes nationales en Piémont, en Languedoc, en Provence, en Dauphiné ! Que diable veut-on faire de tout cela lorsqu'il n'y a pas d'urgence et que cela ne pouvait se faire sans mon ordre ? Comme ces mesures passent le pouvoir ministériel, elles devaient être autorisées par le conseil des ministres ; on ne m'en a pas envoyé le procès-verbal... Le moindre incident peut faire naître une crise. On lui avait écrit que dans les environs de Paris toutes les petites communes montent la garde comme pendant une révolution. L'Empereur n'en revenait pas. Tout devait rester dans le *statu quo*. Je ne veux pas de gardes nationales autres que celles que j'ai requises, et, en y pensant mûrement, je ne veux pas d'officiers que je ne connais pas. Les préfets, qui sont des têtes médiocres pour la plupart, sont loin d'avoir ma confiance pour un objet de cette importance. Et laissant parler toute sa défiance, il ajoutait : On aurait donné au peuple des chefs qui auraient un intérêt différent du sien — l'Empereur eût pu dire du mien —, surtout s'il y avait eu crise. Napoléon engageait son ministre à se renfermer dans ses attributions. Il ordonnait que tout rentrât dans l'ordre à Paris ; qu'on ne gardât que les cinq divisions de gardes nationales des départements où il les avait appelées ; qu'on fit revenir la gendarmerie et qu'on ne mit plus la France en combustion. Il allait jusqu'à déclarer qu'il renonçait à l'idée d'organiser la garde nationale sédentaire avant quinze ans de règne⁵. Puis son mécontentement éclatait plus vif, dans ses lettres du 30 septembre et du 2 octobre, contre un ministre qui ne mettait jamais de légalité dans sa conduite⁶.

L'Empereur n'avait pas attendu cette époque pour retirer à Bernadotte le commandement de l'armée du Nord. Il avait tout d'abord essayé de lui donner des surveillants : le général d'Hastrel, qu'il lui envoyait de Schœnbrunn comme chef d'état-major, et l'adjutant Shée⁷. L'un et l'autre, conquis très vite par la bonne grâce du maréchal, ne semblèrent pas disposés longtemps à le contrôler⁸. Exaspéré contre le prince par des rapports reçus de Paris et par l'ordre du jour où Bernadotte chantait sa propre gloire, l'Empereur sentait lui

¹ Napoléon à Fouché, 27 septembre 1809. *Corr.*, XIX, 15855.

² Napoléon à Cambacérès, le septembre 1809, *Corr.*, XIX, 157.

³ DE SÉGUR, III, 405. Le maréchal Sérurier s'empressa d'aller présenter l'état-major reformé à Clarke, comme pour rétablir la discipline. Clarke à Napoléon, 26 septembre, AFIV, 1095.

⁴ SAVARY, IV, 203. Propos de Mme de Genlis rapportés par Fouché lui-même. Note ministérielle, 11 octobre 1809, AFIV, 1517.

⁵ Napoléon à Fouché, 26 septembre 1809. *Corr.*, XIX, 15866.

⁶ Napoléon à Fouché, 30 septembre, 2 octobre 1809. *Corr.*, XIX, 15883, 15892.

⁷ Napoléon à Clarke, septembre 1809. *Corr.*, XIX, 15713.

⁸ JULLIAN, *Souvenirs*.

revenir toute sa rancune contre la **vanité** et l'outrecuidance de Bernadotte¹. Ses lettres étaient de véritables réquisitoires laissant prévoir une prompte destitution². Le maréchal Bessières fut en effet envoyé à Anvers³, le prince de Pontecorvo renvoyé à Paris et de là aux eaux. a Je suis fatigué, écrivait l'Empereur, des intrigues, et je suis scandalisé qu'un homme que j'ai comblé de bienfaits prête l'oreille à des misérables qu'il connaît et qu'il apprécie⁴.

Bessières était arrivé à Anvers le 16 et avait reçu le commandement des mains de Bernadotte, qui, d'abord narquois et ensuite furieux, se rendit à Paris ; il y vit Fouché, qui ne dut pas calmer sa colère⁵. Quant à Bessières il n'eut qu'à se croiser les bras, attendant le départ des Anglais, qui, décimés par la fièvre, reprirent la mer le 22 novembre.

Restait la fameuse garde nationale de Paris. Napoléon en ordonna le désarmement et la dissolution. Le 30 septembre, Clarke signifiait à Fouché, sur un ton triomphant, que l'Empereur ayant décidé cette dissolution, le lendemain à midi le général Hulin ferait relever par la troupe de ligne tous les postes de la garde nationale⁶. C'était une éclatante revanche. Il fut donc fort offusqué de voir voir les gazettes du lendemain accueillir une invitation du préfet de la Seine **pour qu'on pressât la formation des contrôles de la garde nationale**⁷. Allait-on voir le ministre pousser l'indépendance jusqu'à la révolte ? C'était pour lui la disgrâce. **Cette fois**, disait-on dans les salons de l'archichancelier, **cette fois nous le tenons**⁸.

En réalité, Fouché voulait tout simplement couvrir sa retraite. Le licenciement, du reste, présentait, du moins pour lui, un avantage : il soulevait le mécontentement très marqué de la classe moyenne contre l'Empereur, au grand bénéfice du ministre⁹. Les ennemis mêmes de Fouché devaient signaler au maître ce mécontentement, dû à un trop **brusque** licenciement¹⁰. Aussi bien, Fouché ne semblait ni humilié ni alarmé des mesures prises depuis quelques jours. Il affectait au contraire de se féliciter vivement de sa conduite. Le résultat de l'expédition anglaise avait été, à l'entendre, **de créer une nouvelle armée, de familiariser le peuple avec l'institution de la garde nationale, d'avoir proclamé de la façon la plus éclatante à l'Europe entière l'attachement des Français à leur souverain et les ressources de la monarchie**¹¹. Le 21 octobre, dans une nouvelle note à l'Empereur, le ministre insistait sur les résultats acquis : **Cette opération, en constatant l'attachement des Français pour leur empereur, annonce à tous les cabinets de l'Europe, qui semblaient en douter, l'énergie dont la nation est**

¹ *Napoléon à Fouché*, 4 septembre 1809. *Corr.*, XIX, 15747. L'Empereur dans cette lettre se montrait exaspéré notamment des éloges décernés au maréchal par les agents de la police.

² Dans la lettre du 11 septembre (*Corr.*, XIX, 15787), Napoléon revenait en termes amers sur le passé du maréchal, sa conduite à Iéna, à Austerlitz, à Eylau, ses intrigues à Paris.

³ *Napoléon à Clarke*, 11 septembre 1809 (*Corr.*, XIX, 15785).

⁴ *Napoléon à Fouché*, 12 septembre (*Lettres*, I, 361).

⁵ JULLIAN, 282.

⁶ *Clarke à Fouché*, 30 septembre 1809. Ministère de la Guerre, A. N., AFIV, 1096.

⁷ *Clarke à Napoléon*, 7 octobre 1809, Ministère de la Guerre, A. N., AFIV, 1096.

⁸ Propos attribué par le duc d'Otrante à Mme de Genlis. Note ministérielle du 11 octobre 1809. AFIV, 1507.

⁹ Note ministérielle du 11 octobre 1809, AFIV, 1507. SÉGUR, III, 408.

¹⁰ *Lettres d'Héliodore*. Lettre du 6 octobre, II, 65.

¹¹ Note ministérielle, 26 septembre 1809, F7, 3764.

capable quand il faut le servir¹. C'était presque une bravade à ses adversaires que cette phrase : L'ordre et la tranquillité qui l'ont accompagnée prouvent la sagesse et la mesure de ceux qui l'ont faite². Partout le ministre proclamait qu'il avait rendu à l'Empereur un service immense. Dès le 4 octobre il avait écrit à Murat : On est confondu à Londres du mouvement qui vient de se manifester en France. La levée des gardes nationales a d'autant plus étonné les Anglais qu'ils disaient et publiaient partout que notre empereur n'avait de force que dans ses armées, qu'il avait épuisé le reste du phlogistique (*sic*) de la Révolution. Nous avons donné un démenti à leurs calomnies, et nous avons prouvé que l'Empereur avait la France entière comme armée³. Fouché promenait dans les salons cette satisfaction feinte ou réelle. La levée des gardes nationales, lui entendait-on dire, a mieux consolidé l'Empereur que le couronnement ; alors il était empereur par la seule puissance militaire, et c'est la puissance civile qui vient de le reconnaître⁴. Ce loyalisme éclatant surprenait. Mais le secret de Fouché était dans ces voltes-faces audacieuses qui parfois en imposaient à l'opinion et à l'Empereur.

Les adversaires espérèrent cependant qu'il ne viendrait pas cette fois au bout de l'entreprise. Dans les salons de l'archichancelier, au ministère de la Guerre, à la préfecture de police, on parlait de la disgrâce certaine du ministre de la Police⁵. On lui nommait un successeur. Savary, du quartier général, faisait connaître les nombreux sujets de mécontentement qui s'ajoutaient pour l'Empereur à l'affaire des gardes nationales. L'Empereur s'était montré irrité, d'autre part, des coquetteries de Fouché envers le parti royaliste, de ses relations avec M. de Pradt, son plus grand ennemi⁶ ; du meurtre mystérieux du comte d'Aché, supprimé plus qu'exécuté, comme si l'on eût craint des révélations⁷ ; enfin de la duplicité avec laquelle le ministre lui avait envoyé à Schoenbrunn, en suppliantes, les filles de Mme de Combray lui demander la grâce de leur mère condamnée, comme pour rejeter sur l'Empereur seul l'odieux de l'exécution. Savary fut le témoin réjoui des colères du maître à ce sujet⁸.

On ne fut donc pas étonné lorsqu'on apprit à Paris qu'une première disgrâce frappait le nouveau duc d'Otrante. Le 7 octobre, le ministère de l'intérieur, dont il n'avait, du reste, que l'intérim, lui fut brusquement retiré⁹. Il y était remplacé par de Montalivet, directeur des ponts et chaussées. Fouché, avec son impudence ordinaire, affecta d'être enchanté de l'événement. Il y avait longtemps, à l'entendre, que ce portefeuille lui pesait. Molé, nommé directeur des ponts, étant allé rendre visite au duc d'Otrante, lui trouva l'air fort dégagé devant cette disgrâce ; il parla longuement du ministère qu'il abandonnait, des réformes qu'il y fallait faire, de l'incapacité de son prédécesseur Cretet, qui craignait toujours de compromettre son repos en faisant des choses nouvelles.

¹ Note au *Bulletin* du 21 octobre 1809, AFIV, 1506.

² Note au *Bulletin* du 21 octobre 1809, AFIV, 1506.

³ *Le duc d'Otrante au roi Joachim*, 4 octobre 1809. (CHARAVAY, *Catalogue*, 21 mai 1892.) 1892.)

⁴ Propos rapporté par Mme DE CHÂTENAY, II, 97, 98.

⁵ Note ministérielle, 11 octobre 1809, AFIV, 1507.

⁶ *Napoléon à Fouché*, 5 septembre 1809. *Corr.*, 13753.

⁷ E. DAUDET, 270-279.

⁸ SAVARY, IV, 240.

⁹ *Napoléon à Cambacérès*, 12 septembre 1809. *Corr.*, XIX, 15790. L'Empereur affectait, du reste, de n'avoir jamais songé à confier définitivement à Fouché le portefeuille de l'Intérieur.

M. de Montalivet, ajoutait-il, jugeant de haut, n'est pas assez actif ; il ne croit pas aux fripons, mais il est honnête, il a de la dignité et de la noblesse, est un serviteur dévoué. C'est un bon choix. Molé, qui avait cru trouver un homme frappé, sortit fort étonné¹.

De fait, juger les hommes du gouvernement avec cette liberté semblait indiquer chez cet homme la plus grande tranquillité. Ce n'était pas une attitude ; il n'était réellement pas inquiet, ne regrettait rien. Les événements lui avaient valu l'amitié désormais fidèle du maréchal Bernadotte, quoique, la jugeant compromettante aux yeux du maître, il essayât de s'en défendre. Sa popularité avait redoublé dans certaines classes et dans certains partis d'opposition, en même temps que sa réputation en Europe : ses collègues le haïssaient davantage, mais ils le redoutaient. L'Empereur lui-même semblait peu disposé à le frapper encore, et à sa justification passionnée répondait le 21 octobre² : *Vous êtes comme don Quichotte : vous vous battez contre des moulins à vent. Je n'ai entendu dire partout que du bien de vous. Les reproches que je vous ai faits venaient de mes observations, puisque j'aime que toutes les opérations de mes ministres soient légales... mais cela est loin d'effacer le mérite de tout ce que vous avez fait pour mon service.*

Fouché avait donc quelque raison d'envisager sans crainte le retour de l'Empereur et de répondre ironiquement aux prédictions sinistres de ses adversaires. Mais ceux-ci n'étaient pas gens à lâcher prise. Lorsque, le 26 octobre, l'Empereur arriva à Fontainebleau, la première personne qu'il vit fut l'archichancelier, auquel il exprima son mécontentement pour tout ce qui s'était passé depuis six mois³. On pense si Cambacérès se fit un plaisir de charger le ministre de la Police des péchés d'Israël : comment expliquer autrement le changement d'humeur que l'on constate du 21, date de la dernière lettre, au 27, jour où Fouché allait essuyer une des plus effroyables scènes de sa carrière ministérielle ? Ce que l'on sait, c'est que l'Empereur fit incontinent mander à Fontainebleau le général de Ségur, fort mêlé en septembre aux négociations auxquelles avait donné lieu la formation des gardes nationales. M. de Ségur était de ces ralliés sincères, mais que des principes restés très aristocratiques ne rendaient pas favorable au ministre des jacobins. Il ne dissimula pas l'étonnement dans lequel les serviteurs les plus dévoués de l'Empire avaient été jetés devant le singulier recrutement de la garde nationale. L'Empereur ne put dissimuler sa vive irritation, et c'est dans ces conditions que, le 27, il reçut Fouché à Fontainebleau. Par surcroît, Napoléon venait de donner audience à Clarke, encore très irrité, que Fouché croisa dans l'antichambre du souverain. Presque rien ne transpara de la scène fort longue et, dit-on, très violente que Napoléon fit au ministre de la Police. Il dut mêler à sept reproches sur la situation présente de ces allusions cruelles aux événements de 1793 dont il se plaisait à l'accabler. Ce fut du moins l'avis de Ségur quand il vit le nouveau duc d'Otrante sortir dans une visible agitation du cabinet du souverain. Ayant aperçu le général, qu'il se savait hostile, il alla droit à lui et l'entraîna, au grand étonnement de ce noble personnage, dans une fantastique promenade à travers la forêt de Fontainebleau. Là, dans un long monologue, poignant, terrifiant, le ministre, répondant sans doute en son esprit aux reproches de l'Empereur, repassa, devant de Ségur stupéfait et ému, sa terrible existence, essayant de

¹ MOLÉ, *Journal (Revue de la Révolution française, mai-août 1888, p. 19).*

² *Napoléon au duc d'Otrante, 21 octobre 1809. Corr., XX, 15964.*

³ THIERS, d'après CAMBACÉRÈS, *Hist. de l'Empire.*

tout justifier, son adhésion à la révolution de 1789, à la République en 92, son vote de janvier 93, ses odieuses missions de l'an II, rappelant la part qu'il avait prise au 9 Thermidor, à la ruine des jacobins sous le Directoire, au coup d'État de Brumaire et à l'établissement de l'Empire, le tout sur un ton de si véhémente défense que son confident dut en conclure que le ministre avait dû, dans le cabinet de l'Empereur, rester paralysé devant de trop cruelles récriminations¹.

En rentrant à Paris, le général de Ségur dut être persuadé que Fouché touchait à ses derniers jours ministériels. — Les lettres patentes qui, le 14 octobre, décernaient à l'ancien conventionnel le titre de duc d'Otrante allaient-elles constituer non plus une récompense, mais une consolation ? Pour avoir un moment réveillé le souvenir du proconsul de 1793, le nouveau duc allait-il succomber sous cette trop accablante évocation ? On le crut dans le monde politique, et chacun attendis cette inévitable disgrâce avec des sentiments divers, mais une égale curiosité.

¹ DE SÉGUR, III, 411.

CHAPITRE XIX

LA RÉACTION DE 1810

Fouché esquivé la disgrâce. — L'Empereur a plusieurs raisons pour le garder. Il ne doute pas au fond de sa fidélité. — La question religieuse : crise aiguë après la déposition de Pie VII. Napoléon croit pouvoir compter sur Fouché pour mettre les prêtres à la raison. Différence des deux anticléricismes. Fouché lutte de préférence contre le clergé impérialiste et contre la coterie cléricale des Tuileries. Dissolution des congrégations laïques. — La question du divorce. Napoléon annonce son intention de divorcer. — Fouché pousse au mariage russe et lutte contre l'idée d'une alliance autrichienne. Les conseils du 21 janvier et du 13 février. Le mariage autrichien déridé. Fouché compte sur le prince de Metternich. Il ose cependant désapprouver le choix fait et essaye d'aigrir encore l'Empereur contre l'Autriche. Ni Napoléon ni les conseillers de Marie-Louise ne font de la réaction la conséquence du mariage. — La réaction se déchaîne malgré eux. Le ralliement s'accroît : les Tuileries envahies par l'ancien régime. Fouché lutte pied à pied. Il frappe encore l'aristocratie. Bruits de contre-révolution violente. Fouché tient tête à l'orage, visé cependant personnellement par les réacteurs. — Il fait saisir les ouvrages contre-révolutionnaires. La mission de Réal. Fouché protège cependant les cardinaux romains, sauve peut-être Consalvi. — Le ministre de l'opposition. Omnipotence et audace de l'homme d'État menacé. Napoléon s'en laisse imposer ; il craint Fouché. Les adversaires redoublent d'efforts. — Jalousie et haine de presque tous les serviteurs de l'Empereur et des membres du gouvernement pour Fouché. On conspire contre lui jusque dans les bureaux de son ministère. — Fouché très menacé se défend avec une aigreur exaspérée. Terribles ripostes. — Il se croit encore fort et ne doute pas de sa fortune.

Contre l'attente générale, Fouché ne fut pas disgracié. L'habile homme avait créé trop de liens entre lui et l'Empereur pour que celui-ci les pût briser d'un seul coup. Napoléon avait été retenu par plus d'une considération : les services autrefois rendus, Brumaire, Nivôse, le sénatus-consulte du 18 mai, huit ans d'une administration ferme, de bons conseils et de relations en somme précieuses, tout cela, l'Empereur croyait l'avoir payé en jetant sur ces épaules de proconsul régicide le manteau ducal d'Otrante. Mais des services plus récents compensaient les actuels griefs. Le ministère de l'Intérieur géré avec activité et intelligence, le marché financier réorganisé, les partis antidynastiques surveillés et paralysés à l'heure de la crise, les troubles de l'Ouest étouffés dans l'œuf¹ et jusqu'à cette attitude d'août 1809, qui avait tout d'abord arraché à l'homme d'État qu'était Napoléon un éclatant satisfecit ; en dépit des froissements et des inquiétudes du maître, ces incidents, lui imposaient malgré tout une certaine admiration pour cet homme d'État, chez lequel décidément quinze ans de grandeurs et de voltes-faces n'avaient pu affaiblir l'énergie du conventionnel de 1793. L'Empereur, attiré vers le génie, en découvrait là où il n'avait vu jusque-là qu'un talent utile à exploiter. Avait-il craint pour lui-même les effets de cette activité fébrile et des intrigues qu'on lui dénonçait ? L'immense confiance que l'Empereur avait dans sa destinée, dans son pouvoir et sa force, sauvait le ministre ; celui-ci avait fait pénétrer dans l'esprit du maître une conviction qui resta complète, tenace chez lui ; à son sens, Fouché n'a jamais songé à le renverser, ce serait trop oser ; Fouché n'a jamais pensé qu'à le remplacer. Or, qu'importe à cet homme très personnel Joseph ou Murat, Jérôme ou Bernadotte ?

Les services rendus récemment pèsent cependant peut-être peu, si d'autre part Napoléon n'avait à ce moment besoin de Fouché. Deux ordres de faits rendent encore précieuse la présence de Fouché au quai Voltaire : la lutte avec l'Église et la préparation immédiate du divorce.

L'arrestation brutale de Pie VII au Quirinal, le pénible transfert de ce vieillard à Savone, où il était tenu dans une captivité étroite, une des hontes de ce règne, si fécond en glorieux et en tristes souvenirs, avaient soudain donné un caractère particulièrement aigre à la lutte engagée entre l'Église catholique et l'Empereur. Ces événements avaient jeté une très grande partie du clergé français dans une opposition généralement sourde, mais parfois déjà violente, irréductible, dangereuse surtout au cas où se serait produite une crise politique qu'elle eût compliquée. L'Empereur, que son despotisme avait engagé dans cette voie scabreuse, s'y voulait maintenir, comptant bien imposer silence à l'opposition religieuse. Il arrivait d'Autriche avec mille desseins à ce sujet. Il en avait d'autres que, dès l'abord, il avoua : le divorce était résolu, il fallait y préparer décidément l'opinion publique². Ce n'était certes pas le cas de se séparer du ministre qui

¹ A ce moment-là même, le duc d'Otrante était en train de réprimer avec énergie des troubles qui avaient éclaté sur les bords du Rhin et de la Sarre. *Bulletins de police*, septembre-décembre 1809, F7, 3764. — Dossier des troubles de l'Est, F7, 6540. — Le colonel Henry qui venait de terroriser l'Ouest fut employé dans l'Est à la même mission, que paracheva le conseiller d'État Réal. sous parlons ailleurs de la curieuse mission de ce dernier. Dès le 15 novembre, Fouché, dans une note de sa main, assurait que la tranquillité se rétablissait dans la Sarre (AFIV, 1507).

² L'Empereur, d'après Thiers, écho ici de Cambacérès, en avait dès l'abord entretenu l'archichancelier et, d'après les *Mém. de Fouché*, I, 402, l'avait autorisé à en conférer avec le ministre de la Police.

avait depuis trois ans, constamment poussé au divorce, au nom du salut public et de l'intérêt dynastique, plus, semblait-il, que de son intérêt personnel, et qui y avait jadis préparé l'opinion publique, la cour et la ville¹. Il n'était pas plus opportun de répudier l'homme d'État énergique qui, dès le principe, s'était posé comme le champion des droits de l'État laïque.

Le duc d'Otrante parut, cette fois encore, avoir échappé à l'orage, au grand dépit de ses adversaires qui ne le dissimulaient pas². Au fond, cependant, sa situation restait fort ébranlée. Que deviendrait Fouché le jour où la question du divorce serait résolue définitivement, le jour aussi où l'Empereur et le ministre découvrirait que dans la croisade anticléricale qui les allait unir, ils n'avaient, au fond, ni les mêmes principes, ni les mêmes intérêts, ni les mêmes mobiles ?

Anticlérical, certes Fouché l'était, au sens politique du mot, et Napoléon n'en pouvait douter. Sa quasi-apostasie de 1792, le proconsulat de Nevers et Moulins et son amitié avec Chaumette le destinaient à ce rôle. On l'avait vu, il est vrai, évoluer sans pourtant renoncer à faire pièce à l'Église catholique : il avait, sous le Consulat, soutenu l'Église constitutionnelle, combattu le Concordat, et, sous l'Empire, avait, dès 1804, et jusqu'à ces derniers mois, maintenu les prêtres dans un respect étroit des principes de la Révolution et des droits du pouvoir. L'anticléricalisme de principes, il l'avait pratiqué plus que personne, bien plus que l'Empereur lui-même avant 1808. L'anticléricalisme de passion, il l'ignorait personnellement et n'était pas loin de le blâmer chez les autres. Fouché ne hait pas le clergé, il le redoute. Il a appréhendé longtemps son influence sur l'Empereur, sachant cette influence nettement contre-révolutionnaire : c'est pourquoi il a combattu de préférence les prélats trop proches du trône, Fesch, Cambacérès ; c'est pourquoi aussi il a voulu compromettre l'Empereur, l'entraîner dans une lutte tenace, dans une répression impitoyable de tout acte d'indépendance, de réaction, d'intolérance, de contre-révolution. La situation n'est pas la même. Du jour où les événements de Rome ont brouillé Napoléon et l'Église, cette crainte tombe, et Fouché doit changer ses batteries. Napoléon veut qu'on attaque le clergé qui lui résiste : soutanes noires, soutanes violettes, soutanes rouges ne protégeront plus ceux qui les portent. Comme l'esprit entier de l'Empereur admet peu les tempéraments, il ne rêve plus pour les prêtres, ses ennemis, que des surveillances étroites et de sévères réprimandes, des disgrâces éclatantes, des exils lointains, des enlèvements violents et des incarcérations sans jugement dans ses forteresses et ses prisons d'État. On ne verra ce rêve prendre corps et ce plan s'appliquer que sous le ministère de Savary, successeur de Fouché.

Fouché, en effet, n'est ni un esprit entier ni une âme passionnée. Il a été jadis trop près du sanctuaire pour ne pas connaître l'extrême force de résistance que l'Église puise dans l'assurance de sa perpétuité et de son triomphe final. S'il a craint l'influence de l'Église sur l'Empereur pour le *vieil esprit révolutionnaire*, il redoute maintenant plus encore son hostilité pour la solidité et la durée de l'œuvre impériale dont il reste, après tout, un défenseur assez résolu. Du moment que le clergé, même lorsqu'il parle par l'organe de Fesch, ne semble

¹ SÉGUR, III, 419, dit qu'en octobre 1809 Napoléon ne conserva Fouché qu'en vue du divorce.

² RAPP (*Mém.*, 155) prétend que cette fois encore Fouché, qui eut, en octobre, de fréquents entretiens avec l'Empereur, détourna sa colère sur le faubourg, tout en déconseillant, du reste, toute mesure de rigueur, ce qu'affirment également les *Mém. de Fouché*, I, 398.

plus capable d'influencer le maître, Fouché ne voit aucune utilité à exaspérer les prêtres, à les soulever contre l'Empire. Sa politique n'est donc plus celle de Napoléon, et du souverain au ministre les rôles vont s'intervertir.

Certes, dans les bulletins qu'elle transmet à l'Empereur, la police apparaît comme très dure pour le clergé ; les préfets admonestent, les commissaires généraux arrêtent ; la police empêche toute fondation d'association pieuse¹, défend la circulation des livres d'allure ultramontaine, comme les *Étrennes religieuses*², ferme les dernières maisons des Jésuites qu'il continue à voir derrière les Pères de la Foi³.

Mais qu'est-ce que tout cela à côté des ordres que reçoit Fouché après 1809 et qu'il n'exécute pas ? A feuilleter la correspondance de l'Empereur, c'est à chaque page qu'on trouve l'ordre de réprimander, d'arrêter, d'interner, d'exiler, de frapper prêtres, évêques et cardinaux ; Fouché s'efforce de prévenir, d'atténuer, d'ajourner l'exécution de ces ordres, si bien que lorsqu'il tombera, la chute de cet oratorien défroqué, de cet ancien- apôtre de la Raison, de ce vieil adversaire du Concordat, de ce sévère défenseur des droits de l'État laïque, sera le signal d'une recrudescence dans la persécution religieuse. Vingt jours après la chute de Fouché, l'Empereur fera arrêter par Savary toute une catégorie de prêtres ménagés par l'ancien proconsul de Nevers, entre autres le curé des Missions étrangères, l'abbé Desjardins, spécialement protégé par Fouché contre les colères de l'Empereur⁴. De l'humble curé, sa protection va aux princes de l'Église. Il semble s'appliquer à ne prendre aucune part aux vexations que subit à Savone le Pape prisonnier, et en mai 1810 il essaiera de sauver de l'orage les cardinaux romains terriblement menacés.

Mais s'il est, par politique, par tempérament, par principes, hostile à toute persécution du clergé, il n'est pas fâché de profiter des circonstances pour faire pièce à des adversaires qui le gênent fort, personnellement. A côté du clergé, le conseillant parfois, le dépassant sans cesse, le compromettant très souvent, il y a le parti clérical, un parti d'autant plus dangereux, semble-t-il à Fouché, qu'il reste rallié, ne se sépare pas de l'Empereur, le capte, l'entoure, et, par une contradiction assez bizarre de Napoléon, s'en fait écouter parfois à l'heure même où le despote frappe tel humble desservant ou tel illustre cardinal. Or, Fouché aperçoit dans les rangs de ce parti des ennemis personnels irréconciliables. Récemment, le 30 septembre, le cardinal Fesch, qui ne lui pardonne ni sa haine pour ses amis les Pères de la Foi, ni l'interdiction des missions, l'a, en termes véhéments, dénoncé à l'Empereur comme l'ennemi de l'Église⁵ ; or, l'oncle de l'Empereur est un des chefs de la coterie cléricale⁶. A côté de l'archevêque de Lyon, Fouché a un autre adversaire, l'abbé de Boulogne, qu'il a fait, en 1802, rayer des listes d'évêques et qui, royaliste au fond autant que catholique, s'est insinué près de l'Empereur, chapelain, puis aumônier de Sa Majesté, puis évêque de Troyes, malgré les rapports malveillants du ministre de la Police. Même

¹ *Bulletin* du 20 décembre 1809, F7, 3765.

² *Bulletin* du 28 février 1810, F7, 3766.

³ Cf. plus haut, chapitre XVIII.

⁴ *Mémoires inédits de Gaillard*.

⁵ *Fesch à l'Empereur*, 30 septembre 1809. Chapitre XVIII.

⁶ Deux autres prélats, le cardinal Cambacérès et l'évêque de Gand, M. de Broglie, lui sont personnellement hostiles, refusant d'accepter son joug ; Fouché transmet au ministre des Cultes, en juillet 1809, les plaintes de ses agents contre ces deux prélats (20 et 26 juillet 1810, AFIV, 1506).

hostilité chez l'abbé Émery, supérieur de Saint-Sulpice¹. Le parti a pour protecteur le grand maître de l'Université Fontanes, un royaliste lyonnais de 93 qui n'a rien oublié ni rien pardonné ; pour principal organe Fiévée, un implacable ennemi du ministre de la Police.

Le parti a bien d'autres amis au pouvoir, et ceux qui entourent, Napoléon restent en relation avec ceux qui le combattent : Alexis de Noailles, Mathieu de Montmorency, René de Chateaubriand.

Fouché lutte avec énergie contre le parti, rallié ou non. Il ne le peut guère en certains cas que par les insinuations et les attaques de ses bulletins de police, où l'abbé de Boulogne a été accusé de haine ouverte contre la Révolution, où Fiévée l'est de connivence passée avec les princes de Bourbon, Fontanes d'incapacité et de pusillanimité, le cardinal Fesch d'intolérance et d'indiscipline². Il essaye de frapper ailleurs encore. Le 13 septembre, il avait dénoncé à la défiance de l'Empereur la [Congrégation naissante, association secrète et mystique très étendue](#), suivant les termes du rapport, dont il avait fait saisir les papiers et arrêter certains agents. Confondant, sciemment ou non, les congrégations à cette époque purement religieuses avec certaines associations politiques fondées par certains de leurs membres les plus ardents³, il avait soin de faire remarquer que cette association contenait, à côté de gens comme Mathieu de Montmorency, nettement opposants à l'Empire, le secrétaire du cardinal Fesch, Feutrier, l'auditeur au conseil d'État de Contades, le député Clausel de Coussergue, qu'à cette date même Fontanes voulait faire entrer dans l'Université, et Cambacérés dans la magistrature, etc. Fouché effrayait le parti en faisant arrêter des comparses et mettait tous les membres en surveillance, [sauf à prendre contre chacun d'eux les mesures que les informations ultérieures pourront nécessiter](#)⁴. Quelques mois après, il faisait dissoudre, cette fois à Lyon, une [congrégation de jeunes gens](#) vivant sous l'influence des Pères de la Foi et d'Alexis de Noailles⁵. Même mesure à Bordeaux et à Nantes⁶. Il réclamait enfin l'arrestation de Noailles lui-même qu'il obtint, dans les derniers mois de 1809, et celle de l'abbé Lafon, son conseiller⁷. Il essayait aussi de perdre, avec Saint-Sulpice, l'éminent abbé Émery devenu son adversaire, dénonçant le séminaire comme le foyer des doctrines les plus exagérées et les plus factieuses⁸.

¹ La rupture est consommée entre le supérieur de Saint-Sulpice et le ministre, un instant liés (MENIC, *l'Abbé Émery*, p. 267).

² Notes ministérielles du 27 novembre 1807 et du 10 mars 1810, AFIV, 1501, 1308. *Bulletin* du 7 février 1899, F7, 6762, et Note du 27 janvier 1810, AFIV, 1508. Enfin il avait soin de rejeter, en avril 1810, sur Fesch la responsabilité de la conduite des cardinaux romains à la veille du mariage. Note ministérielle du 7 avril 1810, AFIV, 1508.

³ Cf. le savant et curieux volume de M. G. de Grandmaison, *La Congrégation*, où les débuts de cette association pieuse sont étudiés avec les plus grands détails, notamment le chapitre VI et, en ce qui concerne ce que nous disons ici, la page 108. (Note de la 2e édition.)

⁴ *Bulletin* du 13 septembre 1809, F7, 3764.

⁵ Note ministérielle du 22 novembre 1809, AFIV, 1507. *Bulletin* des 13 et 19 septembre 1809, F7, 3764.

⁶ *Bulletin* des 18 et 22 novembre 1709, F7, 3719. Dossier de Noailles et Lafon, F7, 6538. 6538.

⁷ Il entraînait le maître, qui, le 27 octobre 1809, lui donnait l'ordre d'adresser aux préfets préfets une circulaire visant à faire dissoudre ces associations. *Le duc de Bassano au duc d'Otrante*. (*Corr. de Napoléon*, XX, 15975.)

⁸ Note du 2 février 1810, AFIV, 1508, et de Grandmaison, *La Congrégation*, 99-120.

Cette campagne est intéressante : elle tourna mal pour Fouché. Elle aigrit contre lui la haine du groupe sans enrayer ses progrès. On était entraîné, autour de l'Empereur, par un vent de réaction générale dont l'ascendant des Fontanes et des Fiévée était, plus qu'une cause, une conséquence. Et, chose curieuse, Fouché allait lui-même contribuer à accélérer cette réaction qui devait l'emporter, en travaillant au divorce dont les conséquences seront, nous l'allons voir, le mariage autrichien, l'installation aux Tuileries d'une nièce de Louis XVI et ce qui s'ensuivit.

Il était trop engagé dans cette voie pour reculer. Le parti de l'Impératrice, dont La Valette était un des représentants les plus actifs, travaillait contre lui, et c'était maintenant pour lui une question de vie ou de mort que d'amener l'Empereur à répudier Joséphine. Après tout, quoique dès cette époque sa fidélité à l'Empire fût plus douteuse qu'en 1806 et 1807, il n'en avait pas moins les mêmes raisons d'agir qu'à cette époque. Il espérait toujours faire remplacer aux Tuileries Joséphine par la grande-duchesse Anne de Russie, et était déjà, par surcroît, presque résigné à accepter, au pire, une princesse autrichienne dont sa prévoyante liaison avec Metternich et bientôt avec Schwarzenberg lui garantissait, à son sens, la protection ou tout au moins la neutralité.

Il avait donc continué sa campagne commencée en 1807 et poursuivie avec tant de ténacité en 1808. En 1809, il ne dissimulait pas qu'il ne faudrait plus qu'un tour de roue pour [avoir une colonie de petits Napoléons](#)¹. Le tour de roue se donnait.

L'Empereur était résolu au divorce. Il en avait entretenu dès sa première audience l'archichancelier Cambacérès, qui y avait fait de timides et inutiles objections. L'Empereur avait eu avec Joséphine une explication décisive, et tout sembla décidé aux Tuileries ; Fouché cependant y préparait l'opinion. Le 15 décembre, le divorce était consommé ; le 16, le Sénat en reçut communication. Fouché, qui entendait affirmer que sa politique triomphait, affecta la plus vive satisfaction. Le 16, il déclarait à l'Empereur que cette décision était accueillie avec la plus grande joie, et affirmait le 21 que seuls [les dévots, les frondeurs et, ajoutait-il avec malice, les femmes de quarante à cinquante ans n'approuvaient pas cette mesure](#). Il promettait d'étouffer de ce chef toute opposition et rassurait l'Empereur à ce sujet². Mais il ne perdait pas de temps pour préparer le souverain à l'union qu'il rêvait, et, affectant de se faire l'organe de l'opinion, il traçait de la nouvelle impératrice souhaitée par la nation un portrait que réalisait comme par hasard la sœur du tsar Alexandre³. La première condition de popularité pour la nouvelle souveraine serait, disait-il, avant tout, qu'elle ne déchainât pas la réaction. Et dès ce jour il commença contre la maison d'Autriche une petite campagne qui, de fait, ne devait pas aboutir. Son opinion put se manifester bientôt plus officiellement. Le duc d'Otrante fut présent au conseil du 28 janvier 1810 où se discuta le choix de la princesse. On l'y vit se prononcer contre le mariage autrichien prôné par Talleyrand, Champagny, Eugène de Beauharnais, Fontanes, Berthier et Haret ; cette fois Cambacérès se trouva lu même côté que Fouché, lié à lui par de communs souvenirs datant du 21 janvier 1793. L'organe de ce parti fut le roi Murat, qui se prononça avec vivacité pour le mariage russe. Tandis que Fontanes représentait, dit-on, le mariage de la petite-

¹ LAMOTHE-LANGON, *l'Empire*, II, 372-378.

² Note ministérielle, 16 décembre, 21 décembre 1809, AFIV, 1507.

³ Note du 16 décembre 1809, AFIV, 1507.

nièce de Marie-Antoinette avec l'Empereur comme un acte d'expiation glorieuse¹, le ministre de la Police, qui ne semble pas avoir développé son avis au conseil du 28², déclarait ailleurs à l'Empereur que les préventions plus ou moins fondées que les souvenirs encore récents laissaient dans beaucoup d'esprits contre la maison d'Autriche devaient éloigner l'Empereur de cette alliance³. Depuis un an il essayait, du reste en secret, de réchauffer la rancune de Napoléon contre les parents de Marie-Antoinette. Non seulement il avait, en dépit de ses sentiments pacifiques ordinaires, poussé l'Empereur à la guerre autrichienne, mais il affirmait encore en 1809 que la maison d'Autriche n'était pas encore assez humiliée⁴. Peut-être n'eût-il pas été Fâché de creuser entre Vienne et Paris un fossé tout pareil à celui qui séparait, par exemple, Napoléon et les Hohenzollern. En même temps on le voyait s'appliquer à faire disparaître toute trace des anciens conflits avec la Russie. Le 23 décembre, au moment où l'Empereur était encore hésitant, il lui transmettait complaisamment le rapport d'un de ses agents de Vienne où celui-ci représentait l'hostilité secrète de la maison d'Autriche envers Napoléon comme ne pouvant céder devant aucun événement⁵. Dès cette époque, et même après le choix de Napoléon, il affirmait que la guerre avec la Russie serait la suite, lointaine peut-être, mais inévitable, du mariage de l'Empereur avec une princesse autrichienne⁶.

Le ministre de la Police ne devait pas avoir Gain de cause. Le 7 février, l'Empereur faisait connaître à son conseil qu'il avait élu comme compagne Marie-Louise d'Autriche, et le 2 avril il épousait solennellement à Paris la petite-nièce de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Un contemporain affirme que Fouché, ayant appris, le 7 février, la nouvelle de M. de Sémonville, parut assombri et ne prononça que ces mots : Il ne me reste plus qu'à faire mon paquet⁷.

A dire vrai, l'anecdote nous semble peu vraisemblable : Fouché ne désespérait pas si vite des événements et des gens. Il devait, quatre ans plus tard, envisager sans scrupule ni crainte la perspective de devenir ministre du frère de Louis XVI, du roi Louis XVIII. Pourquoi, bien vu de la cour d'Autriche, lié avec le prince de Metternich, n'eût-il pas beaucoup espéré de l'oubli facile des cabinets et des cours ? Et quant à la réaction que pouvait déclencher l'installation d'une

¹ LOMBARD DE LANGRES, II, 42.

² PASQUIER, I, 376, dit que M. Fouché et l'archichancelier avaient exprimé leur préférence pour le mariage avec la grande-duchesse. Dans les *Mém. de Fouché*, I, 408, il est dit que Fouché ne donna pas son avis et se retira avant la fin du conseil ; évidemment, il était embarrassé. Cf. sur ces incidents le dernier récit fait par M. Frédéric Masson dans son remarquable ouvrage sur Marie-Louise (1902). (Note de la 2e édition.)

³ Note du 9 février 1810, AFIV, 1508.

⁴ *Le duc d'Otrante au roi Joachim*, 4 octobre 1809, déjà cité.

⁵ *Bulletin* du 20 décembre 1809, AFIV, 1507. Il est clair que tout ce bulletin était destiné à irriter l'Empereur contre la maison d'Autriche, car on y retrouve aussi un rapport où le ministre annonce qu'il a fait arrêter un journaliste de Spire, coupable d'avoir écrit qu'aucune famille n'était aimée de ses sujets avec autant de cordialité que celle de l'Autriche. En revanche, il se montrait fort aimable pour la Russie, donnant, par exemple, le 9 mai 1809, l'ordre de faire arrêter et détruire les caricatures faites à l'époque où l'on était en guerre avec le tsar (F7, 3719).

⁶ *Bulletin* du 4 avril 1810, F7, 3720.

⁷ LOMBARD DE LANGRES, II, 44. On retrouve la même anecdote dans les *Mém. de Fouché*, I, 409.

Habsbourg aux Tuileries, pourquoi le ministre eût-il désespéré d'aller contre et de lui imposer silence¹ ?

Quoique le 21 février, il affirmât encore fort audacieusement que le choix d'une princesse autrichienne avait été mal accueilli par la population parisienne² ; quoique un mois plus tard il se fit un malin plaisir de signaler à la colère de l'Empereur les Lorrains qui, à Nancy et à Bar-le-Duc, avaient cru devoir rappeler à la nouvelle impératrice le *bon temps* où ils vivaient sans impôts ni conscription sous le gouvernement paternel de ses ancêtres³ ; quoiqu'il semblât avoir voulu enrayer l'enthousiasme sous prétexte d'écartier en ces nobles circonstances jusqu'aux platitudes⁴, le duc d'Otrante trouva près du prince Esterhazy, qui accompagnait la princesse, le bon accueil qu'il attendait au nom de Metternich et qu'il rencontra sans tarder chez le prince de Schwarzenberg, le nouvel ambassadeur d'Autriche, et chez Marie-Louise elle-même⁵. Dès février, du reste, il avait cru devoir démontrer à Napoléon qu'il ne pouvait se croire tenu d'offrir, en guise de don de joyeux avènement, à la nouvelle souveraine la tête des révolutionnaires régicides. La note vaut d'être citée : Quelques esprits trop prompts à s'alarmer, écrivait le duc d'Otrante, conservent beaucoup de craintes sur l'avenir que semble préparer aux hommes de la Révolution l'alliance d'une maison qui a de si grands outrages à venger. Mais la Révolution tout entière, depuis le 14 juillet 1789 jusqu'au 18 brumaire an VIII, n'a pas été aussi funeste à l'Autriche, ni ne lui a pas fait subir autant d'outrages qu'une seule année du Consulat ou de l'Empire... Il serait trop absurde de penser qu'un cabinet aussi constant dans sa politique... s'occupe de poursuivre quelques individus épars dont il n'a rien à redouter⁶.

Napoléon, au reste, parut disposé à le rassurer. Quand l'Impératrice est arrivée ici, disait l'Empereur quelques mois plus tard, elle a joué sa première partie de whist avec deux régicides, M. Cambacérès et M. Fouché⁷. M. de Talleyrand n'eût pas manqué de faire observer qu'à cette partie historique il y avait un mort, et, quoi qu'on fit, l'ombre de Louis XVI apparaissait, évoquée par tous. Les Autrichiens sans doute s'en défendaient. Le prince Esterhazy disait à qui voulait l'entendre que le prince de Metternich lui avait donné l'ordre formel de rassurer les anciens conventionnels. Il devait déclarer, et déclarait que la maison d'Autriche, loin de conserver des préventions défavorables pour les hommes de la Révolution, regardait ceux qui s'étaient attachés à l'Empereur comme ses serviteurs les plus fidèles et les plus énergiques⁸. La façon très favorable dont Metternich traitait Fouché en 1808 et 1809 dans sa correspondance⁹, les appréciations flatteuses et les regrets dont Schwarzenberg accueillait, en juin 1810, la retraite de cet homme supérieur¹⁰, semblent prouver que la maison d'Autriche ne s'était en effet à aucun moment reconnu le droit ni le devoir de venger les injures des Bourbons.

¹ Conversation de Fouché et de Thibaudeau, en 1810 (BARANTE, VII, 319, 320).

² Note du 21 février 1810. AFIV, 1508.

³ Note du 17 mars 1810, AFIV, 1508.

⁴ Note du 17 mars 1810, AFIV, 1508.

⁵ Note du 28 avril 1810, AFIV, 1508. Cf. la *Lettre de Schwarzenberg à Metternich*, en juin 1810 (Arch. de Vienne). Cf. ch. XX. Cf. les propos de Marie-Louise, ch. XX.

⁶ Note du 9 février 1810, AFIV, 1508.

⁷ DE BARANTE, IX, 335.

⁸ Note du 26 avril 1810, APIV, 1508.

⁹ Cf. plus haut, chapitre XVIII.

¹⁰ Cf. plus bas, chapitre XX.

Évidemment, ni pour Napoléon, ni pour Marie-Louise, la cérémonie du 2 avril ne parut une revanche du 21 janvier.

Mais les dispositions de l'un ni de l'autre ne pouvaient aller contre une force plus grande que la volonté des princes les plus absolus, celle de l'opinion publique. Or l'opinion, étant simpliste, est plus logique que les cabinets et les cours. Cette logique impitoyable ne pouvait admettre que l'homme qui, le 17 janvier, s'était prononcé si violemment pour [la mort](#), restât ministre au moment où s'installait aux Tuileries la petite-nièce de Marie-Antoinette. Les ennemis du ministre ou simplement les fauteurs de réaction se devaient d'exploiter l'opinion, pour faire triompher leurs rancunes ou leur politique.

Or la réaction triomphait. Le ralliement, retardé par les scrupules et les rancunes des anciens royalistes, et gêné, du reste, par les artifices et les résistances de Fouché de 1804 à 1808, s'était, en 1809, soudain accéléré et avait pris une allure inquiétante pour les hommes et les institutions de la Révolution. Tant qu'il s'est agi d'adhésions individuelles, tant qu'on a pu, à droite ou à gauche, se scandaliser de la présence d'un de Luynes ou d'un de Brissac au Sénat, d'un de Montesquiou au Corps législatif, d'un de Broglie ou d'un de Ségur au conseil d'État, d'un de Ladoucette ou d'un de Larochefoucauld dans les préfectures, (le Mme de Larochefoucauld ou de Mme de Turenne près de Joséphine, et autres cas de ralliement individuel, Fouché a veillé, sans s'alarmer, à ce que ces cas restassent isolés. En 1809, c'est autre chose ; c'est une classe, une caste, et derrière cette caste un parti qui envahit les Tuileries, les assemblées, les préfectures, les états-majors. M. de Montalivet, ministre de l'Intérieur, qui est lui-même un [rallié](#) comme Molé, comme Pasquier, comme de Ségur, tous hauts fonctionnaires, confie les préfectures et les sous-préfectures à des royalistes plus ou moins convertis, parmi lesquels Louis XVIII, en 1814, recrutera sans peine une partie de son personnel ; les préfets nobles dès 1810 — l'année suivante, le chiffre en sera doublé — s'appellent La Tour du Pin, d'Houdetot, de Barante, de Villeneuve-Bargemont, de Cossé-Brissac, d'Herbouville, etc. ; les sous-préfets, de Carné, de Torcy, de Larochefoucauld, et tutti quanti. Les auditeurs au conseil d'État sont maintenant choisis dans le même milieu aristocratique, ainsi que le personnel des ambassades, de certains états-majors et des assemblées. Au Corps législatif il y a un Chabaud-Latour, un Clausel de Coussergue, un Larochefoucauld, un Montalembert, un Montesquiou, un Caraman ; au Sénat, Fouché a maintenant des collègues bien nés, et non sans cause, puisque M. de Barante, préfet de la Vendée, chargé de préparer une élection au Sénat, reçoit la consigne : [L'Empereur veut de l'aristocratie et surtout pas d'avocats](#)¹. C'est le contre-pied de la politique de Fouché, qui fraye ainsi au Sénat avec un Bougainville, un Harville, un Brissac, un Mérode, etc.². Le comble du ridicule n'est pas atteint : la [conscriptio des filles](#) sera la grande pensée de Savary au ministère de la Police ; mais, dès 1809, Fouché a signalé le danger qui résultait pour l'Empereur des mariages entre deux aristocraties³. En attendant qu'on lui prit ses filles, l'aristocratie peuplait maintenant les antichambres des Tuileries. La liste des chambellans de la nouvelle cour de l'Empereur est fabuleuse. On nous

¹ DE BARANTE, VIII, 327.

² Cf. *Almanach impérial* de 1810 et de 1811.

³ Note du 17 février 1808, AFIV 1502.

en fera grâce. Le duc d'Otrante ne peut se rendre chez l'Empereur sans traverser la foule de ces nobles domestiques, dont les pères, mères, frères, sœurs ou enfants ont naguère péri sous le couperet, et si, néanmoins, le duc d'Otrante reste en apparence souriant et imperturbable, au fond, Fouché de Nantes, qui est aussi Fouché de Lyon, est un peu gêné et doit sentir approcher le destin.

Ajoutons à cela que la réaction n'introduit pas seulement aux Tuileries les noms et les mœurs de l'ancien régime : on en a restauré les institutions. Le rétablissement de la noblesse a fait jadis froncer le sourcil au futur duc d'Otrante, mais l'institution des majorats achemine au droit d'aînesse. On dit les acquéreurs de biens nationaux menacés. La liberté et l'égalité sombrent ensemble dans cette faillite de la Révolution, banqueroute funeste du système dont Fouché s'était fait l'homme : la défense de la Révolution par l'Empire.

Fouché, opiniâtre, persévérant, lutte pied à pied contre cette réaction. On a vu quelle résistance il avait opposée, non pas tant au clergé lui-même qu'à ceux qui en représentent les idées extrêmes et les exagèrent. Pendant toute l'année 1809, il veut continuer à brouiller la vieille noblesse avec le gouvernement impérial. Un jeune noble est-il accusé d'avoir voulu faire évader Ferdinand VII prisonnier à Valençay, Fouché, après s'être au préalable assuré qu'il est le parent et l'ami de la haute noblesse, les Larochejacquelein, les La Trémouille et les de Chevreuse, le fait arrêter et jeter en prison, [au nom de l'Empereur](#)¹. Même attitude vis-à-vis d'Alexis de Nouilles allié à toute la noblesse. C'est essayer d'irriter le faubourg ; il veut aussi mettre l'Empereur en garde. Ce sont ici les deux faces de sa politique. Dès avril 1809, il s'est fait l'écho de ceux qui craignent, en voyant entrer les anciens nobles dans les places, [que leur nom et leurs richesses ne leur fassent obtenir la préférence](#)². Il blâme énergiquement le préfet des Deux-Nèthes qui [caresse](#) trop les royalistes déguisés³ : il dénonce leurs livres, leurs articles, leurs propos les plus propres à exaspérer l'Empereur⁴.

Après le divorce, la lutte devient presque impossible. On réveille partout le souvenir du régicide : on en accable le ministre. Cambacérès n'est pas épargné ; pour avoir donné un bal le 21 janvier 1810, il est attaqué avec passion⁵. Les [votants](#) prennent peur. Le sénateur Grégoire veut publier une brochure pour prouver qu'il n'a pas voté la mort du roi ; c'est Fouché qui l'en détourne, ne pouvant l'imiter⁶. Le mariage est à peine décidé, que les bruits les plus alarmants circulent. Les acquéreurs de biens nationaux reçoivent tous des lettres anonymes pour leur [annoncer que leur déportation \(sic\) vient d'être arrêtée](#)⁷. On fait courir le bruit, on dit devant le roi de Hollande qu'un [article secret du contrat de mariage éloigne de la cour et exile les hommes qui ont voté la mort de Louis XVI](#)⁸. Louis Bonaparte a beau protester, ces bruits se colportent. L'archichancelier va partir pour Rome, et le ministre de la Police pour Otrante, ricane-t-on dans les salons hostiles⁹. On va jusqu'à annoncer que l'abbé de

¹ Sur toute cette affaire du jeune Saint-Aignan : *Bulletins* d'octobre et décembre 1808, F7, 3717.

² Note du 3 avril 1809, AFIV, 1505.

³ Note de Fouché. *Bulletin* du 9 septembre 1809, AFIV, 1506.

⁴ *Bulletins* d'avril-décembre 1809, F7, 3764-3765.

⁵ Note du 24 janvier 1810, AFIV, 1508.

⁶ Note au *Bulletin* du 18 février 1810, F7, 3766.

⁷ Note du 28 février 1810, AFIV, 1508.

⁸ Note du 21 février 1810, AFIV, 1508.

⁹ Note du 21 février 1810, AFIV, 1508.

Boulogne est désigné pour faire, le 21 janvier suivant, l'oraison funèbre de Louis XVI et de Marie-Antoinette¹, et, de fait, l'évêque de Troyes en a peut-être préparé une, puisque cet ex-aumônier de l'Empereur sera justement le panégyriste élu par Louis XVIII à cet effet, quatre ans après. Le 3 mars, on va jusqu'à parler de la révision du procès de Louis XVI, d'une **réhabilitation du roy**. A l'Athénée, cercle de la noblesse, on colporte un mot de Napoléon très dur pour les **votants**². L'Empereur lui-même signalait à Fouché la vente des gravures du roi, de la reine, au coin des rues³ : pourquoi Fouché les eût-il fait saisir ? c'était l'oncle, la tante de la future souveraine ; ne serait-ce pas là un crime de lèse-majesté ? Naturellement, on ne s'en tient pas aux généralités sur les **votants**. Fouché est personnellement attaqué. Fiévée, qui vient d'être nommé maître des requêtes, triomphe, annonce que le ministre de la Police, s'il n'est pas disgracié, n sera successivement dépouillé de ses attributions n, et s'appuie, pour le prétendre, sur la récente création de la direction générale de la librairie, rattachée au ministère de l'Intérieur⁴. Le ministre de la Police reçoit des lettres où on le prévient, **comme par intérêt et confidentiellement, qu'après le mariage il y aura cent cinquante déportations de l'archichancelier, ministres, sénateurs, conseillers d'État, généraux et autres**⁵. De Paris, ces bruits tendancieux se répandent en province : le préfet d'Aix-la-Chapelle écrit qu'il lui vient de Paris le bruit que l'Empereur lia éloignera de sa cour, de la capitale et de tout emploi public les À conventionnels et ceux **dont la cour de Louis XVI a eu à se plaindre**⁶. **plaindre**⁶. Le pire est que ces bruits sont propagés par des hommes qui, comme Fontanes, Fiévée, Savary et autres, passent pour jouir de la confiance de l'Empereur. Il est évident que Fouché est fort menacé.

Il tient tête à l'orage. Tout d'abord, il fait arrêter les auteurs les faux bruits et leurs propagateurs, quand il le peut, s'en venge et les discrédite près de l'Empereur, affaiblit leurs dires en les transmettant a Napoléon, qu'il sait détester les **clabaudages**, et qui, animé d'un grand esprit de contradiction, se révolte contre les ou dit et les conseils de l'**opinion**. Il lui fit l'inquiétude des acquéreurs de biens nationaux, des anciens membres des assemblées révolutionnaires, des serviteurs les plus dévoués au régime devant l'invasion des chambellans du faubourg, devant les fournées d'auditeurs nobles au conseil l'État⁷.

Cependant, il n'abandonne pas d'une ligne sa politique de résistance à la réaction, qui, dans ces circonstances, est presque une politique de bravade. En pleine réaction, M. de Montalivet étant ministre de l'Intérieur, son collègue de la Police réclame un mouvement préfectoral pour déplacer et changer les préfets trop favorables au clergé et à l'aristocratie⁸ ; il continue, en revanche, à transmettre les rapports des préfets hostiles à la réaction et au ralliement, celui des Deux-Sèvres par exemple, qui, rappelant les mesures prises depuis un an, répète les propos des acquéreurs de biens nationaux : **qu'ils n'avaient rien de**

¹ Note du 21 février 1810, AFIV, 1508.

² *Bulletin* du 3 mars 1810, F7, 3766.

³ *Napoléon à Fouché*, 11 mars 1810, *Corr.*, XX, 16325.

⁴ Note du 21 février 1810, AFIV, 1508.

⁵ Note au *Bulletin* du 3 mars 1810, F7, 3766.

⁶ *Bulletin* du 20 mars 1810, AFIV, 3720.

⁷ Note du 28 février 1810, AFIV, 1508. **Il y a parmi tout ce qui s'est constamment montré montré ennemi de la dynastie une assurance qui n'a échappé à personne. Cette faction se croit maitresse sans réserve.** Note du 21 février 1810, AFIV, 1508.

⁸ *Bulletin* de février et mars 1810, AFIV, 1508.

pire à craindre d'une contre-révolution¹. C'est aussi contre la littérature antirévolutionnaire que le ministre tourne son activité. En octobre 1809, il a fait saisir le *Choix d'anecdotes*, conçu dans un esprit contre-révolutionnaire ; le 14 décembre, la *Réfutation des calomnies publiées contre le général Charette*². Le 7 mars 1810, c'est une hécatombe. Une dizaine d'ouvrages sont saisis³, l'éditeur l'éditeur Lerouge arrêté et détenu⁴. Une pièce intitulée la Mort de Louis XVI, suivie du testament du roi, est saisie le 3 avril⁵, le lendemain du mariage de l'Empereur, et, le 16 mai, la *Partie de chasse de Henri IV*, pièce bourbonnienne, est partout interdite⁶.

Peut-être conçoit-il le plan de missions contre-révolutionnaires par toute la France, analogues à celle qu'il a confiée à Réal dans le Nord et l'Est⁷. Cet ancien substitut de la Commune, qui, pas plus que l'ancien proconsul de Lyon, ne semble près de capituler devant la réaction, parcourt en 1809 et 1810 quinze départements jadis agités, maltraitant fort les préfets de tendances réactrices, réveillant les défiances des administrateurs contre les nobles, les prêtres, les partisans de l'Autriche⁸. Cette mission est un avertissement aux réacteurs de toute catégorie. Fouché l'a voulue ainsi, la guide, l'inspire, s'en fait l'écho près de l'Empereur, signale encore, signale toujours le péril à droite⁹.

Mais le plaisant, c'est que ce mystificateur ne sacrifie pas un instant la singulière popularité dont il jouit à son désir de répression contre-révolutionnaire. Chose incroyable, Fouché, plus que jamais, est, en 1810, le favori au gouvernement de la noblesse non ralliée, du clergé, des bourgeois, des partis de droite, on pourrait ajouter de toutes les classes de la société et de tous les partis. Napoléon est si redouté maintenant ; on le sait depuis quelques mois surtout si violent dans ses colères, si absolu dans ses décisions, si vindicatif dans ses haines ! Et Fouché passe pour le seul ministre qui, suivant l'expression d'un diplomate étranger, ose mitiger la sévérité de ses ordres, en retarder l'exécution, quelquefois s'y opposer et user de l'influence que lui donne la supériorité de son esprit pour l'amener à des résolutions plus modérées¹⁰. C'est le secret de cette popularité dont la crainte du maître est au fond le principe. Aussi bien, en ce qui concerne la

¹ *Bulletin* du 21 avril 1809, F7, 3718.

² *Bulletin* du 26 octobre 1809, F7, 3705.

³ *Bulletin* du 12 décembre 1809, AFIV, 1507.

⁴ Les livres interdits furent : *le Procès des Bourbons, les Maximes et Pensées de Louis XVI et de Marie-Antoinette*, le manuscrit du *Château des Tuileries*, celui d'une *Histoire de Madame Élisabeth*, la *Correspondance de Louis XVI*, le *Cimetière de la Madeleine*, le manuscrit des *Mémoires de Mme de Lamballe*. *Bulletin* du 8 mars 1810, AFIV, 1508.

⁵ *Bulletin* du 8 mars 1810, AFIV, 1508.

⁶ *Bulletin* du 4 avril 1810, F7, 3720.

⁷ *Bulletin* du 16 mai 1810, F7, 3720.

⁸ Cf. le dossier très curieux de cette mission (carton F7, 6540). La première pièce, qui est du 21 octobre, porte comme titre : *Instructions à M. le conseiller d'État chargé du 1er arrondissement de police*. La dernière est de décembre 1809. Pour suppléer aux lacunes du dossier, on peut se reporter aux *Bulletins* d'octobre à décembre 1809, où se trouvent des extraits de la correspondance de Réal. F7, 3765.

⁹ Cf. les *Instructions* précitées, F7, 6540. En même temps il pourchasse les derniers chouans à travers la Bretagne, la Vendée et l'Anjou, Guillevic, de Bar, La Barté, Moulin-Michelot. Tout en faisant prévoir à brève échéance la fin du brigandage, il en effraye encore l'Empereur, et évoque encore le spectre vendéen. *Bulletins* des 4, 10, 12, 13, 17, 18, 26 janvier 1810, F7, 3763.

¹⁰ *Schwarzenberg à sa cour*, juin 1810. Lettre déjà citée.

noblesse, il n'a contre elle ni haine, ni rancune ; il ne lui demande que deux choses : ne pas conspirer avec Louis XVIII et ne pas se rallier à Napoléon. En vertu du principe que **ce qui est méprisable n'est dangereux que lorsqu'on cesse de le mépriser**, la noblesse lui paraît à ménager et à fréquenter, à condition qu'elle veuille bien ne pas se mêler de trop près aux choses de l'État. Autant il se montre hostile aux nobles qui alors se précipitent dans les places et se mêlent aux intrigues de la cour, autant on le voit resserrer ses liens avec Mme de Vaudémont, Mme de Custine et leurs amis qui, en 1810, se tiennent encore fort loin des Tuileries¹. C'est à cette noblesse-là qu'il réserve ses faveurs et ses grâces ; s'il ne peut toujours obtenir de l'Empereur — c'est la seule formule de refus —, il promet toujours, exauce parfois : il accorde, par exemple, en mai 1810, à son ami le royaliste duc de Laval la grâce de M. de Rivière, agent de Louis XVIII enfermé depuis 1804². C'est ainsi encore qu'en dépit des colères de Napoléon, il permet à la duchesse de Chevreuse exilée de revenir près de Paris. Ce sont là des exemples entre cent. Le résultat de cette tactique est qu'en 1810 il est, de l'aveu de tous, a porté aux nues non par le faubourg, qui se persuade qu'il **contient l'Empereur**³. Il fallait connaître ces faits pour s'expliquer les singuliers incidents de juillet 1815, époque où nous verrons les royalistes les plus purs imposer Fouché à Louis XVIII.

Doutant de plus en plus de la fortune de l'Empire, le duc d'Otrante prenait ses précautions. Au moment où les de Montmorency-Laval et les de Chevreuse le prisait fort, il venait de conquérir, avec le cardinal Consalvi, la bienveillance de la cour de Rome. Un incident lui avait permis de s'assurer à tout jamais la reconnaissance de l'illustre signataire du Concordat. Nous n'avons pas besoin de rappeler ce curieux et retentissant scandale qui se produisit le jour même du mariage de l'Empereur. Plusieurs cardinaux romains, on s'en souvient, refusèrent d'assister à la cérémonie religieuse de Notre-Dame. Napoléon, exaspéré, pour plus d'un motif, de cet affront, fut sur le point de prendre contre ces prélats des mesures extrêmes. Le duc d'Otrante, qui, à toute époque, avait entretenu avec le cardinal Consalvi les rapports les plus cordiaux, après avoir cherché à détourner l'ancien ministre de Pie VII de cette manifestation dangereuse et épuisé en vain, au dire du cardinal, **toutes les prodigieuses ressources de son talent** pour le persuader d'y renoncer, s'efforça d'en prévenir les suites. Napoléon, furieux, avait en effet parlé de faire fusiller les trois **meneurs**, les cardinaux de Pietro, Oppizoni et Consalvi, puis s'était résolu à faire un seul exemple de l'ancien secrétaire d'État. Encore que de pareilles résolutions nous paraissent monstrueuses, elles ne sont pas absolument invraisemblables, dans l'état d'esprit que nous révèlent chez Napoléon les lettres de 1810 sur les cardinaux. A entendre Consalvi lui-même, ce fut le duc d'Otrante qui détourna le coup en intervenant ; cette intervention parut d'autant plus méritoire au crédule cardinal que le ministre sut lui persuader qu'il avait failli y laisser lui-même son portefeuille. C'eût été pour l'ancien oratorien tomber avec grâce. La **suprême adresse** du ministre, suivant l'expression du cardinal, sauva la tête de l'ancien ministre de Pie VII, sans y sacrifier ce portefeuille si menacé. Beaucoup de cardinaux romains ignoraient, ou à peu près, le passé de Fouché : un homme qui avait sauvé trois *porporati* ne pouvait être, s'il était le diable, qu'un assez bon

¹ BARDOUX, *Mme de Custine*.

² DE RIVIÈRE, *Mémoires posthumes*, 1829.

³ LAMOTHE-LANGON, *l'Empire*, II, 91. *Lettre de Schwarzenberg à sa cour*, juin 1810 (Arch. de Vienne).

diable. On en parlait avec bienveillance dans les conciliabules des **cardinaux noirs** comme dans les salons de l'aristocratie¹.

En avril 1810, le duc d'Otrante restait donc, et c'était à la fois le péril et la force de la situation, le **ministre de l'opposition**. Il était aussi, en dépit de toutes les attaques, le ministre omnipotent. La mission de Réal avait fait éclater aux yeux de tous cette omnipotence. On avait vu le délégué du ministre de la Police critiquant et approuvant, admonestant ou louant, excitant, calmant, non pas seulement les agents du quai Voltaire, mais pêle-mêle ceux de l'Intérieur, des Cultes, de la Justice et de la Guerre, préfets, évêques, vicaires généraux, magistrats, douaniers et colonels, plus encore au nom de Fouché qu'en celui de Napoléon. **L'objet de la mission**, écrivait Fouché, **est de prendre des notes sérieuses et circonstanciées...** sur toutes les classes de citoyens². A juger par le délégué, que pouvait-on penser du maître ?

Cette ingérence du ministre se voit en toute affaire est-ce un simple ministre, l'homme d'État qui mande au ministère et tance, sans égards pour la **carrière**, tel jeune diplomate russe³, entretient des relations politiques avec l'Angleterre⁴, influence les délibérations du Sacré-Collège, s'immisce dans les querelles de Napoléon avec son frère Louis⁵, aigrissant le conflit sous couleur de le calmer, contrôle, contrarie ses dix collègues dans leurs départements ministériels, tout en continuant la chasse aux derniers brigands de l'Ouest ?

A chaque pas l'Empereur se heurte à un ministre trop puissant. Cette situation inspire au maître des sentiments complexes, qui ont pour conséquence une conduite fantasque et d'apparence capricieuse, sympathie mêlée de défiance, haute estime de ses talents et méfiance de ses intrigues, difficulté de trouver un bon prétexte de disgrâce ; car, ce que le despote n'a jamais songé à faire pour un autre ministre, fût-ce Carnot ou Talleyrand, il cherche un terrain favorable pour congédier Fouché, n'osant le frapper sans prétexte. La crainte en effet l'emporte sur le reste : le maître redoute son ministre, il le redoute au pouvoir, il le redoute plus encore au dehors, tant cet homme a su chercher et trouver hors de l'Empereur ses points d'appui, tant il apparaît peu, même à Napoléon, comme une créature qu'on brise sans explication et qu'on annihile sans difficulté. Redoutable lui paraît le politicien qui a su être l'ami, l'homme de confiance ou l'allié de Moreau et de La Fayette, de Talleyrand et de Bernadotte, de Murat et des Bonaparte, des ex-chouans d'Andigné et Suzannet et des chefs jacobins Malet et Florent Guiot, de l'agent royaliste Fauche-Borel comme des Grégoire, des Garat, des Sieyès, de Benjamin Constant, de Mme de Vaudémont, du comte de Metternich, de lord Wellesley, du cardinal Consalvi, de tous ceux dont, à un titre ou à un autre, l'Empereur a quelque chose à craindre ou à désirer, et que le ministre de l'opposition a protégés, patronnés, inspirés et conquis. C'est cette

¹ Cet incident, qui est un des chapitres curieux du livre de M. Geoffroy de Grandmaison, *les Cardinaux noirs*, est tout entier raconté, et de la façon la plus favorable à Fouché, par le cardinal CONSALVI, dans ses Mémoires. 461, et par GAILLARD (*Papiers inédits*). Gaillard va jusqu'à dire que Fouché faillit réellement être destitué à la suite de son intervention.

² *Instructions de Fouché à Réal*, 21 octobre 1809, F7, 6540.

³ Note du 1er février 1810, AFIV 1505.

⁴ Cf. plus bas, chapitre XX.

⁵ Cf. chapitre XX, SAVARY, IV, 261-264.

clientèle en apparence si compromettante qui sauve Fouché, loin de lui nuire, en l'imposant. Sous un régime où l'opinion ne semble rien, il est cependant puissant par elle, et ce sont ces amitiés et ces sympathies d'ennemis qui, aux yeux de Napoléon, contrebalancent l'hostilité, la haine, la rancune qu'inspire le duc d'Otrante à tous ceux qui entourent l'Empereur, que celui-ci tient pour ses fidèles serviteurs, et qu'il se plait parfois à écouter. Le maître estime presque Fouché de s'être fait craindre de lui.

Malgré les conseils de ses amis, l'Empereur hésite encore. Méneval le voit, dans un moment, changer de sentiments et de résolutions¹. Lui est un de ceux qui poussent à la disgrâce de Fouché. Il n'est pas le seul. C'est bien le côté étrange de cette situation. L'homme d'État le plus en vue de l'Empire est fort bien vu des opposants, fort mal d'une grande partie du monde officiel. En mai 1810, Fouché, soutenu par une grande partie de l'opinion, a contre lui des adversaires sinon très résolus, du moins très irréconciliables : il y a les **réacteurs**, ralliés de l'aristocratie et ralliés de l'Église², et il y a le personnel gouvernemental lui-même.

Les collègues sont presque tous hostiles, jaloux non sans cause, et aussi ces **mamelouks**, hauts fonctionnaires, conseillers intimes qui, pour un motif ou un autre, ont de Fouché crainte et haine. Contre lui Fouché a, en dépit de certaines apparences de courtoisie, presque tous les ministres de l'Empire : l'archichancelier Cambacérès, dont le salon est le grand centre de l'opposition au ministre ; le secrétaire d'État Maret, le général Clarke, l'amiral Decrès, le ministre d'État Regnaud, les ministres Gaudin, Bigot de Préameneu, Régnier, Champagny, Montalivet, et puis les sous-ordres, La Valette, Bourrienne, Méneval, conseillers intimes du maître, le gouverneur de la Banque Jaubert, le gouverneur de Paris Hullin, le préfet de police Dubois, le chef de la gendarmerie d'élite Savary, qui ont tous des injures à venger ou des antipathies à servir³.

Depuis quelques mois, Fouché s'est vraiment ingéré d'une façon abusive dans les affaires de tous. Jaloux de ses prérogatives jusqu'à l'aigreur, il n'a jamais respecté celles de ses collègues. Il a fait plus, il n'a jamais perdu une occasion de les mortifier par un bon mot, obligeamment répété à ses victimes⁴, de les desservir par un rapport à l'Empereur que celui-ci, partisan de la politique de Richelieu, n'a pas hésité à montrer à l'intéressé⁵. Le grand juge Régnier, le secrétaire d'État Maret ont été notamment l'objet de plaisanteries et de jugements acerbes. Nous le voyons, dans ses bulletins mêmes, persifler la gourmandise et la vanité de Cambacérès, dénoncer les spéculations véreuses de

¹ MÉNEVAL, I, 400.

² DE SÉGUR partage manifestement l'opinion de Clarke, cet ennemi, dès l'Empire, des **s... jacobins de 1793**, ce rallié revenu si facilement, après 1814, à l'ultra-royalisme, et qui, d'inclinations aristocratiques, dit Ségur, **détestait les antécédents et l'esprit révolutionnaire de Fouché**. C'était le sentiment des ralliés de droite. (SÉGUR, III, 403).

³ Cf. les notes ministérielles de 1803-1810, AFIV, 1502-1509, où Fouché se défend contre tous ces personnages haut placés.

⁴ **Le duc de Bassano me conserve une ancienne rancune de la liberté que j'ai toujours prise de me moquer de lui**, écrira le 1er octobre 1819 Fouché à Jérôme (*Mém. du roi Jérôme*).

⁵ Fouché, qui rend des services, en rend parfois de fort mauvais ; le 29 juin 1809, il transmettait complaisamment à l'Empereur un rapport où Talleyrand, Chaptal et Regnaud étaient accusés de spéculations louches (F7, 3715).

Talleyrand¹ et de Regnaud, et signaler, sur un ton badin, à l'Empereur, grand amateur d'échos scandaleux, les amours du prince de Bénévent et de Mme R..., femme d'un des ministres d'État², de tel autre ministre avec Mme G..., femme du ministre du Trésor, et parfois il descend plus bas, épilogue sur les amours plus humbles du ministre de la Marine qu'il déteste³. Il n'est pas bon d'être l'adversaire du duc d'Otrante.

Cambacérès lui pardonne moins que personne ses coups d'épingle. Pendant deux ans Fouché les lui prodigue, essayant sinon de le faire choir, au moins de le discréditer assez aux yeux de l'Empereur, pour qu'aux heures de crise son conseil, qu'il prévoit hostile, soit sans portée⁴. Cambacérès est la victime préférée de cette chronique scandaleuse, dont les bulletins fort amusants sont arrivés jusqu'à nous ; mais cette chronique s'étend à tous ceux que Fouché redoute et déteste. Et avec quel art elle est conçue ! Le ministre connaît si merveilleusement le maître ! Il sait l'anecdote qui pourra le mieux le faire sourire ou l'irriter, affaiblir l'adversaire ou le paralyser en le ridiculisant. Ajoutons à cela que chacun a ses griefs : Clarke ne pardonne pas à Fouché les événements d'août et de septembre 1809⁵ ; Gaudin ne peut oublier l'amitié de Fouché pour M. de Calonne, qu'on lui a voulu substituer sous le Consulat⁶ ; Maret a plus qu'un grief, il a un candidat qu'il veut installer à la Police, M. de Sémonville⁷. Aux griefs personnels s'ajoutent ceux qui proviennent des conflits d'attributions. C'est de tous les ministères le plus difficile, a écrit Fouché en 1804⁸, puisque c'est celui où il est le plus aisé et le moins permis de faire un écart ; car si le chef de ce département surveille tous les autres, chacun des autres en particulier a l'occasion et intérêt de relever ses erreurs, d'éclairer ses fautes.

Ces conflits, fréquents sous tous les régimes entre les ministères, empruntent un caractère particulièrement aigre, personnel et blessant à la constante prétention que Fouché et la police semblent avoir au contrôle général, et aussi aux appréciations hautaines et méprisantes du ministre pour l'incapacité, l'inintelligence et la faiblesse des administrations adverses. Car Fouché, très outrecuidant, est de ces infailibles pour lesquels tout adversaire est un sot et tout ennemi un misérable.

Mais les véritables ennemis du ministre sont plus près encore de l'Empereur. La Valette, l'aide de camp préféré, devenu directeur des Postes, parent de l'impératrice Joséphine, encore écouté après le divorce, est le représentant près de l'Empereur des rancunes de sa coterie ; dès 1808, Fouché le signale comme

¹ Il semblait de nouveau en assez mauvais termes avec son complice de 1808. Il ne le ménage guère dans ses notes de 1809 et 1810.

² Note du 17 mai 1809, AFIV, 1505.

³ Note du 17 mai 1809, AFIV, 1505.

⁴ Notes des 24 mai, 26 juillet, 26 août, 23 novembre, 1er décembre 1808, etc. AFIV, 1502, 1503. A dire vrai, Fouché paraît s'exagérer un peu l'hostilité de Cambacérès. Celui-ci flotte encore entre son antipathie pour l'homme et son estime pour le ministre. Pendant que ses salons devenaient le quartier général des ennemis du ministre (cf. notes de 1809-1810, AFIV, 1505-1506), il adressait à l'Empereur, par exemple en avril 1810, un rapport où il disait qu'il fallait s'en remettre au zèle du ministre de la Police (Rapport du 10 avril 1810, AFIV, 1302).

⁵ Cf. chapitre XVII.

⁶ GAUDIN, *Mém. supplément.*, 19.

⁷ ERNOUF, *Mém. de Bassano*, 281. BEUGNOT, I, 343, 347. Cf. plus bas, ch. XX.

⁸ Note sur la police (Papiers confiés à GAILLARD).

tenant contre lui les propos les plus hostiles¹ ; cette rancune est constante et ne désarmera jamais. Le duc d'Otrante aura toujours dans le directeur des Postes un ennemi aigre, tenace et défiant². Si Bourrienne ne voit plus guère l'Empereur, l'Empereur, il a gardé des amis à la cour, et Bourrienne est l'ennemi de Fouché, en 1810³. Au surplus, son successeur Méneval déteste le ministre de la Police, lui lui aussi⁴, moins cependant que Savary. Ce chef de la police personnelle de l'Empereur, chargé par lui de toute une série de missions plus ou moins avouables, s'est naturellement heurté plus que tout autre à Fouché, très jaloux de ses droits. Ces conflits ont emprunté un caractère aigu à la haine invétérée et sans réserve que Savary garde aux hommes de la Révolution, dont Fouché est pour lui le type accompli. Nous n'avons pas à entrer dans le détail de leurs difficiles relations. Fouché avait, en maintes circonstances, traité avec mépris le chef de la gendarmerie ; d'élite, qui à son tour l'avait constamment travaillé près de l'empereur, suivant sa propre expression⁵. Il n'était là, du reste, que l'instrument d'une coterie dont Jaubert et le général Hullin étaient de violents adhérents⁶ ; le préfet de police Dubois, lié avec tous les ennemis de son ministre, semblait être pour Savary un collaborateur excellent. Il était devenu l'homme de toutes les coteries. Mme de Genlis, très hostile à Fouché, disait de Dubois qu'il y avait quelque chose à en faire⁷. Suard, dont Fouché avait arrêté les articles dans le *Publiciste*⁸, les amis de l'ancienne impératrice tournaient la tête au préfet de police, dont Cambacérès avait fait son agent et que Hullin appelait son homme. On remarque, observait Fouché avec une cruelle ironie, que le général Hullin pourrait avoir plus de raison d'appeler Mme Dubois sa femme⁹. Ce ménage Dubois était, du reste, l'objet des plaisanteries sanglantes du ministre, qui, depuis 1808, semblait avoir pris à tâche de discréditer le préfet de police, contre lequel il ne perdait pas une occasion de déclamer : méchant homme sans esprit, dira-t-il à Molé ; mari d'une coquine, à la tête d'une magistrature dégradée¹⁰. La femme du préfet, Mlle Rosalie, comme l'appelle Fouché, est une femme perdue qui procure à son mari, Dieu sait par quels moyens, des protections dont Fouché rougit pour lui devant l'Empereur¹¹. Ici la

¹ LA VALETTE disait, en 1808, qu'il y avait accord entre la clique Malet et l'opinion des gens qui pensent que tout est perdu si l'Empereur n'a pas d'enfant... qui publient que la France n'est séparée du trouble et du désordre, que par la vie de l'Empereur. Note du 26 juillet 1803, AFIV, 1503.

² Ses *Mémoires*, très hostiles à Fouché, en témoignent.

³ Fouché, qui semble avoir craint en Bourrienne un successeur possible, après l'avoir longtemps employé, n'a pas hésité, dès février 1807, à dénoncer les malversations de l'ancien secrétaire (F7, 3712). Bourrienne en resta fort hostile les *Mémoires* qu'on a tirés de ses papiers en font foi.

⁴ MÉNEVAL, *Mémoires*, passim.

⁵ Note du 1er février 1809, AFIV, 1505. Les *Mém. de Savary* suffiraient à nous édifier sur sur ce point.

⁶ Fouché se vengeait de Jaubert en se faisant l'écho des propos hostiles que tenaient contre lui les boursiers et banquiers de Paris (note du 1er février 1809, AFIV, 1505). Et quant à Hullin, Fouché employait contre lui une arme assez singulière à lui voir manier, ne perdant pas une occasion de rappeler les antécédents ultra-révolutionnaires de cet ancien vainqueur de la Bastille (SÉGUR, III, 415).

⁷ Note du 3 février 1809, AFIV, 1503.

⁸ Note du 1er juillet 1809, AFIV, 1505.

⁹ Note du 3 février 1809, AFIV, 1505.

¹⁰ MOLÉ, *Journal* déjà cité.

¹¹ Ces notes sont parfois d'une incroyable crudité. Fouché savait l'Empereur fort amateur de chronique scandaleuse. Sur Dubois, note du 29 avril 1809, AFIV, 1502.

chronique scandaleuse devenait si crue qu'on ne peut s'en faire l'écho. Dubois n'ignorait rien de ces propos, abhorrait son ministre tout en l'admirant, mais avait débauché les principaux agents du ministère, Desmarest, le chef de la sûreté, et Saulnier, le secrétaire général, qui, trahissant leur chef, auquel ils avaient peut-être le secret espoir de succéder, avaient passé à l'ennemi. Dès mars 1809, une véritable conspiration s'était organisée pour dépouiller le ministre de son portefeuille et lui préparer un successeur. Le Général Savary, Lagarde, un autre haut employé de la Police générale, Thurot, l'ancien secrétaire général chassé par Fouché après Brumaire, et Desmarest, s'étaient réunis en conciliabules secrets, pour faire nommer Dubois ou Savary ministre de la police, et Lagarde préfet de police. Fouché avait alors éloigné Lagarde, admonesté fortement Desmarest et dénoncé toutes ces intrigues à l'Empereur qui ne les aimait pas¹.

Toutes ces rancunes, toutes ces haines, toutes ces convoitises coalisées n'en ébranlaient pas moins profondément le ministre. De 1808 à 1810, nous le voyons journellement occupé à repousser les accusations, les calomnies, et à en discréditer les auteurs. Au *Bulletin officiel*, depuis 1808, il joint des notes personnelles, souvent concises, parfois rudes comme des coups de massue, parfois cruelles comme des coups de poignard *Échos de Paris*, *On dit*, *Nouvelles de la capitale*, tels sont les titres de ces notes où Fouché distille son fiel ; mais il ne le distille pas inutilement. Il a un but et souvent l'atteint. C'est sous ces notes qu'a succombé l'impératrice Joséphine, c'est avec elles qu'il a essayé de combattre le mariage autrichien, de tirer la moralité des événements dans le sens qui lui convient. C'est dans ces notes enfin que, tantôt par une accusation brutale, tantôt par un écho compromettant, tantôt par une allusion mordante et tantôt par un rapprochement perfide, il essaye, avec une merveilleuse connaissance du cœur de l'Empereur, d'accabler ses ennemis et de les rendre inoffensifs. Il hasarde parfois une justification personnelle, y rappelle incidemment la part qu'il a prise au 18 Brumaire, à l'affaire de nivôse, à l'établissement de l'Empire, à la pacification de l'Ouest, à la consommation du divorce, à l'échec des Anglais à Walcheren. Mais le plus souvent, nous l'avons vu, il préfère, en bon tacticien, l'offensive à la défensive.

Pour avoir recours à ces notes, qui, en 1810, se multiplient, il faut que Fouché se sente menacé. Il ne se trompe pas². Devant la force de la réaction, devant les jalouses attaques de ses collègues du ministère, devant les haines et les rancunes des meilleurs serviteurs de l'Empire, Fouché n'a comme appui que sa propre audace et la confiance de l'Empereur. Malgré tant d'efforts coalisés contre lui, il n'a pas encore entièrement perdu cette confiance. Elle va céder devant un incident décisif³. Le ministre, surveillé de près, espionné, critiqué, attaqué,

¹ Note du 4 mars 1809, AFIV, 1505.

² Privé en octobre 1809 du ministère de l'Intérieur, il a, en février 1810, subi une forte *diminutio capitis*. Le décret du 5 février avait enlevé à la police la surveillance de la Librairie, c'est-à-dire une de ses grosses prérogatives. La direction générale de l'Imprimerie et de la Librairie, créée par ce décret et confiée à Portalis, avait été rattachée au ministère de l'Intérieur.

³ Au dire de GAILLARD (*Mém. inédits*), de Mme DE CHÂTENAY (II, 124), d'OUVRARD (I, 150), de Stanislas DE GIRARDIN (*Journal*, IV, 387) et bien d'autres, l'incident en question fut un prétexte dont l'Empereur s'empara. La présence de Fouché de Nantes, même devenu duc d'Otrante, à la Police générale devenait tous les jours une anomalie plus étrange en pleine réaction monarchiste.

travaillé, suivant l'expression de Savary, n'est plus debout que par un miracle.
Mais Fouché finit par croire aux miracles en matière politique.

CHAPITRE XX

SECONDE DISGRÂCE

Immense orgueil du duc d'Otrante. — Il veut rapprocher l'Empereur de l'Angleterre. Ses idées à ce sujet. — L'affaire Kolli. — Fouché croit dès la fin de 1809 le moment venu d'agir. — La mission Fagan ; entrevue avec lord Wellesley ; échec définitif de cette mission. — Le duc d'Otrante, introduit dans une autre négociation, s'en empare. — Programme de cette négociation. Intervention du banquier Ouvrard. Il présente Labouchère. Ce négociant voit lord Wellesley et n'obtient rien. — Nouvelle mission donnée à Labouchère par l'Empereur. Fouché substitue ses instructions à celles du souverain ; clandestinité évidente de la négociation. — Nouvelles entrevues avec lord Wellesley. Celui-ci se montre favorable. — Napoléon découvre par hasard quelques indices de cette intrigue. — Colère de Napoléon, qui cependant se contient. — Imbroglie fantastique. — Fouché averti se rassure. — Le conseil des ministres du 2 juin. Violente interpellation de l'Empereur à Fouché. — Le 3, il annonce au conseil la destitution de Fouché. Celui-ci reçoit deux lettres de Napoléon. — L'Empereur ménage encore son ancien ministre. Celui-ci est nommé gouverneur des États romains ; il obtient du duc de Rovigo de rester au ministère et s'y enferme avec Gaillard pour y brûler les papiers. — Émoi de Paris en apprenant la destitution du duc d'Otrante ; les gens compromis disparaissent. Senti-nient général d'inquiétude. Attitude de Fouché. Il obtient d'être nommé ministre d'État. — L'Empereur s'inquiète de la présence de Fouché au ministère. — Le duc d'Otrante se retire à Ferrières. L'affaire Ouvrard se découvre. — Découverte de la négociation Fagan. — Stupéfaction et colère de l'Empereur. Napoléon fait réclamer les papiers. — Fouché refuse à cinq reprises de les rendre. Ambassades successives ; l'Empereur exaspéré menace Fouché. — Celui-ci est définitivement disgracié et exilé. — Il s'enfuit en Italie, se réfugie à Florence, puis à Livourne, essaye de s'embarquer pour l'Amérique, puis rentre en France et reçoit l'ordre de se retirer à Aix. — Il affecte de s'y rendre avec plaisir. — On l'y oublie. — Le ministère de Fouché sous l'Empire. Services rendus ; grands talents déployés Il mérite la reconquête des amis du régime.

Il est assez difficile de s'imaginer à quel degré d'infatuation et d'audace était arrivé le duc d'Otrante vers le mois de mai 1810. Ayant échappé aux conséquences de la crise d'août et de septembre 1809, sous lesquelles eût succombé tout autre ministre de Napoléon, puis aux effets de la réaction contre-révolutionnaire qui avait paru la suite logique du mariage de l'Empereur avec la petite-nièce de Louis XVI, il pensait désormais être à l'abri de toutes les surprises, de toutes les entreprises et de toutes les disgrâces. Les hommes politiques, plus que les autres, croient à leur étoile ; les moins superstitieux s'y laissent prendre, et peut-être le fils du marin croyait-il l'apercevoir briller au-dessus d'une nier qu'il avait connue si orageuse, et qui, maintenant, s'ouvrait, en apparence, calme et engageante à sa barque. A. dire vrai, plus outrecuidant que superstitieux, il avait foi surtout dans ses talents et dans son audace. Devant le maître, despote désormais sans retenue, aux défiances éveillées et aux colères terribles, tout se courbe ou se brise, gentilshommes et bourgeois, anciens ministres de Louis XVI et anciens proconsuls de la Révolution, prêtres et princes. Fouché se fait cette illusion que, seul, il reste debout. Cette situation lui donne une haute estime pour son génie, qu'il a, du reste, toujours prisé très haut. Puisque ce système d'audace lui a réussi, plus qu'aux autres la platitude, pourquoi ne s'y pas engager plus avant ? Puisqu'il a pu, en août 1809, lever des bataillons et parler à la France le langage de 93, pourquoi, ayant fait la guerre, ne pas faire la paix, s'assurer ainsi la reconnaissance de la nation et s'imposer à l'Empereur consolidé et assuré de vivre ? La police l'occupe encore, mais, l'Ouest pacifié, les partis antidynastiques en apparence étouffés, à quoi est-il encore utile ? Il lui faut, pour rester nécessaire, un champ plus vaste, d'autres services et d'autres succès. C'est alors que l'idée s'empare de lui de couronner son œuvre de pacification en jetant l'Angleterre dans les bras de l'Empereur, que son union récente avec l'Autriche et son alliance encore inaltérée avec la Russie met à l'apogée de son système.

Il avait toujours, depuis 1804, ardemment désiré la paix avec l'Angleterre. Nulle guerre ne lui paraissait plus fatale. Ministre de l'Intérieur, il avait pu voir de très près de quelle épouvantable misère le blocus frappait le commerce national : ses lettres au sujet des licences sont, sur ce point, très édifiantes. En relations étroites avec le monde de la Bourse, il mesurait avec effroi la marche descendante du marché financier, la stagnation des affaires, la ruine des banques et des comptoirs. Ministre de la Police, enfin, il était las de lutter toujours et sans cesse contre l'incessante infiltration des agents anglais ; il ne se laissait pas prendre à la tranquillité de l'Ouest : Londres était encore plein de chouans, n'attendant qu'une nouvelle occasion pour se lancer en ces mystérieuses missions où avaient sombré les Lahaie les Prigent et les Chateaubriand, mais qui énervaient l'Ouest, y perpétuaient le malaise, en faisant une terre minée, toujours prête à sauter au premier désastre de l'Empire. La Vendée, c'était — tant qu'on restait en guerre avec l'Anglais — le tonneau des Danaïdes. Il avait essayé d'une autre politique pour séparer le cabinet de Saint-James et la cour d'Hartwell, ayant voulu persuader aux ministres anglais qu'on s'abusait à Londres sur les chances d'une restauration, et, d'autre part, démontrer aux royalistes que l'Anglais les leurrait depuis quinze ans de promesses sans exécution. La tentative avait manqué. Londres continuait à rester le centre, l'asile, l'atelier d'imprimerie et le foyer d'agitation de l'opposition à la Révolution et à l'Empire. Fouché avait fermé les portes de la Bretagne et de la Normandie, mais il savait l'ennemi toujours en éveil, cherchant de l'œil l'anse inconnue, la falaise escarpée qui servirait de point au

débarquement du chouan. Aussi bien, l'Angleterre avait paru disposée à aller plus loin : pendant que ses troupes opéraient avec succès en Portugal, pouvant, après tout, d'un hardi coup de main se porter sur les Pyrénées, le cabinet de Saint-James avait jeté sur la Belgique soldats et marins : Flessingue avait été pris. Fouché restait sous le coup de cette grande émotion. Si cette tentative eût été faite trois mois plus tôt, A l'heure où Essling faisait douter de la fortune de l'Empereur, qui sait jusqu'où eût pu aller l'audace des conquérants de Walcheren, aidée de cette immense démoralisation que nous avons vue se produire d'une extrémité à l'autre de l'Empire ? L'Anglais menaçant la France et Paris, quelle perspective ! Quelle catastrophe ! Jamais l'Angleterre n'a reconnu l'Empire : le reconnaîtra-t-elle plus, lorsque, Napoléon guerroyant en quelque expédition lointaine, les généraux anglais seront à Bordeaux, à Anvers, à Paris ? Derrière les habits rouges, Fouché, mieux que personne, aperçoit les revenants de l'armée de Coudé, les chouans et barbets réfugiés, la cour d'Hartwell, la contre-révolution triomphante. Or le duc d'Otrante n'attend rien de bon encore de Louis XVIII.

Sa perspicacité d'homme d'État s'éclaire ici de ses intérêts de politicien, et il voit juste pour le pays et le régime en songeant à sa propre fortune.

Mais il désespérait de la paix si elle se faisait en dehors de lui. L'immense vanité qui, d'année en année, le portait à tout envahir, là encore l'inspirait bien. Persuadé que rien ne réussirait sans qu'il s'en fût mêlé, plein de mépris pour l'incapacité, qu'il s'exagérait du reste, de ses collègues, peu confiant dans la diplomatie et la patience de Napoléon, il entrevoyait en dehors de lui, et non sans raison, l'échec certain de négociations longues, lentes et délicates : l'Empereur était trop absolu en ses exigences, M. de Champagny trop docile aux volontés impériales et trop inapte à en adoucir les rigueurs, à en pallier la morgue ; les Anglais trop méfiants, trop excités encore à la lutte, trop orgueilleux pour ne pas rompre immédiatement devant certaines exigences primordiales. Il fallait éviter aux cieux partis les premières rencontres, toujours pénibles pour l'orgueil de l'un et de l'autre : à l'Angleterre, il fallait représenter les résultats immenses, les avantages considérables obtenus par l'Empereur, mais sans que ces représentations parussent, venant directement du cabinet de Paris, une offensante prétention à avoir vaincu Albion ; il fallait aussi amener le cabinet de Saint-James aux concessions et aux bénévoles sacrifices, puis, la paix étant ainsi préparée, la présenter toute faite à l'Empereur, tous les débats préalables, gros de ruptures possibles, étant ainsi vidés, toutes les causes de conflits écartées¹. Si une pareille tentative aboutissait à la paix générale, le duc d'Otrante ne voyait pas de bornes à son crédit et à sa fortune. Si ce grand service ne lui valait pas ce portefeuille des Relations extérieures qu'il aspirait maintenant à posséder, jugeant qu'il était temps pour lui de jouer les Richelieu après les Mazarin, ce succès lui assurerait définitivement la prépondérance qu'il rêvait depuis tant d'années dans le gouvernement et le pays, en faisant taire autour de Napoléon toutes les rancunes, toutes les jalousies qu'il savait ameutées, en imposant une fois de plus à la confiance de l'Empereur un ministre décidément précieux. Si même la tentative ne réussissait pas, il aurait, aux yeux de beaucoup, le mérite de l'avoir faite et verrait en augmenter dans certains milieux cette popularité à laquelle, en vue d'éventualités futures, il prétendait en ce moment presque autant qu'au pouvoir.

¹ Il avait, du reste, suivant l'expression de Las Cases, [un furieux penchant pour les opérations clandestines](#).

Il était vraisemblablement mû par ces idées, lorsqu'à maintes reprises, depuis 1804, il avait cherché à entrer en relation avec le gouvernement anglais. Il était un des rares hommes, même parmi les ministres de Napoléon, qui pussent aisément forcer le double mur qu'élevait à l'envi, entre l'Angleterre et la France, la haine réciproque des deux gouvernements. Les négociations qui, de temps à autre, s'engageaient avec les bateaux anglais parlementaires pour l'échange des prisonniers, négociations dont le ministre de la Police avait la surveillance, constituaient une première et précieuse ressource, moins précieuse cependant que l'entretien à Londres d'une police secrète dont les émissaires tenaient le ministre au courant des faits et gestes non seulement des émigrés, des chouans et des princes, mais encore du cabinet de Saint-James¹. L'Empereur avait du se résigner à ces communications policières avec l'Angleterre, mais ne dissimulait pas, dès 1806, la défiance qu'elles lui inspiraient quand, après les événements de juin 1810, Napoléon fit faire par Savary une enquête sur les relations de Fouché avec Londres, il se trouva que le ministre de la Police avait singulièrement abusé de ses pouvoirs pour autoriser tel ou tel homme d'affaires à se rendre à Londres, pour le bien de sa fortune et parfois de celle du ministre, tel ce banquier lyonnais dont nous parle Thiébault², tels Fagan, Ouvrard et Labouchère dont il va être question. On savait le désir qu'il avait d'entrer en relations personnelles avec l'Angleterre, puisque, en 1809, un certain Liébault, avocat, demandant au ministre un passeport pour la Hollande, lui offrait de le mettre en relation avec le cabinet anglais, plusieurs membres du Parlement étant de ses amis. Fouché, craignant peut-être un piège, avait cependant refusé³.

Très jaloux, du reste, de s'assurer aux yeux des hommes d'État anglais le monopole des négociations clandestines, il avait en l'audace de faire arrêter lord Landerdale, venu secrètement à Paris pour négocier de la paix, sous prétexte qu'il n'avait pas été avisé par Champagny de cette négociation⁴. En revanche, il avait toujours cherché à séduire le cabinet de Saint-James. Il y était en partie arrivé : on l'estimait nécessaire à toute négociation et à toute affaire⁵. Fauche-Borel avait entretenu les ministres anglais de la nécessité qu'il y avait de s'aboucher avec **Monsieur Fouché**, pour engager toute négociation sur l'échange des prisonniers, la restitution du Hanovre, la cession de Saint-Domingue, etc. Une de ces lettres avait été saisie en mars 1810, et Fouché avait dédaigneusement traité la chose de bavardages en la communiquant à l'Empereur⁶. Ce dédain était affecté. Le duc d'Otrante continuait à cultiver la sympathie anglaise : Napoléon lui-même put s'en apercevoir ; un aventurier, soi-disant baron de Kollî et répondant au nom de Colliroux, avant extorqué de la confiance du cabinet anglais la mission de délivrer et d'enlever Ferdinand VII à Valençay, avait été saisi par la police impériale en mars 1810 et jeté à Vincennes, à la suite d'aventures dans le détail desquelles il importe peu d'entrer : Ferdinand VII, craignant une machination provocatrice de la police, avait lui-même livré le personnage, qu'on trouva porteur, entre autres papiers

¹ Pour s'en convaincre, on n'a qu'à parcourir dans les *Bulletins* de police de 1804 à 1810 les correspondances des agents de Londres ; il y est sans cesse parlé des ministres anglais.

² THIÉBAULT, *Mém.*, I, 40.

³ *Liébault à Fouché*, 27 septembre 1809, dossier Malet, F7, 6501.

⁴ Mme DE CHÂTENAY, II, 47.

⁵ FAUCHE-BOREL cite, on s'en souvient (cf. ch. XXI), un mot fort caractéristique de lord Horvick au sujet de Fouché dès 1804.

⁶ Lettre de Fauche-Borel et note du duc d'Otrante. *Bulletin* du 23 mars 1810, AFIV, 1508.

compromettants, d'une lettre de lord Wellesley, alors ministre, et une autre du roi George¹. Napoléon avait aussitôt conçu le projet d'exploiter l'aventure pour couvrir l'Angleterre de ridicule, et de publier un rapport où le noble lord eût été cruellement persiflé pour sa crédulité². Rien ne pouvait être plus pénible au cabinet de Saint-James et plus préjudiciable aux négociations projetées et, nous l'allons voir, déjà clandestinement engagées. Fouché refusa avec de grands airs de dignité de se prêter à cette publication³. Napoléon n'avait pas insisté, mais le duc d'Otrante n'avait pas manqué de faire savoir au ministre anglais l'incident et sa moralité, méritant ainsi pour le présent la bienveillance de Wellesley et pour l'avenir celle de Wellington, son frère. Il avait d'autre part ménagé l'agent anglais. ce dont Kolli se montrait fort reconnaissant⁴.

L'Empereur n'avait attaché aucune importance à cet incident qui en avait en beaucoup pour le duc d'Otrante. A cette époque. en effet, les négociations étaient secrètement engagées entre le ministre et l'Angleterre. Depuis l'expédition de Walcheren, sa résolution était prise : le général Foy, commandant la gendarmerie de l'Ouest, lui avait écrit que la pacification complète de ces régions était impossible si l'Angleterre continuait à y vomir à tout instant de nouveaux brigands⁵. D'autre part, en octobre 1809, un de ses agents qui arrivait d'Angleterre lui avait représenté le pays comme aspirant à la paix⁶. Fouché avait cru devoir aussi y préparer l'Empereur : il représentait la France comme y aspirant ; la Bourse avait subitement monté sur le seul bruit qu'une négociation était ouverte avec l'Angleterre⁷ ; même hausse s'était produite sur d'autres marchés, à la nouvelle, fautive du reste, que le prince de Bénévent allait partir pour Londres⁸. Officiellement, il avait, en mai 1810, fait des efforts pour obtenir de Napoléon qu'un émissaire anglais, Mackenzie, venu à Morlaix pour un simple échange de prisonniers, pût se rendre à Paris pour y traiter de matières plus importantes⁹. Cela pouvait tromper l'Empereur et couvrir la double négociation engagée à Londres. Car nous entrons en plein imbroglio.

Au commencement de novembre 1809, un ancien émigré, Fagan, autrefois capitaine au régiment de Dillon, et dont le père habitait Londres, reçut la visite d'un ami, M. Hennecart, qui, dans le cours de la conversation, lui proposa de le présenter à S. E. le duc d'Otrante, lui faisant espérer que cette entrevue pourrait avoir des suites fort appréciables pour l'ancien émigré. On ne faisait pas fi de ce genre d'ouverture. Fagan accepta, et, deux ou trois jours après, il fut introduit au quai Voltaire, près du ministre. Celui-ci parut le fort bien connaître. Il lui parla, d'un ton détaché, de la situation de son père à Londres, du désir qu'il devait avoir de le revoir, des liens d'amitié qui l'unissaient à lord Yarmouth, alors ministre, puis rompit l'entretien en engageant l'ancien capitaine à le revenir voir.

¹ Sur toute cette curieuse affaire : dossier Kolli, F7, 6540 : on y trouve notamment un rapport du ministre à l'Empereur sur toute cette bizarre aventure.

² *Napoléon à Fouché*, 14 avril 1810, *Lettres*, II, 24.

³ GAILLARD, *Mémoires inédits*.

⁴ *Kolli au duc d'Otrante*, 26 mars 1810 ; *Kolli à Wellesley*, 26 mars 1810. F7, 6540.

⁵ *Le général Boyer au duc d'Otrante*, 11 Janvier 1810 ; *Bulletin* du 12, F7, 3766.

⁶ Rapport du 9 octobre 1809, transmis par une note ministérielle du 16 octobre. AFIV, 1507.

⁷ *Bulletin* du 9 décembre 1809, F7, 3765.

⁸ *Bulletin* du 4 avril 1810, F7, 3720.

⁹ Notes ministérielles de mai 1810, AFIV, 1308 ; dossier relatif aux négociations de Morlaix, AFIV, 1674, et GAILLARD, *Papiers inédits*.

Fagan retourna à l'hôtel du ministre quelques jours après ; cette fois encore, Fouché le questionna curieusement sur l'Angleterre, déclarant qu'il serait peut-être possible d'établir une entente entre les deux pays. Enfin, dans un troisième entretien, le duc se démasqua, demanda à Fagan s'il n'avait pas d'éloignement à se rendre en Angleterre. Celui-ci, loin d'y répugner, le désirait fort ; son père était âgé de quatre-vingt-quatre ans ; il était son seul héritier, il le voulait revoir ; Fouché se présentait comme la providence ; l'ancien capitaine accueillit avec joie l'ouverture. Le duc d'Otrante alors parla longuement et gravement ; étant donné la puissance immense de Sa Majesté en Europe, ses moyens de réduire la nation ennemie, il était de l'intérêt de l'Angleterre de traiter incontinent ; si elle tardait, elle pourrait se trouver en face de circonstances moins avantageuses, et le ministre développa cette pensée. Il fallait que Fagan vit lord Wellesley, le sondât et rapportât la réponse au duc d'Otrante. Le 30 novembre, [Engin], muni d'un passeport en règle, quittait Paris pour Boulogne, où le commissaire général du -Villiers du Terrage devait faciliter son embarquement clandestin. Après beaucoup d'aventures, l'agent parvint à Ostende, où il s'embarqua le 19 janvier 1810. Arrivé à Londres, il vit lord Yarmouth, qui lui donna une lettre pour Culling-Smith, sous-secrétaire d'État au *Foreign Office* et beau-frère du marquis de Wellesley. La famille Fagan avait, du reste, beaucoup connu celui-ci lors de son gouvernement dans les Indes. Le marquis reçut donc fort bien l'agent du duc d'Otrante, mais à cette époque — c'était avant l'affaire Kolli — il parut mal disposé pour Fouché lui-même, ou tout au moins déçu, car à la nouvelle que Fagan venait, non de la part de Champagne, mais de celle de Fouché, il dit en souriant : **Vous n'êtes pas venu par une belle voie.** C'est du moins ce que rapportait Fagan quelques mois plus tard. On parla de l'Espagne, que Fagan représentait comme une conquête de Napoléon, ce que contesta le ministre anglais : il répondit que l'Espagne était très loin d'être soumise ; qu'à sa connaissance, elle ne le serait jamais, et que, du reste, l'Angleterre était décidée à dépenser son dernier homme et son dernier sou pour la sauver : **Si nous demandions à Napoléon sa première forteresse de France, qu'en dirait-il ?** Dans une seconde entrevue, le noble lord déclara que tout arrangement serait impossible tant qu'on ne prendrait pas un parti à l'égard de l'Espagne ; il venait d'apprendre que Napoléon s'emparait d'une partie de la Hollande, ce qui faisait mal présager de ses intentions pacifiques. Cependant, Wellesley consentit à signer une note dont Fagan prit copie, disant en substance que le gouvernement anglais était disposé à écouter toute proposition qui pourrait conduire à un rapprochement, pourvu qu'on v comprit ses alliés, et notamment l'Espagne. Le 10 mars, Fagan débarquait à Ostende, se rendait à Paris, voyait le ministre de la Police et lui remettait, avec le compte rendu de sa mission, les billets du sous-secrétaire d'État et la note de lord Wellesley. Fouché se montra satisfait, laissant toujours croire à l'ancien émigré qu'il n'avait cessé d'être l'organe officieux de l'Empereur. En réalité, le duc d'Otrante n'avait pas touché un mot de toute cette affaire au souverain, ce qui, dès le mois de mars 1810, constituait bel et bien l'actif du ministre un crime de lèse-majesté¹.

Il ne s'en était cependant pas tenu là. Que le marquis de Wellesley eût mis une intention réellement blessante pour le duc d'Otrante dans la phrase adressée à Fagan, cela est peu croyable ; le noble lord savait que cette phrase serait répétée à Fouché ; pourquoi s'en fût-il fait gratuitement un ennemi. Mais elle

¹ Tout ce récit est fait d'après les lettres, pièces et interrogatoire contenus au dossier de Fagan. Secrétairerie d'État, AFIV, 1674.

indiquait que le cabinet anglais ne pouvait accorder une grande autorité à un simple émissaire du ministre de la Police, et son intention semblait être de s'en tenir là, si un agent, accrédité directement ou indirectement par l'Empereur lui-même, ne reprenait la suite de la négociation. Fouché devait donc déterminer Napoléon à une démarche, mais sans perdre la direction de l'affaire, pour ne pas voir s'évanouir les bénéfices personnels qu'il espérait en tirer. Il y songeait, lorsqu'il apprit par Louis Bonaparte que le maître semblait disposé à sonder le cabinet anglais. Le ministre s'était, à la fin de 1809, posé en médiateur entre l'Empereur et son frère, alors dans les plus mauvais termes. Il était arrivé à les réconcilier un instant, en faisant, du reste, si bien valoir ses services près du roi de Hollande, que celui-ci l'avait pris comme confident. Ce fut donc Louis qui révéla au duc d'Otrante qu'une des conséquences du nouvel accord entre les deux frères allait être une tentative de négociations officieuses et indirectes, mais autorisées par l'Empereur, en Angleterre. En effet, le roi Louis n'avait provoqué la colère de son frère qu'en se relâchant du blocus, dont la Hollande se mourait. Il y avait dès lors, pour le roi, un intérêt capital à obtenir un rapprochement des deux pays entre lesquels la Hollande, dépendant économiquement de l'Angleterre, politiquement de la France, se débattait, à peu près ruinée. Du reste, l'Empereur, tout en se montrant favorable à une démarche des Hollandais à Londres, n'avait guère chargé le roi Louis que de menaces : si la paix ne se concluait, l'Empereur allait jeter à la mer les Anglais en Espagne, conquérir la Sicile, occuper la Hollande, etc.

C'était bien cette disposition peu diplomatique de l'Empereur à substituer des menaces aux propositions qui effrayait le ministre de la Police. Il fallait donc de toute nécessité pénétrer dans la négociation, pour en adoucir les termes, en surveiller la marche, en assurer le succès et le capter à son profit. La difficulté résidait en ce que Napoléon, se croyant ou feignant de se croire d'immenses avantages sur l'Angleterre, était absolument décidé à ne rien céder de ce qu'il possédait et même de ce qu'il convoitait. Fouché avait alors à peu près adopté un plan assez chimérique où l'on faisait accorder par l'Empereur aux convoitises anglaises ce qu'il n'avait pas, c'est-à-dire l'Amérique ; Malte devait être abandonnée à l'Angleterre — qui occupait l'île depuis dix ans — : les Bourbons d'Espagne, protégés du *Foreign Office*, seraient installés sur un trémié spécialement érigé pour eux au Mexique ; la France aiderait l'Angleterre à reconquérir l'Amérique du Nord ; enfin, en attendant la conclusion définitive de la paix, un accord préalable ouvrirait pendant un an au marché anglais les ports de l'Europe entière, ce qui eût amené, pensait-on, les Anglais à rendre la paix définitive pour continuer les affaires commencées. Le plan était dû à l'imagination féconde d'un financier avec lequel Fouché avait toujours entretenu de bonnes relations, le banquier Ouvrard. Ce personnage, enfermé le 15 juin 1809 à Sainte-Pélagie à la suite d'affaires financières, était l'objet d'une assez vieille antipathie de la part de l'Empereur et en avait été victime. Il en était marri, cherchait à plaire, s'y ingéniait et comptait fort pour y réussir sur le duc d'Otrante, qui, effectivement, avait, après quelque temps, obtenu sa mise en liberté¹. Mais cela ne suffisait pas à Ouvrard, qui avait fondé de grands projets de spéculation financière et commerciale sur l'acceptation du beau plan soumis à Fouché. Était-ce en vue d'une négociation future que le financier avait, à la fin de 1809, présenté au duc d'Otrante un homme d'affaires d'Amsterdam, M. Labouchère, actif, intelligent, beaucoup plus considéré qu'Ouvrard, et qui avait

¹ OUVRARD, *Mém.*, I, 149.

l'inappréciable avantage d'être le gendre et l'associé de Baring, chef d'une des premières maisons de banque de l'Angleterre ? Au moment où le roi Louis cherchait un intermédiaire, Fouché, sachant Labouchère 'a Paris et ayant toujours l'homme qu'il fallait sous la main, le proposa au frère de l'Empereur et à l'Empereur lui-même, qui l'accepta. C'était accorder au ministre de la Police toute facilité pour surveiller, dénaturer et bientôt diriger la négociation. Quoi qu'il en soit, Labouchère repartit pour Amsterdam après avoir vu le due d'Otrante et s'embarqua clandestinement à Brielle pour l'Angleterre ; il était censé un agent des ministres hollandais et n'avait pour mission que de sonder le cabinet anglais sur son désir de paix, car on ignorait alors le résultat de la mission Fagan et la mission Fagan elle-même.

Labouchère n'eut pas de peine à obtenir accès près du marquis de Wellesley par son beau-père Baring, très lié avec le ministre anglais. Celui-ci accueillit avec une certaine bienveillance les ouvertures de Labouchère ; il se trouvait dans une situation difficile, car, s'il était personnellement disposé à la paix, l'opinion anglaise était hésitante, et certains ministres peu disposés à déposer les armes. De toute façon, il lui fallait une négociation sérieuse et ferme à présenter à son gouvernement. Or, la mission Fagan l'avait mis en défiance : venait-on au nom du cabinet français ? et à ce sujet il ne dissimula pas qu'il avait déjà reçu des ouvertures, ce qui dut étonner Labouchère. Il ne voulait pas de mission clandestine, et, devant la perspective de l'occupation de la Hollande par les Français que Labouchère lui faisait craindre en cas d'un échec de la négociation, le ministre anglais parut indifférent. Au surplus, un personnage officiel, venant au nom du gouvernement français, serait le bienvenu. Dans un entretien avec Baring, le marquis de Wellesley répéta ces assurances ; le sort. des Bourbons en France lui était indifférent, mais on se défiait de la sincérité de Napoléon. Le ministre anglais semblait croire qu'il y avait là un piège, un simple désir d'agiter l'opinion publique par une négociation simulée : du reste, il ajoutait que les Anglais n'abandonneraient jamais ni la Sicile à Murat, ni l'Espagne à Joseph. Le banquier anglais transmit à son gendre cet ultimatum. Eu conséquence, Labouchère repartit pour Amsterdam et, de là, fit parvenir au roi Louis, alors à Paris, le résultat de sa démarche. L'Empereur, instruit de ce résultat, dicta séance tenante une note au cabinet de Saint-James, où il déclarait que, la France pâtissant de la guerre moins que l'Angleterre, il ne voyait aucune raison de détrôner ses frères pour le bon plaisir du cabinet anglais : la Sicile et le Portugal seuls étaient en discussion ; ces deux pays, le Hanovre, les villes hanséatiques, les colonies espagnoles pouvaient être les éléments d'une nouvelle négociation. Labouchère fut chargé de faire remettre cette note par Baring à Wellesley et autorisé à un second voyage en Angleterre¹.

Fouché trouvait cette nouvelle mission insensée ; en somme, l'Empereur mettait l'Angleterre en face de propositions presque burlesques, lui offrant ce qu'il n'avait jamais en on ce qu'il avait perdu. Il était clair, d'autre part, qu'on ne pouvait aller contre les déclarations formelles de l'Empereur au sujet de l'Espagne. Alors ? Le duc d'Otrante reprit le projet Ouvrard, le remania. La guerre semblait imminente alors entre les États-Unis et l'Angleterre : c'était là un nouvel élément. On offrirait à l'Angleterre de l'aider à conquérir l'Amérique ; mais Fouché, voulant décidément se mettre à couvert vis-à-vis des princes, ou s'en débarrasser une

¹ *Napoléon au roi Louis*, 20 mars 1810 (Corr., XX, 16552), et *Correspondance du roi de Hollande avec l'Empereur*, AFIV, 1674.

fois pour toutes, pensait qu'on V pourrait tailler un royaume pour les Bourbon, de France, comme pour ceux d'Espagne.

Reprenant le plan d'Ouvrard, il revit le financier. Celui-ci . prétendit dans l'interrogatoire qu'il subit quelques semaines plus tard et a répété dans ses Mémoires, qu'avant été trouver Fouché pour obtenir l'autorisation de se rendre à Amsterdam, où il avait quelques affaires à terminer il en avait besoin, car il était depuis sa sortie de Sainte-Pélagie sous la surveillance de la police , le ministre l'avait entrepris, lui promettant de le réconcilier avec l'Empereur, s'il voulait se charger d'être près de Labouchère, dont il entendait diriger les négociations, son intermédiaire et son agent¹. Il résulte, au contraire, de l'examen des papiers d'Ouvrard que, depuis longtemps, le financier était au courant des relations de Labouchère et du duc d'Otrante, et que le voyage à Amsterdam eut pour but unique de les rétablir. Le banquier prétendit aussi qu'il avait cru sincèrement l'Empereur instruit de toute cette intrigue, autre invraisemblance². Si réellement, en mars 1810, Fouché communiqua à l'Empereur le fameux plan, il ne sollicitait nullement l'autorisation d'en employer l'auteur à son succès. Ouvrard lui-même ne put douter de la clandestinité des négociations, puisque, avant son départ, il avait été convenu que le ministre et lui ne correspondraient pas directement, mais par l'intermédiaire d'un agent du banquier Hinguerlot, leur ami commun, un concitoyen de Fouché, un Nantais, nommé Vinet ; celui-ci recopia constamment, en effet, les notes de Fouché au financier, le duc d'Otrante préférant, en homme avisé, ne pas laisser entre les mains de l'intrigant financier des échantillons de son écriture ; il n'en était, du reste, jamais prodigue. D'autre part, Ouvrard n'adressait pas ses lettres à Fouché au ministère, mais à l'adresse de MM. Haurey et Cie, négociants, rue de l'Université, 50, sous une rubrique de commerce ; ces lettres étaient écrites à l'encre sympathique et parfois dans un style intentionnellement inintelligible³. Pourquoi cette accumulation de précautions, et comment n'eussent-elles pas donné l'éveil à Ouvrard, s'il eût pensé un instant que le duc d'Otrante l'employait au nom de l'Empereur et pour son service ? En tout cas, s'il ne le crut pas, il en persuada son ami Labouchère, près duquel le ministre accréditait le banquier par des lettres rédigées à cet effet. Très sincèrement, Labouchère put croire que l'Empereur, revenant sur sa réponse acerbe, désirait engager avec Wellesley des négociations de plus large envergure. Le banquier, du reste, tout à ses préoccupations financières, exagéra, dénatura les instructions de Fouché près de Labouchère et les dires du négociant près de Fouché, montrant un optimisme qu'il n'avait pas, probablement dans le but d'amener, ce qui était au fond le grand et unique objet de ses efforts, cette fameuse trêve commerciale d'un an, qui eût permis à l'agent le premier informé une gigantesque spéculation.

Labouchère, toujours persuadé qu'il était l'instrument indirect de l'Empereur. par l'entremise d'Ouvrard et du duc d'Otrante, écrivit à son beau-père, donnant à M. Baring, choisi comme intermédiaire entre lord Wellesley et lui, des instructions plus larges que quelques semaines avant, ce qui devait, de lavis des [conjurés](#), empêcher le mauvais effet immédiat de la déclaration hautaine de l'Empereur et prolonger les pourparlers ; peut-être se produirait-il alors quelque circonstance, échec des Français en Espagne ou tout autre incident, qui rendrait l'Empereur plus favorable à la cession de l'Espagne ; peut-être aussi quelque autre

¹ OUVRARD, *Mém.*, I, 140. — Interrogatoires d'Ouvrard et Papiers saisi, AFIV, 1674.

² OUVRARD, *Mém.*, I, 150, et interrogatoires, AFIV, 1674.

³ Interrogatoire de Vinet du 18 juillet 1810, AFIV, 1674.

événement dans le camp adverse, comme la rupture entre l'Angleterre et les États-Unis, qui amènerait le cabinet britannique à plus de condescendance. Fouché savait qu'il fallait beaucoup attendre des circonstances, et que l'important était sinon de les faire naître, du moins de les attendre, de les seconder et de les exploiter. On tramait donc. Lord Wellesley parut prendre au sérieux le mandat donné à Baring. Le 6 avril, il discutait avec son collègue Canning des conditions qu'on lui proposait. et pendant les huit jours qui suivirent il eut avec Baring des entretiens fréquents, longs et assez concluants ; il admettait tout au motus à la discussion deux questions : celle d'une coopération contre l'Amérique, et surtout celle du débouché spontané, si cher au cœur d'Ouvrard. Il est à noter que tout cela ne nous est connu que par les lettres du banquier, fort suspect de duperie, mime vis-à-vis de Fouché. Ouvrard fit alors parvenir au ministre anglais, par Labouchère et Baring, deux autres notes, le 15 avril. Dans l'une, on parlait d'ériger l'Amérique du Sud en empire pour Ferdinand VII : le noble lord y parut prêter attention. Dans l'autre était exposée l'affaire du baron de Molli dont il a été question plus liant. Le duc d'Otrante, qui croyait réellement cet aventurier l'agent très actif du cabinet anglais dont en réalité il avait surpris la confiance, attachait une grande importance à sa capture pour peser sur Wellesley ; il n'avait donc pas dissimulé qu'on avait été sur le point de publier les lettres dont Kolli avait été trouvé porteur et qu'on jugeait compromettantes pour l'Angleterre. ainsi que le récit d'une aventure dont l'issue donnait au cabinet britannique et à lord Wellesley un rôle ridicule. Celui-ci se montra touché du procédé généreux dont on avait usé, mais du reste indifférent à la publication de pièces pli ne pouvaient nullement lui nuire en Angleterre, où Ferdinand VII, prince malheureux et captif, était fort populaire. Sous la plume d'Ouvrard, cependant, tout prenait un caractère heureux et favorable ; la négociation semblait engagée. le ministre anglais la prenait au sérieux ; il y avait assez de questions à débattre pour traîner les relations jusqu'à l'incident souhaité ; Labouchère entrevoyait la reprise de ses affaires avec Londres ; Ouvrard, les bénéfices que lui procurait le débouché spontané, sans parler de sa réconciliation avec le souverain, le duc d'Otrante, le renouveau d'éclat que donnerait à son nom un événement aussi considérable que la paix avec l'Angleterre, on meule un simple rapprochement entre les deux pays, lorsque, soudain, le château en Espagne, si ingénieusement échafaudé, s'écroura sous le souffle puissant et irrité de l'Empereur.

D'après le récit généralement admis, c'est à la fin d'avril que Napoléon apprit inopinément et par un pur hasard la négociation conduite en grand mystère et destinée à le jeter dans les bras de sa plus vieille ennemie. Le 27 avril, l'Empereur se trouvait à Anvers, au cours d'un voyage resté historique, fait aux côtés de Marie-Louise à travers les provinces belges. Le roi de Hollande vint le rejoindre ce jour-là et incidemment, ignorant ce qui se tramait exactement, lui apprit qu'il venait de rencontrer M. Ouvrard allant d'Amsterdam à Paris, où il allait chercher, près de qui de droit, de nouvelles instructions pour la grande négociation entre M. Labouchère et le cabinet anglais¹. L'Empereur fut ou affecta d'être surpris ; que faisait Ouvrard, que faisait le duc d'Otrante lui-même dans cette négociation, dont, au surplus, on ne lui donnait pas de nouvelles depuis un mois, et qu'il croyait peut-être enterrée ? Dès le 27, il faisait défendre à Labouchère toutes relations avec Ouvrard et lui réclamait toute la correspondance échangée entre Londres et Amsterdam depuis un mois. Labouchère, croyant toujours Ouvrard l'agent de l'Empereur et Napoléon au

¹ OUVRARD, I, 152.

courant de tout, pensa que le souverain voulait un simple éclaircissement et livra tout ce qu'il savait sans difficulté. Il ne manquait au dossier que la correspondance entre le duc d'Otrante et Ouvrard. Ce qu'on avait était suffisant pour bien montrer à l'Empereur la trame qui se nouait. Le souverain le plus débonnaire en fait resté confondu ; mais ce despote, ce maître absolu, jaloux de ses moindres droits, que devait-il penser du ministre qui négociait sans son consentement, sans son avis, la paix et la guerre ? Sa colère fut terrible, éclata devant le roi Louis, qui, épouvanté pour Fouché, lui fit écrire par son ami Malouet, encore préfet maritime d'Anvers¹. Il était du caractère de Napoléon, le premier accès de fureur passé, de dissimuler, pour que, toutes les preuves étant, dans ses mains, cette colère pût éclater plus implacable. Du reste, il entra dans ses plans de ne pas disgracier Fouché en son absence, et il ne comptait revenir à Saint-Cloud que le 1er juin. Il se contenta d'écrire à Mollien de faire surveiller Ouvrard² ; il consultait en même temps le ministre du Trésor, qui, quoique fort hostile à son collègue de la Police, chercha à calmer le maître, palliant la faute du duc d'Otrante, *excès de légèreté et d'assurance, habitude de semer partout des aventures pour tirer parti de celles que le hasard pourrait conduire à bien*³. L'idée était juste, mais le fait restait là, et c'était, à le bien envisager, sinon un crime de lèse-majesté, - dans tous les cas un acte d'indépendance inouï. L'Empereur était maintenant bien résolu à se débarrasser du ministre qui se croyait autorisé à en user avec ce sans-gêne.

Ouvrard, qui soutient que la négociation était connue de l'Empereur, attribue à celui-ci un rôle fort machiavélique. A l'entendre, Napoléon, désireux depuis longtemps de se débarrasser de son ministre, notamment depuis le mariage, loin de se laisser duper par Fouché, aurait tendu à celui-ci un piège, et non seulement cherché dans la négociation un prétexte à le disgracier, mais machiné toute l'intrigue pour le perdre. Ouvrard affirme avoir communiqué son plan à l'Empereur⁴ ; cette affirmation ne nous paraît pas digne d'être citée, si, d'autre part, certains détails ne permettent d'y attacher quelque crédit ; de fait, la négociation anglaise, qui avait paru attirer la foudre sur Fouché, se continua sur les mêmes bases quelque temps après sa chute⁵, preuve que, le ministre écarté, les idées sur lesquelles il négociait paraissaient acceptables ; en outre, une parole de Desmarest donne à songer : parlant du banquier qu'il vient d'interroger, le chef de la sûreté reconnaissait qu'il était difficile de le frapper : *Il s'est mis en règle mieux que le ministre*, écrivait-il : parole ambiguë et facile à interpréter dans le sens qu'indique Ouvrard lui-même. Savary a aussi son explication ; elle emprunte une certaine autorité à ce que celui-ci se trouva mêlé fort intimement à toute cette affaire, qui allait lui valoir, avant un mois, le ministère de la Police. A l'entendre, l'Empereur, qui jusqu'au 14 juin parut ignorer l'autre négociation, celle de Fagan, en était parfaitement instruit ; l'homme qui avait présenté Fagan à Fouché, Hennecart, était un agent secret de Dubois ; le préfet de police avait vu là, enfin, l'occasion de perdre son ministre et, en satisfaisant sa haine, de gagner un portefeuille. Mais Hennecart, d'autre part, en aurait parlé à M. de Sémonville, intrigant dont l'ambition n'avait d'égale que sa souplesse. Savary va jusqu'à dire que de Sémonville poussa Hennecart à

¹ GAILLARD, *Papiers inédits*.

² *Napoléon à Mollien*, 19 mai 1810, *Lettres*, II, 612. L'Empereur chargeait en outre Savary de faire surveiller Ouvrard par sa police particulière.

³ MOLLIEN, III, 173.

⁴ OUVRARD, I, 151.

⁵ *Napoléon à Champagny*, 9 juin 1810, XX, 1654.

présenter au duc d'Otrante l'ancien capitaine émigré pour attirer le ministre dans un piège. Depuis quelque temps, Maret de Bassano destinait à Sémonville, son meilleur ami, ce portefeuille de la Police qui lui semblerait dès lors être dans ses mains¹. Ces dires doivent être acceptés avec une grande réserve. Si Napoléon connaissait réellement, outre l'affaire Ouvrard-Labouchère, la négociation Faisan, il faut supposer que le 2 juin il tendait à son ministre disgracié un dernier piège ; en ne l'entretenant ni ne l'accablant de cette faute infiniment plus grave que l'autre, il lui faisait croire que la négociation Fagan lui était restée complètement inconnue, voulant sonder ainsi la profondeur de dissimulation qu'il pouvait y avoir en Fouché. Mais comment alors eût-il attendu du 2 au 17 juin pour l'écraser sous le témoignage de Fagan ?

A en croire tous ces acteurs divers de ce vaudeville d'État, l'imbroglio serait complet et la duperie générale ; Napoléon eût engagé son ministre très sciemment dans l'affaire Ouvrard pour le prendre en flagrant délit de lèse-majesté, puis lui eût laissé ignorer qu'il était instruit de l'affaire Pagan pour avoir ainsi par le silence de Fouché la preuve de sa duplicité ; dès lors, ses colères du 27 avril et du 14 juin seraient de pures comédies, ce qui ne serait pas pour surprendre quiconque a étudié de près ce *tragediante comediante* ; mais, incontestablement, Fouché jouait le maître, fût-ce pour son bien, en affectant de parler au nom de l'Empereur à l'Angleterre, en traînant les négociations, dans l'espoir qu'un échec en Espagne les rendrait plus faciles, et en attribuant, sans son consentement, un trône à Ferdinand Vil, un autre à Louis XVIII, de l'autre côté de l'Atlantique. Il va sans dire que l'un et l'autre dupaient l'Angleterre, l'Empereur en laissant négocier, alors qu'il ne voulait pas aboutir ; le ministre en laissant croire à Wellesley qu'il parlait au nom de l'Empereur. Ouvrard, joué par Fouché, qui, disait-il, l'entretenait dans l'idée qu'il était l'instrument de Napoléon, dupait le duc d'Otrante, beaucoup plus sûrement, en le leurrant sur les chances de l'affaire ; mais il s'entendait avec lui pour abuser Labouchère. Ce n'est pas tout : à la même heure Sémonville, s'il faut en croire Savary, trompait Fouché en lui tendant, de son côté, un piège on il devait tomber, leurrant Dubois en l'associant à sa campagne contre le ministre, par l'appât d'un portefeuille que lui, Sémonville, se réservait de connivence avec Maret². Mais Maret et Sémonville allaient à leur tour être dupes de leurs intrigues, puisque Savary, leur instrument, devait leur enlever le portefeuille convoité. Tel était l'imbroglio fantastique qui allait se dénouer à la rentrée de l'Empereur à Saint-Cloud.

Fouché l'attendait sans trop d'inquiétude. Nous l'avons dit, sa confiance en lui-même était devenue immense. C'est à peine s'il faisait mystère de ses projets sur l'Angleterre. Dès la fin d'avril il les avait avoués à Mollien, qu'il désirait gagner à sa politique : *Il faut que vous et moi nous parvenions à faire la paix avec l'Angleterre et que nous rendions ce service à l'Empereur et à la France... Dans ce moment même où je vous parle, on y entame peut-être une première négociation*³. Depuis l'avis secret de Malouet, il avait dû payer d'audace, essayer d'embrouiller la négociation autorisée et la négociation occulte, et, persuadé que l'Empereur ne pouvait le disgracier, comptant évidemment bien étouffer l'affaire en se débarrassant d'Ouvrard. L'Empereur devait se douter de ce beau plan, il voulait frapper vite, pour frapper bien.

¹ SAVARY, IV, 300.

² BEUGNOT dit (I, 345-347), comme Savary, que la liaison de Maret et de Sémonville a beaucoup contribué à la chute de Fouché.

³ MOLLIEN, III, 173.

Napoléon rentra le 1er juin à Saint-Cloud ; le 2, le conseil était convoqué au château. S'il faut en croire certains récits, l'Empereur interpella vivement le duc d'Otrante. **Vous faites maintenant la guerre et la paix ?**¹ Le propos décelait la rancune profonde que l'Empereur gardait, moins peut-être des derniers événements que de ceux d'août 1809. Le duc d'Otrante répondit sur un ton fort détaché ; il avait, ainsi qu'il en était convenu avec Sa Majesté, cherché à sonder le nouveau cabinet anglais. L'Empereur jeta alors dans la discussion le nom d'Ouvrard. Était-ce avec une mission du duc que le banquier s'était rendu à Amsterdam ? Était-ce avec son consentement que le financier s'était livré à d'inqualifiables intrigues ? Le calme suprême du duc d'Otrante ne se démentit pas devant ses collègues attentifs, les uns terrifiés sans doute, les autres fort réjouis de l'événement ; devant l'Empereur non seulement irrité, outré, mais, ce qui était plus grave, d'aspect très résolu, il paya d'audace : d'un beau geste, il lâcha Ouvrard, un misérable, un intrigant, qui avait pu abuser de sa confiance. L'Empereur répondit que cela était fort bien, et qu'on allait arrêter Ouvrard et l'interroger. Fouché dut frémir : il se récria, refusa de procéder à cette arrestation². **Napoléon s'emporta, tempêta. Vous devriez porter votre tête sur l'échafaud**, s'écria-t-il, et autres propos : le duc d'Otrante, qui devait être au comble de l'angoisse, se défendit encore, se débattit ; mais il perdait pied.

L'Empereur, en réalité, gagnait du temps, en retenant le conseil : il ne fallait pas que Fouché sortit de Saint-Cloud avant qu'Ouvrard fut sous les verrous. Savary, l'homme fi tout faire, venait de recevoir l'ordre de mettre la main sur le financier et sur ses papiers. Le duc de Rovigo, qui raconte fort longuement l'épisode, parvint à joindre le banquier chez Mme Hamelin, leur amie commune, et l'y fit cerner grâce à une petite trahison³. En quelques heures, Ouvrard était fi Vincennes, ses papiers saisis et, après un rapide examen, la preuve acquise *grosso modo* de la connivence réelle de Fouché en ses faits et gestes. Dans la soirée, se défiant des agents du ministère, même de Desmarest, l'Empereur chargeait Champagny de faire interroger le prévenu par d'Hauterive Le lendemain, 3 juin, il y avait grand lever à Saint-Cloud. Grands dignitaires et ministres v assistaient : le duc d'Otrante était absent. Après la messe, Napoléon réunit le conseil, le ministre de la Police flanquant à sa place. Mais, absent, il était présent à la pensée de tous. C'était bien en son honneur que l'Empereur assemblait, Talleyrand et Cambacérès en tête, ministres et dignitaires. Il voulait que l'exécution fût un exemple. L'Empereur, s'adressant brusquement au conseil, prononça ces mots qui laissaient tout supposer : **Que penseriez-vous d'un ministre qui, abusant de sa position, aurait à l'insu de son souverain ouvert des communications avec l'étranger, entamé des négociations diplomatiques sur des bases imaginées par lui seul, et compromis ainsi la politique de l'État ? Quelle peine y a-t-il dans nos codes pour une pareille forfaiture ?** Et l'Empereur regarda fixement chacun. Il fallait que le prestige de l'absent fût grand, ainsi que la confiance de tous en ses talents, car dans cette assemblée, composée en immense majorité de ses ennemis ou de ses adversaires, Cambacérès, Maret, Decrès, Clarke, Champagny, Gaudin, Mollien, Régnier, Bigot, Talleyrand lui-même, pas une voix ne s'éleva pour conseiller la disgrâce. Talleyrand souriait ; Cambacérès lui-même plaïda les circonstances atténuantes. L'Empereur

¹ *Mémoires de Fouché*, I, 418.

² OUVRARD, I, 151. GAILLARD, *Mém. inédits*. — *Mém. d'un pair de France* (écho de Cambacérès). THIERS, *Hist. de l'Empire* (d'après les *Mémoires* de Cambacérès).

³ SAVARY, IV, 303-305. — OUVRARD, I, 151.

brusquement y coupa court : le ministre de la Police était disgracié, allait être remplacé. On resta saisi. Qui allait-on donner comme successeur à cet homme ? A cette question, l'embarras parut grand, ce qui était faire du ministre le meilleur éloge. Un successeur à Fouché ! Il fallait l'ambition de Sémonville, la fatuité de Dubois pour y prétendre. Talleyrand, comme toujours, trouva le mot de la situation, et, le mot fut plaisant : **Sans doute**, dit-il à mi-voix à son voisin, **M. Fouché a eu grand tort, et moi, je lui donnerais un remplaçant, mais un seul : c'est M. Fouché lui-même.** Dans cette réunion d'adversaires ; c'était cependant exprimer l'opinion générale, et nous verrons que le grand public devait s'y rallier. Irrité contre ces gens qui ne savaient pas prendre un parti, l'Empereur se leva alors brusquement et, prenant l'archichancelier par le bras, sortit avec lui en donnant un bref congé au conseil¹. Napoléon déclara alors à Cambacérès qu'en réalité son choix était fait ; le duc de Rovigo allait recevoir le portefeuille. Celui-ci fut en effet mandé à Saint-Cloud dans la journée et reçut de l'Empereur avis de sa nomination, au grand désappointement de Sémonville, qui, sur l'avis de Maret que le poste était décidément vacant, était accouru de son côté, apportant son costume de sénateur pour prêter serment de ministre, si le cas échéait, en grande tenue. Savary le prêta en bottes, et c'était le symbole de la nouvelle ère².

A la même heure, Fouché recevait deux lettres, une publique et une privée. La première était destinée à donner le change à l'opinion publique. **Les services que vous m'avez rendus dans les différentes circonstances nous portent, écrivait l'Empereur³, à vous confier le gouvernement de Rome, jusqu'à ce que nous ayons pourvu à l'exécution de l'article 8 de l'acte des constitutions du 17 février 1810. Nous avons déterminé par un décret spécial les pouvoirs extraordinaires dont les circonstances particulières où se trouvent ces départements exigent que vous soyez investi. Nous attendons que vous continuerez dans ce nouveau poste à nous donner des preuves de votre zèle pour notre service et de votre attachement à notre personne.** Cette lettre officielle, destinée à couvrir aux yeux du public la retraite du duc d'Otrante, était accompagnée d'une autre beaucoup plus longue. Après la faute réellement grave que le ministre avait commise et les scènes de Saint-Cloud, cette lettre décelait, malgré tout, chez le maître, un grand besoin et un réel désir de ménager l'habile et dangereux homme d'État qu'il avait si longtemps hésité à disgracier. **J'ai reçu votre lettre du 2 juin, écrivait l'Empereur ; je connais tous les services que vous m'avez rendus, et je crois à votre attachement à ma personne et à votre tic le pour mon service ; cependant, il m'est impossible, sans me manquer à moi-même, de vous laisser le portefeuille. La place de ministre de la Police exige une entière et absolue confiance, et cette confiance ne peut plus exister, puisque déjà, dans des circonstances importantes, vous avez compromis ma tranquillité et celle de l'État, ce que n'excuse pas à mes yeux même la légitimité des motifs.** Une négociation a été ouverte avec l'Angleterre : des conférences ont eu lieu avec lord Wellesley. Ce ministre a su que c'était de votre part qu'on parlait : il a dû croire que c'était de la mienne : de là un bouleversement total dans toutes mes relations politiques et, si je le souffrais, une tache pour mon caractère que je ne puis ni ne veux souffrir. La singulière manière que vous avez de considérer les devoirs du ministre de la Police ne cadre pas avec le bien de l'État. *Quoique je ne*

¹ THIERS, *Hist. de l'Empire*, d'après Cambacérès.

² SAVARY, IV, 310. — ÉRNOUF, *Maret de Bassano*.

³ *Napoléon à Fouché*, 3 juin 1810. *Corr.*, XX, 16530.

*me défie pas de votre attachement et de votre fidélité, je suis cependant obligé à une surveillance perpétuelle qui me fatigue et à laquelle je ne peux être tenu. Cette surveillance est nécessitée par un nombre de choses que vous faites de votre chef, sans savoir si elles cadrent avec ma volonté et avec mes projets, et si elles ne contrarient pas ma politique générale. J'ai voulu vous faire connaître moi-même ce qui me portait à vous ôter le portefeuille de la Police. Je ne puis pas espérer que vous changiez de manière de faire, puisque, depuis plusieurs années, des exemples éclatants et des témoignages réitérés de mon mécontentement ne vous ont pas changé, et que, satisfait de la pureté de vos intentions, vous n'avez pas voulu comprendre qu'on pouvait faire beaucoup de mal en ayant l'intention de faire beaucoup de bien. Au reste, nia confiance en vos talents et voire fidélité est entière, et je désire trouver des occasions de vous le prouver et de les utiliser pour mon service*¹.

Il faut lire toute cette lettre pour se rendre compte des sentiments d'estime encore, de crainte à coup sûr, qui animaient l'Empereur, pour comprendre aussi ceux que cette missive pouvait faire naître chez le ministre disgracié. Il était habitué à ne jamais désespérer de la fortune, depuis qu'il avait connu de pénibles et terribles heures et d'étranges revirements. Mais cette lettre, plus sévère qu'irritée, d'un ton presque paternel, étant donné l'homme qui la signait et les circonstances où elle était écrite, autorisait en outre bien des espérances.

L'important pour Fouché était de ne pas perdre une heure : une tâche s'imposait entre toutes. L'Empereur n'était pas si persuadé de la pureté des intentions du duc d'Otrante, qu'il se refusât à changer d'avis devant certains papiers de toute provenance accumulés au ministère. Sans pousser les choses au noir, on peut soupçonner que Fouché ne devait pas voir sans crainte le successeur qu'on lui donnait si brusquement s'installer dans ses archives et fouiller son portefeuille. Tout ministre de la Police, du reste, a des agents secrets, des créatures, des amis dont les compromettantes correspondances ne peuvent être, en conscience, livrées ni à un successeur qui parfois est un ennemi, ni même à un souverain qui a en souvent une autre politique et d'autres sympathies. Il fallait aussi soigneusement classer et conserver les pièces qui pourraient, le cas échéant, couvrir le ministre, le décharger de certaines responsabilités et lui éviter le rôle de bouc émissaire, dont les souverains les plus personnels n'hésitent pas cependant à charger leurs ministres. Fouché avait appris, le 3 juin, sa disgrâce définitive ; dans la soirée, Savary revint de Saint-Cloud. Il se présenta au quai Voltaire, un peu troublé des nouvelles et redoutables fonctions qu'il avait dit accepter. Il était, connue presque lent le monde, fort ébloui de la capacité de son prédécesseur, inquiet de la façon dont il le recevrait, soucieux de ne pas lui voir semer les embûches sous ses pas et très ignorant du maniement fort délicat de cet inquiétant service de la police dont Fouché avait, seul en France, le secret et l'expérience. Il trouva un homme souriant, un peu narquois, mais presque cordial, qui le félicita avec une nuance de pitié. L'Empereur avait si brusquement signifié à son ministre la disgrâce qui le frappait, déclara en substance Fouché à Savary, qu'il lui allait livrer un ministère dont le désordre forcé rendrait singulièrement plus difficile l'initiation du duc de Rovigo aux affaires déjà si compliquées de son département. Savary se montra fort inquiet. L'ex-ministre, sentant le poisson mordre à l'hameçon, offrit de classer les papiers : le duc de Rovigo accepta la chose comme un service. Le ministre déchu resterait au quai Voltaire le temps qu'il lui faudrait ; du reste, n'était-il pas courtois de laisser à la

¹ Napoléon à Fouché, 3 juin 1810. *Corr.*, XX, 16529.

duchesse d'Otrante le temps de faire ses préparatifs de départ ? Le duc d'Otrante promit de tout préparer, et le pauvre Savary s'en alla, se félicitant fort de la façon dont son terrible prédécesseur prenait son remplacement¹.

Ce fut alors une scène qui eût pu tenter la plume d'un Balzac. On se mit au travail : le fidèle Gaillard, le confident, l'ami des mauvaises heures, était accouru. Un cabinet attenait aux appartements du ministre, bourré de dossiers, correspondances, notes, plans, projets, mémoires, documents, les uns compromettants pour le passé, les autres précieux pour l'avenir. Le ministre avait déjà brûlé beaucoup, en janvier 1809, lors de l'alerte qui avait suivi la disgrâce de Talleyrand. Mais il restait des monceaux de papiers. Gaillard passa plusieurs jours et plusieurs nuits à extraire, éparpiller les papiers, classer, trier, déchirer, brûler ; le ministre, assis, fiévreux, affairé, classait aussi, disant toujours qu'il fallait brûler. En ces journées de juin, on fit grand feu au quai Voltaire ; Gaillard se passionnait à ce travail, s'intéressait aux pièces, suppliait le duc de garder, d'emporter par devers lui. Le ministre, sans mot dire, prenait les paquets de lettres et documents, les jetant au feu. Il en garda, mais en quelques jours le cabinet des archives particulières était vide. Parfois, le ministre quittait Gaillard ; il fallait vaquer à des démarches, recevoir les amis et surtout entretenir la complaisance du pauvre duc de Rovigo, en le leurrant de racontars fantastiques, qui effrayaient cet infortuné gendarme, plus habitué aux mesures expéditives de la police militaire qu'aux roueries de la haute politique².

On avait appris dans la soirée du 3 juin la disgrâce du ministre. Dans cette ville de Paris, qui semblait cependant depuis six ans se désintéresser des affaires publiques, cet événement fut passionnément commenté. On s'en entretint pendant quinze jours comme d'un des incidents capitaux du règne. Un ministre ne tombe jamais sans entraîner dans sa chute subite bien des intérêts et bien des ambitions, bien des fortunes, bien des existences ; pour tout un groupe, la chute d'un ministre, si petit soit-il et n'eût-il exercé que six mois le pouvoir, est évidemment une catastrophe. Mais que devait être la déconfiture, lorsque l'homme qui tombait si inopinément était ce ministre de la Police générale, protecteur attiré ou spontané de tant d'intérêts, possesseur incontestable depuis six ans, on pouvait dire onze ans, de ce mystérieux et redoutable portefeuille, lorsque cet homme, qui avait été depuis quelques années le ministre principal de l'Empereur, s'était fait aussi l'homme de tous les partis d'opposition ? Que de services rendus par lesquels il tenait l'un ou l'autre ! que de secrets connus ! que de fautes couvertes ! On trembla presque dans tous les milieux. Pour personne, du reste, la chute du ministre ne pouvait être insignifiante ; il s'était depuis onze ans attiré tant de sympathie et de haine, de rancune et de reconnaissance ; il représentait tant d'intérêts, il en avait gêné tant d'autres, qu'à la cour et à la ville, sa disparition consternait les uns, réjouissait les autres, mais étonnait, désorientait, abasourdissait tout le monde³.

Pour certains protégés, particulièrement suspects, ce fut un écroulement ; Ouvrard était sous les verrous, mais son ami Hinguerlot, sans cesse protégé par Fouché contre Napoléon, disparut mystérieusement le 4 juin⁴, pendant que,

¹ SAVARY, IV, 312. — GAILLARD, *Mém. inédits et Réfutation* (inédite) des *Mém. de Fouché*.

² SAVARY, IV, 312. GAILLARD, *Mémoires inédits*.

³ OUVRARD (I, 152) dit avec justesse que cette disgrâce eut l'éclat d'un coup d'Etat.

⁴ Interrogatoire de Vinet et rapport de Savary, AFIV, 1674.

précipitamment, le général Sarrasin prenait la mer et cinglait vers l'Angleterre¹. Les autres, moins compromis, gémissaient et protestaient. L'opinion publique se montrait en général inquiète, même dans des milieux où Fouché n'était ni spécialement aimé, ni personnellement connu. On le disait le seul qui s'opposent encore aux décisions violentes de l'Empereur. Il ne le dissimulait à personne, exagérait sur ce point son rôle et son pouvoir. Qu'allait-on devenir ? M. de Schwarzenberg, ambassadeur d'Autriche, se faisait l'écho de cette impression. La disgrâce du duc d'Otrante a produit ici la plus forte sensation. Le public, qui en est consterné au dernier point, regarde cet événement comme le présage d'un système de terreur que personne ne saura mieux mettre en exécution que l'individu dont l'Empereur a fait choix pour lui succéder dans le ministère de la Police. Dans Fouché, il a éloigné le seul de ses ministres qui, après la retraite du prince de Bénévent, eût su mitiger la sévérité de ses ordres, en retarder l'exécution, quelquefois s'y opposer et user de l'influence de son esprit pour l'amener à des résolutions plus modérées. Pendant les derniers temps surtout, le ministère de M. Fouché était effectivement très peu oppressif. La grande habitude qu'il avait acquise de ses fonctions, aussi difficiles que pénibles, le portait à ne tenir compte que des faits graves... C'est vraiment une circonstance qui marque la bizarrerie du siècle, ajoutait le diplomate, de voir un des suppôts les plus abhorrés du Comité de salut public suivi dans sa disgrâce *du regret général de toute la nation*². C'était fort bien interpréter l'opinion dominante³, et le fait est que c'était bien au faubourg Saint-Germain que la chute de l'ex-proconsul jacobin causait le plus d'alarmes⁴ ; on se crut perdu, le bruit courait que la disgrâce du ministre était chie à sa condescendance envers le duc et la duchesse de Chevreuse, ce qui donnait presque Fouché l'auréole du martyr. Le retentissement fut si grand qu'il eut, peu de temps après, son écho à Londres. On y était, du reste, dit Fauche-Borel⁵, dans l'opinion que Bonaparte ne pouvait se passer d'un tel ministre. C'était l'avis général. Fiévée lui-même l'avouait : On concevait d'autant moins, écrivait le publiciste à l'Empereur quelques jours après, comment il serait possible de remplacer M. le duc d'Otrante, instruit par une longue habitude des affaires les plus secrètes, que, pour lui chercher un successeur, on n'avait jamais jeté les yeux hors de la classe des administrateurs civils, et le premier essai (en 1802) avait été malheureux... On redoutait l'inexpérience d'un nouveau ministre, la sûreté de l'Empereur ne permettant pas de risquer les frais d'un apprentissage⁶. Il est bien vrai que les amis de l'Empereur évoquaient avec effroi le souvenir de ce qui s'était passé après la disgrâce de 1802 ; le choix du duc de Rovigo ne rassurait guère, il l'avoue lui-même⁷ ; les ennemis du régime le disaient brutal, rappelaient sa participation à l'exécution du duc d'Enghien, à la chute des Bourbons d'Espagne, et autres

¹ DELACOUR, *le Général Sarrasin, Revue bleue*, 6 juillet 1895. Enfin l'agent Jullian, fort souvent employé par Fouché, s'apprêtait à gagner la frontière de Suisse quand Savary le fit rassurer (JULLIAN, p. 296).

² *Le prince de Schwarzenberg à sa cour*, juin 1810 (*Arch. de Vienne*), lettre gracieusement communiquée par M. Wertheimer.

³ MME DE CHÂTENAY, II, 123, exprime la même opinion presque dans les mêmes termes que le diplomate autrichien.

⁴ LAMOTHE-LANGON, *l'Empire*, t. III, 233. MÉNEVAL, I, 400. SAVARY, IV, 310-314. GAILLARD, *Mémoires inédits* ; etc.

⁵ FAUCHE-BOREL, IV, 91, 93.

⁶ *Fiévée à Napoléon*, juin 1810, III, 63.

⁷ SAVARY, IV, 310-312.

affaires ; les amis de l'Empereur le disaient incapable, maladroit et sot¹. On pense si ceux qui, la veille, avaient voulu démolir Fouché pour le remplacer, Sémonville et Maret, Dubois et Saulnier, devaient voir la situation d'un autre œil après la nomination de Savary. L'effroi fut général, écrit Mme de Châtenay², et le duc de Rovigo lui-même : Je crois que la nouvelle d'une peste n'aurait pas plus effrayé que ma nomination au ministère³.

Dès le 4 juin, M. de Girardin, déplorant cette retraite, écrivait que Fouché s'en allait regretté de tous. Il ajoutait que la négociation anglaise n'avait été qu'un prétexte : Fouché a été contre le mariage que l'Empereur vient de contracter... il a voté la mort de Louis XVI, cela l'explique (sa disgrâce), et plus l'Empereur s'éloigne des principes de la Révolution, plus il écartera ceux qui passent pour en avoir été les auteurs. La note était fort juste. Aussi bien, chacun, naturellement, voulait (ioniser son explication ; elle était toujours favorable au ministre. A entendre les amis de la famille Bonaparte, comme Decazes, Fouché tombait pour avoir voulu se mêler des querelles entre l'Empereur et ses frères, Napoléon l'accusant d'être plus le ministre de ses frères que le sien. Pour d'autres, comme Girardin et les libéraux de son école, l'ancien proconsul succombait sous la réaction triomphante ; mais, par contre, le faubourg attribuait sa disgrâce à ce fait qu'il avait permis à Mme de Chevreuse exilée de se rapprocher de Paris pour voir son mari ; cette touchante version était celle qu'adoptait le ministre tombé lui-même⁴.

D'autres bruits circulaient : Fouché, en réalité, n'avait pas été révoqué, il avait très dignement offert sa démission par une lettre du 2 juin. Essuyant les reproches de l'Empereur, il lui avait répondu avec beaucoup de sang-froid que, s'apercevant que depuis quelque temps il avait le malheur de perdre sa confiance, il se voyait obligé de donner sa démission. C'était superbe ; on allait même jusqu'à dire que, si Fouché avait accepté le gouvernement de Rome, c'est que le duc de Bassano lui était venu représenter que par un refus, il irriterait l'Empereur et ferait le malheur de ses enfants⁵.

Des amis de Napoléon, désireux de calmer l'opinion, assuraient que le souverain lui-même se montrait affligé de la disgrâce du ministre de la Police, rendant justice à ses services, à ses mérites, à ses talents, à son attachement ; la preuve en était dans les lettres du 3 juin. On lui prêtait certains propos dans ce sens : Il m'en a coûté de renvoyer Fouché, mais il m'était impossible de faire autrement. Il a de bonnes intentions, je n'en puis douter, mais il prend beaucoup trop sur loi ; il fait des choses trop importantes sans me consulter. Voyez-vous qu'il avait un budget secret sur lequel étaient portés pour 12.000, pour 18.000 francs, des sénateurs, des chambellans, des anciens tribuns de l'opposition ? La fameuse lettre écrite à l'impératrice Joséphine l'a été sans mon consentement et à mon insu. Cette lettre a contribué à me rendre malheureux dans mon intérieur

¹ FIÉVÉE lui-même, si favorable cependant à cette petite révolution ministérielle, n'était pas sans inquiétude au sujet de l'apprentissage de Savary, et conseillait qu'il se confiât aux quatre conseillers d'Etat (juin 1810, III, 63) ; Mme DE CHÂTENAY, II, 123. JULLIAN, *Mém.* GAILLARD, *Mém. inédits*.

² Mme DE CHÂTENAY, II, 123. LAMOTHE-LANGON, III, 233.

³ SAVARY, IV, 310-312.

⁴ DE GIRARDIN, *Journal*, 4 juin 1810, IV. 387. — E. DAUDET, *le Duc Decazes* (d'après les papiers de Decazes), p. 15. — *Fouché au duc de Bassano*, 3 juin 1810 (AF1v, 1302). — GAILLARD, *Mémoires inédits et Réfutation*.

⁵ GAILLARD, *Mémoires inédits*.

pendant deux ans... Je ne puis avoir de confiance dans un ministre qui un jour fouille dans mon lit, et l'autre dans mon portefeuille, aurait encore dit le souverain¹. Mais Decazes, se faisant l'écho d'autres propos encore, écrivait que l'Empereur, après avoir reçu la visite de Fouché et pris congé de lui, se tournant vers Jérôme et Cambacérès, leur avait dit simplement : Je ne remplacerai jamais cet homme-là. Il avait ses défauts, mais c'est le seul homme d'État que j'aie eu. Et quand le duc d'Otrante avait voulu prêter serment comme gouverneur de Rome, l'Empereur lui avait, disait-on, arrêté la main et, lui posant la sienne sur le cœur, lui avait dit : Je vous connais ; je n'ai pas besoin de vos serments². Propos qui, peut-être, cachait une cruelle ironie, mais qui à cette époque était interprété favorablement dans les divers milieux où il se colportait. A la cour même régnait une réelle consternation. On prêtait à l'impératrice Marie-Louise un propos surprenant : elle s'était étonnée de cette disgrâce, le duc d'Otrante étant le seul homme dans lequel l'empereur d'Autriche eût engagé sa fille à placer sa confiance³.

Vrais ou faux, ces cent propos se colportaient, s'amplifiaient et s'exagéraient, tous favorables au ministre tombé. Dans le camp des ennemis, on se taisait ; Cambacérès, essentiellement conservateur, dans le sens exact du mot, était rendu soucieux par tout changement ; Dubois avait soudain retrouvé pour Fouché des sentiments plus doux, et Réal en parlait avec de grands éloges. Fiévée piétinait le cadavre, mais sans enthousiasme. D'autres se bornaient à dire que Fouché n'était pas bien à plaindre, l'Empereur l'ayant comblé d'une fortune dont il allait jouir à son aise⁴. La nomination du duc d'Otrante au gouvernement général des États romains, rendue officielle dès le 3 juin, confirmait amis et ennemis dans la pensée qu'il n'y avait vraiment là qu'une demi-disgrâce dont le ministre allait se relever bien facilement ; le 5, on apprit que le duc d'Otrante était par surcroît nommé ministre d'État. Cet habile homme allait-il donc, comme à l'ordinaire, rétablir par un tour de force ses affaires compromises ? On crut à une journée des Dupes ; les amis parlaient haut, les ennemis n'osaient attaquer ni se réjouir ouvertement.

Que devenait pendant ce temps cet homme du jour ?

D'abord atterré, il commençait réellement à se rassurer. Grâce à la naïveté confiante de Savary, il s'était réinstallé à l'hôtel du quai Voltaire et ne semblait pas pressé d'en sortir. La duchesse d'Otrante déménageait lentement ; les appartements étaient sales, il les fallait approprier, mesure de politesse élémentaire vis-à-vis de la duchesse de Rovigo⁵. Pendant ce temps, Gaillard bridait et brûlait toujours dans le cabinet noir du premier étage. Quant à Fouché, il s'échappait souvent de cet autodafé pour aller recevoir félicitations et condoléances, car les salons du ministère ne désemplissaient pas.

Ou vit accourir tous les amis très courageusement... ou très habilement, puisqu'on commençait à croire la disgrâce passagère. M. de Talleyrand se montra

¹ DE GIRARDIN, *Journal*, 4 juin 1810, IV, 387.

² E. DAUDET, *le Duc Decazes*, p. 15.

³ GAILLARD, *Mém. inédits*. On a vu que le prince de Schwarzenberg n'était pas homme à le lui dissuader.

⁴ *Lettres d'Héliodore* déjà citées.

⁵ GAILLARD, *Mém. inédits* ; SAVARY, IV, 314, Il n'en était rien, car le 25 juin Savary se plaignait à Maret de l'état de singulière malpropreté où le duc d'Otrante avait laissé les appartements privés. (*Le duc de Rovigo au duc de Bassano*, 25 juin, AFIV, I314.)

un des premiers, puis M. de Narbonne. La visite de cet ancien ministre de Louis XVI fut d'autant plus remarquée qu'elle s'accompagnait de déclarations retentissantes du comte, faites en d'autres salons, en faveur de Fouché¹. La foule des courtisans suivit avec cette persuasion, qui se trouva eu somme plus tard justifiée, que l'homme reviendrait. Jamais, depuis Choiseul, on n'avait vu tomber un ministre avec tant de grâce. Il restait souriant, très calme d'apparence, très digne, en homme qu'on méconnaît et persécute, parfois très gai, d'une gaieté un peu forcée, plaisantant sur sa mission à Rome : *Vous savez qu'on me fait pape. — On peut dire que tout chemin mène à Rome*². Il prenait, du reste, au sérieux cette haute mission, voulait des pouvoirs extraordinaires, de l'argent et des instructions³, rêvant déjà d'un proconsulat au bord du Tibre ; car il y avait chez cet homme un étrange besoin de domination et d'activité⁴. Il avait voulu engager un secrétaire italien, Luigi Angeloni, et commençait ainsi à se monter une maison ad hoc⁵. On faisait de grosses malles destinées à la ville éternelle. Mais plus désireux d'être second à Paris que premier à Rome, il avait un souci : il songeait à l'avenir, aux moyens de rentrer aux jours de crise à un titre ou à un autre dans les conseils de la nation. Grand dignitaire comme Talleyrand, tout au moins ministre d'État comme Cretet l'avait été en 1809 après son départ du ministère, voilà les titres qu'il lui fallait⁶. Cela effacerait décidément la disgrâce, lui donnerait, écrivait-il le 3 juin à l'Empereur, le prestige qu'il lui fallait pour aller gouverner à Rome : on lui devait le titre de ministre d'État et une belle liste civile. *Je n'ai point la vanité d'être prince ni grand dignitaire, écrivait-il modestement*⁷, *si l'Empereur croit que je doive mériter ces titres par de nouveaux services ; mais j'attacherais quelque prix à conserver un titre de ministre, parce que c'est un titre de confiance...* Et comme il tenait à voir sa requête accueillie, il adressait le même jour une seconde lettre au duc de Bassano, où il passait des récriminations aux flatteries⁸. Sa joie dut être grande quand, le 4, il reçut du secrétaire d'État notification du décret le nommant ministre d'État⁹. Sa reconnaissance, dans tous les cas, débordait en termes dithyrambiques dans une lettre à Maret¹⁰ : *C'est de tous les titres celui que je porterai avec le plus d'orgueil et qui fait le plus de bien à mon cœur. C'est celui qui recommandera le plus mes enfants à la mémoire de tous les hommes qui sont attachés à l'Empereur.* Napoléon, en réalité, s'était laissé attendrir ou effrayer : on avait donné le titre de ministre d'État comme une consolation à un vieux serviteur disgracié, comme une satisfaction à un homme qui, grâce à l'explosion de regrets dont on saluait son départ, pouvait se croire tout permis. Mais l'Empereur entendait qu'il partit aussitôt¹¹. A cette invitation, le duc d'Otrante répondit, avec des larmes dans la voix, *qu'il était triste et malheureux.*

¹ GAILLARD, *Mémoires inédits*.

² Mme DE CHÂTENAY, II, 124-125.

³ *Le duc d'Otrante au duc de Bassano*, 3 juin 1810, AFIV, 1302.

⁴ On crut à la réalité de cette nomination en Italie, où elle eut un grand retentissement (*Giornale del Campidoglin*, 13 giugno, 17 giugno, 19 giugno 1810).

⁵ LUIGI ANCELONI, *Dell' Italia*. Paris, 1818. Préface.

⁶ *Le duc d'Otrante au duc de Bassano*, 3 juin 1810, AFIV, 1302.

⁷ *Le duc d'Otrante au duc de Bassano*, première lettre du 3 juin. AFIV, 1302.

⁸ *Le duc d'Otrante au duc de Bassano*, deuxième lettre du 3 juin. AFIV, 1302.

⁹ Décret (manuscrit) nommant le duc d'Otrante ministre d'État, Saint-Cloud, 4 juin 1810. 1810. AFIV, 455, pl. 3432. Suivi de cette note : *Il paraît que ce décret n'a été expédié qu'au duc d'Otrante.*

¹⁰ *Le duc d'Otrante au duc de Bassano*, 4 juin 1810. AFIV, 1302.

¹¹ *Napoléon au duc de Bassano*, 5 juin 1810. *Correspondance*, XX, 16532.

— L'Empereur, qui connaît si bien le cœur humain, ne connaît pas le mien, s'il ne sait pas à quel point ma vie lui est dévouée¹.

En réalité, il ne partait pas, mordu du désir et de l'espérance de reprendre le dessus et de rester à Paris à un titre quelconque. Tout lui souriait : le souverain semblait réparer son erreur, l'opinion était pour lui. Il entendait lui donner le temps de se bien prononcer et restait. Au surplus, on n'avait pas fini de brûler au quai Voltaire ou de classer. Gaillard travaillait vite, mais il y avait vraiment trop de papiers. Le duc d'Otrante demeurait au ministère : on le voyait dans les bureaux comme dans les salons. Le duc de Rovigo acceptait tout².

L'Empereur se laissait jouer moins facilement. Sans savoir quelle singulière besogne faisait Gaillard en son cabinet noir, Napoléon n'apprit pas sans mécontentement la présence du duc d'Otrante au quai Voltaire, trois jours après sa destitution. Le duc avait son hôtel particulier à Paris ; que ne s'y retirait-il ? Le duc de Bassano fut chargé d'aller trouver son ancien collègue dans la journée même, de lui déclarer qu'il y avait nécessité à ce qu'il évacuât avant la fin de la semaine l'hôtel de la police, **ce qui**, déclarait l'Empereur, **n'est d'aucun embarras pour lui, puisqu'il a sa maison**, et de lui **insinuer** — ce terme est curieux sous la plume d'ordinaire si brutale de l'Empereur — **que les affaires marchaient vivement à Rome**, et que son absence pouvait y être préjudiciable. Le duc d'Otrante devrait être parti pour le 15 juin³.

Napoléon commençait réellement à s'assombrir. Ce n'étaient pas seulement les regrets dont on saluait le départ du ministre, quoiqu'il ne fût pas homme à souffrir, en simple Louis XV, des manifestations à la Chanteloup ; mais il était réellement ému des nouveaux détails qui, tous les jours, lui parvenaient sur la fameuse négociation anglaise.

Interrogé successivement par le chef de la police secrète, Desmarest, puis par le conseiller d'État d'Hauterive, Ouvrard avait avoué à peu près tout : les papiers saisis chez lui, du reste, eussent suffi à tout dévoiler⁴. Le 2 juin, Napoléon ne faisait que soupçonner la vérité : à dire vrai, il s'était emparé d'un prétexte qu'il trouvait bon, mais il détestait Ouvrard, le savait intrigant, parfaitement capable d'avoir, en grande partie, forgé toute cette fausse négociation. Les réparations que, depuis trois jours, l'Empereur accordait au ministre disgracié semblaient peu cadrer avec l'accusation de lèse-majesté et de trahison qu'à tout hasard il avait lancée le 2 juin. Mais devant les réponses et surtout la correspondance d'Ouvrard, il fallait bien reconnaître que ce personnage avait agi par ordre. On apprenait aussi en partie le rôle singulier que Fouché avait joué près de lord Wellesley depuis cinq mois : **Cette affaire devient grave**, écrivait le 5 juin l'Empereur à Savary⁵. **Il faut la couler à fond**. Le financier était conduit à Vincennes ; Napoléon, suspectant **les gens de la police** qu'il croyait encore des créatures de Fouché, et d'Hauterive lui-même, un ami de Fouché qui venait de conclure à l'étouffement de l'affaire⁶, faisait interroger le banquier par son

¹ *Le duc d'Otrante au duc de Bassano*, 6 juin 1810. AFIV, 1302.

² SAVARY, IV, 314, GAILLARD, *Mém. inédits. Mém. de Fouché*, II, 17. **Je m'amusaïs à lui conter des sornettes.**

³ *Napoléon au duc de Bassano, Correspondance*, XX, 16532.

⁴ Interrogatoire du 4 juin et papiers d'Ouvrard. AFIV, 1674, et F7, 655.

⁵ *Napoléon au duc de Rovigo*, 5 juin 1810. *Lettres*, II, 625.

⁶ ARTAUD, *D'Hauterive*, 316.

propre secrétaire de cabinet Monnier¹. En outre, la saisie des papiers Ouvrard le mettant sur la voie d'une correspondance ministérielle, il songeait seulement alors à réclamer au duc d'Otrante les documents relatifs à cette affaire.

Fouché, auquel le duc de Bassano avait signifié les volontés de l'Empereur, était resté deux jours encore à l'hôtel de la police, qu'il quitta enfin le 7 juin, laissant avec beaucoup d'importance entre les mains de Savary ébahi un dossier volumineux et sans valeur, fruit des classements et quintessence, disait-il, des archives secrètes². Puis, avec toute la dignité d'un Choiseul se retirant à Chanteloup, il partit en voiture pour Ferrières, ignorant de l'orage qui s'accumulait sur sa tête et probablement fort satisfait d'avoir aussi complètement mystifié son peu perspicace successeur. Emportait-il des documents importants ? les avait-il détruits ? Gaillard assure qu'il brûla tout ; mais cette affirmation est démentie par les circonstances : Fouché rendit plus tard des papiers à l'Empereur. Aussi bien, il en était qu'il avait le devoir de détruire, d'autres le droit strict de garder. Beaucoup de ses correspondants policiers se souciaient peu, nous en avons recueilli plus d'une preuve, de devenir ceux de Savary, et, quant aux lettres de l'Empereur, tous ceux qui les ont lues reconnaîtront que Fouché avait quelque raison d'en emporter par devers lui les originaux, étant connue surtout l'excellente habitude qu'avait le maître de faire retomber sur les épaules de ses serviteurs le poids des responsabilités trop lourdes³.

L'Empereur semblait pour l'heure peu préoccupé de cette question des lettres : il les croyait sans doute encore déposées aux archives du ministère. Mais il n'en était pas mieux disposé pour Fouché, car il venait, semble-t-il, d'avoir la révélation, disent les uns, la confirmation, prétendent les autres, de cette mission Fagan dont Fouché devait singulièrement phis redouter la divulgation que la découverte de la négociation Ouvrard. Labouchère avait été mandé à Paris : l'interrogatoire qu'il avait subi n'avait, du reste, prouvé que sa parfaite bonne foi ; mais il avait mis sur la piste de cette mystérieuse mission à laquelle Wellesley avait fait allusion, lors de ses premiers entretiens avec lui⁴. Savary, de de son côté, s'était livré à de grandes recherches dans les registres des bureaux de la police (car l'ennemi était bien maintenant dans la place, usant des documents qui lui restaient), et avait relevé le passeport accordé à Fagan, le 30 novembre 1809⁵. L'ancien émigré, immédiatement arrêté, avait fait d'autant moins de difficultés pour tout avouer, que lui aussi, joué par Fouché, s'était cru dans sa main l'instrument indirect de l'Empereur. C'était fort grave ; Fagan, interrogé le 16, puis le 18, réitéra ses aveux, et l'examen de ses papiers les confirma pleinement. Il possédait encore son passeport d'un très particulier aspect, sorte de plein seing du ministre, la lettre du duc d'Otrante aux commissaires généraux destinée à frayer la voie à son émissaire. Il ajouta que

¹ *Napoléon au duc de Rovigo*, 5 juin 1810. *Lettres*, II, 625.

² *Mém. de Fouché*, II, 18, SAVARY, II, 314. GAILLARD, *Mém. inédits*.

³ Nous avons retrouvé dans les *Papiers confiés à Gaillard* 59 lettres autographes de l'Empereur, de l'époque des Cent-Jours, que Fouché avait pu en 1815 garder par devers lui. Il y a vraisemblance qu'il eut le même dessein en 1810. Or nous ne trouvons pas trace des lettres antérieures à cette époque. Elles ont donc été ou détruites réellement ou rendues postérieurement à l'Empereur, hypothèse que nous accueillons plus volontiers. (Cf. même chapitre.)

⁴ Interrogatoire de Labouchère et papiers du même. AFIV, 1674, et F7, 6554.

⁵ Ces recherches continuèrent après cette première découverte. *Napoléon au duc de Rovigo*, 17 juin. *Lettres*, II, 40, 628.

Fouché devait avoir en sa possession la note de lord Wellesley dont lui-même, le 18, livra la copie¹.

Le 17, Fouché avait reçu ce court billet, qui dut quelque peu l'émouvoir : gi Monsieur le duc d'Otrante, je vous prie de m'envoyer la note que vous a communiquée le sieur Fagan, que vous avez envoyé à Londres pour sonder lord Wellesley, et qui vous a rapporté une réponse de ce lord, que je n'ai jamais connue. C'était froid, concis, mais gros de menaces. Fouché délibérait encore, quand, le lendemain, il reçut une missive singulièrement plus violente. Napoléon avait eu vent de la disparition, enfin constatée par Savary, des archives secrètes de la police : l'Empereur réclamait de l'ancien ministre tout le portefeuille du ministère. — Faites attention que j'ai droit et qu'il est important pour moi et pour vous, écrivait le maître², que toutes les pièces sur ces affaires — celles de la négociation — et écrits de cette espèce me soient remis sans réserve ; en un mot, que vous me remettiez le portefeuille de votre ministère.

Le secrétaire du cabinet, Mounier, partit pour Ferrières avec mission de rapporter les papiers, et revint les mains vides. Fouché avait déclaré qu'il avait détruit les papiers. L'Empereur fut réellement alarmé. Fouché devenait-il fou ? Le duc de Bassano fut chargé d'adresser une nouvelle demande à l'audacieux personnage : celui-ci y fit la même réponse³. S'il faut en croire Gaillard, qui avait suivi le duc d'Otrante à Ferrières, cette réponse avait un caractère presque menaçant pour qui voulait comprendre. La première fois qu'il avait quitté le ministère, écrivait en substance l'ancien ministre, le Premier Consul n'a pas réclamé sa correspondance particulière ; pouvait-il s'attendre, dès lors, à la demande qui lui est faite aujourd'hui ? D'un autre côté, Sa Majesté l'honorait d'une telle confiance que, si l'un des princes, ses frères, excitait son mécontentement, elle le chargeait de le ramener à ses devoirs. Chacun des frères lui confiant alors ses griefs, le ministre n'avait pas cru devoir conserver ces lettres, les exposer à une publicité qui lui eut été attribuée. Les sœurs de Sa Majesté n'étaient pas, d'ailleurs, à l'abri de la calomnie ; l'Empereur avait daigné communiquer à son ministre les bruits qui parvenaient à sa connaissance et le charger de s'assurer si quelques imprudences avaient pu leur donner naissance, et, dans tous les cas, de faire savoir aux princesses combien il était mécontent de voir leur conduite donner si souvent sujet à la critique de tous les salons. Sa Majesté comptant sur sa discrétion, le ministre avait dû justifier cette confiance d'autant, que l'Empereur mettait tellement de chaleur dans ses expressions et ses plaintes, que si lui, Fouché, eût moins connu les princesses, il aurait été tenté de croire à de grandes imprudences de leur part. Il avait donc toujours brûlé toutes ces lettres, et rien au monde ne lui ferait regretter cet acte de prudence⁴.

La perfidie doucereuse de cette réponse n'était pas faite pour calmer l'Empereur, qu'exaspéraient en ce moment mille révélations. L'affaire d'Angleterre, dans laquelle, grâce aux révélations de Fagan, le rôle de Fouché apparaissait tous les

¹ Interrogatoire de Fagan et papiers du même. F7, 6554.

² *Napoléon au duc d'Otrante*, 17 juin. *Correspondance*, XX, 14507. Le même au même, 18 juin, XX, 14568.

³ GAILLARD, *Mémoires inédits*.

⁴ GAILLARD, *Réfutation* (manuscrite) *des Mém. de Fouché*. C'est peut-être la lettre dont nous trouvons l'analyse au catalogue de la vente Charavay, 10 mars 1847. *Après dix ans de ministère, je ne pouvais m'attendre à ce que Votre Majesté pût croire qu'il existait un secret pour elle. Je croyais lui avoir ouvert mon âme tout entière... Je n'ai jamais eu de portefeuille secret... Le duc d'Otrante à l'Empereur*, 18 juin 1810.

jours plus grave, créait maintenant de réels embarras au gouvernement : lord Wellesley s'était naturellement empressé de faire savoir au gouvernement américain les singulières propositions dont on l'avait entretenu ; le public américain, les Chambres, le gouvernement de Washington devaient s'en montrer fort émus¹. De son côté, la Russie, en alliée défiante, prenait ombrage de la négociation clandestine entreprise sans son consentement ; il la fallait calmer, en lui assurant que ces menées n'avaient pas plus reçu l'approbation de l'Empereur, et que le duc d'Otrante avait payé de son portefeuille l'abus de pouvoir dont il s'était rendu coupable². En outre, des détails se révélaient, bien faits pour exaspérer Napoléon ; il y avait notamment l'emploi d'Hinguerlot que l'Empereur détestait et qui était impliqué dans l'affaire, le rôle joué par Kolli dans la négociation, etc. On relevait aussi des irrégularités dans la comptabilité du ministre, et enfin les **on dit** hostiles se donnaient carrière depuis que s'affirmait la disgrâce de Fouché³.

Ce refus de rendre les lettres mettait le comble à l'irritation de l'Empereur. Celui-ci ne pouvait accepter un pareil procédé. Il savait mieux que personne à quel point cette correspondance pouvait devenir entre les mains de Fouché bien plus qu'un moyen de défense, une ressource pour attaquer et nuire. Il y avait dans ces lettres la trace et la preuve d'une foule de services intimes qui rendaient cette correspondance aussi utile à recouvrer pour le maître que précieuse à garder pour le ministre. S'il est vrai que, par surcroît, en refusant de la livrer, louché eût fait allusion aux aventures galantes de Pauline et de Caroline, rien ne pouvait plus mettre l'Empereur hors de lui. Cette fois, sa colère éclata d'une façon si bruyante que les ministres, habitués cependant à ces sorties, en restèrent saisis : les anciens adversaires de Fouché au conseil n'étaient point d'avis de poursuivre plus loin les hostilités contre lui ; le duc de Massa intervint, cherchant à calmer l'Empereur. Celui-ci fit faire par lettre une dernière sommation à Fouché par Maret : le duc de Bassano pria de nouveau son ancien collègue de remettre **toutes les lettres qu'il avait reçues de l'Empereur pendant son ministère**⁴. Imperturbable, le duc d'Otrante répondit que, **ne s'attendant pas à cette demande, il les avait brûlées**⁵. A son tour, le duc de Rovigo fut chargé d'intervenir près de son prédécesseur ; c'était une médiocre autorité ; il devait réclamer les lettres **comme propriété du ministère**⁶. Mais le lendemain le duc de Rovigo essayait et transmettait à l'Empereur l'éternelle réponse du duc d'Otrante⁷.

Napoléon, ayant sans doute peu de foi dans l'autorité de Savary, n'avait pas attendu la réponse de Fouché. Le même jour, le préfet de police Dubois fut mandé à Saint-Cloud, où il trouva l'Empereur dans la plus vive agitation. Napoléon, après avoir fait quelques pas de long en large dans son cabinet, se tournant vers Dubois, lui avait dit brusquement : **Dubois, ce Fouché est un misérable**, puis, reprenant sa promenade, il reprit : **C'est un misérable ! un**

¹ Note du 16 juillet 1810. *Archives Aff. étr.*, France, 1786, et F7, 6554. (*Lettres d'Amérique*.)

² *Napoléon à Champagny*, 29 juin 1810. *Lettres*, II, 639.

³ Notamment la lettre d'Héliodore de juillet 1810, qui certainement n'était pas la seule de ce style.

⁴ *Napoléon au duc de Bassano*, 27 juin 1810.

⁵ *Le duc de Bassano à Napoléon*, 27 juin. AFIV, 1302.

⁶ *Le duc de Bassano au duc de Rovigo*, 27 juin 1810. AFIV, 1302.

⁷ *Le duc de Rovigo au duc de Bassano*, 28 juin 1810. AFIV, 1302,

grand misérable ! Et après une sortie violente sur cette vie faite de trahisons : Qu'il ne compte pas faire de moi ce qu'il a fait de son Dieu, de sa Convention et de son Directoire, qu'il a basement trahis et vendus ! J'ai la vue plus longue que Barras, et avec moi. ce ne sera pas si facile. Qu'il se tienne donc pour averti. Mais il a des notes, des instructions de moi, et j'entends qu'il me les rende. Puis, avec volubilité, il donna à Dubois l'ordre de se rendre à Ferrières pour réclamer les papiers : S'il refuse... s'il refuse, qu'on le mette dans les mains de dix gendarmes. Qu'il soit conduit à l'Abbaye, et, par Dieu, je lui ferai voir qu'un procès peut se faire promptement¹.

Dubois partit pour Ferrières et y arriva au moment où le baron Louis rendait visite au ministre disgracié. Le futur ministre de la Restauration donna même la note gaie en cette tragédie. Apprenant l'arrivée du préfet de police et craignant d'être compromis, le prudent personnage partit précipitamment, sous prétexte qu'il gênait. A dire vrai, le préfet ne semblait pas vouloir prendre les choses au tragique, étant fort radouci pour Fouché, depuis que Savary était ministre. Il accepta à déjeuner, et, ayant subi, après boire, les récriminations et protestations du duc et l'histoire des papiers brûlés, fort embarrassé de son retour, il s'avisait d'un procédé : Réunissez un certain nombre de papiers dans une commode ; laissez-y mettre les scellés. Je pourrai faire un procès-verbal à l'Empereur, ce qui lui donnera le temps de se ressaisir. Dubois mit les scellés, dîna et partit. Mais il n'avait pas dissimulé à son ancien chef l'extrême irritation de l'Empereur et ses menaces, et laissait, au dire de Gaillard², tout le château dans la plus grande inquiétude. Le lendemain matin, l'ex-ministre confiait à son ami qu'il se sentait agité par de sombres pressentiments : la duchesse d'Otrante lui avait conseillé la fuite. Gaillard pensait que ce serait provoquer les mesures que de les fuir ; si quelque messenger devait venir de Paris, l'ancien ministre pouvait, à tout prendre, quitter au préalable le château sous quelque prétexte, celui, fort plausible par exemple, de visiter ses propriétés avant de les quitter. Si ce messenger apportait des nouvelles menaçantes, le duc d'Otrante pouvait transformer cette tournée en fuite définitive. Il accepta cette idée : le fidèle Gaillard et lui partirent à cheval d'assez bon matin et, après une tournée dans l'immense domaine du duc, allèrent demander à dîner au château de Combreux, où habitait M. de Jaucourt, noble royaliste et futur membre du gouvernement provisoire de 1814, avec lequel l'ancien jacobin voisinait. C'est là qu'une estafette les vint prévenir que le duc pouvait rentrer sans danger³. L'Empereur s'était un peu calmé⁴ ; sur la proposition de Dubois, fort aise de passer la main à à quelque autre, Réal, dont les bonnes relations avec son ancien ministre éloignaient toute idée menaçante, fut chargé d'aller lever les scellés et saisir les papiers⁵. Le conseiller d'État, accompagné de sa fille, la baronne Lacuée, s'était présenté au château, avait attendu jusqu'à la nuit le duc d'Otrante et était reparti pour Paris les mains vides. Fouché n'en prit pas moins prétexte pour protester avec indignation près de l'Empereur contre les procédés qu'on

¹ Duchesse d'ABRANTÈS, VIII, ch. XVII, p. 396. Cette mémorialiste, souvent suspecte, l'est moins ici ; elle était fort liée avec Dubois ; elle affirme tenir de lui le récit de ce curieux épisode que l'ex-préfet de police, ajoutait-elle, lui faisait encore dernièrement.

² Duchesse d'ABRANTÈS, déjà citée. GAILLARD, *Mém. inédits*.

³ GAILLARD, *Réfutation des Mémoires*.

⁴ Napoléon au duc de Rovigo, 29 juin 1810. *Lettres*, II, n° 638.

⁵ MUSNIER-DESCLOSEAUX (Réal), *Indiscrétions*, I, 241, 243 ; DESMAREST, *Témoignages* ; OUVRARD, *Mémoires*, I, 152 ; *Mém. de Fouché* ; GAILLARD, *Mémoires et Réfutation*.

employait à son égard¹. Depuis un an, écrivait-il à Réal le jour même, je pressens l'orage dont je suis victime aujourd'hui. Mes ennemis ont voulu me compromettre à la fois par leurs éloges et par leurs calomnies. Je croyais l'Empereur plus en garde contre cette double intrigue, je me suis trompé. Il allait partir pour Rome afin d'obéir aux ordres de l'Empereur. On ne pouvait douter qu'il eût brûlé la correspondance qu'on lui voulait reprendre, et il l'avait fait par intérêt pour Sa Majesté : Je n'ai jamais cherché d'autre garantie, ajoutait-il², que dans le cœur de l'Empereur et ma conscience. Ces superbes sentiments se retrouvaient dans une lettre adressée le même jour au duc de Bassano ; il y jouait l'impatience et la mélancolie : Je croyais, après ma réponse à Votre Excellence relativement aux lettres de l'Empereur, qu'on ne m'en parlerait plus ; mais telle est la fatalité qui me poursuit que depuis quelques mois il m'a fallu subir tous les genres de dégoûts et d'humiliations. J'ai vu les scellés apposés chez moi par le préfet de police, au moment même où je vais remplir une mission pénible et pour le succès de laquelle j'ai essentiellement besoin de confiance et d'encouragement. Mes ennemis ont persuadé à l'Empereur que j'avais conservé des lettres et des notes secrètes ; il les croit peut-être. Ils disent même encore que j'ai la correspondance de l'Empereur, parce que le motif qui m'a porté à l'anéantir est trop élevé pour qu'ils le croient. Ce que je vous ai écrit à cet égard est la vérité ; je suis incapable de dire une chose qui n'est pas. J'ai pensé que les lettres de l'Empereur renfermant des mesures de haute police devaient rester secrètes entre lui et moi, que ces lettres n'étaient utiles que pour couvrir ma responsabilité. Néanmoins il avait tout brûlé, lettres d'éloges et de reproches. Et voilà qu'on le persécute. Les scellés sont levés sur mes papiers, mais ils pèsent encore sur mon cœur. Je ne comprends pas comment, après dix ans de services continuels, je peux être soupçonné d'intentions petites et personnelles. Qui me défendra contre mes ennemis, quand je serai à quatre cents lieues de Paris, si l'Empereur ne repousse pas leurs perfides insinuations ?... Et après des menaces mal dissimulées de défection, il ajoutait : Il n'est pas dans mon caractère de changer ; je servirai l'Empereur partout où je serai, avec chaleur et dévouement. On m'a accusé d'avoir la tête chaude ; mais le succès de diverses opérations dont j'ai été chargé prouve que cette tête chaude a de la mesure³.

Réellement Fouché commençait à prendre peur, sentait le besoin de s'éloigner ; mais il était peu soucieux de laisser derrière lui ses ennemis maîtres du champ. Dans la plus grande perplexité, il partit pour Paris avec le dessein peut-être de si rendre à Saint-Cloud ; il n'eut pas la peine de s'y transporter à peine arrivé à Paris, il apprit que l'Empereur, fatigué de cette lutte singulière, changeait en complète disgrâce la demi destitution du 3 juin⁴.

Trop de gens avaient été témoins de la résistance de rancie : ministre, Maret, Savary, Régnier, Dubois, Réal ; on commençait à s'en indigner et à s'en amuser ; cet empereur qui avait détrôné des rois, petits-fils de Louis XIV et successeurs de Charles-Quint, qui avait vaincu dix peuples et qui venait d'arracher à Rome le successeur de Pierre, tenu en échec par ce pâle et chétif ministre ! la situation devenait ridicule. Il fallait un châtement exemplaire : plus de ménagements, plus de titres honorifiques, plus de mission, plus d'exil doré, mais une disgrâce

¹ *Le duc d'Otrante à l'Empereur*, 29 juin 1810. AFIV, 1302.

² *Le duc d'Otrante au comte Réal*, 30 juin 1810 ; CHARAVAY, vente du 13 juin 1890.

³ *Le duc d'Otrante au duc de Bassano*, 30 juin. AFIV, 1302.

⁴ GAILLARD, *Réfutation des Mém. de Fouché*.

éclatante, l'exil lointain et sans honneur. Le 1er juillet le duc trouva à Paris Savary muni de la lettre qu'il venait de recevoir, véritable coup de massue pour l'ancien ministre : **Monsieur le duc d'Otrante, vos services ne peuvent plus m'être agréables. Il est à propos que vous partiez sous vingt-quatre heures pour votre sénatorerie — Aix —. Cette lettre n'étant à autres fins, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde**¹..... Dans la lettre au duc de Rovigo, Napoléon ajoutait qu'il autorisait l'ancien ministre soit à voyager en Italie, soit à se retirer dans sa sénatorerie, Nice ou Aix. **Il ne doit y exercer aucune influence ni recevoir aucun honneur**, ajoutait l'impitoyable empereur. **Vous aurez soin que mon ordre soit exécuté, et que les vingt-quatre heures ne se passent pas sans qu'il se soit mis en route**².

Fouché n'avait pas besoin de ce dernier avertissement. La *garde de Dieu* ne lui paraissait pas suffisante, doublée de celle de Savary. Le soir même, pendant que le bruit se répandait à Paris que le duc était exilé à Milan³, il se faisait délivrer par Desmarest un passeport pour le Simplon, Milan, Bologne et Florence⁴. Il avait peur, voulait mettre les Alpes entre Empereur et lui. Le lendemain, dans un état de surexcitation assez rare chez ce flegmatique, il se jetait dans une berline, accompagné de son fils aîné et du précepteur Antoine Jay, et, après avoir chargé la duchesse d'Otrante de plaider sa cause⁵, il se mit en route, dans la direction du Midi, pour ne destination qu'on laissa mystérieuse⁶.

Il allait réellement en Italie, quoique, pour dépister les espions de Savary, il eût parlé de Nice et de Marseille. Ce voyage en Italie le menait à Florence, où il avait une protectrice timide, mais dévouée, dans la personne d'Élisa ; à Naples, où il pensait trouver chez Joachim l'accueil reconnaissant auquel il avait droit ; peut-être à Rome, où il pourrait, car il se disait encore gouverneur général des États romains, étaler ce titre officiel. Songeait-il à de plus lointains exils, auxquels il pensait quelques jours après, l'Angleterre ou les États-Unis ?

Savary en était fort inquiet : il avait essayé de le devancer, dressant instructions sur instructions aux agents de la police qu'il savait plus disposés à aider leur ancien patron qu'à le surveiller et à l'entraver ; il envoyait ses ordres à Turin, Florence, Livourne ; dès le 7 juillet, le directeur général de police de Turin, M. d'Auzers, promettait d'attacher à l'ancien ministre un de ses meilleurs limiers : mais les fonctionnaires de Toscane semblaient moins disposés à agir, le prince Félix Bacciochi, époux d'Élisa, leur ayant parlé avec estime de **M. le gouverneur de Rome**⁷.

Le duc d'Otrante, brûlant les routes de France, avait passé, le Simplon le 10, était à Parme le 12, à huit heures du soir, en repartait le lendemain à trois heures du matin, et, le 15 juillet, il apparaissait à Florence, au grand étonnement des fonctionnaires. Il affectait, avec une certaine bonhomie souriante, le désir de s'enfermer dans le plus strict incognito, se promenant avec son fils à travers la

¹ *Napoléon au duc d'Otrante*, 1er juillet 1810. *Lettres*, II, 47, 641.

² *Napoléon au duc de Rovigo*, 1er juillet 1810. *Lettres*, II, 47, 642.

³ *Lettres d'Héliodore*, juillet 1810.

⁴ *Passeport pour M. le duc d'Otrante*.... Note de Savary à Desmarest, 4 juillet 1810. F7, 6549.

⁵ *Le duc d'Otrante au duc de Bassano*, 11 juillet 1810. AFIV, 1302.

⁶ Note de Savary à Desmarest. F7, 6549.

⁷ *Le duc de Rovigo au directeur de la police à Turin, au directeur de la police à Florence*, 3 juillet 1810. *Le directeur de la police de Turin au duc de Rovigo*, 7 juillet 1810. *Le directeur de la police de Toscane au même*, 3 juillet 1810. F7, 6549.

ville des Médicis, visitant en bon touriste musées et églises. Mais, dès le 19, il disparut : il avait annoncé qu'il allait à Pise prendre les eaux. Il ne s'y arrêta cependant que pour y coucher une nuit et, sous prétexte de [montrer la mer à son fils](#), gagnait Livourne le 20 juillet. On ignorait à quel titre il paraissait en Italie : le préfet de Livourne vint donc le saluer : l'ex-ministre, fort résolu à dérouter les préfets de Savary, fit mille contes à celui-là ; il allait retourner à Pise, à Lucques, peut-être à Florence.

En réalité, il venait à Livourne prendre les conseils et invoquer la protection d'une de ses créatures, Oudet-Ducrouzet, un ancien professeur de l'Oratoire, qu'il y avait fait nommer naguère commissaire général. Venu au-devant du duc d'Otrante à Florence, le commissaire général l'avait entraîné à Livourne, où, descendu à l'hôtel de l'*Aigle noir*, le ministre disgracié passait ses journées chez le chef même de la police, laissant les agents de Savary se perdre en conjectures sur ses projets ultérieurs. Il recevait, du reste, à dîner le préfet, le général Franceschi et le capitaine de gendarmerie ; mais il attristait les convives par sa visible anxiété, les alarmant par une agitation fébrile mal dissimulée sous une bonhomie affectée. Il disparut de Livourne le 26, on le revit le 27 à Florence ; il en repartit le 28 pour Pise, disant qu'il s'en allait à Lucques ; mais le 29 il revenait chercher asile chez Oudet à Livourne. Le préfet, M. Capelle, apprenait le 30 avec surprise que le duc d'Otrante avait loué un petit bâtiment et fait des dispositions afin de s'embarquer pour Naples le lendemain matin avec son fils et trois domestiques. Cette circonstance intriguait fort ce sut fonctionnaire. Pourquoi l'ancien ministre prenait-il, pour se rendre à Naples, la voie de mer, incertaine, très dangereuse cause des croisières anglaises et des pirates, tandis que la voie de terre était plus prompte et plus sûre ? Le préfet commençait à soupçonner que le duc d'Otrante [voulait quitter avec le continent les pays soumis à S. M. l'Empereur](#). Sans instructions, n'osant prendre sur lui d'empêcher l'embarquement, M. Capelle restait étonné et anxieux. Oudet répandait le bruit que le duc avait une mission secrète, qu'il allait aider Joachim à préparer une expédition en Sicile ; d'autres bruits circulaient : il était exilé à l'île d'Elbe, il se rendait en Corse ; le préfet était très malheureux¹. Le duc venait de prendre secrètement une lettre de crédit de deux cent mille livres sur Londres² : qu'est-ce que cela signifiait ? L'ex-ministre allait-se réfugier en Angleterre ou en Amérique ? L'exode lointain amblait d'autant plus probable que, à croire le préfet, le duc [s'exprimait presque ouvertement sur la personne la plus haute et les choses les plus secrètes du gouvernement](#). Le août, l'excellent baron Capelle apprit que cet hôte encombrant avait pris la mer. Il s'était embarqué à quatre heures du matin sur la galiote Élixa. Oudet affirmait qu'il cinglait sur Naples, en dépit des corsaires maltais, siciliens et gênois, des croisières anglaises et de la grosse mer. Le préfet avait fait observer du phare la direction de la goélette, qui semblait se diriger sur l'île d'Elbe ; il avait constaté que des navires anglais croisaient, et, vers cinq heures du soir, on entendit du côté de la haute mer une forte canonnade³.

¹ *Le préfet de l'Arno Fauchet au duc de Rovigo, 19 juillet 1810. Le préfet de la Méditerranée Capelle au même, 20 juillet 1810. Le directeur de la police de Toscane au même, 21 juillet. Le préfet de la Méditerranée au même, 23 juillet 1810. F7, 6249.*

² Il avait vendu pour une somme importante des valeurs à Paris. Note de police. F7, 6549.

³ *Rapport général sur le séjour du duc d'Otrante à Livourne, août 1810. F7, 6549.*

Quelle ne fut pas la contrariété du préfet, quand, le 3 au matin, il apprit que le duc avait débarqué au sud de Livourne, à Castroviciello, n'ayant pu supporter, disait-il, la mer trop grosse et le malaise qui en était résulté ! Il s'était rendu chez Oudet, où le préfet, l'ayant rejoint le soir même, fut interrogé avec curiosité par l'ancien ministre sur les nouvelles de Paris. Celui-ci dit alors qu'il avait voulu se rendre par mer à Reggio de Calabre, mais qu'il y renonçait et allait gagner Naples par terre¹.

Quelles intentions tout cela cachait-il ? Avait-il réellement voulu se réfugier entre les bras de Murat ? On pourrait le croire. Le 16 juillet, il lui avait demandé asile, avait insisté le 18², se lamentant sur les calomnies dont on l'avait chargé près de l'Empereur³. Mais le 2 août, lors de son embarquement, il n'avait pas reçu l'autorisation sollicitée, puisque le 5 septembre seulement Murat se disposait à expédier à Fouché les passeports nécessaires et affirmait à l'Empereur qu'il n'avait reçu aucun avis d'un départ du duc d'Otrante pour Naples⁴. Le duc avait bien pris, le 28 juillet, une lettre de crédit pour Naples, mais il en avait pris une autre pour Londres. S'il allait à Naples, pourquoi avait-il pris la voie de mer, en dépit des prédictions du préfet, assurant qu'il était impossible de décrire (sic) ce trajet sans être pris par les Anglais ? Allait-il délibérément se jeter dans leurs bras ? Gaillard assure que, sollicité secrètement par un capitaine anglais de se réfugier à son bord, il avait refusé, craignant des représailles de l'Empereur sur sa femme et ses enfants. Fouché n'allait ni à Naples ni à Londres, il se rendait à New-York tout simplement, comptant sans doute gagner, de Livourne, quelque port intermédiaire. Une lettre de Jay, interceptée par Élisabeth, communiquée par elle à Fontanes et par Fontanes à Savary, corrobore ici l'opinion des *Mémoires*. Au moment où je t'écris, mandait à sa femme, le 2 août, le précepteur du jeune Fouché, je vois le navire qui va nous séparer du continent d'Europe⁵. Aussi bien, Fouché ne faisait plus, quelques jours après, mystère de ses intentions avortées : Je dois confier à Votre Altesse, écrivait-il le 6 août à Élisabeth⁶, que, dans mon désespoir, j'ai eu le projet d'aller aux États-Unis chercher un asile inaccessible à mes ennemis, pour m'y établir avec ma femme et mes enfants ; j'aurais exécuté ce projet à Livourne si les Anglais ne couvraient les mers de leurs vaisseaux. Il semble que le mal de mer avait plus fait que les croisières anglaises pour rejeter ce fils de marins, quelque peu dégénéré, entre les mains de l'Empereur. Avait-il réellement voulu gagner les États-Unis ? Ce coup de tête ne lui ressemble guère. Menace plutôt. Son séjour là-bas ne saurait être sans danger, plus qu'à Londres même, car il peut être, de l'autre côté de l'Atlantique, le conseiller des mécontents de tous genres, Lucien, Moreau, les Paterson, Limoélan, Hyde de Neuville. Est-ce pour cela qu'il a voulu qu'à Paris comme à Florence, on crût à ce coup de tête ? Cela est possible, car c'est un grand comédien. Le mal de mer lui-même, dès lors, devient douteux. Le 4, il semble résolu à regagner Florence, où

¹ Le préfet de la Méditerranée au duc de Rovigo, 29 juillet. Le même au même, 30 juillet. Le même au même, 31 juillet. Le préfet de l'Arno au même, 1er août. Le préfet de la Méditerranée au même, 1er août. Le commissaire général de police de Livourne au même, 2 août, 4 août. F7, 6549.

² Le préfet de la Méditerranée au duc de Rovigo, 3 août. Le préfet de l'Arno au même, 4 août. Le préfet de la Méditerranée au même, 4 août. F7, 6549.

³ Fouché à Murat, 18 juillet 1810. (CHARAVAY, vente du 12 mars 1888.)

⁴ Murat à Napoléon, 5 septembre 1810. AFIV, 1714a.

⁵ Note de police du 22 août 1810. Lettres de Jay à sa femme interceptées. F7, 6549.

⁶ Le duc d'Otrante à la princesse Élisabeth, 6 août 1810, gracieusement communiquée par M le chevalier Fisher von Roslerstam et extraite de sa collection d'autographes.

il reparaît le 5¹, et, après avoir derechef fait croire aux autorités qu'il partait pour Naples, il sortait le 9 à deux heures du matin de la capitale d'Elisa, par la porte qui mène à Bologne².

La preuve qu'il n'avait guère songé à New-York, c'est que, la veille de l'embarquement, il avait écrit à l'Empereur pour le fléchir. Élisa et Murat avaient été employés à la même œuvre. II insista près de la sœur de Napoléon, lui demandant d'inter : céder pour lui — elle était alors à Paris. Je n'ai jamais demandé aucune grâce à l'Empereur ; je lui en demande une aujourd'hui par votre organe. A l'époque de sa fête, que Sa Majesté oublie les torts qu'elle me reproche, et qu'il me soit permis de me réunir à ma femme et âmes enfants ; en quelque lieu que ce soit, j'en serai profondément reconnaissant³. La duchesse, de son côté, n'était pas restée inactive : elle avait tenté près de l'Empereur une démarche personnelle ; Jeanne Fouché avait pleuré, remis une partie des lettres réclamées et obtenu que le duc pût rentrer en France⁴.

Il n'avait pas attendu la permission : pendant que les agents de Savary le croyaient à Naples, il gagnait Bologne, Milan, repassait les Alpes, l'âme agitée, et, inopinément, le 13 août, apparaissait à Lyon⁵. Là aussi, il trouva une autre créature, son ancien secrétaire, Maillocheau, commissaire général. Il s'installa chez lui, s'enfermant dans le plus strict incognito, en attendant sa femme. Le duc d'Otrante ne laissait, du reste, à personne le soin de prévenir son successeur de sa rentrée en France : il lui écrivait, le 16, une lettre fort courtoise, car il estimait que l'heure était aux ménagements. Je sens dans mon cœur, Monsieur le duc, de quoi vous convaincre que le sentiment de la reconnaissance chez moi n'est pas sans quelque prix⁶. A dire vrai, Savary parut moins sensible à de si nobles sentiments qu'irrité d'avoir été une fois de plus joué, puisque, sur la foi de ses agents, il avait annoncé partout le départ de son prédécesseur pour Naples. Mais il trouva chez l'Empereur, vis-à-vis de l'ex-ministre, une suprême indifférence⁷ ; ; il semblait que la fuite apeurée, folle, incohérente de Fouché l'eût fait baisser dans la défiance comme dans l'estime du maître ; la duchesse d'Otrante avait donc trouvé le terrain préparé. L'Empereur fit transmettre par Savary, le 27 août, à Fouché, l'autorisation de résider à Aix. Le 28, au reçu de la lettre, le duc d'Otrante, qui avait vécu ces dix jours dans une retraite stricte, annonça qu'il allait partir sans tarder⁸. Le 31, à cinq heures du matin, il quittait Lyon accompagné des vœux de Maillocheau, se dirigeant sur Avignon, où il arriva le 4. De là il avisa son ami Thibaudeau, préfet des Bouches-du-Rhône, de sa

¹ *Le directeur de Toscane au duc de Rovigo*, 6 août, 10 août *Le préfet de l'Arno au même*, 13 août. F7, 6549.

² *Le directeur général de Toscane au duc de Rovigo*, jar septembre 1810. F7, 6549.

³ *Le duc d'Otrante à Élisa*, 8 août 1810 ; gracieusement communiquée par M. le chevalier Fisher von Roslerstam.

⁴ Mme DE CHÂTENAY, II, 125. GAILLARD, *Mém. inédits*.

⁵ *Le directeur de la police de Toscane au duc de Rovigo*, 6 août. *Le même au même*, 10 août. *Le préfet de l'Arno au même*, 10 août. *Le commissaire général de police de Lyon au même*, 16 août 1810. F7, 6549.

⁶ *Le duc d'Otrante au duc de Rovigo*, 16 août. F7, 6549.

⁷ *Napoléon au duc de Rovigo*, 21 août 1810. *Lettres*, II, 63. Le 15 juillet, l'Empereur était encore très irrité contre Fouché au sujet d'irrégularités constatées dans les anciens budgets de la police. *Napoléon au duc de Rovigo*, 15 juillet 1810. *Corresp.*, XX, 16658.

⁸ *Le commissaire général de Lyon au duc de Rovigo*, 13 août, 16 août, 28 août, 29 août, août, 31 août 1810. F7, 6549. *Le duc d'Otrante au directeur de la police de Toscane*, 26 août 1810. F7, 6549.

prochaine visite¹. Il affectait, comme toujours, en de semblables circonstances, un grand désir de calme, de repos et d'obscurité. C'était le mot d'ordre : Maillocheau avait déjà écrit à Paris que l'ancien ministre, *au milieu de l'inquiétude que produit nécessairement dans une âme active le passage subit de très grandes préoccupations à un désœuvrement total*, lui avait paru surtout occupé du désir de se faire oublier. Le 4 septembre, il écrivait de son côté à Thibaudeau qu'il se réjouissait de vivre obscur et tranquille² ; il avisait également le sous-préfet d'Aix, M. de d'Arbaud-Jouques, de sa prochaine arrivée, ce qui jetait ce jeune fonctionnaire dans la plus grande perplexité. Le duc avait été rejoint en route par la duchesse d'Otrante et ses enfants, et ce fut en famille qu'il arriva à Aix le 5 septembre. Thibaudeau, qui était venu l'y attendre, ne trouva pas chez lui la dignité calme et froide que semblait faire prévoir la lettre d'Avignon. Il le vit *pâle, défait et montrant, par l'incohérence de ses idées et le désordre de ses discours, un moral profondément atteint*³. Il dut recouvrer son sang-froid pour recevoir les fonctionnaires qui, en dépit des intentions de l'Empereur et de ses propres protestations d'humilité, le reçurent en grande cérémonie. Le 6, il accueillit, avec une grande dignité, les hommages de la Cour d'appel et du tribunal en robe, des administrateurs en grand costume, déclara d'un ton dégagé que, le séjour d'Italie ne lui ayant présenté aucun agrément, il avait demandé à l'Empereur la permission de se rendre dans le chef-lieu de sa sénatorerie et que Sa Majesté avait bien voulu la lui accorder⁴. C'était sauver les apparences. Mais à Paris on se fit, une fois de plus, l'illusion que Fouché était fini. L'Empereur n'en parlait plus, semblant aussi oublieux des défiances, des craintes, des colères d'antan que des talents, des mérites et des services de son ministre.

Il avait doublement tort : il fallait se défier, encore et toujours, de l'homme qui, ayant déjà connu trois disgrâces, savait comment on y échappe, et il fallait penser aussi avec une certaine reconnaissance à l'œuvre de Fouché pendant ces neuf ans de ministère. Certes, à nos yeux, cette œuvre paraît parfois inféconde et peut-être funeste. Un ministre de la Police, chef d'un département purement politique, ne peut laisser d'institutions durables et utiles. Celui-ci cependant avait entrepris deux grandes œuvres : il avait voulu étouffer dans l'œuf toute tentative de guerre civile, et, pour quiconque a vécu dans les dossiers de la police impériale, l'œuvre ne paraît ni facile ni méprisable : on avait vu, en 1809, les Anglais passer des promesses aux actes et jeter leurs habits rouges sur les côtes de l'Empire. Si, de 1804 à 1809, Fouché n'eût su arrêter à temps les essais d'insurrection de l'Ouest, les réduire à des tentatives individuelles et frapper vite et juste pour n'avoir pas à frapper beaucoup, nul ne saurait dire si l'Ouest n'eût pas été le théâtre d'une nouvelle et redoutable chouannerie. Il avait, de ce chef, empêché toute guerre intestine. Il avait aussi, avec moins de bonheur, et dans sa sphère d'action, cherché en général à empêcher, prévenir, arrêter la guerre étrangère, mû sans doute par une politique d'intérêt, mais qui s'accordait alors avec le bien du pays, comme, du reste, avec celui de la dynastie qu'il servait. Ce sont en effet les partisans du régime impérial qui ont le moins de droits d'attaquer et de mépriser l'ancien ministre de la Police, surtout à cette date de

¹ *Le duc d'Otrante à Thibaudeau*, 4 septembre 1810. Correspondance gracieusement communiquée par M. Étienne Charavay.

² *De d'Arbaud-Jouques à Thibaudeau*, 5 septembre 1810. *Ibidem*.

³ THIBAUDEAU, V, 136.

⁴ *Le commissaire général de Marseille au duc de Rovigo*, 7, 10 septembre. F7, 6549.

1810. A son arrivée, tous les partis étaient agités ; en 1810, il n'y a plus de partis. En 1804, on colportait partout encore, on accueillait avec faveur, en certains milieux, la proclamation de Louis XVIII ; en 1810, on ignorait où était, ce que faisait, parfois ce qu'était le comte de Lille. Il avait, en somme, à s'en tenir aux actes, servi fidèlement l'Empire, laissant peut-être trop complaisamment aux partis extrêmes leurs illusions à son sujet, aux Malet de la République, aux Fauche-Borel de la Royauté ; mais il avait su paralyser les républicains en les ménageant, contenir les royalistes en les surveillant ; ses tentatives pour la paix générale, pour le divorce, avaient été inspirées par un intérêt réel, sinon par une sympathie très vive, pour le régime impérial. Il avait désapprouvé les fautes principales du règne, avait essayé de les prévenir, la guerre d'Espagne, le mariage autrichien, la nouvelle lutte avec l'Angleterre, la rupture maintenant imminente de l'alliance russe. Il n'avait pas trahi, en servant son nouveau maître, les intérêts de la Révolution, avait défendu ses principes, ses institutions, son personnel et même ses enfants perdus autant qu'il lui était possible, ne l'avait jamais reniée ni desservie. Enfin il avait, à s'en rapporter aux contemporains les moins favorables au personnage, su mettre dans la police difficile, délicate, immense de l'Empire, non seulement beaucoup d'ordre, mais beaucoup de mesure, frappant peu, étouffant au lieu de réprimer, admonestant, prévenant, avertissant bien souvent avant de sévir et inspirant à ses agents, avec la fermeté inhérente à leur profession, un certain respect d'eux-mêmes et de l'humanité. Sa meilleure justification devait, du reste, se trouver dans les quatre années qui allaient suivre : tous, amis et adversaires de l'Empire, allaient voir la différence qui pouvait exister entre un homme, sans convictions peut-être, mais fin, perspicace et de main légère, et un gendarme plus rusé qu'habile, et dont le bras trop lourd allait frapper sans contenir et peser sans réprimer. Peut-être Fouché se promettait-il beaucoup de cette expérience pour provoquer chez l'Empereur un revirement en sa faveur, et faire éclater, aux yeux de tous, la valeur d'un homme qui avait su bien mériter de l'Empire sans trahir la Révolution, étouffer dix conspirations sans verser inutilement le sang, empêcher la guerre civile sans compression, et servir en somme, en ministre politique, la France qu'on lui donnait à servir.

TROISIÈME PARTIE

LE DUC D'OTRANTE

CHAPITRE XXI

EXILS

Fouché se recueille. Ses dispositions en arrivant à Aix. Vie de grand seigneur. Les Castellane-Majastres. — Relations avec Manuel. — Un homme à trois faces. — Première réapparition de Fouché. Voyage à Hyères. Fouché autorisé à se rendre à Ferrières. Il reste dans la retraite. Il assiste avec joie aux maladresses de son successeur ; politique de Savary. — A la fin de 1812, on croit au retour de Fouché aux affaires. La seconde conspiration Malet. Il n'en profite pas. Mort de la duchesse d'Otrante. Douleur de Fouché. — Il affecte un complet renoncement à toute idée de grandeur. L'Empereur ne s'y fie pas et l'appelle à Dresde. — Missions diverses ; Fouché écrit à Murat et à Bernadotte. Entrevues avec l'Empereur. — Exils déguisés. — Entrevue à Prague avec le prince de Metternich. — Voyage à travers l'Autriche. — Fouché, gouverneur général des provinces illyriennes ; le pays ; les pouvoirs du gouverneur général ; le gouvernement et la cour ; société disparate ; la colonie française. Situation fâcheuse en 1813. — La cession à l'Autriche semble probable. Troupes peu sûres. — Désaffection générale. — Audacieuses descentes des Anglais ; lâcheté ou connivence des populations. — Insubordination du peuple. Folie du duc d'Abrantès. Arrivée du gouverneur général à Laybach ; entrée solennelle ; impression favorable. Fouché devant la comtesse de Saint-Elme et devant Nodier. — Actes de vigueur. Destitution de magistrats félons. Réorganisation de la police et mesures sanitaires. — Menaces d'invasion autrichienne. Entrevue à Udine avec le vice-roi Eugène. On arrête le plan de campagne. La fête du 15 août 1813 à Laybach. — Invasion des Autrichiens. Le gouverneur général en impose par son sang-froid. Imperturbable flegme. Il s'affiche à Laybach, puis quitte précipitamment la ville menacée, sous prétexte d'une visite à Trieste. — Il impose la confiance aux fonctionnaires et empêche toute retraite désordonnée. — Le gouvernement illyrien à Trieste. Derniers arrêtés organisant la résistance. — Le duc d'Otrante quitte Trieste pour Goritz. — Il signe encore des révocations. — Débâcle d'un gouvernement. — Le gouverneur général passe la frontière et se réfugie à Venise. Épisode caractéristique de la vie de Fouché.

Paul de Gondi, grand connaisseur en matière de politique, disait que la faveur populaire est toujours plus assurée par l'inaction que par l'action. C'est bien ce que pensait Fouché, quand, après une crise où il avait eu le dessous, il se tenait silencieux, obscur, humble et en apparence inactif, dans une retraite qui semblait toujours la dernière. Inaction d'autant plus puissante qu'elle se doublait d'une action secrète, et que tout en se laissant désirer ou regretter, l'habile homme continuait à ne point perdre son temps en ce bas monde, croyant peut-être n'avoir plus rien à espérer en l'autre.

Nous l'avons vu prendre. dès sa rentrée en France, cette attitude qui, du reste, n'était pas nouvelle, car elle avait souvent servi, on s'en souvient, notamment en 1802. Maillocheau à Lyon, Thibaudeau à Aix virent un homme las, désillusionné, aspirant au repos, à la vie calme et sans soucis. Il la voulait aussi confortable et, contre ses habitudes, somptueuse. Les audiences accordées dès le 6 septembre en grand apparat aux autorités montraient assez que, dans la disgrâce, le duc d'Otrante entendait faire honneur à son nouveau titre princier et vivre en grand seigneur¹. Il était descendu à l'hôtel des Princes, mais il avait immédiatement loué un des plus beaux hôtels d'Aix, l'hôtel de Forbin, et en avait, dès les premiers jours, fait aménager le rez-de-chaussée pour de grandes réceptions². Il annonçait, d'autre part, l'intention d'acquérir une villa aux portes de la ville³. C'était une bonne fortune pour une ville de province, qu'une semblable installation. L'ancien ministre de la Police, dont l'arrivée n'avait provoqué qu'une curiosité sans bienveillance, se trouva vite un homme fort populaire, répandu et cultivé. Son amitié particulière avec le préfet du département l'avait beaucoup servi, l'ayant mis de prime abord en relations assez intimes avec le sous-préfet, M. de d'Arbaud-Jonques. C'était un fonctionnaire avisé, qui, prévoyant peut-être un retour en grâce plus ou moins prochain, se ménageait, par un accueil cordial, un brillant avancement, qu'il dut en effet plus tard à ces circonstances⁴. Il était de bonne famille provençale, fréquentait fort dans l'aristocratie, y introduisit le duc d'Otrante et sa famille. Cette aristocratie, particulièrement fermée, restée royaliste⁵, se laissa désarmer. Fouché y plut ; il était bonhomme, spirituel. de relations faciles et d'un commerce amusant ; et puis il était une **victime de Buonaparte**. C'était un titre. D'autre part, le ministre déchu donnait beaucoup aux pauvres gens⁶ : cela lui valait de la considération, bientôt cette popularité qui ne le laissait jamais indifférent. On le trouva vraiment fort honnête homme, pour un jacobin ; les Castellane-Majastres, parents du sous-préfet et de souche princière, lui ouvrirent leur maison ; Fouché y fit la connaissance de Mlle Gabrielle de Castellane, alors âgée de vingt et un ans, dont il devait faire, en 1815, après un veuvage de trois ans, une duchesse d'Otrante⁷. Dans les

¹ Le commissaire général de police de Marseille au duc de Rovigo, 7 et 10 septembre 1810. F7, 6549.

² *Le préfet des Bouches-du-Rhône Thibaudeau au duc de Rovigo*, 7 septembre 1810. F7, 6549.

³ *Le duc d'Otrante à Thibaudeau*. Septembre 1810. *Corresp. inédite* de Thibaudeau, déjà citée.

⁴ BARRAS, IV, 340.

⁵ Cette intransigeance avait été précisément signalée à Fouché en 1806. *Le commissaire général de Marseille au ministre*, 5 mars 1806. *Bulletin* du 18 mars, F7, 3752.

⁶ GAILLARD, *Réfutation des Mém. de Fouché. Papiers inédite de Gaillard*.

⁷ Cf. la conversation ultérieure de Fouché avec Barras en 1815 relative aux Castellane (BARRAS, IV, 340-341), et à propos de ce mariage ce que disait en 1815 le journal

réceptions de l'hôtel de Forbin, Fouché semblait oublier les soucis du pouvoir passé, de la fortune future. Il faisait illusion même au sous-préfet. [Nous avons toujours ici le duc d'Otrante](#), écrivait M. de d'Arbaud-Jouques, le 29 novembre 1810. [Il paraît se plaire beaucoup dans cette ville et regrette peu le tumulte des affaires et sa puissance déchue](#)¹. La correspondance du duc avec Ferrières et Paris semblait toute d'affaires ; il entretenait Gaillard de la bonne tenue du domaine, de coupes de bois et d'achats de prés². Savary se pouvait rassurer.

En réalité, l'ancien ministre ne perdait pas son temps : s'il ne pouvait assurément prévoir, en voyant Mlle Gabrielle de Castellane danser en ses salons, qu'il gagnait pour l'avenir une femme à cet exil, il se promettait certainement d'y conquérir un lieutenant, un ami utile, quand il prenait familièrement par le bras un jeune avocat, alors simple célébrité locale, gloire du barreau d'Aix. Ce jeune avocat s'appelait Jacques-Antoine Manuel ; on était hostile à l'Empereur, dans le barreau ; mais alors qu'à Papistes Berryer père, les Bellart et les Bonnet, à Bordeaux les Lainé et bien d'autres étaient royalistes, Manuel, lui, girondin né trop tard, était républicain ou tout au moins libéral et ne s'en cachait pas. Éloquent, ardent, il plut à Fouché, dont l'œil sagace eut vite fait de le distinguer. L'ancien ministre qui restait pour le sous-préfet le sénateur Fouché, qui faisait sonner bien haut son titre de duc et ses bonnes relations avec le faubourg Saint-Germain chez les Castellane et autres, savait prendre sa troisième face pour le jeune tribun. Il l'entretenait des souvenirs de 89 et de 93, parlant des grands travaux, des grandes luttes de la Convention et peut-être, avec un soupir, de la chute de la République et de la démocratie. Il faudrait, pour les faire triompher à nouveau, une génération d'hommes intelligents et ardents, mais il les faudrait à Paris ; Manuel y viendrait, dès que le duc d'Otrante y serait rétabli³. Il devait y venir en effet, quatre ans plus tard, si conquis par Fouché, qu'il logea durant tous les Cent-Jours à l'hôtel du ministre, député élu grâce à son influence et devenu, à la Chambre, l'organe singulièrement éloquent de celui dans lequel il vit toujours le citoyen Fouché de Nantes⁴.

C'était bien employer son exil, que de se faire de tels amis sur place. Mais il ne perdait pas de vue Paris et le quai Voltaire. Il y avait envoyé et placé un ami. Dès le 26 août, Jay, l'ancien élève, l'ami et le confident du duc d'Otrante, avait écrit à Savary pour s'offrir, jouant la comédie d'une trahison qui ne s'exerçait réellement qu'aux dépens du nouveau ministre⁵. C'était bien pour Savary un ennemi dans la place. Le fait ne laisse point de cloute, Lorsqu'on voit Fouché tenir si peu rigueur à l'ancien précepteur de ses enfants, de ce qui eût été une odieuse trahison, et lui accorder, en 1815, mine confiance et une amitié plus grandes encore qu'avant 1810⁶. En dehors de ce surveillant installé au quai Voltaire, Fouché gardait d'ailleurs des relations avec plusieurs de ses anciens agents.

l'Indépendant sur le séjour du duc d'Otrante à Aix, [où il a laissé des souvenirs chers à toute la province](#), disait le journal officieux.

¹ M. de d'Arbaud-Jouques à la comtesse d'Albany, Aix, 29 novembre 1810. Bibl. de Montpellier. Fonds Fabre-Albany. Texte gracieusement communiqué par M. G. Pelissier.

² GAILLARD, *Réfutation, Papiers inédits*.

³ BARÈRE, IV, 315-317. — *Biographie Michaud*, art. MANUEL. — BONNAL, Manuel. — DE LA CROIZETTE, Manuel.

⁴ Cf. chapitres XXIV à XXVII.

⁵ Jay à Desmarest, 26 août, 6 septembre 1810. F7, 6549.

⁶ Cf. chapitres XXIV-XXVI. Jay devint à la Chambre, en 1815, l'homme de Fouché et, en dehors, le rédacteur en chef de son organe officieux, l'indépendant.

C'est sans doute par eux qu'il se renseignait sur les projets de l'Empereur à son égard¹. Il avait littéralement fait le mort pendant tout l'hiver de 1810-1811. Au printemps, il se hasarda à quitter Aix, pour parcourir sa sénaterie, qui, s'étendant jusqu'à Vintimille, comprenait, avec Aix, Marseille, Toulon et Nice. Après en avoir avisé Thibaudeau, le 9 avril², le duc d'Otrante apparut à Marseille le 11, et descendit à l'hôtel des Ambassadeurs, accompagné d'une suite assez nombreuse. Le voyage se faisait en effet avec une certaine ostentation qui intriguait le public et alarmait les agents trop zélés de Savary. Le général commandant la division avait offert une garde d'honneur, que l'ancien ministre avait refusée ; mais le duc avait trouvé chez Thibaudeau un accueil très chaud, celui-ci se sentant, en ce moment-là même, menacé par la réaction dont Fouché passait pour avoir été la plus illustre victime³. Le 13 avril, l'ancien ministre arrivait à Toulon, salué par les principaux fonctionnaires qui commençaient à croire, comme toute la population, à un retour en grâce⁴. Le duc resta trois jours à Toulon, alla visiter les jardins d'Hyères, le port et la ville. Le 17, il repartit pour Marseille, y conféra longuement avec Thibaudeau, et rentra le 18 à Aix, fort enchanté sans doute d'avoir affirmé, aux yeux des Provençaux, son indépendance entière⁵.

A Paris, malgré les rapports des policiers de Marseille, on parut peu ému de ce déplacement. Est-ce ce fait qui encouragea les amis du ministre ? mais, quelques mois après, ils reprirent près de l'Empereur leurs instances pour obtenir le rappel du duc à Paris⁶. Le 11 août, Napoléon signifia au duc de Rovigo qu'il accordait à son prédécesseur l'autorisation de se rendre à Ferrières⁷. Ce n'est pas qu'il y eût eût réellement chez Napoléon un regain de confiance en son ancien ministre. Mais l'indifférence dédaigneuse qu'il avait affectée vis-à-vis de lui, depuis le voyage affolé du duc d'Otrante au delà des Alpes, continuait à servir Fouché. Cette indifférence n'excluait pas, d'ailleurs, un mécontentement parfois violent. Puis cette irritation des premiers mois s'était calmée, et il avait songé à rappeler le duc d'Otrante, par un vague désir de l'avoir sous la main. Savary était parfois si maladroit ; ce n'était pas un conseiller, tout au plus un exécutif, et si peu intelligent parfois⁸ ! Fouché, même disgracié, pouvait être utilement consulté. Un an après la disgrâce de juin 1810, Napoléon le trouvait trop loin, songeant qu'il serait bon de l'avoir à Ferrières, à quelques lieues de Paris. Le 28 août, le duc d'Otrante, dissimulant mal sa joie, écrivait d'Aix à Thibaudeau qu'il partait

¹ L'Empereur se calmait ; après les lettres encore si irritées des 15 et 20 juillet au duc de Rovigo (*Corresp.*, XX, 16658, et *Lettres*, II, n° 656), il règne durant un an, dans la correspondance de l'Empereur, un silence complet au sujet du duc d'Otrante.

² *Le duc d'Otrante à Thibaudeau*, 8 avril 1811. *Corresp. inédite* déjà citée.

³ Le commissaire général de Marseille rapportait que la signature du préfet des Bouches-du-Rhône avait été, en une nuit, maculée et suivie de cette mention au crayon : **Un des assassins de Louis XVI**. (*Bulletin* du 2 avril 1811. AFIV. 1514.) Cet incident, qu'on exagéra, avait rendu le préfet de Marseille très soucieux.

⁴ *Le commissaire général de Toulon au duc de Rovigo*, 14 avril 1810. *Bulletin* du 22 avril 1811. APiv, 1513.

⁵ *Le commissaire général de Marseille au conseiller d'État du deuxième arrondissement*, 12 avril 1811. *Le commissaire général de Toulon au même*, 13 avril 1811. *Le commissaire général de Marseille au duc de Rovigo*, 13 avril 1811. *Le commissaire général de Toulon au même*, 13 avril, 14 avril. *Le commissaire général de Marseille au même*, 19 avril. F7, 6549, et *Bulletins* des 19, 21, 22 avril 1811. AFiv, 1414.

⁶ GAILLARD, *Mémoires inédits*.

⁷ *Napoléon au duc de Rovigo*, 11 août 1811. *Lettres*, II, 157, n° 862.

⁸ Cf. plus bas, même chapitre.

quelques jours après¹. Il était si pressé qu'il n'attendit pas la visite du préfet, qu'il avait appelé ; le 30, il donnait ordre de presser le départ. Les habitants d'Aix assistaient curieusement aux préparatifs faits à l'hôtel de Forbin. Les commentaires allaient leur train. *Les uns m'envoient en mission près du Pape, les autres à Rome*, écrivait le 30, l'ancien ministre à Thibaudeau² ; *quelques-uns uns à Toulon. Des lettres de Paris annoncent que j'y suis attendu*. A tous, ce retour à Paris paraissait présager un renouveau de faveur. *Cela est au moins une grande diminution de disgrâce*, écrivait M. de d'Arbaud-Jouques³, *si cela ne présage pas un retour complet de faveur*. Le 2 septembre, le duc d'Otrante quittait cette ville d'Aix, où il laissait, avec beaucoup d'amis qui lui restaient fidèles, une future épouse et un futur lieutenant. C'était n'avoir pas perdu son temps. Le 6, il arrivait à Ferrières où le fidèle Gaillard l'accueillit à bras ouverts⁴. C'est probablement au cours de ce voyage qu'une aventure, à dessein dénaturée et grossie, attira de nouveau l'attention sur le ministre disgracié. Il fut attaqué par des brigands et délivré par la gendarmerie. On fit de ce fait divers un attentat audacieux du gouvernement impérial, pour se délivrer d'un serviteur gênant et dangereux. La presse londonienne, s'emparant de l'incident, le grossit à outrance. Le pamphlétaire Peltier se fit l'écho de ces bruits calomnieux, fabriquant, en manière de pastiche, une lettre que le duc d'Otrante était censé adresser à l'Empereur, pour lui reprocher ce guet-apens⁵. Tout cela était une fable grossière, mais devait montrer que Fouché continuait à occuper fort l'opinion, et qu'il était décidément difficile à enterrer.

Il ne parut pas cependant pressé de reprendre sa place dans les conseils de l'Empereur. On se préparait, dès les derniers jours du mois de septembre, à la guerre russe. C'était la suprême folie que prédisait Fouché à Metternich en juin 1808. *Quand on vous aura fait la guerre, il restera la Russie*⁶. Point n'était besoin, en 1811, de l'esprit avisé et frondeur de l'ancien ministre, pour prédire à cette formidable aventure une fatale issue. Elle allait d'ailleurs non seulement contre sa politique générale qui était pacifique, mais contre ses idées particulières qui avaient toujours été favorables à l'alliance conclue à Tilsitt. Il n'avait pas dissimulé, en 1810, que le mariage autrichien lui paraissait gros de conséquences fatales pour cette alliance franco-russe. Ses prévisions s'étaient réalisées. Appelé par l'Empereur dans les derniers jours de 1811, il déconseilla la guerre, déplut⁷, ne fut plus rappelé, resta dans une demi-disgrâce, dont il ne semblait pas, du reste, désireux de sortir⁸. Elle inquiétait cependant Savary, contre lequel on menait campagne les ennemis du duc d'Otrante s'émurent de sa courte réapparition aux Tuileries⁹ ; Fiévée reprit la plume pour le combattre¹. On

¹ *Le duc d'Otrante à Thibaudeau*, 28 août 1811. *Corresp. inédite*, déjà citée.

² *Le duc d'Otrante à Thibaudeau*, 30 août. 1811. *Corresp. inédite*.

³ *De d'Arbaud-Jouques à la comtesse d'Albany*, le 15 octobre 1811. Bibl. de Montpellier. Fonds Fabre-Albany.

⁴ GAILLARD, *Mém. inédits*. Pendant son absence, Ferrières avait reçu la visite de l'évêque d'Avignon, Périer, l'ancien professeur de Fouché à Nantes.

⁵ LAMOTHE-LANGON, *l'Empire*, déjà cité, IV, 79. *Le Moniteur secret, ou Tableau de la cour de Napoléon*, 1811, t. II, n° XXXIII, p. 7.

⁶ *Conversation avec Metternich*, Cf. ch. XVII.

⁷ Il remit à l'Empereur un mémoire contre la guerre, ce qui donna lieu à un incident longuement raconté dans les *Mém. de Fouché*, II, 106-120.

⁸ Note manuscrite autobiographique. *Papiers confiés à Gaillard*.

⁹ GAILLARD (*Papiers inédits*) dit que l'Empereur communiqua à plusieurs reprises au duc d'Otrante à cette époque les dénonciations dont il était l'objet. Mais en même temps, s'il

On avait tort : Fouché ne put même obtenir d'audience de l'Empereur, avant son départ pour Dresde et la Russie ; il s'en plaignit amèrement à Duroc, qui, au nom du souverain, l'invita à occuper son siège au Sénat². Cette nécropole ne lui convenait guère. Il profita cependant de l'invitation, reparut au Luxembourg, où son influence, qui y avait toujours été grande, devait s'exercer d'une façon si active en avril 1814. Mais il sembla de nouveau vouloir s'ensevelir dans l'obscurité, se partageant entre l'hôtel de la rue Cérutti³ et le château de Ferrières. *Je vis encore dans une retraite trop absolue, pour pouvoir t'être utile*, écrivait-il à Thibaudeau, le 8 juillet 1814⁴. Il s'occupait de l'éducation de ses enfants, soucieux surtout de la santé de sa femme, fort ébranlée par les émotions des années précédentes.

Tout cela ne pouvait l'empêcher de suivre d'un œil attentif les événements qui se déroulaient. Les nouvelles de Russie devenaient mauvaises ; le grand échec qu'il avait prévu allait-il se produire ? Serait-il le ministre sauveur ou le syndic de la liquidation ? D'autre part, il assistait, souriant et ironique, aux inextricables difficultés où se débattait son successeur, le duc de Rovigo.

Ce malheureux avait, depuis deux ans, accumulé fautes sur maladroites. Fouché lui avait légué une machine en somme bien montée, quoiqu'il eût essayé, en l'abandonnant, d'en fausser quelques rouages ; les principaux agents étaient là, Desmarest, Réal, Saulnier ; peut-être eût-il suffi de les laisser fonctionner seuls⁵. Mais Savary avait voulu avoir sa politique, étrange naïveté chez l'homme qui, d'autre part, n'était qu'un séide. A vrai dire, cette politique parut être de suivre et au besoin de prévenir les désirs et les ordres du maître. Savary était rusé, mais d'un esprit médiocre ; on le vit racheter ses naïvetés par des violences, ses violences par des faiblesses ; il fut tantôt indulgent jusqu'à l'imbécillité, dans le seul but de dépasser son prédécesseur en popularité, et tantôt violent jusqu'à la brutalité, pour satisfaire les exaspérations de l'Empereur⁶ ; il ne le contentait guère, du reste, ignorant jusqu'au bout — car ce gendarme n'était pas un psychologue raffiné — que le meilleur moyen de séduire le maître était souvent de lui résister. Avant pris sur ce point le contre-pied de la méthode de Fouché, il avait, d'autre part, semblé hésiter à prendre en toutes choses celui de sa politique. Il avait, il est vrai, commencé par frapper deux des agents que leur amitié avec le duc d'Otrante compromettait, Oudet et Maillocheau⁷ ; mais il semblait désireux, d'autre part, de gagner quelques-uns des amis du ministre déchu, Jullian⁸, Jay⁹, Mme de Châtenay¹, Mme de Vaudémont² ; chaussant les

faut on croire les *Mémoires*, II, 121, on délibérait aux Tuileries de le faire arrêter, ainsi que Talleyrand, avant le départ de l'Empereur.

¹ *Fiévée à Napoléon*, juillet 1812, III, 219.

² *Le duc d'Otrante à Duroc*, 4 janvier 1812. *Duroc au duc d'Otrante*, 8 janvier 1812. (CHARAVAY, *Inventaire des autographes Fillon*, 1878.)

³ Nous ne comprenons pas pourquoi *Almanach impérial* de 1811 et 1812 le fait habiter rue du Bac, 34. Il date toutes ses lettres de l'hôtel d'Otrante, 9, rue Cérutti.

⁴ *Le duc d'Otrante à Thibaudeau*, 8 juillet 1812. (*Corresp. inédite*, déjà citée.)

⁵ On se rappelle que Fiévée le lui conseillait en juillet 1810. Cf. ch. XX. Cf. aussi PEUCHET, V, 2.

⁶ Nous le voyons, par exemple, en septembre et novembre 1810 exciter l'Empereur à redoubler de rigueur dans la conscription. *Bulletins* des 22 septembre et 6 novembre 1810. AFIV, 1510 et 1511.

⁷ *Rapport* du duc de Rovigo. Septembre 1810. AFIV, 1302, 24.

⁸ JULLIAN, 296.

⁹ Cf. plus haut.

les talons rouges de Fouché, il ambitionna l'amitié du faubourg, qui le redoutait³ ; il avait rappelé des nobles exilés⁴, tiré les Polignac de prison⁵, levé la surveillance de l'agent de Louis XVIII, l'abbé de Montesquiou⁶. Cette politique semblait calquée sur celle du duc d'Otrante, mais elle n'en était qu'une maladroite et excessive imitation. Jamais le désir de plaire au noble faubourg n'avait amené Fouché à sacrifier aux haines de ses amis royalistes ni le parti révolutionnaire, ni la sécurité de l'État ; Savary, pour plaire à la noblesse, persécutait l'un, compromettait l'autre. Loin d'enrayer la réaction, il y avait poussé. On avait, au nom de Marie-Louise sans doute, accordé des pensions à d'anciens domestiques de Louis XVI et de Marie-Antoinette⁷, fait très symptomatique ; ce qui était plus grave, c'est qu'on avait achevé de bâillonner la presse. dont l'existence pesait au duc de Rovigo comme un reste de la Révolution, et qu'il fallait, disait-il, organiser suivant les maximes et les formes de la monarchie⁸ ; il eût voulu aussi qu'on épure la magistrature au profit des officiers judiciaires de l'ancien régime⁹, parmi lesquels, du reste, on venait de choisir le nouveau préfet de police, Pasquier. En toutes circonstances, le ministre de la Police flétrissait, honnissait le parti avancé, taxé révolutionnaire ; il supportait mal la présence au quai Voltaire de l'ex-terroriste Réal¹⁰, faisait arrêter les anciens membres des comités révolutionnaires¹¹, si zélé même en cette razzia imprévue qu'il ordonnait l'arrestation de gens morts depuis dix ans¹² ; et déterrait les vieilles haines, jusqu'à s'attirer de l'époux de Marie-Louise lui-même le reproche de réaction¹³. Le résultat était d'éloigner de l'Empire les bons serviteurs qu'étaient les anciens républicains : on réclamait la destitution des Thibaudeau et des Jean Bon Saint-André ; le parti de gauche se tint dès lors vis-à-vis de l'Empire dans une attitude ou indifférente ou hostile qui, en 1814, empêcha tout mouvement national ; on devait voir Réal se plaindre alors amèrement, devant Savary lui-même, qu'on eût éloigné de l'Empereur et du régime les hommes de la Révolution¹⁴. Tout ce qui, de près ou de loin, se rattachait à 1789 comme à 1793, se trouvait mal vu et, le cas échéant, brutalement frappé ; Mme de Staël, que Fouché avait ménagée, avait été assez grossièrement expulsée, quelques jours après la définitive disgrâce du duc d'Otrante¹⁵.

Le pire était que Savary, violent avec les anciens révolutionnaires, était d'une incroyable faiblesse envers les agents royalistes. Le représentant du comte de Lille à Bordeaux, Rollac, qui avait dû quitter la France devant les menaces du duc

¹ Mme DE CHÂTENAY, II, 125-128.

² Mme DE CHÂTENAY, II, 128.

³ DE BARANTE, *Journal*, IX, 335.

⁴ SAVARY, IV, 392, dit qu'il rappela les exilés, sauf Mme de Chevreuse, Mme de Staël, Mme de Duras et Mme Récamier.

⁵ Mme DE CHÂTENAY, II, 128-130.

⁶ Dossier de Montesquiou. Note du 24 juillet 1810. F7, 6372.

⁷ *Correspondance de Napoléon*, XXI, 16861 et 16862.

⁸ *Rapport* du duc de Rovigo, AFIV, 1302, pièce 15.

⁹ *Rapport* au Bulletin du 10 octobre 1810. AFIV, 1510.

¹⁰ PASQUIER, II, 91.

¹¹ *Le duc de Rovigo à Cambacérès*, 15 juillet 1815. *Papiers Cambacérès*, AFIV, 1302.

¹² BEUDOT, *Notice sur la Convention*, etc.

¹³ *Napoléon à Cambacérès*, 8 juillet. 1813. *Corr.*, XXV, 20244.

¹⁴ PASQUIER, II, 126.

¹⁵ Mme DE STAËL, *Dix ans d'exil*, p. 317, et Bulletin du 25 septembre 1810. AFIV, 1510.

d'Otrante, y était impunément rentré dans les premiers jours de 1812 et préparait peut-être déjà dans la ville royaliste ce mouvement qui, en mars 1814, devrait livrer la ville aux Anglais. Fouché avait montré une certaine humanité envers les Polignac, mais, les jugeant dangereux, n'avait jamais consenti à les remettre en liberté ; en janvier 1810, il avait même refusé d'appuyer leur demande de transfert à Paris¹ ; dès juin 1810, Savary y accédait², ce qui devait permettre, en janvier 1814, aux deux frères de prendre facilement la clef des champs, pour le plus grand mal de l'Empire³. Par contre, le ministre, qui exaspérait si gratuitement les anciens révolutionnaires et rendait si bénévolement aux royalistes leurs agents et leurs chefs, surexcitait, par une persécution brutale et sans discernement, la croisade cléricale contre l'Empire ; des prêtres, protégés par Fouché, avaient été frappés au lendemain même de sa chute⁴, les évêques tancés, persécutés, arrêtés avec un manque de déférence qui rendait ces mesures particulièrement odieuses⁵. On retrouvait cette absence de formes dans l'attitude du ministre vis-à-vis des princes espagnols⁶, cette lourdeur de main dans la répression des réfractaires et des bavards⁷.

Les procédés du duc de Rovigo étaient exaspérants ; on le vit inaugurer l'espionnage des maîtres par les domestiques. C'était partout [une surveillance taquine, rogue, malfaisante et odieuse à toutes les classes et à tous les individus](#)⁸.

Elle était, du reste, défectueuse sur un point. La police des ambassades et des étrangers, organisée avec un soin si jaloux par Fouché⁹, avait été abandonnée ou peu s'en faut. À la fin de 1810, Nesselrode pouvait se livrer sur l'Empereur à des propos que le maître et son ministre étaient seuls à ignorer¹⁰. Chose plus grave : M. de Czernichef, attaché militaire russe, se permettait, pendant une année entière, d'organiser l'espionnage, d'acheter des employés du ministère de la Guerre et d'intriguer dans les antichambres des ministres, sans être dénoncé ni inquiété¹¹.

¹ Note de janvier 1810. Dossier des Polignac, F7, 6403.

² *Rapport* du duc de Rovigo, 30 juin 1810, F7, 6403.

³ *Rapport* sur la fuite du duc de Polignac, F7, 6403.

⁴ A commencer par le vénérable abbé Desjardins, curé des Missions étrangères, compromis sans le vouloir dans un complot, préservé par Fouché de tout sévère, mais repris et jeté à Vincennes, en octobre 1810. (Dossier Kolli, F7, 6640.) Si l'on consulte le carton F7, 6999, Prisons d'État, on constate que les prêtres détenus dans le seul 11^e arrondissement de police, qui étaient au nombre de 4 au commencement de 1810, sont 105 en 1812. 24 avaient été arrêtés le 4 juin, deux jours après la disgrâce de Fouché, et un grand nombre le 21 juin.

⁵ On constate partout cette dureté dans la forme, pour Mme de Staël, pour Mgr de Broglie, rumine pour Mathieu de Montmorency.

⁶ Duchesse D'ABRANTÈS, VIII, ch. XXI.

⁷ *Bulletin* du 6 novembre 1810. AFIV, 1511.

⁸ PEUCHET (*Mém. sur la police*, V, 6) donne, du reste, de nombreux détails fort édifiants sur l'administration du duc de Rovigo. Rapport de Schwarzenberg à sa cour. [Son administration devient tous les jours plus odieuse](#). 22 novembre 1810 (Arch. de Vienne). WERTHEIMER, 247.

⁹ Cf. chapitre XV.

¹⁰ PEUCHET, III, 266.

¹¹ Cf. sur cet incident les remarquables pages du comte Albert VANDAL, *Napoléon et Alexandre*, III, 306.

Vain, enflé de son importance, persuadé de sa suprême habileté, le ministre était ridicule et avait contre lui les rieurs, cas toujours fâcheux pour un homme d'État et un policier. Il se défendait d'une façon risible contre les critiques, s'en exaspérait jusqu'à la fureur, sans parvenir à se faire respecter¹. L'Empereur lui-même semblait, dès 1811, édifié sur ses capacités, le mortifiant et le blâmant, malgré son bon vouloir, en toutes circonstances², laissant croire parfois à une disgrâce imminente. [La nécessité d'un travailleur obligeait l'Empereur](#), disait-on, [à donner à Savary pour successeur un homme d'État capable de maîtriser les événements](#)³. Pour beaucoup de gens, et notamment pour l'auteur du propos qui irritait tant Savary, cet homme d'État était tout désigné. Depuis le retour de Fouché à Ferrières, on n'aurait pas à l'aller chercher loin.

À la fin de 1812, on crut inévitable la disgrâce de Savary et peut-être le retour de Fouché aux affaires. Une aventure extraordinaire parut, en effet, compromettre la fortune politique du duc de Rovigo. Nous n'avons pas besoin de rappeler ici les détails de cette singulière conspiration Malet de 1812. Un général, en somme sans notoriété, s'échappant d'une prison qu'on lui avait imprudemment entr'ouverte, se mettant illégalement à la tête de troupes régulières, allant délivrer à la Force deux autres généraux détenus, Lahorie et Guidai. persuadant aux hauts fonctionnaires que l'Empereur est mort, se faisant préparer, à l'Hôtel de Ville, par le préfet Frochot, une salle où doit se réunir un gouvernement provisoire, composé de royalistes et de républicains, allant arrêter dans son lit le ministre de la Police, qui, sans résistance ni protestation, se laisse conduire à la Force, sans songer un instant à invoquer les droits de l'héritier de l'Empereur : les conjurés presque triomphants arrêtés par la seule résistance personnelle du gouverneur de Paris, tels sont les incidents qui se déroulèrent dans la nuit du 21 au 22 octobre 1812 et remplirent, le lendemain, la ville de stupeur et d'inquiétude⁴. Les récriminations et les lazzi se mirent à pleuvoir sur le malheureux ministre de la Police, remis le matin en liberté. Fiévée lui-même, qui, en juillet 1812, accablait encore le duc d'Otrante des services rendus par le duc de Rovigo, devait reconnaître que ce dernier méritait [les caricatures de Londres et les épigrammes de Paris](#)⁵. Le lendemain de l'attentat Malet, on se rencontrait : [Savez-vous ce qui se passe ? — Eh non ! — Vous êtes donc de la police !](#) Cela faisait penser que la police, si justement vantée, du duc d'Otrante était tombée en d'étranges mains⁶. De fait, la responsabilité du duc de Rovigo était grande. Le coup d'État tenté était plus préparé qu'on ne voulut en convenir. En tout cas, Savary était responsable de la présence du général Malet à Paris ;

¹ Cf. la lettre vexée de Savary à un de ses collègues, Paris, 12 septembre 1811, sur les propos hostiles que tenait le baron Louis à son égard. Revue des autographes, octobre 1894.

² Le malheureux ministre est littéralement accablé par le maître. qui lui adresse tous les reproches imaginables dans un style acerbe et cruel. *Napoléon à Savary*, 24, 26 septembre, 3, 20 novembre 1811, 5 décembre 1812, 26 janvier, 13 juin 1813 ; à *Cambacérès*, 8 juillet 1813 ; à *Savary*, 1er mai, 23 octobre, 3 novembre, 11 novembre 1813, 21 février, 24, 26 février 1814 ; à *Joseph*, 9 février 1814.

³ Propos du baron Louis (un ami de Fouché) cité par Savary lui-même dans la *Lettre* précitée du 12 novembre 1811.

⁴ LAFON, LAMARRE, HAMEL, P. GROUSSET, DURUY, ouvrages déjà cités sur la conspiration Malet. Cf. ch. XVII.

⁵ *Fiévée à Napoléon*, 23 octobre 1812, III, 260.

⁶ *La reine Hortense à Eugène de Beauharnais*. Paris, 25 octobre, 28 octobre 1812. *Arch. Aff. étr.*, France, 1794.

car Fouché, malgré d'assez bonnes relations avec l'incorrigible conspirateur, avait, le 9 octobre 1809, formellement repoussé une requête du général pour obtenir son transfert à Paris¹, et cette requête s'étant renouvelée au lendemain même de la disgrâce du duc d'Otrante, son successeur l'avait agréée le 10 août 1810 — peut-être pour la seule raison que Fouché l'avait rejetée². Impunément, pendant deux ans, le détenu, mal surveillé, avait pu voir assidument un agent royaliste, l'intrigant abbé Lafon, qui, surveillé sous le duc d'Otrante, avait repris, en août 1810, sa liberté d'allures et mis Malet en relation avec son parti³. Tout cela était pitoyable.

Quelle part avait eue Fouché au coup d'État avorté de Malet ? Certains contemporains admettaient, en effet, qu'il n'y était pas étranger⁴. Y trempa-t-il réellement ? Est-ce pour ce motif qu'il rendit à la famille du général, après l'avoir peut-être préalablement épuré, une partie du dossier⁵ ? On comptait, dans tous les cas, sur lui ; il était du fameux gouvernement provisoire⁶. Avait-il voulu renverser l'Empereur ? ou simplement rêvait-il de recommencer le coup de 1804 ? Pourquoi n'essaya-t-il pas, en octobre, de profiter des circonstances pour s'imposer ? La réponse est simple : le duc d'Otrante n'était, le 21 octobre, ni en mesure, ni en disposition d'agir d'aucune façon.

Il venait d'être atteint d'un deuil cruel. La duchesse s'était éteinte le 9 octobre 1812 ; il l'avait aimée profondément, tendrement ; elle le lui avait rendu, le suivant partout dans la Nonne et la mauvaise fortune. Il fut douloureusement frappé. *Je suis bien à plaindre*, écrivait-il encore, un mois après, à Thibaudeau, depuis que j'ai eu le malheur de perdre celle qui partageait toute ma vie ; mon travail, mes lectures, mes promenades, mon repos, mon sommeil, tout était en commun. Cette communauté si douce, si heureuse, vient de finir par le plus affreux déchirement. Si je ne craignais de contrarier les intentions de l'Empereur, j'irais chercher des distractions dans ma sénatorerie...⁷

Inaction forcée ou passager dégoût de l'action, Fouché ne sembla pas vouloir profiter de la mésaventure de son successeur. L'Empereur, du reste, bien que fort irrité, fit retomber tout le poids de sa colère sur Frochot, et Savary resta ministre, quoique, dit Bourrienne, la présence de Fouché à Paris fit croire à son retour aux affaires⁸.

En réalité, Napoléon l'avait voulu voir, ne pouvant, se défendre d'un certain retour d'estime pour un homme qui avait prévu, prédit, voulu empêcher la catastrophe dont le premier acte venait de se dérouler entre Moscou et Vilna, dont le deuxième allait se jouer en Saxe. Fouché continuait à étaler un détachement des vanités et des affaires qui, après le coup qu'il venait de

¹ *Le général Mulet au duc d'Otrante*, 9 octobre 1809, et note défavorable du ministre. Dossier Malet, F7, 6499.

² *Le général Malet au duc de Rovigo*, 3 juillet et 10 août, F7, 6499.

³ LEMARE, *Malet*, p. 23.

⁴ PEUCHET (V, 12), qui était archiviste de la préfecture de police, affirme la participation de Fouché au complot d'après des documents probants, dit-il.

⁵ Note au dossier F7, 6499. Lettre du capitaine de Malet, 3 octobre 1835, racontant qu'en 1812 le duc d'Otrante avait rendu à la famille les pièces importantes du dossier.

⁶ Les *Mémoires* de Fouché s'étendent longuement sur les chances qu'avait Malet de réussir, comme s'il les eût supputées avant. L'auteur dit aussi que le duc d'Otrante devait remplacer, dans le sein du gouvernement provisoire, le général Moreau absent (II, 141).

⁷ *Le duc d'Otrante à Thibaudeau*, Ferrières, 8 novembre 1812. *Corr.* déjà citée.

⁸ BOURRIENNE, IX, 136.

recevoir, ou devant certaines considérations d'ordre moins sentimental, était, pour l'instant, peut-être sincère. Que notre ami soit bien convaincu, écrivait-il à ce moment à Gaillard, que tout esprit de parti est éteint chez moi. Mon cœur est fermé à toutes les folies humaines ; je suis réveillé de tous mes rêves démocratiques, je n'estime plus que ce qui peut être l'ouvrage de la sagesse et de la raison, parce que tout est court et passager sans elle. Notre ami a tort de penser que j'accepterais le ministère. Le pouvoir n'a pas de charmes pour moi. Le repos n'est pas seulement une chose convenable dans ma situation, mais il m'est nécessaire. *Les affaires ne m'offrent plus que l'image du tumulte, de l'embarras et des dangers.* Je suis heureux de ma vie modeste et privée, et, comme ministre, il me serait impossible de l'être ; je ne suis pas un homme à occuper une place sans en remplir les devoirs avec fidélité et dignité. Je me suis fait de bonne heure des habitudes de travail et de méditation qui m'ont occupé dans ma disgrâce après avoir assuré le succès de mon administration...¹ Et à la même époque (avril 1813) il déclarait à Thibaudeau qu'il ne se croyait pas encore près de revenir aux affaires et n'y aspirait pas. L'Empereur me traite avec affection. Cela me suffit. Un ministère ne peut être l'objet de mon ambition. Le premier des biens pour moi aujourd'hui est le repos, et je sais en jouir...²

Au fond, ce grand détachement, sincère ou non, inspirait à l'Empereur une invincible défiance. Si celui-ci avait cru devoir maintenir Savary au quai Voltaire, il lui paraissait fort dangereux de laisser Fouché à Paris, adversaire avéré du ministre de la Police, et peut-être déjà ennemi secret du régime. Les bruits qui avaient couru, sur la participation du duc d'Otrante à la conspiration Malet, ne pouvaient rassurer Napoléon : *Vous êtes trop habile pour l'Impératrice*, avait dit l'Empereur à Fouché, peu de jours avant son départ pour l'Allemagne³. D'autre part, l'ancien ministre jouissait près du souverain d'un retour de considération, l'ineptie de son successeur ayant fait ressortir, d'une façon fort profitable pour le duc d'Otrante, la capacité et l'énergie de celui-ci. L'Empereur crut faire coup double et résolut d'employer Fouché en l'éloignant. Nous allons, dès lors, pendant neuf mois, assister à une singulière comédie ; plus la crise empire, moins Napoléon se trouve disposé à laisser revenir Fouché à Paris ; mais comment l'éloigner, sinon en l'accablant de missions honorables, de négociations de haute importance qui, faisant ou non illusion à l'ancien ministre, l'exilent plus réellement de Paris que la disgrâce de 1810 ? Fouché n'ose refuser, de peur de se déclarer l'ennemi du régime qui sombrera en 1814 : l'Empereur va l'appeler à Dresde, l'enverra négocier à Prague avec Metternich, puis gouverner Laybach et Trieste, puis conseiller Elisa à Florence, Miollis à Rome, Joachim à Naples, l'éloignant davantage, chaque fois que l'intrigant personnage tente de rentrer, désireux de prendre sa part à la révolution qui se prépare, mais retenu par sa grandeur aux rivages lointains.

Le 14 mai, le duc d'Otrante recevait donc une lettre de l'Empereur, datée de Dresde le 10 mai 1813. Le prétexte était de lui confier le gouvernement... hypothétique de la Prusse ; pour Fouché, c'était une étrange mystification, que cette fantastique mission dans les nuages : *Je vous ai fait connaître*, disait l'Empereur⁴, *que mon intention était, aussitôt que je serais à même d'entrer*

¹ Lettre recopiée par Gaillard, 1813. *Papiers inédits de Gaillard.*

² *Le duc d'Otrante à Thibaudeau*, avril 1813. *Bulletin d'autographes* d'Étienne Charavay, n° 271, mai-juin 1896.

³ LAMOTHE-LANGON, *l'Empire*, 1813, IV, 81.

⁴ *Napoléon au duc d'Otrante*, 10 mai 1813. *Corr.*, XXV, 19940.

dans les États du roi de Prusse, de vous appeler auprès de moi pour vous mettre à la tête du gouvernement de ce pays. Que cela ne fasse aucun bruit à Paris. Il faut que vous soyez censé partir pour notre campagne et que vous soyez déjà ici qu'on vous croie encore chez vous. La régente seule a connaissance de votre départ. Je suis fort aise d'avoir l'occasion de recevoir de vous de nouveaux services et de nouvelles preuves d'attachement. Le ton presque ironique de cette missive n'était pas fait pour rassurer le duc d'Otrante sur les intentions de l'Empereur ; on voulait, avant tout, l'éloigner des salons du faubourg Saint-Germain où Vitrolles intriguait déjà pour Louis XVIII¹ et des couloirs du Luxembourg où se préparait peut-être la grande trahison de 1814². C'était clair. Mais comment refuser ? On revient toujours, après tout.

Il prit son parti, laissa croire qu'il se rendait à Morne, voyagea en Allemagne sous le nom de duc de Lodi³, arriva à Dresde le 29 mai⁴. L'Empereur avait prévenu le 25 le général Durosnel il devait faire grand accueil à l'ancien ministre et le présenter à la cour de Saxe⁵. Ces ordres furent exécutés ; le roi Frédéric-Auguste le reçut avec faveur, lui fit retenir et meubler une maison, où le duc s'installa avec ses enfants, qui, désormais sans mère, ne pouvaient rester en France⁶. La curiosité qu'excitait sa présence dans une ville alors remplie de généraux, d'hommes d'État français et allemands, était, on le pense, fort grande. Les commentaires allaient leur train, non seulement à Dresde, mais dans tout l'Empire, depuis son départ, vite connu à Paris et dans les départements. Mille destinations lui étaient données. Dès le 3 avril, la reine Catherine avait écrit au roi de Wurtemberg que Fouché allait être appelé au conseil de régence⁷. En Italie, le bruit courait, au commencement de juin, que le duc allait, en effet, après instructions reçues de l'Empereur, siéger dans le conseil, reprendre un portefeuille ; puis Fouché se retrouva gouverneur général des États romains ; la grande-duchesse Elisa disait que le duc allait venir en Italie avec des pouvoirs illimités ; on lui attribuait diverses fonctions diplomatiques, à Naples près du roi Joachim, à Rome près de l'ex-roi d'Espagne Charles IV. Puis on revint à d'autres idées ; Fouché appelé à Dresde allait être nommé **ministre de la Maison de l'Empereur**⁸.

A Dresde, toutes les nouvelles avaient cours⁹ : les uns pensaient que le duc d'Otrante allait représenter l'Empereur au congrès de Prague ; les autres, qu'il serait mis à la tête d'une police que l'Empereur voulait opposer en Allemagne à celle dont l'enveloppait le baron de Stein¹⁰ ; en tout cas, futur ministre ou futur ambassadeur, futur plénipotentiaire ou futur gouverneur général, le duc d'Otrante était redevenu un homme important, et, comme tel, on l'entourait fort

¹ BARDOUX, *Mme de Custine*.

² *Mém. de Fouché*, II, 170.

³ GAILLARD, *Papiers inédits*.

⁴ D'après les *Mémoires*, II, 170, 171, il vit à Mayence le maréchal Augereau mécontent et inquiet qu'il ne calma pas.

⁵ *Napoléon au général Durosnel*, 25 mai 1813. *Corr.*, XXV, 20043.

⁶ GAILLARD, *Papiers inédits*.

⁷ *Catherine de Westphalie au roi de Wurtemberg*, 3 avril 1813. *Corr. de la reine Catherine*, p. 82.

⁸ *Le directeur général de la police de Toscane, Lagarde, au duc de Rovigo*. 8 juin 1813. AFIV, 1716.

⁹ Général DIRK VAN HOGENDORP, *Mém.*, p. 372.

¹⁰ DE BAUSSET, II, 179.

; malgré son deuil, il dut courir les fêtes et les galas. On le vit souvent chez le roi Jérôme de Westphalie, car il était resté l'ami des frères et sœurs du maître.

Le 9 juin, l'Empereur rentra à Dresde, fit convoquer le duc d'Otrante pour le lendemain. Le 10, de Bausset l'introduisit près de Napoléon, qui, au préalable, avait curieusement interrogé le préfet du palais sur l'opinion qu'on avait conçue de l'arrivée de l'ancien ministre. Bausset se fit l'écho de quelques hypothèses ; l'Empereur, après un moment de silence, dit brusquement : **Fouché est un homme qu'il ne fallait pas laisser à Paris dans les circonstances présentes**¹. C'était le mot de la situation. Encore fallait-il trouver un prétexte².

Fouché, introduit, fut reçu par le maître avec une bienveillance un peu narquoise ; la mission lointaine, l'exil doré était trouvé. Le maréchal Junot, gouverneur général des provinces illyriennes, devenait fou ; il était grand temps qu'on enlevât à ce malheureux des fonctions qui, tous les jours, devenaient plus importantes, car l'Autriche allait adhérer à la coalition et jeter à coup sûr une armée sur Laybach, dans un pays mal assimilé, mal soumis, mal défendu. Il fallait là un homme énergique et habile, ferme et actif ; on lui donnerait des pouvoirs illimités. Le duc d'Otrante convenait à cette tâche ; il allait partir pour Laybach et devait s'apprêter. C'était une belle mission, poste d'avant-garde, poste de combat, de la part de l'Empereur une grande preuve de confiance, etc., etc. Fouché était trop fin pour ne pas comprendre : le tour était joué. Il s'inclina³. Peut-être Napoléon lui rendit-il, en cette occasion, le titre de ministre d'État dont on le vit, dès lors, se parer⁴.

En attendant qu'il partit, il resta un mois encore à Dresde ; on l'utilisait fort⁵. On craignait, dès cette époque, la défection de Murat, qui, depuis son départ précipité de 1812, s'enfermait à Naples dans une attitude défiante, rancunière et hautaine. Fouché était son ami ; Napoléon aimait exploiter et utiliser toutes choses ; le duc d'Otrante dut écrire. Très habilement, il ne fit d'abord appel ni aux sentiments de famille, ni aux considérations de politique ; il connaissait bien ce lion à cervelle étroite et à sang chaud qui s'essayait au rôle de Machiavel et de Ganelon ; le duc d'Otrante fit appel à l'amour-propre du soldat ; l'armée était choquée de voir le vaillant Murat se tenir en sûreté, à l'abri des hasards de la guerre et des dangers que courait la France ; du reste, tout devait l'amener à Dresde ; un congrès allait se réunir à Prague, le sort des États napoléoniens allait s'y régler, et les absents ont tort : Murat accourut⁶.

Fouché avait eu moins de succès dans une autre négociation. Dès l'abord, l'Empereur l'avait entretenu avec amertume de **son ami Bernadotte**. Le **complice** de Fouché en 1809 était maintenant dans les rangs des alliés, et bientôt avec lui cet autre ami de l'ancien ministre, le général Moreau. Près de Bernadotte aussi,

¹ DE BAUSSET, II, 179.

² Comme de Bausset, THIBAudeau, *Histoire*, VI, 317, écho de Fouché, et Caulaincourt, alors confident de l'Empereur (I, 207), affirment que l'opinion générale fut que l'Empereur n'envoyait Fouché en Illyrie que pour l'éloigner de Paris.

³ DE BAUSSET, II, 179. CAULAINCOURT, I, 207.

⁴ Il était, du reste, qualifié ministre d'État dans l'Almanach impérial de 1811 et 1812. Dans les lettres du gouverneur général, la mention *sénateur, ministre d'État*, est rarement omise.

⁵ Il eut de nombreuses et longues conférences avec l'Empereur dans les jardins du palais palais Marcolini ; ces entretiens intriguaient fort tout le monde. Général DIRK VAN HOGENDORP, p. 372.

⁶ *Le duc d'Otrante au roi Murat*. COLETTA, *Storia. Mémoires de Fouché*, II, 169, 170.

comme près de Murat, la vieille amitié de Fouché pouvait peut-être encore obtenir beaucoup. Napoléon le chargea de négocier avec le prince royal de Suède ; cette négociation échoua. Le duc d'Otrante eût-il pu en livrer tous les documents à l'Empereur¹ ?

Enfin un troisième ami, après Murat et Bernadotte, restait à retenir ou à conquérir pour l'Empereur par Fouché. C'était Metternich². Cette négociation intéressait personnellement le nouveau gouverneur général. Son succès pouvait lui épargner peut-être le voyage à Laybach. Le cabinet de Vienne gardait encore une attitude expectante ; il était clair que son adhésion à la coalition détruirait l'équilibre, perpétuerait la guerre et compromettrait la fortune de Napoléon, mais après de nombreux combats qu'on pouvait prévoir effroyables. Le gage que l'Empereur semblait disposé à offrir à l'Autriche était la rétrocession des provinces illyriennes que Fouché était chargé d'aller gouverner à son corps défendant. Ce serait aussi une des conditions de la paix générale. Fouché quitta Dresde, après avoir pris congé du roi de Saxe, le 18 juillet ; le 17, l'Empereur avait signifié au prince Eugène la nomination du duc d'Otrante au gouvernement général de l'Illyrie³ ; il devait s'arrêter à Gratz pour rendre compte de visu de la mobilisation des troupes autrichiennes et en donner un aperçu au vice-roi⁴.

Auparavant, suivant le mandat reçu, il fit une première halte à Prague, où il arriva le 19. Il eut avec Metternich un entretien dont celui-ci rendait compte à son souverain le 30 juillet. A dire vrai, le duc d'Otrante semblait avoir pris un singulier moyen de rattacher Metternich à l'alliance française ; l'empereur Napoléon était, dit-il en substance, dans une situation réellement critique, l'armée nombreuse, mais démoralisée, les soldats aspirant à la paix, les états-majors surtout ; il était clair que l'Autriche ferait pencher la balance du côté où elle se porterait ; dès lors, elle allait se trouver responsable de la guerre ou de la paix. L'Empereur, qu'il avait, ajoutait-il, prêché dans ce sens, paraissait se résigner à la paix, la désignation de Caulaincourt comme plénipotentiaire au congrès de Prague en semblait une preuve ; et, hanté toujours par l'idée qui, depuis 1804, le poursuivait, l'ancien ministre ajoutait que l'Empereur pouvant mourir dans une mêlée, on devait immédiatement craindre une subversion en France, la République ou les Bourbons. Or, il pensait que l'empereur d'Autriche, aïeul du roi de Rome, ne se trouvait nullement intéressé à déchaîner, aux dépens de son petit-fils, de pareils événements⁵. Fouché se trompait : François II ne voyait que par Metternich, et celui-ci, dès cette époque, se souciait peu du roi de Rome et de Marie-Louise. Le fait est qu'on ne retrouve dans la lettre du chancelier à l'Empereur aucune mention de ces propositions formulées par Fouché, affirment les Mémoires, et visant à l'organisation, autour du roi de Rome, Napoléon II, disait-on déjà, d'un conseil de régence dont, on le pense, le duc d'Otrante ne s'excluait pas. Fouché, à entendre son confident, aurait soumis

¹ *Mém. de Fouché*, II, 193-195.

² *Mém. de Fouché*, II, 195-199.

³ *Napoléon au prince Eugène*, 27 juillet 1813. *Corr.*, XXV, 20284.

⁴ *Napoléon au prince Eugène*, 19 juillet 1813. *Corr.*, XXV, 20288.

⁵ Conversation entre Metternich et Fouché rapportée par le chancelier. *Metternich à l'empereur François II*, 20 juillet 1813 (*ONREN, Œsterreich und Preussen im Kriege*, II, 433), et *Mém. de Fouché*, II, 205-210. Dans une lettre d'août 1816, le duc d'Otrante rappelait au prince leurs entrevues de Prague. (*Le duc d'Otrante ou prince de Metternich*, août 1816.)

à Metternich tout un plan fort détaillé à ce sujet. De fait, le bruit courait à cette époque que l'ancien ministre plaidait partout la cause de Napoléon II¹.

Il partit de Prague le lendemain de cet entretien, gagna Gratz, d'où il envoya à l'Empereur d'utiles avis², et arriva le 29 juillet dans Laybach, sa nouvelle capitale³.

C'était en effet une manière de souverain que le gouverneur général des provinces illyriennes, souverain régnant, du reste, sur un État fort disparate, peu homogène, mal soumis et en ce moment très menacé. Le gouvernement général datait de 1809 ; il était constitué par le Frioul, la Carniole avec Laybach, le territoire et le port de Trieste, le cercle de Willach, la Croatie, l'Istrie, la Dalmatie ; on y comptait cinq ou six races, on y parlait autant de langues.

Au milieu de cette tour de Babel, une petite colonie française s'était installée, un gouvernement s'était organisé et une cour s'était formée autour du gouverneur général siégeant à Laybach. L'éloignement où celui-ci vivait de Paris lui avait fait décerner des pouvoirs extraordinaires, suivant l'expression même de l'Empereur au général Bertrand, et le conseil qu'il présidait et dirigeait avait reçu le pouvoir de prononcer, soit comme conseil d'État, soit comme cour de cassation, sur plusieurs objets importants⁴. Le gouverneur général traitait d'égal à égal avec le vice-roi d'Italie, négociait souvent avec Vienne, avait la haute main sur l'armée, la magistrature et le clergé.

Jusqu'à l'arrivée de Fouché à Laybach, les gouverneurs généraux avaient été pris dans l'armée : c'étaient le maréchal Marmont, duc de Raguse, le général comte Bertrand et le maréchal Junot, duc d'Abrantès. Ces trois soldats, de caractère et d'allures fort divers, avaient créé à Laybach une petite cour où ils avaient exercé une réelle influence, due à des qualités fort différentes⁵. A l'époque où le comte Bertrand régnait à Laybach⁶, sa femme, Fanny de Dillon, et ses parents v avaient fait avec toute la grâce de personnes nées les honneurs du palais⁷. Au premier rang de la colonie se trouvait l'intendant général, M. de Chabrol, la forte tête de cette administration, qui jouissait d'une réputation fort justifiée d'intégrité et de capacité, un de ces administrateurs forgés par l'Empereur en son conseil d'État, comme ces Pasquier, ces Molé, ces Montalivet et autres, qui lui font plus d'honneur, aux yeux de l'histoire, que ses plus brillants maréchaux⁸.

¹ PONTÉCOULANT, *Souv.*, III, 172.

² Napoléon eu duc de Rovigo, 11 août 1813. Lettres, II, 1075.

³ Il dut passer par Vienne, s'il faut en croire une lettre du duc d'Otrante au duc de Bassano du 27 septembre 1813, et y apprit qu'on se préparait à faire à la France une guerre de jacobins. *Arch. Aff. étr.*, Autriche, 55, 373. On lui avait donné ou on lui attribuait vraiment toutes les sortes de missions, car, d'après un rapport de la direction de police de Vienne, le duc d'Otrante avait vu à Gratz le roi Louis Bonaparte, auprès duquel il s'était acquitté d'une mission à l'Empereur. (*Rapport de la haute police de Vienne*, 7 août 1813, et *Bissingen à Hager*, 31 juillet. *Arch. du ministère de l'Intérieur*. (WERTHEIMER, *Die Verbaunten des ersten Karserreichs*, p. 58.)

⁴ *L'intendant général de Chabrol au maréchal Clarke*, 6 juillet 1813. AFIV, 1100.

⁵ NODIER, II. Ida DE SAINT-ELME, *Mém. d'une contemporaine*, 273. MARMONT, duc DE RAGUSE, *Mém.*

⁶ Il en fut gouverneur général près de deux ans, de juin 1811 à mars 1813. Junot le fut seulement de mars à juillet 1813.

⁷ Le palais avait été mis sur un grand pied. Cf. l'Inventaire du mobilier acheté pour la famille du général Bertrand. Laybach, Registrature, LXXIII.

maréchaux¹. M. de Chabrol, qui devait, lors de l'interrègne particulièrement fâcheux qui, en juin 1813, allait se produire, exercer d'une façon aussi active qu'intelligente le gouvernement des provinces illyriennes, était secondé à Laybach par le maître des requêtes Las Cases, le futur compagnon de Napoléon à Sainte-Hélène, esprit poli et brillant². A cette époque, où l'extension de l'Empire avait créé un réel cosmopolitisme en facilitant les relations et allées et venues de pays à pays, on avait vu apparaître à la cour de Laybach plusieurs personnages de la société parisienne qui y apportaient les modes, les bruits et l'air des Tuileries. A côté des officiers et administrateurs groupés autour du gouverneur général, d'autres fonctionnaires, italiens en grande partie, mais aussi croates, dalmates et istriens, des seigneurs allemands et des chefs slaves, et jusqu'à des évêques grecs ou italiens, jusqu'à des chefs de pandours albanais, jusqu'à des envoyés de pachas voisins, créaient au palais du gouverneur une cour disparate, originale et assez brillante où se sentait un vague goût d'Orient mêlé aux élégances du faubourg Saint-Honoré, où des auditeurs frais émoulus du conseil d'État coudoyaient des chanoinesses autrichiennes, des officiers vénitiens, des chefs auxiliaires croates, des prélats orthodoxes et des ambassadeurs albanais et bosniaques. Des fêtes assez fréquentes égayaient cette cour hétéroclite ; le *Télégraphe illyrien*, organe du gouvernement, en faisait, dans le style bien connu de la presse impériale, d'emphatiques comptes rendus³. Le lycée, où professaient des maîtres de l'Université impériale, ouvrait ses portes au gouverneur général pour de solennelles distributions de prix ; Fouché, revenu à ses premières amours, y devait discourir en août 1813 ; de jeunes Dalmates y composaient en latin l'éloge du grand Napoléon, comme le devaient faire, à la même heure, en d'autres lycées, de jeunes Bretons ou de jeunes Hollandais⁴ ; le proviseur haranguait les jeunes Illyriens sur le style de Fontanes, croyant faire à la couleur locale une suffisante concession en soutenant, contre toutes les vraisemblances géographiques, qu'ils pouvaient, du haut de leurs montagnes, apercevoir le Pinde et les Thermopyles⁵. Le premier président Spalatin avait, à Laybach, les mêmes occupations que tel de ses collègues de Lyon ou d'Orléans, et on parlait du Concordat aux évêques grecs de Lavenzo, Spalato et Zara comme Bigot de Préameneu pouvait le faire à l'évêque de Versailles ou à celui de Meaux. Le pays semblait napoléonisé⁶.

Au fond, il n'en était rien. On avait voulu aller trop vite, on avait promis l'application des principes de 1789 aux Illyriens effarés, puis, devant les

¹ *Le duc d'Otrante à Napoléon*, 10 août 1813. A. N., AFIV, 1713.

² Ida DE SAINT-ELME, 273. Sur tout ce petit gouvernement, cf. NODIER, II, *passim*.

³ *Télégraphe illyrien*, 3 juin 1812, par exemple : fête donnée par le général Bertrand, et celui du 27 août 1812, 27 août 1813 : fêtes du 15 août, etc.

⁴ L'intendant d'Istrie se plaignait au gouvernement général de ce que l'instruction ne fût pas adaptée ni aux localités, ni aux mœurs des habitants. *Rapport* de 1813. Trieste, Arch., police.

⁵ *Télégraphe illyrien*, 27 août 1812 et 28 janvier 1813.

⁶ Il n'y manquait que la guillotine, mais les fonctionnaires la réclamaient à grands cris. *L'intendant d'Istrie Calafati au gouverneur général*, 17 août 1813, Trieste, Arch., archive B). Mais dès le 23 novembre 1812 la guillotine avait été installée à Laybach, n'en déplaise au savant historien de la Dalmatie, M. Pisani, qui veut que Fouché ait fait ce sanglant cadeau à l'Illyrie (Laybach, Registrature. Dossier.) On inondait le pays de croix et de rosettes de la Légion d'honneur. Cf. les promotions de 1813 dans le *Télégraphe* : grands seigneurs, évêques, chanoines, maires et chefs de pandours participent à cette manne.

difficultés de la tâche, on avait reculé, fait banqueroute aux promesses. Après avoir mécontenté la noblesse par ces projets¹, on avait alors irrité le peuple des campagnes en ne les réalisant pas. La situation de 1813 n'était pas rassurante ; les fonctionnaires étaient peu nombreux, mal payés, déconsidérés, cet exil lointain à Laybach, Trieste ou Zara récompensant rarement de brillants services. On avait peu d'argent. La classe distinguée, effarouchée et gardant fi la maison d'Autriche une fidélité mal dissimulée, semblait ne tenir aucun compte des efforts du général Bertrand pour faire paver aux paysans une partie des droits seigneuriaux qu'on avait d'abord cru abolis². L'opinion de la noblesse, *qu'on eût bien fait de changer*, écrivait en 1813 un fonctionnaire illyrien³, restait hostile, sous quelques apparences de soumission ; les commerçants se montraient mécontents de la cessation absolue de toute affaire par le blocus de Fiume et de Trieste, les paysans révoltés par l'application des nouveaux droits à côté des anciens, les amis même de la France, les adversaires de la maison d'Autriche, par l'abandon où ils se voyaient. Dès 1812, en effet, le bruit avait couru, non sans quelques raisons, nous le savons, que les provinces illyriennes ne seraient pour l'Empereur qu'un objet d'échange et de compensation⁴. Dès lors, pourquoi se compromettre ? La noblesse gardait toutes ses relations avec Gratz et Vienne, le commerce jetait plus d'une fois des regards sans haine aux bateaux anglais, toujours en vue ; les conseils municipaux n'étaient pas sûrs, les maires des villes les plus importantes suspects de sympathie pour l'Angleterre et l'Autriche ; dans certains pays, magistrats et administrés semblaient n'attendre que l'heure de se débarrasser du joug napoléonien, que la conscription achevait de rendre trop lourd⁵. Le pire était qu'elle ne fournissait que des troupes fort peu sûres, les Croates surtout ; or, ces troupes formaient une grande partie des forces militaires : *Zara, Raguse, Clissa et Cattaro, écrivait le gouverneur général, étaient confiées à des troupes italiennes peu sûres ou à des Croates absolument suspects*. C'est sans doute ce qui avait empêché les trois prédécesseurs de Fouché de lever en outre une garde nationale ; celle-ci, cependant intéressée à défendre sinon la domination française, du moins la sécurité des villes et des côtes, eût été d'un bon emploi avec de meilleurs surveillants et de meilleurs guides. Mais on ne les eût trouvés ni dans les fonctionnaires indigènes, ni dans le clergé fort mécontent de l'abolition de certains droits seigneuriaux dont il tirait ses revenus.

On voit quelle tâche délicate incombait au nouveau gouverneur général, à la veille d'une invasion autrichienne et peut-être d'une descente anglaise. La rupture avec l'Autriche était certaine, ses conséquences particulièrement fatales pour la domination française en Illyrie. Le duc d'Otrante avait vu à Gratz se former l'armée d'invasion⁶, prête à occuper les provinces en tout état de choses

¹ On voit dans une lettre du 28 mai 1810 l'intendant d'Istrie repousser assez sèchement au nom du gouvernement général certaines requêtes du comte de Thurn réclamant certains droits féodaux. Trieste, Arch. publ. Police.

² Arrêté du comte Bertrand. 4 juin 1812 (Laybach. Rudolphinum, Franzosen, carton 36).

³ *L'intendant d'Istrie au gouvernement général*, 1813 (Trieste. Arch. publ. Police. S. B.).

⁴ METTERNICH, *Mém.*, I, 109.

⁵ Sur l'état du pays : *Rapport de l'intendant d'Istrie au gouvernement général*, 1813 (Trieste. Arch. publ. Police. S. B.). — *Le duc d'Otrante à l'Empereur*, 13 octobre. A. N., AFIV, 1713. — *Mém. de M. de Chassenon sur l'administration du duc d'Otrante*, AFIV, 1713. — *Le duc d'Otrante à l'Empereur*, 7 août 1813, A. N., AFIV, 1713.

⁶ Il y avait appris une chose plus alarmante encore pour lui, *qu'on allait faire à la France France une guerre de jacobins*. *Le duc d'Otrante au duc de Bassano*.

; de toute façon, l'Illyrie était perdue pour les Français. Elle était, du reste, menacée par les Anglais du côté de la mer, à l'heure où Fouché s'acheminait vers son gouvernement. Les ennemis avaient profité de l'inter règne pour tenter une descente à Fiume, le 3 juillet ; ils y avaient bridé des barques, renversé les ouvrages, encloué les canons, enlevé les munitions, pillé les magasins de la gabelle et de la douane, détruit les casernes, ouvert les prisons. Cet événement, qui avait démontré la faiblesse de la défense, avait également prouvé le déplorable état de l'opinion ; la panique avait été complète, le maire s'était enfui, tandis que le conseil municipal ne montrait que l'acheté et l'inertie, tout disposé, disait-on, à accueillir les ennemis en amis. Le subdélégué avait écrit à ce sujet une lettre fort pessimiste¹. La veille, on avait vu les mêmes scènes se produire dans la petite ville côtière de Veglia, défendue seulement par cinq Croates ! Les Anglais y avaient débarqué, le 2 juillet, si brusquement que le sous-inspecteur des douanes n'avait eu que le temps de faire évacuer sa caisse et ses registres ; l'ennemi avait levé des contributions et terrorisé le pays, puis s'était embarqué. Ces tentatives s'étant renouvelées sur la côte dalmate, la population, qui semblait de connivence, n'y avait vu qu'une occasion de se soulever et avait pillé les caisses de l'État ; dans le seul village de San Cosino, près de Fiume, le subdélégué disait qu'il y avait six mille coupables : **Un grand nombre de villageois des intendances de l'Istrie, de la Carniole et de la Croatie étaient accourus et avaient participé au pillage**². On avait dû recourir aux curés et aux maires pour faire rapporter le tabac, enlevé par les insurgés. A Cherso en Dalmatie et en d'autres villages, on avait pillé le fisc et brûlé ses rôles ; les paysans se montraient forts, disait-on, de l'indulgence que le duc de Raguse avait montrée lors d'incidents tout semblables et plus probablement de l'imminence de l'invasion³. Une seule mesure pouvait peut-être regagner les paysans : l'abolition des droits seigneuriaux ; mais c'était jeter définitivement l'aristocratie lésée dans les bras de l'Autriche.

La folie, trop tard découverte, de l'infortuné duc d'Abrantès avait mis le comble aux difficultés où se débattait le gouvernement d'Illyrie ; M. de Chabrol, après des actes du maréchal où éclatait une démence indiscutable, avait dû le faire saisir, le faire conduire à Udine par la gendarmerie et le confier au prince Eugène, puis assumer le gouvernement, qu'il aspirait à céder à son nouveau chef⁴.

De fait, tout le pays, enfiévré et démoralisé à la veille d'une crise, était dans l'attente, les fonctionnaires dans l'angoisse, l'aristocratie dans une réserve hostile, le peuple dans une indifférence apparente, dont il ne sortait guère que pour laisser éclater sa haine ; le clergé mal payé était mécontent, l'armée insuffisante. Il fallait raffermir, rassurer, rallier, contenir, faire illusion à tous sur la sécurité et la solidité du gouvernement de Laybach, et, puisque — Fouché le

¹ *Le subdélégué à l'intendant*, 23 juillet (Arch. de Trieste, marine C) ; *l'inspecteur des douanes de Carlstadt au gouvernement général* (Arch. Trieste, Prov. menu.) ; *L'apport de l'intendant général au ministre de la Police* (Arch. Trieste, Marine C). Tout le dossier de cette affaire est aux archives de Trieste. Enfin nous avons le *Rapport de l'intendant général au ministre secrétaire d'État*. AFIV, 1713 (6 juillet 1813).

² *Le subdélégué à l'intendant général*, 10 juillet (Arch. de Trieste).

³ *Lettres du directeur des douzaines de Trieste à l'intendant général*, 10 et 26 juillet 1813 (Arch. de Trieste, B. 2). *L'intendant général au préfet d'Udine*, 8 juillet ; *le même au chev. Séguier*, 17 juillet (Arch. de Trieste, Bull. police, S B.).

⁴ *De Chabrol au ministre secrétaire d'État*, 6 juillet 1813 ; *au prince Eugène*, 6 juillet 1813, AFIV, 1713.

savait mieux que personne — l'Illyrie devait, quoi qu'il arrivât, retomber sous la domination autrichienne, protéger la retraite, empêcher, avant l'évacuation, tout soulèvement violent, toute réaction et tout conflit. Ce fut la tâche du nouveau gouverneur général. Et, certes, jamais jours ne furent plus occupés, dans cette vie si remplie, que ces deux mois d'un gouvernement resté sans pareil.

Le duc d'Otrante arriva le 29 juillet à Laybach, accompagné de ses enfants et de leur gouverneur, de M. de Chassenon, auditeur attaché à sa personne, et du général Fresia, un officier piémontais de grand sang-froid et de réelle capacité, que Napoléon avait investi, sous la haute direction du gouverneur général, du commandement militaire des provinces¹. Fouché, simple et sans faste, savait en déployer lorsqu'il fallait imposer : il voulut faire une entrée sensationnelle ; il fut reçu au bruit des fanfares, en pompe, par les autorités civiles et militaires en grand costume, et s'installa, le soir même, au palais du (gouvernement au milieu d'une curiosité générale². Le nom du duc d'Otrante était partout connu ; mais il l'était, chose peu croyable pour nos contemporains, d'une façon fort avantageuse en 1813 ; on n'en était plus à ce Fouché de Nantes de 93 qui, en 1798, effrayait tant les Italiens, à son arrivée à Milan ; huit ans d'un gouvernement apprécié, suivi d'une disgrâce qu'on attribuait à son indépendance, en avaient fait un autre personnage ; sa fermeté rassurait, sa bonhomie conquérait³. Il affectait une absolue confiance et la communiqua autour de lui. L'évêque de Parenzo écrivait à de Chabrol que la nomination du duc d'Otrante avait causé au clergé lui-même la plus grande joie et l'avait rassuré. On retrouverait dans bien d'autres lettres la même note favorable⁴.

Son grand souci parut être de s'instruire le plus tôt possible des circonstances, des choses et des gens. Il trouvait à Laybach cette comtesse de Saint-Elme, qu'il avait autrefois peut-être employée dans la police. et qui était venue s'échouer en Illyrie par besoin d'aventures ; elle voyait beaucoup de monde ; il la fit mander, le soir même de son arrivée, la reçut dans une salle où écrivaient trois secrétaires et, tout en continuant à dicter, se mit à l'interroger, en se promenant de long en large. Le duc d'Otrante lui parla non sans dessein, la sachant très répandue, avec une confiance fort exagérée, de la fortune de l'Empereur. Et ce fut l'attitude que la belle aventurière lui vit prendre, aux yeux de tous, dans le bal qui, le 29 juillet, termina cette grosse journée⁵. Le même jour, il avait mandé au palais une autre vieille connaissance, Charles Nodier. Le futur romancier était bibliothécaire à Laybach, depuis sept mois⁶ ; mais il avait d'autres fonctions, plus précieuses pour Fouché ; il avait pris la direction du *Télégraphe*, qu'il rédigeait en quatre langues ; ce Nodier n'était pas un étranger pour le nouveau

¹ *Télégraphe illyrien*, août 1813.

² *Borghi vice-consul d'Italie, au ministère des Relations extérieures de Milan*, 31 juillet 1813 (Milan, Arch. div, II). — *Mém. d'une contemporaine*, 279. — *Mém. de Fouché*, II, 212, 224. — GAILLARD, *Mém. inédits*. — NODIER, *Souvenirs*, II.

³ On en peut juger par le singulier attachement et presque l'enthousiasme qu'il inspira à Nodier, qui resta le défenseur de sa mémoire, et par les sentiments dans lesquels le consul d'Italie rapportait à son Gouvernement l'accueil cordial que lui avait fait le duc (*Borghi à son gouvernement*, 15 août. Milan. Arch. div. II, busta 476).

⁴ *L'évêque de Parenzo à Chabrol*, 12 août 1813 ; *le vicaire capitulaire de Pola Vedovitch*, 14 août 1813 (Arch. de Trieste. Geistliche, A).

⁵ *Mém. d'une contemporaine*, 282-283.

⁶ On trouve aux archives de Laybach, *Registrature du Bathhaus*, le dossier de l'installation du futur romancier populaire comme bibliothécaire de Laybach, 6 janvier 1810 (Politica acta, LXXIII).

gouverneur ; il l'avait jadis tiré de prison, en apprenant qu'il était fils d'un ex-confrère de l'Oratoire, et, dans la disposition où il était d'utiliser toutes gens, il l'appela à être son collaborateur dans l'application du programme difficile et complexe qu'il lui exposa lors de leur première entrevue. Tout en l'enveloppant de son regard glauque d'une fixité curieuse et exigeante, il lui parla longtemps : il voulait pratiquer une politique de modération, détendre la situation, faire taire les exigences du fisc et de la conscription, cette conscription qui n'aboutissait qu'à préparer des bataillons à l'ennemi prêt à paraître ; il fallait enlever aux pénalités leurs rigueurs, employer toutes les bonnes volontés, se servir de tous les ressorts. La difficulté était qu'on devait rompre avec les errements de ses prédécesseurs d'une part, d'autre part irriter la noblesse d'Illyrie et la petite cour de Laybach. Le duc d'Otrante tenait à ne mécontenter personne ; il fallait donc se faire forcer la main : foin du journal empressé à louer et à flatter ! il lui fallait une presse en apparence d'opposition qui, inspirée, du reste, par lui, propageât ses idées, mais parût les lui imposer. Nodier fut donc sans cesse convoqué au palais, le plus souvent de nuit. Le duc d'Otrante s'exprimait devant lui parfois en brèves interjections, laissant deviner la pensée qu'il fallait, le lendemain, développer et faire prévaloir ; les articles de Nodier paraissaient dès lors très hardis à tout le monde, sauf au gouverneur général¹. Le *Télégraphe* dut réclamer des concessions réciproques, apaiser les paysans, adoucir les mécontentements, et, sinon donner une nouvelle base à la domination française, du moins préparer aux Français un terrain favorable de retraite².

Dès le lendemain de son arrivée, le nouveau gouverneur avait agi³. Après avoir rigoureusement établi la hiérarchie mal définie des pouvoirs, source de conflits⁴, conflits⁴, il résolut, pour arrêter la démoralisation d'en bas, de faire un exemple. exemple. Le maire de Fiume, Scarpa, qui avait refusé de lever la garde nationale et s'était enfui à l'approche des Anglais, fut purement et simplement révoqué ; le maire de Czerquenitz, qui avait pris part au pillage des magasins du sel à Buccarri, était cassé et traduit devant les tribunaux, tandis que les maires de Buccarri, Portoré et autres officiers municipaux, restés à leur poste, recevaient, au nom du gouverneur général, des lettres de félicitation et de vive satisfaction. Les considérants qui accompagnaient ces arrêtés faisaient apparaître clairement la politique de fermeté pondérée qui allait être celle du duc d'Otrante⁵.

Ces arrêtés du 5 août produisirent une profonde et heureuse impression. Les ennemis, ayant quelques jours après tenté de nouveaux débarquements, furent repoussés par les populations⁶, apprenant ainsi aux Anglais que l'homme de Walcheren était maintenant à Laybach. Aussi bien cette fermeté s'exerçait partout : des paysans soulevés contre les seigneurs furent arrêtés, incarcérés à

¹ Charles NODIER, *Souvenirs*, II.

² *Télégraphe illyrien*, août-septembre 1813.

³ Sur les premiers actes et en général sur tous les faits pour lesquels je ne renvoie pas à la note, cf. le *Mémoire de M. de Chassenon sur la gestion du duc d'Otrante*, 14 octobre, A. N., AFIV, 1713.

⁴ *Le duc d'Otrante à Napoléon*, 10 août 1813, A. N., AFIV, 1713.

⁵ Arrêté du 2 août 1813. *Télégraphe* du 5 août 1813. *Lettre de l'intendant général, à ce sujet, à l'intendant de Carlstadt* (Arch. de Trieste), et du secrétaire général au même, 21 août (Arch. de Trieste. Prov. œcon.). Le 18 août, le gouverneur général adressait au nouveau maire de Fiume une lettre d'encouragement où il flétrissait énergiquement la conduite des fonctionnaires de la région (*Osservatore triestino*, 25 août 1813, n° 34).

⁶ *Rapports* adressés au duc d'Otrante, *Télégraphe* du 8 août 1813, n° 63.

la grande joie de l'aristocratie, puis, pour ne pas exaspérer les campagnes, subrepticement délivrés la veille de leur exécution¹.

Les fonctionnaires lointains étaient également informés par le gouverneur général de la politique qu'il comptait suivre : il fallait rassurer et calmer toutes les classes, et, comme les journaux étrangers répandaient dans le pays des nouvelles propres à semer l'inquiétude, il en interdit formellement l'entrée². Pour veiller à l'exécution de ses ordres et au maintien de la paix publique, le duc d'Otrante, revenant à ses plus chères conceptions, créait en Illyrie quatre commissaires spéciaux de police, à Laybach, Trieste, Carlstadt et Villach³. Jamais M. de Chabrol, pourtant si laborieux, n'avait vu pareille activité. Tout en recevant à merveille les membres de l'aristocratie, le duc pratiquait une politique populaire : on interdisait aux propriétaires le droit de se servir de garnisaires contre les paysans, on remettait leurs peines à ceux d'entre ces derniers qui avaient été emprisonnés, on inspirait l'article du *Télégraphe* du 12 août, qui fit grand bruit et où le gouverneur général était appelé à se constituer conciliateur entre seigneurs et paysans ; on donnait aux propriétaires des conseils de douceur et de modération⁴ ; enfin, le nouveau gouverneur semblait s'inquiéter fort de la santé publique, prenant des arrêtés pour la propagation de la vaccine et autres précautions sanitaires⁵.

D'autres mesures cependant, d'un ordre fort différent, sollicitaient l'attention et l'activité du gouverneur général. Le 12 août, on apprit que l'Autriche venait décidément de déclarer la guerre à l'Empereur : le duc d'Otrante allait avoir sous peu sur les bras les troupes de son ami Metternich. Quelques jours après, en effet, les Autrichiens entraient en Illyrie sans formalités préalables⁶. L'effet pouvait être effroyable, même après trois semaines de mesures pacificatrices et préservatrices : le duc d'Otrante fit aussitôt annoncer par l'*Osservatore triestino* que l'armée d'Italie, forte de 70.000 hommes, celle du duc de Castiglione de 80.000, l'armée de Bavière de 50.000, l'armée de l'Empereur enfin, avec 200.000 hommes, allaient envelopper l'Autriche, bien avant qu'un seul impérial eut paru devant Laybach⁷. Seulement, connaissant mieux que personne l'inanité de cette information, le duc d'Otrante prenait en même temps les mesures nécessaires pour se protéger. On n'avait en Illyrie que d'assez faibles détachements, et la troupe indigène trahissait ; dès le début de la campagne, on devait voir le général Jeannin obligé d'abandonner Carlstadt, livré à l'Autriche par la défection des soldats croates et le soulèvement des habitants : l'intendant de

¹ NODIER, *Souv.*, II.

² *L'intendant général au directeur des douanes*, 18 août 1813 (Arch. de Trieste, Publ. Pol. S. B.). *Le consul d'Italie à Trieste à son gouvernement*, 7 août et 14 août 1813 (Arch. de Milan, div. II, B. 475).

³ *Télégraphe*, 22 août, n° 67.

⁴ *Télégraphe*, 12 août 1813, n° 64. C'est l'article auquel Nodier fait allusion dans ses Souvenirs et qui émut tant la société illyrienne. H était presque dicté par le duc d'Otrante et réellement fort caractéristique. Cf. aussi *Lettre du duc d'Otrante à l'Empereur*, 16 août 1813, AFIV, 1713. Conseils donnés par Fouché aux seigneurs et mise en liberté des paysans détenus.

⁵ Arrêté du 5 août 1813. *Télégraphe*, 15 août, n° 65. Mesures relatives au bon ordre des des prisons et à la surveillance des prisonniers. *Télégraphe*, 22 août, n° 67.

⁶ *Osservatore triestino*, 21 août 1813, n° 33.

⁷ *Osservatore triestino*, 21 août 1813, n° 33.

Carlstadt, M. de Contades, était même, de ce fait. tombé entre les mains du général impérial Nugent¹.

Il fallait une armée, et il était urgent qu'elle se montrât. Dès le 12 août, très secrètement, le duc d'Otrante se rendait à Udine, on il se rencontra avec le vice-roi Eugène², et se concertait avec lui sur les moyens de repousser l'ennemi³. Là fut résolu tout un plan de campagne, dans le détail duquel il importe peu d'entrer⁴.

Le duc quitta Udine immédiatement après cet accord, s'arrêta à Goritz, dont il entraîna à Laybach, pour la fête du 15 août, la noblesse fort hostile⁵. Il voulait faire de la Saint-Napoléon une manifestation éclatante de confiance et de loyalisme⁶. Aussitôt rentré dans sa capitale, il étala une confiance telle dans les ressources du vice-roi que tous y furent pris. La ville s'apprêta clone a célébrer dans le calme et la joie la fête nationale. Le *Télégraphe illyrien* parlait le surlendemain en termes dithyrambiques de cette fête unique : salves d'artillerie, distributions aux pauvres, réunion des autorités chez le gouverneur général, messe solennelle, *Te Deum* éclatant, rien ne manqua au programme ordinaire. On couronna des rosières aux cris de **Vive l'Empereur !** sans qu'on sût peut-être si tous ceux qui les poussaient songeaient à Napoléon ou à François II. Pendant que le peuple s'amusait dans la rue, le gouverneur général recevait dans son cabinet, en audiences particulières, puis réunissait eu un dîner solennel les chefs des principales administrations, le général Fresia et son état-major, et, chose plus importante, plusieurs députés des provinces, des chefs de l'aristocratie croate, dalmate et istrienne, des nobles de Goritz et de Zara, des chefs styriens et croates, des prélats du pays, et parmi eux l'évêque grec de la Croatie militaire, que, disait le duc d'Otrante dans son rapport l'Empereur, il avait accueilli avec une distinction particulière. A la fin du repas, on vit le duc se lever. Ce fut sans sourire que le ministre disgracié de juin 1810 leva son verre : **À S. M. l'Empereur et Roi : puisse la paix couronner ses glorieux travaux !** On cria **Vive l'Empereur !** Au bal qui suivit, la comtesse de Saint-Elme vit avec curiosité, pour la première fois, le pittoresque spectacle qu'offrait ce mélange du inonde impérial français, de la société gothique autrichienne, de l'élément indigène aux costumes d'Orient⁷. Le bal fut très gai. A une heure après minuit, le duc d'Otrante se retira retira dans son appartement. Il avait, autant que faire se pouvait, montré joyeuse figure et utilisé la fête, sachant cependant qu'on dansait sur un volcan. L'évêque croate avait du promettre de retenir ses diocésains dans l'obéissance française : Fouché lui avait fait donner 5.000 livres, un arriéré de traitement ; la Croatie était turbulente, l'évêque promit de la calmer, et il partait le 16 août,

¹ *Osservatore*, 28 août, n° 35.

² Dès le 1er juin, l'Empereur avait donné avis au vice-roi de réunir son armée en vue de se porter sur Laybach (*Corr.*, XXV, p. 401).

³ *Le duc d'Otrante à Napoléon*, 14 août 1813, AFIV, 1713. — Rapport Chassenon, AFIV, 1713.

⁴ *Lettre du duc d'Otrante à Napoléon*, 13 octobre, et le *Rapport Chassenon*, examinant les deux plans de campagne qui furent proposés. Cf. aussi *Mém. de Fouché*, II ; DE VAUDANCOURT, *Hist. des campagnes d'Italie en 1813-1814* ; VIGNOLLE, *Procès des opérations d'Italie, 1813-1814* ; DU CASSE, *Mém. et corr. du prince Eugène*.

⁵ *Le duc d'Otrante à Napoléon*, 16 août 1813, AFIV, 1713.

⁶ *Le duc d'Otrante au duc de Bassano* (*Arch. Aff. étr.*, Autriche, 55, 372).

⁷ *L'intendant de Carniole au maire de Laybach*, 14 août 1813. Laybach. Reg. LXXXIII. — — *Télégraphe* du 19 août 1813, n° 66. — *Le duc d'Otrante à Napoléon*, 16 août 1813, AFIV, 1713. — Comtesse DE SAINT-ELME, *Mém.*, p. 284.

précédé d'instructions grâce auxquelles le gouverneur général espérait peut-être prévenir une défection trop probable. Le gouverneur avait également profité du bal pour prendre à part certains seigneurs, les exhorter à la douceur envers leurs paysans, promettant de les faire indemniser, si l'on abolissait les droits féodaux, et laissant entendre, d'autre part, que les biens des seigneurs qui passeraient en Autriche seraient immédiatement frappés de confiscation¹. Ils se retirèrent fort perplexes².

Dans cette nuit même du 15 au 16 août, commencée au milieu des contredanses, le gouverneur général avait appris que Laybach était directement menacé : les Autrichiens, massés à Klagenfurth, s'apprêtaient à s'avancer ; la gendarmerie, en attendant les soldats du vice-roi, fut immédiatement chargée par le gouverneur général de couvrir la ville. Mais l'ennemi était menaçant du côté de Carlstadt ; on pouvait être coupé de la Dalmatie, et, par Fiume, Autrichiens et Anglais pouvaient faire leur jonction. Carlstadt n'avait pas encore été livrée : tout en faisant évacuer sur Fiume les caisses publiques et les administrations³, le gouverneur général fit dire au général Jeannin de tenir bon et de lui envoyer à Laybach les 3.000 Croates dont la fidélité semblait douteuse, sages mesures prises trop tard : lorsque les ordres arrivèrent, les Croates avaient livré la ville. Dès lors, l'invasion devenait terriblement menaçante⁴.

Le gouverneur, cependant, restait, en apparence, inébranlable dans sa confiance ; son entourage était pris d'une agitation fébrile ; c'était pour lui une raison de plus d'être calme. On le voyait tous les jours se promener, dans les rues de la capitale, en redingote grise et en chapeau rond, simple et tranquille, la main dans celle de sa petite Joséphine, rendant les saluts sans prévenance affectée, mais sans morgue, et s'asseoir avec bonhomie sur un banc de la promenade⁵. Cette attitude souriante et tranquille valait dix mille soldats ; elle tranquillisait tout en stupéfiant, et, de fait, elle était étonnante chez cet homme qui écrivait par jour vingt lettres et dépêches, signait dix arrêtés et règlements, organisait des bataillons et se jetait dans mille combinaisons sans espoir de succès définitif. Dans tous les cas, ce calme lui permettait de penser tout. Il faisait évacuer sur l'Italie les produits considérables des mines⁶, quand il ne parvenait pas à les liquider par une série d'opérations ingénieuses, destinées à faire des habitants les meilleurs défenseurs des caisses et magasins qu'ils s'apprêtaient à piller⁷.

¹ *Le duc d'Otrante à l'Empereur*, 16 août 1813, AFIV, 1713.

² *Mém. de Chassenon*, AFIV, 1713. Le gouverneur général semblait disposé à cette époque à faire flèche de tout bois : un brigand dalmate, Sbogar, ayant été arrêté et condamné il mort, le dossier fut soumis à Fouché, qui, après avoir consulté Nodier, fit grâce au brigand, ajoutant ces mots bien caractéristiques : *Il y a des circonstances où ce bandit peut rendre de grands services à la cour impériale*. Tout Fouché est dans cette anecdote (NODIER, II).

³ *L'intendant général à l'intendant de la Croatie civile de Contades*, 17 août 1813 (Arch. de Trieste, Marine B).

⁴ *Mém. de Chassenon*, AFIV, 1713. Chassenon dit que le gouverneur général, prévoyant la défection des Croates, avait donné au général Jeannin l'ordre de les expédier sur la côte.

⁵ Ch. NODIER, II.

⁶ On les avait assez maladroitement laissés s'accumuler depuis le commencement de 1813, si l'on en juge par les lettres du directeur de l'enregistrement de Laybach au maire, 17 mai 1813 (Arch. de Laybach, Registrature LXXIII). Le transport commença dès les premiers jours d'août (*duc d'Otrante à Napoléon*, 7 août, AFIV, 1713).

⁷ *Le duc d'Otrante à Napoléon*, 13 octobre 1813, AFIV, 1713.

Mais, sans en rien laisser paraître, il se désespérait, paralysé dans un pays qui lui était inconnu, écrivait-il au duc de Bassano ; il tachait de trouver des agents, en envoyait à Agram, à Klagenfurth, mais se sentait débordé. Il ne restait à Laybach, écrivait-il au ministre des Relations extérieures¹, que parce que sa présence inspirait confiance et faisait croire aux ennemis qu'on y avait des forces. Le lendemain, cependant, il paraissait moins disposé à demeurer. Il craignait un coup de main, bien résolu à ne pas rester le prisonnier de Metternich. Je resterai à Laybach, écrivait-il au duc de Bassano², le plus longtemps possible, pour y contenir l'opinion et empêcher la confusion. Mais il faisait partir les administrations principales pour Trieste : la retraite commençait. Les enfants du gouverneur général étaient également évacués sur la grande ville, sous prétexte de donner courage aux habitants qui se croyaient menacés par les ennemis³. Le 20 août, il avait pourvu à la sûreté de la grande ville maritime dans une longue lettre à l'intendant, lettre rendue publique, où il ordonnait d'exercer une grande vigilance, d'arrêter les alarmistes, d'assurer que les Autrichiens n'étaient pas en force, que la ville de Trieste n'était nullement menacée, que le seul danger résidait dans la pusillanimité des fonctionnaires et dans la maladroite crédulité des citoyens, faisant ressortir l'immense marque de confiance donnée à la ville, à laquelle il demandait asile pour ses bien-aimés enfants⁴.

A Laybach, on répandait le bruit que le gouverneur général avait de son côté gagné Trieste : il voulut se montrer, alla présider la distribution des prix du lycée⁵. Dans le même temps, il adressait à Gaillard une lettre où il affichait l'espérance et la confiance, peut-être, dit son correspondant, dans le seul espoir que cette lettre serait interceptée par l'ennemi ; il y annonçait des succès imaginaires et affectait d'y croire⁶. Il fallait en effet, avant toutes choses, en imposer aux Autrichiens pour donner au vice-roi le temps d'arriver : un corps franco-italien s'avancait de Goritz sur Adelsberg, pour couvrir Trieste, tandis qu'un autre corps se portait sur Villach sous les ordres d'Eugène lui-même⁷.

Il était temps : l'ennemi, s'enhardissant, se montrait devant Laybach sans défense, et poussait des reconnaissances jusqu'à une lieue de la ville. Grâce au sang-froid du gouverneur général, ils trouvèrent chez les habitants un calme qui les mit en défiance et leur fit prendre l'inaction des Français pour un piège⁸.

Le gouverneur général était toujours là : son merveilleux esprit aux ressources multiples, si bien fait pour les crises, se montrait, se dépensait en mille combinaisons ; pendant qu'il mystifiait les Autrichiens, il essayait de leur créer des ennemis, engageait de son autorité privée des négociations diplomatiques avec les pachas de Bosnie et d'Albanie pour les jeter sur le flanc de l'ennemi, n'obtenant, du reste, de ces principicules que quelques têtes d'Autrichiens,

¹ *Le duc d'Otrante au duc de Bassano*, 18 août 1813. *Arch. Aff. étr.*, Autriche, 55, 372.

² *Le duc d'Otrante au duc de Bassano*, 19 août, A. A. É. Autriche, 55, 373.

³ *Le duc d'Otrante au duc de Bassano*, 19 août. Le consul d'Italie alla s'informer près des fils du duc à Trieste. *Lettre du consul Buttera à son gouvernement* (Arch. de Milan. div. II, B. 476).

⁴ *Le duc d'Otrante à l'intendant d'Istrie*, 21 août 1813 (*Osservatore*, n° 33).

⁵ *Le duc d'Otrante au duc de Bassano*, 19 août 1813 (*Arch. Aff. étr.*, Autriche. 55, 373).

⁶ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, août 1813 (*Mém. inédits de Gaillard*).

⁷ *Le Télégraphe illyrien* devient d'un imperturbable optimisme, 24 août, n° 68.

⁸ *Rapp. de Chassenon*, AFIV, 1713.

imprudemment aventurés dans leurs parages. Ce monde oriental l'intéressait : il voulait le travailler, n'en eut pas le temps¹.

Il était décidément débordé : du côté de Fiume, c'était une panique complète. Le général Garnier, craignant d'être coupé, avait abandonné la place, s'était rabattu sur Trieste² ; en vain le gouverneur général essayait-il de tranquilliser la ville par une lettre au nouveau maire, assurant qu'Anglais et Autrichiens allaient être repoussés³ ; le départ des fonctionnaires de Fiume, comme de Carlstadt et de Laybach, était trop significatif⁴. Le lieutenant général Pino ayant enfin paru avec quelques troupes italiennes à Laybach⁵, Fouché se décida à quitter sa capitale, et le 26 août, très secrètement, il gagnait Trieste, où, quelques jours après, il allait transporter officiellement avec lui le siège du gouvernement⁶.

Cependant, il affecta de faire dire, sa retraite une fois connue, qu'elle n'était que passagère⁷. Il avait laissé au colonel Léger une petite garnison, et il voulait non seulement qu'on se défendît, mais qu'aucun désordre intérieur ne vint précipiter le cours des événements : des fonctionnaires avaient été arrêtés par des paysans soulevés⁸, il entendait que pareils faits ne se reproduisissent plus ; il fallait que la retraite se fit en bon ordre et sans pertes. Il promettait de revenir : les fonctionnaires le répétaient avec lui : le 24 août, le premier président Spalatin convoquait les assises à Laybach pour le 1er septembre⁹. Nodier était, lui aussi, resté dans la capitale, publiant, forgeant au besoin les bonnes nouvelles, maintenant la ville calme à force de lui répéter qu'elle l'était¹⁰. D'ailleurs, les Autrichiens étaient, à lire le *Télégraphe*, constamment tenus en échec : le vice-roi arrivait, allait les rejeter hors de l'Illyrie¹¹, sans compter que l'Empereur menaçait Vienne¹². Le prince vice-roi avait repris Villach le 28 : les Autrichiens y avaient mis le feu en se retirant, contait le journal officieux du duc d'Otrante, sort auquel pouvaient s'attendre Laybach ou toute autre ville qui se livrerait pour un temps aux troupes ennemies : Nodier tirait de cet incident une conclusion optimiste : *On ne brûle pas un pays dont on espère être le maître*¹³. Le 2 septembre, l'intendant de Carniole, sur l'ordre de Fouché, préparait sous

¹ *Le duc d'Otrante à Napoléon*, 13 octobre 1813, AFIV, 1713. Il y a sur l'Orient, un curieux passage qui dénote bien avec quelle facilité Fouché se rompait à toute nouvelle situation.

² *Osservatore*, 29 août, n° 34. Corr. de Fiume du 27 août.

³ *Le duc d'Otrante à Paolo Scarpa*, 21 août 1813. *Osservatore*, 25 août, n° 34.

⁴ *L'intendant général au subdélégué de France* (Arch. de Trieste. Publ. Pol. S. B.).

⁵ *Osservatore illirico*, 28 août, n° 35 ; Corr. de Laybach, 25 août.

⁶ *L'intendant d'Istrie, baron Calafati, à de Chabrol*, 25 août 1813 (Arch. de Trieste, 1re publ. Pol., S. A.).

⁷ Le *Télégraphe* faisait une mention brève et annonçait comme un fait sans importance que le duc d'Otrante avait quitté sa capitale.

⁸ *Osservatore*, 28 août, n° 35.

⁹ *Télégraphe*, 26 août 1813, n° 69.

¹⁰ *Télégraphe*, 24 août, n° 18.

¹¹ Le *Télégraphe* du 24 août, n° 68, annonçait comme prochaine l'arrivée au palais Paglianica, à Laybach, du prince vice-roi avec 40.000 hommes.

¹² *Télégraphe* du 26 août, n° 69.

¹³ *Télégraphe* du 5 septembre, n° 71.

main la retraite définitive des Français de Laybach¹ ; mais, le 4, il faisait illuminer la capitale en l'honneur des victoires du grand Napoléon².

Tout cela couvrait la retraite du duc d'Otrante, qualifiée absence par l'organe officiel. Il était arrivé à Trieste le 26 août, à neuf heures du matin, et, pour bien marquer qu'il n'était pas un vaincu, il fit sonner les cloches et les fanfares³. Il continuait à afficher une entière confiance : l'Empereur était à Prague, menaçait Vienne ; il venait, lui, faire une simple visite à Trieste ; mais, le 28, l'intendant général de Chabrol l'ayant rejoint, le siège du gouvernement parut définitivement installé en Istrie⁴. C'est de Trieste qu'il data les arrêtés organisant la défense nationale. Dès le 1er septembre, un de ces arrêtés prescrivait la levée des gardes nationales dans la province d'Istrie, la déclarait en permanence pour la défense des côtes, la mettait à la disposition du général Fresia, annonçait que les noms des gardes nationaux qui se distingueraient seraient mis sous les yeux de l'Empereur⁵. Levée immédiatement, la garde nationale prenait part, dès le 3, à un engagement au cours duquel le général Fresia repoussait les Autrichiens aux portes de la ville ; l'*Osservatore triestino*, devenu le journal du gouverneur général sous le nom d'*Osservatore illirico*, louait la conduite des citoyens soldats en termes dithyrambiques, déclarant avec une certaine naïveté qu'on eût fait prisonniers les hussards autrichiens si on avait pu les atteindre⁶. Ce journal, dont le rédacteur, Giuseppe de Colletti, était entre les mains du duc d'Otrante, luttait d'optimisme avec le Télégraphe : l'Empereur était vainqueur⁷, le vice-roi allait balayer les Autrichiens, la population était dans un excellent esprit, sachant, du reste, à quoi elle s'exposait si elle tombait sous le joug autrichien, etc., etc.⁸ Le duc d'Otrante se montrait beaucoup, passait des revues, suivies d'ordres du jour de vive satisfaction et conférait longuement avec le général Fresia⁹.

Tout cela n'empêchait pas l'armée ennemie d'avancer. Autour du malheureux gouvernement illyrien, enfermé dans Trieste, la marée montait toujours. De toutes parts les fonctionnaires arrivaient, chassés de Croatie, de Dalmatie, de Carniole. Cent mille Autrichiens menaçaient Trieste même : on n'avait que sept cents hommes à leur opposer. Le gouverneur général appela à lui les gardes nationales de toute la province, mais ne les attendit pas. A peine installé à Trieste, il avait songé à quitter la ville, convaincu de l'échec, de la catastrophe qui menaçait. Mais il fallait sauver les apparences, comme à Laybach : le 3 septembre, le consul d'Italie, Buttura, étant venu demander au duc d'Otrante des chevaux pour gagner Venise, le gouverneur généra], tout en ne lui dissimulant

¹ *L'intendant de Carniole au maire de Laybach*, 2 septembre (Arch. de Laybach, Registrature LXXXVII).

² *L'intendant de Carniole au maire de Laybach*, 4 septembre (Arch. de Laybach, Registrature LXXIV).

³ On illumina le soir, et il y eut sérénade sur les places publiques ; on était presque en Italie. *Télégraphe* du 31 août, n° 70, et *Osservatore* du 28 août, n° 35.

⁴ Fouché fit dire partout que le projet du transfert était antérieur et fort indépendant de la guerre (*Buttura à son gouvernement*, 28 août ; Arch. de Milan, div. II, busta 475).

⁵ *Arrêtés du duc d'Otrante*, 1er septembre 1813 ; *Télégraphe*, 5 septembre, n° 71, et 3 septembre 1813 : *Osservatore*, 2 septembre, n° 37, et *Mém. de Chassenon*, AFIV, 1713.

⁶ *Osservatore*, 4 septembre, n° 38.

⁷ On tirait à Trieste, à Laybach, à Fiume des salves en l'honneur des victoires imaginaires imaginaires de l'Empereur. *Osservatore*, 4 septembre, n° 38.

⁸ *Osservatore*, 7 septembre 1813, n° 39.

⁹ *Osservatore*, 7 septembre 1813, n° 39.

pas son dessein de quitter sous peu Trieste, l'avait prié de reculer son départ, en raison de l'état moral de la population¹. Mais, le 8, la garnison se trouvant encore réduite et de plus découragée par un échec, le gouverneur général, ne se sentant plus en sûreté, quitta la ville et se rendit à Goritz, suivi du consul d'Italie et des principaux fonctionnaires du gouvernement central² : dès le 13, l'*Osservatore* refusait les communications du duc d'Otrante, et Giuseppe de Colletti passait au parti autrichien³.

Cependant Fouché n'abdiquait pas : de Goritz, il parlait en maître encore : le 15, il révoquait les officiers municipaux de Villach passés à l'ennemi et séquestrait leurs biens⁴. Il avait pris un autre arrêté, destiné à prévenir les défections : tous les propriétaires domiciliés en Illyrie depuis la cession des provinces illyriennes à l'Empire, tous les fonctionnaires qui avaient accepté des emplois du gouvernement français, étaient tenus de se présenter, avant un mois, devant le maire de la commune — beaucoup passaient alors dans les rangs autrichiens — ; les absents seraient mis hors la loi, leurs biens séquestrés⁵. Le gouverneur général parlait d'un ton hautain : il rêvait d'une loi des suspects. Quelques dots surnageant dans l'inondation, il demeurait en relation avec les fonctionnaires restés à leur poste. Le 26, l'intendant de Carniole envoyait encore des ordres au maire de Laybach⁶. On parvenait ainsi à faire illusion : car l'archiduc Maximilien, étant apparu à Fiume avec le titre de gouverneur général des provinces illyriennes, fut plus que froidement reçu⁷. En réalité, la situation était désespérée. *Je me trouve ici dans une situation difficile*, écrivait, le 20 septembre, Fouché à Gaillard⁸ ; *les Autrichiens et les Anglais me cernent de toutes parts. Depuis que je suis en Illyrie, je me trouve toujours aux avant-postes. Si l'ennemi était plus hardi, je serais prisonnier depuis longtemps ; heureusement il croit que partout où je suis, il y a une armée.* Le même jour, un secrétaire du duc écrivait à Gaillard que *Son Excellence faisait des merveilles*⁹.

Mais à cette heure le vice-roi l'abandonnait, se rabattait sur l'Italie menacée. Le duc d'Otrante se décida à donner le signal de la retraite définitive¹⁰. Le 24, les

¹ *Buttura à son gouvernement*, 5 septembre (Arch. de Milan. Div. II, busta 476).

² *Buttura à son gouvernement*, 8 septembre (div. II, busta 740). Des le 4, de Chabrol annonçait cette résolution au subdélégué de Goritz (Arch. de Trieste, 1^o Publ. Pol. S. A., n^o 8307).

³ Au n^o 41, 13 septembre. Dans la collection conservée à la Bibliothèque de Trieste et gracieusement mise à ma disposition par l'éminent et aimable bibliothécaire Andrea Dortis, je relève cette mention manuscrite : *S. E. il duca d'Otranto, governatore delle prov. d'Istria in Trieste ragheggiando de far inserire nella Gazzetta degli articoli improprii del carattere di Giuseppe di Coletii, fece venire, sulle mie scuse, il compilatore del Telegrapho di Lubiana e lo incarico della compilazione analoga il suo volere in confirmazione della impegno con gli associati dando il nome di Osservatore illirico.*

⁴ Arrêté du 15 septembre 1813 ; *Télégraphe* du 19, n^o 73.

⁵ Arrêté du 15 ; *Télégraphe* du 19, n^o 73. Ce numéro du *Télégraphe* est imprimé à Trieste, où le journal officieux s'était transporté, en retard d'une étape sur le gouverneur général.

⁶ *L'intendant de Carniole au maire de Laybach*, 26 septembre 1813 (Arch. de Laybach, Registrature LXXXII). Le 22, l'intendant envoyait encore au maire de Laybach l'arrêté du duc d'Otrante frappant les émigrés, et le 28 réprimandait hardiment le magistrat municipal (*ibid.* LXXXVII).

⁷ *Télégraphe illyrien*, 21 septembre 1813, n^o 50.

⁸ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 20 septembre 1813 (*Mém. inédits de Gaillard*).

⁹ *Le secrétaire du duc à Gaillard*, 20 septembre 1813.

¹⁰ *Rapp. de Chassenon*, AFIV, 1713.

derniers fonctionnaires restés à Trieste étaient rappelés à Goritz ; le lendemain, les Autrichiens cernaient la ville par terre, les Anglais par mer. Ce jour-là, Fouché, s'étant aperçu qu'on avait oublié Nodier à Trieste, l'y fit rechercher et l'en tira, grâce à une ingénieuse combinaison qui prouve, en ce moment de crise aiguë, le singulier et persistant sang-froid du gouverneur général¹.

La débâcle cependant était complète : Laybach et Trieste allaient capituler : les provinces illyriennes étaient perdues. Un ordre du gouverneur général appelait de toutes parts à Goritz les fonctionnaires attardés ; il en vint de Laybach, Villach, Zara, Trieste, effarés, affolés ; c'était tout un gouvernement au grand complet qui battait en retraite : les administrateurs avec leurs archives, les fonctionnaires des finances avec leurs caisses², Nodier abandonnant sa presse ; mais, sauf le Télégraphe, tout s'en allait avec Fouché, jusqu'aux malades des hôpitaux, jusqu'aux produits des mines, jusqu'aux tabacs de la régie, le mercure d'Idria, évacué sur Venise³, le tabac, d'abord centralisé à Fiume, employé et liquidé, ainsi que le sel, au pavement des soldes et traitements arriérés⁴. Le gouvernement général avait voulu frapper d'un emprunt d'un million les villes de Trieste et Fiume, en leur abandonnant en guise de pavement l'administration des sels⁵. C'était s'en aller avec les honneurs de la guerre, armes et bagages⁶. Il a fallu, écrivait Fouché, se garder à la fois de cette imprévoyance qui eut tout abandonné et de cette précipitation ou de ces mesures irréflechies qui, sacrifiant à l'intérêt du moment les ressources de l'avenir, eussent laissé douter qu'on eût l'intention ou l'espérance de rentrer dans ces provinces. Fouché savait, à n'en pas douter, que tout était perdu, qu'on ne reverrait plus de fonctionnaires français à Laybach ni à Trieste ; mais il était arrivé à faire illusion à ses propres fonctionnaires sombrant avec lui⁷. Intendants et magistrats, receveurs et inspecteurs des domaines, percepteurs et agents des forêts, tous croyaient qu'on reviendrait. On devait voir, le 13 octobre encore, le conservateur des forêts, fonctionnaire plein d'illusions, envoyer, de Venise, un rapport à l'inspecteur général, sur les réformes à apporter à la conservation de Fiume⁸. C'est tout juste si le premier président se résignait à ne pas convoquer les assises pour novembre.

La pauvre bande de fonctionnaires sans fonctions s'attachait dès lors, avec une singulière et gênante fidélité, au gouverneur général, leur seul espoir⁹. Il abandonna Goritz, le 3 octobre, pour Udine, où il arriva le jour même, mais pour

¹ L'épisode est amusant (NODIER, II).

² Le directeur des contributions indirectes au comte de Chabrol, 11 octobre ; le directeur directeur des douanes au même, 19 septembre ; le directeur des domaines au même, 24 septembre (Arch. de Trieste. Publ. Pol. S. B.).

³ L'ambassadeur de France à Vienne, M. de Caraman, en réclamait encore la restitution en avril 1817 : de Caraman à Richelieu, 2 avril 1817. Arch. A. E. Vienne, 398).

⁴ Le duc d'Otrante à Napoléon, 13 octobre 1813, AFIV, 1713.

⁵ Le maire de Trieste au comte de Chabrol, 9 septembre ; le général Rabié au receveur des tabacs, 15 septembre ; le directeur des tabacs à Chabrol, 17 septembre (Arch. de Trieste. Publ. Pol. S. B.).

⁶ Il pensait réellement à tout, songeant à assurer la correspondance entre Paris et les agents français de Constantinople et d'Orient. Le duc d'Otrante au duc de Bassano, 27 septembre 1813 (Arch. Aff. étr., Autriche, 33, 373).

⁷ Le duc d'Otrante au duc de Bassano, 27 septembre (Arch. Aff. étr., Autriche, 55, 373). 373).

⁸ Le conservateur des forêts à l'inspecteur, 13 octobre (Arch. de Trieste, Marine C).

⁹ Giornale dell' assedi di Venezia, 1814, 4 et 9 octobre, et chapitre XXII.

prendre, dès le 7, le chemin de Venise¹. Avant de quitter Udine, il assigna Trévise et Venise comme lieux de réunion aux administrations illyriennes, désormais in partibus² ; il évacua ensuite ces fonctionnaires sur Parme, d'où, désabusés enfin, mais sauvés de la réaction autrichienne et des soulèvements populaires, ils reprirent le chemin de la France.

Le général Fresia, privé de troupes, vint rejoindre le gouverneur général à Venise, le 14 octobre. Le duc d'Otrante, retiré dans les lagunes, portait encore ses regards de l'autre côté de l'Adriatique. Il parlait de ce qui eût dû être fait. **Le système d'organisation qu'on leur avait donné — aux provinces illyriennes — avait laissé sans énergie et sans action la police, si nécessaire dans un pays qui est tout littoral et tout frontière, et qui se trouve habité par des peuples si différents dans leurs mœurs, leurs habitudes et leur gouvernement³.**

Sa retraite n'avait pas besoin d'excuses ; elle lui faisait grand honneur, et si nous nous sommes arrêté un peu longtemps à ces incidents, restés inaperçus dans l'immense débâcle de l'Empire napoléonien, c'est qu'ils mettent en relief d'une façon singulièrement caractéristique la physionomie de Fouché. On put voir, en ces circonstances, que l'inaction et la retraite n'avaient guère paralysé les remarquables qualités de gouvernement qui avaient depuis longtemps distingué Joseph Fouché. Toutes ces qualités éclatent en ce court et unique gouvernement, pouvoir assis sur le sable mouvant : la maîtrise sans pareille avec laquelle il éblouit, illusionne, déroute, dirige dans le sens qu'il veut l'opinion publique fascinée, la finesse, la prompte intelligence des choses et des gens qui lui fait tirer le parti qu'il peut des éléments les plus divers, bandits dalmates, prêtres grecs, seigneurs allemands, pachas turcs, paysans croates, journalistes ignorés, bourgeois au fond hostiles, la vision nette des lacunes à combler, des réformes à faire, des fautes à réparer et à éviter, une activité sans pareille dans le travail le plus ingrat, le constant labeur d'un esprit qui veut tout savoir, tout voir, tout faire par lui-même, le sang-froid enfin, ce sang-froid qui ne se dément pas au milieu de l'effroi, de l'effarement, de l'affolement de tous, des dangers réels et inévitables, des menaces et des catastrophes, ce sang-froid qui, aux heures où tout craque, où tout sombre, où l'émeute violente, la trahison perfide, la défection, l'invasion étrangère menacent, le fait songer à tout, aux tabacs que la France va perdre et au petit journaliste oublié en chemin. Et il n'est pas jusqu'à ce goût pour la mystification utile qui ne perce dans la comédie jouée d'un étrange effort de pince-sans-rire et qui permet de faire illusion à tous, amis et ennemis, afin de permettre à cette bande de Français de traverser sans encombre un pays agité, hostile, dangereux, docile cependant jusqu'à la vue du premier uniforme autrichien, respectant et écoutant ces chefs qui, quelques heures après, auront fait place à l'ennemi.

Ce gouvernement de deux mois reste un des plus curieux, un des plus significatifs incidents de la vie de Fouché, et déjà le duc d'Otrante, réfugié à Venise, rêve à d'autres projets.

¹ C'est d'Udine que le gouverneur général annonçait à l'Empereur, le 3, l'évacuation des provinces illyriennes. Il avisait qu'en cette prévision il avait, quelques jours avant, fait transporter à Venise les archives du gouvernement, et qu'il avait assigné Trévise comme lieu de rendez-vous aux fonctionnaires désemparés. *Le duc d'Otrante à Napoléon*, 3 octobre 1813, 1713.

² *Lettre citée du duc d'Otrante à l'Empereur et de Buttura à son gouvernement*, 6, 8 et 28 octobre 1813 (Arch. de Milan. Div. 11, busta 476).

³ *Le duc d'Otrante à Napoléon*, 13 octobre, AFIV, 1713.

CHAPITRE XXII

FOUCHÉ EN ITALIE

Le duc d'Otrante à Venise. — La débâcle en Italie. — Attitude du roi Murat. Fouché s'apprête à l'entrer en France. — Auparavant, il veut renouer des relations avec Murat. Entrevue du duc d'Otrante avec le général La Vauguyon Bologne. — Duel singulier entre l'Empereur et Fouché. Napoléon le rejette loin de France et le charge de pleins pouvoirs en Italie. — Fouché a-t-il trahi Napoléon en Italie ? Les plans de Fouché. — Lettre où il exhorte Murat au loyalisme. Attitude double de Murat. — Fouché à Florence. Arrivée à Rome il y est officiellement revu. Les surprises de M. de Norvins. Départ pour Naples. — Rencontre de Mme Récamier à Terracine. Arrêt au bord du Garigliano. — Arrivée à Naples incognito. Longue entrevue avec le roi et la reine. — Longue lettre de Fouché à l'Empereur. Fréquentes visites au roi Murat. — Fouché affecte dans ses lettres de traiter Murat en grand enfant. — Il avoue à l'Empereur son insuccès. — Réapparition à Rome : il y donne des conseils et blâme les mesures prises. — Murat lève le masque et marche sur Ruine. Fouché se rend à Florence. — Il aide le roi à équivoquer. — Les vœux de nouvelle année de Fouché à Napoléon. — Murat traître à son pays. — Fouché exhorte le roi à tirer le meilleur profit possible de sa défection. Lettre significative. — Fouché liquide l'Empire en Italie. Napoléon l'autorise à y agir en plénipotentiaire. — Reconnaissance de Murat envers Fouché. — Les Racciocchi évacuent Florence avec Fouché. — Le duc d'Otrante suit la grande-duchesse à Lucques. Allées et venues en Toscane et en Émilie. Convention de Lucques, signée par Fouché, qui livre l'Italie entière à Murat. Entrevue à Volta avec le vice-roi. Derniers conseils au prince. Arriéré de traitement. — En route pour la France.

Avant-hier est arrivé ici S. E. M. le duc d'Otrante, gouverneur général des provinces illyriennes ; il est allé s'installer, avec sa famille, au palais Martinengo à San Benedetto, lisait-on le 11 octobre dans le *Giornale dipartimentale dell' Adriatico*, et cette note fut reproduite par tous les journaux du nord de l'Italie¹. Fouché était en effet arrivé à Venise le 9 ; il y avait retrouvé quelques employés des provinces illyriennes qui vinrent saluer leur ancien gouverneur, petit-être dans le vague espoir de quelques bonnes promesses ou de traitements arriérés ; car les pauvres gens restaient fort déconfits. Il était peu soucieux de les garder, épaves pitoyables du naufrage. Il les fit partir pour Parme. Lui-même, aussitôt installé au palais Martinengo, se mettait au travail, rédigeant, en collaboration avec M. de Chassenon, un double rapport au souverain, sur les opérations dont l'Illyrie venait d'être le théâtre². En bon chef, il recommandait à l'Empereur ses anciens fonctionnaires ; quant à lui, il se mettait à la disposition du souverain, dans l'espoir d'être rappelé à Paris, et, pour être plus rapproché, se souciant peu, du reste, de se laisser bloquer dans Venise menacée d'un siège, il se disposa à gagner Milan³.

Les événements se précipitaient, sollicitant son attention et excitant son ambition de politicien sans emploi. La débâcle était générale : l'Empereur tentait, à Leipzig, sa dernière partie et la perdait. Qu'allait-on faire à Paris ? Révolution, coup d'État, restauration ? Jamais il n'avait paru plus essentiel à Fouché d'être à ce moment dans la coulisse et à portée de la scène. L'Italie elle-même fléchissait et se détachait ; le vice-roi Eugène montrait une admirable fidélité, mais Milan, écrivait le duc d'Otrante, *témoignait d'une pusillanimité honteuse*. Venise se préparait, sans enthousiasme, à un siège dont l'issue ne pouvait être douteuse ; à Rome, des insurrections locales, fomentées sous main par la cour de Naples, et ouvertement encouragées par le clergé, rendaient fort soucieux le général Miollis ; en Toscane, la grande-duchesse Elisa, incertaine, craintive, sans conseiller ni guide, ne savait comment agir ; mais le gros danger était bien la défection, tous les jours plus imminente, du roi Murat⁴.

Ce brillant écuyer, devenu roi par le bon plaisir de Bonaparte, semblait décidément disposé à jouer les Bernadotte ; on l'avait vu, après des vellétés de défection, reparaitre en juillet 1813, à l'armée de Saxe, répondant à l'appel que le duc d'Otrante avait été chargé, on s'en souvient, de faire plus à son amour-propre de soldat qu'à son loyalisme de Français. Mais, devant la nouvelle débâcle, il avait de nouveau regagné l'Italie et, à peine réinstallé à Naples, se trouvait en butte aux sollicitations des Anglais et des Autrichiens qui le voulaient entraîner dans la coalition, et à celles plus pressantes encore des patriotes italiens, désireux de secouer le joug de Napoléon, sans retomber sous celui de l'Autriche. Lord Bentinck, au nom de George III, lui offrait, pour prix de sa défection, la reconnaissance de son titre de roi de Naples ; Neipperg, au nom de l'Autriche, allait plus loin, promettant une large augmentation de territoire, si Joachim se joignait à l'armée autrichienne contre Eugène, dans les plaines du Pô. Les patriotes italiens cependant le grisaient de bien autres espoirs. C'était un

¹ *Giornale dell' Adriatico*, 11 octobre 1813 (Bibl. San Marco de Venise). L'auteur du *Giornale dell' assedio di Venezia* signalait aussi le 9 l'arrivée du duc d'Otrante, et le 11 celle de plusieurs administrations illyriennes.

² *Le duc d'Otrante à Napoléon*, 13 octobre ; *M. de Chassenon à l'Empereur*, 13 octobre, AFIV, 1713.

³ *Le duc d'Otrante à Napoléon*, 13 octobre, AFIV, 1713. *Mém. de Fouché*, II, 226.

⁴ *Le duc d'Otrante à Napoléon*, Bologne, 13 novembre 1813, AFIV, 1713.

esprit faible, facile à surexciter et à influencer. Chaque parti avait, autour du roi, à Naples, ses représentants qui se le disputaient, le poussant à dix résolutions diverses en une semaine, et le forçant à la seule que conseillât la reine Caroline, l'expectative. Cette dernière attitude flattait son esprit hésitant et son enfantin machiavélisme. Il eût été heureux et fier de commander de Reggio de Calabre à Turin les forces napoléoniennes ; mais, détestant le vice-roi, il ne se pouvait arrêter un instant à l'idée de partager avec lui ce commandement ; il promettait vaguement de l'aller rejoindre. mais il ne repoussait pas les offres des alliés, l'excitant à se déclarer ouvertement ou à marcher traîtreusement, sous prétexte de jonction, contre les troupes d'Eugène, cependant qu'il laissait entendre à Naples, à Rome, à Florence, à Bologne, à Milan, qu'il était l'homme de l'Italie libre, une indépendante contre le Français comme le *Tedesco*. Il hésitait, négociait, tergiversait, pitoyable Gascon dont la soi-disant habileté devait faire sourire le duc d'Otrante¹.

Celui-ci n'ignorait rien, voyait l'Italie entière s'agiter dans une fièvre de révolte. Il était peu désireux de s'y attarder ; que lui importaient Murat, Miollis, Neipperg, Bentink et la révolte du prêtre Battaglia ? Il songeait au foyer d'intrigues que devait être Paris à cette heure, Paris où, moins d'un an avant, il avait vu Vitrolles travailler pour le roi, Malet conspirer pour la République, Talleyrand miner l'Empire. si mal défendu par Cambacérès, sous l'œil effaré et la main inexperte de Savary. Il fallait rentrer, jeter sa note dans le concert. Il quitta Venise, courut à Milan, tout prêt à franchir le Simplon, à gagner Paris, en bon serviteur qui vient mettre ses talents au service du maître menacé. Il fallait cependant l'autorisation de l'Empereur ; eu l'attendant, il songeait à sonder Murat, fort curieux de ses vrais desseins, pensant peut-être utiliser, comme en 1808, ce brillant cavalier à des projets encore mal for-nulles en son esprit, si Bernadotte, en marche vers la France, ne pouvait servir.

Est-ce en apprenant la présence à Bologne du lieutenant général La Vauguyon, qu'on disait chargé par Murat d'organiser un mouvement patriote (huis le Nord, que Fouché quitta Milan sans motifs appréciables, et se rendit à Bologne, s'éloignant ainsi des Alpes ? Quoi qu'il en soit, La Vauguyon, se rendant de Milan à Home, où il comptait s'attarder, et s'arrêtant à Bologne, fut fort surpris d'y trouver le duc d'Otrante². Celui-ci y était en effet le 13, et y avait écrit une fort longue lettre à l'Empereur, dans laquelle, toujours empressé et important, il s'étendait avec complaisance sur l'état troublé de l'Italie³. Mais, s'il faut en croire une contemporaine, écho de La Vauguyon, Fouché parut animé d'un esprit moins loyaliste, lorsque, saisissant au passage le lieutenant de Murat, il le convia à dîner avec le général Pino, lieutenant d'Eugène, qu'il avait vu en Illyrie. Aux deux hommes, il laissa entendre que Murat pouvait arriver à de hautes destinées, en proclamant l'indépendance de l'Italie : il impressionna La Vauguyon, qui prévint immédiatement le roi de Naples de cette providentielle rencontre et de cette intéressante conversation⁴. Le fait est vraisemblable, puisque Murat expédiait le

¹ *Lettres du baron Durand, ministre de France à Naples*, juillet, décembre 1813, *Arch. aff. étr. Naples*, et CIPIALRI, *La fine d'un' re.* — COLETTA, *Histoire de Naples.* — Marquis DEL GALLO, *Mémoires.* — PIGNATELLI, *Mémoires.* — G. PEDE, *Mémoires.* — DE SASSENAY, *Les derniers mois de Murat. Monitore delle Due Sicilie*, juillet-novembre 1813 (*Bibliotheca nazionale de Naples*). — *Diario*, 1798-1815, t. (*Bibl. della Storia Patria*, à Naples).

² Duchesse D'ABRANTÈS, X, ch. II, d'après une conversation avec le général Vauguyon.

³ *Le duc d'Otrante à l'Empereur*, 13 novembre 1813, AFIV, 1713.

⁴ Duchesse D'ABRANTÈS, déjà citée.

22 novembre au général Coletta l'ordre de se rendre à Bologne et d'y rendre visite au duc d'Otrante, désireux qu'il était sans doute de sonder plus complètement son machiavélique ami¹. Mais Coletta ne put rencontrer Fouché à Bologne. Dès le 20, celui-ci avait quitté la ville, résolu à rentrer en France, par Parme et Milan². Au moment où il arrivait à Parme le 21, il y fut atteint par une lettre de l'Empereur, datée de Saint-Cloud, le 15 novembre, et qui le rejetait bien loin des Alpes et de la France.

Le duel singulier engagé entre Napoléon et son ancien ministre se continuait. Sous aucun prétexte, l'Empereur ne voulait de Fouché à Paris, ayant assez de Talleyrand ; c'était mû certainement par le même sentiment qui l'avait jadis fait expédier Fouché de Dresde à Laybach, que Napoléon le repoussait, sous le couvert d'une mission de confiance, de Milan sur Rome et Naples³. Il fallait un conseiller au vice-roi, un tuteur à Elisa, une tête à Rome, un agent habile à Naples : l'Empereur entendait que Fouché resta, à tous ces titres, en Italie, au risque d'en faire, ce qu'il allait devenir, le syndic de la faillite napoléonienne⁴.

Dans sa lettre du 15, l'Empereur prescrivait à son ancien ministre de se rendre, en toute diligence, à Naples pour faire sentir au roi l'importance qu'il marchât avec 25.000 hommes sur le Pô... Vous le ferez connaître aussi à la reine, ajoutait-il, et vous ferez tout votre possible pour empêcher que, dans ce pays, on ne se laisse fourvoyer par les promesses fallacieuses de l'Autriche et par le langage mielleux de Metternich. Le mouvement de l'armée napolitaine sur le Pô est de la plus haute importance... Vous prendrez le parti, soit de revenir avec l'armée napolitaine, si le roi est fidèle à l'honneur et à la patrie, soit de vous en revenir en toute diligence à Turin, où vous trouverez de nouveaux ordres. Passez par Florence et par Rome, et donnez à tous ces gens-là tous les conseils que peuvent exiger les circonstances⁵.

Cette lettre, qui faisait, en somme, du duc d'Otrante le fondé de pouvoirs de l'Empereur en Italie, des Alpes au détroit, dénotait chez celui-ci un singulier désir de détourner sur un champ très vaste l'activité de l'ancien ministre, qui, dangereuse à Paris, pouvait être utilement exploitée en Italie. C'était là un singulier mélange de méfiance et de confiance. Confiance peut-être affectée, peut-être réelle si on se reporte aux sentiments toujours complexes qui animèrent Napoléon vis-à-vis de ce curieux personnage.

On a de tout temps discuté pour savoir si le plénipotentiaire de l'Empereur avait servi ou trahi cette confiance et c'est encore un des points à étudier de cette vie de haut aventurier. Les contemporains se sont divisés sur ce point. Selon les uns, Fouché, chargé par l'Empereur de maintenir Murat dans l'alliance française, s'y serait activement employé, mais aurait complètement échoué dans une tâche d'ailleurs irréalisable ; selon d'autres, l'ancien ministre, exaspéré de l'éloignement où le tenait l'Empereur, désespérant d'ailleurs de l'Empire et destinant peut-être Murat à servir des desseins ignorés, l'aurait, au contraire,

¹ *Le roi Joachim au général Colette*, 22 novembre 1813. COLETTA, *Opere inedite*, p. 168, doc. IV, et COLETTA, *Histoire de Naples*.

² *Le duc d'Otrante à Napoléon*, Parme, 21 novembre 1813. *Arch. aff. étr.*, Naples, suppl. 7.

³ VITROLLES, II, 3.

⁴ *Napoléon au duc d'Otrante*, 15 novembre 1813. *Corr.*, XXVI, 20896. — Le général Pignatelli lui donne le titre de *commissario generale nell' Italia*.

⁵ *Napoléon au duc d'Otrante*, Saint-Cloud, 15 novembre 1813. *Corr.*, XXVI, 20896.

hardiment poussé à la défection, dès les derniers jours de 1813, et lui aurait, en vertu de ses pleins pouvoirs, livré l'Italie tout entière, du château Saint-Ange aux rives du Pô. La loyauté de Fouché trouve comme défenseurs des mémorialistes peu suspects, en général, de tendresse pour lui : en Italie le prince Pignatelli-Strongoli, en France l'ex-préfet de police Pasquier, le lieutenant de Murat, Desvernois, et autres¹ : ce qui est plus intéressant, Angles, précisément chargé en 1813 de la surveillance de l'Italie au ministère de la Police générale, croyait à la fidélité de Fouché en ces circonstances : cette créance ressort des notes de ce haut policier à Louis XVIII en 1814², et Angles détestait le duc d'Otrante. Mais le général napolitain Coletta, Méneval, Vitrolles et autres, n'admettent que la seconde hypothèse : celle de la complicité de Fouché dans la trahison de Murat³ ; dans la façon cauteleuse dont fut consommée cette trahison, ils veulent reconnaître la main du perfide plénipotentiaire, et ce fut certainement le bruit qui courut dès 1814 et fut le plus complaisamment accueilli. Fouché lui-même s'en vantait, à en croire Chaptal qui le vil à Lyon en mars 1814, revenant d'Italie, presque fier de cette intrigue ; nous en croyons Chaptal, sans attacher au fait plus d'importance qu'il ne convient⁴ ; Fouché était un fanfaron de trahison qui, préférant certainement l'épithète de traître à celle de maladroit, cherchait volontiers à dissimuler ses échecs sous l'apparence de profonds et, s'il le fallait, d'assez déshonorants calculs.

Somme toute, entre ces témoignages opposés, nous n'avons à consulter qu'un document : c'est la correspondance du duc d'Otrante avec Murat et Napoléon ; elle donne, jusqu'à un certain point, raison aux deux opinions. Il ne faut jamais juger Fouché d'un mot ; son geste n'est jamais simple, il est complexe et, qu'on nous passe l'expression, il est successif. Fouché pouvait être très fidèle et très infidèle, excellent serviteur et traître incommode, à la fois ou successivement. Entre le jour de novembre 1813 où il recevait de l'Empereur mission de se rendre à Naples, et cet autre jour de février 1814 où il livrait à Murat l'Italie entière, ses intentions, ses plans et partant sa conduite et son attitude avaient pu varier d'une façon singulièrement grave. Admettons même les conversations de novembre 1813 avec La Vauguyon, corroborées par l'envoi de Coletta à Bologne, elles nous montrent simplement Fouché fort désireux de troubler l'eau pour y mieux pêcher, avide de jouer un rôle partout où il passe et d'ébaucher de vastes plans, enchanté enfin d'étonner La Vauguyon et Murat ; il était bavard, du reste, plus qu'homme au monde et excellait à en imposer. Ce rôle d'arbitre qu'il a voulu assumer en passant, il s'en trouve officiellement investi par l'Empereur, quelques jours après. Le point de vue change ; dès lors, Fouché peut avoir, sous le poids de sa responsabilité, changé ses batteries, et loyalement poussé Murat à rester l'allié fidèle de Bonaparte. Seulement, suivant ses habitudes, à côté du plan qui pouvait échouer, qui échouait, il y avait toujours un autre plan, prêt à être substitué au premier. Il était, sans aucun doute, dès novembre 1813, plus préoccupé d'assurer la fortune de Murat que de servir celle de l'Empereur ; c'est là que réside de fait le crime de trahison. Il dut certainement -proposer, avec sou cynisme ordinaire, au roi Joachim ces deux plans très opposés concourant au même but, amener Murat sur le Pô, les Alpes et peut-être le Rhône. L'un consiste

¹ PIGNATELLI-STRONGOLI, *Mémoires*. — PASQUIER, II, 350. — DESVERNOIS, 439. — COPPI, *Annali*. — BARRAS, IV, 450.

² FIRMIN-DIDOT, *Royauté ou Empire. Rapports du baron Anglès à Louis XVIII, 1814-1815*.

³ COLETTA, *Storia di Napoli*, t. III. — MÉNEVAL, III. — VITROLLES, II, 3. — CARNOT, II, 160.

⁴ CHAPTAL, *Mes Souvenirs*, 313.

à rester l'allié de l'Empereur et son unique lieutenant dans la Péninsule, à apporter à Napoléon l'appoint d'une Italie unie, groupée derrière Murat, partant à ne pas repousser absolument les avances des patriotes, pas même celles des alliés qui pouvaient, grâce à l'équivoque soigneusement entretenue, lui permettre d'arriver sans encombre jusqu'aux plaines du Pô. L'autre plan est celui de la trahison ; si le roi veut rompre avec Napoléon, il ne faut pas qu'il hésite, il doit faire la part du feu, obtenir de l'Autriche la possession de l'Italie, s'y faire, malgré tout, le protecteur des petites colonies, des administrations françaises contre une réaction qui peut, dans cet ardent pays, devenir terrible, épargner à ceux qui ont servi la Révolution et l'Empire de succomber victimes de nouvelles Vêpres siciliennes, créer en un mot un régime de transition. Dans les deux cas, le roi sert les Français, avec ou contre l'Empereur. Dans les deux cas aussi, Murat se trouve, en temps utile, prêt à entrer en France et à se porter promptement sur Lyon et sur Paris : qui sait si, par cette manœuvre, les Tuileries ne se trouveront pas, en temps utile, avoir un nouveau maître¹ ?

Que ce fût là une conception très personnelle à Fouché, il n'y a pas là de doute possible : qu'en la présentant à Murat, le plénipotentiaire de l'Empereur ait outrepassé et, jusqu'à un certain point, trahi son mandat, cela est encore moins contestable, mais qu'il ait, de parti pris, dès le début, poussé Murat à la défection, il est plus difficile de l'admettre, d'après les documents que nous fournit la correspondance des trois acteurs du drame. Lorsqu'en janvier 1814 Joachim se fut décidé à agir contre l'Empereur, lorsque, d'autre part, l'Empire parut définitivement, irrémédiablement compromis, Fouché se rallia certainement à la cause de Murat, le poussa, l'appela, lui facilita toutes choses, méritant les remerciements compromettants du roi de Naples, dès février 1814, et une reconnaissance qui ne se démentit pas dans la suite.

Quoi qu'il en soit, au reçu de la lettre du 13 novembre, il parut disposé à agir vigoureusement dans le sens qu'elle lui indiquait. Dès le 21, il écrivait à Murat une lettre où il était dit qu'on attendait à Bologne avec la plus vive impatience le roi de Naples et ses soldats contre les Autrichiens, et, mirés quelques lignes flatteuses sur les brillantes qualités du roi, il ajoutait que celui-ci était naturellement appelé à défendre l'Italie et l'Empire français. et avec eux son propre trône. *Notre fortune, Sire, écrivait le duc d'Otrante, quel que soit l'intervalle du rang, notre fortune n'a qu'une même base. Nous la devons à l'Empereur. Elle repose sur lui, sur l'intégrité de sa puissance. Ce n'est point nous qu'on pourra persuader de détacher nos intérêts des siens, et, s'il est quelque danger, que tous les princes du sang, que tous les loyaux serviteurs de sa maison s'unissent plus étroitement à lui. Pourrions-nous balancer, lors même que le sentiment de l'honneur et de la patrie serait éteint dans nos cœurs ? D'un côté, le génie et le caractère de l'Empereur, les ressources immenses que la France remet entre ses mains : de l'autre, des princes faibles et bornés, des espérances qu'ils sont clans l'impuissance de réaliser, des promesses incertaines ou plutôt fallacieuses, car les puissances liguées contre nous ne forment qu'un vœu : l'anéantissement de la dynastie impériale et le rétablissement des anciennes dynasties sur des trônes que, au mépris des traités les plus solennels, elles s'obstinent à regarder comme usurpés. L'ancien ministre ajoutait que, chargé par l'Empereur d'une mission au delà des Apennins qui restait clans le*

¹ La justification de ce paragraphe se trouve dans les textes dont nous allons citer plus d'un passage.

vague, il espérait rencontrer le roi Joachim en route, ajoutant, du reste, qu'il serait heureux d'aller présenter ses hommages à la reine Caroline¹.

La lettre est curieuse : elle était à coup sûr destinée, plus qu'à Murat, à l'Empereur, auquel il avait soin d'en communiquer copie. Peut-être, en l'écrivant, Fouché répondait-il inconsciemment aux préoccupations qui, personnellement, le hantaient à cette heure ; dans tous les cas, il faisait coup double, car, tout en se donnant l'apparence de remplir avec conscience et diplomatie la tâche qui lui était confiée, il affirmait ainsi aux yeux de Napoléon un loyalisme de raison et de sentiment qui était sans doute au moins ébranlé².

La lettre, du reste, se trouvait sans effet : d'avance, Murat y avait répondu : le 23 novembre, il mandait à son impérial beau-frère qu'il mettait ses troupes en mouvement, qu'il avait écrit à Rome, Florence et Milan pour y assurer leur subsistance, se plaignant, du reste, de la nécessité où le mettait l'alliance française de dégarnir son propre royaume, menacé par les Anglais³. En réalité, c'était l'équivoque qui commençait. Ces troupes étaient-elles envoyées au vice-roi ou contre lui ? La question se posait pour tous... y compris peut-être le roi Joachim lui-même.

A peine de retour à Naples, celui-ci avait paru vouloir rompre avec la politique napoléonienne ; il avait tenté de se rapprocher du clergé, ouvert ses ports aux Anglais, et, dès le 8 novembre, laissé se répandre le bruit qu'il allait renvoyer les Français de son armée. Dès le 14, une autre nouvelle se propageait, celle de l'envoi à Vienne du marquis del- Gallo, à Londres du duc de Campochiaro⁴. Le 28, les premières troupes partirent dans la direction du nord, mais le roi n'en prit pas la tête, ainsi qu'on s'y attendait. Le 28, le baron Durand, ministre de France à Naples, laissait percer ses craintes, non sur les sentiments du roi qu'il croyait encore fidèle, mais sur l'influence que pouvait exercer sur lui l'armée napolitaine, dans une confiance enivrante d'être menée à quelque chose d'extraordinaire. Il conseillait qu'on envoyât à Joachim un général, son ami, qui resterait auprès de lui durant les opérations qui se préparaient⁵. Mais dans le camp allié on était beaucoup plus sin' de la défection de Murat. Le plénipotentiaire de Napoléon arriverait-il assez tôt, parlerait-il assez haut, serait-il assez ferme, assez habile et assez convaincu lui-même pour empêcher un acte décisif, c'est ce qu'on se demandait en Italie avec un certain scepticisme, dès que la mission du duc d'Otrante fut connue⁶.

Après avoir renvoyé en France les derniers fonctionnaires illyriens réfugiés à Parme, Fouché avait quitté cette ville le 22, accompagné de sa famille : prenant au sérieux son rôle de serviteur à tout faire, il avait, de Bologne où on le revit le soir meule, expédié au vice-roi Eugène des renseignements importants sur les

¹ Le duc d'Otrante au roi Joachim, 21 novembre 1813. *Arch. aff. étr.*, Naples, suppl. 7.

² Le duc d'Otrante à Napoléon, 21 novembre 1813, *ibid.*

³ Le roi Joachim à Napoléon, 23 novembre. *Arch. aff. étr.*, Naples, suppl. 7.

⁴ *Corr.* du baron Durand. *Arch. aff. étr.*, Naples, suppl. 7. — *Monitore delle Duc Sicilie*, novembre, décembre 1813. — *Diario*, déjà cité. — COLETIA, t. III, et DE BEAUCHAMP, *Catastrophe de Murat*.

⁵ Le baron Durand au gouvernement, 28 novembre 1813. *Arch. aff. étr.*, Naples, suppl. 7.

⁶ Sur ce point, le baron Durand paraissait aussi sceptique à Naples que Norvins, directeur général de police à Rome, et Lagarde, son collègue de Florence. Tous se montrèrent fort méfiants vis-à-vis du plénipotentiaire si suspect.

projets de l'armée autrichienne¹, justifiant l'épithète un peu dure de *spione titolato* que lui donne de Castro². Il était arrivé le à Florence, mais n'y avait pas trouvé la grande-duchesse Elisa, qui était à Pise. Il ne dissimula pas au prince Félix, avec une certaine raideur, son étonnement de voir la princesse aux eaux, loin de sa capitale, à cette heure de crise où chacun devait être à son poste. Personnellement, il conseilla à Bacciochi, personnage aussi incapable d'idées que de décisions, de lever quelques bataillons de volontaires et de gardes nationaux, levée destinée à défendre les Toscans contre toute crainte d'incursion autrichienne, anglaise ou autre : car on craignait tout, sans savoir quoi. Dès le 24, après quelques heures de séjour, il avait repris la poste pour Rome, on il arriva le 25³.

Son arrivée y fit grand tapage, d'autant qu'il semblait disposé à jouer un personnage. Il s'attribuait volontiers encore le titre cependant périmé de gouverneur général des États romains, comme celui de ministre d'État⁴ ; la mission officielle dont il était chargé restait mystérieuse, et il lui paraissait habile de la dissimuler sous divers prétextes. Il venait donc faire une visite à ses bons administrés des bords du Tibre. A Rome, on le savait le représentant de l'Empereur fi un titre ou à un autre, cela suffisait à lui assurer les hommages. A peine arrivé et installé place d'Espagne, il reçut donc la visite du général Miollis, de l'intendant général, du directeur de la police Norvins-Montbreton et du préfet comte de Tournon. Il étonna ces administrateurs, tous gens d'instinct hostiles à l'ancien ministre jacobin, par un mélange singulier de hauteur et de scepticisme, de gravité et d'ironie familière. Il fit entendre qu'il accèderait volontiers aux vœux de la cour d'appel qui le voulait venir saluer, le lendemain matin, officiellement, mais accueillit par des plaisanteries l'idée émise par Norvins de s'aller promener, le soir, au clair de lune, dans les ruines du Colisée.

De fait, il avait d'autres soucis que la poésie de la Rome pittoresque. C'était un étrange pèlerin qui stupéfia la ville entière, depuis les hauts magistrats, scandalisés de sa tenue, jusqu'aux valets, ricanant de ses propos. Il avait reçu, le 25, au matin, le premier président Cavalli, suivi des cours en robes rouges ; mais, étant au saut du lit, en train de se raser, il crut pouvoir leur donner audience dans un déshabillé qui laissait à Norvins, fort collet monté, une impression pénible. Cette audience en chemise de nuit fut singulière jusqu'au bout ; le duc d'Otrante ahurit les magistrats par des sorties tantôt hautaines et tantôt badines, par des dissertations hardies et bizarres sur les monuments de Rome et les devoirs de la cour. Tel il apparut encore au directeur de la police au cours d'un déjeuner où il l'avait convié en famille. Il se mêlait, du reste, à sa verve affectée quelque amertume ; on lui avait volé sa montre à son arrivée à Rome, il ne s'en consolait pas, se répandait en propos ironiques sur Rome et ses habitants, mêlant à ses récriminations de singuliers lazzi qui lui valurent à Rome

¹ *Le duc d'Otrante à Napoléon*, 21 novembre. *Arch. aff. étr.*, Naples, suppl. 7.

² DE CASTRO, *Storia dell' Italia*, 294.

³ *Le duc d'Otrante à Napoléon*, 28 novembre. *Arch. aff. étr.*, Naples, suppl. 7. — Mémoires manuscrits du général DE MIOLLIS, gracieusement communiqués par M. de Miollis.

⁴ Fouché n'avait pas eu de successeur dans le gouvernement général des États romains : Miollis gardait, depuis la nomination du duc d'Otrante en juin 1810, le titre de lieutenant du gouverneur général.

une bizarre réputation : **E un arlequino questo duca**, disaient le lendemain, s'il faut en croire le malveillant Norvins, les concitoyens du Pasquino¹.

Le 26 au soir, il partit pour Naples, déclarant à quelques hauts fonctionnaires qu'il allait **faire marcher Murat**, mais prétextant aux yeux de tous un simple voyage de plaisance avec ses fils. En réalité, pendant que Norvins s'amusait et se scandalisait des lazzi de cet arlequine, celui-ci restait fort mécontent d'une ville où, écrivait-il à l'Empereur, **chacun ne paraissait occupé que de ses inquiétudes particulières**. On n'avait rien fait, ajoutait-il, pour rassurer l'opinion, la diriger et dissiper les bruits absurdes qui se répandaient². Peut-être entraînait-il dans ce mécontentement officiel quelque rancune contre une ville où l'on s'appropriait si lestement les bijoux des étrangers.

Il s'y était, on le voit, peu attardé, pressé d'arriver à Naples avant les grandes résolutions ; mais les éléments semblaient conjurés contre ce voyage. Dès les premières heures, la malle-poste fut arrêtée par les débordements ; après des retards considérables, il arriva à Terracine, où, voulant à tout prix se munir de chevaux frais, il se trouva, par une rencontre imprévue, en concurrence avec une vieille amie, la belle Mme Récamier, s'acheminant aussi vers Naples³. Il lui offrit de faire route ensemble ; mais à Mole di Gaeta, où l'on arriva le 28, les eaux du Garigliano, absolument débordées, coupaient décidément la route ; on dut s'arrêter en compagnie de deux aides de camp de Joachim et de trois courriers qui, peut-être, portaient au roi les dépêches destinées à faire échouer la laborieuse mission de leur compagnon d'infortune. Pour occuper ses loisirs en ce petit bourg, Fouché écrivit une longue lettre au roi de Naples où il le pressait d'agir⁴. Après deux jours de captivité en Terre de Labour, le duc d'Otrante pouvait enfin franchir, le 30, le Garigliano et reprendre sa course vers Naples, où il arrivait le jour même à onze heures du soir⁵. Dès les premières heures, il faisait annoncer par les journaux de Naples qu'il profitait d'un séjour à Rome, pour venir en simple touriste se promener dans l'incomparable cité⁶.

Dès le 1er décembre, ce singulier touriste demandait et obtenait sans peine une audience du roi. Il passa la journée chez les souverains. S'il faut en croire la lettre du duc d'Otrante à l'Empereur, le roi avait protesté en termes véhéments de son dévouement personnel à Napoléon. **Je n'ai pas besoin d'être provoqué à servir l'Empereur, avait-il dit, mon cœur est à lui. Mais dans les circonstances où je me trouve, je ne puis agir ouvertement sans compromettre la sûreté de mes Etats. Les 25.000 hommes que j'ai promis à l'Empereur sont en route ; les pluies continuelles, les débordements de rivières sont la seule cause de la lenteur de leur marche. Je laisse croire aux Anglais que j'agis pour mon compte : à cette condition, mes côtes ne seront point inquiétées et mon royaume sera tranquille.**

¹ NORVINS, *Fouché à Rome (Revue de Paris, septembre 1838)*, et BARRAS, *Mémoires*, IV, 450.

² *Le duc d'Otrante à Napoléon*, 28 novembre, déjà citée.

³ Mme RÉCAMIER, *Souvenirs*, 243. Duchesse D'ABRANTÈS, X, ch. V. L'anecdote n'a rien d'in vraisemblable ; Fouché signalait l'arrivée en même temps que lui à Naples de Mme Récamier (Lettre du 10 décembre).

⁴ *Le duc d'Otrante à Napoléon*, 28 novembre, déjà citée.

⁵ *Le baron Durand au duc de Bassano*, 1er décembre 1813. *Arch. aff. étr.*, Naples, 139.

⁶ *Monitore delle Duc Sicilie*, n° du 4 décembre 1813 (Bibl. de Naples). — *Diario*, déjà cité, vol. IV, 10 décembre. Pour affirmer ce caractère, Fouché avait refusé le logement que le roi lui offrait au palais et était descendu à l'hôtel de duc d'Otrante à Napoléon, 20 décembre. (*Arch. aff. étr.*, Naples, suppl. 7).

L'Empereur doit compter sur moi. Le duc d'Otrante déclarait se fier à la sincérité du roi ; faut-il croire à la sienne, quoique dans la même lettre il affectât pour Napoléon une affection fort exagérée, désireux, disait-il, de lui donner des preuves de fidélité, dans cette circonstance où la fortune lui a été infidèle, de le consoler de tous les chagrins que lui ont fait éprouver la pusillanimité et les taches trahisons¹ ? C'était touchant. Fouché avait-il été réellement trompé par Murat ? Celui-ci était-il sincère dans ses protestations de dévouement que, dans une lettre du 3, il renouvelait solennellement² ?

Le duc d'Otrante put plaider, du reste, à son aise la cause qui lui était confiée. Le roi vit tous les jours ce singulier plénipotentiaire. Le baron Durand semblait, à dire vrai, ne rien présager de bon de ces entretiens. L'arrivée du duc d'Otrante, écrivait-il le 4, ses longues conversations avec le roi, l'accueil qu'il en reçoit forment un tel contraste avec cette sorte de proclamation — un ordre du jour du roi très hostile aux Français — que les esprits s'y confondent³. Le ministre de France, tenu à l'écart, ne cachait pas sa méfiance. Les envois de troupes que tout le monde, au dire du baron Durand, croyait, bien envoyées contre le vice-roi avant cessé, on vit là un effet des représentations de Fouché⁴. Mais ils reprirent bientôt avec une activité alarmante, toujours sous couleur de renforts envoyés à l'armée du Pô. Le baron Durand se morfondait : le 12 décembre, il avait été convié à un déjeuner offert par le duc del Gallo au duc d'Otrante à sa maison de Capo di Monte : la reine qui y assistait avait simplement déclaré au ministre de France que la mission du duc d'Otrante avait produit un bon effet, paroles vagues, énigmatiques pour Durand, qui, à son grand dépit, ignorait même le but exact de cette mission⁵.

Pourquoi le duc d'Otrante s'attardait-il à Naples, lui si pressé naguère de rentrer en France ? Formait-il déjà le dessein de n'y parvenir qu'eu croupe du brillant Joachim ? Il constatait, de son propre aveu, que les Napolitains ne semblaient mesurer leur attachement pour leur prince que sur l'éloignement qu'ils espéraient lui inspirer pour les intérêts de la France ; comment pouvait-il croire que le roi résisterait à cet entraînement ? Restait-il pour contre-balancer cette influence, pour emmener lui-même, sous sa surveillance et sa tutelle. le roi vers Rome, Florence. Milan, peut-être Lyon et Paris, derrière les troupes envoyées dans le Nord, dans un but demeuré si problématique ? Il semblait, dans tous les cas, partager la colère du roi Joachim contre les autorités de Rouie qui accueillait avec une défiance justifiée les troupes napolitaines, et comme pour se défendre d'avance de toute accusation ou de duperie ou de complicité, il exposait à l'Empereur, vantait l'étrange politique qu'il entendait et disait pratiquer avec le roi, traité en grand enfant : Lors même que j'aurais la preuve que le roi négocîât avec la coalition, loin de l'irriter par des reproches, je redoublerais de soins pour toucher son cœur. Il n'y'aurait même plus qu'un moyen de le ramener dans les intérêts de la patrie, ce serait qu'il ignorât lui-même qu'il en est sorti. — Il se flattait que sa présence en imposait au roi et le retenait en mettant sous les yeux du prince le rôle glorieux que les conjonctures

¹ Le duc d'Otrante à Napoléon, 2 décembre. *Arch. aff. étr.*, Naples, suppl. 7.

² Le roi Joachim à Napoléon, 3 décembre. *Arch. aff. étr.*, Naples, suppl. 7.

³ Durand au duc de Bassano, 4 décembre. *Arch. aff. étr.*, Naples, 139.

⁴ Durand au duc de Bassano, 7 décembre. *Arch. aff. étr.*, Naples, 139.

⁵ Durand au duc de Bassano, 12 décembre 1813. *Arch. aff. étr.*, Naples, 139.

lui offraient¹. Mais précisément Fouché ne jouait-il pas sur les mots. et ce rôle glorieux ne portait-il pas dans sa pensée Murat bien au delà des Alpes, sur la route des Tuileries ? En tout cas, il paraissait que le duc d'Otrante s'était laissé conquérir plus qu'il n'avait conquis, car il se faisait l'écho des récriminations du roi contre les traitements humiliants que celui-ci se plaignait de subir de la part de l'Empereur. Il allait plus loin : d'avance, cet étrange missionnaire plaidait les circonstances atténuantes d'une défection désormais probable c'était avouer qu'il l'attendait et l'excusait. Le roi, disait-il en substance, est menacé d'une invasion anglaise s'il quitte son royaume, en ennemi de la coalition ; les Napolitains, d'autre part, ne veulent plus de l'alliance française ; le roi est assiégé de prédictions sinistres ; l'Empereur, dit-on, le sacrifierait à une place forte ; ne le subordonne-t-il pas à Eugène ? ne le traite-t-il pas plus en général qu'en roi ? Enfin on le grise de grands mots et de grands espoirs. Oubliant les impressions si optimistes qu'il avait transmises le 2 décembre, le duc d'Otrante avouait que, dès le 1er, la reine lui avait adressé ces mots : *Monsieur le duc, vous venez trop tard, le cœur du roi est à l'Empereur, mais son imagination est séduite*². S'il était venu trop tard, pourquoi demeurait-il ? Était-ce la place d'un représentant de l'Empereur aux côtés et dans l'intimité d'un homme qu'il savait gagné à ses ennemis ? Ce n'était pas sans une ironie grosse de rancune que Durand écrivait le 17 : *Pendant son séjour à Naples, M. le duc d'Otrante a vu, chaque jour, Leurs Majestés. De si fréquents et si longs entretiens ne peuvent manquer d'avoir obtenu d'importants résultats*³.

Soit qu'il désespérât d'obtenir ce qu'il était chargé de solliciter, soit qu'il eût rempli le but très particulier qu'il s'était assigné, le duc quitta enfin Naples, le 19 décembre⁴. Était-il confident des projets désormais arrêtés de trahison, rien n'est plus probable. Mais, en rentrant à Rome, il affirmait qu'il avait eu le plus grand succès, paroles énigmatiques qui faisaient songer⁵. Si son but était de se conquérir Murat, il l'avait rempli ; le roi Joachim sembla, dès lors, éprouver une entière et compromettante confiance dans le plénipotentiaire de l'Empereur, à l'heure même où il abandonnait le maître⁶.

Le duc d'Otrante avait reparu à Rome, le 18 décembre, et reçu de nouveau les autorités⁷ ; on venait lui demander conseil. On avait saisi le prêtre Battaglia qui, qui, depuis quelques mois, tenait la campagne en brigand contre les Français. Que fallait-il en faire ? Fouché, fidèle au système qu'il avait toujours prôné et

¹ *Le duc d'Otrante à Napoléon*, 10 décembre. Arch. aff. étr., Naples., suppl. 7. Il affichait la confiance la plus absolue dans le roi ; *le duc d'Otrante au prince Borghèse*, 6 décembre. LOMBROSO. *Miscellanea*, série V.

² *Le duc d'Otrante à Napoléon*, 20 décembre. Arch. aff. étr., Naples, suppl. 7.

³ *Durand au duc de Bassano*, 17 décembre. Arch. aff. étr., Naples, 139.

⁴ *Le duc d'Otrante à Napoléon*, 20 décembre, déjà citée.

⁵ NORVINS, *Fouché à Rome*, déjà cité. MIOLLIS, *Mém. inédits*.

⁶ Fouché semblait s'en défendre. Le 20 décembre, il revenait hors de propos sur sa mission de Naples, comme s'il exit craint de passer pour complice de Murat : *Mon arrivée à Naples, dans toute autre circonstance, eût été agréable au roi, puisqu'il a de l'amitié pour moi ; mais aujourd'hui elle l'a beaucoup contrarié. Toutefois, il m'a traité avec politesse et considération, je dirai même avec confiance, excepté sur le seul point de ses relations avec la coalition ; à cet égard, son âme a été constamment fermée.* (*Le duc d'Otrante à Napoléon*, 20 décembre, déjà citée.)

⁷ *Melzi à Marescalchi*, 25 décembre (MELZI, *Corr.*, II, 665), et NORVINS, *Fouché à Rome*.

souvent pratiqué, déconseilla une exécution qui eût fait du brigand un martyr, et poussa à le déporter en Corse¹.

L'ancien ministre resta quinze jours à Rome² ; ce séjour parut encore ébranler sa confiance dans la solidité de la domination française en Italie. Le pays voulait être indépendant, il fallait le reconnaître. Le duc en arrivait, dans ses lettres à l'Empereur, à se féliciter que la garde nationale de Rome fût sans énergie, *car elle ne suivrait pas, dans ce moment, les intérêts de la France* ; les patriciens que Miollis avait cru devoir mettre à la tête de cette garde nationale *fourniraient des chefs aux factions*³. Les autorités, du reste, ne le satisfaisaient pas. Il les engageait à ne pas garder, vis-à-vis de Murat, une attitude vague et dangereuse, tantôt affirmant à Norvins que le roi restait l'ami de la France, tantôt affectant devant l'aide de camp de Miollis, Bellaire, des airs de mystère qui semblaient en dire long⁴.

De fait, sans douter de la défection de Murat, le duc d'Otrante semblait avant tout désireux de favoriser ses desseins, en évitant, autant qu'il se pourrait, toute rupture, tout conflit avant que Joachim fût sur le Pô. Les événements marchaient, la France allait être envahie ; peut-être serait-on bien heureux de n'avoir pas amené le beau-frère de l'Empereur rompre violemment, irrémédiablement avec son ancienne patrie. Il savait cependant que Joachim attendait un envoyé de l'Autriche, qui, en effet, arriva le 31 décembre à Naples ; le 25, le roi avait levé le masque, puisqu'il avait formellement demandé à Napoléon de proclamer l'indépendance de l'Italie jusqu'au Pô, seule condition de son alliance⁵. En attendant la réponse de l'Empereur, les troupes napolitaines en marche sur Bologne envahissaient, sous le couvert de cette amitié conditionnelle, les États romains, et menaçaient la Toscane. Les autorités de Rome restaient fort défiées et très embarrassées ; à entendre Norvins, Miollis et Bellaire, on augurait mal de l'active correspondance qui existait, au su de tous, entre le roi et l'ancien ministre⁶. Fouché ne transmettait certainement plus à l'Empereur toutes les lettres qu'il envoyait à Murat. Il cherchait fi perpétuer l'équivoque, affirmant que le roi continuait à être irrésolu, *son caractère ayant plus d'héroïsme que de fermeté*. Il fallait, disait-il encore, que Joachim se mit avant tout à la tête de son armée. Mais c'était bien là un encouragement à la trahison, toute action décisive de Murat devant être dès lors dirigée contre les Français. Le duc persistait, du reste, se faire l'avocat du roi, se plaignait en son nom de la sécheresse et de la méfiance de l'Empereur. Décidément le plénipotentiaire impérial passait du côté de l'adversaire. La lettre on toutes ces pensées étaient exprimées était du 3 janvier ; elle contenait, en outre, ses vœux de nouvelle année. *De plus heureux destins vont s'accomplir pour la France ; l'attitude de Votre Majesté dans nos malheurs a relevé tous les courages. Les Français s'unissent autour d'Elle pour arrêter les progrès d'une coalition qui, au nom de son indépendance, vient imposer son joug de fer aux peuples qui sont assez aveugles pour se livrer à lui...*⁷ Est-ce sans sourire que le

¹ *Le duc d'Otrante à Napoléon*, 20 décembre. Arch. aff. étr., Naples, suppl. 7.

² Sur ce séjour, NORVINS, *Fouché à Rome*. — BARRAS, IV, 217, — BELLAIRE, p. 11. — GAILLARD, *Mém. inédits*. — MIOLLIS, *Mém. inédits*.

³ *Le duc d'Otrante à Napoléon*, 20 décembre. Arch. aff. étr., Naples, suppl. 7.

⁴ NORVINS, BELLAIRE, p. 11. MIOLLIS.

⁵ *Murat à Napoléon*, 25 décembre. Arch. aff. étr., Naples, suppl. 7.

⁶ *Mém. inédits* du général de Miollis.

⁷ *Le duc d'Otrante à Napoléon*, 3 janvier. Arch. aff. étr., Naples, 140.

le duc d'Otrante écrivait ces vœux et exprimait ces espérances ? Assurément il voyait aux Tuileries, pour la fin de 1814, Napoléon II, Joachim Murat, Bernadotte, Louis-Philippe d'Orléans ou le comte de Lille, tout autre, en tout cas, que le vaincu de Leipzig.

Si, en effet, il est encore fidèle, combien cette fidélité est subordonnée aux circonstances ! Qu'elle est traversée de rancunes et de craintes, de cloutes et d'espoirs inavoués ! Pourquoi serait-il fidèle ? L'Empereur l'éloigne, le tient, malgré mille protestations, en une suspicion humiliante qui l'annihile ; s'il n'a pas été rappelé au ministère après la conspiration Malet de 1812, si on l'exile sous couleur de missions, c'est qu'il ne doit plus revenir au pouvoir au surplus, est-ce là ce régime qu'il a voulu servir, ce régime héritier, successeur et protecteur des institutions, des principes et des créatures de la Révolution ? Savary persécute tous ceux qui, de près ou de loin, touchent à 1703, et rait de la réaction un système avoué ; Cambacérès rougit de la Convention que raillent, honnissent, abominent les ministres du maître, les serviteurs et les conseillers les plus écoutés, depuis Montalivet, Clarke, Fontanes, Caulaincourt, Pasquier, jusqu'à Fiévée, Méneval et Bausset. L'éducation du jeune roi de Rome est aux mains des Montesquiou ; ce régime, qui en 1804 procédait encore de la Révolution, aura plus tard pour chef ce petit-neveu de Marie-Antoinette. On a osé, en 1810, lors du mariage autrichien, demander la proscription de Cambacérès et de Fouché, de Réal et de Thibaudeau ; que sera-ce quand régnera, formé par tous les revenants d'ancien régime qui entourent Marie-Louise et son fils, ce prince de droit divin¹ ? Fouché se sent-il plus en sûreté sous ce gouvernement contre-révolutionnaire que sous un Louis XVIII auquel on aura fait des conditions ? Aussi bien, le régime craque, sombre, l'Empereur est vaincu, le talisman perdu. Vainqueur, le maître étouffe la Révolution, sa mère vaincu ; il la livre et la compromet. Il est temps que Fouché revienne à Paris et aille voir à qui va être le lendemain.

Il quitta Rome le 5 janvier ; dès le 3, il avait paru peu soucieux d'y attendre Murat et, malgré les sollicitations des magistrats romains, avait commencé ses bagages. Quelle figure faire au roi de Naples devant Miollis et Norvins² ? Quel rôle jouer dans un conflit possible ? Le roi venait de rompre ; dans une débauche de phraséologie sentimentale, le malheureux avait écrit à l'Empereur qu'il se voyait contraint de se déclarer contre lui³. Dès le 31 décembre, le comte de Lemberg, envoyé extraordinaire de l'Autriche, avait été reçu officiellement par Murat⁴. Le 4 janvier, une frégate anglaise avait débarqué l'aide de camp de lord Bentinck, Graham⁵. Enfin, au cours d'un entretien avec le ministre de France, le marquis del Gallo lui avait déclaré que le roi ne pouvait plus rien ni pour la France ni pour l'Empereur⁶. Le 11 janvier, un traité était signé qui faisait du volontaire de 1792, du général de la République, du roi Murat, un traître à son frère, à son bienfaiteur, à la patrie et à la Révolution, l'allié de Pitt et Cobourg.

¹ Il sait que l'Autriche ne stipule dans ses arrangements avec les puissances coalisées que les intérêts de l'Impératrice et du roi de Rome. *Fouché à Muret*, 22 décembre 1813. *Vente Charon*, 3 février 1845.

² GAILLARD, *Mém.* — MIOLLIS, *Mém. inédits.* — NORVINS. — BELLAIRE, p. 11. — BARRAS, IV.

³ *Le roi Joachim à Napoléon*, 3 janvier. *Arch. aff. étr.*, Naples, 140.

⁴ *Durand au duc de Bassano*, 31 décembre. *Arch. aff. étr.*, Naples, 139.

⁵ *Diario*, déjà cité, 5 janvier.

⁶ *Durand au duc de Bassano*, 5 janvier. *Arch. aff. étr.*, Naples, 140. Le baron Durand quitte Naples le 25 janvier.

Ah ! qu'on est sévère pour Fouché ! Celui-là, du moins, était un politicien, et Murat était deux fois traître, car il était soldat.

Le duc d'Otrante ne pouvait plus affecter de fermer les yeux : la reine lui avait fait parvenir un avis où il était dit que l'arrivée des ministres étrangers avait fait évanouir le résultat des entretiens avec le roi et de sa mission près de lui¹. Le plénipotentiaire quitta donc Rome précipitamment, le 5 janvier. Il arrivait le 6 à Florence, où il trouva sa vieille amie, Elisa Bonaparte, dans les transes. On disait Murat décidé à envahir la Toscane, à renverser sa belle-sœur au profit du grand-duc de Wurtzbourg, auquel la coalition avait promis la Toscane. Le duc d'Otrante, annonçant, le 12, au duc de Bassano la trahison de Murat, promettait d'intervenir encore auprès du roi : désireux, du reste, de se dégager de tout soupçon de complicité, il protestait de toute la peine qu'il éprouvait du peu de succès de sa mission à Naples².

Étrange peine ! Exempte de rancune, en tout cas, car on ne remarque aucun refroidissement, aucune amertume dans les relations du duc d'Otrante avec l'homme qui est censé l'avoir trompé et joué. Au contraire, la cordialité augmente entre les deux hommes, comme si désormais des desseins communs les liaient. On voit soudain le représentant de l'Empereur, abominablement trahi et frappé par derrière, se faire le conseiller du traître, mériter ses remerciements, encourager, guider sa trahison. Puisque le roi a voulu rompre, qu'il agisse promptement : il faut profiter, du moins, de l'acte décisif et, ajouterait volontiers Fouché, arriver plus vite à Lyon que Louis XVIII à Calais. Il n'entend pas que Joachim reste un membre négligé de la coalition : Je dois insister, lui écrit-il de Florence le 20 janvier, sur la nécessité où vous vous trouvez de constituer une bonne armée. C'est votre seule garantie : c'est le seul moyen d'avoir de l'influence dans la coalition. Quel mot intéressant sous la plume de ce plénipotentiaire de Napoléon ! Vous m'invitez, ajoute-t-il encore, à vous défendre contre la calomnie. Qui donc pourra vous atteindre à la hauteur on vous devez vous élever ?... Ne vous inquiétez pas du jugement qu'on portera sur le parti que vous avez pris. Il était de mon devoir de vols en détourner. J'ai rempli ce devoir avec conscience. Mais aujourd'hui que votre décision est arrêtée, je dois à l'amitié que vous avez pour moi de vous dire que la moindre hésitation serait funeste. Votre conduite dans cette circonstance sera appréciée, comme toutes les choses en ce monde, par le succès. Si vous pouvez contribuer à la pacification générale, si votre nom acquiert assez de poids dans la balance des affaires de l'Europe pour relever la dignité des trônes et l'indépendance des nations, on vous bénira sur la terre. Hâtez-vous de dire que vous n'avez fait alliance avec la coalition que parce qu'elle prête son appui à ce noble dessein³.

Un commentaire est inutile à cette lettre⁴. À ce souverain, envahissant en traître traître les États de celui que le duc d'Otrante sert et représente, il écrit encore :

¹ Le duc d'Otrante à Napoléon, 10 janvier. Arch. aff. étr., Naples, 140.

² Le duc d'Otrante au duc de Bassano, 12 janvier. Arch. aff. étr., Naples, 140.

³ Le duc d'Otrante au roi Joachim, 29 janvier. Cette lettre, dont nous trouvons la minute corrigée et raturée dans les papiers confiés à Gaillard, fut, du reste, imprimée en 1816 par les soins de Fouché dans la *Notice des Zeitgenossen*, dans les *Mém. du duc d'Otrante*, 1819, p. 52, et dans les *Matériaux*, p. 190.

⁴ Fouché essayait de donner le change à l'Empereur et de prévenir toute méfiance. Le 3 janvier, il écrivait à Napoléon qu'il n'avait plus d'influence sur l'esprit du prince, que ses conseils étaient devenus importuns, et le 10 : Je vais essayer d'écrire au roi, qui ne

J'espère toujours que j'aurai l'avantage de voir bientôt Votre Majesté à Florence. Je vous y attendrai, à moins que l'ennemi des Anglais alliés de Murat, n'y arrive avant vous. N'oubliez pas la situation délicate où se trouve la Grande-duchesse ; si elle est obligée de quitter Florence, elle doit l'abandonner avec dignité et pouvoir se retirer tranquillement et honorablement dans sa principauté de Lucques¹.

Voilà le grand prétexte trouvé à tant de ménagements et d'avances prodigués au roi de Naples ; il faut assurer la faculté non seulement à Elisa, mais à tous les Français, de se retirer **tranquillement et honorablement**, empêcher contre eux toute violence, toute vexation. De sa propre autorité, le plénipotentiaire de l'Empereur s'arroge le droit de liquider l'Empire en Italie ; au fond, il lui importe surtout, nous savons avec quelle arrière-pensée, qu'aucun conflit n'éclate entre le roi de Naples et les Français ; pas d'acte irrémédiable qui mette entre Murat et les Tuileries si peu que ce soit de sang français répandu. C'est la même pensée qui, à la même heure, retient Bernadotte à la frontière de Belgique. Tout ce monde, dévoré d'ambition, se garde, se réserve, et Fouché veille à assurer à l'Empereur qu'il sert **en loyal serviteur**, écrivait-il encore deux mois avant, un successeur possible.

Aussi bien, sauf Miollis, soldat brave et méfiant, tout le monde se prête d'assez bonne grâce à cette politique², Élixa est dans la main de Fouché. Pons de l'Hérault qui lui conseille la résistance se heurte à cette toute-puissante influence³. La princesse cède jusqu'à faire croire qu'elle est de connivence avec Murat et les Anglais eux-mêmes⁴. Fouché lui fait espérer la conservation de Lucques, comme prix de cette belle politique. On s'occupera de paralyser Miollis en temps utile. Reste le vice-roi. Fouché négocie donc avec Milan⁵ ; peut-être est-ce dans une intention perfide qu'il attire l'attention du prince sur cette phrase de la lettre de Metternich à Caroline où il est dit que Napoléon se dispose à céder l'Italie, ce royaume promis à Eugène depuis dix ans et que la coalition vient de lui offrir pour prix d'une défection à laquelle il s'est, lui, noblement refusé⁶. Enfin c'est à l'Empereur même que le duc d'Otrante s'adresse pour conseiller l'évacuation complète de l'Italie. Ses arguments portent. Le 5 février, Napoléon donne à Clarke l'ordre d'écrire à la grande-duchesse et à Miollis que la trahison de Murat avant rendu intenable la Toscane et les États romains, ils doivent remettre ces provinces au roi de Naples, **en mettant comme condition que tous les employés se retireront au delà des Alpes**. Le duc d'Otrante est officiellement chargé de négocier avec Joachim toute cette énorme capitulation⁷.

Que veut Napoléon ? Sacrifie-t-il l'Italie entière au seul désir de maintenir Fouché quelques jours de plus au delà des Alpes, de l'occuper à une négociation qu'il croit peut-être devoir être longue ? A-t-il, au contraire, foi encore en son dévouement, en sa fidélité ? Dans tous les cas, Fouché a gain de cause : toutes

répond plus à mes lettres. (Le duc d'Otrante à Napoléon, 3, 5 janvier. Arch. aff. étr., Naples, 140.)

¹ Le duc d'Otrante au roi Joachim, 20 janvier, déjà citée.

² GAILLARD, *Mém. inédits. Mém. inédits* du général Miollis.

³ PONS DE L'HÉRAULT, *Mém. aux puissances alliées*, 1815.

⁴ LA MOTHE-LANGON, *l'Empire*, t. IV.

⁵ Napoléon à Eugène, 17 janvier. *Corr.*, XXVII. L'Empereur accrédite encore Fouché près du vice-roi.

⁶ Le duc d'Otrante à Eugène, 21 janvier 1814. PLANAT DE LA FAYE, *Souvenirs*.

⁷ Napoléon à Clarke, 8 février 1814. *Corr.*, XXVII, 21212.

les résistances vont tomber en Italie devant Murat. On comprend, dès lors, la débordante reconnaissance que laisse voir le roi de Naples : *Combien je suis touché de votre tendre sollicitude !* écrit le roi, traître à l'Empire, au représentant officiel de l'Empereur. *Je ne saurais jamais vous exprimer assez combien je sais apprécier vos nobles et généreux procédés. Ils ne m'ont pas étonné : je vous avais toujours regardé comme un homme d'honneur, comme un ami loyal et courageux. Recevez mes remerciements bien sincères*¹. Voilà qui devait singulièrement encourager l'ancien ministre à conduire Murat aux Tuileries.

Le roi s'y acheminait : le 19 janvier, La Vauguyon avait, au nom de son maître, le roi Joachim, pris possession des États romains : le général Miollis s'était enfermé dans le Château Saint-Ange². Les Napolitains s'étaient alors avancés en Toscane. Le 1er février, Elisa quittait Florence avec les troupes françaises, sauf une petite garnison laissée dans les forts ; presque immédiatement, les troupes de Naples occupaient la ville des Médicis. Le mercredi soir, 2 février, le prince Félix Bacciochi, le préfet Fauchet, le directeur de la police Lagarde et les autres hauts fonctionnaires abandonnaient, à leur tour, la ville envahie. Le duc d'Otrante accompagnait le convoi ; la gazette toscane l'appelle s Fouché de Nantes n . Que cela reportait loin ! Le 3, Carascosa, lieutenant général de Murat, prenait officiellement possession de Florence *par suite d'un accord avec l'empereur d'Autriche*. Livourne fut évacué le 15, Pise le 17, les forts de Lasso et du Belvédère à Florence le 25³.

Le duc d'Otrante cependant avait rejoint à Lucques la grande-duchesse ; il avait confié ses enfants à leur précepteur Sarchi⁴ et au prince Félix, qui se réfugiait à Gênes avec les fonctionnaires toscans⁵. Le duc avait promis de les rejoindre sous sous peu en Ligurie. C'est donc à Gênes que l'allait chercher une lettre de l'Empereur, lui enjoignant, nouvelle volte-face, de rentrer en France par Marseille et Lyon⁶... où Fouché constata, quelques semaines après, que des ordres étaient donnés pour lui fermer l'accès de Paris. Napoléon se repentait-il des nouveaux pouvoirs donnés à son u loyal serviteur n ? Mais, par une contradiction fort explicable, c'était maintenant l'habile homme qui ne voulait plus rentrer ; on le cherchait à Gênes, et, à la grande surprise des agents de Savary, mis eu mouvement pour l'atteindre, il n'y paraissait pas, devenu nomade et insaisissable⁷. Il avait tenté de voir Murat : on l'avait aperçu le 2 mars à Florence Florence ; derechef il annonçait l'intention de passer par Bologne et Parme, avant obtenu un sauf-conduit des Autrichiens⁸. Mais le bruit courait en Italie et jusqu'à jusqu'à Naples, car tous s'inquiétaient de cet intéressant personnage, qu'il avait été fait prisonnier par les alliés⁹. Le 3 mars, le commissaire général de Gènes était instruit et informait Savary que le duc d'Otrante était parti le 1er de

¹ *Le roi Joachim au duc d'Otrante*, février 1814. Papiers confiés à Gaillard.

² BELLAIRE. — GAILLARD, *Mém. inédits*. — *Mém. inédits* de Miollis.

³ *Giornale del dipartimento dell' Arno*, 5 février 1814 (Bibl. nazionale de Florence).

⁴ Ce Sarchi était un Illyrien, juif portugais d'origine, qui s'était attaché il Fouché lors de sou séjour il Trieste ; nous' sommes renseignés sur lui par deux notes de police de la Restauration, le préfet de police suspectant, même en 1825, mi ancien serviteur du duc d'Otrante (*le Livre noir*, de Mme DELAVAU, et FRANCHET-DESPERET. Notes des 31 octobre 1825 et 26 janvier 1826).

⁵ *Le prince Félix Bacciochi à Napoléon*, 22 février 1814, AFIV, 1716.

⁶ *Napoléon au duc d'Otrante*, 13 février 1814. *Corr.*, XXVII, 21239.

⁷ Note du directeur général de police de Toscane Lagarde, 26 février, AFIV, 1043.

⁸ *Giornale dell' Arno*, 3 mars 1814 (Bibl. nazionale de Florence).

⁹ *Diario manoscritto* (Bibl. della Storia Patria de Naples), déjà cité, 18 janvier.

Lucques pour Paris.... par Florence et Bologne ; il faisait remarquer, Iton sans une intention d'hostilité, que le représentant de l'Empereur devait ainsi traverser l'armée austro-napolitaine, ce qui dénotait à son égard, de la part des ennemis, une bienveillance qui laissait à penser¹.

En réalité, l'introuvable Fouché avait employé ces derniers jours de février à discuter à Lucques et fit conclure avec le général Lecchi, représentant le roi de Naples, une convention réglant l'évacuation de l'Italie. Cette convention, conclue en vertu des pouvoirs donnés au duc d'Otrante par l'Empereur, décidait la reddition des châteaux Saint-Ange et de Civita-Vecchia, dont les défenseurs devaient se retirer avec armes et bagages pour être transportés par mer à Marseille, aux frais du gouvernement napolitain. La convention avait été signée le 24 février ; le 27, Miollis informé rendait la vieille forteresse pontificale².

L'Italie était désormais livrée à Murat jusqu'au Pô. Le duc d'Otrante ne voulut pas quitter la Péninsule sans voir et entretenir celui auquel il venait de rendre ce service capital. L'entrevue eut lieu à Modène ; le duc d'Otrante assista, avec la sérénité d'une âme indifférente aux surprises de la vie, à l'arrivée et à la réception à Modène de l'émissaire autrichien venant apporter, au nom des Habsbourg, l'investiture du royaume de Naples au beau-frère de Napoléon, à l'ancien chasseur à cheval de la République. Le singulier plénipotentiaire prit alors, avec quelque effusion, congé du roi de Naples, en lui recommandant, avant tout, d'éviter tout conflit avec Eugène, puis gagna non pas Gènes où le guettait la police impériale, mais Turin. De là il écrivait, le 9 mars, à Élisa une lettre fort amicale, où il réglait d'un air souverain les affaires de l'Italie ; il souhaitait à la princesse la tranquillité et la paix à Lucques, la pria de s'entremettre pour éviter toute rencontre entre le vice-roi et Joachim, ce qui semblait bien le dernier souci qui lui restât³. Désireux de s'en débarrasser, il se rendit enfin à Volta, où il eut avec Eugène lui-même une entrevue cordiale, au cours de laquelle il insista vivement sur les dangers d'un conflit⁴. Il en convainquit le prince, et, désormais sans souci, il s'achemina vers les Alpes, qu'il devait franchir le 11 mars.

On a prétendu que s'il partait, de ce chef, léger de soucis, il s'en allait un peu plus chargé de fortune. L'auteur des *Mémoires* affirme que le duc d'Otrante sut se faire payer par le roi Murat, successeur à Rome, disait-il, des droits et charges de l'empereur Napoléon, une somme de deux cent soixante-dix mille livres qui lui étaient dues sur le trésor⁵. De son côté, l'aide de camp de Miollis, Bellaire, déclare que c'est avant l'arrivée à Rome du roi Joachim que Fouché se fit donner par l'intendant du trésor une somme considérable⁶. Comme il avait profité,

¹ *Le commissaire général de Gènes au duc de Rovigo*, 26 février et 3 mars 1814, AFIV, 1013.

² Convention signée entre M. le duc d'Otrante et M. le lieutenant général Lecchi, d'après, d'après, les Papiers inédits de GAILLARD. LOMBROSO, *Miscellanes*, série V. Napoléon désapprouva, du reste, cette convention ridicule Napoléon à Clarke, 12 mars. *Corr.*, XXVII, 21468. *Le duc d'Otrante à Miollis ; le général de Miollis au duc d'Otrante*, 28 février et 6 mars, *Papiers inédits* du général DE MIOLLIS. — *Mémoires inédits et Journal du siège* du général DE MIOLLIS.

³ *Le duc d'Otrante à la grande-duchesse Élisa*, 9 mars 1814, gracieusement communiquée par le chevalier FISHER VON ROSTERSTAM.

⁴ *Mém. de Fouché*, II, 265.

⁵ *Mém. de Fouché*, II, 265.

⁶ BELLAIRE, p. 11.

d'autre part, de son séjour à Rome et à Florence pour se rapprocher de Barras qui y était exilé et dont les circonstances pouvaient faire un utile allié¹, le duc d'Otrante se retirait de la Péninsule avec tous les honneurs de la guerre. Jamais homme au monde n'avait moins perdu son temps. Le 11 mars, c'était avec la satisfaction du devoir accompli qu'il franchissait les Alpes, courant sur les routes de France où, à la même heure, se déroulaient de graves événements.

¹ BARRAS, IV, 221 et 458-459.

CHAPITRE XXIII

LES FRÈRES DE LOUIS XVI

Effondrement de l'Empire. — Fouché rentre précipitamment en France. Tentative à Lyon. — Fouché arrive trop tard à Paris. Il apparaît au sein du gouvernement provisoire. Il s'impose à l'attention de M. de Vitrolles, se fait craindre, puis s'applique à plaire à l'entourage du comte d'Artois. La double lettre du 25 avril à Napoléon et au comte d'Artois. — On parle du rappel de Fouché au ministère : Louis XVIII y songe. La duchesse d'Angoulême fait échouer ce projet. — Les amis de Fouché espèrent qu'il sera tout au moins placé dans la Chambre des pairs. — Le duc d'Otrante consulté par Blacas ; son mémoire au roi ; conception très juste de la situation. Fouché conquiert aussi les souverains alliés. Mémoire au tsar. Nouvelle tentative pour séduire le comte d'Artois. — Relations soigneusement cultivées avec les ministres du roi Malouet et Talleyrand. — Retraite de Fouché à Ferrières ; son feint désir de repos ; ses récriminations contre les Bourbons. — Relations avec le congrès de Vienne. Dès septembre le duc d'Otrante songe à un changement de régime ; la consultation de Metternich. On le croit dévoué au duc d'Orléans, d'autres au parti républicain. Il tâtonne, ne désespérant pas de s'imposer à Louis XVIII. Il lui fait passer des notes, ainsi qu'au comte d'Artois. Fouché veut avant tout écarter Napoléon, qui gêne plus les libéraux que les Bourbons. — La réaction en s'accroissant ne laisse aucun espoir à Fouché. La grande conspiration anti-bourbonienne. Fouché en prend la tête sans y entrer complètement. — Il fait encore entendre des prédictions sinistres aux Tuileries. Fouché apprend le débarquement de Napoléon au golfe Jouan. Il essaye de le prévenir en provoquant dans le Nord un mouvement militaire qui échoue. Fouché se désintéresse de cette échauffourée et s'apprête à tirer profit des événements, quels qu'ils soient.

Les événements s'étaient précipités en France pendant ces mois de février et mars 1814. L'Empereur luttait pied à pied ; l'admirable campagne de France laissait encore les choses en suspens. A Turin, Fouché avait appris les éclatants succès remportés dans la vallée de la Seine contre Schwarzenberg, dans celle de la Marne contre Blücher : Champaubert le 10 février, Montmirail le 11, les Russes rejetés sur Château-Thierry, les Prussiens battus à Vauchamps le 14, cette victoire de Montereau, le 18, où l'on avait vu l'Empereur diriger lui-même la charge contre les Autrichiens, la défaite et la retraite de Schwarzenberg. Mais le duc d'Otrante n'était pas un de ces enthousiastes qu'enlèvent les victoires stériles et sanglantes ; politique froid et sceptique, les grands coups de baïonnette, les belles charges et les violentes volées de mitraille comptaient peu pour lui en balance d'un protocole qui réunissait décidément contre Napoléon, pour une guerre à mort, l'Europe entière, et ce protocole avait été signé le 1er mars à Chaumont, arrêt de mort pour l'Empereur et peut-être pour l'Empire. Il était grand temps d'arriver à Paris ; la curée se préparait. Déjà le nom de Fouché avait été prononcé à Chaumont même ou, pour parler plus exactement, aux conférences de Bar-sur-Seine entre les coalisés et les agents royalistes de Vitrolles et de Pradt. On avait associé son nom à celui de Talleyrand, agent comme lui d'une révolution projetée, et examiné quel sort les Bourbons lui pouvaient faire¹. D'autre part, il savait son ami Bernadotte à la frontière, tout prêt à se faire, suivant les circonstances, Monk ou César, préparant des proclamations, se faisant un parti². Quel coup de fortune pour Fouché, si son ancien **complice** de 1809 arrivait à Paris chef d'une puissante faction, demain peut-être d'un gouvernement césarien ! En tout cas, le duc d'Otrante était ou se croyait appelé à jouer un rôle.

Le II mars, il franchissait les Alpes, courait à Lyon. Il y trouva le sénateur Chaptal, commissaire extraordinaire, auquel, à croire ce dernier, l'ancien ministre n'hésita pas à faire d'étranges confidences, destinées sans doute à ébranler quelque peu le loyalisme du sénateur : Murat triomphait en Italie, grâce à lui Fouché, qui venait en son nom soulever l'armée³ ; peut-être fit-il en effet près d'Augereau une tentative dans ce sens⁴ ; le duc de Castiglione n'osa agir, mais dut conférer amicalement avec l'ancien ministre, puisque, quelques semaines après, il lui adressait une lettre, d'un ton fort significatif, sur la chute du régime⁵. Il resta treize jours à Lyon, dut quitter la ville, d'après l'auteur des Mémoires, devant l'hostilité marquée et sans doute commandée de certains fonctionnaires, gagna par ordre Valence, puis Avignon, et, exaspéré sans doute de se sentir si loin, s'efforça de gagner Paris, en évitant les troupes alliées, par Toulouse, Limoges, la vallée de la Loire⁶. Il y rencontra quelques débris du monde impérial jetés hors de Paris par la révolution du 31 mars ; la jeune duchesse de Reggio le vit affairé et anxieux, avide de nouvelles, dépité de n'en point recueillir⁷. C'était le 4 avril ; le 8, enfin, il arrivait à Paris. Les grandes intrigues semblaient être closes. On avait trahi sans lui ; il ne devait pas s'en pendre.

¹ VITROLLES, I, 147.

² *Journal d'un prisonnier anglais*, *Revue britannique*, et GAIN DE MONTAIGNAC, *Journal*.

³ CHAPTAL, *Mes Souvenirs*, 313. — *Mémoires de Fouché*, 273-274.

⁴ Chaptal affirme aussi que le duc d'Otrante essaya de faire parvenir à Metternich un message qui fut arrêté aux portes de Macon.

⁵ *Augereau au duc d'Otrante*, 18 avril 1814 (Papiers confiés à GAILLARD). Il avait vu Augereau fort irrité contre l'Empereur à Mayence un an avant. (Cf. plus haut, ch. XXI.)

⁶ *Mém. de Fouché*, II, 274, 277.

⁷ Duchesse DE REGGIO, *Souvenirs*, dans STIEGLER, *Le maréchal Oudinot*, p. 366.

Le 31 mars, Paris avait capitulé ; le 1er avril, le Sénat, sous l'influence du prince de Bénévent, avait nommé le gouvernement provisoire, à la tête duquel se trouvait Talleyrand et où on ne voyait pas le duc d'Otrante, les absents ayant tort. Le Sénat avait, le 3 avril, proclamé roi Louis XVIII, qui allait se faire représenter à Paris par son frère le comte d'Artois, et les maréchaux, enfin, avaient arraché à l'Empereur l'abdication de Fontainebleau. Talleyrand avait intrigué, Marmont trahi, le frère de Louis XVI régnait. C'était presque une catastrophe pour Fouché.

Peut-être était-elle réparable. A peine arrivé, il courut chez Talleyrand, fit peut-être valoir ce titre de ministre d'État plus ou moins fantaisiste qu'il avait affiché partout depuis un an, se fit admettre par le prince de Bénévent aux délibérations du gouvernement provisoire et de ses ministres. La surprise de ceux-ci fut grande à retrouver là cet éternel revenant, assis devant ce tapis vert qu'il avait quitté quatre ans avant et **établi aussi à son aise**, dit l'un deux, Pasquier, **que s'il eut été une des premières colonnes de l'œuvre que l'on s'efforçait de fonder**. Il assista, impassible et silencieux, aux contestations acrimonieuses qui s'élevèrent en cette séance, sembla édifié, ne reparut plus aux Tuileries¹. En revanche, il alla reprendre in extremis son siège au Luxembourg et n'y resta pas inactif. Toute la vie politique s'y trouvait transportée depuis quelques jours. L'influence du sénateur Fouché y avait toujours été grande sur tous les partis, qu'ils eussent pour chef Lanjuinais, Garat, de Luynes ou Talleyrand. Il y reparut le 13 avril. La question qui se posait était de savoir quelle serait la nature des pouvoirs confiés au comte d'Artois, désigné par Louis XVIII comme lieutenant général : le Sénat, jaloux de sauvegarder ses droits, eût désiré que ce pouvoir fût décerné au prince par l'assemblée qui s'érigait depuis quelques jours en représentation nationale et en pouvoir constituant. Il y avait là une très grosse question de principes ; c'était presque la légitimité qui se trouvait en jeu. Mais le Sénat était une force. et Talleyrand lui était très favorable. Les amis du comte d'Artois s'inquiétaient de cette opposition. On convint d'une conférence.

Le 14 donc, M. de Vitrolles, représentant du comte d'Artois, se rencontra au pavillon de Marsan avec quelques-uns des membres du gouvernement, et bientôt s'engagea entre eux une très vive discussion. Le baron de Vitrolles voulait que le Sénat vînt au-devant du lieutenant général et le priât de prendre les rênes de l'État ; c'était la seule concession qu'on pût faire à l'assemblée ; quant à des conditions, il n'y fallait pas songer. Talleyrand s'enfermant dans un mutisme dédaigneux, d'autres membres du gouvernement se contentant de gestes de dénégation, on entendit soudain de l'embrasement d'une fenêtre sortir une voix assez aigre qui protestait avec vivacité. Fouché, car c'était lui, s'avançant alors, déclara qu'on ne pouvait s'arrêter à une pareille proposition. **Il n'y a qu'une manière de lever la difficulté**, dit-il hardiment, **c'est que le Sénat déferât lui-même la lieutenance générale à M. le comte d'Artois**. Agréé, ce coup d'audace allait transformer la Restauration ; elle faisait des princes les élus du Sénat dont les fortes têtes étaient des régicides, des conventionnels ou des constituants, comme Sieyès, Garat, Grégoire, Fouché, Rœderer, Lanjuinais... M. de Vitrolles se récria ; mais le seul fait de cette intervention hardie donnait soudain à Fouché une extrême importance ; on disait déjà qu'il était homme à ménager, qu'il entraînerait seul, au Sénat, le groupe des hommes de la Révolution ; or, l'unanimité était désirable. Le confident du comte d'Artois s'approcha donc de l'ancien conventionnel, se mit à discuter avec lui ; c'était tout ce que voulait le

¹ PASQUIER, II, 350.

duc d'Otrante. Il déclara garantir l'acceptation par tous du lieutenant général, moyennant une déclaration que [de sa mauvaise écriture](#), dit le baron de Vitrolles, [il griffonna séance tenante](#) . Cette déclaration portait notamment que le prince avait pris connaissance de l'acte constitutionnel qui rappelait son auguste frère ; que, connaissant ses sentiments et ses principes, il ne craignait pas d'être désavoué, en jurant, en son nom, d'observer et de faire observer les bases de la Constitution. L'ex-proconsul régicide dictant une déclaration aux frères de Louis XVI ! le spectacle était réjouissant. Le baron, abasourdi, prit la déclaration, l'alla porter au prince, mais lui conseilla de passer outre. De fait, le prince supprima dans la déclaration tout ce qui avait rapport à l'hérédité et la dotation des sénateurs, car l'assemblée ne s'était pas oubliée. Vitrolles, à ce sujet, n'était pas sans inquiétudes ; il fallait gagner Fouché. L'ayant rencontré le lendemain, il l'aborda, lui annonça avec précaution les coupures faites à la déclaration. L'autre se retourna brusquement, et d'un air bonhomme : [Vous avez parbleu bien fait](#). Vitrolles resta confondu de sa facile victoire¹. Le duc d'Otrante évidemment manœuvrait déjà pour la conquête du parti de Monsieur. Il l'acheva par sa réserve, après l'avoir commencée par son audace et sa complaisance. Lorsque le Sénat décida d'envoyer au comte d'Artois une députation chargée de le saluer, le duc d'Otrante refusa d'en être. [Il fallait](#), déclara-t-il², [se garder d'offrir aux yeux du prince des personnes dont la vue pouvait lui rappeler de pénibles souvenirs](#). Il craignait peut-être un éclat public, n'en voulait aucun avant tout, désireux de s'immiscer peu à peu non seulement dans les conseils du gouvernement nouveau, mais aussi dans ceux de cette faction ultra qui subissait l'influence du comte d'Artois. Il devait y parvenir, puisqu'en juillet 1815, un an après, on devait voir Fouché de Nantes devenir ministre de Louis XVIII, comme candidat favori, élu de la faction des ultras, du comte d'Artois et de Vitrolles. On le crut alors imposé par les circonstances : mais, dès 1814, le parti le voyait d'un œil favorable ; Vitrolles restait, quoi qu'il en dit, séduit de cet esprit délié, de cette fine bonhomie, de ce jugement sûr, de cette promptitude de vues, rassuré peut-être aussi par cette réserve, cette affectation de désintéressement dont les nouveaux venus ignoraient la parfaite inanité.

II est clair que, dès avril 1814, Fouché commençait son siège : il ne le cachait pas. Dès le 25 avril, il faisait, assure-t-on, parvenir au frère du roi un singulier document dont la lecture étonne. C'était une lettre adressée par le duc d'Otrante à son ancien empereur, mais destinée surtout à édifier le comte d'Artois sur la perspicacité, la hauteur de vues, l'autorité et le dévouement de Fouché. [Lorsque la France](#), disait l'ancien ministre, [et une partie de l'Europe étaient à vos pieds](#), [j'ai osé vous faire entendre constamment la vérité](#). [Aujourd'hui que vous êtes clans le malheur](#), je crains bien davantage de vous blesser en vous parlant un langage sincère ; mais je vous le dois parce qu'il vous est utile et même nécessaire. Après cet exorde, auquel la relative indépendance pratiquée par Fouché sous l'Empire donnait une certaine autorité, l'ancien ministre affirmait à l'Empereur que sa présence à l'île d'Elbe ne pouvait être ni digne ni durable. [Aujourd'hui](#), il n'y a encore nulle part de stabilité. Dans cette mobilité actuelle des nations, un génie tel que le vôtre donnera toujours des inquiétudes et des soupçons aux puissants. Vous serez accusé sans être coupable ; mais, sans être coupable, vous ferez du mal ; car les alarmes sont un grand mal pour les gouvernements, pour les peuples. Le roi qui va régner sur la France ne voudra

¹ VITROLLES, II, 2-5.

² PASQUIER, II, 353.

régner que par la justice ; mais vous savez combien les passions environnent un trône et combien les haines sont habiles à donner à une calomnie les couleurs d'une vérité... On dira que vous gardez toutes vos prétentions ; on dira que le rocher d'Elbe est le point d'appui sur lequel vous placerez les leviers avec lesquels vous chercherez encore à soulever le monde. C'était aux États-Unis que Fouché conseillait à l'Empereur de se rendre. Là vous recommencerez votre existence au milieu de ces peuples assez neufs encore ; ils sauront admirer votre génie sans le craindre. Vous y serez sous la protection des lois légales et inviolables pour tout ce qui respire dans la patrie des Franklin, des Washington et des Jefferson ; vous prouverez à ces peuples que si vous aviez reçu la naissance au milieu d'eux, vous auriez senti, pensé et voté comme eux, que vous auriez préféré leurs libertés à toutes les dominations de la terre¹.

Cette lettre fut-elle envoyée réellement à son destinataire ? Nous en doutons. Fouché protestait cependant quelques années plus tard devant le roi Jérôme qu'elle n'était destinée qu'à l'Empereur, car il avait voulu **mettre entre ses ennemis et lui la moitié de la terre**². Très sincèrement il eût certainement été heureux de voir Napoléon abandonner, avec l'île d'Elbe, toute prétention à l'Empire ; ce voisin ne gênait pas seulement les royalistes, il gênait aussi tous ceux qui, républicains, libéraux ou partisans de Napoléon II, craignaient de voir l'Empereur déchu compromettre leurs projets ou recueillir les fruits de leur opposition. La lettre dénotait d'ailleurs une perspicacité allant jusqu'à l'esprit prophétique. En réalité, nous le répétons, elle était surtout destinée au comte d'Artois, auquel il la transmit le jour même, dans une lettre courtoise et respectueuse sans platitude ni adulation : **J'ai voulu rendre un dernier service à l'Empereur dont j'ai été dix ans le ministre**, disait le duc d'Otrante ; ... **ses intérêts ne-peuvent être pour moi une chose indifférente, puisqu'ils ont excité la pitié généreuse des puissances qui l'ont vaincu. Mais le plus grand des intérêts pour la France et l'Europe, celui auquel on doit tout sacrifier, c'est le repos des peuples et des puissances après tant d'agitations et de malheurs... Napoléon serait pour l'Italie, pour la France, pour toute l'Europe ce que le Vésuve est à côté de Naples**³.

Si cette double lettre fut réellement envoyée, elle devait frapper le prince et lui plaire à plus d'un égard. Elle flattait une des préoccupations les plus vives du nouveau gouvernement ; mais elle attirait aussi son attention sur l'homme qui se croyait autorisé à parler si haut à l'**ogre de Corse**, sans se croire tenu, dans la lettre d'envoi au comte d'Artois, à prendre sa part de la débauche infamie de rancune odieuse et mesquine, de lâcheté et d'ingratitude dont, autour des princes, beaucoup d'anciens serviteurs de l'Empire donnaient le répugnant spectacle vis-à-vis du maître déchu.

Peut-être cette impression se fût-elle effacée promptement, si, d'autre part, le prince ne se fût trouvé entouré de gens pour lesquels, sous l'Empire, le ministre de la Police avait eu prévenances et bontés. La fleur du faubourg lui était, on s'en souvient, acquise dès 1810 ; Mme de Vaudémont continuait à l'ancien

¹ *Le duc d'Otrante à Napoléon*, 23 avril 1814 (Papiers confiés à GAILLARD). La lettre fut, en août 1815, imprimée au *Moniteur* ; mais le comte d'Artois soutenait, à cette époque, qu'il n'en avait pas eu connaissance. Elle fut aussi imprimée dans les *Mém. du duc d'Otrante*, 1819.

² *Le duc d'Otrante au roi Jérôme*, 22 février 1819. *Mém. et Corr.* du roi Jérôme.

³ *Le duc d'Otrante au comte d'Artois*, 23 avril (Papiers confiés à GAILLARD), imprimée au *Moniteur* d'août 1815 et ensuite dans les *Mém. du duc d'Otrante*, 1819

ministre sa familière et active amitié ; Vitrolles le voyait chez elle et bien d'autres, sans parler des Polignac, jadis ménagés, et de quelques chouans, ayant de Fouché une crainte qui, à certains égards, le servait mieux que de l'affection. Dès les premiers jours de la Restauration, cette singulière popularité était encore... ou déjà telle qu'on crut pouvoir tenter près de Louis XVIII une singulière démarche : le gouvernement du roi isolé, inexpérimenté, désorienté par vingt ans d'émigration, ne se pouvait garder qu'en rétablissant le ministère de la Police et en y plaçant le duc d'Otrante. Ce fut là l'objet d'une note secrète qui, trouvée plus tard dans les papiers de Louis XVIII par Bonaparte, après le 20 mars, avait dû être remise au roi dans les premières semaines de son règne. Cette note, inspirée fort probablement par le duc d'Otrante lui-même, excusait le régicide, vantait l'absolue indépendance du ministre envers l'usurpateur, rappelait les services rendus à la noblesse sous l'Empire, louant surtout son désintéressement, sa grande expérience des affaires, sa connaissance complète des hommes de son époque. Si le ministère de la Police, ajoutait la note, est confié à un fidèle et ancien serviteur du roi, cela sans doute sera juste, mais non pas raisonnable ; cela sera même dangereux, car cet honnête homme, en supposant, chose difficile, qu'il soit en état d'administrer une police comme celle actuelle de la France, cet honnête bornoie, dis-je, ne sera pas plus tôt en place qu'il sera regardé par tout le parti jacobin comme un instrument de vengeance, et tous se tiendront fermés, en cachant leurs démarches d'une manière impossible à découvrir, surtout pour quelqu'un qui ne commit pas leurs manœuvres : de plus, les partisans du gouvernement de Bonaparte seront en garde contre un homme venant de la cour ; ils crieront de suite à l'opposition, à la tyrannie... au lieu que Fouché n'effrayera personne, parce que son caractère et sa probité sont connus ; sa fidélité au roi ne peut être suspecte s'il promet, et c'est le seul homme en état, de mettre la police sur le pied qui convient aux circonstances... Enfin s'il n'est pas ministre de la Police, cet homme n'est pas surveillé, car il sait tout ce qu'on peut savoir et n'est pas sans conséquence¹.

Ainsi on essayait de pousser Fouché dans les conseils du roi, par les mêmes motifs qui l'avaient jadis imposé à Bonaparte et qui devaient prévaloir encore près de l'Empereur en mars 1815, près de Louis XVIII en juillet : satisfaction donnée aux adversaires du régime, connaissance approfondie des hommes à craindre, science de la police, danger qu'il y avait à s'en faire un ennemi. De pareilles considérations militaient-elles près du roi ? Quoi qu'il en soit, Louis XVIII eut, à plusieurs reprises, l'idée d'appeler, avant même les événements de mars 1815, Fouché au ministère de la Police générale. Il s'en ouvrait au comte Ferrand et au chancelier Dambray en septembre 1814, ne semblant retenu que par les répugnances de la duchesse d'Angoulême, la fille de Louis XVI... Le frère du roi martyr avait moins de scrupules ; sceptique en politique, très réaliste en matière de gouvernement, il se fût sans doute accommodé de l'homme de Lyon². La duchesse d'Angoulême eut cependant gain de cause ; Fouché ne reparut plus au quai Voltaire ; il s'en consola en imposant au roi son directeur

¹ Note sur fouché (*sic*), ancien ministre de la Police (Papiers confiés à GAILLARD). Cette note, trouvée, d'après une notice de Gaillard jointe à l'original, par Napoléon dans le bureau de Louis XVIII, aurait été remise après le 20 mars au duc d'Otrante ; elle est d'une écriture assez grossière et d'une orthographe très fantaisiste.

² Comte FERRAND, *Mémoires*, 125.

général de police, le baron d'André, qu'il estimait fort, en raison de sa modération... et plus probablement de sa parfaite incapacité¹.

Pour le moment, en avril et mai 1814, une autre question se posait : l'épuration du Sénat, transformé en Chambre des pairs, allait-elle entraîner l'exclusion sans exception des régicides ? Vitrolles, chargé de négocier individuellement avec les sénateurs, écrivait, le 30 avril, au comte de Blacas que la difficulté presque insurmontable **résidait dans le cas de Fouché**². Il avait près du roi de grands défenseurs, Malouet par exemple, son vieux camarade de l'Oratoire, devenu ministre de la Marine³ ; la coterie ultra, de son côté, affectait pour lui une grande indulgence ; Chateaubriand, qui le devait tant accabler en 1815, prônait le pardon⁴ ; un autre, dans une brochure, d'opinion royaliste accusée, sur le meurtre du duc d'Enghien, demandait l'exclusion des régicides, mais faisait une exception inattendue pour Fouché, qui par son repentir **avait reconquis l'estime publique**⁵. Là encore, cependant, la duchesse d'Angoulême avait mis son veto ; elle dut aller jusqu'à la crise de nerfs⁶. Fouché décidément redevenait un homme important. Le roi s'en inquiétait fort, questionnait sur lui les uns et les autres⁷. L'ancien ministre, du reste, se donnait beaucoup de mouvement, écrivait au comte d'Artois lettres sur lettres ; un courant se dessinait en sa faveur, de l'aveu du comte Pozzo di Borgo⁸. Les hommes de la Révolution faisaient de son entrée à la Chambre liante, sinon au conseil, la garantie de leur sécurité⁹. Lui, de son côté, essayait d'en imposer, habituaient l'opinion à l'événement qu'il désirait, **se disant**, suivant la police, **très bien en cour, affirmant que le roi faisait cas de ses conseils**. Le bruit courait, en effet, que Blacas **lui avait demandé un travail sur la haute police**, et on commentait fort l'ajournement de son départ pour Ferrières¹⁰.

Le fait est que Blacas avait, dès juin 1814, longuement conféré avec Fouché. Pozzo di Borgo, fort impressionné par un entretien qu'il avait eu avec l'ancien ministre, le 2 juin, en avait communiqué les conclusions à Montesquiou et Blacas, les deux hommes de confiance du roi ; le premier ministre avait alors provoqué une entrevue qui avait eu lieu le 20 chez le duc de Dalberg. Fouché y avait dépensé une faconde étourdissante ; le ministre l'avait prié de faire de leur

¹ PASQUIER, III, 3.

² *Vitrolles à Blacas*, 30 avril 1814 (Papiers confiés à GAILLARD).

³ Note autobiographique (Papiers confiés à GAILLARD). Le parti libéral, qui ne l'eût peut-être pas vu d'un bon œil au ministère, le poussait à la pairie. Le baron Louis se croyait en droit de lui annoncer sa promotion comme prochaine. Mme DE CHÂTENAY, II, 372.

⁴ PASQUIER, III, 35. — *De Maistre à sa cour*, juillet 1815 (Corr. du comte DE MAISTRE).

⁵ *De l'assassinat de Mgr le duc d'Enghien*, 1814. Cette brochure était surtout dirigée contre Caulaincourt. Elle était favorable à Fouché et à Carnot, quoique dictée en apparence par un fort sentiment royaliste.

⁶ Mme DE CHÂTENAY, II, 372.

⁷ *Mémoires d'un pair de France*, 1830.

⁸ Pozzo DI BORGO, 11 juillet 1814, I, 24.

⁹ Pozzo DI BORGO, 26 septembre 1814, I, 24.

¹⁰ *Bulletins de police* des 19 juillet, 3 et 22 août 1814. D'après le Bulletin du 22 août 1815, Fouché cherchait à entrer dans la haute Chambre, **se targuant de rattacher un grand parti à la ramie du roi s'il était intéressé ostensiblement à cette cause par une grande place**, et le 3 août on avait prétendu que le duc d'Otrante **allait réussir dans ses négociations** (F7, 3783). Le baron Louis le croyait aussi (Mme DE CHÂTENAY), et Pozzo di Borgo, cependant si hostile à Fouché, n'était pas loin de conseiller cette concession (11 juillet, I, 24).

conversation l'objet d'un rapport écrit, qui serait soumis au roi¹. Trois jours après, sans se faire autrement prier, le duc d'Otrante avait adressé au ministre une fort longue lettre, qui portait en exergue cette significative maxime : **On ne gouverne pas avec des répugnances, avec des affections**. La hardiesse de cette lettre était grande ; on y trouvait, sous une forme courtoise, de cruelles vérités sur les fautes déjà commises par le nouveau gouvernement. Le monarque, disait hardiment Fouché, ne peut prétendre être populaire ; il est inconnu de la nation, **élevée en outre dans des passions et des maximes si opposées à l'autour de la monarchie**. Il fallait conquérir les classes éclairées, on les a rebutées ; et chacune a désormais un motif de crainte et de haine ; l'armée mécontente est redoutable, mais elle l'est surtout parce que la nation partage sa rancune et l'entretient. Dès lors, on a tout à craindre d'une conspiration militaire. Le roi eût dit se faire le protecteur et l'arbitre de tous les partis ; l'a-t-il été ? Ici l'ancien conventionnel ne dissimulait pas la rancune que lui avait inspirée son exclusion de la Chambre haute, protestant, du reste, qu'il parlait beaucoup moins au nom de son intérêt que dans celui de la monarchie : **Il n'a désormais, déclarait-il, parlant de lui, il n'a qu'une seule ambition pour lui-même et sa famille ; elle sera tonte remplie s'il achève l'éducation de ses enfants comme il l'a commencée, s'il leur apprend à ne chercher le bonheur que dans une vie simple et dans l'estime qu'on n'obtient guère des hommes que par le bien qu'on aime à leur faire. Je ne comprends que trop, continuait audacieusement l'ancien conventionnel, comment la vue de certains sénateurs aurait pu réveiller des souvenirs cruels dans le cœur du roi ; mais il était facile de les éloigner de la Chambre des pairs sans les en exclure, et on aurait pu employer leurs talents et leur expérience très utilement pour la France ; aucun ne se serait plaint, et l'alarme n'aurait pas été portée sur toute l'étendue du royaume. Si tant de ménagements pour des hommes que Sa Majesté ne peut aimer, quoiqu'ils aient été empressés à concourir à son retour, lui avaient beaucoup coûté encore, la France tout entière qui eût deviné ses efforts et son sacrifice en aurait été touchée...** Après cette audacieuse allusion à sa situation de régicide, le duc d'Otrante, revenant à sa politique générale, s'exprimait en ternies quasi prophétiques sur les dangers que couraient la France et la monarchie. **On sait bien où on commence les réactions, mais on ne sait pas où on les arrête ; elles entraînent tout, elles entraînent surtout la puissance souveraine, de laquelle les résistances ne deviennent sensibles et visibles qu'il l'instant où elles sont plus fortes que cette puissance même.** Et tout de suite son esprit, habitué à chercher dans les circonstances ce qu'elles imposaient, cessait d'être simplement négatif et critique. Après le politicien, l'homme d'État se donnait carrière : la France ne pouvait se résigner, après vingt-six ans d'une vie dévorante, fi la non-activité ; il fallait donner une nouvelle matière à son activité, l'industrie, le commerce, les arts et les lettres. Mais surtout on devait ouvrir un nouveau champ aux passions politiques surexcitées depuis si longtemps, **en leur ouvrant l'arène des débats parlementaires et législatifs**. Le conventionnel jacobin, le ministre de l'arbitraire impérial, se montrait ici sous une troisième face, prônant le régime constitutionnel, traçant un programme aux Chambres futures ; il leur fallait établir, par des lois libérales et pondérées, le régime de la liberté politique et celui de l'instruction publique. Loin de redouter une opposition, il la désirait ; mais il souhaitait qu'elle allât prendre ses chefs parmi les membres des Chambres les plus attachés au roi. Il avait toujours en cette pensée, l'avait souvent prônée. Certes, ce sont là des idées qu'un long usage du

¹ Pozzo DI BORGO, 13, 16 juin, 6 juillet 1814, I, 10, 14, 21.

parlementarisme nous a rendues familières, encore que certains esprits politiques se refusent à les admettre ou à les appliquer. L'organisation d'une opposition constitutionnelle restera toujours la pensée des hommes d'État intelligents du parlementarisme, plus dévoués au régime qu'ils servent qu'au parti auquel ils appartiennent. En 1814, il y avait quelque mérite à formuler déjà des idées dont aucune expérience n'avait jusque-là prouvé la justesse. La rapidité de conception, la souplesse et la finesse de l'ancien ministre éclataient là, le montrant propre à comprendre très vite toute situation nouvelle, tout système à son début. Il ne s'en tenait pas là. Une question restait, la plus épineuse de toutes, et qui depuis longtemps tenait fort à cœur à Fouché : celle de l'indemnité aux émigrés. Une multitude de Français dévoués à tous les malheurs des Bourbons, comme ils l'avaient été à leur puissance, sont revenus à la dynastie de leurs rois ; mais ils ne peuvent rentrer dans les domaines qui ne sont plus les leurs sans exciter de violentes commotions et une guerre civile. Le plus grand nombre n'a même pas de domaines à réclamer. Eh bien, qu'un des ministres de Sa Majesté, avec la logique d'un esprit sain et l'éloquence d'une âme qui sent tout ce qu'on doit à de grands malheurs et à de grandes vertus, demande à la Chambre des pairs et à la Chambre des députés l'établissement d'une imposition destinée à servir d'indemnité à des infortunes et à des indigences si dignes d'être assistées par une nation héroïque. L'homme qui signait ces lignes était ce Fouché de Nantes qui, le 10 mars 1794, demandait à la Convention une aggravation de la loi contre les émigrés ; c'était aussi ce ministre de la Police qui, au lendemain de Brumaire (circulaire du 8 frimaire an VIII), affirmait que la patrie les rejetait éternellement de son sein, quitte, du reste, à les y faire rentrer lui-même quelques mois après. Les circonstances étaient changées ; les événements avaient marché ; le fait accompli était là ; il fallait avant tout prévenir, en la régularisant, la réaction si redoutable aux votants de janvier 1793 : C'est ainsi que les réactions ont un terme, concluait-il, et que ce terme devient la paix et le bonheur de tous¹.

La lecture de ce factum, qui fut communiqué par Blacas à Louis XVIII. dut beaucoup grandir Fouché aux yeux du roi, infiniment plus intelligent que son entourage, et valoir plus tard un singulier prestige à l'homme qui avait su prévoir et avertir. L'homme d'État se montrait clairvoyant dans l'examen des difficultés, impartial dans l'appréciation du passé, prévoyant de l'avenir, prompt à trouver les solutions pratiques, les concessions raisonnables, exposant avec netteté et précision ses avis et ses conclusions. Cela explique, beaucoup plus que certaines intrigues, le peu d'hésitation que devait éprouver le frère de Louis XVI à appeler au conseil, un an après, l'ancien conventionnel régicide.

Celui-ci, du reste, cherchait à s'imposer à l'attention de tous ; les souverains alliés, partageant la singulière bienveillance que lui avaient gardée les Metternich, les Schwarzenberg, les Wellesley et les Consalvi, avaient fait grand accueil au duc d'Otrante ; on sait les sentiments que François II nourrissait, en 1810, pour le duc d'Otrante ; le roi de Prusse et le tsar parurent, dit-on, en 1814, disposés à le traiter fort honorablement². Il se crut, dès lors, autorisé à faire remettre à l'empereur de Russie, qu'il savait très favorable à l'établissement du gouvernement constitutionnel... en France, une note où étaient exprimées,

¹ Notes remises à M. DE BLACAS (Papiers confiés à GAILLARD). Les bulletins de police de juillet 1814 signalaient la remise de cette note.

² FLEURY DE CHABOULON, II, 352. L'auteur est peu suspect de partialité en faveur de Fouché, déteste.

d'une façon plus concise, les idées contenues dans le mémoire au comte de Blacas. Il insistait sur la nécessité, pour les Bourbons, d'inspirer confiance à toutes les classes, et, pour ce, de respecter tous les souvenirs de vingt-cinq années de gloire civique et nationale, blâmant rigoureusement l'abandon des trois couleurs, souhaitant que les aigles, au moins, restassent sur les drapeaux, que le roi portât la Légion d'honneur, qu'on célébrât les glorieux anniversaires. Il fallait accepter la constitution votée par le Sénat, empêcher aussi toute insulte à Bonaparte, odieuse et impolitique. [Veut-on lui fermer l'entrée de la France ? Qu'on le fasse oublier](#), écrivait finement ce même ministre, qui, sous Bonaparte, avait su, avec tant de succès, appliquer pareille politique aux Bourbons¹. Il fallait éviter toute rupture, tout outrage, toute réaction ; après avoir voulu faire de Bonaparte le continuateur de la Révolution, Fouché rêvait de faire de Louis XVIII le successeur de Napoléon.

Le tsar transmit la note au roi à Compiègne ; celui-ci parut y rester insensible.

Mais, derrière la résistance de Louis XVIII, Fouché sentait celle de sa famille et de la coterie qui entourait le duc et la duchesse d'Angoulême ; il eu appelait au comte d'Artois lui-même dans une lettre de juillet 1814, qui mit la police royale en grand émoi. Il désignait à la défiance des vrais amis de Louis XVIII le parti qui entourait le roi et l'influçait, [royalistes mille fois plus dangereux que les traîtres, par les excès auxquels ils veulent se porter pour soutenir le parti de Sa Majesté](#), et, allant jusqu'à la menace, il engageait les Bourbons à éviter le sort des Stuarts, [qui, après avoir remonté sur le trône, en étaient descendus par imprévoyance](#). De quelle singulière autorité ces paroles devaient revêtir, aux yeux des frères de Louis XVI, après le 20 mars 1815, celui qui les avait signées² !

L'éloquence de ces factums ne semblant cependant pas suffisante, il intriguait près des amis du roi, faisant savoir partout qu'il était au mieux avec la cour, et, de fait, il était en relations cordiales avec Malouet, en coquetterie avec Vitrolles ; il s'était rapproché d'un troisième homme d'État du nouveau régime : le prince de Talleyrand. Dès son arrivée à Paris, on s'en souvient, le duc d'Otrante avait revu son ancien collègue ; c'est Talleyrand qui l'avait introduit, en avril 1814, dans les conseils du gouvernement provisoire ; Fouché avait reparu à la table de la rue Saint-Florentin³, on vit le prince au château de Ferrières⁴, et la police signalait, avec inquiétude, les relations constantes des deux hommes et leurs trop longues conférences⁵. Il avait peut-être espéré rentrer au pouvoir, se faire admettre tout au moins à la pairie, de concert avec Talleyrand ; la police le croyait.

¹ Note remise au roi à Compiègne par le tsar Alexandre. La minute surchargée de ratures se trouve dans les papiers GAILLARD.

² Rapport au ministre pour lui signaler l'apparition prochaine d'une lettre très étendue de M. le duc d'Otrante, 22 juillet. A. N., F7, 654,9. *Bulletins*, 25 juillet et 1er août 1814, F7, 3783. La lettre fut imprimée et répandue sous le titre : *Lettre du duc de *** au comte d'Artois*, *Bulletin* du 1er avril, F7, 3783.

³ *Bulletin de police* de juillet 1814, F7, 3783. — Le duc d'Otrante au prince de Talleyrand, 23 avril (VERON, *Mém.*, II, 23). [Il peut compter que je saisisrai toutes les occasions de la voir et de profiter de ces entrevues](#), écrivait notamment le duc d'Otrante à son vieux rival.

⁴ *Bulletin* du 6 août, F7, 3783.

⁵ *Bulletin* du 30 juillet, F7, 3783.

Les chances de Fouché, au fond, diminuaient ; les Bourbons se croyaient très solides, la réaction l'emportait, Talleyrand quittait Paris pour Vienne, et Malouet allait mourir, après quelques mois de ministère. Fouché dut se résigner : ramassant son fameux manteau de Cincinnatus, il s'en drapa et se retira à Ferrières, affirmant de nouveau son superbe désintéressement des affaires et déclarant que, faute de l'avoir écouté, les Bourbons n'en avaient plus pour six mois ; il ne se trompait guère que de quelques semaines.

On revit le bon bourgeois, n'aspirant qu'à cultiver son jardin : la comédie de 1802, de 1810 recommençait : il avait de grosses affaires particulières à régler, ses enfants sans mère à surveiller, à élever, à instruire ; à lire ses lettres à la marquise de Custine, il n'est plus qu'un bon père de famille ; il parle des jeux de ses enfants, de leurs travaux, de la bibliothèque où l'on travaille, des vices dont il faut préserver la jeunesse. Je vous prie de croire que nous ne négligeons pas l'instruction¹. Et cette vie de château, paisible et patriarcale, l'enchantait : on croirait lire une page de Marmontel. Il sait Mme de Custine en grandes relations avec la cour qu'elle tranquilliserait sur l'ambition assagie du duc d'Otrante. Mais sa rancune malgré tout éclate en toutes lettres, violente, acerbe, mais toujours perspicace ; tout lui est un sujet de blâme ; le projet de loi sur les biens des émigrés est une proposition de guerre civile. Il l'avait conçue autrement, et toujours ce soupir de regret, cette nostalgie du portefeuille : J'aurais voulu être chargé de faire le discours de M. Ferrand. Il eût suffi de répéter les principes que j'ai hautement professés, pendant que j'exerçais le ministère de la Police, écrit-il à Mme de Custine². Ailleurs il proteste qu'il est le meilleur serviteur du roi, zèle point vulgaire dans sa position, et c'est en ami de Louis XVIII qu'il regrette l'influence des courtisans, mal nécessaire, mais gens chez lesquels ne germent pas les idées générales et utiles³. Après de Mme de Vaudémont, il s'épanche en ternies plus sévères : Si le roi ne prend pas une prompte résolution pour calmer les esprits, les haines et, les jalousies éclateront. Pourquoi ne prend-on pas les moyens de les concilier ? Il serait facile au moins au gouvernement de se les attacher tous... Pourquoi, au lieu d'espérances vagues, ne pas donner sur-le-champ aux émigrés tout ce qu'on peut leur rendre ? Pourquoi dire aux Français qui demandent l'exécution de la Constitution, qu'ils sont des factieux ?... Pourquoi chercher à flétrir tout ce qui s'est fait en France depuis vingt-cinq ans ?... Sans doute il y a des hommes qu'il répugne au roi d'employer à son service ; mais pourquoi des exclusions générales ? Ceux qui sont exclus des places ne voient plus leur personne et leurs biens en sûreté...⁴ Mais c'était avec Talleyrand surtout qu'il s'ouvrait de ses craintes : on négligeait, on rebutait certains Français qu'on obligerait à quitter la France. Garat est déjà parti pour Bayonne, il y a quinze jours, écrit-il le 28 septembre ; mais il y a des hommes qui ne sont pas timides et qui resteront dans leur patrie pour se défendre. Il parlait de partir pour Londres avec ses enfants, n'était retenu que par le souci de ses propriétés⁵. propriétés⁵. Et cette lettre Talleyrand, exaspérée, acre et chagrine, exprimait des intentions connues de la police, qui, quelques semaines après, affirmait, par

¹ *Le duc d'Otrante à Mme de Custine*, 9 septembre 1814. BARDOUX, p. 207.

² *Le duc d'Otrante à Mme de Custine*, 7 novembre 1814. BARDOUX, p. 210.

³ *Le duc d'Otrante à Mme de Custine*, 18 septembre 1814. BARDOUX, p. 209.

⁴ *Le duc d'Otrante à la princesse de Vaudémont*, 3 octobre 1814 (Manuscrits de la Bibl. nat., nouv. acq. fr., 1304). Cf. aussi rapport d'Anglés du 8 février 1815 (FIRMIN-DIDOT, p. 254).

⁵ *Le duc d'Otrante au prince de Talleyrand*, 28 septembre 1814. Arch. aff. étr., France, 681, 13.

la plume du préfet de police Anglès, que le duc d'Otrante, pris de peur, annonçait l'intention de vendre ses biens et de se retirer en Angleterre avec ses enfants¹.

Au fond, il n'en était rien. Ces grands projets d'exil volontaire, cette grande affectation de crainte, ces plaintes de l'homme dont la vie est finie cachaient une activité dévorante, mille projets, mille intrigues. Il en menait de front de si différentes, que son biographe peut s'y perdre.

Par Talleyrand, il restait en relation avec Vienne ; il avait chargé le prince de liquider au mieux les diverses dotations dont le duc d'Otrante avait joui sous l'Empire en Hanovre et en Westphalie. Sous ce prétexte, la correspondance entre les deux hommes touchait à tout. Fouché critiquait le congrès, parlait de haut ; il blâmait qu'on n'eût pas rendu la Belgique à l'Autriche, scrupule de légitimité, qui n'empêchait pas qu'il soutint qu'on avait tort de détrôner Murat². Il n'y avait pas là qu'une simple pensée d'équilibre européen ; Murat, le vieil ami, restait peut-être dans son esprit un prétendant possible³ ; il demeurait en relations épistolaires avec lui, lui rendait des services qui devaient titi valoir plus tard la reconnaissance sans réserve de Caroline, fréquentait encore, en février 1815, le marquis de Saint-Idria, agent secret du roide Naples à Paris⁴. Dès septembre, il songeait sérieusement à un changement de régime, le faisait prévoir à Talleyrand⁵, qui peut-être en parla à Metternich, puisque celui-ci, dans les premiers jours de 1815, adressait au duc d'Otrante la singulière consultation politique à laquelle Fouché répondit, en livrant sa pensée : **Au cas où les Bourbons se rendraient impossibles. quel gouvernement aurait plus de chances de s'établir : l'Empereur, son fils, la République ou le duc d'Orléans ?** En ce qui concernait le retour de Napoléon, Fouché affirmait — l'avenir lui donna raison — que tout dépendait de l'attitude du premier régiment. Quant à Napoléon II, fût-il monté sur un fine et conduit par un paysan, il serait accepté de tout le monde. Mais en ce qui concernait un mouvement des patriotes à l'intérieur, la République étant impossible, le seul duc d'Orléans pourrait en profiter⁶.

De fait, il ne semblait pas, en dépit de ce que pensait le préfet de police Anglès⁷, Anglès⁷, disposé à travailler pour le duc d'Orléans. Il s'était montré, dès l'an VIII, hostile à l'élévation au trône de Louis-Philippe, rêvée par Sieyès ; dans les bulletins de police, il s'était toujours exprimé avec un certain dédain sur le fils de ce Philippe-Égalité dont il avait pu, à la Convention, mesurer la bassesse et la médiocrité ; il ignorait le fils, ne connaissait pas sa haute intelligence, la mesurait sans doute au souvenir qu'il avait gardé du père⁸. Il ne savait, du reste,

¹ Rapport d'Anglès, 13 décembre 1814 (FIRMIN-DIDOT, p. 183).

² Le duc d'Otrante au prince de Talleyrand, 28 septembre 1814. A. A. É., 681, 13. Il écrivait à la même date, à un autre plénipotentiaire à Vienne, une lettre où il jugeait d'assez haut les travaux du congrès. *Le duc d'Otrante à J. de N.*, 25 septembre. *Matériaux pour servir*, etc.

³ Duchesse D'ABRANTÈS, X, ch. XXVII.

⁴ Rapports d'Anglès des 7 et 8 février 1815 (FIRMIN-DIDOT, p. 251). Ces révélations expliquent la présence dans les papiers de Fouché confiés à Gaillard d'une lettre autographe du roi Murat à Louis XVIII qui, refusée par le roi, reste entre les mains du duc d'Otrante.

⁵ *Le duc d'Otrante au prince de Talleyrand*, 28 septembre 1814. *Arch. aff. étr.*, 681, 13.

⁶ DUVERGIER DE HAURANNE, II, 386.

⁷ *Bulletin* du 6 août 1814, F7, 3783.

⁸ Cf. chapitre IX.

comment dominer ce Bourbon qui, disait-il à Talleyrand, n'avait ni maitresse ni confesseur¹. Il fréquenta peu le Palais-Royal.

La police de la Restauration avait cru le prendre en flagrant délit de conspiration républicaine ; il frayaient avec les maréchaux ; un agent de l'ancien ministre, le jacobin Sambas, avait confié à un ami que Fouché, Réal et Garat, secondés par des généraux, se préparaient à renverser gouvernement de prêtres et de capucins, et à établir la République. On comptait sur les faubourgs prêts à se soulever².

Pensait-il au roi de Rouie qu'il cid voulu faire enlever de Vienne ? Était-ce pour le père ou le fils qu'il continuait à fréquenter les salons de Cambacérès et ceux de la reine Hortense³ ? De fait, tous les partis comptaient sur lui.

Lui tâtonnait réellement, ne sachant trop à quoi se résoudre. Il n'avait pas désespéré de s'imposer au roi, voulait attendre pour agir contre les Bourbons que la répugnance, la défiance... ou le respect humain des frères de Louis XVI parussent décidément irrémédiables.

Il était resté en correspondance occulte avec Louis XVIII, lui adressant des bulletins officieux dans lesquels éclatait l'esprit policier de l'ancien ministre : sous prétexte d'entretenir le roi de ce qui se disait à Paris, il servait ses rancunes, essayant d'inspirer à Louis XVIII des défiances contre le duc et la duchesse d'Angoulême, ses grands adversaires, et contre le parti de la réaction⁴ ; ces notes étaient recopiées par Gaillard et remises au roi par le grand aumônier. Louis XVIII les lisait avec curiosité. Vous et vos agents, écrivait-il au directeur de sa police, n'entendez rien à la police. Il n'y en a qu'une bien faite, c'est celle du grand aumônier. C'était celle de Fouché, qui, d'autre part, adressait des notes pareilles au comte d'Artois par l'entremise d'un juge, M. Reverdin⁵. D'autre part, Le duc d'Otrante le prenait de très haut avec les ministres du roi. Dans une entrevue au ministère de la justice, le chancelier Dambray écoulait d'un air placide, inquiet et presque respectueux, les déclarations violentes de l'ancien ministre contre les Bourbons. Il donnait des conseils ; le directeur de la police d'André venait lui en demander ; il resta saisi, impressionné des sinistres prédictions de son interlocuteur : l'île d'Elbe était mal surveillée ; aucune comparaison n'était possible entre cette police et celle que lui, Fouché, faisait autour des princes, de 1799 à 1810. — L'ancien ministre ne détestait pas ces rappels audacieux —. Allez dire, déclarait en se retirant le duc d'Otrante, allez dire, dès ce soir, à M. de Blacas que si nos côtes sont pendant quelques mois encore dans le même abandon, le printemps nous ramènera Bonaparte avec les hirondelles et les violettes⁶.

Ces entretiens étaient à trois fins : ils devaient édifier, étonner, frapper d'admiration les ministres du roi, grossir peut-être le groupe des serviteurs de

¹ BARRAS attribue à un autre ce propos célèbre, IV, 301.

² Bulletins des 18 et 26 octobre 1814, F7, 3784.

³ LAMOTHE-LANGON, *les Après-midi de M. de Cambacérès*, II, 201. Il restait en bonnes relations avec les princes Bonaparte, si l'on en juge par une lettre très cordiale à la princesse Elisa, 24 août 1814 (*Revue des autographes*, décembre 1892, n° 150).

⁴ Note du duc d'Otrante au roi, 8 novembre 1814 (*Papiers confiés* à GAILLARD).

⁵ GAILLARD, *Mém. inédits*. On retrouve une copie de ces notes dans les papiers de Gaillard.

⁶ GAILLARD, *Mém. inédits*. Gaillard affirme tenir tous ces propos de la bouche de Fouché, qu'il voyait alors quotidiennement.

Louis XVIII qui primaient le retour aux affaires du duc d'Otrante, comme l'abbé de Montesquiou après Malouet. Ils endormaient, vis-à-vis de Fouché, les défiances du pouvoir, ils les réveillaient au contraire à l'égard de Napoléon, dont le retour eût, dans les premières semaines de 1815, singulièrement gêné Fouché.

A ce moment, en effet, l'homme de l'île d'Elbe lui semblait plus redoutable qu'utile à ses projets. L'opinion généralement admise voulait que Fouché eût préparé le retour de l'Empereur ; un illustre écrivain a récemment donné le coup de grâce à cette légende¹. S'il était besoin d'autre preuve, nous en trouverions une dans la lettre écrite dix-huit mois après ces événements par Fouché à Thibaudeau : celui-ci était de la grande conspiration de 1815, qui prépara en apparence le retour de l'île d'Elbe. Or, parlant de cet événement, le duc d'Otrante écrivait à son ami et ancien complice : **Nous n'avons pas à nous reprocher ni de l'avoir appelé, ni de l'avoir désiré**². En réalité, c'était l'idée d'une régence qui prévalait, établie au nom de Napoléon II, confiée en principe à l'impératrice Marie-Louise, mais en fait à un conseil de régence. Ce conseil devait être, semble-t-il, composé du prince Eugène, de Talleyrand, de Fouché et de Davout.

Les Bourbons condamnés, le premier obstacle à la régence, c'était Napoléon Ier ; son débarquement eût tout fait échouer : vaincu par les Bourbons, il compromettait à tout jamais la cause de son fils avec la sienne, raffermissait la dynastie rivale, fournissait un nouveau prétexte à la réaction ; vainqueur, il n'était pas homme à céder la place à qui que ce fût. Était-il prêt à reprendre Fouché ? Celui-ci en doutait, et c'était pour lui une question de vie ou de mort. Si l'Empereur de retour ne le prenait pas comme ministre, il le savait fort disposé à le supprimer d'une façon ou d'une autre ; dans cette alternative, le duc d'Otrante préférait rester maître des événements. Il alarmait donc tant qu'il pouvait le gouvernement sur la facilité qu'on laissait à Bonaparte de débarquer en Italie ou en France, trouvant utile et plaisant de faire collaborer Louis XVIII aux prodromes du règne de Napoléon II. D'André, Blacas, Dambray, Vitrolles, le comte d'Artois, entendirent tous les mêmes conseils : il fallait que le roi fit éloigner d'Europe, ou tout au moins des côtes de France, l'encombrant Bonaparte. Talleyrand y travaillait au congrès, peut-être d'accord avec le duc d'Otrante. Cela donnait aux deux complices une belle couleur de loyalisme, de zèle bourbonien ; Louis XVIII ne pouvait deviner que, Bonaparte éloigné, il allait dès lors courir un singulier danger, la peur commune de l'ogre de Corse ralliant seule aux Bourbons le parti libéral et une partie des anciens républicains. A tout hasard, Fouché restait en relations cordiales avec les Murat, Elisa Bonaparte et le prince Eugène³. Aussi bien, s'il tenait prêt tout un complot bonapartiste sans Bonaparte, il ne désespérait pas encore d'être ministre de Louis XVIII. Il avait tort dans l'état des choses.

La réaction s'accroissait en effet : la Révolution et l'Empire étaient poursuivis dans leurs meilleurs serviteurs. L'inquiétude était générale ; les alarmes de Fouché, alternant avec de folles espérances, n'étaient pas toujours affectées ni

¹ Henry HOUSSAYE, 1814.

² *Le duc d'Otrante à Thibaudeau*, 11 avril 1816 (Corr. inédite gracieusement communiquée par MM. Charavay). Ajoutons cependant qu'il avait avec l'île d'Elbe des accointances ; Decazes le rappelait à Metternich le 8 septembre 1816 (Arch. de Vienne). WERTHEIMER, *Die Verbannten des ersten Kaiserreichs*, 244.

³ GAILLARD, *Mém. inédits*, et autres sources déjà citées (lettre à Élisa, rapport d'Anglès, etc.).

vaines. Elles étaient partagées : l'émoi général réunissait les hommes qui, à un titre ou à un autre, avaient tout à craindre de la réaction. Des conciliabules furent tenus : on y vit un pêle-mêle de gens qui, dans les dernières années de l'Empire, s'étaient trouvés divisés et rivaux, mais que l'infortune et la crainte réunissaient : Réal, Garat, Grégoire, représentant les intérêts de la Révolution, s'étaient joints aux séides du maître ; La Valette, Maret de Bassano, Savary de Rovigo, d'autres avaient adhéré à la conspiration anti-bourbonienne¹. Quel en était le but ? Renverser les Bourbons ; après, on verrait. A coup sûr Maret, Savary, La Valette voulaient l'Empereur, d'autres son fils ; quelques-uns continuaient à rêver du duc d'Orléans. Tous se tournèrent vers le duc d'Otrante : il devait les départager, les conseiller, les guider ; il restait dans son rôle, son éternel et utile rôle de lien entre la Révolution et l'Empire, le syndic des intérêts anti-bourboniens. Dès cette époque, il semble que la conspiration en faveur de la régence fût en voie de formation ; le bruit courait que Carnot, Fouché et Thibaudeau se réunissaient chez Tallien, faisant de l'exclusion de Napoléon Ier la première condition de toute révolution². Puis Thibaudeau avait servi de lien, réconcilié les deux ennemis, Fouché et Savary, rapproché du duc d'Otrante le duc de Bassano, qui, séduit par son ancien adversaire, combattait les objections de La Valette, plus constant dans ses méfiances. **Il entre dans l'affaire avec une telle ardeur, il est si mal avec les Bourbons que je suis sûr qu'il ne trahira pas**³. Il trahissait, au contraire, il trahissait tout le monde, d'intention, sinon de fait : car si, tout en essayant de s'imposer aux Bourbons, il conspirait contre eux, par contre, il n'entraît dans un complot où Savary, Maret, La Valette, Exelmans, Regnaud de Saint-Jean d'Angély, croyaient préparer le retour de l'Empereur, que pour faire dévier ce complot de son but et le faire aboutir à Napoléon II et à la régence⁴. La Valette restait méfiant⁵ : Thibaudeau assura que le duc d'Otrante, sans doute favorable à l'élévation au trône de Napoléon II, se résignerait ! à la restauration de son père, et Fouché lui-même disait à Barras que ce retour devenait nécessaire pour rallier l'armée, ajoutant, s'il faut en croire le suspect mémorialiste : **Ensuite nous le...**, et accompagnant d'un geste significatif cette révélation émouvante⁶. Barras défiant refusa, Carnot, Davout aussi. Il fallait cependant agir, prévenir le retour de l'Empereur qui, pour Fouché, était imminent. Il avertissait d'André, le suppliait de garder les côtes au nom du roi⁷, puis s'entendait avec le général Drouet d'Erlon en vue d'une action dans l'armée contre le roi. Le général, moins défiant que Davout, accepta de prendre la tête du mouvement ; il commandait la 16e division dans le Nord, il devait, au premier signal de Fouché, descendre sur Paris, y pénétrer, forcer les Tuileries ; le duc d'Otrante, qui se croyait beaucoup d'autorité sur la garde nationale, en garantissait la neutralité tout au moins⁸. On était en février 1815, le duc d'Otrante tenait dans sa main les fils de tous les complots ; il observait d'un œil froid la marelle des événements⁹. Le gouvernement réagissait ou laissait réagir, ne gouvernait pas ; c'était un mélange de despotisme et d'anarchie qui faisait

¹ Henry HOUSSAYE, 1814.

² *Le Conservateur impartial*, 18 mai 1815.

³ LA VALETTE, I, 138.

⁴ Henry HOUSSAYE, 1815.

⁵ LA VALETTE, I, 138.

⁶ BARRAS, IV, 273. FAUCHE-BOREL, IV, 252.

⁷ GAILLARD, *Mém. inédits*.

⁸ H. HOUSSAYE, 1815.

⁹ Mém. de Fouché, II, 302, 305.

peu et jetait le pays dans le malaise ou la colère, une suite de maladresses sans pareilles, et une confiance folle dans la solidité du roi. C'est surtout cette confiance qui inquiétait Fouché pour lui-même ; elle excluait toute idée d'homme nécessaire, protecteur et sauveur : il en était fort contrarié ; il essayait donc de donner l'alarme, lui, le chef des conspirations. Suprême audace ! *On se repose trop*, écrivait-il, *sur l'idée qu'il est du roi comme de Dieu, que rien ne peut déplacer*, et il faisait encore parvenir des conseils de modération et de prudence. Ce loyalisme chagrin ne convainquait pas : la crise pouvait fort mal tourner pour Fouché, mais plus encore le *statu quo*. Il y songeait, quand, le 5 mars, il reçut avant tous une nouvelle qui ne put l'étonner ; mais qui dut vivement le contrarier : Napoléon avait débarqué le 1er mars au golfe Jouan avec une poignée d'hommes ; ou le savait en marche sur Paris. C'était tout ; c'était beaucoup. Réussissant ou échouant, l'Empereur desservait les plans de son ancien ministre, nous avons dit pourquoi. Que faire ? Il fallait agir, et vite. Bonaparte était à Grenoble peut-être, mais Drouet d'Erlon était à Lille, Fouché à Paris. On pouvait prévenir le triomphe du fâcheux revenant. Un gouvernement provisoire, établi à Paris par un coup d'État militaire, convoquerait les Chambres, lèverait la garde nationale, puis, maître du pouvoir et inspirant la confiance à la nation, pourrait empêcher, mieux que les Bourbons, la rentrée de l'homme de Brumaire, ou, à tout prendre, favoriser ce retour et le bitter. Faire échouer Napoléon, c'était être assez fort pour déclarer définitivement déçus les Bourbons, incapables et impopulaires, et imposer à la nation le gouvernement qui conviendrait le mieux à Fouché ; favoriser le retour de l'Empereur, lui préparer les Tuileries, lui ouvrir les portes de Paris, c'était s'imposer à lui, lui dicter sa politique, lui donner des ministres, le duc d'Otrante en tête¹.

Quelques heures après avoir reçu l'émouvante nouvelle, le plan était dressé : Fouché mandait à son hôtel de la rue Cérutti le général Lallemand, un des plus zélés complices de la conspiration ; il lui tut la nouvelle, lui annonçant simplement que le gouvernement du roi avait découvert les projets de Drouet d'Erlon et s'appropriait à agir. C'était mettre le feu aux poudres. Lallemand partit pour Lille le jour même, y arriva le 7 mars ; le général Drouet d'Erlon, feignant de transmettre un ordre du maréchal Soult, ministre de la Guerre, lançait sur Paris les régiments de sa division. Mais le retour à Lille du maréchal Mortier ayant contrarié et inquiété Drouet d'Erlon, celui-ci prit peur, rappela les régiments ; les seuls chasseurs, avant à leur tête Lefebvre-Desnouettes, continuèrent à marcher, arrivèrent jusqu'à Laon, s'y livrèrent aux plus violentes manifestations anti-bourboniennes, poursuivirent leur route jusqu'à Compiègne, mais échouèrent devant la défiance générale².

Fouché n'avait pas attendu la fin de cette équipée ; dès le 10, il apprit que le général Drouet d'Erlon avait reculé ; dès lors se désintéressant de cette misérable échauffourée, il se retourna vers le Midi, attentif à la grande partie qui allait se jouer, bien résolu à être avant quinze jours au quai Voltaire, ministre du Roi Très-Chrétien ou de l'empereur des Français, la chose lui importait assez peu.

¹ H. HOUSSAYE, 1815.

² H. HOUSSAYE, 1815.

CHAPITRE XXIV

L'EMPIRE LIBÉRAL

Chute imminente de la monarchie. — Fouché pense encore à s'imposer comme sauveur. Entrevues avec Blacas et avec Dambray. Dambray offre le ministère à Fouché au nom du roi. — Le duc d'Otrante atermoie, puis refuse. Il désespère des Bourbons pour le moment, et veut, avant tout, les éloigner pour éviter tout conflit. Démarche inouïe du comte d'Artois qui provoque une entrevue ; attitude des deux hommes. Fouché refuse encore le pouvoir. — On donne l'ordre d'arrêter le duc d'Otrante : singulière aventure ; évasion romanesque ; vaudeville en plein drame. Protestations de Fouché. — Chute de la monarchie légitime. Résurrection du régime impérial. — On est à peu près unanime pour imposer Fouché à l'Empereur. — Sentiments personnels de Napoléon. — ceux qui militent pour la rentrée de Fouché. Laissez entrer M. Fouillé. Entrevue du duc d'Otrante et de l'Empereur. — Scène curieuse le matin du 21 mars entre Fouché et Gaillard. — Napoléon reste très défiant vis-à-vis de Fouché pendant les Cent-Jours. — Fouché engage dès le 20 mars des négociations avec le cabinet anglais et les poursuit pendant les Cent-Jours. — L'empire libéral. Réorganisation de la police. Instructions libérales du 31 mars de Fouché à ses subordonnés ; une nouvelle police. — Fouché et la liberté de la presse. — Il prêche à Napoléon le libéralisme et la modération, et s'oppose dans la pratique à tout acte de rigueur et de despotisme. Il y gagne des amis. — Les royalistes restés en France n'espèrent qu'en lui. Il applique à l'Ouest cette politique de ménagements ; la nouvelle Vendée : l'Empereur, qui redoute une insurrection pour d'autres motifs que Fouché, a recours à lui ; Fouché et le comte de Malartic ; pacification de l'Ouest presque sans coup férir. — Le duc d'Otrante jouit dès lors d'un crédit incontesté. Il s'occupe activement des élections de mai 1815 ; il fait élire une chambre libérale. — Situation excellente de Fouché à l'intérieur au moment de l'ouverture des Chambres et du commencement des hostilités.

La monarchie allait sombrer, le gouvernement royal passer, dès le 10, de la plus naïve confiance en son indestructible prestige à un effarement plus préjudiciable encore. Le duc d'Otrante attendait, depuis de longues semaines, le moment où le vaisseau désemparé, sans pilote sûr au milieu d'écueils sans nombre qu'on ne voulait point voir, se sentirait soudain touché, près de couler. L'homme qui n'avait cessé de signaler et Charybde et Scylla devait prendre dès lors, aux yeux des passagers comme des étranges pilotes du bâtiment menacé, une singulière autorité. Ce fils de marin était, nous le savons et on le disait, l'homme qu'il fallait aux tempêtes extrêmes. Que lui réservait celle-là ? Serait-il le sauveur, le capitaine qui, d'une main ferme et expérimentée, reprendrait le gouvernail et tirerait le bâtiment de la dangereuse passe où il était engagé ? Serait-il au contraire celui qui, laissant s'échouer le navire, essaierait de reconstruire de ses débris un autre bâtiment, pavoisé d'autres couleurs et dont il semblerait, dès lors, le pilote incontesté ? Telle était la question qui se posait pour lui, et, pendant ces jours de crise, il ne sembla pas pressé de la résoudre.

Il lui importait surtout qu'elle s'imposât à d'autres. C'est pourquoi, depuis longtemps, il tentait d'effrayer l'équipage sans y réussir. La conspiration du Nord ne semblait pas avoir suffi à tirer cet étrange gouvernement de son imperturbable confiance en ces incapables serviteurs qu'étaient Blacas, Dambray, d'André et autres. Le duc d'Otrante entendait cependant qu'on prit peur enfin. [J'admire la patience du monarque qui se résigne à vivre dans les ténèbres](#), écrivait-il le 9 mars, à la marquise de Custine, dans la visible intention de se faire entendre plus haut, et l'homme qui, quatre jours avant, envoyait, par Lallemand, à Drouet d'Erlon le signal de l'insurrection militaire, ajoutait avec une incomparable duplicité : [S'est-on assuré l'esprit des chefs ? Ce sont les vraies influences d'aujourd'hui](#)¹.

Craignant avant tout de passer pour complice, il affectait la plus complète ignorance sur les faits et gestes de Bonaparte : [il n'avait appris que des choses vagues](#). Quoi qu'en pense le biographe de Mme de Custine, il la trompait autant que personne au monde, se créant pour un avenir prochain ou lointain une sorte d'alibi. Il allait même plus loin. Ce complice des Maret et des Thibaudeau approuvait, toujours dans l'espoir de voir ses lettres communiquées aux Tuileries, la conduite du roi, qui enfin venait de convoquer les Chambres, de solliciter l'appui du parti de 89, ajoutant que, [tout le monde voulant le repos avec la liberté, Bonaparte ne paraît à personne un moyen d'arriver à ce but](#)².

Il espérait bien que, entrée dans cette nouvelle voie de concessions aux personnes jadis honnies et aux principes, la monarchie se laisserait emporter plus loin, et que, acceptant l'appui des Benjamin Constant et des La Fayette, elle ne reculerait plus longtemps devant les services plus utiles encore d'un Fouché. Le duc d'Otrante savait que l'abbé de Montesquiou, un conseiller écouté du roi, engageait nettement Louis XVIII à appeler un ministère libéral dont le personnel serait pris parmi les hommes de la Révolution³. La camarilla du comte d'Artois, d'autre part, prônait plus spécialement le rappel du duc d'Otrante ; l'heure n'était plus aux rancunes, aux préjugés ; l'homme avait voté trois fois la mort de Louis XVI et mitraillé dix mille royalistes, mais il était celui qu'il fallait aux jours de

¹ *Le duc d'Otrante à Mme de Custine*, 9 mars 1815.

² *Le duc d'Otrante à Mme de Custine*, 10 mars 1815.

³ VITROLLES, II, 328. Fouché avouait plus tard à Vitrolles qu'il avait la certitude, dès le commencement de 1815, d'être appelé au ministère avec l'abbé de Montesquiou.

crises, le complice actif de Thermidor et de Bru maire ; on allait venir à lui. Mais lui, à son tour, hésitait fort, flairait le vent. Était-il habile, pour un enjeu si problématique, de perdre le bénéfice qu'il pourrait tirer aux yeux du Gouvernement de demain de la disgrâce où l'avaient tenu la défiance et le dédain de Louis XVIII ? La reine Hortense, Mairat, Thibaudeau lui garantissaient déjà le ministère sous Bonaparte.

Attendre encore, reculer, fût-ce de quelques heures, la solution semblait maintenant la seule politique qui lui convint. On ignorait encore la marche triomphale de l'Empereur ; à tout hasard, le souple politicien écrivait à la marquise de Custine, après un pompeux éloge du roi, **que si la situation politique ne lui avait pas permis de le servir, il était prêt cependant à lui être utile dans le malheur.** Pour désarmer les défiances, il ajoutait, avec une rare audace, **que depuis vingt-cinq ans il n'avait manqué de fidélité à personne,** traitant, du reste, d'*ennemi* l'Empereur, dont huit jours après il allait devenir le principal ministre¹.

Il avait raison de se défendre, car la défiance restait grande à son égard dans certains milieux ; on le tenait pour complice de Drouet carton et probablement de Bonaparte. Il niait, affectant le dédain pour l'opinion qui attribuait des complices à un mouvement **purements militaire,** et, quelques jours après, disait encore **qu'il y avait bien de la niaiserie à chercher dans Paris les complices de la conspiration de Bonaparte qui était toute entière aujourd'hui dans les soldats ,** ajoutant que **les bonapartistes eux-mêmes n'étaient pas dans le secret du complot.** La lettre est du 14².

Dès le 12, Blacas l'avait appelé en consultation, sans songer encore évidemment à lui passer son portefeuille ; le favori de Louis XVIII avait provoqué une entrevue chez le duc de Dalberg³, et, le lendemain 13, le chancelier Dambray, à son tour, sollicita une conférence⁴. Fouché avait semblé vouloir semer la plus vive appréhension dans l'âme du débonnaire ministre ; il avait peint la situation fort en noir, voyant cependant une lueur d'espoir au cas où le roi **constituerait un ministère donnant confiance à la nation.** L'insinuation parut claire ; mais elle sembla sans doute encore trop osée, car la soirée s'écoula sans que le duc d'Otrante fût appelé aux Tuileries. Il en éprouva à coup sûr une déception qu'il ne dissimula pas à la marquise de Custine⁵.

Le lendemain, la situation s'était encore aggravée ; on avait sans doute appris l'entrée à Lyon de l'*Ogre de Corse*. Le chancelier se rendit, le 14, à l'hôtel d'Otrante, porteur, semble-t-il, d'une offre ferme ; le duc était-il disposé à constituer un ministère, avec la liberté de choisir, comme il l'entendait, ses collaborateurs ? L'offre fut-elle aussi large, aussi ferme, et surtout était-elle sincère ? Fouché, qui rapportait le fait à Gaillard, n'exagérait-il pas l'importance de cette entrevue ? La proposition elle-même n'était-elle pas un piège ? N'était-elle pas destinée à compromettre Fouché, s'il l'acceptait, ou à sonder simplement son dévouement éventuel ? Quoi qu'il en soit, celui-ci, flairant le piège ou simplement instruit des

¹ *Le duc d'Otrante à Mme de Custine*, 12 mars 1815. BARDOUX, 218.

² *Le duc d'Otrante à Mme de Custine*, 14 mars 1815. BARDOUX, 222.

³ PASQUIER, III, 147.

⁴ FERRAND, 126 : Mme DE CHÂTENAY, II, 484, qui sont ici l'écho du chancelier, et GAILLARD, confident de Fouché, *Mém. inédits*. Celui-ci écrit : **Je voyais tous les jours le duc d'Otrante, de qui j'apprenais tous ces détails ; j'en prenais note, mes enfants peuvent ajouter foi aux récits.**

⁵ *Le duc d'Otrante à Mme de Custine*, 14 mars. BARDOUX, 222.

succès désormais peu douteux de Napoléon, se déroba derrière des raisons spécieuses et de tardifs scrupules ; il conseillait de prendre comme président du conseil le duc de Richelieu. Mais quelques heures après le duc d'Otrante recevait du directeur de la police d'André avis de ne pas quitter son hôtel, où il reçut une troisième visite de l'infatigable chancelier. Celui-ci parut disposé à mettre son souple interlocuteur au pied du mur. Fouché consentirait-il à entrer dans un ministère présidé par le duc de Richelieu ? L'ancien ministre répondit par un nouveau refus : le roi, déclara-t-il au surplus, devait voir dans ce refus même une preuve de son dévouement — Fouché était seul capable de ces trouvailles — ; d'après les nouvelles de Lyon, Bonaparte semblait avoir conquis le parti jacobin ; dès lors, à quoi servait sa présence à lui, Fouché, dans le ministère ? Son entrée dans le conseil du roi passerait pour une trahison, aux yeux des hommes sur lesquels, un mois plus tôt, il aurait peut-être exercé une influence utile ; **mais son acceptation, à l'heure présente, ne serait que nuisible aux intérêts du roi**. En conséquence, il refusait. C'était le *jam foetet* dont en 1829 Lamennais devait accueillir les avances de la monarchie menacée, le **trop tard** de Laffitte, en juillet 1830. D'après deux contemporains, se faisant l'écho du chancelier, Fouché n'aurait pas dissimulé à Dambray qu'il croyait pour le moment la situation irrémédiablement compromise : il conseillait au roi de quitter Paris, non la France ; il ne fallait pas cependant qu'il allât dans l'Ouest, ne devant sous aucun prétexte devenir **le roi de la Vendée** ; il indiquait Toulouse comme le meilleur refuge ; enfin, il insinua que, dans une autre situation, lui, Fouché, pourrait servir d'une façon précieuse le roi proscrit¹.

Le vrai était qu'à l'heure où, par les proclamations et décrets de Lyon, Napoléon se représentait au pays comme l'homme de la Révolution, obéissant ainsi tardivement aux conseils que lui avait, quinze ans durant, prodigués Fouché lui-même, à l'heure où, en pleine place Bellecour, évocation de vieux souvenirs pour l'ex-collègue de Collot d'Herbois, retentissaient comme en 93 les cris de : **A bas les prêtres ! Mort aux royalistes ! A l'échafaud !** il eût été par trop paradoxal de voir l'ancien proconsul ministre du roi, et le duc d'Otrante opposé au souverain auquel, de ce fait même, Fouché de Nantes s'imposait plus que jamais².

On ne renonçait point toutefois à le conquérir. C'était toujours le parti ultra qui poussait Louis XVIII à prendre le jacobin comme sauveur. A en croire B. Constant, les libéraux étaient hostiles à ce choix, **ne comprenant pas qu'on pût concevoir l'un des hommes qui avaient condamné Louis XVI au nombre des conseillers de Louis XVIII**³. Mais, par contre, les Malartic, les Des Cars, les de Vitrolles, amis du comte d'Artois, jugeaient le rappel de Fouché au quai Voltaire un coup de maître qui mettait ces illustres hommes d'État à la hauteur de leur protégé. En conséquence, Fouché reçut, le 15, avis du duc Des Cars que le frère du roi serait aise de l'entretenir. D'un commun accord, on choisit, pour cette singulière entrevue, l'hôtel de la princesse de Vaudémont⁴. M. de Malartic y conduisit

le comte d'Artois à dix heures du soir. Le frère de Louis XVI conféra, deux heures pleines, avec le régicide et ne se retira qu'à minuit. Que se dit-on en cette étrange rencontre ? On a prétendu qu'elle fut close par ces mots de Fouché,

¹ FERRAND, 126. Mme DE CHÂTENAY, II, 484. GAILLARD, *Mém. inédits*.

² Cf. sur les prodromes du 20 mars les admirables pages de Henry HOUSSAYE. Le caractère révolutionnaire du retour de l'aigle y est très nettement indiqué.

³ Benjamin CONSTANT, *Mém. sur les Cent-Jours*, p. 96.

⁴ BARDOUX, *Mme de Custine*, 225. — *Matériaux pour servir...*, p. 277.

conclusion de l'entretien : **Monseigneur, sauvez le roi, je me charge de sauver la monarchie**¹. À le bien entendre, le propos eût été l'indice d'une singulière duplicité ou d'une trahison préméditée. Le duc d'Otrante, semblant dès lors résolu à accepter un portefeuille de celui que la veille il appelait encore **l'ennemi**, eût délibéré dès cette époque et promis de le trahir au profit du roi émigré. Le 12, il avait bien écrit **que le gouvernement militaire ne serait pas de longue durée**², prédiction, promesse ou menace. Méditait-il réellement. cette trahison ? Tout au plus l'entrevoyait-il comme possible, rie projetant sans doute rien de très net à ce moment et vivant au jour le jour. Il paraissait surtout important d'éviter tout conflit qui, mettant aux prises serviteurs de Louis XVIII et partisans de Bonaparte, obligerait le duc d'Otrante à prendre parti sans retour, ou, rendant définitivement vainqueur l'un des deux partis, ferait échouer la médiation qu'il entrevoyait dans l'avenir. Louis XVIII lui paraissait donc fort encombrant à Paris depuis que „Napoléon était à Lyon ; les plans de résistance devaient lui sembler absurdes, dangereux et désastreux. **Sauvez le roi** eût été dès lors une formule heureuse pour insinuer qu'il le fallait faire sauver. Gaillard protesta, du reste, au nom de Fouché, contre ce mot qui, dit-il, ne fut, jamais prononcé. Dans tous les cas, le comte d'Artois se sépara de l'ancien conventionnel sous une impression favorable³. Fouché avait sans doute protesté de son dévouement ; un mois plus tôt, il ne se fût pas dérobé, disait-il à Vitrolles, heureux qu'il eût été d'être près de Louis XVIII **le défenseur des principes et des intérêts de la Révolution** : et, pour nous en tenir aux termes assez cyniques d'une note remise au confident du comte d'Artois, **pour éviter d'être sous la roue du char**, il avouait avoir caressé l'espoir **de se placer dans le brancard**⁴.

Si adouci qu'il fût par les formules flatteuses et les protestations émues, ce refus parut confirmer les soupçons du gouvernement ou trancher ses doutes. Fouché était de ceux qu'il fallait, dans les moments de crise, au ministère ou à la Conciergerie ; du reste, si l'ancien ministre comptait dans le personnel gouvernemental des amis et des partisans, il y avait des adversaires déterminés. L'un d'eux, un ancien ami, le pire ennemi, Bourrienne, devenait préfet de police, à l'heure même où le duc d'Otrante conférait avec le frère du roi. S'il ne provoqua pas, il dut accueillir avec plaisir et se plut à exécuter sans délai un ordre qui parvint rue de Jérusalem quelques heures après l'entrevue du prince et du régicide⁵.

À peine installé à la préfecture, Bourrienne reçut avis, en effet, d'arrêter, avec quelques bonapartistes et jacobins de marque, comme Davout, Savary, La Valette, Maret, etc., non seulement le duc d'Otrante, jugé décidément dangereux, mais encore Gaillard, considéré comme le confident de ses plans, et l'ex-oratorien Le Comte, dépositaire de sa fortune. Bourrienne se mit aussitôt en mesure d'exécuter l'ordre reçu et le communiqua sans plus tarder au policier Fondras, vieux fonctionnaire de la police de Fouché.

¹ *Mémoires de Fouché*, II, 309-310. Le mot est répété dans presque tous les mémoires de l'époque, et les historiens s'en sont fait l'écho.

² *Le duc d'Otrante à Mme de Custine*, 12 mars 1815, déjà citée.

³ *Mémoires de Fouché*, II, 309-310. GAILLARD, *Mém. inédits*. BARDOUX, *Mme de Custine*. H. HOUSSAYE, 1815.

⁴ Notes autographes du duc d'Otrante au baron de Vitrolles, 1815 (gracieusement communiquées par MM. Charavay).

⁵ BOURRIENNE, X, 276. — *Mémoires de Fouché*, II, 310-312.

Ce dernier était sans défiance ; son entrevue avec le frère du roi avait été suivie d'une autre avec le directeur de la police lui-même, supérieur hiérarchique du nouveau préfet. S'il faut en croire Gaillard, fort au courant des faits et gestes du duc d'Otrante en ces curieuses journées, celui-ci sortit en voiture à onze heures du matin de son hôtel de la rue Cérutti. Il avait à peine atteint le boulevard que les agents, qui l'avaient suivi, firent arrêter la voiture et exhibèrent un mandat d'arrêt, signé : Bourrienne, préfet de police. Le duc d'Otrante paya d'audace : il haussa les épaules. **On n'arrête pas**, déclara-t-il très haut, **un ancien ministre, un ancien sénateur au milieu d'une rue**. Et se penchant vers son cocher, il cria : **A l'hôtel !** Les agents se jetèrent sur la trace de la voiture et pénétrèrent dans l'hôtel en même temps.

Le duc d'Otrante protesta derechef avec la plus grande énergie. Il y avait là un grossier malentendu ; depuis quand Bourrienne était-il préfet ? Du reste, le mandat était irrégulier ; le prévenu voulait qu'on allât chercher la garde nationale. L'ex-ministre avait toujours été en coquetterie avec elle ; le poste le plus voisin était celui de la rue Lepelletier, on y alla querir les deux commandants Gilbert des Voisins et Tourton-Havel ; les deux hommes accoururent avec vingt-cinq-hommes. Foudras dut exhiber de nouveau le fameux mandat. **Ce mandat est faux**, déclara de nouveau l'ancien ministre ; quelle vraisemblance, ajoutait-il, y avait-il que ce préfet improvisé pût avoir reçu l'ordre de faire arrêter un homme qui avait conféré toute la nuit avec le frère du roi et le directeur de la police ? On était fort embarrassé. Les officiers de la garde nationale avaient une fort médiocre envie de s'aliéner ce personnage redoutable, bien vu, du reste, de leurs congénères ; quant aux agents de Foudras, ils avaient pour l'ancien ministre, suivant une heureuse expression, le respect des vieux grenadiers pour Napoléon. L'important pour Fouché était de gagner du temps ; il n'entendait nullement passer sous les verrous les journées qui allaient s'écouler, pleines de péripéties imprévues, en prévision desquelles il voulait au contraire garder la plus grande liberté d'action : il continuait donc à récriminer. Un des officiers de la garde nationale, homme de loi de son métier, affirma, en bon avocat, qu'il voyait une notoire irrégularité dans ce mandat ; le commandant Tourton aussitôt de dépêcher un homme au pavillon de Marsan on habitait le comte d'Artois, un autre au cabinet du roi. Le frère du roi se montra fort surpris et dit qu'il n'avait pas connaissance d'un mandat d'arrêt, mais Louis XVIII parut en d'autres dispositions : **J'ai connaissance du mandat**, dit-il — toujours d'après le récit de Gaillard — ; **qu'on l'exécute**. Le messenger revint, mais trouva tout le monde, policiers et gardes nationaux, dans le plus grand embarras. Le duc d'Otrante venait de tromper de la plus singulière façon la surveillance de l'excellent commandant Tourton et de lui fausser compagnie. Son goût pour la mystification lui avait suggéré un tour de sa façon ; il avait, en affectant la plus grande sécurité au sujet des réponses des Tuileries, promené le commandant dans son hôtel et, s'appuyant contre une cloison, s'y était soudain enfoncé, grâce à une porte dérobée, et avait disparu. Son naïf surveillant l'avait quelque temps attendu, ne pouvant croire à une aussi forte mystification, puis, impatienté, avait fait sauter la cloison ; il n'avait naturellement plus trouvé personne derrière. Après quelques recherches, vraisemblablement faites sans grande conviction, policiers et gardes nationaux se retirèrent leurrés... et au fond très satisfaits sans doute que ce bon tour leur eût épargné une dangereuse mission.

Fouché s'était en effet évadé comme un vulgaire Latude ; sautant par la fenêtre dans son jardin, il avait rapidement gagné le mur mitoyen avec le parc de la reine Hortense, contre lequel, en homme prévoyant ou prévenu, il avait fait

appliquer depuis peu une échelle. Avec la dextérité que lui donnait la crainte, le vieux policier avait escaladé la muraille, passé dans l'hôtel de la reine de Hollande et gagné la rue Taitbout. Il s'était jeté dans une voiture et fait conduire chez son vieil ami Lombard, ex-secrétaire général de la Police, où il demeura, malgré les offres obligeantes de son ami Gaillard et de son ancien élève, le royaliste Pardessus. Le côté plaisant de l'aventure est qu'il parut plus tard prouvé que l'arrestation avait été combinée entre Bourrienne, le préfet de police du roi, et Savary, désireux d'écarter quelques jours de la scène un vieux rival dont il prévoyait, sous peu, la concurrence lors de la distribution des portefeuilles ministériels. Cette scène de vaudeville eu plein draine devait quelques jours après égayer la cour et la ville¹.

Le héros de l'histoire ne parut pas cependant prendre la chose en plaisantant. La méfiance, dont le mandat d'arrêt lui paraissait l'indice fort clair, lui pesait, le rendait soucieux sinon pour le présent, du moins pour un avenir plus ou moins éloigné. On ne croyait pas à ses protestations de dévouement, il s'en montrait ému. De sa mystérieuse retraite, il adressait aux Chambres une protestation indignée² et à Mme de Custine d'amères récriminations : *Nous avons affaire à des gens bien passionnés, bien hypocrites et bien aveugles pour l'avenir ; le roi, à son insu, est entre les mains des insensés, car on persécute, en son nom, les hommes qui ont lutté contre Bonaparte et qui, seuls, lutteraient encore, s'ils obtenaient le pouvoir...* Quel intérêt a-t-on donc de persuader à la France que des hommes qu'elle estime sont des partisans de Bonaparte ?³ Et, pour se préserver sans doute d'une seconde tentative d'arrestation, il disait encore à l'amie de Louis XVIII son dégoût des affaires, son dédain des grandeurs, son désir de quitter l'ingrate patrie.

En attendant, il ne sortait pas ; c'est de sa cachette, qui le ramenait aux beaux temps de Thermidor an II, que Fouché apprit, le 18 et le 19, les événements importants qui se succédaient : le maréchal Ney, suprême espoir de la dynastie aux abois, passant à l'*ennemi* avec toute son armée le 17 à Auxerre, la bourgeoisie libérale trop tard ralliée au trône impuissante à le couvrir, les délibérations affolées des Tuileries le 17 et le 18, les princes se dispersant en vain pour organiser la résistance en province, enfin le roi partant le 19 mars pour un second exil, au moment où Napoléon s'installait à Fontainebleau, prêt à aller coucher dès le lendemain dans les Tuileries abandonnées⁴.

Le 20, à neuf heures du matin, le château déserté fut occupé par Exelmans ; à deux heures, on arbora le drapeau tricolore sur l'Hôtel de Ville ; en même temps, on voyait, timidement d'abord, puis ouvertement, reparaitre aux Tuileries tout le personnel de l'ancienne cour impériale. Chacun de nos lecteurs a présentes les charmantes pages qu'un historien contemporain a consacrées à cette curieuse résurrection, subite, spontanée, amusante comme un conte de fées, de toute une cour, de tout un gouvernement, de tout un régime, grands dignitaires, anciens ministres, chambellans, maréchaux, dames d'honneur, hauts fonctionnaires reprenant possession, après onze mois d'un trop long cauchemar,

¹ Nous empruntons les détails de ce curieux épisode, sur lesquels, du reste, les mémorialistes sont à peu près tous d'accord, aux *Mém. inédits* de Gaillard, à BOURRIENNE, X, 270, 270, à DE BARANTE, *Lettre* du 15 mars 1815, II, 10 ; aux *Mém. de Fouché*, II, 310, 312. Cr. aussi le récit succinct qu'en fait M. Henry HOUSSAYE, 1815.

² DE BARANTE, 15 mars, II, 10.

³ *Le duc d'Otrante à Mme de Custine*, 16 et 18 mars 1815. BARDOUX, 225, 227.

⁴ H. HOUSSAYE, 1815.

des salons et des bureaux. Or, à travers ce public, un nom revenait sur toutes les lèvres, presque aussi souvent que celui de l'Empereur, c'était celui de Fouché. Ces salons l'avaient entendu prononcer, ce nom fameux, quelques jours avant par les Des Cars et les de Vitrolles avec le même accent d'anxiété, de doute, d'espoir et de crainte. Oit était le duc d'Otrante ? Que demandait-il ? Que voulait-il ? Pas un parti cette fois, dans une réunion, qui ne le voulût rendre aux fonctions si importantes pour lesquelles le ciel semblait l'avoir fait, comme devait l'écrire quelques jours après le bon archevêque de Besançon¹. Aux amis de l'Empereur, partisans de l'Empire autoritaire ou de l'Empire libéral, à ceux qui prônaient la politique de Lyon, l'Empire révolutionnaire, l'alliance avec les jacobins, comme à ceux qui prêchaient la modération envers les royalistes vaincus, l'homme apparaissait utile, nécessaire, indispensable. Le bruit avait couru que, plus hardi que Savary, il s'était à deux heures installé de sa propre autorité au quai Voltaire comme La Valette à l'hôtel des Postes² ; ce bruit était faux. On se racontait la curieuse et romanesque aventure de son arrestation, cette providentielle arrestation qui faisait du ministre disgracié de l'Empire, du conseiller secret. du comte d'Artois et de Blacas, un martyr de la cause bonapartiste ; on admirait, en en riant, sa présence d'esprit, l'escamotage si preste de sa propre personne, le bon tour joué aux agents du roi et de ce misérable Bourrienne.

Ce nom du duc d'Otrante fut donc à premier qu'entendit l'Empereur au moment où, après sa triomphale entrée aux Tuileries, il appela dans son cabinet et consulta ses fidèles. Tous, le duc de Bassano, Réal, Regnaud, jadis hostile à Fouché, conseillèrent son rappel ; Davout, peu tendre à l'ordinaire pour le duc d'Otrante, déclara qu'il avait une immense réputation d'habileté, et que l'on disait bien du mal du duc de Rovigo, car c'était entre les deux anciens ministres de la Police qu'hésitait l'Empereur, peu désireux de confier à des mains novices un ministère à reconstituer et à diriger immédiatement en de telles circonstances. A la déclaration du duc d'Auerstædt, l'Empereur avait répondu qu'il ne voyait pas dans l'impopularité de Savary un inconvénient pour un ministre de la Police³.

De fait, Napoléon était, à cette heure, aux Tuileries, l'homme le moins disposé à rappeler Fouché. Un agent, que le duc d'Otrante lui avait dépêché en Bourgogne, avait trouvé l'Empereur encore hostile à son ancien collaborateur, sur lequel, d'après le rapport de l'agent, les ennemis du ministre lui avaient apparemment donné de fausses notions. Au récit de la tentative d'arrestation du 16, l'Empereur avait cependant ri de bon cœur, et s'était écrié : Il est décidément plus malin qu'eux tous⁴. Réal, Regnaud, Maret, Davout le trouvaient toutefois très défiant encore dans la soirée du 20 mars.

Et cependant Fouché s'imposait : Napoléon, toujours prêt à s'éclairer, dut bientôt le reconnaître. L'opinion publique était pour lui ; elle installait le duc d'Otrante au

¹ *L'archevêque de Besançon, Le Coz, au duc d'Otrante, 27 mars 1815, F7, 6232.*

² LAMOTHE-LANGON, *le Retour de l'île d'Elbe*, p. 407.

³ LA VALETTE, II, 180. — LAS CASES, suite du *Mémorial*. — DE CHÉNIER, *Davout*. — *Mém. de Fouché*, II, 314-315.

⁴ Lettres de l'agent T. Y. au duc d'Otrante. 25 mars 1815 (Papiers confiés à GAILLARD). Ces lettres inédites sont fort curieuses en général. Le chargé d'affaires d'Autriche, LEFEBVRE DE RECHTEMBOURG, croyait savoir que Napoléon avait, dès Lyon, composé son ministère, où le duc de Rovigo prenait la police. Rapport du 3 avril 1815, *Arch. de Vienne*, cité par WERTHEIMER, 189.

quai Voltaire avant le choix de l'Empereur ; dans ces conditions, ne pas le prendre équivalait déjà presque à le renvoyer : c'était se faire un dangereux ennemi. Au reste, qui prendre ? Réal se dérobaît, n'acceptant que la préfecture de police, prônant son ancien ministre ; La Valette avait repris les Postes ; Savary avait, dans la dernière crise, accumulé fautes sur fautes ; La Valette, si hostile à Fouché, déclarait lui-même le duc de Rovigo usé, **alors qu'il fallait plus que jamais à la Police un homme habile et ferme**¹. Fouché avait, en maintes circonstances, depuis sa disgrâce de 1810 comme avant, fait ses preuves d'habileté, de fermeté, de sang-froid audacieux. D'autre part, l'Empereur lui-même devait reconnaître le sens gouvernemental de son ancien ministre, car toutes les prédictions du duc d'Otrante s'étaient réalisées : le mariage autrichien, combattu par lui, avait préparé la rupture avec la Russie, sans empêcher Metternich de l'accabler en 1813 ; la campagne de Russie, déconseillée par lui, avait en effet mal tourné ; la police, arrachée de ses mains en 1810, s'était promptement désorganisée ; les **ralliés de droite**, qu'il avait toujours, on s'en souvient, conseillé en vain de n'accueillir qu'avec défiance, avaient presque tous trahi en 1814 ; la politique enfin que l'ex-citoyen Fouché de Nantes avait toujours prônée, l'Empire héritier, continuateur, protecteur de la Révolution, venait de triompher à Lyon et semblait devoir prévaloir à Paris. On faisait tout ce que Fouché avait jadis conseillé ; ayant été à la tâche, il semblait logique qu'il fût à l'honneur : qui pouvait mieux que lui appliquer les idées qu'il avait toujours recommandées et qui maintenant prévalaient ?

Enfin, il représentait, comme toujours, une clientèle disparate, bizarre et redoutable, n'étant pas seulement pour l'heure le candidat du parti bonapartiste, tout entier pour lui. Il avait d'autres partisans : les jacobins, jadis protégés par lui, persécutés ensuite par le duc de Rovigo, s'étaient, depuis 1814 plus encore qu'auparavant, groupés derrière lui, en avaient fait leur avocat et leur palladium : quelques-uns d'entre eux qui, de 1799 à 1814, avaient quelque peu fait à du **renégat**, s'étaient, durant la première Restauration, rapprochés de lui sous l'empire d'une crainte commune. A l'autre extrémité du parti de la Révolution, les libéraux, qui, avec Benjamin Constant, eussent vu d'un mauvais œil l'ex-conventionnel ministre de Louis XVIII le 15 mars, souhaitaient presque tous qu'il devint celui de Napoléon le 20. On disait que Fouché, en relations cordiales avec le groupe, pouvait rallier au nouveau gouvernement ces modérés un peu flottants, qui quelques jours avant avaient mis, tardivement, mais spontanément, au service du roi contre l'**usurpateur** revenu, qui sa plume comme Benjamin Constant, qui sa vieille épée comme Georges de La Fayette : on disait le duc d'Otrante lié avec l'un et l'autre, et le fait est qu'il les avait jadis, notamment en 1808, protégés contre l'antipathie de l'Empereur : il était également en fort bons termes avec Lanjuinais, chef reconnu de ce tiers parti hésitant : il devait effectivement agir puissamment pour rattacher tout ce monde à l'Empire libéral... et plus tard pour l'en détacher. Enfin, chose moins croyable encore, la présence de l'ancien jacobin au pouvoir semblait à bien des gens, fort conservateurs, parfois royalistes fervents, l'indice et la garantie d'une politique de modération, de résistance à la réaction bonapartiste, de clémence et de ménagement envers les vaincus du 20 mars. Or, les amis de l'Empereur semblaient à peu près d'accord pour lui conseiller cette triple politique de sympathie déclarée pour la Révolution, de concessions au libéralisme et de modération envers les royalistes. propre a lui rallier trois groupes fort disparates

¹ LA VALETTE, II, 180.

dont. chose étrange, le duc d'Otrante semblait seul capable de lui amener les leaders importants ; Barère, Constant et Pasquier, pour ne citer que trois représentants illustres de ces trois nuances de l'opinion, s'ils avaient eu voix au chapitre le soir du 20 mars aux Tuileries, eussent vraisemblablement prôné le retour du duc d'Otrante aux affaires comme le faisaient à cette heure le bonapartiste autoritaire qu'était Maret, le bonapartiste jacobin qu'était Iléal.

Ajoutons enfin que les égards témoignés par les souverains et ministres alliés au duc d'Otrante semblaient faire de lui un agent fort utile, à l'heure où l'on prévoyait de difficiles négociations, et que ses relations avec les plénipotentiaires français à Vienne, avec Talleyrand notamment, en faisaient, de ce chef encore, un homme fort précieux¹ ; il était même si féru de sa spéciale valeur en ce chapitre qu'il ambitionnait à cette heure non plus la Police. mais les Relations extérieures, portefeuille pour lequel il se croyait des mieux préparé. De quelque côté donc qu'on se tournât, tout militait pour le rappel de Fouché, et son absence même, en inquiétant fort, le faisait, le soir du 20 mars, d'autant plus désirer.

L'émotion fut donc grande quand, quelques heures après la réapparition de l'Empereur au château, on apprit dans les salons encore pleins que le duc d'Otrante venait de se présenter aux Tuileries. **Fouché ! laissez entrer Monsieur Fouché, c'est l'homme qu'il importe le plus à l'Empereur de voir en ce moment !** fut le cri général. L'ancien ministre parut, traversa les antichambres et fut admis dans le cabinet du maître². Il se trouvait ainsi, cinq jours après son entrevue avec le comte d'Artois, en présence de l'homme qu'il conseillait depuis onze mois à tous de déporter au loin et auquel l'année précédente il adressait dans son exil de si hautains conseils. Napoléon, convaincu maintenant de l'inéluctable nécessité qu'il y avait d'employer Fouché, parut disposé à tout oublier, à étouffer pour le moment rancunes, défiances et colères ; le duc, de son côté, n'était pas homme à s'embarrasser d'une situation fautive : l'entrevue fut donc cordiale. Fouché représenta comme son œuvre la conspiration utilitaire du Nord, mais en ajoutant qu'elle était destinée à hâter la proclamation de l'Empereur débarqué au golfe de Jouan : il fit valoir sa récente arrestation, étant de ceux qui se parent d'une persécution comme d'un mérite. Enfin, tranquillement, il s'offrit, sollicita le portefeuille des Relations extérieures, à son défaut celui de la Police, eut une longue conférence avec l'Empereur sur mille sujets divers et sortit bien avant dans la nuit des Tuileries, ministre pour la quatrième fois de la Police générale³.

On doutait si peu de son retour aux affaires, que le lendemain matin, à cinq heures, ce fut de confiance que Gaillard se présenta à l'hôtel du ministère. Fouché s'y était effectivement réinstallé à deux heures, pour être, dès les premières minutes du 21 mars, en mesure d'agir en ministre. Dès l'aube, l'ami fidèle dut déjà traverser une foule de solliciteurs, força la porte des appartements privés, pénétra jusqu'à la chambre du ministre ou celui-ci dormait harassé. Gaillard, devenu depuis 1814 un royaliste très fervent, était désolé que son ami se compromît dans la cause de l'**usurpateur**, et résolu, s'il en était temps encore, à l'arracher à ce danger ; car la fréquentation de Fouché n'avait pas corrigé son ancien confrère d'une certaine candeur. Gaillard savait de source sûre que le **Corse** comptait se débarrasser, un besoin de la façon la plus tragique, d'un ministre qu'il considérait comme son plus dangereux ennemi ;

¹ FLEURY DE CHABOULON, II, 352.

² H. HOUSSAYE, 1815.

³ FLEURY DE CHABOULON, I, 266.

l'excellent homme voulait effrayer le ministre, te réveilla, lui dit ses craintes : il courait, à coup sûr, même danger qu'en Thermidor. Vous rappelez-vous, ajouta Gaillard, ce mot de Robespierre aux jacobins : Il faut qu'avant quinze jours la tête de Fouché ou la mienne tombe sur l'échafaud ? — Sans doute, riposta vivement le duc d'Otrante, mais vous ne sauriez avoir oublié ma réponse : Je ramasse le gant. Et, quinze jours après, Robespierre était mort. Et froidement d'abord, puis en s'arrimant, le curieux personnage parla fort longuement à Gaillard de Napoléon, de sa haine pour lui Fouché, qu'il n'ignorait pas, de ses plans ; sans doute, Bonaparte revenait plus despote que jamais, au fond, très irrité contre les amis des princes, ne respirant que haine et vengeance ; il eût voulu semer la terreur ; mais il paraissait précisément utile à l'ancien ministre d'être près de ce fou furieux le pondérateur, le modérateur qu'il avait toujours voulu être. On parviendrait sûrement à le mater. Avant trois mois, je serai plus puissant que lui, et, s'il ne me fait pas tuer, il sera à mes genoux. Il espérait servir dans tous les cas ses amis, en même temps que la Patrie, la Liberté et la Révolution, et en se levant il conclut : Fidélité au souverain, dévouement entier à la nation, courage et liberté de mes appréciations autour du tapis sert, courage et liberté dans le cabinet de l'Empereur. Tel est le programme ministériel que, sans rire, le 21 mars à six heures du matin, S. E. le duc d'Otrante formulait à Gaillard, au saut du lit. Et ce programme, après tout, n'était pas plus menteur que la plupart des déclarations ministérielles. L'ami fidèle se retira stupéfait de cet esprit infatigablement fécond en combinaisons, en intrigues et en voltes-faces¹.

Le *Moniteur* du jour confirma la nouvelle, qui s'était, du reste, rapidement répandue : le duc d'Otrante était, par décret du 20, nommé ministre de la Police générale² ; il vint s'asseoir le jour même à côté de Maret, Davout, Decrès, Caulaincourt, Gandin, Mollien et Cambacérès, devant ce tapis vert que lui avait fait quitter, cinq ans avant, la colère de l'Empereur, encouragée par la malveillance de presque tous ses nouveaux collègues. Le matin même, pour prévenir tout retour de méfiance de la part du maître, Fouché lui avait adressé une longue lettre, où, résumant leurs conversations de la veille, il avait une fois de plus affirmé son dévouement à l'Empire, garanti par la persécution bourbonienne³.

Il n'avait pas tort de tant insister, car Napoléon restait au fond très défiant et, connue le pensait Gaillard, plein d'une rancune amère, ruai étouffée, mal guérie, contre le ministre disgracié en 1810. Il estimait, peut-être plus encore qu'alors, sa capacité, sa clairvoyance, son utilité et beaucoup moins sa fidélité. Pendant les trois mois qui allaient suivre, l'Empereur ne cessa d'accepter comme une hypothèse fort plausible, parfois comme une opinion indiscutable, que Fouché le trahissait, d'intention toujours, parfois de fait. Il savait maintenant que le succès seul rattachait l'homme à sa cause, que la première défaite l'en détacherait ; qui sait pleine si, dans l'ombre, pour servir quelque obscure combinaison, le duc d'Otrante ne préparait pas ce final insuccès ?

Chose étrange, ce despote, qu'on avait connu si violent dans les moindres froissements, parut prendre son parti de cette odieuse situation ; tantôt tournant le cas en plaisanterie, tantôt se laissant aller à des scènes sans lendemain, il fit

¹ GAILLARD, *Mém. inédits*.

² *Moniteur* du 21 mars 1815.

³ FLEURY DE CHABOULON, II, 1.

toujours voir qu'il supposait, savait son ministre capable, peut-être coupable de toutes les trahisons, et ne le frappa point. Louis XVIII, dit-on près de lui, a constitué un ministère *in partibus* à Gand, on en énumère les membres : Beugnot, Louis, Clarke, Chateaubriand ; qui donc a la police ? Fouché, sans doute, ricane l'Empereur¹. Mais parfois sa haine, sa colère éclatent en ternies violents, surtout lorsque, sûr de la trahison, il rencontre chez Fouché tantôt d'hypocrites protestations et tantôt ce flegme irritant qui lui est propre. Ce sont alors, en plein conseil, des apostrophes folles d'un souverain à un ministre : *Vous me trahissez, monsieur le duc d'Otrante, j'en ai les preuves, et saisissant un couteau d'ivoire : Prenez plutôt ce couteau et enfoncez-le-moi dans la poitrine, ce sera plus loyal que de faire ce que vous faites ; il ne tiendrait qu'à moi de vous faire fusiller, et tout le monde applaudirait à un tel acte de justice. Vous me demandez peut-être pourquoi je ne le l'ais pas : c'est que je vous méprise, c'est que vous ne pesez pas une once dans ma balance*². Ces excès de langage font lever les épaules au froid politicien ; un souverain qui se livre, à l'égard d'un ministre, à de pareilles scènes avoue sa faiblesse ou sa servitude, puisqu'il le garde. Et c'est qu'en effet le duc d'Otrante est alors nécessaire à l'Empereur. Celui-ci traite de faiblesse de trahison, les actes d'adroite modération du ministre ; mais ces actes concourent à la politique générale, qui s'impose inéluctablement au gouvernement restauré ; l'Empereur s'empporte contre les relations clandestines du duc d'Otrante avec les cours de l'Europe, mais il les utilise et, partant, se désarme ; il sourit amèrement, se plaint avec vivacité des bons rapports de l'ex-conventionnel avec les chefs vendéens ; mais il conquiert par lui leur neutralité provisoire ; il constate en tremblant l'influence du ministre sur les Chambres, mais il semble, à certaines heures, l'encourager et l'exploiter³. Ce sont, dès lors, suivant les sautes d'humeur ou les nécessités de la politique, d'étranges revirements⁴ ; à une confiance en apparence sans bornes en un collaborateur intelligent, actif, influent, succède inopinément une méfiance vraiment si affichée qu'elle fait tout craindre au duc d'Otrante le jour où ses services cesseraient d'être utiles. *Avant de m'occuper de lui, j'ai besoin d'une victoire*, dira d'un ton menaçant l'Empereur à Carnot⁵, et quand Fabre de l'Aude lui conseillera, en mai 1815, de *laver la tête à Fouché*⁶ : *Oh ! il y a mieux à faire*, répondra brusquement le maître. Il est clair, dès lors, que, si le ministre n'attend qu'un insuccès pour trahir le souverain, celui-ci n'attend peut-être qu'une victoire pour le faire pendre.

Fouché n'en ignore rien ; il a pris ses précautions. Il n'est pas ministre depuis un mois, qu'il a sollicité de Wellington un asile en Angleterre, le cas échéant⁷. La situation doit dès lors excuser, s'il en est besoin aux yeux de Fouché, toutes les trahisons, et le pousser à toutes les audaces ; car c'est la lutte pour la vie. Il ne se cache guère de prévoir, parfois de désirer la fin du régime qu'il sert, *causant*

¹ BOURRIENNE, X, 432.

² CARNOT, *Mém. sur Carnot*, II, 461.

³ Il faudrait citer toutes les lettres de l'Empereur au duc d'Otrante, du 30 mars au 3 juin. *Corr., Lettres inédites*, t. II, et les cinquante-neuf lettres conservées dans les papiers de GAILLARD.

⁴ FLEURY et BEUGNOT parlent encore en ces circonstances de l'étrange fascination que Fouché paraissait exercer sur l'Empereur et que Méneval avait remarquée en 1809. (Cf. ch. XIII.)

⁵ CARNOT, II, 462.

⁶ LAMOTHE-LANGON, *les Après-midi de M. de Cambacérès*, III, 307.

⁷ POZZO DI BORGO, 3 mars, 17 avril, I, 93, 99.

et traitant à voix basse, dira Guizot¹, qui le vit de fort près à l'œuvre, de la fin du régime avec tous les héritiers possibles, comme un médecin indifférent au lit d'un malade désespéré. Il affecte, pour couvrir les trahisons, de dire partout, dès le mois de mai, que Bonaparte l'a trompé, et qu'il s'est dit, le 20 mars, d'accord avec certaines puissances depuis l'île d'Elbe ; affirme que, mieux instruit, il l'a plus tard engagé à abdiquer et à se retirer en Amérique, conseils que le despote a fort mal accueillis². Dès lors, il se lave les mains de ce qui peut lui arriver ; aussi bien, il ne s'en cache pas ; à des amis de Louis XVIII, comme Pasquier ; à des fidèles de Napoléon, comme Méneval et d'autres³, il déclare l'Empereur un fou dangereux, dont il faut empêcher les écarts, en attendant le moment de l'interner. S'il reste son ministre, à l'entendre, c'est dans ce but de salut commun ; il le fait dire à Talleyrand à Gand, à Metternich à Vienne, à Wellington à Londres⁴. Mais, du reste, peu désireux de pousser l'Empereur à bout, il se couvre vis-à-vis de lui du prétexte excellent qu'il force les portes de l'Europe, perce le mur impénétrable dont la coalition entoure obstinément la France. Napoléon cède, ferme les yeux, l'autorise à négocier, l'y convie même, forcé à cette heure de faire flèche de tout bois.

C'est sans doute avec un singulier sentiment de triomphant orgueil que le duc d'Otrante, auquel l'Empereur avait, le 20 mars, refusé le portefeuille des Relations extérieures, se trouva autorisé dès le 21 à négocier avec l'extérieur, et avec quel cabinet Ce cabinet de Saint-James, dont la bienveillante attention lui avait précisément valu, en juin 1810, l'éclatante disgrâce que l'on sait. Il avait, du reste, prévenu l'autorisation impériale. Dès le 20 mars, en effet, il avait mandé un des agents à Paris du ministère britannique, Marshall, l'avait entretenu des chances que Napoléon avait de se maintenir et sondé les dispositions que l'Angleterre pouvait nourrir vis-à-vis de l'Empire restauré. Marshall avait hésité, puis s'était chargé du succès de toute négociation honorable aux deux pays, pourvu que quelqu'un lui envoyât des pouvoirs et du crédit⁵. Cette assurance avait pu influencer sur la décision très promptement prise l'habile homme d'entrer, le soir du 20 mars, dans le gouvernement de Bonaparte, qu'après tout on parviendrait peut-être à faire reconnaître à l'Europe fatiguée. Il avait dû parler, dès le soir, à l'Empereur de son entrevue avec l'Anglais, car il fut officiellement chargé d'en provoquer une seconde le 21, première et fort grave imprudence du souverain, qui eut dit, à tout prix, et dès le début, enfermer le ministre de la Police dans sa tâche de politique intérieure. Sur l'ordre du maître, le duc d'Otrante avait alors communiqué à l'agent anglais une note, on il était, dit que l'Empereur était arrivé à Paris aux acclamations de toute la population des départements qu'il avait parcourus, que les Bourbons ne pouvaient convenir à la France nouvelle, que l'Empereur pouvait seul rattacher à lui toutes les grandes masses d'intérêts de la nation et garantir toutes les existences, toutes les situations nées de la Révolution. Jamais Fouché n'avait été aussi franc : il se disait autorisé à déclarer à l'agent que l'Empereur était disposé à recevoir du gouvernement anglais toute proposition qui serait honorable aux deux pays, et qui leur assurerait une paix solide et durable⁶. Il ne semble pas qu'il ait en de

¹ GUIZOT, I, 73.

² Note autobiographique (Papiers confiés à GAILLARD).

³ PASQUIER, III, 169, 173. Curieuse et longue conversation entre Fouché et Pasquier. — MÉNEVAL, II, 339.

⁴ Cf. chapitre XXV.

⁵ Note du 20 mars, négociation Marshall. *Arch. aff. étr.*, France, 1801, pièce 13.

⁶ Note du 20 mars, négociation Marshall. *Arch. aff. étr.*, France, 1801, pièce 13.

réponse à ces ouvertures. Fouché voulut-il les renouveler au profit du gouvernement, ou s'assurer personnellement des sentiments de l'Angleterre dont il avait à toute époque fait le plus grand cas ? Le fait est que l'examen de ses papiers met sur la trace d'une mission confiée, vraisemblablement, à la fin d'avril 1815, à un agent à lui près de lord Lansdowne, et qui dut le convaincre que jamais la vieille ennemie ne reconnaîtrait le gouvernement, de Bonaparte : aussi bien, précieux encouragement aux projets personnels de Fouché, le lord avait déclaré-regretter fort qu'on n'eut pu amener l'Empereur à se sacrifier au profit d'un gouvernement national, car l'Angleterre n'aurait vu alors aucun avantage à rétablir les Bourbons plus que toute autre dynastie¹. C'est peut-être à la suite de cette réponse que le duc d'Otrante avait cru devoir insister près de l'Empereur pour l'amener à abdiquer et, sur son refus, pris décidément la résolution de séparer, aux yeux de l'Europe, son sort de celui du gouvernement irrémédiablement condamné.

Dès les premiers jours, il avait pu jouer son personnage devant les représentants de l'Europe à Paris ; il ressort des pièces du ministère des Affaires étrangères que c'est à lui que les ambassadeurs s'adressèrent pour obtenir leurs passeports ; et s'il les renvoya au duc de Vicence, il est fort vraisemblable qu'il dut les entretenir de la situation². Il se réservait, du reste, d'agir avant peu, à Vienne comme à Londres, satisfait pour le moment d'avoir affirmé, aux yeux de l'Empereur et de ses adversaires, sa résolution de ne pas se laisser murer au quai Voltaire et de reprendre, en dehors des limites de son ministère, les incursions hardies qui l'avaient fait disgracier par le maître en juin 1810.

Ces sentiments, du reste, ne le détournaient nullement des affaires qui lui étaient officiellement confiées. Comme en 1804, c'était un ministère à reconstruire qu'on lui avait attribué ; il n'y succédait à personne : la Restauration avait désorganisé, démembré et énervé la Police générale. Il rappela au ministère presque tous ses anciens collaborateurs, et, tout en mettant à l'étude un plan de réorganisation générale, songea à créer immédiatement une nouvelle administration provisoire : dès le 22 mars, il faisait signer à l'Empereur un décret nommant deux inspecteurs généraux de police, **exclusivement chargés des faits de haute police et de toutes les opérations qui y sont relatives**, et nommant à ces postes deux policiers expérimentés : Pasques, qu'il avait longtemps employé, et ce Foudras même, qui, chargé de l'arrêter le 16 mars, l'avait si naïvement... ou si habilement laissé échapper. Les deux hommes devaient être, jusqu'à nouvel ordre, les chefs de la police secrète³. D'autre part, la police administrative était également réorganisée : un décret du 28 divisait la France en sept arrondissements de police, ayant chacun à sa tête un *lieutenant de police*, dont le rôle parut devoir être celui des commissaires généraux, disparus en 1814⁴. Il complétait cette organisation en faisant supprimer, sous couleur de libéralisme, la direction générale de l'imprimerie, mesure qui rendait tout simplement à la police une prérogative qui lui avait été enlevée en février 1810⁵. 1810⁵. Le ministre sembla remettre à une époque moins troublée et moins incertaine le remaniement complet de cette grosse machine, dont il avait jadis, avec tant d'amour, agencé les rouages maintenant rouillés, faussés et brisés.

¹ Notes des 21, 24 mars, 7 mai. *Arch. aff. étr.*, France, 1801 et 1802.

² Décret du 22 mars 1815. *Arch. nat.*, F7, 4379.

³ Note manuscrite relative à cette mission. Papiers confiés à GAILLARD.

⁴ Décret du 28 mars 1815, *Moniteur* du 30 mars.

⁵ Décret du 25 mars 1815.

Déchargé sur des collaborateurs, dont il se croyait sûr, de ce qu'on peut appeler la partie technique de la police, il parut disposé à donner une grande attention à la politique intérieure de l'Empire. Le pays était étrangement troublé, désorienté, divisé : c'était une confuse mêlée de partis surexcités, aigris par onze mois d'une odieuse et maladroite réaction ; les rancunes, accumulées d'un côté, n'attendaient qu'un signal du gouvernement pour se donner carrière contre les royalistes qui n'avaient pas quitté la France : des actes de rigueur, de la part du gouvernement ou de ses agents en province, eussent été assurément suivis sans tarder d'une effroyable réaction révolutionnaire et anticléricale, justifiant d'avance toutes les repréailles du parti adverse, le jour où l'insuccès probable de l'Empereur aurait remis Louis XVIII au pouvoir. Sur ce point, les meilleurs serviteurs de Napoléon partageaient les idées du duc d'Otrante ; mais il fallait la fermeté du ministre de la Police pour maintenir le maître et le peuple dans la politique de modération et de clémence qui s'imposait. Une autre tendance se manifestait dans les milieux officiels : le nouveau régime ne devait plus être celui de l'absolutisme et de l'arbitraire : c'était l'Empire libéral auquel B. Constant, amené par Fouché à l'Empereur, allait dicter avec une imperturbable gravité sa Constitution parlementaire. C'était donc, de la part du ministre de la Police, entrer dans l'esprit dit nouveau gouvernement et de la situation, que de désavouer hautement les actes de violence et d'arbitraire qui avaient rendu trop célèbre la police impériale, surtout sous le duc de -Rovigo, de représenter, plus encore que par le passé, la police comme la protectrice, la gardienne, la providence des citoyens, la sauvegarde de leur sécurité et de leur liberté. Fouché trouvait, on le pense, dans cette double politique de modération dans la victoire et de libéralisme dans le pouvoir son profit personnel. Dans la crise où il était appelé à jouer un rôle fort difficile, et dont la solution semblait si incertaine encore, il lui importait plus que jamais de se faire, à tout hasard, des amis dans tous les camps, de ménager, de protéger, de sauver les vaincus d'hier, triomphateurs probables du lendemain, d'éviter tout conflit, de décourager toute résistance qui les eût fait naître. C'est de ces pensées que devaient s'inspirer les premières instructions, attendues avec curiosité, du ministre de la Police générale à ses agents.

Le 31 mars, le duc d'Otrante adressait deux circulaires, l'une aux préfets, l'autre aux lieutenants de police. Ces deux pièces constituaient en quelque sorte la charte de la police dite libérale. Après avoir complaisamment flétri la police de la Restauration, [ce gouvernement né de la trahison, dont les actes avaient dû porter l'empreinte de cette origine](#), écrivait le futur ministre de Louis XVIII, sa politique de violence et de réaction, d'espionnage, de délation et d'arbitraire, il déclarait une semblable politique [incompatible avec un gouvernement dont les intérêts se confondaient avec ceux des citoyens](#). Il annonçait l'avènement d'une autre police chargée de maintenir l'ordre public, de veiller à la sûreté de l'État et à celle des individus ; la police avec des formes différentes ne peut avoir d'autres règles que celles de la justice ; elle en est le flambeau, mais elle n'en est pas le glaive, etc. La surveillance des agents de la police ne devait donc pas s'étendre au delà de ce qu'exigeait la sûreté publique ou particulière, ni s'embarrasser dans les détails minutieux d'une curiosité sans objet utile, ni gêner le libre exercice des facultés humaines et des droits civils, par un système violent de précautions que les lois n'autorisent pas, ni se laisser entrainer par des préoccupations vagues et des conjectures hasardées à la poursuite de chimères qui s'évanouissent au milieu de l'effroi qu'elles occasionnent. Il ne voulait plus dans la correspondance la routine des rapports périodiques, ni le vague des

aperçus artificiels et purement moraux. Après avoir prôné cette police idyllique, le ministre ajoutait : Le gouvernement trouvant dans la réunion de tous les intérêts, dans l'assentiment de toutes les classes, une force réelle à laquelle les ressources artificielles de l'autorité ne peuvent rien ajouter, il fallait abandonner les errements de la *police d'attaque* qui, sans cesse agitée par le soupçon, sans cesse inquiète et turbulente, menace sans garantir et tourmente sans protéger, s'enfermer dans les limites d'une *police libérale et positive*, de cette *police d'observation* qui, calme dans sa marche, mesurée dans ses recherches, active dans ses poursuites, partout présente et toujours protectrice, veille pour le bonheur du peuple, pour les travaux de l'industrie, pour le repos de tous¹. C'était parler d'or.

Cette police idéale, il la recommandait également aux lieutenants de police. Une police personnelle et tracassière irrite, inquiète et désaffectionne, leur écrivait-il² ; celle qui veille pour tous sans acception de personne, sans violence comme sans faiblesse, est la seule qui rassure et rattache ; c'est celle que vous devez faire.

A dire vrai et pour rendre justice à Fouché, rappelons que ces circulaires ne constituaient pas une nouveauté sous la plume du ministre. Si les principes qui s'y manifestaient n'avaient pas toujours été mis en pratique par lui de thermidor an VII à juin 1810, ils avaient été, nous avons eu l'occasion de le constater, constamment prônés et recommandés, soit dans ses rapports à l'Empereur, soit dans les circulaires adressées par lui à ses subordonnés. Ces recommandations empruntaient simplement aux événements, qui les inspiraient d'abord une précision et une véhémence particulières. L'insertion au *Moniteur* leur donnait en outre une haute et éclatante consécration.

Elles devaient avoir pour effet de rassurer les royalistes sur la magnanimité du nouveau gouvernement, les libéraux sur sa largeur de vues, tous sur sa modération. Fouché achevait l'œuvre en inspirant la nouvelle loi qui consacrait la liberté de la presse et l'abolition de la censure. Dans une note, que nous trouvons dans ses papiers et dont la copie fut probablement remise à l'Empereur, le duc d'Otrante examinait dans quelle mesure la liberté pouvait être accordée à la presse. La question n'allait pas sans lui causer de grosses appréhensions : nous avons dit ailleurs quels sentiments peu bienveillants il nourrissait pour la presse. C'était pour lui, comme pour Napoléon, un fort gros sacrifice aux circonstances que de lui accorder une redoutable émancipation. Il conseillait donc de ne pas adopter une tolérance excessive, mais de faire quelque chose de régulier, un seul acte arbitraire devant à son sens faire douter des promesses de l'Empereur. Il fallait assurément, pour répondre aux accusations de dictature, établir la liberté politique et civile étendue et mieux garantie que celle de l'Angleterre, partant la liberté de la presse³. Toujours partisan, au reste, des mesures personnelles et des négociations secrètes, il ne se décida à laisser paraître le décret abolissant la censure qu'après avoir négocié avec les journaux eux-mêmes un arrangement qui dotait chacun d'eux d'un rédacteur censeur désigné par le gouvernement : c'était un paratonnerre⁴. La presse accepta avec reconnaissance ce qui lui parut en somme une mesure préservatrice : Fouché

¹ *Le duc d'Otrante aux préfets*, 31 mars 1815 (Manuscrit, A. N., F7, 6549). *Moniteur* du 4 avril.

² *Le duc d'Otrante aux lieutenants de police*. *Arch. aff. étr.*, France, 1801, pièce 60.

³ Note manuscrite à l'Empereur (Papiers confiés à GAILLARD).

⁴ Cf. ces nominations des rédacteurs, 21 mars 1815, A. N., F7, 4779.

faisait ainsi coup double, passant aux yeux des journalistes qu'il détestait pour un protecteur, à ceux de l'Empereur, qu'il abusait parfois encore, pour un fort utile surveillant. A dire vrai, les censeurs nommés par le duc d'Otrante se montrèrent fort indulgents, aussi bien pour les articles de polémique que pour l'insertion des proclamations et actes de Louis XVIII, faite sous couleur d'informations ; Fouché prétendait volontiers qu'une telle attitude enlevait à ces documents toute l'importance que leur clandestinité leur eût assurée. On vit donc les journaux mêmes qui se publiaient sous l'influence tacite du ministre répandre les proclamations du roi de Gand, en les accompagnant, il est vrai, de commentaires ironiques et malveillants¹ : le journal qui passait il juste titre pour l'organe officieux de Fouché se permettait même de publier de longs extraits de la *Gazette universelle*, rédigée à Gand, qu'il appelait par persiflage le *Moniteur Chateaubriand*². En outre, une assez vive opposition fut permise aux journaux de toutes nuances contre le gouvernement impérial et son chef, même aux organes les plus dévoués au nouveau régime. Ces concessions valaient au duc d'Otrante de bonnes relations avec la presse : il était de ceux qui ménagent toute puissance, et celle-là se révélait. Il alla plus loin et se la voulut asservir. Prompt à se faire à son nouveau rôle de ministre parlementaire, il conçut immédiatement l'idée de se créer un organe spécial. Ce fut l'*Indépendant*, qui parut le 1er mai 1815. Le journal se proclamait aussi hostile aux Bourbons qu'à l'ancien régime césarien, et se déclarait le défenseur de la patrie et de la liberté : dirigé par un des anciens membres du jury révolutionnaire qui avait condamné Marie-Antoinette, Gémond, il n'avait guère pour rédacteurs que des amis personnels du ministre de la Police, Antoine Jay, Jullien de Paris, Lanjuinais et l'aller ego de Fouché durant les Cent-Jours, le député Manuel³ ; le ministre, ayant, comme nous le verrons, cru bon de pousser son journal dans la voie radicale⁴, y faisait dès le premier jour attaquer les jésuites, lui faisait recommander aux électeurs d'anciens conventionnels régicides, ne perdait pas une occasion d'y combattre tantôt les prétentions de la cour de Gand et tantôt les intentions secrètes de l'Empereur, mystérieusement révélées au journal et de fait entravées avant de s'être publiquement manifestées⁵. Nul ne mit en doute le patronage spécial dont le chef de la police couvrait cette gazette, qui prêchait d'ailleurs, avec la haine du despotisme, la modération envers les vaincus⁶.

C'était bien en effet la politique qu'il prônait partout ; il avait voulu y conquérir tout d'abord le maître lui-même, lui avait, le 3 avril, adressé une de ces lettres on il savait mêler d'assez dures vérités aux formules d'un respect allant parfois jusqu'à l'adulation : il y plaidait la cause de la clémence et de l'oubli et y développait, à cette occasion. une de ses thèses favorites, l'irresponsabilité des

¹ L'*Indépendant* osait, le 5 mai, vanter la liberté qui régnait en France, où les émissaires royalistes se répandaient sans crainte dans tous les coins de Paris... Vos proclamations, vos déclarations circulent partout, et partout on les méprise. Le 11 mai, le journal du duc d'Otrante offrait ironiquement à la cour de Gand de publier ses actes officiels.

² Collection de l'*Indépendant*, mai-juin 1815.

³ HATIN, *Bibl. de la presse*.

⁴ Il se montrait notamment assez aigre pour le clergé, jusqu'à provoquer une protestation du ministre des Cultes Bigot à Fouché, contre l'attitude du journal rédigé dans le même style que les journaux de 1793. (JAUFRET, *Mém.*, III, 54-59.)

⁵ Collection de l'*Indépendant*, mai-juin 1815.

⁶ Vous savez que l'*Indépendant* est le journal de Fouché. LA FAYETTE, 9 juin 1815, *Mém.*, V, 509, et DUVERGIER DE HAUBANNE, II, 532. L'*Indépendant* fut la première forme du *Constitutionnel*, devenu si célèbre sous la Restauration et la monarchie de Juillet.

hommes dans les révolutions ; car il affectait parfois une sorte de fatalisme historique très favorable aux gens compromis, lui tout le premier, dans les crises qui se succédaient depuis 1789. En conséquence, il prêchait à l'Empereur l'oubli, l'indulgence, la recherche d'une popularité, principe et but de tout gouvernement d'opinion. Il était, à son sens, impolitique d'intéresser une nation généreuse aux vaincus par d'oiseuses persécutions ; si une indulgence excessive, une trop générale impunité pouvaient enhardir les partisans du roi proscrit, il lui paraissait suffisant de les éloigner de Paris, foyer de toute intrigue, et de les mettre en surveillance, sans recourir à ce que le maître avait un jour appelé les **remèdes vifs**. Il fallait aussi, à l'entendre, ménager, dès l'abord, les ambitieux qui avaient adhéré aux Bourbons **parce qu'ils n'avaient que de l'adresse et pas de caractère**, disait-il audacieusement, **car la versatilité des opinions et du langage n'est point aujourd'hui traitée comme une lâcheté criminelle. On l'admire comme un art profitable, comme le fruit d'une expérience consommée.** Il fallait laisser à ces gens habiles le temps de venir au gouvernement, au fait accompli, et, par conséquent, ne les point rejeter par la persécution dans le parti où ils s'étaient un jour compromis¹.

Passant de la théorie à la pratique, le ministre de la Police parut disposé à ménager, jusqu'aux dernières limites, toutes gens touchant de près ou de loin au gouvernement déchu². Les contemporains sont unanimes sur ce point, et la correspondance de l'Empereur nous en donne d'incontestables preuves. Il faudrait citer les quarante à cinquante lettres adressées par le maître au ministre : toutes prescrivent une, deux, dix, vingt arrestations, destitutions et exécutions. Le duc d'Otrante avait pu, plus heureux qu'en 1810, garder par devers lui en 1815 et conservé dans ses papiers les originaux des ordres reçus ; nous les y avons retrouvés, dossier suffisant pour décharger le ministre de toute responsabilité ; mais le vrai est que la plupart de ces ordres, réitérés souvent trois et quatre fois, ne reçurent point d'exécution : nous sommes édifiés sur ce point, non seulement par les témoignages contemporains, mais par les cris d'impatience irritée qu'arrache à Napoléon la **faiblesse**, il n'ose dire l'insubordination du ministre de la Police³. Les préfets signalés, menacés par le maître ne furent point frappés ; les anciens conseillers du roi Ferrand, Dambray, d'André, Séguier⁴, préservés de tout dommage malgré des ordres formels ; les biens de Jaucourt, ministre du roi et grand ami de Fouché, mis à l'abri du séquestre prescrit⁵ ; des groupes entiers de royalistes de Normandie, de Gascogne et de Provence, protégés contre les colères du maître⁶. Le ministre joue la bienfaisance universelle : il ménage le clergé, fait rassurer par Gaillard l'abbé Hamon, supérieur général des sœurs de la Charité. qui, enfermé sous le ministère de Savary à Fenestrelles, s'apprêtait, le 20 mars, à en reprendre docilement le chemin ; tranquillise l'abbé Dullin, supérieur de Saint-Sulpice, car il veut se réconcilier avec la compagnie qu'il a, en 1809, assez malmenée⁷. Aux ordres du maître il oppose la force d'inertie, ne se donnant même plus la peine, comme jadis, de discuter avec ce **fou**, trainant les affaires en longueur jusqu'à la

¹ Rapport (inédit) à l'Empereur, 3 avril 1815 (Papiers confiés à GAILLARD).

² *Esquisses des Cent-Jours*.

³ *Corr.* de l'Empereur ; *Lettres* publiées par LECESTRE ; *Lettres* publiées par DE BROTONNE ; *Lettres* publiées par LUMBROSO.

⁴ *Lettres* citées, et BEUGNOT, II, 240.

⁵ GAILLARD, *Papiers inédits*.

⁶ *Lettres* publiées par LUMBROSO.

⁷ GAILLARD, *Papiers inédits*.

catastrophe prévue ou la victoire, si improbable soit-elle. Pontécoulant. si malveillant cependant pour Fouché, déclare, non sans raison, que cette politique eut au moins son avantage pour la gloire de Napoléon ; éludés ou adoucis dans leur application, les ordres rigoureux que l'extrême irascibilité du maître lui faisait dicter ne pesèrent pas sur sa mémoire. Cette révolution du 30 mars, ajoute l'ancien sénateur, qui allait attirer tant de malheurs sur la France, fut exempte du moins de tout caractère de persécution. Pontécoulant n'hésite pas à reconnaître que le duc d'Otrante fut pour beaucoup dans cette honorable et adroite politique¹.

Il s'en vantait ; nul ne l'ignorait, surtout dans le camp des obligés. Pas un ordre rigoureux de l'Empereur, pas un acte de clémence du ministre, qui ne fut promptement connu et vivement commenté. On pense quelle popularité, tous les jours grandissante, une telle attitude assurait au ministre parmi les ennemis du régime. Ils étaient rares, les intransigeants comme Lainé, qui repoussaient avec une fierté outrageante les avances du duc d'Otrante, se donnant ainsi le droit d'être, six mois plus tard, ses implacables adversaires². Le parti royaliste, au sein duquel Fouché comptait déjà avant le 20 mars tant de bons amis, se laissait tout entier conquérir : on rencontrait dans le salon du ministre un pêle-mêle de royalistes et de jacobins, sans parler des mystérieux visiteurs, comme la baronne de Vitrolles, reçus au fond de son cabinet³. Cette universelle bienveillance était commentée, mais fort discrètement ; les jacobins osaient à peine ricaner des bonnes relations du citoyen Fouché de Nantes avec le noble faubourg⁴ ; les bonapartistes hésitaient à l'en blâmer. On entrevoyait sa manœuvre, dira Mme de Châtenay⁵, comme des travaux d'abeilles dans une ruche, qu'on n'ose pourtant épier de trop près dans la peur de quelque piqûre. Napoléon lui-même semblait craindre l'aiguillon et préférait fermer les yeux, pensant tirer parti de cette popularité pour empêcher tout mouvement royaliste, au moment où il s'apprêtait à jeter toute son armée en Belgique. Du reste, l'indulgence intéressée du ministre allait rarement jusqu'à la faiblesse ; il semblait prêt à étouffer dans et très énergiquement, toute tentative factieuse, mais plus désireux encore de la prévenir ; il n'hésitait pas à dénoncer les faits séditionnels qui se produisaient dans l'Ouest et le Midi ; mais peu soucieux d'assumer la responsabilité de la répression, il se contentait de réclamer plus de rigueur dans les arrêts des tribunaux⁶.

C'est cette politique de fermeté et de modération que le duc d'Otrante appliquait, notamment à la pacification de la Vendée, derechef agitée. Et cette politique allait y porter tous ses fruits. Dès la fin de mars, le duc de Bourbon avait essayé de soulever l'Ouest sans y réussir ; il s'en était précipitamment retiré sous le coup d'une arrestation imminente, suivi de son principal lieutenant, le prince de la Trémouille. Il avait cependant laissé derrière lui des ferments de révolte ; des

¹ PONTÉCOULANT, III, 323.

² Déclaration de Lainé, *Journal universel* (de Gand), avril 1815. Comme le duc d'Otrante, se disant ministre de la Police, m'outrage assez pour me faire dire pie je peux rester en captivité, à Bordeaux et vaquer aux travaux de ma profession, je déclare que si son maître et ses odieux agents ne me respectent pas assez pour me faire mourir pour mon pays, je les méprise trop pour recevoir leurs outrageants avis...

³ Mme DE CHÂTENAY, II, 502, 504.

⁴ *Le Patriote de 89*, 9 mai 1815.

⁵ Mme DE CHÂTENAY, II, 515.

⁶ Rapport (inédit) à l'Empereur, 7 mai 1815 (Papiers confiés à GAILLARD).

bruits incessants de prochain soulèvement s'étaient mis à circuler, troublant la Bretagne, l'Anjou et le Maine ; malheureusement l'Empereur, désireux avant tout de rassembler le gros de ses forces sur la frontière du Nord, dégarnissait l'Ouest, en dépit des avertissements arrivant de Nantes, Rennes et Angers. A mesure que diminuaient les garnisons, les bandes d'insurgés grandissaient, et au commencement de mai les chouans commençaient à paraître partout, dangereux dans un pays désormais privé de troupes. L'état-major vendéen, un instant incertain, semblait maintenant disposé à agir. Le 11 mai, en effet, d'Autichamp, Suzannet, Auguste de Larochejacquelein, réunis à la Chapelle-Basse-Mer, avaient, sur l'ordre exprès expédié de Gand par Louis de Larochejacquelein, désigné comme généralissime, fixé au 15 la date de l'insurrection générale ; elle s'était immédiatement propagée. Les officiers effrayés avaient, sur-le-champ, transmis à Paris des rapports un peu exagérés on les rebelles étaient représentés connue disposant de 40.000 hommes, sans compter 10.000 Anglais prêts à débarquer ; Rennes, Nantes, Angers semblaient menacés ; les généraux réclamaient au moins 10.000 hommes de renfort.

Cette insurrection prenait Davout au dépourvu ; il n'en était pas de même du duc d'Otrante. Connaissant à fond l'Ouest, car il en avait vu en 93 et suivi, depuis, tous les mouvements, il savait à quel point le soi était miné, combien la plaie était mal cicatrisée. Dès le mois de mars, il avait prévu, prédit l'insurrection. Au surplus, il en était aussi contrarié que l'Empereur, quoique pour d'autres raisons. Si Napoléon y voyait une attaque gênante sur ses derrières, une fâcheuse diversion qui, compromettant son autorité à l'intérieur, son prestige à l'extérieur, le forçait en outre à enlever à son armée du Nord une ou deux brigades, Fouché apercevait en ces événements un bien autre danger. Ce conflit, qu'il avait cherché si diplomatiquement à éviter en mars 1815, allait éclater, rompant tout l'équilibre si difficilement maintenu ; la Vendée, cela ne faisait guère de doute, serait écrasée par les 10.000 hommes détachés de l'armée du Nord ; Fouché ne pourrait empêcher des représailles, une répression, un dur châtement. Ministre de la Police, il en serait chargé, ne pourrait s'y dérober. Il lui apparaissait cependant peu opportun, a la veille du retour du roi, d'ajouter les noms d'un Larochejacquelein, d'un Suzaunet et d'un d'Autichamp au martyrologe, déjà fort compromettant pour lui, qui commençait à Louis XVI pour finir a Armand de Chateaubriand. Si, par le plus grand des hasards, la Vendée mal corn-battue était victorieuse, c'était un bien autre inconvénient : le roi restauré, fût-ce à Nantes, a Rennes ou au Mans, par ses fidèles chouans restait redevable à eux seuls de cette restauration ; or ces Larochejacquelein n'aimaient guère Fouché de Nantes ; mauvaise affaire pour celui-ci. De toutes les façons, Fin-surrection contrariait ses plans ; il entendait bien combattre au service de Louis XVIII, sans que les chouans s'en chargeassent ; il voyait d'autre part l'Empereur rendu très soucieux par cette menaçante explosion ; excellente occasion, en l'étouffant sans coup férir, de regagner une confiance tous les jours décroissante. Aussi bien, il aimait les remèdes doux, se plaisait aux intrigues, aux négociations, aux tours de passe-passe. Il fit part à Napoléon d'un plan de pacification, avant même que l'insurrection eût eu le temps de se propager bien loin. Dès le 15 mai, il avait carte blanche ; l'Empereur l'autorisait à négocier avec les chas vendéens, qui, ajoutait-il, peut-être avec une ironie secrète, [vous connaissent et ont en tous affaire à vous](#)¹.

¹ *Napoléon au duc d'Otrante*, 15 mai 1815. Corr., 21913.

Le duc d'Otrante savait depuis longtemps à qui parler en cette circonstance. S'il possédait son groupe de jacobins dévoilés, il avait aussi sous la main toute une petite société de chouans apprivoisés. Le comte de Malartic était du nombre. Ancien chef d'état-major de l'armée du Maine, en 1793 et 1794, il faisait en 1813 partie du groupe ultra-royaliste, mais de ceux qui avaient, dès mars 1813, voulu pousser le duc d'Otrante dans les conseils du roi : c'était, on se le rappelle, lui qui avait conduit le comte d'Artois à Fouché. En reconnaissance de cette flatteuse bienveillance, celui-ci lui avait, après le 20 mars, et non sans dessein, permis de rester à Paris, d'où l'ancien chef vendéen s'apprêtait, en mai, à regagner l'Anjou pour se joindre aux autres. Le ministre le manda incontinent au quai Voltaire et, tout de suite, lui parla avec dédain de cette insurrection prématurée, préjudiciable à la cause même qu'elle prétendait servir, puisque, écrasée sous peu par des forces militaires considérables, elle allait causer la perte des meilleurs serviteurs du roi et autoriser Bonaparte aux mesures violentes. C'est dans le Nord que le sort de la France va se décider, aurait-il déclaré ; les hostilités ne commenceront que le 13 juin. D'ici là, la Vendée sera écrasée. Aidez-moi donc à arrêter l'inutile effusion du sang français. Tous les chefs vendéens licencient leurs paysans et rentrent tranquillement chez eux. Je leur garantis toutes les suretés... Acceptez la mission que je vous offre, c'est le seul moyen d'empêcher le départ des troupes et la mise hors la loi des départements insurgés.

Après quelques hésitations, Malartic accepta, sollicita deux autres chefs royalistes de se joindre à lui et partit avec eux, le 26 mai, de Paris, muni de passeports et de lettres de Fouché¹.

Ils trouvèrent les circonstances favorables à leurs projets ; comme le disait avec raison Fouché, l'insurrection était prématurée, on manquait d'armes et de munitions ; le général Travot avait remporté, le 19 mai, un succès facile à Aizenay, qui avait découragé la masse. Enfin, les chefs, jaloux du titre de généralissime donné à Larochejacquelein, se soumettaient mal à sa direction. Après une première entrevue à Mortagne-sur-Sèvre avec d'Autichamp, les envoyés de Fouché, qui l'avaient conquis à l'idée d'un armistice, gagnèrent les autres chefs, qui, en dépit des protestations du généralissime, signifiaient à celui-ci, le 31 mai, leur résolution de mettre bas les armes jusqu'à nouvel ordre. Larochejacquelein, ayant refusé d'admettre ce qu'il appelait un lâche abandon et voulu engager la lutte sans ses lieutenants, fut tué le 3 juin ; sa mort désorganisa complètement l'insurrection, qui, du reste, avortait grâce à la diplomatie du duc d'Otrante. Celui-ci avait inondé l'Ouest d'agents moins honorables que Malartic, comme ce Sauquaire-Soulligné, chouan vendu à la police, qui paralysèrent toute action.

Au surplus, le duc d'Otrante était homme à ne rien négliger et à ne se fier jamais à un seul procédé ; excité, du reste, par l'Empereur, il adressait des instructions très fermes aux préfets de l'Ouest, qu'il mettait en garde contre l'insouciance aussi bien que contre la peur. Dans sa circulaire du 28 mai, il annonçait la formation de colonnes mobiles auxquelles les préfets devaient prêter appui, et prescrivait un certain nombre de mesures qui, signées duc d'Otrante, n'étaient

¹ *Relation de Malartic* (Arch. du minist. de la Guerre, armée de l'Ouest, 26 juin 1815, mise en œuvre par H. HOUSSAYE, 1815, p. 370. Pour tout cet incident, cf. HOUSSAYE, 569-580, et DAUDET, *la Police et les Chouans*, p. 329-359. Nous avons en recours aux mêmes sources et avons cru devoir résumer ici ces deux excellents récits.

autres que celles jadis dictées, en mars 93, par le citoyen Fouché, proconsul à Nantes¹.

Enfin, il prescrivait le 1er juin aux préfets du Midi et de l'Ouest de faire surveiller de très près tous les anciens agents royalistes capables de se faire les chefs ou fauteurs de nouveaux troubles, et, au premier indice de conspiration, de les faire arrêter. Pour couper, du reste, toute espèce de communication entre le Midi et l'Ouest — ce qu'il avait toujours avant tout redouté — il encourageait la formation des **fédérations**, associations dans lesquelles venaient se concerter et s'armer les patriotes hostiles aux chouans de tout crin².

De fait, au moment où Fouché prenait ces précautions, l'insurrection était étouffée ; les chefs vendéens acceptaient tout au moins une trêve ; le 7 juin, le duc d'Otrante transmettait au général Lamarque l'autorisation de signer avec eux une convention qui consacrait cette paix provisoire³. C'était à la fois un très gros soulagement pour Fouché et un très brillant succès pour sa politique. Les deux partis lui en devaient une reconnaissance qu'il sut exploiter. Le vrai est qu'il eût été assez difficile de savoir qui, en cette circonstance, il avait réellement le mieux servi, de Louis XVIII ou de Napoléon⁴. Celui-ci s'en rendait compte sans doute : car il ne paraît pas avoir adressé au duc d'Otrante les félicitations auxquelles semblait avoir droit un homme qui, par sa seule politique, lui avait épargné le souci de distraire 20.000 hommes de son armée du Nord et l'horreur d'une répression sanglante.

Au surplus, l'Empereur, à certains égards, pouvait se dispenser de toute reconnaissance envers son ministre, car au moment où celui-ci venait d'écarter de sa route un contrariant obstacle, il lui en opposait un autre singulièrement dangereux, bâti de ses propres mains. Fouché venait, en effet, de **faire élire** la Chambre de 1815. Ces élections de mai 1815 jouent un grand rôle dans l'histoire des Cent-Jours : elles présentent un bien autre intérêt pour le biographe de Fouché. Ce singulier personnage, qui pendant trente ans apparaît sur la scène politique avec tous les rôles, en inaugure un en cette circonstance, car il donne ici la mesure de ce qu'il eût été comme ministre parlementaire, si l'avènement d'un d'Orléans, par exemple, en 1815, lui eût permis de jouer ce rôle d'une façon plus continue et plus complète. Du premier coup, l'ancien ministre du gouvernement absolu se trouve à la hauteur du nouveau rôle, précurseur de cette longue lignée de ministres chargés successivement sous tous les régimes depuis 1815 de **guider** le suffrage, restreint ou universel, dans les voies de la sagesse... et de l'intérêt ministériel. Il était mûr pour cette nouvelle incarnation, celle du **ministre à poigne qui fait les élections**, pour employer la barbare, mais réaliste langue de la politique contemporaine. Il avait du régime parlementaire un mépris sans limites, nous l'avons vu, ne pouvant, par conséquent, concevoir un instant le scrupule de peser sur le choix des électeurs et la conduite des élus. Pendant que Carnot, devenu ministre de l'Intérieur et auquel ressortissait la surveillance des élections, s'enfermait dans une neutralité légale et

¹ *Le duc d'Otrante aux préfets de l'Ouest*, 28 mai. *Moniteur* du 4 juin.

² *Bulletin de police*, 1er juin 1815, F7, 3785. L'Empereur préconisait des moyens plus violents, parlant d'attribuer au général Delaborde, en Vendée, les pouvoirs de haute police, comme foyer en 1807, à Henry en 1809. *Napoléon au duc d'Otrante*, 17, 20 mai. *Corr.*, 21921, 21936.

³ *Le duc d'Otrante au général Lamarque*, 7 juin 1815. CANUEL, *Mém. de la guerre de Vendée en 1815*, Paris, 1817.

⁴ C'était le sentiment général (Mme DE CHÂTENAY, II, 578).

constitutionnelle¹, Fouché, moins entiché de libéralisme, travaillait de tous ses moyens à *faire élire* la Chambre qu'il jugeait le mieux convenir, sinon à la situation telle qu'elle était, du moins à la situation qu'il prévoyait et voulait pour un prochain avenir². Au moment où, ministre de l'Empereur, il cultivait l'amitié des royalistes, il trouvait utile et plaisant de diriger les élections dans le sens de l'ultra-libéralisme et de faire entrer au Palais-Bourbon ce pêle-mêle de jacobins, de libéraux, de conventionnels de la veille, d'orléanistes du lendemain, de républicains et de constitutionnels, le plus propre à constituer un Corps législatif fort peu favorable à l'Empereur personnellement, au Césarisme et à toute restauration du pouvoir personnel. Il s'en vantait, au reste, à la veille des élections. *On lui prépare une Chambre des représentants où il aura de tout, ma foi. Je ne lui épargnerai même pas Barère et Cambon, ni, comme vous le jugez, La Fayette.* Cela forme le caractère. Le temps des exclusions est passé, et aujourd'hui de pareils hommes sont une garantie pour nous autres hommes avancés de la Révolution³. Il avait, en effet, fidèle à son programme, réalisé ce rêve toujours caressé depuis 1804 d'être le ministre de l'opposition. Affectant de suivre l'Empereur dans la voie qu'il avait impudemment ouverte par les proclamations de Lyon, le ministre de la Police jeta les électeurs bourgeois sur lesquels il exerçait une grande influence dans la concentration révolutionnaire, qu'on me permette ce néologisme : 1789 fraternisa avec 1793 sous les auspices du citoyen Fouché de Nantes, ministre d'un César et demain du Roi Très-Chrétien⁴. Cette manifestation électorale allait, semblait-il à Fouché, donner, aux yeux et du souverain de Paris et de celui de Gand, un singulier prestige au ministre issu du jacobinisme, au représentant des idées et des hommes de la Révolution. Dès le 4 mai, le journal officieux écrivait *qu'aucun souvenir du passé, aucune prévention suggérée par l'esprit de parti ne devaient donner lieu à des exclusions injustes*, encouragement à choisir des conventionnels régicides comme des libéraux de la Constituante⁵. C'est dans cet esprit, en effet, que votèrent les collèges ; on vit entrer au Palais-Bourbon, grâce à l'influence active de l'ancien proconsul révolutionnaire, des terroristes extrêmes, des conventionnels, oubliés depuis vingt ans et dont beaucoup ne s'étaient jamais ralliés à l'Empire, Félix Lepelletier, Cambon, Merlin, Drouet (de Sainte-Menehould), Poulain-Grandpré, Garai, Garnier de Saintes, Barère, etc.⁶ ; des libéraux jeunes et vieux, très peu sympathiques au Césarisme et au souverain, comme La Fayette, Lanjuinais, Dupont de l'Eure, Durbach et autres : il faut y ajouter une catégorie d'hommes auprès desquels le duc d'Otrante était *persona grata*, gens par contre fort hostiles à l'Empereur, les financiers, qu'il fit élire à Paris, Roy, Laffitte, Perrégaux, Hottinguer ; il ne lui épargna qu'Ouvrard et Hinguerlot. Lui-même put se croire revenu un instant à l'époque, combien lointaine ! où il allait siéger dans la salle du Manège à côté des Cambon, des Barère et des Lanjuinais ; le département de la Loire-Inférieure, entrant dans l'esprit des circonstances et oublieux de vieilles trahisons, retrouvait pour S. E. le duc d'Otrante les suffrages dont il avait honoré vingt-trois ans le principal du collège de Nantes. Prévoyant,

¹ CARNOT, II, 463-464.

² *Esquisses des Cent-Jours*. L'auteur dit que c'est en voyant l'influence que Fouché voulait prendre sur les élections que Napoléon lui retira la direction des journaux.

³ VILLEMMAIN, *les Cent-Jours*, ch. IX.

⁴ BONNAL, *Manuel et son temps*, ch. IV.

⁵ *Indépendant* du 4 mai.

⁶ Il faut y ajouter Desmarest, un des hauts agents de Fouché, qu'il fit élire dans l'Oise. C'était, on s'en souvient, un homme de 93 (ch. XV).

du reste, que sa grandeur ministérielle l'enchaînerait sans doute au rivage, et ne songeant pas à jouer un rôle actif à la tribune, il avait pris soin, toujours en ministre parlementaire avisé, de faire entrer dans la nouvelle Assemblée de véritables comparses, des créatures personnelles : son ancien élève, longtemps son aller ego Antoine Jay, publiciste distingué qui devait jouer un rôle si important dans la crise de juin 1815, était élu à Bordeaux ; à Aix, qu'il considérait comme un fief électoral, il imposait son propre secrétaire Fabri, agent dévoué, sinon brillant, surveillant commode au Palais-Bourbon ; enfin et surtout il faisait envoyer à la Chambre, par un obscur collègue des Basses-Alpes, ce jeune Manuel, éloquent, intelligent et sympathique, sur lequel il avait pris jadis à Aix et gardait une influence sans limites et sans prix : médiocre orateur et assez plat écrivain, le duc trouvait chez ce jeune leader, avec l'ardeur d'une foi neuve, le crédit moral que Fouché n'avait plus et la parole de feu qui lui avait toujours fait défaut¹. Le jeune avocat provençal, élu par les soins de Fouché, alla jusqu'à accepter à l'hôtel d'Otrante une compromettante hospitalité², qui fit du futur leader libéral le familier, l'organe du vieux ministre jacobin, le rédacteur de ses circulaires, disait-on, et presque son secrétaire³. Entre les mains du froid Nantais, ce fougueux. Méridional, comme jadis Murat et Bernadotte, devenait un instrument de règne ; il était sa voix et son geste. Et lorsqu'on vit, en une célèbre séance, Manuel se prononcer contre le régime impérial essayant de renaître de ses cendres, nul ne mit en doute, au dire d'un contemporain, **que sa parole ne fût la pensée du duc d'Otrante assis immobile et muet au banc des ministres**⁴. Avec Barère, devenu la chose de Fouché, avec des députés plus obscurs, Lacoste, Gourlay, Clément du Doubs, en relations étroites avec lui, les Jay et les Manuel allaient précisément être en cette courte session les maîtres de la tribune : c'est dire que Fouché allait y régner.

Fouché, on le voit, n'avait pas perdu les trois mois qui séparèrent le retour de l'Empereur de l'ouverture de la session parlementaire à Paris et des hostilités sur la frontière. Il pouvait se rendre cette justice qu'à l'intérieur — nous verrons tout à l'heure ce qu'il faut penser de son action extérieure —, il avait accompli point par point le programme qu'il s'était tracé. Il avait, tantôt avec l'appui de l'Empereur, tantôt contre son gré, épargné à la France toute réaction et paralysé toute résistance ; par ses circulaires, ses propos et ses actes, il avait travaillé avec succès à un apaisement relatif, succès inespéré au lendemain du 20 mars, service capital rendu à l'Empereur et au pays. Il avait en outre, par là, gagné dans le camp royaliste d'utiles amitiés en vue d'éventualités prochaines. Il avait cependant su paralyser dans le Midi toute action royaliste, l'avait étouffée en Vendée, mais de telle façon qu'il pouvait se prévaloir de ce service à Gand autant qu'à Paris, et que son crédit avait paru grandir, en effet, de ce fait autour du roi proscrit ; et pendant qu'à Paris le bruit courait qu'il était, au quai Voltaire, autant que le ministre de l'Empereur, celui du Roi Très-Chrétien, il trouvait utile de grouper derrière lui, Fouché, une Chambre de tendances révolutionnaires qui, élue sous son inspiration, peuplée de vieux amis, surveillée par des agents à lui, dirigée par des créatures remarquablement choisies, devait être sous la main du ministre un instrument commode et contre l'Empereur et contre le Roi. La

¹ *Biographie Michaud*, art. JAY et MANUEL. BARÈRE, *Mém.*, IV, 315, 317. BÉRENGER, *Ma Biographie*. BONNAL, *Manuel et son temps*, ch. IV. DE LA CROISELTE, *Manuel*.

² BARDOUX, *Mme de Custine*.

³ DE BARANTE, II, 157. BARÈRE, IV, 315, 317, et chapitre XXVII.

⁴ THIERS, *Histoire de l'Empire*. BONNAL, *Manuel et son temps*.

Chambre des pairs, dont le principal orateur était son vieil ami Thibaudeau, et dont il allait faire lui-même partie, semblait également soumise à son action. Enfin, malgré les efforts tardifs de Bonaparte pour lui enlever, le 19 mai, la surveillance de la presse, il restait le maître exclusif et le meilleur allié de cette autre puissance.

Il se croyait donc très fort, se vantait à La Valette d'avoir pour lui l'opinion¹, et, fort de ce crédit universel, il agissait avec toute l'audace et l'omnipotence d'un homme d'État sans maître, à Londres, à Gand, à Vienne, partout où son esprit délié pouvait glisser un émissaire, partout où il cherchait la solution de ce redoutable et bien singulier problème : Quel serait avant deux mois le successeur du maître qu'il servait et le souverain du lendemain ?

¹ LA VALETTE, II, 184.

CHAPITRE XXV

LA VEILLE ET LE LENDEMAIN DE WATERLOO

Relations de Fouché avec l'extérieur. — Ginguené en Suisse. — Le duc d'Otrante et Metternich. Les agents de Fouché seuls parviennent à forcer les frontières. — L'intrigue d'avril 1815. — Les entrevues de Bale. La mission d'Ottensfels. Imbroglie politique. — Fouché travaille pour Napoléon II, puis pour le duc d'Orléans. — Il s'adresse enfin à Gand. — Fouché est censé sauver Vitrolles, s'attire ainsi la reconnaissance de ses amis politiques et entre en relations suivies avec Gand. Sa popularité naissante à la cour de Louis XVIII. — Il prend, d'autre part, une grande influence sur la Chambre libérale ; il lui trace son programme. Il est nommé membre de la Chambre des pairs, mais se fait représenter au Palais-Bourbon par un groupe d'amis. — Napoléon suit les manœuvres de son ministre, s'en exaspère, mais reste impuissant. — Départ de l'Empereur. — Attitude opposante de la nouvelle Chambre ; les amis de Fouché y parlent seuls. — Le rapport du 17 juin. — Paris sans nouvelles le lendemain de Waterloo (19 juin). Carnot et Caulaincourt soupçonnent Fouché d'arrêter les dépêches, se rendent au ministère de la Police ; scène violente entre les trois ministres. — Les réflexions du duc d'Otrante en face du désastre. Plan formé par lui pour amener l'Empereur à l'abdication. Carnot et Davout ; leurs caractères ; Fouché les redoute et s'appête à les jouer. Il ameute la Chambre par la peur et démoralise le conseil des ministres. — Arrivée de l'Empereur. — Devant les dispositions de l'Empereur à la résistance, Fouché se décide à ameuter la Chambre. Le vœu de La Fayette. — Regnaud à la Chambre ; protestations des amis de Fouché qui réclament les ministres à portefeuilles. — Lucien arrive avec les ministres ; Jay et Fouché ; le duc d'Otrante à la tribune. Irritation contre Fouché aux Tuileries. Il précipite la solution. Délibération de la commission de défense et du conseil des ministres. — La journée du 22 juin. — Le jour de Fouché. — Napoléon signe l'abdication. Le duc d'Otrante chargé de porter l'acte à l'Assemblée. Arrivée du ministre de la Police au Palais-Bourbon. Discours habile. Il propose la nomination d'une commission de gouvernement. — Triomphe de Fouché.

Si, depuis trois mois, le duc d'Otrante avait mis tous ses soins à se créer en France une situation aussi forte, c'est qu'elle lui donnait, avec l'espoir de diriger les événements prochains, le crédit suffisant pour les prévenir ou les préparer par ses relations avec l'extérieur.

Dès les premières heures, nous l'avons vu, il avait entamé avec l'Angleterre des relations restées au surplus sans résultats pour le gouvernement dont il était le ministre, mais il les avait poursuivies personnellement avec le duc de Wellington, en avait obtenu des réponses favorables et jeté, de la sorte, les premiers jalons d'une utile conquête¹. Ces dernières négociations étaient naturellement restées secrètes pour l'Empereur, mais Fouché eût eu beau jeu à les lui représenter comme la suite de la négociation Marshall. L'Empereur en effet, en autorisant ce premier empiétement du ministre de la Police sur le domaine de son collègue des Relations extérieures, avait permis à Fouché de se couvrir de cette autorisation toutes les fois qu'il serait surpris en flagrant délit de rapports clandestins avec l'étranger ; seuls, les messagers du duc d'Otrante faisaient brèche ou trouvaient une issue à la muraille élevée par l'Europe autour de Napoléon. n fallait donc se résigner à ses dangereux services, et c'est sur cette considération que l'Empereur permit au duc d'Otrante deux nouvelles tentatives : l'envoi de Ginguéné à Zurich, dans l'espoir de conquérir le tsar Alexandre par son ami Laharpe et celui de Montrond, de Bresson et de Saint-Léon fi Vienne, pour essayer de détacher de la coalition le père de Marie-Louise.

La mission de Ginguéné est connue² ; ce fut le duc d'Otrante qui fournit l'homme, républicain de la veille, le décida à agir, le présenta le 24 avril à Caulaincourt³, lui dicta une note qui, remise à Laharpe, dut être transmise à Alexandre, note où l'on retrouve exactement les idées exprimées à la même époque par Fouché fi Metternich.

L'Empereur, en effet, avait encore autorisé les rapports des deux hommes : le duc d'Otrante seul avait pu faire parvenir à Vienne la parole impériale⁴ ; c'était lui qui avait présenté à Napoléon Montrond et Bresson, ses hommes, les seuls émissaires qu'on eût accueillis en Autriche. Il est fort probable qu'ils étaient porteurs d'autres paroles de la part du ministre : nous verrons, tout à l'heure, un envoyé de Metternich faire une édifiante allusion au caractère réel qu'avait, pour Fouché personnellement, cette double mission autorisée par l'Empereur⁵. Il rassurait cependant Napoléon, chargeant un troisième émissaire, Saint-Léon, d'une lettre où la cause de Napoléon était plaidée avec une réelle habileté et une chaleureuse éloquence⁶. Cette lettre, communiquée à Caulaincourt, le fuit aussi par lui à l'Empereur, puis confiée au messenger⁷. Mais tout porte à croire que celui-ci en reçut une autre, rédigée en des termes bien différents.

Dans tous les cas, l'agent du duc d'Otrante dut exprimer en cette occurrence le désir qu'avait celui-ci de provoquer une conférence secrète où les émissaires des

¹ Cf. chapitre XXIV.

² GINGUENÉ, *Une mission en Suisse pendant les Cent-Jours*.

³ *Le duc d'Otrante ou duc de Vicence*, 24 avril 1815. *Arch. Aff. étr.*, 1801, 221.

⁴ DE BAUSSET, III, 222.

⁵ Cf. plus bas, dans ce chapitre. METTERNICH (*Mém.*, I, 207) dit, du reste, que l'agent qu'on lui dépêcha, probablement Bresson, était chargé par le duc d'Otrante de la prière de laisser proclamer empereur le roi de Rome.

⁶ Cette lettre est extrêmement intéressante. *Le duc d'Otrante au prince de Metternich*, 23 avril 1815. *Arch. Aff. étr.*, France 1801, 218.

⁷ *Le duc d'Otrante au duc de Vicence*, 23 avril. *Arch. Aff. étr.*, Fr. 1801, 216.

deux ministres pussent discuter de vive voix les questions à l'ordre du jour, puisque c'est dans les derniers jours d'avril que le ministre de la Police reçut du chancelier autrichien un court billet qui allait donner lieu à un des plus singuliers incidents de cette vie aventureuse et de cette étrange époque¹.

Un soi-disant commis de la Banque de Vienne se présenta chez le duc d'Otrante et lui remit un billet daté du 9 avril l'invitant à envoyer à Bâle une personne [possédant sa confiance exclusive](#), qui [y trouverait à qui parler](#). Au moment où Fouché cherchait sans doute l'émissaire à envoyer, le messenger fut signalé secrètement à l'Empereur, arrêté et conduit aux Tuileries sans que Fouché en fût instruit. Interrogé par le souverain, il avoua le message, indiqua le signe de reconnaissance convenu et le lieu du rendez-vous. L'Empereur voulut tenter une expérience ; il appela, sous d'autres prétextes, le ministre de la Police et, après une conversation assez longue, n'ayant pu obtenir aucune confiance, aucun avis de la négociation, le renvoya, suffisamment édifié sur la conduite du [traître](#). Après avoir pensé le faire incontinent arrêter, Napoléon résolut de pénétrer plus avant dans l'intrigue et de substituer à l'émissaire du ministre un agent à lui. Il choisit un de ses secrétaires, Fleury de Chaboulon, qui nous a laissé de ces incidents un récit que corroborent toutes les pièces se rapportant à ce curieux épisode.

Fleury, s'étant rendu le 3 mai à Bâle, y trouva l'agent de Metternich, un soi-disant Werner, en réalité baron d'Ottensfels et conseiller aulique. La comédie se joua. Les deux hommes restèrent tout d'abord dans une réserve que leur imposait leur quasi-ignorance des relations exactes des deux ministres. Puis Ottensfels déclara au soi-disant agent de Fouché que l'Autriche et ses alliées ne voulaient faire la guerre qu'à l'Empereur, non à la France, verraient d'un bon œil la restauration des Bourbons en promettant des garanties [que Louis XVIII ne rentrerait en France qu'en vertu d'un pacte nouveau ; qu'il prendrait un ministère libéral dont pourraient faire partie le duc d'Otrante et Carnot](#). Au surplus, si la France voulait le duc d'Orléans, les puissances s'emploieraient à faire abdiquer Louis XVIII ; enfin, si le vœu du pays était en faveur de Napoléon II et d'une régence, on ne s'y refuserait pas. L'important était de se débarrasser de Bonaparte. Fleury, voulant jusqu'au bout sonder les intentions de Metternich, proposa deux moyens : l'assassinat, que l'agent autrichien repoussa avec une vive indignation, ou une révolution, qui parut lui sourire : on comptait pour cela sur le duc d'Otrante. Fleury alors, allant jusqu'au bout de son rôle, protesta que telle n'était pas la pensée du duc, rallié sincèrement au trône impérial, ce qui déconcerta fort l'envoyé autrichien : celui-ci se contenta de déclarer qu'il allait en référer à Vienne et donna rendez-vous au soi-disant émissaire de Fouché à Bâle huit jours après. Fleury rentra à Paris. Il y trouva l'Empereur fort apaisé au sujet de la conduite de Fouché. Comme toujours, l'habile homme était parvenu à se tirer de ce mauvais pas ; Napoléon avait épanché sa colère en une furieuse et âpre sortie, et le duc d'Otrante restait au quai Voltaire. Dès le 28, jour du départ de Fleury pour Bâle, le ministre avait été prévenu par Réal de l'intrigue qui se tramait contre lui. Avec un calme affecté et sous un prétexte quelconque, il s'était rendu aux Tuileries et, au cours d'une conversation avec l'Empereur, lui

¹ Sur tout cet incident nous suivons la version de FLEURY DE CHABOULON, acteur principal, y a consacré vingt pages de ses *Mémoires* (I, 1-21). M. Henry HOUSSAYE a cru devoir également s'y référer presque exclusivement. Cf. aussi *Mém. de Metternich*, II, 514, 516. — *Journal de Gourgaud*, II, 324. — *Mém. de Fouché*, II, 333-338. — GAILLARD, *Mém. manuscrits*, et THIERS. Nous ne renvoyons pas toujours à ces sources.

avait dit tout à coup : Ah ! Sire, j'avais oublié de vous dire que j'ai reçu un billet de M. de Metternich ; j'ai tant de choses importantes qui ne préoccupent ! Puis son envoyé ne m'avait pas remis la poudre pour faire reparaître l'écriture, et je croyais à une mystification. Enfin je vous l'apporte. C'est alors que se place probablement le dialogue dont l'auteur des Mémoires sur Carnot se fait l'écho. Vous êtes un traître, Fouché, je devrais vous faire pendre ! — Sire, aurait répondu le ministre toujours flegmatique, je ne suis pas de l'avis de Votre Majesté. Puis, avec le plus grand calme, il parvint à se disculper de telle façon que l'Empereur parut convaincu. Fouché pendant votre absence, déclarait-il à Fleury le 5 mai, est venu me raconter l'affaire ; il m'a tout expliqué à ma satisfaction, son intérêt n'est point de me tromper. Il a toujours aimé intriguer, il faut le laisser faire ; allez le voir, dites-lui tout ce qui s'est passé avec M. Werner ; montrez-lui de la confiance s'il vous questionne sur moi : répétez-lui que je suis tranquille et que je ne doute point de son dévouement et de sa fidélité¹. Il est clair que Napoléon, toute réflexion faite, tenait non seulement aux services de Fouché, mais à son amitié². C'était une singulière illusion : le duc d'Otrante profitait de ce soudain recul pour le prendre de très haut. Belle mission ! déclarait-il à Fleury. Voilà comme est l'Empereur, il se méfie toujours de ceux qui le servent le mieux. Les services les plus signalés, le dévouement le plus pur ne peuvent vous mettre à l'abri de ses soupçons... Et, après d'autres récriminations, il ajouta qu'il lui voulait confier une lettre pour ce Werner : il lui en donna deux, également favorables à l'Empereur ; celui-ci n'y releva pas certaines expressions qui, au dire du messenger, laissaient encore entendre qu'il pensait que le duc d'Orléans était le seul prince capable d'assurer le bonheur de la France et la tranquillité des étrangers³.

Fleury reparut donc à Bâle, y vit Ottenfels, qui se montra fort étonné. Le langage de M. Fouché, dit-il, surprendra fortement M. de Metternich. Il me répétait encore, la veille de mon départ, que le duc d'Otrante lui avait témoigné en toute occasion une haine invétérée contre Bonaparte, et que, même en 1814, il lui avait reproché de ne l'avoir point fait renfermer dans un château fort, lui prédisant qu'il reviendrait de l'île d'Elbe ravager toute l'Europe. Il faut que M. Fouché, pour croire au salut de l'Empereur, ignore totalement ce qui se passe à Vienne : ce qu'on lui a fait dire par M. de Montrond et M. Bresson le ramènera sans doute à des idées différentes et lui fera sentir qu'il doit pour ses intérêts personnels et ceux de la France seconder l'effort des alliés. Fleury, affectant de comprendre, déclara que le duc d'Otrante avait attaché peu d'importance à ce qu'avaient dit ces messieurs : il était, du reste, incapable de se rendre coupable du crime de trahison envers Napoléon et la patrie. L'agent de Metternich se retira complètement mystifié. Quant à son interlocuteur, il rapporta tout à l'Empereur, y compris l'allusion aux résultats de la double mission de Montrond et Bresson. Napoléon en resta soucieux. Je suis persuadé qu'il me trahit, dit-il à Fleury ; j'ai presque la certitude qu'il a des intrigues à Londres et à Gand ; je regrette de ne l'avoir point chassé avant qu'il fût venu me découvrir l'intrigue de Metternich ; à présent, l'occasion me manque : il crierait partout que je suis un tyran

¹ FLEURY, II, 21.

² L'Empereur, revenant sur cette affaire dans ses conversations avec Gourgaud à Sainte-Hélène, disait : J'aurais dit dès lors le faire fusiller ; mais Laffitte m'en a empêché. FOUCHÉ (*Mém.*, II, 331) attribuait la modération de l'Empereur à l'intervention non de Laffitte, mais de Carnot.

³ FLEURY, II, 21. — *Le duc d'Otrante à Metternich*, 8 mai 1815 (*Mém. du roi Jérôme*, VII, 365).

soupçonneux, et que je le sacrifie sans motifs. Allez le voir ; ne lui parlez pas de Montrond ni de Bresson, laissez-le bavarder à son aise et rapportez-moi ce qu'il aura dit¹. Fouché se tirait donc sans dommage de cette chaude alarme, continuant, du reste, à entretenir sous main Metternich des chances de chacun au gouvernement de la France. Il avait fait disparaître Bresson et Montrond, et avait repris toute son audace, gourmandant hautement Caulaincourt au sujet des relations extérieures².

Tout en protestant très haut, dans une nouvelle circulaire aux préfets, que nul en Europe n'avait le droit d'imposer un gouvernement à la France et de la priver de son empereur³, il s'apprêtait réellement à trouver à celui-ci un successeur, sondant tous les terrains et tous les cœurs. Ce furent, en ces mois d'avril et de mai, des intrigues sans nombre. Il semble, à croire Pasquier, que la mission de Montrond à Vienne avait eu pour but d'obtenir le renvoi en France de Marie-Louise et du roi de Home : la régence continuait à être le rêve favori du duc d'Otrante⁴. Mais Metternich avait paru, au contraire, envisager l'avènement de Napoléon II comme la moins acceptable hypothèse, car, derrière le fils, on craignait de voir régner le père. Le ministre, infatigable en ses trames, avait alors fait Sonder Lucien, son vieil ennemi, peut-être en vue d'une régence sans Napoléon II⁵. Mais c'était bien sur le duc d'Orléans Louis-Philippe que se reportaient dès lors ses préférences ; puisque l'Europe voulait un Bourbon, peut-être accepterait-elle celui-là : Saint-Léon avait reçu, dit-on, une lettre qu'il porta à Vienne, cachée sous la selle d'un harnais et qui faisait part d'ouvertures relatives au duc d'Orléans. Le duc d'Otrante croyait le tsar favorable à Louis-Philippe de la défaveur momentanée dont il frappait, au dire d'un agent de Fouché, la branche aînée et Louis XVIII⁶. Le ministre dut faire sonder, à Gand, Pozzo di Borgo qui représentait Alexandre, car celui-ci paraissait plus qu'un autre au courant des projets de Fouché relatifs à la branche cadette. En tout cas, ni Metternich ni Pozzo di Borgo ne purent accueillir bien chaleureusement les ouvertures du ministre⁷. Quant au prince lui-même, il ne semble pas que Fouché ait pu entrer en relations directes avec lui : l'agent orléaniste Didier, que le duc d'Otrante avait fait nommer préfet du nouveau régime, ne put remplir près du fils d'Égalité une mission dont il avait été, dit-on, chargé, n'étant pas parvenu à franchir les lignes ennemies⁸.

Force était donc de se résigner à Louis XVIII ; le duc d'Otrante pouvait l'aborder plus facilement, ayant plus d'un ami personnel à Gand : le propre ministre des Affaires étrangères du roi, Jaucourt, était lié avec son ancien voisin de campagne et plus encore avec Gaillard. Celui-ci, très royaliste du reste, se trouva dès lors l'agent désigné des négociations avec Gand ; il nie, dans ses *Mémoires*, avoir jamais quitté Paris à cette époque, quoique Chateaubriand et Pozzo di Borgo aient affirmé sa présence à Gand ; il est fort probable qu'il se contenta d'être, à

¹ FLEURY, II, 21.

² *Le duc d'Otrante au duc de Vicence*, avril 1815. *Arch. Aff. étr.*, 1801, 217.

³ *Le duc d'Otrante aux préfets*, 1er avril. *Moniteur* du 15.

⁴ METTERNICH, I, 207. PASQUIER, III, 189.

⁵ LAMOTHE-LANGON, *Après-midi de M. de Cambacérès*, III, 297.

⁶ *Un agent au duc d'Otrante*, mai 1815 (*Papiers confiés à Gaillard*).

⁷ POZZO DI BORGO, 3 mai 1815. I, 99.

⁸ PEUCHET, V, 132-134.

Paris, l'intermédiaire entre son ex-confrère de l'Oratoire et ses amis de Gand¹. Fouché avait trouvé d'autres avocats.

Le 4 avril, le baron de Vitrolles, chargé par Louis XVIII d'organiser dans le Sud-Ouest la résistance à Bonaparte, avait été fait prisonnier à Toulouse ; il avait été jadis un des agents les plus actifs de la chute de l'Empereur, il était un des chefs en vue du parti royaliste et l'ami intime du comte d'Artois. A Gand, où Napoléon continuait à être l'Ogre de Corse, on craignait que le baron ne devint entre les mains de Napoléon un otage, peut-être, avant peu, une victime. De fait, dans les premiers moments, l'Empereur avait paru disposé à en faire un exemple et parlé de le traduire devant la cour d'assises, puis devant une commission militaire ; en attendant, il le tenait sous les verrous de Vincennes, plongé dans une mortelle inquiétude ; la baronne affolée avait couru à Gand et exagéré sans doute le péril que courait l'ami du comte d'Artois entre les mains du meurtrier d'Enghien. Le frère du roi s'en était montré fort ému ; il avait renvoyé la baronne avec un mot de lui, gros de promesses et destiné à qui de droit : *Je n'oublierai jamais la reconnaissance que je devrai à ceux qui pourront garantir et sauver le baron de Vitrolles*. Jaucourt pensait aussi à Fouché ; il conseilla à la baronne de s'adresser au ministre par voie d'intermédiaires, Mme de Vaudémont, la marquise de Custine ou Gaillard, pour lequel il lui donna une lettre d'introduction².

Vitrolles courait-il péril de mort ? Cela paraît invraisemblable : dans le cas peu probable où Bonaparte eût voulu le faire fusiller, le duc d'Otrante n'avait besoin ni des prières ni des promesses pour le sauver : une pareille exécution eût été contre toute sa politique. Mais la démarche même qu'on tentait près de lui avec tant de ferveur et d'anxiété, en lui montrant le prix qu'on attachait au salut de l'agent royaliste, lui inspira immédiatement l'idée de redoubler l'inquiétude de ses amis, dans l'espoir, le cas échéant, d'exalter leur reconnaissance et d'en tirer meilleur profit. A une démarche de ses deux nobles amies, il opposa un *non possumus* formidable³. L'Empereur, dit-il, était hors de lui, ne parlait effectivement que de faire fusiller le baron ; devant une aussi violente irritation, lui, Fouché, ne pouvait rien. Sur la prière de la baronne aux abois, Gaillard intervint alors : Fouché céda, promit qu'il ferait l'impossible, obtint ou feignit d'obtenir de l'Empereur un ajournement, et pour arracher le baron à des souvenirs funèbres le fit prendre à Vincennes et transférer à l'Abbaye-aux-Bois, sous prétexte de l'interroger⁴. Mme de Vitrolles put voir son mari, puis alla remercier le ministre, qui l'accueillit avec une bienveillance un peu hautaine : *Votre mari est sauvé, madame, déclara-t-il, j'en ai arraché la promesse à l'Empereur : il m'appartient déjà, et vous pouvez vous tranquilliser sur son sort. Vous devez partir pour Gand, je vous ai fait préparer une voiture et vous ferai accompagner par un homme de confiance*⁵. Introduit par la baronne, ce mystérieux émissaire vit Louis XVIII, lui déclara que le duc d'Otrante se montrait disposé à bâter le retour du roi à Paris, si celui-ci s'engageait à le maintenir au ministère de la Police et à appeler à la tête des affaires Talleyrand, alors dans

¹ *Mém. inédits de Gaillard*. POZZO DI BORGO, I, 99. CHATEAUBRIAND, *Mém.*, III, 405. MM. BOMBERG et MALET (préface, XLVI) se rallient à l'opinion que Gaillard servit d'intermédiaire.

² GAILLARD, *Mém. inédits*. CHATEAUBRIAND, III, 405. POZZO DI BORGO, 3 mai 1815, I, 99.

³ Quoi qu'en dise PASQUIER, III, 187.

⁴ PASQUIER, III, 187. — *Mém. inéd. de Gaillard*.

⁵ *Mém. inédits de Gaillard*. POZZO DI BORGO, 31 mai 1815, I, 99. PASQUIER, III, 242.

une demi-disgrâce¹. Le roi sembla estimer que l'aide de Fouché, sans être assurément négligeable, n'offrait pas les avantages qu'une partie de son entourage faisait valoir. Il se borna à répondre qu'il ferait cas de la conduite du duc d'Otrante, ajoutant qu'il serait toujours prêt à reconnaître les services que ce dernier pourrait lui rendre, ainsi qu'à la France, dans l'état critique et périlleux où elle se trouvait². Mme de Vitrolles repartit pour Paris avec ces assurances un peu vagues ; l'entourage du roi était plus enthousiaste, au dire de Chateaubriand. Dans certaines coteries, on ne parlait de Fouché qu'avec des larmes de reconnaissance³. Beaucoup de royalistes étalaient dès lors une confiance sans bornes en l'ancien proconsul ; des notes circulaient en France, provenant de Gand et où le duc d'Otrante était représenté comme l'espoir de la monarchie bourbonnienne, rappelant sa bienveillance envers le baron de Vitrolles notamment ; Davout en reçut plusieurs, saisies dans l'Ouest par les généraux, les communiqua à Carnot et à l'Empereur ; celui-ci parut peu s'en étonner, il savait à quoi s'en tenir⁴. Quoi qu'il en fût, tout semblait préparé par Femelle à Paris, en Vendée, à Vienne, à Gand pour que le grand drame qui allait se jouer ne tournât pas à son désavantage.

C'était l'ouverture des Chambres qui allait servir de prologue à ce drame. Celle des représentants s'était réunie le 3 juin. Dès le 13 mai, les nouveaux députés avaient connu, par le journal officieux du duc d'Otrante, quelle politique celui-ci entendait leur voir suivre : il fallait concilier l'ordre et la liberté, le résultat définitif de la Révolution ne devant être ni l'anéantissement et l'abandon absolu, ni l'abus et l'exagération désordonnée des principes qu'elle avait consacrés⁵. Le 25 mai, l'organe du ministre traçait cette fois à chaque groupe, jacobins, bonapartistes, libéraux et royalistes, sa conduite et son attitude⁶ ; tout en exaltant Napoléon, homme de la nation, de l'opinion et de la liberté publique, il affirmait que ni l'Europe ni la France ne voulaient qu'un seul homme disposât arbitrairement de leurs destinées⁷.

Fouché ne siégea pas dans la nouvelle Chambre : le 2 juin, la confiance, ou, pour parler plus exactement, la méfiance de l'Empereur l'avait appelé au Luxembourg, l'éloignant ainsi du Palais-Bourbon⁸ ; pour tous, sa nomination à la pairie parut plus une précaution qu'un honneur. Puis, comme il espérait sans doute paraître dans l'hémicycle, tout au moins à titre de ministre, le maître s'empressa de décider que seuls les ministres d'État y feraient les communications du gouvernement. C'était exclure décidément Fouché de cette Chambre qu'il avait mis tant de soin à peupler de ses amis et où, au dire des contemporains ; la seule influence en état d'agir était la sienne⁹.

Il est vrai que, par une sorte de contradiction assez bizarre, l'Empereur, qui lui enlevait ainsi tout rôle public à la Chambre, semblait favoriser ses relations

¹ BEUGNOT, III, 280 ; dit aussi que, dès avril 1815, Talleyrand et Fouché avaient lié partie.

² POZZO DI BORGO, 3 mai, I, 99 ; 6 mai, I, 114.

³ CHATEAUBRIAND, *Mém.*

⁴ DE CHENIER, *Davout*, 511.

⁵ *Indépendant* du 13 mai.

⁶ *Indépendant* du 25 mai.

⁷ *Indépendant* du 14 mai.

⁸ Décret du 2 juin, *Moniteur* du 6.

⁹ PASQUIER, III, 230.

personnelles avec ses membres eu l'engageant à les recevoir chez lui¹, et, comme si tous les rôles étaient renversés, c'était l'*Indépendant* qui, le 5 juin, conseillait aux nouveaux députés de ne pas fréquenter les salons et les dîners des ministres... pièges invisibles, écueils cachés menaçant la fidélité, la vertu, l'indépendance². Peut-être le duc d'Otrante entendait-il par là garder le monopole de l'influence. Quoi qu'il en soit, en dehors même de Jay et de Manuel demeurant sous le toit même du duc d'Otrante, On vit les représentants se presser en foule dans les salons de Fouché. Son influence fut dès lors sans limites.

Elle se fit immédiatement sentir dans un sens hostile au chef du gouvernement par l'élection de Lanjuinais, un adversaire de l'Empereur et un ami de Fouché, comme président de l'Assemblée, alors que Regnaud, serviteur dévoué de Napoléon, très mal vu du duc d'Otrante, échouait au fauteuil ; le 28 mai, le journal du ministre en avait interdit l'accès à Lucien, le véritable candidat du maître : le même jour, l'*Indépendant* avait indiqué comme seuls candidats acceptables Lanjuinais, La Fayette et Garat, entrés tous trois au Parlement avec l'appui du ministre et tous trois fort mal vus de l'Empereur³.

Assuré de cette influence, Fouché envoyait, dès le 6, sa démission de député à la Chambre et allait derechef siéger au Luxembourg⁴. L'entente était déjà complète, et ses créatures à la Chambre suffisaient à le rendre si présent au Palais-Bourbon qu'il en dirigeait plus à sa guise les débats que le président Lanjuinais et les ministres d'État Boulay et Regnaud.

Il se sentait en effet, à cette époque, si odieux à Napoléon et à certains de ses collègues, qu'il éprouvait le besoin de s'appuyer contre eux sur le Parlement. Depuis le commencement de mai, pleinement édifié sans doute, l'Empereur ne dissimulait plus la crainte, la défiance, la haine qu'il nourrissait à l'égard de son ministre de la Police. Fleury, on s'en souvient, avait trouvé le maître au regret de ne s'être pas débarrassé à l'occasion de son ministre et aux aguets d'un nouveau prétexte. Le ministre, de son côté, éclairé, vers la fin de mai, par les rapports de ses agents à l'étranger sur l'instabilité de l'Empereur, et personnellement certain de l'hostilité de la Chambre au souverain, était très résolu à précipiter les choses et, dans tous les cas, à profiter de la première délaite. Ce sont en réalité, à cette époque, deux ennemis qui se mesurent du regard. Fouché n'est pas loin de croire qu'il ce jeu, ce n'est pas seulement son portefeuille qu'il risque, mais sa tête. Le duel semble inégal, dangereux surtout pour lui ; il est cependant sûr de la victoire. À mesure que Napoléon contrarié, exaspéré, devient fébrile, passant de la faiblesse à la violence, des menaces aux récriminations, et perdant parfois tout sang-froid, le ministre semble, au contraire, emprunter aux circonstances un flegme tous les jours plus grand. La correspondance de l'Empereur trahit de sa part une vive irritation. Il serait temps que la police ne laissât pas prêcher la guerre civile... Il faut que cela finisse⁵. C'est un refrain, mais on ne sent plus la volonté énergique qui inspire les lettres du maître à Fouché de 1804 à 1810 ; il parle d'inconcevable faiblesse, alors qu'il croit à une systématique trahison. Parfois, il s'échappe, s'emporte, tempête, au conseil des ministres comme en son

¹ Napoléon au duc d'Otrante, 27 mai 1815 (*Lettres inédites de Napoléon. Papiers confiés confiés à Gaillard*).

² *Indépendant* du 5 juin.

³ *Indépendant* du 28 mai.

⁴ Séance de la Chambre des députés du 6 juin, *Moniteur* du 7.

⁵ Napoléon au duc d'Otrante, 29 mai 1815. *Lettres*, II, 353, 1216.

cabinet¹. Fouché tient tête aux bourrasques, en sourit, les brave, entretient avec une incroyable audace Méneval et Pasquier de la folie de l'Empereur. Il presse Pasquier de rester à Paris en vue d'une action possible, ajoutant : **Il sera obligé de partir pour l'armée avant la fin de mai. Une fois parti, nous resterons maîtres du terrain. Je veux qu'il gagne une ou deux batailles ; il perdra la troisième, et alors notre rôle commencera**². Derrière ce front impénétrable et ces yeux qui se dérobent, on devine cependant, dès lors, une énergique résolution ; comme jadis, Robespierre en Thermidor et en Brumaire Barras, Bonaparte est condamné. Fouché n'obéit plus : il se sent pour trois semaines encore au pouvoir, il ne s'agit que de les bien utiliser : il voit La Fayette, Lanjuinais, Jar, Manuel, l'opposition parlementaire, le parti libéral ; il voit Maladie et les chouans, Mme de Vitrolles, Gaillard, Mme de Custine, les agents du roi ; il se sait bien vu de Metternich, de Wellington, du comte d'Artois, qui à Gand le prône à tout venant. Chose incroyable, il fait défendre audacieusement par l'*Indépendant* la politique dite de la Girouette : **Je serai attaché aux mêmes principes, mais non aux personnes qui s'en écartent, soit comme lui — l'Empereur —, soit autrement que lui**, déclarera la Girouette³. Que lui importent les colères de l'Empereur qui va partir pour l'armée et ne peut guère à cette heure de crise confier derechef la police à Savary ? Quelques jours cependant avant son départ, Napoléon mande Carnot : **Le duc d'Otrante me trahit, déclare-t-il ; je veux m'en débarrasser, je songe même à supprimer le ministère de la Police pour en faire une simple division de vos bureaux**. Carnot approuve, car Fouché ne lui plaît guère ; mais il lui paraît impossible de renvoyer le duc d'Otrante à la veille de graves événements⁴. **Vous avez raison**, dit l'Empereur, **nous ferons cela plus tard, après mon retour**. C'est la contrepartie du propos de Fouché à Pasquier, bien caractéristique de cette ironique situation du maître et du ministre. Il est clair que c'est en Belgique que va se jouer la tête de Fouché avec le sort du monde.

Napoléon partit le 12 : le 16, la Vendée, contenue jusque-là, se soulève de nouveau comme à un signal parti de Paris : le même jour, à la Chambre, Jay et Manuel s'insurgent contre la volonté de l'Empereur, dirigée contre le seul Fouché, d'exclure du Palais-Bourbon les ministres à portefeuilles. A la suite d'une communication faite par le ministre d'État Boulay, le factotum du duc d'Otrante, Antoine Jar, s'élève violemment contre l'absence des ministres compétents ; Manuel, autre comparse, appuie son collègue, soutenant qu'il faut établir de nouvelles relations entre la Chambre et le gouvernement, et Fabri lui-même, le propre secrétaire du ministre de la Police, vient compléter cette trinité en lançant à Boulay et à Regnaud une interruption, soigneusement préparée sans doute dans le cabinet de Fouché ; un autre ami du duc d'Otrante, Barère, enfin, vient défendre une motion appelant les ministres dans l'Assemblée, et tout le groupe enlève, séance tenante. un renvoi à une commission spéciale, première victoire, puisque sur ce point la volonté de l'Empereur a été formelle : le duc d'Otrante, invisible, en réalité mène la bataille⁵.

Le lendemain, on lui ménage un succès personnel. Regnaud monte à la tribune et y lit un rapport, du reste remarquable, du ministre de la Police sur la situation de l'Empire, car Fouché a refusé à Carnot, chargé d'un rapport d'ensemble, tout

¹ CARNOT, II, 561 ; LA VALETTE, II, 180-183.

² PASQUIER, III, 195 ; MÉNEVAL, II, 339.

³ Dialogue de l'Incurable et de la Girouette. *Indépendant* du 16 mai 1815.

⁴ CARNOT, II, 561.

⁵ Séance du 16 juin, *Moniteur* du 17.

renseignement sur la police, et préparé le sien, très alarmiste, très effrayant, plein de cruelles vérités : i] y signale l'Ouest et le Midi comme prêts à se donner]a main en vue d'une commune insurrection, réclamant des mesures spéciales et l'état de siège, tout en blâmant, du reste, tout excès d'autorité ; il fait de la liberté de la presse une apologie qui lui permet de réclamer des mesures contre les libelles, mais promet de se conformer avant tout à la loi, hommage aux législateurs, et de ne la point laisser violer par qui que ce soit, menace à l'Empereur, qu'on sait impatient du joug parlementaire. Est-il ministre d'une monarchie ou mandataire d'une Assemblée républicaine. le ministre qui conclut audacieusement : *La nation entière jugera si je n'ai pas dû m'exposer à toutes les chances de la responsabilité ministérielle, plutôt que de compromettre le salut de l'État*¹ ? Ce rapport, qui fut reproduit le lendemain *in extenso* par l'*Indépendant*², ensuite répandu partout, fut, dès le 17, accueilli sur certains bancs de la Chambre avec un enthousiasme affecté. *Rien de plus lumineux et de plus important !* s'écrie le député Desmousseaux, et, à propos de ce rapport, Barère reprend, sous une forme déguisée, la proposition de la veille, demandant la formation d'une grande commission parlementaire qui conférerait avec les ministres et s'entendrait avec le ministre de la Police générale sur les mesures législatives à prendre, comme suite de ce merveilleux rapport : il est clair que dans cette commission on verra et La Fayette, et Barère, et Manuel, et, Jay. Que deviendra le gouvernement impérial devant ce qu'un représentant appelle avec raison un nouveau Comité de sûreté générale, élu sous l'influence du duc d'Otrante ? La proposition était prématurée : elle fut repoussée, échec pour les amis du ministre³. Or, dans la soirée, on apprit à Paris que Napoléon avait, la veille, battu les Prussiens A Fleurus et à Ligny ; l'astre de Fouché semblait pâlir. Il dut passer en de singulières transes la journée du 18. Mais, ce jour-là, la fortune de son illustre maître et ennemi sombrait dans l'effroyable désastre de Waterloo.

Le 19, Paris resta sans nouvelles officielles ; les ministres eux-mêmes en furent privés. On soupçonnait le ministre de la Police d'arrêter les dépêches pour en faire son seul profit et se mettre en mesure d'agir. Toute la soirée du 19 s'écoula encore sans que rien transpirât. La nuit étant venue, le ministre des Relations extérieures, le duc de Vicence, et son collègue à l'Intérieur Carnot, exaspérés de l'attitude ambiguë que gardait le duc d'Otrante, se rendirent au quai Voltaire A une heure fort avancée ; les deux hommes adressèrent à leur collègue d'assez vifs reproches : *Collègue*, dit brusquement Carnot, *vous avez reçu des nouvelles qui ne nous ont pas été communiquées*. Fouché était au lit : il parut contrarié. *Aucune nouvelle. De quoi s'agit-il ? — Il s'agit d'un malheur affreux : l'armée, dit-on, détruite à Waterloo. — Qui dit cela ? C'est une fable, je pense. Et sa voix était mal assurée. Monsieur le duc, dit Caulaincourt, cela est faux ou cela est vrai. Si ce billet dit la vérité, la nouvelle n'a pu être communiquée que par le télégraphe, car le temps manque pour qu'elle soit arrivée par un courrier. — Que voulez-vous conclure de là ?* répondit sèchement Fouché. — *Eh ! parbleu, s'écria Carnot, ce que nous voulons conclure de là, c'est que nous sommes livrés pieds et poings liés, et qu'il y a parmi nous un traître, un Judas. — Êtes-vous donc venus pour m'insulter ? Et se jetant à bas du lit, il se vêtit de sa robe de*

¹ Rapport fait à l'Empereur par le duc d'Otrante, ministre de la Police générale, imprimé par ordre de la Chambre, 17 juin 1815.

² *Indépendant* du 18 juin.

³ Séance du 17 juin 1815, *Moniteur* du 18.

chambre. Il n'y a d'insulte, riposta le rude Carnot, que pour celui auquel l'épithète de traître est applicable. Caulaincourt essaya de les calmer et d'arracher un mot à Fouché, qui persista à nier.

Les deux ministres étaient impuissants, ils se retirèrent : Qu'en pensez-vous ? dit Carnot. — Je pense qu'il sait tout. Notre malheur n'est que trop certain. — Je le crains aussi, reprit le ministre de l'Intérieur ; il a des intelligences partout : il a eu des nouvelles, n'importe par quelle voie, et il a voulu se laisser le temps de machiner quelque trame diabolique pour comprimer l'élan national que pourrait occasionner la perte d'une bataille¹.

Carnot voyait juste : Fouché était évidemment instruit dans la soirée du 19 de l'épouvantable désastre où croulait la puissance de Napoléon. Il entendait dresser ses batteries ; h dire vrai, son plan était simple. L'événement était prévu ; Fouché l'avait annoncé à Pasquier. Avant une semaine les alliés pouvaient être devant Paris, et avant quinze jours Louis XVIII aux Tuileries. Que Napoléon persistât à opposer à la coalition une résistance insensée, que le peuple l'y aidât dans ce grand élan national que rêvait Carnot, qu'une défense nationale s'organisât sous la direction suprême et absolue de l'Empereur, Fouché se sentait perdu ; Napoléon dissoudrait la Chambre et, avant l'issue des événements, frapperait son ministre de la Police : en admettant que, parue acte d'inconcevable faiblesse, le maître ne le fit pas jeter sous les verrous de Vincennes, ce n'était que partie remise ; vainqueur, il se vengerait, et vaincu c'était précisément là que Fouché voyait l'horizon s'assombrir. Vaincu, l'Empereur entraînait le ministre de la Police dans sa chute ; Wellington et Blücher entrant de vive force à Paris, y installant Louis XVIII, quel quartier serait fait au ministre qui aurait jusqu'au bout servi l'usurpateur ? et, en admettant qu'il lui fût fait grâce, quel besoin aurait-on du régicide ? Comment celui-ci s'imposerait-il à Louis XVIII, que ses messagers avaient trouvé à Gand si froid, si réservé encore à l'égard des services du duc d'Otrante ? Il fallait que les alliés se présentant devant Paris n'y trouvassent plus l'Empereur, mais Fouché ; il fallait une révolution. Comment l'effectuer ? L'homme de Waterloo était encore l'homme d'Austerlitz, peut-être se réveillerait-il l'homme de Brumaire : il allait avoir, malgré tout, avec lui, s'il le voulait, l'armée et la rue, le conseil des ministres et peut-être les Chambres, toujours veules devant l'énergie du maître présent. Si le Parlement était en disposition de résister, en aurait-il la force et le temps ? Autre souci : en admettant qu'on pût désarmer, paralyser, renverser Napoléon par la Chambre, c'était substituer la dictature du Palais-Bourbon à celle des Tuileries, La Fayette à Bonaparte : or, la Chambre, Fouché le savait mieux que personne, était plus hostile mille fois aux Bourbons qu'a l'Empereur ; ayant étouffé la dictature, tous ces jacobins, tous ces libéraux se soumettraient-ils, entre les mains de Fouché, à ce rôle de dupes et de comparses qu'il leur destinait en son esprit ? Mieux valait donc que, Napoléon ne pouvant dissoudre la Chambre, celle-ci n'eût pas le loisir, en le renversant, d'assumer un rôle trop important : il fallait qu'en cette occurrence il n'y eût ni vaincu ni vainqueurs, que Napoléon abdiquât spontanément, que le duc d'Otrante eût, aux yeux de la Chambre et des alliés, le mérite de cette solution, qu'il s'imposât à l'Assemblée et devint son guide, son mandataire près de la coalition et des prétendants. La tâche deviendrait plus facile, sinon très aisée. Comment arriver à l'abdication de l'Empereur ?

¹ CAULAINCOURT, II, 198, 200.

Il fallait l'user par les conseils de son entourage et le décourager dès l'abord par l'énergique attitude des Chambres. Préparer le terrain était, en attendant le retour de l'Empereur, la tâche qu'assumait le ministre : décourager les serviteurs les plus dévoués, les conseillers les plus écoutés, les gagner à l'idée d'une abdication volontaire qui assurerait peut-être à la nation le gouvernement de son choix, à Napoléon II, à la dynastie Bonaparte un trône si compromis par la résistance, et d'autre part surexciter l'esprit d'indépendance et d'opposition de la Chambre, en lui faisant tout craindre du César aux abois.

Le 20, au matin, le prince Joseph réunit chez lui les ministres et leur apprit la terrible nouvelle¹ ; immédiatement toutes les hypothèses furent examinées et passionnément débattues. Le principal obstacle aux projets de Fouché lui parut alors être Carnot ; celui-ci se montrait disposé à conseiller une défense à outrance, dans laquelle le loyal et bon patriote se déclarait prêt à mettre au service de l'Empereur sa foi, ses talents et son expérience de 1793. Heureusement pour Fouché, [organisateur de la victoire](#), qui avait montré en une circonstance sa féconde énergie, était cependant à beaucoup d'égards un homme de devoir plus qu'un homme d'action et surtout qu'un homme d'État. Lorsque son devoir lui était impérieusement tracé, il le remplissait avec énergie ; lorsque sa conscience lui dictait un avis, une attitude, il soutenait cet avis, gardait cette attitude avec beaucoup de conviction et d'autorité ; mais s'il ne rencontrait pas autour de lui aide et appui, sans se démoraliser, ruais sans s'ingénier à trouver des combinaisons savantes, sans songer à des concessions qui ramenassent au but désiré ses collègues abusés, il se résignait à la défaite de ses idées, en se drapant dans son honnêteté mal comprise. Sans les Tallien, les Billaud et les Fouché, Carnot fût très stoïquement monté, le 9 Thermidor, à l'échafaud, laissant Robespierre maître de la situation ; en fructidor il avait, par un froid respect de la légalité, failli perdre la République, qui lui tenait cependant plus à cœur qu'aux Barras et aux Fouché, et, sous l'Empire, il n'avait su, après une très belle et courageuse protestation contre la restauration d'un trône, que se retirer sous sa tente, laissant ainsi le champ libre à la réaction. Il n'avait pas de subtilités dans l'esprit, était d'une pièce et cherchait rarement comme Fouché à refaire une situation à peu près conforme à ses désirs avec les restes d'une autre sous lesquels il préférait s'enterrer. Le duc d'Otrante connaissait depuis longtemps cet homme si différent de lui et comptait sur un état d'esprit qui le lui livrerait tôt ou tard. Le juin, le ministre de l'Intérieur opina qu'il fallait se grouper derrière l'Empereur et s'entêta dans cette idée, mais sans faire un grand effort pour y rallier le conseil ni le Parlement, sur lequel il eût pu, on le vit plus tard, exercer plus d'influence que le duc d'Otrante. Il allait, son avis n'ayant pas été suivi, se laisser quelque peu conduire par les circonstances, sanctionner l'abdication de l'Empereur qu'il n'approuvait pas, en acceptant une place dans le gouvernement qui le remplaçait provisoirement, se faire évincer de la direction de ce gouvernement par l'homme dont il se méfiait à juste raison le plus, et, plein de foi dans ses idées, de dévouement à ses principes, en s'enfermant en une sombre apathie, contribuer une fois de plus à leur irrémédiable échec. Chose curieuse, avec un caractère tout autre, le maréchal Davout, qui, en ces

¹ Pour tout ce chapitre, cf. *Mém. de Fouché*, II, 344-347. Nous suivons ici THIERS bien plus volontiers que pour l'histoire de l'Empire antérieure à 1814. Thiers a connu personnellement beaucoup des personnages de ce drame, Jay par exemple, Clément du Doubs, La Fayette et autres, et son autorité d'historien, parfois contestable, se double ici de celle d'un quasi-témoin. Nous empruntons donc ici, sans hésiter, plus d'un détail à *l'Histoire de l'Empire*.

circonstances, devait forcément l'être, avec Carnot et Douché, l'homme le plus en vue, offrait également prise au duc d'Otrante par une tendance analogue à celle de Carnot. Lui aussi était pour la résistance, et c'était une autorité que ce très grand soldat ; mais, plus habitué à la tactique des champs de bataille qu'à celle des crises politiques, il croyait, lui aussi, devoir donner son avis, le défendre avec énergie ; mais, cet avis repoussé, il jetait volontiers, qu'on ne permette l'expression, le manche après la cognée, jurait, sacrait contre les politiciens, et soudain, faute d'avoir cédé un peu, cédait tout.

Ce fut le triomphe de Fouché de faire collaborer ces deux hommes. qui le détestaient, à l'œuvre qu'il méditait et qu'ils répudiaient le 20 juin : faire croire à la Chambre qu'il était d'accord avec Carnot, à l'armée qu'il prenait conseil de Davout ; amener son collègue de l'Intérieur à lui céder presque par politesse la direction des affaires, son collègue de la Guerre, si hostile aux Bourbons, à en conseiller le rappel huit jours après, cela était-il, après tout, plus difficile que de faire de Napoléon le souverain indécis disposé à déposer les armes devant les sommations de ses ministres et de son Parlement, que d'amener les meilleurs serviteurs de l'Empereur, Maret et Regnaud, être les artisans de sa chute, et la Chambre quasi républicaine du 2 mai 1815 à devenir l'instrument inconscient d'une nouvelle restauration bourbonnienne ? Telle fut cependant l'œuvre du duc d'Otrante pendant les quarante-huit heures qui suivirent le retour de l'Empereur aux Tuileries. Avait-il souvenance de l'époque où, enfermé dans son laboratoire, le professeur de chimie d'Arras combinait en ses cornues les éléments disparates d'une savante expérience pour s'acheminer anxieusement, mais patiemment, au résultat rêvé ?

Il était trop prévoyant, trop habitué à regarder en face la vérité, même lorsqu'elle le pouvait contrarier, pour se dissimuler qu'avant peu, d'une façon ou d'une autre, Louis XVIII serait aux Tuileries. L'important était qu'il y fût installé par ses soins : rétabli par une révolution royaliste ou par la bienveillance de la coalition, le frère de Louis XVI redevenait le roi de la réaction, des représailles, des vengeances, des proscriptions, redoutable hypothèse pour des hommes qui allaient avoir, aux yeux des royalistes de 1815, la double tare du 21 janvier et du 20 mars. Le mieux était de conjurer toute réaction et toute vengeance en se faisant, lui, régicide et ministre de Bonaparte, l'agent de la Restauration, d'imposer des conditions, de faire accepter par le roi les principes de 1789, les hommes de la Révolution et de l'Empire, et, pour tout dire, de s'installer, lui représentant de ces principes et de ces intérêts, dans les conseils de Louis XVIII. C'était, le 20 juin, un plan d'une inconcevable audace, mais le seul praticable après tout, et qui épargnait à la France, après une guerre étrangère effroyable, après une guerre civile odieuse, une insupportable réaction. Il n'eût osé assurément avouer ce plan ni au conseil, en grande majorité dévoué corps et âme à la personne de Napoléon et à sa dynastie, ni à la Chambre, foncièrement hostile à la branche aînée, sous quelques conditions qu'elle fût restaurée. L'important pour le moment était d'écarter l'Empereur et de faire table rase ; avant de coudre, il fallait tailler. C'est à quoi rêvait sans doute le ministre de la Police, pendant que Paris attendait des dépêches le 19, ce à quoi il travailla dès que fut connue la poignante nouvelle.

La partie la plus facile de ce complexe programme semblait être d'ameuter la Chambre contre le souverain. Fouché connaissait les assemblées, leur savait fort peu d'initiative, fort peu de courage, fort peu de persévérance, sauf en un seul cas : la peur. Les grands politiques que les circonstances ont placés en face ou à côté d'une assemblée d'ancien ou de nouveau régime ont pensé de même :

qu'on se rappelle, par exemple, Retz ne trouvant, en 1648, d'autre moyen de lancer le Parlement contre la reine que d'affoler l'excellent président Violle par la perspective d'une dissolution et d'une arrestation ; Fouché le savait de reste, avant joué si merveilleusement de la peur à la veille de Thermidor pour soulever la Convention contre son tyran. La tactique restait bonne. Dès le 20, le bruit se répandait au Palais-Bourbon que Napoléon ne revenait qu'avec des projets de dictature sans contrôle : c'était la dissolution de la Chambre, une menace droite aux meneurs odieux au maître et rejetés dans le néant, à tous ces hommes du passé, La Fayette ou Barère, Lanjuinais ou Lepelletier, aspirant à faire revivre, en cette heure de crise, les héroïsmes civiques des assemblées révolutionnaires : de ce fait, l'ambition, l'amour-propre, l'intérêt et la peur se trouvaient en jeu, sous couleur d'attachement aux principes de liberté, de légalité et de patriotisme. Ces bruits de dissolution et déjà quelques conseils de résistance partaient du cabinet du ministre de la Police générale, d'où les Jay, les Manuel et autres les colportaient au Palais-Bourbon. On disait encore bien d'autres choses : le duc d'Otrante, en relation avec l'Europe — la chose s'avouait maintenant —, s'était, déclarait-on, assuré que les puissances n'en voulaient réellement qu'à l'Empereur, et que, Napoléon écarté, la nation — s'entend la Chambre de ses représentants — serait libre de désigner le gouvernement de son choix. Une crainte vague, une grande irritation se manifestaient donc dans les couloirs ; ces sentiments prirent bientôt corps. Fouché était parvenu à conquérir La Fayette, l'ayant fort alarmé : cet illustre citoyen avait, on le sait, de lui-même une idée assez haute ; il entrevit, et le duc d'Otrante l'y encouragea pour un instant, une tâche admirable : il voulait être une fois de plus le champion de la liberté, de la représentation nationale contre le despotisme : il était l'homme du moment comme en 89, comme plus tard en 1830, ne s'apercevant jamais que les roués se jouaient de lui et le poussaient en avant. La Fayette crut se servir de Fouché qu'il estimait peu ! Après une entrevue avec ce dernier, le noble amant de la liberté parut au Palais-Bourbon, où il déclencha d'un mot toutes les peurs, toutes les colères : à cette voix connue et aimée, la Chambre s'affola : le duc d'Otrante avait de ce côté si bien manœuvré que, le 31 au matin, l'Assemblée croyait réellement n'avoir plus à choisir qu'entre l'usurpation ou la déchéance, et, à tout prendre, devait se résigner plus volontiers à renverser le souverain qu'à se laisser dissoudre et frapper.

Le ministre de la Police cependant travaillait ailleurs : il se défiait du parlementarisme, de ses faiblesses, ne voulait pas, d'autre part, nous avons vu pourquoi, de la dictature de La Fayette. Il n'entraît pas dans ses vues qu'il y eût conflit et victoire éclatante. Il fallait que le vaincu de Waterloo trouvât autour de lui, aux Tuileries même, des serviteurs découragés ou gagnés aux idées du duc d'Otrante. Caulaincourt, Cambacérès et Davout étaient trop disposés à envisager d'un œil très pessimiste la situation du souverain, pour que leur collègue eût beaucoup à faire pour semer la démoralisation. Mais l'auxiliaire à gagner était le ministre d'État Regnaud : il était un *bonapartiste* convaincu et, par là, peu suspect à l'Empereur. Lui et Fouché avaient été jadis en fort mauvais termes, mais, depuis quelques mois, le duc d'Otrante avait reconquis sinon la confiance, du moins l'estime de ses collègues par son incontestable savoir-faire. En relations journalières avec la Chambre des représentants dont il faisait partie, le ministre d'État était, de ce chef, mûr pour le découragement, ayant constaté à ses dépens, depuis quelques semaines, l'hostilité parfois âpre et tenace de l'Assemblée au gouvernement de l'Empereur. Fouché en prit, prétexte : membre de la Chambre et serviteur dévoué de la dynastie, Regnaud était, lui déclarait

Fouché, appelé à prévenir tout conflit entre le souverain et l'Assemblée pour le plus grand bien des Bonaparte, car, en arrachant à l'Empereur une abdication en apparence spontanée et immédiate, il sauvait le fils du grand homme et la dynastie Bonaparte. Le duc d'Otrante allait donc jusqu'à jouer du loyalisme même du ministre d'État, comme du libéralisme ombrageux de La Fayette, pour préparer de loin le retour des Bourbons qu'ils étaient, le bonapartiste comme le libéral, d'accord pour détester et éloigner. Regnaud se laissa prendre, et très énergiquement prôna partout l'abdication spontanée. Le 21 au matin, tout était prêt, l'entourage intime de l'Empereur presque tout entier conquis à l'idée de l'abdication, et la Chambre décidée à l'imposer au besoin. L'Empereur pouvait arriver.

Il arriva en effet le 21 de bon matin, et aussitôt s'enferma avec le duc d'Otrante lui-même, qui affectait, au dire d'un témoin, l'air sensible et prévenant qu'on a au chevet d'un malade, tandis que l'Empereur, embarrassé de sa situation fautive vis-à-vis de cet homme, paraissait contraint et gêné. Fouché, chose incroyable, se montra fort optimiste ; il était peu désireux de compromettre ses projets, en les voulant personnellement servir ; il ne se faisait guère d'illusions, l'Empereur ne le consultait vraisemblablement que pour prendre le contre-pied de ses conseils et de ses vues. Tout ôtait tranquille, dit en substance le ministre de la Police ; l'Empereur n'avait qu'à parler pour se faire obéir¹. Caulaincourt, que Napoléon vit ensuite, fut plus alarmiste, mais le souverain en parut impatienté.

Ce fut l'attitude du maître dans le conseil des ministres tenu quelques heures après. Telle était l'audace de Fouché que, devant ses collègues dont aucun n'ignorait cependant ses sentiments, il parut se faire un jeu de les dissimuler. Il laissa Carnot prêcher la résistance à outrance en s'appuyant sur les Chambres, Davout et Lucien prôner au contraire la dissolution, Decrès et Regnaud insinuer timidement l'abdication ; lui ne dit que quelques mots, témoignant, écrit Thiers spirituellement, *pour le malheur de Napoléon d'une affection qu'il ne ressentait pas et pour les Chambres d'une confiance qu'il n'avait pas*. Perfidement il conseilla, connue Carnot, d'avoir recours à la Chambre ; plus perfidement encore qu'on ne le peut penser, car, la délibération se prolongeant, le duc d'Otrante, qu'inquiétaient l'altitude très résolue du souverain et les visibles hésitations du conseil, faisait sous main informer La Fayette qu'on discutait décidément à l'Élysée le projet de dissoudre ou de proroger la Chambre. L'Assemblée siégeait ; La Fayette monta à la tribune et, après un court exorde, déposa la proposition qui devait avoir de si grosses conséquences ; il demandait *qu'on déclarât la patrie en danger, les deux Chambres en permanence, et coupable de trahison quiconque voudrait les dissoudre ou les proroger*. Il fallait aussi que l'Assemblée mandat immédiatement dans son sein les ministres de la Guerre, des Relations extérieures, de l'Intérieur et de la Police, qui lui rendraient compte de l'état des choses ; enfin, ne pouvant oublier de vieux amis, le général proposait de mettre les gardes nationales sur pied dans tout l'Empire. Un des hommes de Fouché, le député Lacoste, appuya ces propositions, qui furent adoptées séance tenante, sauf la dernière, dont le vote eût certainement contrarié le duc d'Otrante, car on y pouvait voir poindre la dictature civique de l'ancien commandant de la garde nationale de 89². Rien ne devait donc plus satisfaire Fouché que ce vote qui allait le défaire du vaincu de Waterloo, sans l'embarrasser de l'encombrant général au cheval blanc.

¹ *Nuit de l'abdication*, manuscrit (Arch. Aff. étr. France, 1802, 256).

² Séance du 21 juin, *Moniteur* du 22.

Cependant la délibération continuait à l'Élysée, où le duc d'Otrante gardait une physionomie très flegmatique devant le plaidoyer pro domo de Napoléon et les objections de plus en plus hardies de Regnaud ; car ce Bertrand s'était décidé à retirer les marrons du feu pour ce Raton de haute école. La nouvelle de ce qui venait de se passer au Palais-Bourbon tomba comme une bombe dans le conseil ; nul ne s'attendait à cette offensive hardie, sauf peut-être le Machiavel de la Police. L'Empereur parut d'abord exaspéré et comme toujours exhala en une sortie violente son ressentiment et son désir de passer outre. Les ministres essayaient de le calmer, quand on apprit avec stupéfaction que la Chambre des pairs, bien plus favorable à Napoléon, avait cependant accueilli et voté la résolution des représentants portée devant elle. Napoléon en parut atterré, et, envisageant la situation avec plus de sang-froid, il se calma brusquement et se déclara soudain prêt à abdiquer ; il ajouta toutefois qu'il entendait agir spontanément et sans y être invité par les Chambres factieuses ; il voulait donc auparavant, encouragé par Lucien qui retrouvait l'énergie de Brumaire, se débarrasser des collègues de La Fayette et de Lanjuinais. Mais Regnaud, Davout, Maret, tous ces fidèles, trop ébranlés depuis vingt-quatre heures, semblaient, puisque aussi bien il fallait en finir, peu disposés à approuver une pareille résolution grosse de conflits ; ils la combattirent, tandis que le duc d'Otrante, toujours silencieux, suivait d'un œil anxieux, mais impénétrable, toutes les péripéties d'un drame dont il avait écrit le scénario, mais dont le dénouement restait inconnu, gros pour lui de conséquences heureuses ou tragiques.

Peut-être pressait-il secrètement ses amis du Palais-Bourbon d'agir promptement : on envoyait à l'Élysée des émissaires ayant pour mission d'exiger une réponse au message. Regnaud partit enfin, porteur, sinon d'une réponse ferme à laquelle l'Empereur ne pouvait se résoudre, au moins de quelques promesses vagues. C'était une imprudence ; le ministre d'État, déjà fort ébranlé, ne tarda pas à être complètement confirmé par les clameurs, les propos, les discours, dans son idée que, pour sauver la dynastie, il fallait que son chef se sacrifiât sans délai. On réclamait l'abdication, on voulait le duc d'Otrante dans l'hémicycle ; Jay se plaignit amèrement de l'outrage fait à l'Assemblée par les ministres qui, mandés par elle, désobéissaient à ses ordres, et demanda qu'on les convoquât derechef ; déjà Manuel réclamait la formation d'une Commission de gouvernement. Regnaud alarmé revint à l'Élysée et insista sur la nécessité de donner satisfaction à la Chambre. Un message fut alors confié à Lucien ; celui-ci arriva à six heures du soir au Palais-Bourbon, accompagné enfin de tous les ministres, dans les rangs desquels tous les regards cherchaient la morne et impénétrable figure du protagoniste de ce drame politique. On sait ce qui se passa en cette mémorable séance. Lucien, bien accueilli d'abord tant qu'on le crut porteur de l'acte d'abdication, fut moins bien écouté lorsqu'on le vit simplement proposer des mesures à concerter entre l'Assemblée et le souverain : la Chambre désorientée allait-elle céder ? Dès lors, le coup manquait, Napoléon restait sur le trône. Le duc d'Otrante devait frémir ; l'Assemblée entière le contemplait immobile et muet à ce banc des ministres, d'où l'avait jusque-là banni la défiance du maître. Sous quel prétexte pouvait-il parler, dire, lui ministre, l'inanité de ces mesures proposées par le gouvernement ? Il avait ses agents ; on les connaissait, et l'émotion fut grande quand on vit le meilleur d'entre eux, Jay, monter à la tribune. Nul ne douta que l'ancien précepteur des enfants d'Otrante ne finît là l'écho, l'organe, l'homme de Fouché ; c'était donc bien une comédie concertée, ce dialogue qu'on vit s'établir entre l'orateur tourné, en interrogateur, vers le banc des ministres et le ministre de la Police, compromettant par une réponse

habilement insignifiante le gouvernement qu'il y représentait. La guerre était-elle possible même avec Napoléon à la tête des avinées ? La paix l'était-elle avec Napoléon à la tête du gouvernement ? Et comme les ministres s'enfermaient en un silence tragique, on vit le duc d'Otrante se lever au milieu d'un frémissement de curiosité et gagner enfin la tribune. Ce fut la plus grande trahison peut-être de Fouché et qui le sacrifiait bien l'homme du parlementarisme, que cette réponse où, en se couvrant en apparence de la solidarité ministérielle dont on le savait en général peu soucieux, il dit hypocritement que les ministres, ayant collaboré au message, n'avaient rien à y ajouter. On devine l'immense déception de l'Assemblée, le champ ouvert aux ironies, aux violences, par cette réponse aux deux terribles questions posées. C'était donner beau jeu aux ennemis de l'Empereur si mal défendu. Au milieu d'une Assemblée que cette réponse évasive et angoissante rendait fébrile, Jay se prit à épiloguer : l'Empereur était impossible, odieux à tous les partis, les royalistes exaspérés, les libéraux déçus, l'armée brave sans doute, mais trop faible ; le souverain, devenu le seul obstacle à l'union à l'intérieur, à la paix avec l'ennemi, était tenu à s'effacer, la Chambre à accepter, à provoquer au besoin l'abdication. Eu vain, à cet éloquent réquisitoire, Lucien opposa un vibrant plaidoyer ; il ne s'attira qu'une sanglante riposte, restée célèbre, du général La Fayette. Du reste, le duc d'Otrante veillait ; après Jay, c'était toute la camarilla, c'était Lacoste, c'était Manuel qui montaient à la tribune et insistaient sur l'abdication nécessaire ; seulement, comme il était imprudent d'acculer le lion blessé, les amis de Fouché parlèrent avec de grands ménagements du souverain menacé ; on ne réclamait pas la déchéance, on le pria d'abdiquer spontanément, étrange ironie des formules politiques ! N'était-ce pas cependant traiter l'Empereur en souverain déclin que de nommer une Commission qui devait se concerter avec les ministres sur le salut de l'État ? Ce [Comité de salut public](#) réclamé dès le 17 par Barère se trouvait en effet constitué : Fouché devait y jouer, entre ses Collègues subjugués et des commissaires élus sous son action, un rôle prépondérant¹.

Il était temps : son jeu commençait à être connu à l'Élysée, et le fourbe vraiment dépassait son déguisement de toute part ; il restait avec l'Empereur dans une attitude de componction et de respectueuse condoléance qui mettait hors d'eux les [mamelouks](#) ; La Valette, Savary, qui, eux, ne s'étaient jamais ralliés à Fouché comme Maret et Regnaud, dénonçaient sa trahison, conseillaient au souverain de passer outre, Napoléon continuant à flotter entre toutes les résolutions. Fouché, lui, n'hésitait plus ; ne pouvant se dissimuler qu'il était découvert, compromis, perdu, si l'Empereur restait au pouvoir, il était, comme à la veille de Thermidor, résolu à vaincre, à précipiter les événements. Quels souvenirs devaient lui rappeler ces Tuileries où la Commission parlementaire et les ministres délibérèrent dans la nuit du 21 au 22 ! C'était là que, le 9 Thermidor, il était venu conférer avec les Collot d'Herbois et les Billaud-Varennés, à l'heure même où Tallien allait monter à la tribune pour porter le coup de grâce à Maximilien. C'était dans ce même décor, après dix-neuf ans presque jour pour jour, la même lutte pour la vie, âpre, impitoyable, où toute défaillance peut amener la finale catastrophe.

Cette nuit tout entière du 21 au 22 se passa dans les délibérations de la Commission. La Fayette essaya d'y faire prononcer la déchéance, échoua ; mais n'était-ce pas consacrer une fois de plus la déchéance de fait, que de désigner

¹ Pour tout ce récit, cf. THIERS et *Moniteur* du 22. Séance du 21 juin.

tous les commissaires qui, pris dans le sein de la Commission, devaient, sans intermédiaire, négocier avec l'ennemi, prérogative souveraine au premier chef ?

Napoléon le comprenait, luttait encore, traitant de dupes de Fouché ceux qui, comme Manet et Regnaud, continuaient à conseiller l'abdication ; mais il sentait le sol de toute part miné sous lui ; il fallait cependant un dernier coup de pioche.

A l'Élysée comme aux Tuileries, on délibérait dans la fièvre, à l'aurore du 22 juin ; c'était, avec cette aube, le jour de Fouché qui se levait. La Chambre se réunit à neuf heures du matin plus affolée que jamais, compromise qu'elle était, menacée si Napoléon n'abdiquait pas ; plus que jamais aussi les amis du ministre de la Police y discouraient et y agissaient. On disait Grouchy en marche sur Paris avec 130.000 hommes, prêt à aider l'Empereur dans sa résistance aux vœux de l'Assemblée, et la nouvelle était officiellement confirmée par Davout lui-même. A ce coup, l'inquiétude fut extrême, il fallait frapper un grand coup ; on réclama la déchéance ! L'intervention du général Solignac ne fit qu'ajourner cette suprême résolution. Une heure était laissée à l'Empereur pour choisir entre l'abdication volontaire et la déchéance ; le général lui-même fut chargé d'aller signifier au souverain cet insolent ultimatum.

L'entretien fut long ; enfin l'Empereur, le conseil réuni, sans dissimuler l'amertume que lui laissait cette humiliante sommation, signa l'abdication exigée. Pendant qu'il en rédigeait les termes, Napoléon, apercevant Fouché en train d'écrire, se tourna brusquement vers le fauteur secret de ce coup d'État : **Écrivez à ces messieurs**, dit-il en ricanant, **de se tenir tranquilles, ils vont être satisfaits**. Le duc d'Otrante, en apparence indifférent à l'ironie de cette interpellation, continua à écrire au député Ma miel, auquel il traçait sans doute la marelle à suivre. Comme si l'Empereur se fut, dès lors, désintéressé de tout, ce fut au ministre de la Police qu'il confia l'acte d'abdication. Quel frémissement de joie chez cet homme, lorsqu'il tint en ses mains ce papier on sa victoire était inscrite en inoubliables caractères ! Comme au 9 Thermidor, il avait vaincu plus puissant que lui ; mais avant plus d'expérience qu'alors de la vie politique, il entendait cette fois que sa victoire eût un lendemain. Cette fois on venait de tailler : il fallait coudre.

A une heure de l'après-midi, le duc d'Otrante faisait au Palais-Bourbon une entrée sensationnelle il monta à la tribune, au milieu de cette salle où, debout et frémissante, toute l'Assemblée écouta les dernières paroles de l'Empereur transmises à la nation par l'homme qui avait le plus contribué à sa chute. La Chambre avant accueilli avec un respect tout nouveau cette solennelle communication, le duc d'Otrante, que son flair subtil inspirait fort bien à la tribune, crut devoir entrer dans ce concert d'émotion. **Messieurs**, dit-il lentement¹, **ce n'est pas ici le moment où la Chambre des représentants doit se prononcer en face de la nation et de l'Europe pour sa liberté. son indépendance et le succès des principes pour lesquels la nation verse son sang et s'épuise depuis vingt-cinq ans. Ce n'est pas devant une assemblée composée de Français que je croirai convenable de recommander les égards dus à l'empereur Napoléon et de rappeler les sentiments qu'il doit inspirer dans son malheur. Les représentants de la nation n'oublieront point, dans les négociations qui devront s'ouvrir, de stipuler les intérêts de celui qui, pendant de longues années, a présidé aux destinées de la patrie. Je propose à la Chambre de délibérer qu'une Commission de cinq membres sera nommée séance tenante, qu'elle sera chargée**

¹ Séance du 22 juin, *Moniteur* du 23 juin 1815.

de se rendre auprès des puissances alliées pour y traiter des intérêts de la France, dans les circonstances et la position nouvelle où elle se trouve, et soutenir ses droits et l'indépendance du peuple français. Je demande que cette Commission, nommée aujourd'hui, puisse partir demain.

C'était enterrer sa victime sous les fleurs, suprême habileté qui lui donnait grande allure, et c'était aussi un hommage aux sentiments chevaleresques de l'Assemblée dès lors conquise. Et pendant qu'il ensevelissait sous ses tristes hommages le souverain déclin, déjà se dessinait en ce cerveau fécond un autre plan : celui d'écarter de l'Assemblée, sous couleur de mission patriotique, quelques députés influents.

Dans tous les cas, le discours était habile ; bonapartistes, républicains et libéraux y trouvaient leur compte. Mais ce qu'on pouvait cependant y remarquer, c'était l'absence d'un nom, celui de Napoléon II en faveur duquel avait abdiqué l'Empereur. Déjà Fouché n'en voulait plus, le croyant impossible à faire agréer aux alliés. La Chambre elle-même, qui la veille eût acclamé le petit prince, fléchissait maintenant ; le duc d'Otrante faisait dire que ce second sacrifice satisferait les alliés, et plus d'un libéral, fort hostile à Louis XVIII, pensait assurer ainsi le trône à Louis-Philippe d'Orléans. Comme, d'autre part, le duc d'Otrante n'entendait pas que l'Assemblée, conduite par La Fayette et Lanjuinais, assumât la dictature, il trouva habile de faire écarter la proposition qui se produisit immédiatement, tendant à ériger la Chambre en Assemblée nationale. Il fit au contraire voter la constitution d'une Commission de gouvernement, après s'être, au préalable, assuré que La Fayette, Lanjuinais et Flaugergue, les trois têtes du parti libéral, ne seraient pas élus. Le fait est que, dans le premier scrutin, Carnot le fut par 324 voix et Fouché par 293, tandis que La Fayette ne réunissait que 142 suffrages ; évidemment l'élément bonapartiste et révolutionnaire lui préférait encore le duc d'Otrante. Le pauvre général, joué par celui-ci comme il le fut toujours par les habiles, devait être, le lendemain, frustré du commandement de la garde nationale, qui lui avait été promis, et éloigné de Paris par le duc d'Otrante, si bien que celui-ci, ayant, le 20 et le 21, réduit, grâce à La Fayette, Bonaparte à abandonner le terrain, se débarrassait le 22 de son encombrant allié, dupé, joué et définitivement écarté. Fouché avait bien le droit de dire Pasquier le 22 : Vous conviendrez que c'est assez de besogne faite en moins de deux fois vingt-quatre heures¹.

La Chambre ayant élu comme troisième commissaire l'obscur général Grenier, les pairs complétèrent la Commission en y nommant Caulaincourt et Quinette. Mais cette Commission, Fouché entendait qu'elle fût, non un conseil de régence, mais bien un gouvernement provisoire. C'est pourquoi, dans la nuit du 22 au 23, il se prépara à repousser le dernier assaut qu'allaient livrer à la Chambre les partisans de la dynastie ; Manuel fut mandé d'urgence chez Fouché, et celui-ci confiait à Pasquier qu'il l'avait chargé de retourner l'Assemblée². De fait, au moment où la Chambre allait peut-être proclamer Napoléon II, ce fut l'ami de Fouché qui fit écarter la proposition par un discours plus habile encore qu'éloquent, et sous prétexte que, l'avènement de Napoléon II allant de soi, il était contraire à la Constitution de le proclamer, manœuvre bien tortueuse, argument perfide et hypocrite, sorti en droite ligne du cerveau fertile du retors

¹ PASQUIER, III, 253. Il exultait, montrant, dit Mme DE CHÂTENAY, ce jour-là une confiance inexprimable et un espoir illimité en son avenir.

² PASQUIER, III, 257.

Fouché, avant d'aller convaincre l'Assemblée par la bouche éloquente du jeune député libéral¹.

Dès le 22, la Commission s'établissait aux Tuileries : Fourché, cette fois, avait bien vaincu.

¹ Séance du 23 juin, *Moniteur* du 24.

CHAPITRE XXVI

LA COMMISSION DE GOUVERNEMENT

La Commission : Fouché enlève par un tour de passe-passe la présidence à Carnot. — Attitude de Carnot. Première séance de la Commission ; elle s'érige en pouvoir exécutif. Manuel empêche la proclamation de Napoléon II. Fouché s'abouche avec les agents royalistes. Irritation de la Commission : scène violente entre Carnot et Fouché. — Premières difficultés. — Le duc d'Otrante cède en apparence. — Il force l'Empereur à quitter l'Élysée. — Fouché devient réellement le chef du pouvoir exécutif. — Mesures que prend la Commission — Fouché éloigne La Fayette. — Impatience des royalistes. — Fouché pousse Davout à réclamer la restauration de Louis XVIII sous conditions ; échec fortuit de la proposition. — La Chambre commence à s'insurger ; agitation des jacobins ; Fouché les rassure et les joue. — Il ne dupe pas moins les royalistes. État de siège. — Nouvelle tentative de Davout ; soulèvement général. Mission de Macirone, agent de Fouché, près de Wellington. — Faveur dont jouit Fouché à la cour de Louis XVIII, à Gand, puis à Cambrai. Attitude de Wellington. — Fouché fait entreprendre Davout par Vitrolles. Le maréchal renouvelle sa proposition, puis l'abandonne et offre de combattre ; le duc d'Otrante provoque un conseil de guerre qui décourage toute résistance. — Dispositions féroces du maréchal Blücher vis-à-vis de Paris. Bataille imminente et désastre certain. — Le duc d'Otrante décidé a prévenir tout engagement. Nomination de nouveaux plénipotentiaires. La convention de l'aria. — Fouché contient l'armée exaspérée ; il désarme les partis et empêche tout conflit. — Agonie de la Commission. — Nouvelle mission de Macirone près de Wellington. Entrevue à Neuilly du duc d'Otrante avec les hommes d'État de la coalition ; attitude intransigeante de Fouché qui déconcerte les espérances de ses interlocuteurs. — Fouché rentre à Paris et provoque des manifestations libérales. — Immense popularité de Fouché dans l'entourage du roi ; il est déclaré nécessaire ; concert le louangea. Appui des intransigeants du faubourg Saint-Germain ; le comte l'Artois conseille d'avoir recours à Fouché ; Louis XVIII cède. — Le mot du roi à Talleyrand. — Entrevue à Neuilly de Fouché, de Talleyrand et de Wellington. — Le duc d'Otrante accepte le ministère et promet une rentrée tranquille au roi. — Entrevue de Louis XVIII et de Fouché. — La Commission se dissout. — Double lettre qui provoque contre Fouché les réclamations des deux partis. Attitude inouïe du nouveau ministre. — Fouché fait fermer les barrières et part pour Saint-Denis. Fouché prête serment. — Un mot de Chateaubriand. — *Il ne doit pas être dehors.*

La Commission élue par les Chambres dans la journée du 22, juin se composait, nous l'avons vu, de Carnot, de Caulaincourt, duc de Vicence, du général Grenier, de l'ex-sénateur Quinette et du duc d'Otrante. Cette composition n'était pas sans causer quelque appréhension à celui-ci. Il avait cependant, à la Chambre haute, soutenu la candidature du duc de Vicence et de Quinette qu'il estimait peu dangereux¹ ; il n'en était pas moins vrai que Caulaincourt n'avait accepté cette charge que sur les instances de l'Empereur qu'il semblait devoir représenter², et que Quinette, ancien conventionnel régicide, devait être fort hostile à toute négociation avec les Bourbons. Le général Grenier passait pour attaché aux Bonaparte. Mais, Carnot surtout semblait à craindre : d'une intégrité respectable, en garde depuis trois mois plus que personne contre les intrigues de Fouché, il était tout à la fois dévoué à la Révolution dont son nom évoquait les plus glorieux souvenirs et à l'Empereur qu'il ne cessait de voir. Ancien membre de la Convention, du Comité de salut public et du Directoire, ancien ministre du Consulat et des Cent-Jours, il était la seule personnalité qui pût être opposée à Fouché, et le vote de la Chambre, où il avait recueilli trente et une voix de plus que le duc d'Otrante, lui donnait une nouvelle force morale qu'il pouvait être tenté de faire valoir, pour prendre la tête du gouvernement. Comment Fouché, simple membre de la Commission, pourrait-il la mener où il l'entendait ? Or le ministre de l'Intérieur semblait bien croire, dès l'abord, que la majorité obtenue par lui au Palais-Bourbon lui assurait d'office la présidence de la Commission. Fouché naturellement ne l'entendait pas ainsi : il ambitionnait, sinon la direction morale de ses collègues, du moins un titre qui pût faire de lui, aux yeux de tous, le chef du pouvoir exécutif. La question ne s'était pas posée lors d'une première et très courte réunion au pied levé où les commissaires avaient décidé d'envoyer le comte Otto comme plénipotentiaire à Londres³. Mais l'émotion de Fouché dut être grande quand dans la journée du 22 il reçut une véritable circulaire dans laquelle Carnot, s'attribuant la présidence de droit, convoquait ses quatre collègues à son ministère de l'Intérieur⁴. Sans lui adresser même de réponse et affectant de n'avoir pas été atteint par sa lettre, le duc d'Otrante, sautant sur sa plume, adressa de son côté une circulaire toute pareille, pour engager les quatre commissaires à se rendre le lendemain à huit heures du matin aux Tuileries [pour se constituer](#)⁵.

Comme toujours, Carnot céda ; il se rendit aux Tuileries, y trouva le duc d'Otrante installé, ainsi que ses collègues. [Qu'appellez-vous nous constituer ?](#) demanda tout d'abord le ministre de l'Intérieur. — [Mais](#), répondit Fouché, [élie](#)

¹ PASQUIER, III, 254, dit que Fouché voulu faire élire à la Chambre Lambrecht et Macdonald, mais soutint chez les pairs Caulaincourt et Quinette.

² CAULAINCOURT, II, 243, prêtait à Napoléon ce propos : [Si vous abandonnez la partie, si tous les honnêtes gens se retirent de la Commission, ce misérable Fouché vendra la France à l'étranger](#). Mais le plus singulier est que Caulaincourt fut, des quatre collègues de Fouché, celui qui se laissa le plus vite conquérir à ses idées. Après quelques jours, l'Empereur n'avait plus qu'un fidèle dans la Commission, c'était, chose curieuse, le républicain Carnot. Caulaincourt ne parut bientôt plus à l'Élysée ni plus tard à la Malmaison (*Lettre du colonel Planat de la Faye*, 26 juin 1826, *Corr.*).

³ *Procès-verbaux* (inédits) *de la Commission*, 22 juin (*Papiers confiés à Gaillard*). Le comte BERLIER, secrétaire de la Commission, a laissé sur ces délibérations des *Mémoires* intéressants ; il avait entre les mains ces procès-verbaux, dont on trouve deux copies dans les *Papiers laissés par Fouché à Gaillard*.

⁴ *Carnot au duc d'Otrante*, 22 juin (*Papiers laissés à Gaillard*).

⁵ *Le duc d'Otrante à ses collègues*, 22 juin (*Minute, Papiers confiés à Gaillard*).

notre président et notre secrétaire. Et pour couvrir ce que cette proposition avait de froissant pour les prétentions de Carnot, et peut-être dans le secret espoir de provoquer la réponse qui suivit, il ajouta très vite : **Je vous donne ma voix pour la présidence.** — **Je vous donne la mienne,** répondit forcément Carnot avec une politesse qui devenait ici une irrémédiable faiblesse. Les autres suivirent. De fait, l'estime qu'ils avaient pour la capacité du duc l'emportait sur le mépris qu'ils pouvaient concevoir pour sa flagrante immoralité politique. Cruent-ils en outre que, réellement, Carnot se trouvait favorable à la candidature de Fouché ? (Moi qu'il eu soit, comme s'il s'agissait d'une chose résolue ou naturelle, Grenier parla immédiatement d'installer le duc d'Otrante au fauteuil ; Caulaincourt et Quinette approuvèrent du geste, et, sans se faire prier, l'habile homme prit la présidence : pour ne pas rester en retard de politesse avec Carnot, il appuya incontinent la candidature du frère de son collègue, le général Carnot-Feulins, au portefeuille de l'Intérieur¹.

Carnot cependant ne put s'y tromper : il avait été joué. Chez cet homme assez rude, mais d'une noblesse et d'une droiture incomparables, aucune basse envie ne prévalait, aucune rancune d'avoir été si prestement écarté, si impudemment dupé, mais une défiance tous les jours grandissante contre le président de la Commission. Il affecta dès lors d'opposer aux sorties familières et cyniques, aux déclarations et aux intrigues du duc d'Otrante, à ses flagorneries et à ses vantardises, une gravité froide et sèche qui, après tout, pouvait gêner Fouché, nullement l'entraver sérieusement ; il essaya, pour diminuer le rôle du président, de restreindre celui de la Commission, simple émanation des Chambres, faisait-il observer, et non gouvernement exécutif². Le duc d'Otrante en levait les épaules.

Au surplus, dès cette première séance, la Commission sembla au contraire disposée à assumer, sous l'action de son président, le rôle que Carnot voulait lui refuser. On nomma des ministres : Bignon, Carnot-Feulins et Pelet de la Lozère, un adjoint au secrétaire d'État, secrétaire du gouvernement, le comte Berlier, un commandant de la première division militaire, le comte Andréossy, et à la garde impériale le général Drouot ; le prince d'Essling fut appelé au commandement général de la garde nationale, dont Fouché écartait ainsi La Fayette³.

La Commission eut une seconde séance, le jour même, à neuf heures du soir, toujours aux Tuileries ; elle fit encore quelques nominations dans le haut personnel militaire et, avant ainsi affirmé son caractère exécutif, leva la séance⁴.

C'est ce jour-là que Manuel lui avait en quelque sorte assuré ce caractère, en faisant échouer, au Palais-Bourbon, la proclamation solennelle de Napoléon II ; Fouché, s'appuyant sur ce fait, avait substitué à la proclamation du comte Berlier, jugée trop favorable à la dynastie, un autre factum rédigé par lui Fouché, on Napoléon II n'était pas nommé.

À la Chambre, cependant, on commençait à être éclairé sur le rôle que Fouché se préparait à jouer⁵. Le général La Fayette, aussi joué que Regnaud et Carnot, écrivait amèrement que **le choix de Fouché plaisait fort aux royalistes**⁶, et le fait

¹ GAILLARD, *Mém. inédits*. — CARNOT, II, 529.

² CARNOT, II, 513, 520, 529.

³ *Procès-verbaux* (inédits) de la Commission, séance du 23 juin.

⁴ *Procès-verbaux* (inédits) de la Commission, séance du 23 juin.

⁵ Fouché le savait et confiait à Pasquier que la **Chambre était la merci d'un mouvement d'éloquence ou d'une heure de lassitude** (PASQUIER, III, 253).

⁶ LA FAYETTE, 29 juin (*Mém.*, V).

est qu'à peine installé aux Tuileries, Fouché, que l'avant-veille on avait cru dévoué à Napoléon II, et la veille au duc d'Orléans¹, venait de s'aboucher avec les agents de Louis XVIII.

Le premier acte du drame avait été l'abdication de l'Empereur, obtenue par Fouché sous couleur d'assurer le trône à son fils avec le concours de ministres bonapartistes ; le deuxième, l'introduction du duc d'Otrante, comme représentant des adversaires des Bourbons, aux Tuileries, dont on écartait cependant l'ombre même du petit empereur. Le troisième commençait ; l'ancien conventionnel régicide, l'ancien ministre des deux Empires, le mandataire des Barère et des Cambon s'abouchait, le 24, avec le représentant attiré des frères de Louis XVI, le baron de Vitrolles. Dès le 22, du reste, il avait reçu Pasquier, auquel il n'avait pas dissimulé son intention d'acheminer la nation vers les Bourbons ; il l'avait encore revu le 23, en compagnie de Molé, devenu partisan des Bourbons ; enfin il restait en relations quotidiennes avec le futur chancelier par l'intermédiaire de son secrétaire Fabri². C'était s'assurer, par Pasquier et Molé, des amis dans la classe des bourbonniens libéraux ; mais il avait songé aussi aux **ultras** et s'était tourné vers Vitrolles.

Le baron était, ou s'en souvient, sous sa main, à l'Abbaye-aux-Bois dès le 23, l'agent royaliste avait appris la chute du **tyran**, l'élévation au pouvoir du duc d'Otrante et sa propre mise en liberté, constatant ainsi, d'une façon fort heureuse pour le duc d'Otrante, que la seule rancune du despote l'avait maintenu sous les verrous. Il sortait donc plein de reconnaissance pour l'ancien ministre de la Police, quand il en reçut un message ; on lui mandait de se présenter à sept heures du matin, le 24, à l'hôtel du duc d'Otrante. Il s'y rendit et y conféra longuement avec Fouché : **Vous allez trouver le roi, lui déclara celui-ci, vous lui direz que nous travaillons pour son service, et lors même que nous n'irions pas tout droit, nous finirons bien par arriver à lui. Dans ce moment, il nous faut traverser Napoléon II, probablement après, le duc d'Orléans, mais enfin nous irons à lui. Vitrolles se récria sur ces atermoiements : Je ne vous dis pas, riposta Fouché, que c'est précisément ce que je voudrais, mais c'est ce que je prévois qui arrivera. J'ai déjà déjoué en quelque sorte la souveraineté de Napoléon II...** On discuta : Fouché eût préféré voir le baron se rendre près de Louis XVIII pour l'assurer d'ores et déjà du dévouement et de la fidélité éventuelle du duc d'Otrante. Vitrolles préférait rester à Paris ; il en obtint l'autorisation. C'était donner un chef aux royalistes, organiser une sorte de gouvernement bourbonnien avant la lettre ; mais, tout bien réfléchi, il était assez commode au duc d'Otrante de négocier avec ce groupe, ainsi livré aux influences qui lui étaient personnellement favorables³.

C'est probablement ce jour-là même que le duc d'Otrante eut avec Carnot la scène dont Bei-lier nous a laissé le récit. La Commission avait été convoquée pour onze heures : réunie à cette heure aux Tuileries, elle attendit vainement son président, avec d'autant plus de mauvaise humeur que le baron de Vitrolles avait été vu entrant chez le duc d'Otrante. Choqués du sans-gêne de leur collègue et du motif de son retard, les commissaires le firent chercher, et, lorsqu'il survint, une altercation assez violente se produisit. Carnot se plaignit

¹ FLEURY DE CHABOULON, III, 317, semble croire que dans les derniers jours de juin le duc d'Otrante travaillait encore pour le duc d'Orléans.

² PASQUIER, III, 253.

³ VITROLLES, III, 40.

vivement du retard : Nous avons appris, dit-il rudement, que c'est pour conférer avec les agents de Louis XVIII que vous désertez votre poste. Le duc d'Otrante avait bravé de plus déconcertantes sorties ; il parut surpris plus que décontenancé : Le baron de Vitrolles n'était nullement un agent du roi, répondit-il avec calme ; ses conférences avec lui avaient seulement pour objet de procurer au pays et surtout aux patriotes des conditions, dans le cas probable et vraiment prochain où il faudrait entrer en arrangement avec les puissances étrangères appuyant les Bourbons. Le mot était lâché : Et de qui tenez-vous une pareille mission ? riposta Carnot. Croyez-vous constituer à vous seul la Commission de gouvernement ? Etes-vous si pressé de livrer la France aux Bourbons, et le leur avez-vous promis ? — Et vous, répliqua aigrement Fouché, croyez-vous servir le pays par une velléité de résistance vaine ?¹ Le duc de Vicence, qui semblait reconquis à Fouché, et l'ex-conventionnel Quinette intervinrent alors². On décida que Vitrolles serait derechef arrêté, et l'ordre en fut donné au préfet de police³. Le duc d'Otrante sembla se désintéresser de cette décision ; il se contenta de faire prévenir sous main l'agent du roi par Fabri et en fut quitte pour continuer, clandestinement, des relations trop ouvertement entamées⁴. Il n'est pas jusqu'à cette résistance de la Commission qui ne le servit. Sans doute, disait-il volontiers à Vitrolles, lui, Fouché, eût préféré ne pas attendre la loi de l'étranger pour proclamer Louis XVIII, mais il n'y pouvait rien tout seul ; il fallait amener peu à peu tout le monde à une telle détermination, s'aider des événements qui la faciliteraient : on perdrait tout, si l'on voulait l'emporter d'assaut : car Napoléon était encore à l'Élysée ; lui se trouvait en minorité dans la Commission, le duc de Vicence étant seul avec lui : dans les Chambres, il se heurterait, pour le montent, à une invincible opposition. Il fallait attendre, combiner, biaiser. Le baron de Vitrolles restait en admiration devant la facilité avec laquelle le souple politicien se jouait dans cette situation sans précédent. Ce joueur de grandes parties, écrivait-il plus tard, en trouvait une digne de lui par son importance, ses dangers et l'importance de l'enjeu⁵.

L'Empereur à l'Élysée le gênait avant tout : le sachant défiant et soupçonneux, il l'assiégeait d'avis, d'avertissements menaçants ; on complotait contre sa liberté et sa vie ; dans la nuit du 23, le duc d'Otrante renforçait à grand tapage la garde du palais, se vantant d'avoir sauvé son ancien souverain, si ingrat cependant⁶. C'était d'une belle allie. L'Empereur comprit ou fut dupe, s'en alla, se retira à la Malmaison : Fouché respira, il était seul souverain à Paris, entre cet empereur déchu à la Malmaison et ce roi déclin à Cambrai.

De fait, il agissait bien en chef d'État, revêtant de sa seule signature la proclamation de la Commission au peuple français ; elle était, du reste, de lui. Il y louait l'abnégation de l'Empereur, rassurait les patriotes, prêchait l'union⁷. Mais le plus plaisant était que la signature se retrouvait, seule encore, au bas d'un projet de loi, issu sans doute de la violente discussion qui, la veille, avait

¹ CARNOT, II, 521-522.

² PASQUIER, III, 262.

³ CARNOT, II, 522. BERLIER, *Précis de sa vie*. VITROLLES, III, 93.

⁴ VITROLLES, III, 93, 95.

⁵ VITROLLES, III, 47.

⁶ PASQUIER, III, 265.

⁷ Proclamation de la Commission de gouvernement, 24, juin, *Moniteur* du 25. Berlier, secrétaire, plus bonapartiste, avait rédigé une proclamation impliquant la reconnaissance de Napoléon II ; Fouché la fit écartier (DUVERGIER DE HAURANNE, I, 85).

éclaté au sein de la Commission, permettant à celle-ci de mettre en surveillance et même d'arrêter pendant trois mois toutes personnes prévenues de correspondance avec les ennemis, coupables de provoquer ou de favoriser les troubles, d'avoir arboré d'autres couleurs que celles de la nation, d'avoir publié de fausses nouvelles et provoqué la désertion¹ ; il était clone loisible au baron de Vitrolles, coupable à peu près de tous ces délits, de lire ces intéressantes propositions au *Moniteur*, sous la signature du duc d'Otrante, en se rendant aux rendez-vous clandestins que celui-ci lui assignait.

Il était bien en effet ou paraissait chef d'État, l'homme dont la seule signature apparaissait au bas des actes de cette Commission, qui, en quinze jours, remplit le *Moniteur* de ses décisions, nominations et proclamations. Elle semblait avoir, dès le 24, organisé la résistance ; on avisait aux subsistances ; le prince d'Eckmühl était chargé d'organiser la défense de Paris pendant que le maréchal Jourdan était porté au commandement de l'armée du Rhin ; une nouvelle classe était appelée sous les drapeaux². Le lendemain 22, les mesures de défense continuèrent. On décidait que des commissaires seraient envoyés près les armées et les préfets, pour opérer le ralliement des troupes ; que les militaires absents rejoindraient le corps le plus voisin ou l'armée de Paris. La Commission, qui maintenant se réunissait régulièrement deux fois par jour, autorisait Davout à organiser la défense de Paris par tous les moyens, à prendre dans la caisse du ministère de la Guerre la somme de 50.000 francs nécessaire aux travaux, à établir des postes télégraphiques ; on décidait de payer les arriérés de solde à la troupe³. Or, à la même heure, s'il faut en croire un contemporain fort hostile, il est vrai, à Fouché, celui-ci pressait les alliés d'arriver : *Arrivez, ne fût-ce qu'avec les têtes de colonnes*, aurait-il écrit à Wellington, *arrivez. Le gouvernement provisoire vous garantit que vous n'aurez aucun combat à soutenir*. Rien en réalité n'est moins certain qu'une pareille démarche⁴.

L'influence du duc d'Otrante grandissait cependant dans la Commission ; il était le seul qui y voulut quelque chose, et il s'acheminait vers son but avec prudence, mais résolution. C'est ainsi qu'il avait fait décider, il s'en vantait devant Vitrolles, que les actes de la Commission seraient rendus au nom du peuple français, écartant délibérément Napoléon II qui, jusque-là, restait pour les Chambres le souverain légal⁵. C'est lui aussi qui faisait donner un surveillant à l'Empereur retiré à la Malmaison et se faisait charger le 26 juin par ses collègues de signifier aux princes de la famille impériale que leur éloignement devenait nécessaire à la tranquillité de l'État et à leur sécurité personnelle⁶.

Ce jour-là, le duc d'Otrante adressait aux Chambres une note dans laquelle il vantait l'infatigable activité de la Commission et son patriotisme, rassurait sur l'organisation de la défense et ajoutait que la Commission *n'exagérerait ni ne dissimulerait les dangers, et, quels qu'ils fussent, resterait fidèle à la patrie*⁷. Le lendemain, dans une nouvelle lettre aux Chambres, Fouché affirmait que la

¹ Séance de la Commission, 24 juin, et *Moniteur* du 25 juin.

² Séance de la Commission, 24 juin (*Papiers confiés Gaillard*), et *Moniteur* du 25 juin.

³ Séances de la Commission du 25 juin.

⁴ THIÉBAULT, *Mém.*, V, 380.

⁵ Séance de la Chambre du 25 juin, *Moniteur* du 26.

⁶ Séance de la Commission.

⁷ *La Commission aux Chambres*, 26 juin, *Moniteur* du 27.

Commission défendrait jusqu'à la dernière extrémité l'indépendance de la nation, l'inviolabilité des Chambres, la liberté et la sûreté des citoyens¹.

Il sentait le besoin de tranquilliser le Parlement, où grondait contre lui une sourde et violente irritation ; en vain il occupait les représentants à discuter une Constitution qu'il savait mieux que personne devoir être mort-née ; la Chambre inquiète flottait entre des opinions et des résolutions opposées, mais laissait entendre des paroles de défiance et de colère.

On avait cependant éloigné quelques fortes têtes : La Fayette, Sébastiani, d'Argenson, Pontécoulant, de la Forest et B. Constant étaient partis, le 23, pour le camp de la Coalition, chargés de stipuler l'intégrité du territoire, l'indépendance de la nation, la souveraineté de Napoléon II, etc. ; les plénipotentiaires devaient, avant de se rendre près des souverains, obtenir des généraux alliés un armistice préalable, nécessaire aux négociations. On n'avait, le 26, aucune nouvelle de ces ambassadeurs.

Aussi bien, Fouché restait sceptique sur le résultat de leur mission et peu désireux peut-être de le voir atteint, car il entendait, suivant l'expression de Pasquier, alors son confident, que **rien ne se terminât autrement que par lui**². Pourquoi les souverains céderaient-ils à La Fayette et à Constant après Waterloo ce que lui Fouché n'avait pu obtenir avant : la restitution de Napoléon II à son bon peuple ? A Paris, le parti royaliste commençait à s'agiter ; le baron de Vitrolles, sur la prière du duc d'Otrante, essayait d'apaiser les impatiences, mais il avait à lutter contre un groupe entreprenant, qui se fût volontiers passé de Fouché pour proclamer le roi et voulait provoquer un mouvement populaire ; le duc d'Otrante en devait frémir, car c'était échouer au port, que de voir se produire ce conflit, depuis quatre mois redouté et écarté, et qui amènerait ou le triomphe des partisans du roi, sans son concours, ou leur écrasement sous sa responsabilité³. N'osant, d'autre part, proposer franchement à la Commission de se rallier aux Bourbons, il semblait maintenant suspendu entre mille projets ; il parlait d'arrêter les alliés, voulant les indemniser de leurs frais de guerre, et peut-être songeait-il alors à se résigner à Napoléon II. Mais il avait un autre plan, avant soudain conçu et donné aux royalistes l'idée de conquérir Davout, qui viendrait proposer à la Commission ce que le duc d'Otrante hésitait à lui imposer. Le maréchal, sondé et gagné par le duc de Reggio sur le conseil de Fouché, parut se prêter à la combinaison, le fit savoir au duc d'Otrante, qui, pour donner plus de solennité au coup de théâtre et entraîner la majorité de la Commission, convoqua, pour le 27, les présidents des deux Chambres à se joindre au gouvernement ; il fit alors introduire dans la Commission ainsi grossie le ministre de la Guerre⁴. Celui-ci donna d'abord, sur la marche des alliés, des nouvelles peu peu rassurantes et, brusquement, conclut qu'il n'y avait pas un instant à perdre pour envoyer à Louis VIII des plénipotentiaires qui lui demanderaient d'entrer à Paris sans garde étrangère, de garder les couleurs nationales, de garantir la sûreté des personnes et des propriétés, de maintenir les Chambres, d'assurer aux fonctionnaires publics la conservation de leurs places et à l'armée le maintien de ses grades, enfin de reconnaître la Légion d'honneur comme premier ordre de l'État. Le maréchal, toujours loyal, ne fit pas, du reste, mystère de son

¹ *Le duc d'Otrante aux Chambres, 27 juin, Moniteur du 29.*

² PASQUIER, III, 263.

³ VITROLLES, III, 93. PASQUIER, III, 263.

⁴ DE CHÉNIER, *Davout*.

entrevue avec le duc de Reggio, ajoutant que celui-ci s'était chargé de transmettre aux royalistes ces conditions honorables. La loyauté même du prince d'Eckmühl fit impression ; peut-être allait-il enlever l'adhésion de la Commission à une proposition si hardie que Fouché n'osait la soutenir de peur de la faire échouer ; le duc d'Otrante cependant engageait déjà les deux présidents à y préparer les Chambres, lorsqu'un incident se produisit, qui vint tout faire échouer. Bignon venait de recevoir le premier rapport des plénipotentiaires en route pour rejoindre à Haguenau les souverains alliés ; ils avaient vu à Saint-Quentin les officiers prussiens qui leur avaient assuré que l'abdication de Napoléon Ier contenterait certainement les alliés, ceux-ci ne faisant nullement du rétablissement des Bourbons la condition *sine qua non* de la paix, ni la conséquence nécessaire de la guerre. C'étaient ces *on dit* dont La Fayette et ses collègues, prompts à l'espérance, ou peut-être dans le secret espoir de gêner Fouché, avaient fait l'objet d'un rapport, en exagérant l'importance et sans en examiner l'origine fort suspecte.

Quoi qu'il en fit, ces nouvelles donnaient à la situation une face nouvelle et avaient pour premiers effets de faire échouer la combinaison qui faisait tirer à Davout les marrons du feu pour le grand profit du duc d'Otrante. Celui-ci dut, de fort méchante humeur, révoquer la mission dont il venait de charger les présidents des Chambres et songer à de nouvelles négociations en vue d'un simple armistice. Cinq nouveaux plénipotentiaires furent chargés de se rendre au camp de Wellington, porteurs d'une lettre du duc d'Otrante pour le généralissime anglais¹.

Il y avait eu là une fausse manœuvre qui devait rendre Fouché fort soucieux. Le duc d'Otrante avait quelque peu démasqué ses batteries, encore qu'il les eût fait servir par Davout, et le bruit ne tarda pas à se répandre que le chef du pouvoir exécutif envisageait sans répugnance le rappel des Bourbons. La Chambre, qui se sentait dupe de Fouché depuis huit jours, s'en montra fort émue, ne voulant pas être complice, et l'agitation fut notamment très forte dans ce que nous pouvons appeler l'extrême gauche de l'Assemblée, où d'anciens montagnards fraternisaient maintenant avec des bonapartistes convaincus, dans une haine et une crainte communes des Bourbons. L'exaspération des représentants fut telle qu'ils firent le 27, près de Carnot, une démarche menaçante, s'affirmant prêts à déposer dès le soir même une demande de mise en accusation contre Fouché, celui-ci porter sa tête sur l'échafaud. *Point de tête, messieurs, aurait répondu l'ancien collègue de Robespierre ; s'il en tombe une seule, il en tombera mille, et nul ne pourra l'empêcher*². Félix Desportes, ex-conventionnel qui, personnellement, détestait Fouché, et le républicain Durbach se rendirent alors chez le président de la Commission, auquel ils firent une scène violente, l'accusant de trahir la confiance des Chambres ; celle des patriotes et des amis de la Révolution au profit des Bourbons. Le duc d'Otrante eut l'audace de leur tendre sa lettre à Wellington. Cette lettre était fort ambiguë ; mais les deux hommes se croyaient si certains de la trahison formelle et complète de l'ancien conventionnel que cette missive, qui eu d'autres temps eût assurément excité leur défiance, parut les rassurer, les calmer et les satisfaire. Ils en restèrent même si frappés que, pour ne pas avoir, aux yeux de leurs collègues, l'apparence d'avoir été joués par des paroles spécieuses, ils demandaient au duc d'Otrante de leur laisser copie de cette lettre, pour la communiquer à

¹ Séance de la Commission du 27 juin (procès-verbaux manuscrits). DE CHÉNIER, *Davout*.

² CARNOT, II, 522-523.

l'Assemblée qui en serait tranquillisée, étrange requête qui dut arracher un sourire à l'auteur de la lettre. La lecture qui en fut faite produisit cependant dans les couloirs du Palais-Bourbon le même effet paradoxal, et, pendant vingt-quatre heures, le duc d'Otrante, qui, la veille était attaqué, vilipendé et accusé de trahison, ne semblait plus à tous qu'un pilote habile, menant, à travers mille écueils, un esquif qui menaçait de faire eau de toute part¹. Le Palais-Bourbon devait souvent revoir ensuite ces revirements soudains et ces voltes-faces imprévues. Pour achever de se rassurer, les députés se répétaient le mot, fort naïf, du général Grenier : *S'il vous trahit, je lui brillerai la cervelle*. On comptait sur la vigilance de ce brave soldat².

Or, le même jour, Pasquier et Vitrolles, sortant de chez Fouché, affirmaient au maréchal Macdonald que le duc d'Otrante *était dans les intérêts du roi*, qu'il tenait de Louis XVIII lui-même de pleins pouvoirs, et que le chef du pouvoir exécutif *ne faisait rien sans les consulter ou les prévenir*. Cette communication avait pour but de paralyser et de prévenir tout mouvement royaliste prématuré... pour Fouché³.

Persuader à la Chambre, par les républicains Durbach et Desportes, qu'il était bien le défenseur de la Révolution et de Napoléon II en face des alliés, aux royalistes, sur la foi de Pasquier et de Vitrolles. qu'il était le représentant secret de Louis XVIII dans le camp de la Révolution, c'était mystifier les deux partis, mais c'était écarter ainsi, pour quelques heures, de sa route les obstacles qui l'encombraient.

Il avait, en effet, besoin de concentrer toute son attention sur les événements qui se déroulaient sous les murs de Paris. Une partie des troupes de Grouchy sous les ordres de Vandamme, refoulé jusque-là, venait d'y apparaître, suivie de près par les alliés, et il semblait qu'une grande bataille fût imminente. Dès le 28, la Commission adressait à la Chambre déclarations sur rapports, tous assez pessimistes. Un message aux deux Chambres proposait de déclarer l'état de siège, qui fut en effet proclamé. Des mesures étaient prises pour la défense des abords de Paris et *pour assurer la tranquillité et la sûreté intérieures*⁴.

Ce grand branle-bas n'était, dans l'esprit de Fouché, destiné qu'à abuser tout le monde ; il était résolu à tout plutôt qu'à laisser livrer bataille. Et, dans cette circonstance, comment lui en faire un crime ? L'humanité et le patriotisme étaient bien là d'accord avec ses calculs et ses intérêts personnels, puisque, le 28, le duc d'Otrante recevait une lettre de Davout où le valeureux soldat, le loyal patriote déclarait *qu'il n'y avait pas un instant à perdre pour adopter les propositions qu'il avait faites la veille*. Je le répète, disait le ministre de la Guerre, *il faut proclamer Louis XVIII, lui demander de faire son entrée sans les troupes étrangères, qui ne devront jamais entrer dans Paris ; Louis XVIII doit régner avec la nation... J'ai surmonté mes préjugés, mes idées ; je n'ai été mit que par la plus impérieuse des nécessités et parce qu'il m'est prouvé qu'il n'y a que ce moyen qui puisse sauver notre malheureuse patrie*⁵. Cette loyale déclaration aurait dit enchanter le duc d'Otrante ; il parut cependant peu empressé à

¹ BÉRENGER, *Ma Biographie*.

² *Matériaux pour servir*, etc., p. 363. — FLEURY DE CHABOULON, II, 340.

³ MACDONALD, *Souvenirs*, 391.

⁴ Séance du 28 (procès-verbaux manuscrits).

⁵ *Le maréchal prince d'Eckmühl au duc d'Otrante*, 28 juin (manuscrite dans les papiers laissés à GAILLARD). DE CHÉNIER, *Davout*, 623.

l'accueillir ; il avait sans doute réfléchi, craignait que la proclamation de Louis XVIII ne rencontrât décidément encore dans les Chambres et A Paris une trop vive opposition ; à tout prendre, il préférait maintenant ne pas voir le maréchal assumer ce rôle de Monk qu'il se réservait, et il n'avait pu arracher à Vitrolles que des promesses vagues de reconnaissance qui lui imposaient de plus éclatants services. Ce qu'il retenait de la lettre du prince d'Eckmühl, c'était la nécessité de l'armistice. Il fallait le négocier sans tarder ; il faisait observer cependant au maréchal **qu'il fallait savoir ce que voulait l'ennemi, une conduite mal calculée** pouvant permettre à Louis XVIII d'éluder toute condition. Fouché autorisait donc Davout à négocier l'armistice seul, même en faisant tous les sacrifices compatibles avec les devoirs du gouvernement et la dignité de la France. Dès le 29, le duc d'Otrante insistait, faisait dire au maréchal qu'il était bien entendu **que l'armistice serait purement militaire**¹. Au même instant, il repoussait, avec une violence assez rare chez lui, l'offre que l'Empereur déchu faisait à la Commission de se remettre en qualité de simple général à la tête des troupes ; il habit le départ de ce gênant voisin, qui fut, le jour même, annoncé aux Chambres par un message signé du duc d'Otrante².

La situation restait fort scabreuse ; elle le devenait même davantage à tout moment. La Commission continuait, tout en s'effaçant, à surveiller d'un œil défiant les démarches de son président : les deux **régicides** Carnot et Quinette étaient certainement d'accord avec les deux soldats Grenier et Caulaincourt, celui-ci par intermittence, pour tout préférer aux Bourbons³ : derrière ces élus des deux Chambres, Fouché sentait le Parlement foncièrement hostile, comme eux, à une restauration de Louis XVIII, et derrière les Chambres elles-mêmes, une tourbe de fédérés patriotes fort excités, républicains, bonapartistes, anciens soldats, anciens émeutiers, clubistes réveillés, qui remplissaient Paris de menaces grossières et violentes contre les Bourbons et les traîtres, parmi lesquels on commençait à ranger le chef du pouvoir exécutif⁴. Tandis que les royalistes supportaient malaisément les appels du duc d'Otrante à leur patience, craignant d'être finalement joués ; tandis que Vitrolles et Pasquier le pressaient au nom du parti, les représentants du jacobinisme et du bonapartisme s'unissaient de nouveau contre leur ancien coreligionnaire, l'obligeant à baisser. Les menaces se multiplient : tantôt c'est le rude général Thiébault qui, accompagné d'un autre officier, vient, en le regardant dans le blanc des yeux, lui demander quelle attitude il faut prendre ; l'ancien ministre esquive le piège par des réponses évasives qui exaspèrent les deux soldats⁵ ; tantôt c'est, le matin même du 30, le républicain Durbach qui, escorté du général Solignac et d'un autre député, Dupont, vient relancer Fouché dans son cabinet de toilette, lui fait essuyer de vifs reproches, que le duc d'Otrante, le rasoir à la main, essaye en vain de réfuter, en alléguant sa fidélité : **Car, dit-il, il n'a jamais trahi ni un ami, ni un principe**⁶. Barère, au nom des anciens conventionnels, vient aussi le sonder, tout prêt à l'accabler de ses récriminations⁷. Les bonapartistes ne sont

¹ *Le duc d'Otrante au maréchal prince d'Eckmühl*, 28 juin, 29 juin (*Matériaux*, p. 354). DE CHÉNIER, *Davout*, 624.

² *Le duc d'Otrante aux Chambres*, 28 juin. Séance de la Commission du 28 (procès-verbaux manuscrits).

³ CARNOT.

⁴ *Mémoires inédits* de GAILLARD.

⁵ THIÉBAULT, V, 376.

⁶ BÉRENGER, *Ma Biographie*. — *Matériaux*, p. 363. — FLEURY DE CHABOULON, II, 340.

⁷ BARÈRE.

pas moins exaspérés : l'ancien ministre d'État Defermont s'emporte en sa présence jusqu'à lui reprocher [de trafiquer ténébreusement du sang et de la liberté des Français](#)¹. A la Chambre, s'il faut en croire de Barante, il ne s'écoule pas un jour, du 27 juin au 3 juillet, où il ne court le risque d'être dénoncé à la tribune et cloué au pilori². Il est accablé de besogne, de soucis, si occupé qu'il reçoit ses visiteurs, Vitrolles, Barère, Durbach, devant sa cuvette, en un déshabillé fort peu élégant.

A tous, du reste, il oppose un front calme, car c'était dans ces crises que cet homme, ordinairement souple, montrait aussi une fermeté singulière³. Gaillard, qui le suivait à toute heure, n'était pas le seul à l'admirer, bravant les cris de mort des fédérés, maintenant d'une main les royalistes trop pressés de vaincre, de l'autre les députés trop peu résignés à se laisser trahir⁴ ; Pasquier, qui eut, en ces jours, l'occasion de le voir souvent et de près, partageait, en dépit de sa foncière antipathie, cette admiration pour cette impassibilité, ce sang-froid que rien ne démentait⁵. Peu désireux cependant de se laisser déborder et enlever, Fouché entendait se protéger, et fit, dès le 29, garder son hôtel par la garde nationale⁶. Ce jour-là même, il écrivait à la royaliste marquise de Custine : [Vous n'avez rien à craindre, reposez-vous sur moi ; cependant je tiens seul tête à l'orage. Croyez que, dans ma position, je ne pense qu'à la patrie, et les fatigues que j'éprouve ne proviennent pas d'un obstacle dans les choses, mais dans les hommes auxquels je suis associé](#)⁷.

Il disait vrai : sa position était telle qu'il se trouvait forcé d'user de clandestinité dans ses relations avec les alliés. Pendant qu'il adressait à Wellington cette lettre, du reste fort ambiguë, qu'il laissait ou faisait lire aux naïfs opposants de gauche, il lui expédiait plus secrètement un autre message, qu'il confiait à un agent assez louche, le Romain Macirone, alors à son service. Cet ancien agent de Murat quittait Paris, le 29, cachant dans ses bas une lettre où Fouché, dit-on, suppliait le noble lord de se haler, ne répondant plus de Paris au comble de l'exaltation, si les troupes alliées laissaient seulement s'écouler trois jours avant le dénouement du drame. Macirone devait surtout sonder le général anglais et obtenir de lui l'aveu de ses projets, que le duc d'Otrante s'engageait à servir ; en tous les cas, sachant le vainqueur de Waterloo fort influent sur Louis XVIII, Fouché voulait le conquérir avant tous, dans l'idée, maintenant arrêtée, de s'imposer comme ministre au Roi Très-Chrétien⁸. Il estimait sans doute Vitrolles et Pasquier des parrains trop peu zélés ou insuffisants, regagnait Talleyrand par Moutron et Wellington par tous les moyens.

Aussi bien, il savait qu'il pouvait, du côté du roi, tout ambitionner. Si quelque chose, en effet, justifiait les défiances des Carnot, des Desportes, des Durbach, des Solignac et autres, c'était l'extrême faveur dont, très réellement, le duc d'Otrante jouissait à la cour de Louis XVIII à la même heure. Le comte d'Artois, qui le patronnait dès 1814, n'était pas homme à lui garder rancune d'avoir accepté de l'usurpateur des fonctions qui lui avaient permis de sauver son très

¹ *Matériaux*, 363. — FLEURY DE CHABOULON, II, 340.

² DE BARANTE, 3 juillet 1815, II, 164.

³ FLEURY DE CHABOULON, II, 340.

⁴ GAILLARD, *Mémoires inédits*.

⁵ PASQUIER, III, 316.

⁶ *Indépendant* du 30 juin.

⁷ *Le duc d'Otrante à Mme de Custine*, 29 juin, BARDOUX, 243.

⁸ FLEURY DE CHABOULON, II, 340. — MACIRONE, *Mém.* — Mme DE CHÂTENAY, II, 547.

cher ami de Vitrolles ; l'entourage suivait. Vitrolles lui-même, qu'on avait connu plus hostile au duc d'Otrante, écrivait que Fouché était l'homme de la situation, seul capable de hâter, de faciliter le retour du roi¹. La coterie modérée, groupée autour de Talleyrand, ne pouvait voir dans l'entrée de Fouché au ministère que la garantie la plus forte de cette restauration sans contre-révolution qu'ils désiraient et prônaient : à côté de Fouché, Talleyrand se sentait un saint². Tandis que, de Paris, le duc d'Otrante cherchait l'appui du prince de Bénévent, à Gand l'ancien évêque d'Autun n'était pas loin, pour rentrer en grâce, de se parer du titre, jadis peu affiché, d'ami de Fouché. Le bruit général était que celui-ci, destiné à une influence considérable sur les alliés, imposerait à la France le gouvernement qui lui conviendrait³.

Il est vrai que, pour le moment, la négociation tentée par La Fayette échouait, ce qui n'était pas pour déplaire à l'homme qui l'avait jeté dans ce guêpier : berné, ballotté, renvoyé d'Hérode à Pilate, du tsar au roi de Prusse, le général ne donnait plus signe de vie à Paris. L'autre ambassade s'était d'abord livrée avec Wellington à des discussions sans résultats ni conclusions pratiques ; puis, sur la nouvelle que Louis XVIII était rentré en France et avait lancé de Cambrai la célèbre proclamation destinée à rassurer la nation, le général anglais avait déclaré que le roi lui paraissait désormais la seule solution acceptable, ajoutant que si un autre prince était choisi, la France devrait alors fournir aux alliés de plus fortes garanties, sous forme de cessions de territoires et de places fortes ; il avait, d'ailleurs, promis de conseiller au roi le maintien des Chambres et le respect des personnes compromises ; en attendant, il avait refusé tout armistice. Wellington avait répété la même chose à l'agent du duc d'Otrante, Macirone ; ces déclarations avaient été aussitôt rapportées par ce dernier à Fouché, qui, probablement, les avait accueillies sans déplaisir ; car il ne désirait certainement pas un armistice. Le noble lord avait, du reste, chargé l'agent de telles paroles que Fouché devait personnellement se sentir pleinement rassuré sur l'avenir. Il l'était moins dans le présent, l'irritation croissant contre lui au sein des Chambres et de la Commission, où il ne maintenait son influence que par un sang-froid allant jusqu'à l'effronterie. Cette situation ne pouvait se prolonger longtemps. Il avait donc songé à avoir de nouveau recours au maréchal Davout : il le faisait travailler par Vitrolles afin qu'il donna suite aux idées qu'il avait émises au conseil du 27 et dans sa lettre du 28, et qu'il se fit le premier l'auteur d'une proposition de capitulation de Paris et de restauration bourbonnienne. Vitrolles, devenu l'homme à tout faire de Fouché, s'était rendu au quartier général. Le malheur fut qu'il y rencontra des députés que la Chambre avait envoyés près de Davout, ce qui donna lieu à une scène des plus violentes : la Chambre, mise en défiance, avait paru pour faire échec au duc d'Otrante, plus disposée qu'auparavant à proclamer nettement Napoléon II. La Commission, de son côté, s'était émue de l'incident ; Carnot avait vainement interpellé Fouché sur hi

¹ VITROLLES, III, 93. Chabannes écrivait à Blacas, dès le 8 avril 1815 : *On regrette généralement que Fouché ait voté la mort du roi, on le regarde comme un homme qui pourrait être précieux.* (Lettre de Chabannes à Blacas, avril 1815, impr.) C'était exprimer le sentiment général.

² BEUGNOT, II, 280.

³ VITROLLES, III, 93. BARANTE, 4 juillet, II, 165. Le fait est que, de l'aveu de Wellington, les puissances pesèrent durant tout le printemps pour persuader à Louis XVIII de prendre Fouché à son service, comme un moyen de se concilier un grand nombre de personnes. *Wellington à Dumouriez*, 26 septembre 1815 ; GURWOOD, *Despatches of Wellington*, p. 935, n° 998.

liberté qu'on laissait à Vitrolles, en dépit des décisions formelles du gouvernement ; sur les relations de l'agent de Louis XVIII avec le chef de l'armée ; le duc d'Otrante avait aigrement répondu qu'il n'avait rien à dire au nom du maréchal, et que, quant à lui, on n'avait qu'à l'accuser devant les Chambres, et qu'il s'y défendrait. L'homme qui avait bravé Robespierre et Bonaparte ne pouvait se laisser intimider par Carnot, qui se tut, n'ayant, du reste, aucun parti à opposer à celui de Fouché et aucune sanction à proposer aux paroles qu'il venait de faire entendre¹.

Malheureusement, le chef du gouvernement trouvait sur un autre terrain, le terrain militaire, des adversaires plus résolus. L'idée, insensée jusqu'à en être criminelle, de défendre Paris, quitte, si on n'y prenait pas la revanche de Waterloo, à s'enterrer sous les ruines de la capitale, semblait faire de rapides progrès, depuis que les soldats d'Exelmans et de Vandamme avaient remporté quelques avantages entre Paris et Versailles sur la cavalerie prussienne. Davout lui-même, sans être ébranlé dans ses idées de citoyen éclairé, hésitait entre les épouvantables conséquences qui devaient, tôt ou tard, résulter d'une action, même heureuse, sous les murs de Paris, et les chances d'une victoire glorieuse. La pensée d'être, entre les mains de Fouché, l'instrument de la restauration le séduisait peu. et il était humilié, inquiet et irrité des avances mêmes que lui faisait le président de la Commission dans un but facile à prévoir. Il se trouvait dans ces dispositions, quand il reçut, le 1er juillet, de Fouché, puis de la Commission, une convocation à se rendre dans son sein, pour une importante délibération².

La Commission avait beaucoup travaillé, la veille : le duc d'Otrante, comme toujours, lui avait dicté deux résolutions qui cadraient avec sa politique, sous couleur de mesures de sûreté publique. À la réunion du matin, le 30, on avait décidé que l'on aviserait à ce que **les distributions de subsistances pussent être faites aux troupes derrière les lignes, afin que le soldat ne fût pas obligé de venir les chercher à Paris**, mesure de discipline qui, par la même occasion, débarrassait Fouché, dans la personne des officiers, d'adversaires redoutables et incommodes ; par contre, le duc d'Otrante obtenait qu'on mit à la disposition de Masséna 10.000 fusils destinés à la garde nationale, dans laquelle Fouché, nous le savons, avait une confiance si marquée que, la veille, il lui avait confié sa propre garde³.

Le 30, au soir, les plénipotentiaires envoyés à Wellington étaient rentrés à Paris, et le duc d'Otrante avait écouté la relation de leur ambassade avec un intérêt quelque peu affecté, puisqu'il en connaissait secrètement le résultat par Macirone⁴. Le président, qui avait eu, grâce à ce fait, le loisir de dresser ses batteries, avait alors décidé qu'il y avait lieu de communiquer le refus d'armistice et autres graves nouvelles, dans une réunion solennelle analogue à celle du 27. Outre les cinq membres de la Commission, les ministres et les bureaux des Chambres, on y convoqua les maréchaux Soult, Lefebvre, Masséna, les généraux Évain, de Ponthon et Decaux, les lieutenants de Davout. Fouché se chargea d'exposer les faits accomplis depuis le 21 juin, se bornant à une question : **L'armée irait-elle à la rencontre de l'ennemi et lui livrerait-elle bataille ?** Un des

¹ VITROLLES, III, 37. — DE CHÉNIER, *Davout*.

² THIERS, *Hist. de l'Empire*. — DE CHÉNIER, *Davout*.

³ Séance du 30 juin (procès-verbaux manuscrits).

⁴ MACIRONE, *Mémoires*.

secrétaires de la Chambre, Clément du Doubs, un des amis de Fouché, se tournant alors vers les maréchaux, les pria de se prononcer. Masséna prit la parole, tuais il parla d'une façon inintelligible et sans conclure ; les autres se turent. Par contre, les secrétaires des pairs, Forbin-Janson et Thibaudeau, qui commençait, dans sa haine des Bourbons, à se séparer de son vieil ami Fouché, se montrèrent disposés à la résistance. Thibaudeau provoqua meule Davout, qui, ne voulant pas être en retard de courage avec des parlementaires, trompa soudain l'attente de Fouché, en se prononçant pour la bataille : **J'ai 73.000 hommes pleins de courage et de patriotisme. Je répons de la victoire et de repousser les deux armées anglaise et allemande, si je ne suis pas tué dans les premières heures.** Le conseil parut alors ébranlé, encore que désorienté. Carnot lui-même, si peu disposé à faire le jeu de Fouché, se montra effrayé de l'immense responsabilité qu'on allait encourir. On s'arrêta à un nouvel attermoisement. Davout réunirait un conseil de guerre et délibérerait avec ses lieutenants¹.

L'échec que Fouché venait de subir était donc réparable. Il suffisait de rédiger de telle façon le questionnaire qui allait être soumis aux généraux, que les réponses qu'on y ferait partissent s'imposer. Elles furent, en effet, aussi décourageantes que pouvait le souhaiter le duc d'Otrante. Ce fut donc sans surprise, mais avec joie, qu'il les reçut dans la nuit du 1er au 2 et les transmit au matin à ses collègues. Ceux-ci s'inclinèrent, joués une fois de plus par leur président, et, lui cédant désormais la direction absolue des événements, consentirent à confier officiellement à deux de ses agents personnels, Macirone et Tromelin, la mission d'aller porter à Wellington et Blücher, avec les conditions de la Commission, les conseils secrets de son président².

Ces journées si remplies avaient été naturellement fort agitées. Fouché sentait, de toute part, grandir l'opposition, et la fièvre s'emparer de tous les groupes ; sa position ne serait plus tenable cinq jours après ; il était assiégé de sollicitations, de récriminations et de menaces. L'opposition de la Chambre s'était assez ouvertement manifestée contre le duc d'Otrante en faveur de Napoléon II³. D'autre part, les partisans d'une dynastie libérale, du duc d'Orléans et même du prince d'Orange, s'il faut en croire une lettre de Fouché, l'obsédaient de leurs sommations⁴. Les royalistes, enfin, lui donnaient grand souci ; le comité d'action royaliste commençait à manifester son impatience de la sujétion où le tenait Fouché par Vitrolles et Pasquier ; on criait à la duperie, on ne ménageait guère le régicide ; les soldats royalistes, Macdonald, Oudinot, l'avaient vu de trop près, conseillaient de ne pas se laisser jouer. Heureusement pour le duc d'Otrante, un troisième royaliste de marque, le bailli de Crussol, un des amis du comte d'Artois, s'était joint à Vitrolles pour soutenir la politique de Fouché ; ils obtinrent grand-peine un nouvel ajournement à la tentative de coup de main⁵. Le duc d'Otrante se montrait particulièrement inquiet et irrité de l'attitude impolitique du groupe, qui pouvait tout gêner en allant trop vite et, pour ne s'en tenir qu'à ses projets personnels, lui dérober l'honneur et le fruit d'une restauration. Il se plaignait amèrement à leur coreligionnaire, la marquise de Custine, de ces

¹ DE CHÉNIER, *Davout*, 596-603, d'après une note de Clément du Doubs déjà utilisée par Thiers.

² FLEURY DE CHABOULON, II, 352.

³ *Le duc d'Otrante au duc de Wellington*. Arch. aff. étr., 346, f° 104, 143.

⁴ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 21 mars 1820.

⁵ VITROLLES, III, 54. PASQUIER, III, 523.

imbéciles qui blessaient l'opinion¹, et à Pasquier, de ces maladroits de Gand qui le voulaient presser, au risque de le culbuter². Ce n'était pas tout : malgré les mesures prises, fédérés et soldats remplissaient les rues de leurs violentes réclamations, démagogie toute prête aux pires excès³ ; ils présentaient, du moins, un avantage pour Fouché, en faisant peur aux Chambres et à la Commission. qui n'eussent osé leur sacrifier le duc d'Otrante, et surtout en montrant aux royalistes, dans la personne de celui-ci, le seul homme capable, après avoir imposé aux membres de la Commission, du Parlement et de l'état-major la restauration de Louis XVIII, d'assurer au roi une entrée sûre, digne et calme dans Paris, en ce moment si agité. Il exploitait, des lors, cette situation pour arracher enfin au roi des promesses. Entraînant Macdonald, un des chefs royalistes, dans les salons des Tuileries, il le faisait témoin des récriminations, des menaces contre quiconque accepterait la Monarchie, sans la cocarde tricolore du moins. Ce sont des fous, disait-il ; mais il n'en prenait pas moins prétexte de ces scènes, pour insister près du maréchal, un des conseillers écoutés du roi, et le prier d'obtenir de Louis XVIII les concessions nécessaires. La plus essentielle, qu'il n'avouait pas, était son entrée au conseil. Il fallait, disait-il très liant, le drapeau tricolore : mais il entendait bien que, cette fois encore, le pavillon couvrirait la marchandise⁴.

Le malheur était que, si Paris se montrait hostile à toute restauration, les alliés n'étaient pas unanimes non plus à y subordonner la paix. Blücher marchait sur la capitale, infiniment moins désireux que Wellington d'éviter la bataille. Le Prussien, gallophobe enragé, se souciait bien de la restauration de Louis XVIII et de l'entrée d'un Fouché au conseil, du drapeau blanc ou du drapeau tricolore ; ces fadaises le touchaient peu. Il était l'ennemi de la France, ni plus ni moins, aspirant à la décapiter en brûlant Paris, à l'écraser, à la démembrer ; là était le grand péril pour la capitale, et aussi pour la politique d'attribution de Fouché. Paris était menacé de totale subversion, il faut le dire et le répéter, car c'est aussi là que réside le service rendu à la patrie par le duc d'Otrante et le maréchal Davout dans la journée du 3 juillet. Ils sauvèrent Paris et la France. Si Paris ne fut pas, après une sanglante bataille, livrée en ville conquise aux soldats prussiens et à leur chef, alors ivre de vengeance ; si, par surcroît, Strasbourg, Metz, Nancy et Belfort restèrent à la France, c'est incontestablement à la fermeté, au sang-froid, intéressé sans doute, mais précieux, du duc d'Otrante qu'un pareil résultat est dû. Le général Tromelin, envoyé par lui à Blücher, était revenu à Paris dans la soirée du 2, après un complet échec près du feld-maréchal. Celui-ci avait déclaré qu'il ne reconnaissait aucun pouvoir légal aux Chambres et à la Commission, et qu'il ne traiterait pas avec des autorités que la coalition ne voulait pas reconnaître. Les Prussiens s'étaient alors établis sur les hauteurs de Meudon et de Sèvres, pendant que les Anglais s'approchaient de Saint-Cloud. Davout avait répondu à ce mouvement en prenant une solide position : la bataille sembla dès lors imminente, presque inévitable. Comment en calculer les conséquences ? En admettant même l'hypothèse d'un succès de Davout sous les murs de Paris, qu'eût valu cette victoire à la Pyrrhus qui devait laisser son armée, alors sans réserves, affaiblie, incapable de prolonger, la lutte contre les troupes sans cesse grossissantes de la coalition, Autrichiens, Russes,

¹ *Le duc d'Otrante à Mme de Custine*, 4 juillet 1815 ; BARDOUX, 235.

² PASQUIER, III, 253.

³ *Mémoires inédits* de GAILLARD.

⁴ MACDONALD, *Souvenirs*, 392.

Allemands, sans parler des réserves de Blücher et de Wellington ? Une défaite passagère n'eût eu comme résultat, chez les soldats de Blücher, que d'augmenter leur rage. Dès lors, on pouvait craindre pour Paris, tôt ou tard envahi, des catastrophes auprès desquelles eussent pâli les exploits des Cosaques et des kaiserlicks de 1814 ; les excès même de juillet et d'août commis en pleine paix et sous les yeux de Louis XVIII, devaient plus tard amplement justifier l'effroyable anxiété dans laquelle Paris fut plongé en ces journées du 2 et du 3 juillet. Les vaincus d'Iéna jetés sur Paris, c'étaient nos monuments détruits, nos maisons envahies, les musées pillés, les Parisiens traités sans doute comme l'avaient été, en 1814, les paysans de Lorraine et de Champagne. C'était aussi, comme conséquence, le démembrement du pays dont on eût ainsi tenu la tête, le plan de Mufling d'avril 1815 réalisé, la France tout au moins amputée de deux ou trois provinces. Enfin, dernière conséquence, c'étaient les Bourbons rétablis dans d'odieuses conditions, faisant table rase des institutions et des hommes de la Révolution et de l'Empire, des libertés, des garanties de la nation, de la dignité, de la grandeur de la patrie. Le duc d'Otrante en devait frémir personnellement ; mais son intérêt alarmé était bien ici d'accord avec celui de la France tout entière¹.

Il était donc résolu à tout pour éviter un pareil conflit, gros de si effroyables conséquences. Il fit, dès le 3, décider l'envoi de trois nouveaux plénipotentiaires aux avant-postes prussiens ; l'habile homme ne désespérait pas d'apprivoiser le terrible feld-maréchal. Bignon, le général Guillemot et le préfet de Bondy étaient porteurs de trois projets de capitulation, dont le plus onéreux, qu'on ne devait proposer qu'à toute extrémité, impliquait la remise de Paris aux alliés, la retraite de l'armée française au delà de la Loire et la protection de la capitale confiée à la garde nationale². Pour se couvrir encore aux yeux de la nation, car Carnot et Grenier n'avaient signé qu'en frémissant ces humiliantes propositions, le duc d'Otrante ordonna aux négociateurs de passer aux avant-postes de Davout. Celui-ci, après un coup d'œil jeté sur les positions de l'ennemi, dut reconnaître que le seul parti à prendre était de traiter à tout prix. Il avait raison, comme Fouché, encore que plus désintéressé dans ses motifs. Les négociateurs devaient éprouver eux-mêmes la surexcitation haineuse des Prussiens : encore que couverts de l'humanité des parlementaires, les trois hommes éminents qui s'en allaient vers le vainqueur furent maltraités par le général Ziethen aux avant-postes. Blücher cependant, que flattait une démarche faite près de lui sans l'intermédiaire de Wellington, accueillit avec plus d'égards les plénipotentiaires, mais n'agréa que le troisième projet, d'accord avec le généralissime anglais survenu au cours de la discussion. Les débats ne portèrent donc que sur les points secondaires : les alliés consentaient à laisser Paris entre les tanins de la garde nationale et affectaient de se désintéresser de la question politique, ce que le duc d'Otrante désirait avant tout. En outre, on stipula d'une façon qui paraissait définitive le respect des propriétés et des personnes, **excepté ce qui avait rapport à la guerre**, terme ambigu qu'on affecta chez les négociateurs français de ne croire appliqué qu'au matériel de guerre. Le duc d'Otrante avait cru devoir insister sur ce point spécial : l'article 12, qui stipulait qu'aucun

¹ Fouché rappelait lui-même à Wellington, quelques mois après, combien la lutte était impossible. (*Le duc d'Otrante au duc de Wellington*, 1816.) Cf. aussi CLAUSEWITZ, *la Campagne de 1815*.

² Fouché à Wellington et à Blücher, 1er juillet 1815. *Remarques sur la négociation. Quelques idées sur notre situation* (Papiers confiés à GAILLARD). *Le duc d'Otrante aux négociateurs et Davout à Grouchy* (vente Charavay, 26 avril 1888).

individu ne serait recherché ni inquiété en rien relativement aux fonctions qu'il occupait ou aurait occupé, à sa conduite et à ses opinions politiques, semblait évidemment capital au chef du gouvernement. A lui seul, l'article 12 devait faire accepter toute la capitulation à la Commission, aux Chambres et à l'état-major ; à toute cette masse d'anciens membres de la Convention, d'anciens fonctionnaires et généraux de Bonaparte, sur lesquels pesaient tant de souvenirs compromettants aux yeux des Bourbons ; l'article semblait mettre ainsi ce monde de la Révolution et de l'Empire sous la protection des alliés, engagés, au sens de Fouché, par leur parole. à contenir les haines, les rancunes, les vengeances de la dynastie sous peu restaurée.

Cette capitulation, après tout, était triste, mais acceptable. Portée devant les Chambres sous le nom de *convention* — le duc d'Otrante excellait à ces petites, mais utiles, habiletés de mots —, défendue par lui, elle fut accueillie sans défaveur et approuvée sans difficultés¹. L'armée devait être sur-le-champ éloignée, les alliés entreraient pacifiquement à Paris le 6. L'exaspération de la population et de l'armée parut extrême ; le duc d'Otrante fut qualifié de traître, car il eut à subir les fureurs de la rue². Par contre, la bourgeoisie libérale et l'aristocratie royaliste, les négociants et les hommes de loi, beaucoup de fonctionnaires et de parlementaires n'étaient pas loin de le proclamer leur sauveur, car on avait eu très peur ; cette reconnaissance devait éclater aux élections d'août, faire de Fouché un député de Paris. Le duc d'Otrante surveillait, du reste, l'armée et la rue le 3, au soir, il faisait entourer étroitement le gouverneur de Vincennes, accusé de préparer un mouvement, et, le 4 au matin, faisait charger Davout de prendre des mesures pour empêcher toute manifestation ; il essayait de gagner la troupe par des distributions d'argent, la Commission disposant maintenant d'une somme de deux millions, empruntés aux banquiers Perrégaux et Laffitte, clients de Fouché³ ; en même temps, on accablait de félicitations au Moniteur l'armée, les fédérés, la garde nationale⁴. Cette dernière devenait, d'ailleurs, l'objet des soins pressés de la Commission ; son commandant, Masséna, était invité à prendre toutes les mesures que réclamait la tranquillité de la capitale, et le duc d'Otrante, plein de confiance en cette vieille amie, lui laissait la garde des Tuileries, en la faisant renforcer, pour plus de sûreté, de cinquante gendarmes⁵.

Il essayait également de désarmer tous les partis. Les bonapartistes accusaient couramment Fouché d'avoir voulu livrer Napoléon aux alliés ; le 4, la Commission répondait à cette accusation sans fondements en pressant l'Empereur de s'embarquer pour prévenir tout coup de main à ses dépens⁶. Le souverain déchu allait en effet s'éloigner vers l'exil, en jetant à Fouché l'anathème suprême : *J'aurais dû le faire pendre, je laisse ce soin aux Bourbons*⁷. Mais le duc

¹ D'après FLEURY DE CHABOULON, II, 350, Fouché se multiplia ce jour-là dans les couloirs du Palais-Bourbon pour faire accepter la capitulation et même l'idée maintenant avouée d'une restauration de Louis XVIII.

² *Mémoires inédits* de GAILLARD.

³ Séances de la Commission du 4 juillet 1815 (procès-verbaux manuscrits).

⁴ *Moniteur* du 5 juillet 1815.

⁵ Séances de la Commission du 4 juillet 1815 (procès-verbaux manuscrits).

⁶ Séances de la Commission du 4 juillet 1815 (procès-verbaux manuscrits).

⁷ MÉNEVAL, II, 354. Il gardait et conserva longtemps une amère rancune contre Fouché. *J'aurais dû faire fusiller Fouché après mon arrivée* (après Waterloo), disait-il à Gourgaud, en 1818, à Sainte-Hélène, et plus loin : *Non, ce que j'ai à me reprocher, c'est de n'avoir pas fait couper la tête à Fouché ; on peut dire qu'il l'a échappé belle, et encore, qu'il eût*

d'Otrante, oublieux de l'injure, faisait, pendant ce temps, restituer à Caroline Bonaparte et à Murat leurs biens confisqués, manifestation de sympathie à une branche de la famille impériale, dont d'autres membres, Jérôme, Elisa, restaient les amis de Fouché¹. Celui-ci ne ménageait pas moins les royalistes, car, le 5, des partisans de Louis XVIII ayant essayé de soulever le peuple, et ayant été arrêtés par la garde nationale et traînés à la préfecture de police, avaient été relaxés, quelques heures après, par ordre supérieur².

Le duc d'Otrante agissait seul en tout cela. La Commission agonisait : son chef estimait qu'elle ne pouvait survivre à l'entrée des alliés dans Paris. Elle était désarmée, attaquée de toute part ; Fouché en prenait la défense, la justifiait, en vantait les services et les efforts *impuissants* dans un message aux Chambres³. Dans une proclamation aux Français, le duc d'Otrante parlait plus haut encore. *Dans les circonstances difficiles où les rênes de l'État nous ont été confiées, écrivait-il, il n'était pas en notre pouvoir de maîtriser le cours des événements et d'écarter tous les dangers ; mais nous devons défendre les intérêts du peuple et de l'armée, également compromis dans la cause d'un prince abandonné par la fortune et la volonté nationale.* Et rendant compte du mandat qu'on lui avait confié, le chef du gouvernement déclarait avoir sauvé Paris et l'armée, pacifié l'Ouest et constamment marché d'accord avec la représentation nationale. *Nous recevrons enfin, ajoutait-il, les garanties qui doivent prévenir les triomphes alternatifs et passagers des factions qui nous agitent depuis vingt-cinq ans, et confondre sous une protection commune tous les partis qu'elle a fait naître et tous ceux qu'elle a combattus*⁴. Ces phrases soulevèrent un vif incident à la Chambre des pairs, où Thibaudeau demanda des explications qui ne lui furent pas données⁵. Le duc d'Otrante sembla peu se préoccuper des critiques de son vieil ami, aussi peu que des reproches de La Fayette, revenu un jour trop tard de cette fameuse mission à laquelle Fouché avait dû de pouvoir écarter de la scène politique cette gênante personnalité.

Le président de la Commission ne semblait pas non plus disposé à s'offrir en butte aux récriminations de ses collègues ; il ne paraissait plus aux Tuileries⁶, où Carnot présidait une commission sans rime ni raison d'être, promettant vaguement aux Chambres de veiller et de maintenir l'ordre⁷. Mais le *Moniteur* du 7 contenait déjà, à côté de cette lettre de Carnot, deux proclamations de Louis XVIII⁸. Le journal officiel était entre les mains de Fouché. C'est qu'il cette date du 7, celui-ci se trouvait bien être encore le collègue de Carnot et de Caulaincourt dans la Commission de gouvernement, primitivement destinée à préparer le retour de Napoléon II : mais l'ancien conventionnel avait un autre titre : il était, depuis la veille, le ministre secrétaire d'État du Roi Très-Christien.

dû faire pendre sept ou huit députés, et pardessus tout Fouché. (GOURGAUD, *Journal*, t. II, 320.)

¹ Séance de la Commission du 5 juillet (procès-verbaux manuscrits).

² PASQUIER, III, 324.

³ *Le duc d'Otrante aux Chambres, Moniteur* du 5 juillet 1815.

⁴ *Proclamation de la Commission aux citoyens français*, 5 juillet. *Moniteur* du 6 juillet 1815.

⁵ Séance de la Chambre des pairs, 5 juillet. *Moniteur* du 7 juillet 1815.

⁶ FLEURY DE CHABOULON, II, 352.

⁷ Séance de la Chambre des pairs, 6 juillet. *Moniteur* du 8.

⁸ *Moniteur* du 7 juillet 1815.

Il l'était devenu à la suite de négociations fort remarquablement conduites. Pendant que le duc d'Otrante s'occupait de régler par la capitulation du 's le sort de Paris et d'assurer la fin des hostilités, il entamait et poursuivait d'autres négociations relatives au futur gouvernement. Dès le 4, l'actif agent Macirone avait quitté Paris derechef pour aller trouver Wellington, porteur du verbe de Fouché ; il avait rencontré à Gonesse le général anglais, en compagnie de divers ministres alliés et de Talleyrand. Le noble lord avait déclaré à l'agent secret que le gouvernement de Louis XVIII était décidément le seul possible, le seul acceptable ; il fallait réinstaller le roi aux Tuileries, Talleyrand se portant, du reste, garant que Louis XVIII n'y apparaîtrait qu'avec les meilleures intentions. L'agent de Fouché fut chargé de convier son patron à une conférence qui pourrait avoir lieu le lendemain à Neuilly ; Wellington s'y entendrait mieux que par intermédiaires avec le duc d'Otrante, **à qui on tiendrait compte assurément des services qu'il avait rendus**¹. Fouché ne pouvait hésiter, mais c'était là une démarche d'une extrême hardiesse qui, surprise et dénoncée, pouvait encore, dans l'état des esprits à Paris, tourner fort mal pour lui. Il ne trouva donc rien de mieux que de se faire investir d'une mission officielle ; ayant mis, le 5 au matin, la malheureuse commission en face de la situation politique, il s'était fait donner par ses collègues l'autorisation de se rendre à Neuilly pour négocier avec les Bourbons, par l'entremise de Wellington, les conditions de leur retour². Pour se couvrir encore, il s'était fait adjoindre un jeune homme d'État bien vu des libéraux, Molé, et un membre de la Chambre, qui fut naturellement Manuel. Fouché avait rencontré à Neuilly, outre Wellington, Talleyrand et Pozzo di Borgo, persuadés tous qu'ils auraient, avec une promesse vague et quelques Flatteries, bon marché d'un homme d'État qu'ils croyaient fort désesparé. Ils en avaient dû déchanter, Fouché ayant trouvé habile de le prendre de haut ; il avait exagéré l'extrême difficulté, reconnue de tous, qu'auraient les Bourbons à rentrer à Paris, et longuement disserté sur ce point ; l'armée se retirait, mais non sans peine, exaspérée, prête au premier signal à revenir sur ses pas ; la population de Paris était humiliée, irritée, mal disposée pour l'ancienne dynastie ; la garde nationale elle-même ne se prêterait pas volontiers à ce qu'on attendait d'elle, et les chambres étaient forcément hostiles. Le duc d'Otrante se montrait soucieux au delà de toute mesure : il se gendarma même, parut froissé qu'on eût compté sur lui pour livrer Bonaparte, ce qu'avait insinué Wellington. En ce qui concernait Louis XVIII, le duc d'Otrante assurait que le roi ne pouvait entrer à Paris, s'il ne couvrait, par une déclaration nouvelle, toutes les personnes compromises, s'il n'accordait les couleurs nationales, faute de quoi il faudrait certainement la force des baïonnettes pour l'installer aux Tuileries. Du ministère, pas un mot. La discussion dura jusqu'à quatre heures du matin. Au dire de Wellington, Fouché ne se retira qu'à l'aube, promettant de s'assurer dans la matinée de ce qu'on pourrait faire, en faveur de Louis XVIII, dans les Chambres. et de revenir dîner chez le noble lord avec le prince de Talleyrand. A croire Pozzo di Borgo, la raideur de Louché, son exactitude à transmettre, comme des conditions sine qua non .les desiderata de la Chambre, de la Commission, des libéraux tenaient à la présence de Manuel et de Molé. En réalité, il y avait d'autres motifs à cette attitude d'une rigidité, certes, bien inattendue des ministres de la coalition comme des amis de Louis XVIII, car si le duc d'Otrante laissait les uns et les

¹ *Le duc de Wellington au comte Bathurst*, 8 juillet 1815 (GURWOOD, p. 915, n° 979), et MACIRONE, *Mém.*

² FLEURY DE CHABOULON, II, 352. — *Le duc d'Otrante au comte Molé*, janvier 1819 (Papiers (Papiers confiés à GAILLARD)).

autres fort déçus et très mécontents, il ne leur avait pas moins démontré qu'il fallait à tout prix le conquérir, mais qu'on ne l'achèterait pas avec de vagues promesses et de bonnes paroles¹.

Rentré à Paris le 6, au matin, Fouché rendit compte à ses collègues de ce qui s'était passé, en bon citoyen qui a su allier la fermeté du patriote à la conscience de l'homme d'État intègre. Devant les résistances des amis du roi, la majorité de la Commission parut alors disposée à une résolution désespérée ; Quinette, Grenier et Carnot demandèrent que le gouvernement se retirât avec l'armée, les Chambres, et transportât au delà de la Loire le siège de la résistance. Mais ce voyage en Touraine plaisait très peu au duc d'Otrante, qui, soutenu par Caulaincourt, lit décider qu'on donnerait suite aux négociations². Seulement, pour prouver aux hommes d'État de Neuilly les difficultés de la situation, il fit voter par la garde nationale, sur laquelle, on le sait, son influence était grande, le maintien de la cocarde, tricolore, et acclamer de nouveau par les Chambres les principes de 1789, sous la forme d'une solennelle proclamation³.

Pendant que le rusé politicien travaillait, dans Paris, à créer des difficultés, pour se faire donner par les amis du roi mission de les vaincre, Fouché devenait, de jour en jour, plus populaire dans l'entourage de Louis XVIII ou passait pour plus nécessaire. Sa fermeté chez Wellington avait déplu, mais impressionné ; ni Talleyrand ni Wellington n'entendaient faire rentrer le roi aux Tuileries à coups de canon. A Arnouville, où Louis XVIII venait d'arriver, on se montrait, en général, disposé à passer par toutes les exigences personnelles de Fouché. Nous avons vu à quel point, quelques semaines avant, le ministre de Bonaparte était prisé autour du roi à Gand. Wellington l'appuyait maintenant de toutes ses forces, séduit par ses conceptions, et l'opinion du vainqueur de Waterloo pesait singulièrement plus dans la balance que l'antipathie de Pozzo di Borgo contre Fouché⁴. Wellington conseillait de gagner le duc d'Otrante, entretenait déjà Talleyrand, le 4, du portefeuille qu'il lui fallait confier. Il n'y avait que la protection de cet homme qui put faire rentrer le roi à Paris sans l'appui des alliés, écrivait le général anglais à Dumouriez, et le noble lord se repentait si peu, quelques mois plus tard, de cet avis, qu'il ajoutait **que c'était à ce conseil que le roi devait sa restauration tranquille et digne**⁵. Il rappelait, du reste, à son correspondant combien ce conseil avait rencontré peu d'opposition, dans les premiers jours de juillet, et à quel point les conseillers du roi avaient paru facilement persuadés **que la nomination de Fouché était nécessaire à ce moment**⁶.

Le fait est que, antérieurement même aux conférences de Neuilly, le nom du duc d'Otrante avait été murmuré, colporté et enfin prononcé devant le roi ; l'ancien ministre devait rallier, disait-on, à Louis XVIII un groupe important et faciliter la restauration⁷. A Gand, déjà, les gens qui, comme Chateaubriand et Beugnot, se

¹ POZZO DI BORGO, 8 juillet 1815, I, 194. *Wellington à Bathurst*, 8 juillet 1815 (GURWOOD, p. 915, n° 979). *Le duc d'Otrante à Wellington*, septembre 1816 (cf. ch. XXVIII). *Le duc d'Otrante à Molé*, janvier 1819 (Papiers GAILLARD).

² PASQUIER, III, 315.

³ *Moniteur* du 7 juillet 1815.

⁴ CHATEAUBRIAND. — POZZO DI BORGO.

⁵ *Le duc de Wellington à Dumouriez*. 26 septembre 1815 (GURWOOD, p. 935, n° 998).

⁶ *Le duc de Wellington à Dumouriez*. 26 septembre 1815 (GURWOOD, p. 935, n° 998).

⁷ Talleyrand écrivait que dès Cambrai il avait été question de l'entrée de Fouché au ministère. PASQUIER, III, 285.

montraient foncièrement hostiles à Fouché, n'osaient plus parler¹ ; le duc d'Otrante y avait des amis personnels : son ancien voisin, de Jaucourt, son élève de l'Oratoire, de Saint-Cricq, sans parler de Mme de Vitrolles et des amis du comte d'Artois. Au moment où la petite cour avait franchi la frontière, se grossissant tous les jours des nouveaux venus, restés en France pendant les Cent-Jours, l'opinion s'était prononcée nettement pour le duc d'Otrante. Chacun citait un service rendu, une grâce obtenue, une vie sauvée, tout le faubourg protégé contre les colères de l'ogre de Corse. On vit un étrange concert ; tout s'en mêla, écrivait Chateaubriand, la religion comme l'impiété, la vertu comme le vice, le royaliste comme le révolutionnaire, l'étranger comme le Français ; je n'ai jamais vu un vertige plus étrange. On criait de toute part que, sans le ministre proposé, il n'y avait ni sûreté pour le roi, ni salut pour la France². L'un rappelait sa politique vis-à-vis de la Vendée, préservée par sa prudente intervention d'un inévitable écrasement. Les amis des Maladie, Flavigny et autres gentilshommes, employés naguère à cette grande œuvre, ceux de Suzannet et d'Autichamp, désireux d'excuser la trêve de mai 1815, avaient tous intérêt à représenter le duc d'Otrante comme ayant, en ces circonstances, servi la cause du roi ; d'autres, les amis de Dambray, Séguier, Pasquier, d'André, Lévis, Vitrolles, vantaient la clémence dont le ministre avait, contre le gré de l'usurpateur, usé vis-à-vis de ces bons serviteurs du roi. Quelques nouveaux venus avaient des motifs moins avouables de ménager Douché ; celui-ci, s'il faut en croire Gaillard, aurait pu, à l'occasion, exercer sur certains d'entre eux ce que nous appellerions un véritable chantage, ayant entre les mains des preuves de leur trahison d'intention ou de fait vis-à-vis de ce roi, qu'ils accouraient saluer, après avoir offert, trois mois avant, leurs services à Bonaparte. Pasquier n'était pas le seul dans ce mauvais cas³.

Ce ne fut cependant qu'à Arnouville et Saint-Denis qu'on vit éclater l'étrange et monstrueuse popularité de l'ancien proconsul au sein du parti contre-révolutionnaire ; quelques jours encore avant l'arrivée à Arnouville, Clarke déclarait à Rochechouart qu'il espérait voir le roi repousser un tel ministre⁴ ; Gaillard lui-même semble croire qu'à Cambrai Louis XVIII ne songeait pas à appeler dans ses conseils l'ex-conventionnel⁵. Aussi bien, le duc d'Otrante n'avait pas encore fait à ses confidents l'aven de cette étrange prétention ; Gaillard, Vitrolles et Pasquier, mêlés aux négociations de juin et juillet 1815, sont d'accord sur ce point : Fouché les trompa, connue c'était son habitude, en affichant cette grande lassitude des affaires dont il avait si souvent joué depuis vingt ans. A l'entendre, il n'attendait rien du roi que l'oubli et le pardon. Vitrolles et Pasquier⁶ assurent qu'ils y furent pris, lièrent partie avec l'ancien proconsul, sans songer une minute que la reconnaissance du roi pût jamais aller jusqu'à appeler Fouché au ministère. A en croire même Gaillard, le duc d'Otrante se laissait prier⁷ ; le faubourg Saint-Germain le venait supplier d'accepter, le cas échéant, le ministère ; il passait au rang d'homme providentiel¹.

¹ BEUGNOT. — CHATEAUBRIAND.

² CHATEAUBRIAND, *Mém. et Monarchie suivant la Charte*, 111.

³ GAILLARD, *Mém. inédits*. — MONTGAILLARD, *Souvenirs*, 294.

⁴ ROCHECHOUART, *Mém.*, 395.

⁵ GAILLARD, *Réfutation* (inédite) *des Mémoires de Fouché*.

⁶ VITROLLES, III, 104. — PASQUIER, III, 331.

⁷ GAILLARD (*Réfutation*) va jusqu'à prétendre que Vitrolles ayant été chargé de solliciter Fouché, le 7, d'entrer au ministère, celui-ci aurait décliné l'offre, ce qui, le fait accompli,

A Arnouville, puis Saint-Denis, le parti faisait rage. Tout le faubourg ne jurait que par M. Fouché, disait Talleyrand à Pasquier² ; tout ce qui est parvenu de lettres et d'émissaires au roi et aux princes depuis quinze jours n'a parlé que de lui et des grands services qu'il rendait à la cause royale. Pasquier en restait abasourdi, Vitrolles aussi, constatant qu'il n'y avait qu'un cri pour appeler Fouché au ministère³. Les gens hostiles comme les favorables, Chateaubriand comme Wellington, Beugnot comme Barante, Guizot, Pasquier, Rochechouart. Pozzo di Borgo, Vitrolles, Gaillard, tous plus ou moins mêlés à ces curieux incidents, sont unanimes sur ce singulier engouement. Les dames s'en mêlaient ; Mme de Custine restait dans la coulisse — elle essaya en vain de gagner Chateaubriand —, mais la princesse de Vaudémont agissait⁴ ; puis on vit arriver la duchesse de Duras et bientôt la comtesse de Narbonne, douairières impeccables, qui voulaient Fouché au quai Voltaire et devant lesquelles Louis XVIII devait capituler⁵. Mais le grand étonnement pour tous fut de voir se prononcer nettement, hautement, avec exaltation, en faveur du régicide, le bailli de Crussol, qui, naguère encore, représentait près du comte d'Artois les rancunes, les préjugés et les haines les plus tenaces contre la Révolution. Le vieux gentilhomme accourut de Paris pour demander au roi d'appeler au ministère l'ancien conventionnel⁶, et comme Beugnot, fort hostile à cette étrange candidature, lui exprimait son douloureux étonnement : *Que voulez-vous*, répondit l'ancien garde du corps, *Fouché nous a tous préservés depuis le départ du roi ; c'est à lui seul qu'on doit que Vitrolles n'ait pas été fusillé, et, au fond, quels sont en France les ennemis de la famille royale ? les jacobins ; eh bien ! il les tient dans sa main, et, dès qu'il sera au roi, nous dormirons sur nos cieux oreilles. Mon cher Beugnot, nous sommes vieux dans le faubourg Saint-Germain, nous avons tous souffert, il nous faut du repos.* Le digne homme qui, étrange ironie, devait mourir quelques jours après, résumait bien la situation. D'autres que lui, du reste, et de grand poids, affirmaient la nécessité absolue de prendre cet homme providentiel. Macdonald, qui avait jadis honni Fouché ; Hyde de Neuville, qui avait souvent été sa victime, vinrent, eux aussi, déclarer que *le roi ne franchirait pas les barrières de Paris avant d'avoir nommé Fouché*. Le comte d'Artois, enfin, fit une démarche en faveur du régicide près du roi son frère. Naturellement, le parti constitutionnel, moins entiché de l'homme, se résignait facilement à recevoir des mains de la coterie ultra ce singulier présent. Que voulaient ces modérés ? des concessions aux principes de 1789, des sacrifices à la Révolution, des garanties pour les hommes qui s'y étaient compromis, l'assurance qu'il n'y aurait ni réaction ni

aurait permis au baron de s'écrier, parlant à Louis XVIII : *Du moins, Sire, ou ne dira pas que le duc d'Otrante l'ait désiré. ni que je l'aie demandé pour lui.*

¹ GAILLARD (*Réfutation*) : Le duc a conservé des lettres où beaucoup de dames peignent, de la manière la plus touchante, l'importance qu'elles mettent à ce qu'il accepte le ministère... D'un autre côté, son hôtel était rempli pendant tout le jour des personnages les plus importants, qui ne lui parlaient que de leur reconnaissance, de leur éternel dévouement, car les expressions n'étaient pas toujours conformes à cette dignité, qui convient à toutes les circonstances, et tous le suppliaient de rester à la Police. Il y a peut-être un peu d'exagération à ce tableau, quoique d'autres témoignages le viennent corroborer.

² PASQUIER, III, 331.

³ VITROLLES, III, 104.

⁴ BARDOUX, *Mme de Custine*.

⁵ BEUGNOT, II, 285.

⁶ VITROLLES, III, 104. BARANTE, II, 168. BEUGNOT, II, 185. PASQUIER, III, 331. *Mém. inédits* de GAILLARD. Il est clair que ce petit incident parut capital aux contemporains.

contre-révolution ; l'entrée de Fouché au conseil valait, semblait-il, à tous égards le plus éclatant des engagements ; le baron Louis, qui avait beaucoup connu le duc d'Otrante sous l'Empire ; Parquier, qui en avait un peu peur ; Talleyrand, qui s'en voulait servir, l'appuyèrent¹.

Entre tant d'influences, le roi ne pouvait pas longtemps hésiter, surtout lorsque, après les conférences de Neuilly, Wellington fut venu jeter dans la balance l'épée de Waterloo². Au surplus, si Louis XVIII hésitait, c'était assurément plus sur l'opportunité du choix que sur l'immoralité du fait. C'était un esprit sceptique, assez froid, chez qui le sentiment de famille joua constamment un fort petit rôle. L'attendrissement mélodramatique de Chateaubriand l'aveuglait, lorsqu'il prenait en pitié l'infortuné monarque entraîné à ce choix³ ; le loyalisme de Beugnot ne l'abusait pas moins, lorsqu'il voyait des larmes dans les yeux du roi, signant le lendemain la nomination du régicide⁴. Il dut accepter d'un cœur léger la nécessité de prendre pour ministre l'homme du 21 janvier, quand cette nécessité lui eut été démontrée. Le Parisien bien informé qu'était Véron le pensait, comme le grave Guizot⁵. Puisque Wellington, parlant au nom de l'Europe, Crussol, interprète. avec les douairières, des sentiments du faubourg, le comte d'Artois, chef de la famille, Talleyrand, représentant la politique, voulaient tous l'homme au ministère, le frère de Louis XVI s'y résignait sans combat. La première conférence de Neuilly avait démontré que Fouché seul pouvait agir efficacement et que, dans tous les cas, sa soudaine hostilité suffirait à tout compromettre.

Louis XVIII était donc décidé, lorsque, le 6 au soir, le prince de Talleyrand quitta Arnouville pour Neuilly, on Wellington l'avait convié à dîner avec le duc d'Otrante. En présence de Vitrolles, le prince prit congé du roi. *Faites tout ce que vous croirez utile à mon service*, lui dit celui-ci ; *seulement ménagez-moi. C'est mon p...*⁶ Ce dernier propos prouve que le Roi Très-Chrétien savait parler en roi très gaulois et, ce qui est plus intéressant, ne semblait pas éprouver, devant cette décision, cette immense tristesse que lui 'frétait quelques jours après le loyalisme ingénu du comte Beugnot.

Il va sans dire que Talleyrand trouva Fouché fidèle au rendez-vous. Le duc d'Otrante, toujours désireux de faire valoir ses services en noircissant la situation, fit connaître la résolution prise le jour même par la garde nationale, la déclaration solennelle de la Chambre, les résistances de la Commission, la surexcitation de Paris. Il ajouta que le retour de La Fayette augmentait les difficultés ; ses compagnons d'ambassade et lui affirmaient que les puissances alliées semblaient n'attacher aucun intérêt spécial à la restauration de Louis XVIII ; le duc d'Otrante s'était muni de leur rapport et en donna lecture. Wellington en contestait la véracité et en discutait les conclusions, quand survinrent Talleyrand, Pozzo di Borgo et lord Stuart. Le débat se poursuivit à table, et, après le dîner, Castlereagh étant par surcroît venu se joindre aux autres ministres, Fouché reconnut que La Fayette et ses collègues avaient pu se tromper, mais affirma que leur témoignage n'en impressionnait pas moins le gouvernement de Paris, ce qui, joint à tant d'autres circonstances, rendait la

¹ BEUGNOT, II, 285 ; CHATEAUBRIAND, *Mém.* ; VILLÈLE, I, 313; GUIZOT, I, 97 ; BARANTE, II, 68 ; VITROLLES, III, 108.

² GUIZOT, I, 97 ; BARRAS, IV, 329, et sources déjà citées.

³ CHATEAUBRIAND, *Mém.*

⁴ BEUGNOT, III, 289.

⁵ VÉRON, II. 19. GUIZOT, I, 97.

⁶ VITROLLES, III, 113.

situation mauvaise pour Louis XVIII. Il ne tira pas la morale de la fable : c'est qu'il fallait pour mener à bien cette situation et tout mener à bien un homme ferme, habile, influent et plein d'une bonne volonté qui ne saurait se payer un trop haut prix. Cette conclusion s'imposait, car, incontinent, Talleyrand se décida à faire à son ancien collègue une offre ferme. Laissant de côté les questions d'ordre sentimental, Déclaration des droits de l'homme, couleurs nationales et autres fadaïses, il lui proposa l'amnistie pleine et entière pour ses amis, et pour lui le portefeuille de la Police dans le ministère en voie de formation. Le duc d'Otrante ne joua pas la comédie des scrupules, des hésitations et des dédains ; il ne demanda pas, suivant la formule des crises ministérielles, le temps de réfléchir et de consulter ses amis, car il y avait longtemps qu'il y réfléchissait, et, quant à ses amis, en ayant dans trois ou quatre camps politiques, il n'avait pas le loisir de les sonder. Il accepta sans cérémonie. Sur-le-champ nommé, habitué qu'il était à être l'homme prépondérant partout, il saisit une plume et écrivit, avec le programme qu'il imposait au cabinet, une lettre que la Commission serait censée avoir écrite au roi, pour se déclarer dissoute, et sur laquelle nous reviendrons¹.

À neuf heures du soir, tout étant convenu, le nouveau ministre de la Monarchie Très-Chrétienne monta dans la voiture du prince de Talleyrand et se rendit avec lui à Arnouville. Leur arrivée produisit une très vive impression, à laquelle se mêlait chez les uns un réel sentiment d'indignation et de tristesse, chez les autres une singulière joie et comme un soulagement sans bornes. Le duc d'Otrante fut alors présenté au frère de Louis XVI. L'entrevue fut assez cordiale ; Fouché, un peu troublé, assure Pasquier, balbutia quelques remerciements et affecta une attitude modeste ; le roi parut avoir tout ignoré, oublié : le 2. 1. janvier, Lyon et le 20 mars. Après quelques mots échangés, Fouché reprit le chemin de Paris².

Il n'était pas sans appréhension sur l'accueil qu'allaient faire ses collègues de la Commission à ce gros événement. Il les convoqua le lendemain, leur avoua qu'il avait accepté le ministère pour sauver, assura-t-il, les hommes de la Révolution et de l'Empire, ce qui ne put désarmer la colère indignée de Carnot. Devant la violente sortie de son collègue, Fouché, sentant la situation embarrassante, songea à demander à la Commission de se dissoudre, quand un incident qu'il n'avait pas sans doute été sans prévoir, s'il ne l'avait pas provoqué, vint mettre fin à la position bizarre où il se trouvait. On vint annoncer que les troupes étrangères envahissaient les Tuileries et tentaient d'occuper le château lui-même. Fouché saisit la balle au bond sur sa proposition, la Commission décida qu'elle ne pouvait siéger plus longtemps. Ces gens n'étaient pas des sénateurs de la Rome antique, et leur chef livrait lui-même le Capitule au Brennus. La Commission, avant de se séparer, décida qu'il serait adressé un message au prince d'Essling et à la garde nationale, aux Chambres et aux ministres³. Ce message était ainsi conçu : *Jusqu'ici nous avons dû croire que les intentions des souverains alliés n'étaient point unanimes sur le choix du prince qui doit régner sur la France. Nos plénipotentiaires nous ont donné la même assurance à leur*

¹ *Wellington à Bathurst*, 8 juillet, déjà citée. — POZZO DI BORGO, 8 juillet, II, 196. — GAILLARD, *Réfutation des Mémoires*.

² PASQUIER, III, 332. Le duc d'Otrante prétendait au contraire (*Lettre à Wellington*, déjà citée), avoir fait au roi les déclarations presque hautaines qu'il lui écrivait quelque heures après. Cf. plus bas.

³ Séance du 7 juillet, procès-verbaux manuscrits.

retour. Cependant les ministres et généraux des puissances alliées ont déclaré hier, dans les conférences qu'ils ont eues avec le président de la Commission, que tous les souverains s'étaient engagés à replacer Louis XVIII sur le trône, et qu'il doit faire ce soir son entrée dans la capitale. Les troupes étrangères viennent d'occuper les Tuileries où siège le gouvernement. Dans cet état de choses, nous ne pouvons plus que faire des vœux pour la patrie, et, nos délibérations n'étant plus libres, nous croyons devoir nous séparer. Beaucoup de royalistes virent dans ce message, signé du seul duc d'Otrante, un acte d'étrange perfidie vis-à-vis des Bourbons ; Chateaubriand va jusqu'à prétendre que, dans cette pièce imprimée et répandue à profusion, on lisait des phrases fort graves qui plus tard en disparaissent, notamment que les honnêtes gens forcés de s'éloigner devaient garder leurs bonnes intentions pour de meilleurs jours. Le seul fait de représenter la dynastie comme imposée par l'étranger était, d'ailleurs, chez un homme qui, la veille, venait d'en accepter un portefeuille, un acte d'indélicatesse, frisant la trahison il semblait vraiment qu'à peine au service des Bourbons, l'infatigable ourdisseur de tant de trames songeait à donner des gages ci des arguments à l'opposition du lendemain, des armes aux adversaires du régime¹.

Mais ce qui devait surtout soulever dans deux groupes fort différents une très vive indignation, ce fut la fameuse lettre du 7 janvier que le duc d'Otrante adressait à Louis XVIII, comme président de la Commission et parlant en son nom. Cette lettre mériterait d'être citée tout entière. Le retour de Votre Majesté, écrivait le président de la Commission, ne laisse plus aux membres du Gouvernement d'autres devoirs à remplir que celui de se séparer. Je demande, pour l'acquit de ma conscience personnelle, à lui exposer fidèlement l'opinion et les sentiments de la France. Et entourées de flatteries délicates à l'adresse du roi, c'étaient de dures vérités sur la première restauration, les entreprises de la cour, les prétentions de ceux qui avaient suivi le roi dans l'adversité, le mépris où l'on avait tenu les droits du peuple ; c'étaient aussi de sinistres prophéties, en cas de retour à de pareils errements. La France, comme la première fois, sera incertaine dans ses devoirs ; elle aura à hésiter entre son amour pour la patrie et son amour pour le prince, entre son penchant et ses lumières. Son obéissance n'aura d'autre base que sa confiance personnelle dans Votre Majesté ; et si cette confiance suffit pour maintenir le respect, ce n'est pas du moins ainsi que les dynasties s'affermissent et qu'on en écarte les dangers. Sire, Votre Majesté a reconnu que ceux qui entraînent le pouvoir au delà de ses limites sont peu propres à le soutenir, quand il est ébranlé ; que l'autorité se perd elle-même dans le combat continuel qui la force de rétrograder dans ses mesures ; que moins on laisse de droits à un peuple, plus sa juste défiance le porte à conserver ceux qu'on ne peut lui disputer, et que c'est toujours ainsi que l'amour s'affaiblit et que les révolutions se préparent... Sire, Votre Majesté ne peut attendre les événements fâcheux pour faire des concessions. C'est alors qu'elles seraient nuisibles à votre intérêt et peut-être même plus étendues qu'aujourd'hui ; aujourd'hui, les concessions rapprochent les esprits. pacifient et donnent de la force à l'autorité royale ; plus tard, les concessions prouveraient sa faiblesse, c'est le désordre qui les arracherait, les esprits resteraient aigris².

¹ CHATEAUBRIAND, *la Monarchie suivant la Charte*. POZZO DI BORGO, 8 juillet, I, 198.

² *Le duc d'Otrante au roi Louis XVIII* (Minute, papiers confiés à GAILLARD), imprimés dans les *Matériaux pour servir*, etc. p. 374.

Cette lettre, signée de l'homme que le parti ultra venait d'imposer au roi, était d'une inconcevable hardiesse, mais d'une incontestable habileté. Couvrir la dissolution forcée et humiliante de la Commission d'un voile de soumission volontaire et loyale au nouveau gouvernement, c'était attribuer rétrospectivement à Fouché et à ses collègues cette autorité légitime que certains partisans de Louis XVIII leur avaient toujours contestée ; à un point de vue plus personnel, c'était aussi décharger l'auteur lui-même de la lettre, aux yeux des amis de Bonaparte et de la Révolution, d'une grave responsabilité, en laissant croire, car la lettre fut répandue, imprimée, lue et commentée, que des boulines comme Caulaincourt et Carnot s'étaient associés à cette démarche. Dicter, d'autre part, avec une pareille netteté, une pareille hauteur et comme au nom de la nation, des lois et une politique à la monarchie restaurée, lui donner des leçons et lui montrer les abîmes, c'était vraiment s'attribuer, au sein du nouveau gouvernement, une immense importance, s'y faire dès l'abord le champion des droits de la *nation* et le protecteur, vis-à-vis de la monarchie, d'un pays trop longtemps opprimé. Dénoncer les excès de la réaction de 1814, essayer de prévenir ceux de la contre-révolution que préparait le parti ultra, c'était se dégager nettement, brusquement, du patronage compromettant des Vitrolles et des Crusse Défendre enfin contre eux la Révolution et ses derniers restes, c'était affirmer une fois de plus que les circonstances et les hommes changeaient, mais que le ministre du roi légitime ne renierait jamais la Révolution et n'abandonnerait pas la nation. Tout cela était dit sur un style qui imposait ; Manuel, disait-on, y avait collaboré.

Les amis de Louis XVIII restèrent stupéfaits lorsque la lettre se répandit. De leur côté, les membres de la Commission ne voulurent pas se faire complices, même par leur silence, de cette grandiose palinodie. Dès le 8, ils adressaient à leur ancien président une lettre collective, protestant qu'ils ne l'avaient jamais autorisé à parler en leur nom. Ils priaient le duc d'Otrante d'insérer au *Moniteur* le seul message où les sentiments de la Commission étaient exprimés. Fouché protesta, car il n'aimait pas rompre, qu'il y avait là un pur malentendu, qu'il avait parlé en son propre nom, promit de faire insérer le message, s'en fit refuser l'insertion par Vitrolles, chargé, dès le 8, de la surveillance du *Moniteur*, et esquiva ainsi toute rectification¹.

Les ministres coalisés, de leur côté, s'étaient émus et de la lettre et de sa teneur. Ils se considéraient et regardaient le roi comme joué par l'intrigant. Pozzo di Borgo entraîna Castlereagh et Wellington chez Talleyrand, et y protesta contre ce qu'il appelait *l'imposture la plus éhontée que Fouché lui-même eût encore inventée*. Talleyrand n'était pas homme à se scandaliser de si peu. Il n'était pas l'ache que les Bourbons, qu'au fond il n'aimait guère, reçussent des leçons. Il répondit évasivement et parut en somme approuver ce que Pozzo di Borgo appelait dans son rapport du 8 à Nesselrode la conduite noire et criminelle du duc d'Otrante².

Il était, du reste, trop tard pour s'en venger. Plus que jamais, Fouché s'imposait. Il avait tout compliqué, compromettant les Bourbons dans le message, les accablant dans sa lettre ; mais il était déjà ministre, il eût fallu le révoquer. Des le 7, aussitôt après la dissolution de la Commission, le duc d'Otrante avait quitté

¹ Carnot, Caulaincourt, Grenier et Quinette au duc d'Otrante, 8 juillet, autographe (Papiers GAILLARD). *Le duc d'Otrante à ses collègues* (Ibid.).

² Wellington à Bathurst, 8 juillet, déjà citée. POZZO DI BORGO, 8 juillet, I, 198.

les Tuileries et gagné Saint-Denis, on le roi avait passé la nuit. Avant de quitter Paris, il avait au préalable pris une précaution, car il était homme avisé ; n'oubliant jamais rien, il avait donné ordre à son vieil ami, le général Henry, de placer un piquet de gendarmerie à la porte de son hôtel de la rue Cérutti pour le préserver d'un coup de main des alliés... et peut-être de toute perquisition indiscrete¹.

A Saint-Denis, il avait été accueilli en triomphe, en vainqueur, en sauveur. Dans la journée, le roi avait signé l'ordonnance nommant le duc d'Otrante secrétaire d'État au ministère de la Police générale². Beugnot, qui exerçait près du roi les fonctions de secrétaire d'État provisoire, reçut des mains de Talleyrand l'ordonnance manuscrite et l'alla porter au roi ; il était si confus, si furieux de cette mission, dit-il, qu'il réserva pour la dernière signature l'acte qui lui paraissait frapper d'infamie la rentrée du roi dans sa capitale. À l'en croire, Louis XVIII montra une vive émotion, hésita, murmura : *Malheureux frère, si vous me voyez, vous m'avez pardonné !* et sur cette assurance, qui ne pouvait être contredite, signa, en versant un pleur, qui était bien la moindre concession qu'il pût faire à l'ombre de Louis XVII et à l'émotion de Beugnot lui-même³.

Fouché n'avait donc plus qu'à piéter serment de fidélité. C'était bien le huitième. C'est alors qu'il apparut à Saint-Denis au milieu d'une curiosité sympathique ou railleuse, à laquelle fit seule exception le mélancolique René. L'auteur d'*Atala* vit M. de Talleyrand entrer dans l'antichambre du roi, sur le bras du duc d'Otrante, *le vice appuyé sur le crime*. Les deux hommes s'engagèrent ensemble dans le cabinet du roi, où, suivant l'expression même de Chateaubriand, *le féal régicide, à genoux, mit les mains qui firent tomber la tête de Louis XVI entre les mains du frère du roi martyr, l'évêque apostat étant caution du serment...* Quelle figure faisait le Roi Très-Chrétien entre ces deux défroqués !, écrivait à cette époque le duc de Broglie, et la note comique se trouvait dans le propos de Pozzo di Borgo qui, en voyant Talleyrand et Fouché remonter en voiture, dit en souriant à ses voisins : *Je voudrais bien entendre ce que disent ces agneaux*⁴.

Le duc d'Otrante avait entretenu le roi de la politique à suivre, lui avait parlé de sa lettre, avait essayé de le gagner à la modération, à la résistance à toute réaction, n'acceptant, déclara-t-il, le ministère que *pour faire tête aux événements*. Il parla des préparatifs faits pour la réception du roi à Paris, s'exprima sur cette entrée en termes tels qu'on eut dit que Louis XVIII allait descendre dans la fosse aux lions ; mais il se porta garant de la sécurité du roi et de la bonne tenue de ce peuple si irrité.

Pour plus de sûreté, afin d'éviter, disait-il, tout conflit préalable, en empêchant les amis du roi d'accourir en masse de Saint-Denis à Paris, en réalité pour prévenir toute ovation organisée, il avait fait fermer les barrières de Paris : il ne les voulait ouvrir que quelques minutes avant l'arrivée du roi ; il voulait que l'entrée du roi fut calme, mais il lui importait encore plus qu'elle ne fut pas triomphale. Ordre était donc donné de ne laisser, sous aucun prétexte, pénétrer personne à Paris, ce soir-là. Lorsque, dans la nuit du 7 au 8, le duc d'Otrante, revenant de Saint-Denis, se présenta lui-même à la barrière, le garde national

¹ *Ordre du duc d'Otrante au général Henry*, 7 juillet, F7, 6549.

² Pour enlever à cette nomination toute couleur de marché, le décret, qui est du 8, ne parut qu'au *Moniteur* du 10.

³ BEUGNOT, III, 289.

⁴ CHATEAUBRIAND, *Mém.* — BOURRIENNE, X, 401, 403. — POZZO DI BORGO, 8 juillet, II, 196.

qui la gardait refusa d'abord de le laisser passer et ne se rendit qu'avec peine. **C'est le duc d'Otrante !** criait le cocher. — **Cela m'est égal,** répondit le factionnaire : *il ne doit pas être dehors*¹.

Ce garde national, sans s'en douter, exprimait l'avis de tous les honnêtes gens et portait un jugement qui vaut encore. De toutes les trahisons qu'on a relevées au compte de Fouché, celle-là réellement le frappait d'infamie ; il venait, suivant la forte expression de Chateaubriand, de **déshonorer le crime de 93**. C'en était fait : Fouché de Nantes, conventionnel régicide, proconsul jacobin, mitrailleur et révolutionnaire, ministre de Barras et de Bonaparte, était secrétaire d'État du Roi Très-Chrétien, frère de Louis XVI. Mais si la postérité doit se montrer sévère, sans injustice, pour l'homme sans scrupules et sans pudeur qui, ce jour-là, prostitua la Révolution aux pieds des Bourbons, que dira-t-elle de ce roi qui, frère de Louis XVI, descendant de Louis XIV et de saint Louis, déshonorait leur couronne et souillait les lis de France ? **Paris vaut bien une messe,** disait le Béarnais. En admettant que Fouché fût Paris, Paris valait-il un sacrilège ? Ce jour fut triste ; il vit deux banqueroutes, celle de la Révolution et celle de la Légimité. C'est pourquoi, ce soir-là, on vit si sombres, à Paris, Carnot, dernier survivant fidèle de la Convention ; à Saint-Denis, Chateaubriand, zéléteur de la Légimité. Tous deux, le républicain et le royaliste, pleuraient sur la même ruine, celle des grands principes, et sur la fin d'une époque héroïque désormais close.

¹ L'*Aristarque* du 9 juillet.

CHAPITRE XXVII

LE MINISTRE DU ROI TRÈS-CHRÉTIEN

Rentrée de Louis XVIII à Paris : Fouché aux Tuileries : marque éclatante de la faveur des princes : les courtisans au ministère de la Police. — Situation difficile de Fouché. — Résistance à la réaction. — Attitude ambiguë à laquelle Fouché est contraint. Il fait défendre par son journal la politique de clémence. Il sauve les individus avant de les proscrire en masse. — L'ordonnance du 24 juillet. — Attitude très nettement contre-réactionnaire. — Il empêche à Paris toute manifestation royaliste : il flétrit la Terreur Blanche dans ses lettres aux préfets et à ses collègues. On ne lui en tient pas rigueur aux Tuileries. — Une triple élection dont une à Paris, l'envoie à la Chambre en août 1815. — Fouché se remarie avec Mlle de Castellane. Éclat donné ce mariage : le roi Louis XVIII signe au contrat. — Fouché au pinacle. — Orgueil et confiance immenses du duc d'Otrante. — Prompte chute. — Les élections d'août 1815. — Le ministère laisse élire la *Chambre introuvable*. — Aussitôt le résultat connu, un courant se dessine contre le ministère et particulièrement contre Fouché. — Diatribe violente contre le ministre de la Police. Talleyrand prend peur et veut sacrifier Fouché. Dédain qu'affiche Fouché pour toutes ces intrigues. — L'affaire des rapports : Fouché adresse au roi et livre à la police deux rapports extrêmement violents contre les alliés et les *ultras*. — Il veut se former un nouveau parti parmi les patriotes. Émoi que provoquent ces rapports. — Les alliés les lui pardonnent, mais les royalistes font rage contre lui : attaques sanglantes de Chateaubriand. Dissensions au sein du cabinet. — Fouché bat Pasquier et Talleyrand. — Le duc d'Otrante se défend : lettre à Louis XVIII. — Influence grandissante d'Elie Decazes : haine du préfet de police contre Fouché. — Louis XVIII abandonne celui-ci. — On lui offre la légation des Etats-Unis, puis on le nomme d'office à celle de Dresde. — Lettre de démission du duc d'Otrante au roi. Il fait à mauvaise fortune bon visage et reparait aux Tuileries. — Il commet une faute en quittant Paris. — Suprême exil.

Le 8 juillet 1815, le roi Louis XVIII fit son entrée en sa bonne ville de Paris, sous la haute protection du citoyen Fouché de Nantes, par le bon plaisir de Napoléon Bonaparte duc d'Otrante, et désormais gardien tutélaire de la dynastie légitime. Grâce aux bons soins de ce loyal serviteur, cette entrée fut calme, mais assez dénuée d'enthousiasme pour faire croire aux royalistes que, sans la sévère police du vieux ministre et sa savante diplomatie, elle eût pu être marquée d'incidents désagréables. Le peuple montra une grande réserve, c'est tout ce qu'on espérait de mieux. Le mérite en revenait au grand machiniste. Ce fut donc avec un soupir de soulagement que Louis XVIII se réinstalla aux Tuileries ; si précipitamment abandonnées quelques mois avant. La foule des courtisans encombrait les salons comme jadis au 20 mars, mais c'était un autre monde : tout ce que l'émigration de 1792 connue celle de 1815 comptait de noms aristocratiques s'était donné rendez-vous, cheval-légers de Coblenz et mousquetaires de Gand, soldats de Condé et anciens chouans, proscrits de la 'erreur, pères, fils, frères des ci-devant guillotins et mitraillés en 93. Et cependant, comme au 20 mars, un nom courait dans les rangs serrés des courtisans, celui de Fouché. Il était là, et, malgré l'étrange popularité dont Cambrai, Arnouville et Saint-Denis avaient l'envoyé les échos, malgré les services rendus, malgré son flegme ordinaire, le duc d'Otrante se trouvait quelque peu embarrassé : certains de ses adversaires, comme Beugnot, jouissaient de cette attitude gênée. Peut-être même certains amis de la veille commençaient-ils à trouver fâcheuse cette physionomie qui vraiment évoquait mille souvenirs pénibles. On se demandait déjà combien de jours, combien d'heures les princes garderaient ce sinistre serviteur. A ce moment, la porte du cabinet du roi s'ouvrit et laissa passer le comte d'Artois. Il semblait agité d'une extraordinaire émotion, traversa le salon, se dirigeant droit vers le duc d'Otrante, et, lui prenant la main, la lui serra cordialement : **Vous me voyez heureux, monsieur le duc**, dit-il avec effusion, **très heureux, très satisfait : l'entrée du roi a été admirable, et nous vous en avons toute l'obligation**. Et au moment où, au milieu d'un émoi général, le frère de Louis XVI quittait, après un dernier sourire, l'ancien conventionnel, un chambellan vint déclarer que Sa Majesté congédiait ses bons serviteurs, mais désirait entretenir en son particulier le duc d'Otrante, avec lequel il resta longtemps enfermé¹.

On pense dans quels sentiments d'ivresse ou tout au moins d'orgueilleuse satisfaction cet homme sortit des Tuileries pour gagner l'hôtel de la Police, de ces Tuileries où, le 9 Thermidor, il était venu défendre sa tête devant le Comité de salut public, ou, tant de fois, il avait conféré avec Bonaparte. Premier Consul et Empereur, où le 20 mars il avait reparu comme ministre de l'**usurpateur**, et dont il sortait ce soir-là ministre de Louis XVIII. Il pouvait de là apercevoir cette terrasse où jadis s'élevait la salle des séances de la Convention, évoquer cette scène qui le hantait si souvent depuis vingt ans, relever cette tribune où Fouché de Nantes prononçait contre le Bourbon déclin le mot fatal : **La mort !** Orgueilleux plus encore que satisfait, il avait le droit de l'être, le duc d'Otrante, lorsqu'il évoquait le chemin parcouru, la main toute chaude encore des étreintes du frère de Louis XVI.

Déjà cette poignée de main devenait l'événement de la journée. Il s'en aperçut bien quand il rentra dans cet hôtel de Juigné où jadis Barras l'avait installé, où Bonaparte l'avait trois fois maintenu ou rappelé. Les salons du ministre étaient déjà pleins. Vitrolles, s'y rendant assez tard les trouva débordants. L'agent des princes, devenu lui aussi ministre, la veille, venait saluer son étrange collègue : il

¹ BEUGNOT, II, 299.

dut se l'aire jour à travers plus de cinq cents personnes on, cette fois, on apercevait pêle-mêle les hommes de la Révolution et les partisans les plus fougueux du trône et de l'autel, pêle-mêle bizarre, moins bizarre, après tout, que la carrière de l'homme qu'ils venaient saluer. Vitrolles, embarrassé de certains contacts, s'avavançait avec difficulté, lorsque le duc d'Otrante rayonnant, ce qui n'était pas son ordinaire physionomie, courut a lui, l'entretint avec affectation, l'accablant d'un triomphe auquel le confident du comte d'Artois n'était pas sans remords d'avoir si largement contribué¹.

De fait, il avait fort grand'raison de ménager des hommes comme Vitrolles, car il lui fallait encore des alliés, et de bien puissants, pour lui permettre d'affronter la lutte ; la bataille allait en effet recommencer, et dans de pénibles conditions cette fois, pour le triomphe de ses intérêts et de ses opinions. Au moment où, fi Neuilly, il axait accepté le ministère, il s'était laissé facilement persuader par Talleyrand que sa seule entrée dans les conseils du roi était, pour la Révolution, une incomparable victoire : à ceux de ses congénères qui Paris avaient pu se scandaliser, s'étonner on s'effrayer, il avait montré quelle situation excellente créait aux hommes de la Révolution et de l'Empire son maintien au ministère. Il avait alors affirmé n'avoir accepté ce portefeuille que par dévouement aux principes et aux intérêts de la Révolution ; et il était de bonne foi, car ces intérêts étaient les siens². Mais c'était là une lourde, une impossible tâche.

Révolutionnaires, bonapartistes et libéraux ne lui pardonnaient pas, au fond, la grande trahison de la semaine passée : on l'attendait aux actes, prêt à le condamner impitoyablement s'ils ne répondaient pas aux promesses. Or, ces actes, malgré toute sa bonne volonté, Fouché n'en était pas le maître : il pouvait conseiller et déconseiller, prôner la modération et blâmer la violence, adoucir ou entraver les décisions prises ; mais, si habile et si ferme qu'il fut, il ne pouvait être, sous peine d'are promptement emporté lui-même, une digue suffisante au monstrueux torrent de vengeances, de réaction, de contre-révolution qui allait ravager le malheureux pays. Hommes d'État du pavillon de Marsan et vigneron du Midi, princes et bourgeois, nobles et prêtres se déchaînaient, croyaient être modérés en ne réclamant chacun qu'une tête. Au-dessus du ministre de la Police, les princes, qui avaient si facilement oublié le 21 janvier, ne pardonnaient. pas le 20 mars. Fouché, gêné lui-même par certains souvenirs, restait parfois paralysé. Devant lui, au conseil, on réclamait comme une expiation à peine suffisante trente, quarante, cinquante testes, des centaines d'exils, et c'était, dans ces listes, un pêle-mêle de républicains et d'impérialistes, Ney et Thibaudeau, Labédoyère et Tallien, Drouet d'Erlon et Réal, Taret et Barère, Savary et Carnot, La Valette et Molé, Cambacérès et Montalivet, Boulay et Lepelletier, bien d'autres encore. En dessous, la plèbe royaliste se déchainait, et le pire était que, dès les premiers jours de juillet, des commissaires extraordinaires, envoyés dans les principales villes, avaient laissé tout faire et même donné l'exemple, en humiliant, disgraciant et frappant les fonctionnaires de [Buonaparte](#). Les préfets eux-mêmes, nommés dès cette époque, se montraient animés d'un esprit

¹ VITROLLES, III, 130. GAILLARD, *Mémoires inédits*.

² Dans la notice des ZEITGENOSSEN, p. 127, et dans une lettre du 31 mai 1816 à Gaillard : [Ceux qui en souffrent](#) (des fautes de la Restauration) [me les reprochent](#) ; ils ne me pardonnent pas d'avoir rétabli le roi sur le trône ; la douleur présente les empêche de se souvenir que je n'avais que ce moyen pour sauver la patrie, leurs propriétés et leur vie. Cf. aussi *Lettre à Wellington*, 1816.

royaliste trop prononcé, pour être les agents sûrs et fidèles de la politique de contre-réaction qui devait être celle du ministère Talleyrand-Fouché.

Le duc d'Otrante ne se fit pas longtemps l'illusion qu'il allait tout endiguer ; peut-être arriverait-il tout au plus à modérer le torrent, en le canalisant et en ouvrant quelques écluses : il fallait encore et toujours biaiser, faire des concessions, dussent-elles passer pour des trahisons, gagner du temps surtout, laisser tomber la fièvre du pays. Faire en apparence à la rancune des princes et de leurs hommes la part que réclamait la stricte justice politique, livrer en principe certaines têtes, mais les sauver par de préalables avertissements ou de providentielles évasions, sacrifier quelques hommes, souvent mal choisis, pour mieux discréditer et paralyser la mesure et sauver ainsi le parti tout entier¹, c'étaient là des moyens qui n'étaient pas très honorables, mais qui après tout étaient bons. Cela fait, déclarer que toute réaction d'en bas, désormais sans raison ni prétexte, serait sévèrement punie, faire de la politique de modération une conséquence du respect dû, à la volonté du roi, qui, après avoir sévi, savait oublier et pardonner, battre ainsi les fervents royalistes sur leur propre terrain, le loyalisme monarchique, supprimer à Paris et en province toute cause de réaction, tout encouragement venant de haut, tout désordre, toute anarchie se produisant en bas, tel était le plan que lui inspiraient à la fois son énergie d'homme d'État et ses intérêts de politicien.

Le premier soin devait être de préserver sous main les gens compromis. Dès le 14 juillet, *l'Indépendant*, qui restait le journal du ministre de la Police, publiait une série d'articles destinés à excuser, sinon à justifier, les membres de la Convention, et les hommes qui avaient, au 20 mars, accepté des fonctions de Bonaparte. C'était dans le même esprit que le journal faisait, quelques jours après, l'apologie de Carnot, désigné, à ce double titre, aux rancunes royalistes². Le journal, dirigé par Jay, continua, trois semaines durant, cette campagne, jusqu'au moment où un article en faveur de Labédoyère eut amené sa suppression. La rédaction, entièrement composée d'amis personnels de Fouché, allait, du reste, reprendre la lutte dans *l'Écho du soir*, puis dans le *Courrier*, et enfin dans le Constitutionnel, jeté définitivement par la disgrâce de Fouché dans l'opposition libérale³.

En même temps essayait d'intéresser ainsi l'opinion publique au sort de ceux que, autour de Louis XVIII, on appelait **les grands coupables**, il tentait de les dérober à la justice ou, pour parler plus exactement, à la vengeance de la cour, les avisant sous main. tout en signant leur proscription.

Il avait en effet dû se résigner à proscrire légalement, ne fût-ce que pour arrêter le régime des dénonciations odieuses, des arrestations arbitraires et des exécutions populaires. En établissant officiellement une liste de coupables, on devait, suivant l'expression même du duc d'Otrante, **ôter tout prétexte aux fureurs réactionnaires de se faire justice à elles-mêmes**. Fouché avait lui-même, il faut le reconnaître, un grand intérêt personnel à faire publier et clore une fois pour toutes la liste des proscrits dont l'excluait son titre de ministre ; car il était dans cette situation bizarre de n'avoir plus à choisir qu'entre le rôle de proscripteur et celui de proscrit. Il chercha, du reste, à faire illusion, soutint plus tard qu'il n'avait voulu que servir son parti et le pays, en faisant la part du feu.

¹ PONTÉCOULANT, IV, 8-10. PASQUIER, III. *Le duc d'Otrante à Wellington*, 1816.

² *Indépendant*, 14, 25 juillet 1815.

³ HATIN, *Bibliographie de la Presse*.

S'il n'avait signé cette ordonnance du 24 juillet qui lui fut, à juste titre, si longtemps et si durement reprochée, il devait quitter le ministère, et dès lors quel protecteur eût en la politique de modération que le sacrifice d'une trentaine d'hommes lui permettrait ensuite de défendre et peut-être de faire triompher ? C'était, dans les cinq années qui suivirent, son grand argument. Il se vantait même d'avoir ainsi été, **non le proscripteur, mais le protecteur** du groupe décimé¹.

Il avait d'abord eu l'idée de faire échouer la mesure, en la généralisant d'une façon fort exagérée ; il avait, en conséquence, dressé des listes de proscription ridicules, destinées à discréditer l'ordonnance, à la rendre inapplicable en la faisant burlesque. Pasquier, qui se rendit compte de ce calcul, assure qu'on réduisit d'un quart les listes proposées². Fouché se mit alors à rayer ou à ajouter, suivant les besoins de la cause. En entendant, il faisait tout pour faire sortir de France les gens irrémédiablement compromis, fournissant avis, passeports et ait besoin de l'argent pour faciliter toute évasion³. C'est d'abord Jérôme que Louis XVIII a voulu faire arrêter : réfugié à Niort, le prince est prévenu par Fouché, et, poursuivi pour la forme avec un grand luxe de recherches policières, peut traverser toute la France, gagner Strasbourg et franchir le pont de Kehl, suivi à une distance respectueuse par un capitaine de gendarmerie qui, le prince une fois en sûreté, tourne bride avec la sérénité du devoir accompli⁴. C'est La Valette, un vieil ennemi de Fouché cependant, que celui-ci fait avertir par la princesse de Vaudémont et qu'il essaiera plus tard, l'ancien directeur des postes s'étant laissé prendre, de faire évader⁵. Quant à Ney, la protection dont l'avait couvert le duc d'Otrante n'était, dès novembre 1815, un mystère pour personne⁶ ; il l'avait, dès le 6 juillet, pourvu de deux passeports pour Lausanne⁷, protégé, autant qu'il l'avait pu, dans sa fuite, et, après l'arrestation du malheureux soldat, avait cherché à le sauver encore⁸. Peut-être fut-il parvenu à épargner à la Restauration sa plus lourde faute, mais Ney ne fut condamné et exécuté qu'après la chute suprême du duc d'Otrante. C'est donc une flagrante injustice que de faire retomber la responsabilité de cet événement sur les épaules déjà trop chargées de Fouché⁹. Du haut en bas de l'échelle, ce fut la même politique. Avant coutume après l'apparition de

¹ *Le duc d'Otrante à Molé*, janvier 1819 ; à *Gaillard*, 23 février, 28 mars 1818. (*Papiers inédits de Gaillard*.) *Le duc d'Otrante à Thibaudeau*, 1818. (Gracieusement communiquée par M. Charavay.) *Lettre du duc d'Otrante au duc de Wellington*, 1816.

² PASQUIER, III, 369.

³ FLEURY DE CHABOULON, II, 38, cependant très hostile, dit que le duc d'Otrante se conduisit avec la même générosité vis-à-vis des personnes dont il avait eu à se plaindre, et que, s'il fut forcé d'en comprendre quelques-unes au nombre des proscrits, il eut du moins le mérite de leur faciliter par des avis ; par des passeports, souvent des prêts d'argent, les moyens d'échapper à la mort ou aux durs qui leur étaient réservés.

⁴ *Mém. du roi Jérôme*, VII, 139, cf. *Lettre du duc d'Otrante à Louis XVIII*, 17 août 1815 (*Bulletin d'autographes*, Janvier, Février 1895, n° 260).

⁵ LA VILLETTE, *Mém.*, III, 202. — DAUDET, *le Duc Decazes*, p. 70.

⁶ WELLINGTON, *Memorandum sur Ney*, 19 novembre 1815 (GURWOOD, p. 941, n° 1007). — MARMONT, *Mémoires*. — DE LACOMBE, *Les premières années de Berryer*.

⁷ A. N. CC., 499.

⁸ DE CHÉNIER, *Éloge de Moncey*. — DE LACOMBE, *Les premières années de Berryer*, dit que que le 16 septembre le duc d'Otrante se montrait encore très favorable à Ney ; le ministre tomba le 25. Ney fut exécuté le 7 décembre.

⁹ ROCHECHOUART, 444.

l'ordonnance du 24 juillet, le duc d'Otrante put se vanter d'avoir fait évader [les coupables](#)¹.

Le fait brutal n'en est pas moins là. Le ministre jacobin allait proscrire, pêle-mêle, révolutionnaires et bonapartistes, sous prétexte de leur conserver un protecteur au ministère. L'ordonnance parut au *Moniteur* le 26 juillet, contresignée du duc d'Otrante². On y voyait à côté de certains de ses collègues de la veille ou de l'avant-veille, tels que Maret, Boulay, Regnaud, La Valette, Savary, Defermont, etc., d'anciens compagnons de la Convention, Lepelletier, Arnault, Desportes, Garnier de Saintes, Barère qui venait d'être un des meilleurs auxiliaires de Fouché, Réal, son plus fidèle collaborateur pendant vingt ans, son ami intime Thibaudeau et ce Carnot, son compagnon de luttes en Thermidor, deux fois son collègue au ministère et récemment associé à son gouvernement de dix jours. Proscrits par lui, ces hommes devaient poursuivre, dans leur commun exil et presque dans la tombe, le duc d'Otrante de leurs rancunes et de leur indignation³. En vain il leur répétera, après le leur avoir déclaré personnellement au lendemain même de l'ordonnance, qu'il avait eu la main forcée, qu'il [fallait attendre](#) ; tous ne furent pas aussi résignés ou aussi convaincus qu'Arnault et que Barère⁴. Carnot cloua une dernière fois Fouché au pilori⁵. Quelques-uns parurent plus indulgents. Pontécoulant, pourtant si hostile en général à Fouché, exprime leurs sentiments quand il rend hommage aux intentions secrètes du duc d'Otrante, assurant que cette liste très réduite n'était qu'une vaine satisfaction accordée au parti vainqueur et un avertissement salutaire, donné aux individus qui s'y trouvaient compris, de s'imposer pour quelque temps un éloignement volontaire⁶. Il continuait à prévenir, à préserver, à rassurer les gens atteints ; c'était dans le même esprit qu'il essayait de sauver Murat réfugié dans le Midi⁷.

Si le ministre de la Police s'en était tenu à cette première tâche, il mériterait assurément les jugements sévères qui, dès 1815, dénoncèrent l'ordonnance du 24 juillet à l'indignation de tous les honnêtes gens. Mais ce serait mal juger l'acte que de l'isoler de toute une politique qui apparaît clairement à l'historien de cette époque. L'ordonnance devait permettre au ministre, qui s'était compromis en la signant, de lutter avec plus d'autorité contre l'effroyable réaction qui se déchaînait en bas sans rime ni raison. Or, cette politique se pratiquait, à cette heure-là même, avec une remarquable ténacité.

Il la pouvait tenter avec d'autant plus d'assurance que Louis XVIII semblait réellement disposé à approuver le programme de contre-réaction conçu par son ministre de la Police. La politique de Fouché était dès lors toute tracée : elle

¹ *Le duc d'Otrante à Wellington*, 1816. On lui en fit un grief grave à la Chambre, en décembre 1815. Cf. chapitre XXVIII.

² *Moniteur* du 26 juillet.

³ E. DAUDET, *Gaulois* du 14 novembre 1897.

⁴ BARÈRE, III, 213. Paroles de Fouché à Arnault, d'après Decazes. (DAUDET, article cité.)

⁵ La fameuse scène entre deux ex-conventionnels : [Où veux-tu que j'aille, traître ? — Où tu voudras, imbécile](#), rapportée par tous les mémoires de l'époque, est contestée par Hippolyte Carnot (*Mém. de Carnot*, II, 321-325).

⁶ PONTÉCOULANT, VI, 8-10.

⁷ *Le duc d'Otrante à Murat. La reine Caroline au duc d'Otrante (Papiers confiés à Gaillard)*. Lettre publiée par M. A. Lumbroso. — ISCHITELLA, *Mémoires*. — *Avvisamenti memorabili, sentenza e morte di Gioacchino Murat*, Firenze, 1830. — DE SASSENAY, *le Guet-apens du Pizzo*.

consistait, en exagérant encore les dispositions du roi, à les opposer à celles des **ultras** — c'est Fouché qui à cette époque créa l'épithète — et à prôner très haut en face du pays le respect dû à la loi et au roi. On vit alors, conception bouffonne et spirituelle à la fois, l'ancien révolutionnaire se draper dans le loyalisme le plus jaloux envers le roi son maître, pour combattre les plus ardents défenseurs du trône des Bourbons.

A Paris, sa tâche était assez aisée : la population y était animée de sentiments peu bourbonniens, et ce fait réjouissait fort cet étrange ministre de la monarchie. A son gré, cependant, les royalistes y faisaient encore trop de bruit. Les manifestations organisées sous les fenêtres du roi lui déplaisaient fort : il résolut tout d'abord d'y mettre fin. Pendant que son journal officieux, *l'Indépendant*, critiquait avec vivacité, dès le 13 juillet, les réactionnaires qui attribuaient au roi **une popularité qu'il n'avait pas**¹, il prenait des mesures pour enlever à Louis XVIII toutes les illusions que les agitateurs du parti ultra semblaient vouloir lui faire nourrir. Le jardin des Tuileries étant, tous les jours, le théâtre de manifestations d'un royalisme exalté, il voulut y couper court. Dès le 18, il adressait au préfet de police, Decazes, une longue lettre, où il flétrissait, en termes durs, mordants parfois et fort désagréables, le fanatisme et la sottise de ces manifestations². Il prescrivait en outre des mesures fort sévères pour mettre fin à ce **complot**, entendant que les royalistes cessassent de se donner rendez-vous aux Tuileries pour émettre **les motions politiques les plus propres à semer la discorde et à troubler la tranquillité**. Il voyait là **une offense à la majesté royale**³. Ne se confiant pas entièrement à l'énergie du préfet de police, il alla plus loin, fit, dit-on, poster dans le jardin des agents secrets qui répondaient par les cris de : **Vive l'Empereur !** à ceux de : **Vive le Roi !** et se fit décidément donner, par Louis XVIII impressionné, mission d'étouffer toute manifestation⁴.

En province, la difficulté qu'on éprouvait à enrayer la réaction était d'autant plus grande que, depuis quinze jours, les commissaires extraordinaires lui avaient donné un caractère officiel. La première mesure à prendre était de rappeler ces missi dominici de la première heure, mesure hardie, car la plupart étaient les chefs influents du parti ultra. À dire vrai, le duc d'Otrante semblait peu arrêté par cette considération, évidemment décidé à rompre avec cette coterie. Le 18 juillet, il obtenait le rappel immédiat des malencontreux commissaires⁵. Les préfets restaient dès lors les seuls représentants du pouvoir dans les départements ; il leur adressait la circulaire retentissante du 28 juillet, où sa politique était nettement exposée : *La volonté du roi, y lisait-on, est de jeter un voile sur les crimes et les fautes commises. Sa Majesté a abandonné à la justice le soin de punir les attentats et les trahisons, et, pour ne pas laisser le soupçon s'étendre, elle a voulu désigner et limiter le nombre des prévenus*. Il y a donc sécurité pour tous ; nul moyen, nul prétexte d'inquiétude et d'aigreur n'est laissé à la malveillance. Toutes les existences sont sous la garantie de la loi et sous l'égide du monarque qui veut être le père de tous les Français... *Toute réaction serait un crime politique ; elle serait subversive de la stabilité, troublerait le repos de l'État en détruisant toute confiance*... Qui donc pourrait songer à des

¹ *Indépendant* du 13 juillet.

² *Le duc d'Otrante au comte Decazes*, juillet 1815 (*Papiers confiés à Gaillard*).

³ *Le duc d'Otrante à Mme de Custine*, 6 août 1815 ; BARDOUX, 257.

⁴ BOURRIENNE, X, 413-414. Sur toute cette affaire, cf. *lettres de Fouché au commandant de la garde nationale*, 10 août-20 sept. 1815. Mss. de la Bibl. nationale. F. 11288.

⁵ Ordonnance du 18 juillet. *Moniteur* du 19 juillet 1815.

vengeances personnelles au milieu des malheurs publics ? Qui oserait parler du triomphe d'un parti, quand les mêmes maux ou les frappent ou les menacent tous ? Il n'y a plus d'espoir de salut, il n'y a plus même de véritable honneur que dans notre union¹.

L'*Indépendant* fut, naturellement, le premier journal à publier la circulaire dite confidentielle, véritable profession de loi du ministre de la Police générale². Cette politique s'affirmait encore par une série de lettres particulières aux préfets ; tantôt on voit le ministre féliciter le préfet du Calvados de sa fermeté contre la réaction et le prier de maintenir les commissaires de police destitués par le duc d'Aumont, commissaire extraordinaire à Caen³ ; tantôt c'est à M. de d'Arbaud Jonques qu'il a fait préfet du Gard, puis à tous les préfets du Midi, qu'il adresse ses récriminations ou ses encouragements. Ce qui se passe à Nîmes, écrit-il, et dans quelques villes du Midi, *remplit de douleur l'âme du roi*, étonne et indigné les souverains alliés, attentifs à ce qui arrive au milieu de nous. La justice la plus éclairée et la plus modérée est sur le trône ; Louis XVIII règne, et des haines, qu'aucun pouvoir, qu'aucune faction n'avoue, veulent mettre leurs fureurs à la place des lois. *Au monarque seul appartient l'exercice de toute la force publique, et des hommes, que leurs passions seules convoquent et rassemblent, forment dans plusieurs lieux une force devant laquelle celle des autorités est impuissante ; leurs vengeances les plus atroces, ils les appellent des châtiments ; l'anarchie la plus intolérable est, s'il faut les en croire, l'instrument nécessaire du rétablissement de l'ordre.* Louant les préfets de la fermeté de leurs mesures, il blâmait, par contre, la conduite des commissaires extraordinaires, affirmait la nécessité en temps de crise, *lors même que le gouvernement se permet d'aller plus loin que la loi... de ne pas aller trop loin.* La police, selon lui, devait simplement précéder la justice et lui ouvrir les voies, car il professait soudain un inflexible respect de la liberté individuelle. Passant aux excès de la foule, le duc d'Otrante flétrissait les scènes dont Limes, Avignon, Montpellier, Toulouse avaient été le théâtre, déclarant que, si l'effervescence s'excuse parfois, elle ne peut être admise sous un prince légitime à la fois et constitutionnel. Sa Majesté est assez affermie sur le trône qu'elle tient de ses pères et de l'amour de la nation, ajoutait le ministre, pour que tout fléchisse sous les lois qu'elle seule propose ou sanctionne et que ses ministres seuls exécutent. Il faut que les hommes les plus égarés dans leurs opinions, les plus énervés par leurs passions, sachent bien que, sous le règne du roi, il n'y a de coupables que ceux qui ont été déclarés coupables par la justice elle-même ; que des peines infligées, les plus légères comme les plus fortes, par d'autres que les agents de la justice, sous d'autres formes que les siennes même, dans d'autres heures et dans d'autres lieux que ceux qu'elle a marqués, sont des délits, et que ces délits seront poursuivis devant la justice par tous les moyens de la puissance royale. De tels actes sont les attributs exclusifs de la souveraineté. *Quiconque n'en est pas le délégué et les exerce est coupable du crime de lèse-majesté au premier chef, et s'il tue, celui qu'il a tué eut-il été un monstre, il est, lui, un assassin.* Et qu'on ne répète point que *les maximes ne conviennent plus en révolution.* D'abord il n'y a point de révolution y a un monarque, un ministère, des ministres responsables, des tribunaux environnés de la confiance du prince... Après ce langage d'une

¹ *Le duc d'Otrante aux préfets*, 28 juillet. Arch. Aff. Étr., 691, 127.

² *Indépendant* du 2 août 1815. Jay en avait revu officiellement le 16 juillet la direction, tandis que Manuel était pour le *Journal de Paris*. (Arrêts du 16 juillet. F7, 4229.)

³ *Le duc d'Otrante au préfet du Calvados*, août 1815. (*Papiers confiés à Gaillard*).

énergie qui n'était pas dépourvue de grandeur et où passait, disait-on, le souffle de Manuel, le ministre adressait aux préfets des conseils et leur traçait toute une politique de paix, de clémence, de modération, *de cette modération qui peut être moins une vertu qu'une politique*, de justice enfin, car c'était sur ce respect nécessaire dû à la justice, à la loi et au roi qu'il insistait en finissant¹.

Passant du général au particulier, le ministre de la Police semblait infatigable dans la dénonciation et la répression des excès, qu'ils se produisissent en haut ou en bas ; nous le voyons le 12 août adresser au garde des sceaux une lettre assez vive sur la façon dont le commissaire extraordinaire, le comte de Damas, a traité les magistrats de Bordeaux dont il avait flétri le bonapartisme² ; le 6 septembre, c'était encore à Pasquier qu'il s'adressait pour attirer son attention sur les persécutions que les royalistes faisaient subir aux magistrats de Nîmes et sur la désorganisation de la justice qui en était le lamentable résultat³. Les lettres de ce genre sont nombreuses. Le préfet de Pau fut notamment félicité d'avoir su résister à la réaction, si violente que les royalistes du département ne parlaient de rien moins que d'appeler les Espagnols *contre le ministère et les jacobins*⁴.

Ce n'était pas seulement le Midi, de Bordeaux à Marseille, qui inquiétait le ministre ; l'Ouest se soulevait contre un ministère où l'on voyait l'évêque apostat et le conventionnel régicide. Sous ce prétexte, les chouans remuaient, opprimaient les patriotes, les fonctionnaires, les propriétaires de biens nationaux ; des conflits éclataient partout⁵. Le 3 septembre, le ministre de la Police flétrissait en une lettre aux préfets de l'Ouest des excès qui désormais n'avaient aucune excuse. Il était, déclarait-il, disposé à faire récompenser par le roi les chefs vendéens — le proconsul nantais de 1793, l'homme de la répression vendéenne parlant de faire récompenser les chefs de la Vendée par Louis XVIII ! —, mais il entendait que leurs soldats restassent tranquilles. *Quelques centaines d'hommes, resserrés dans quelques villages, peuvent-ils penser qu'ils seront constamment au-dessus des lois, qu'ils imposeront à la France leurs préjugés, leurs erreurs, leurs prétentions, que la France entière combat depuis vingt-cinq ans, et le régime que nos mœurs et la Charte proscrivent ? Cette anarchie ne peut être de longue durée, mais il faut que ceux qui l'entretiennent et en profitent sachent que leurs délits sont notés pour l'avenir, que si chaque acte de violence n'est pas réprimé sur-le-champ, la peine, pour être lente et tardive, n'en atteindra que plus sûrement les coupables. Il voulait donc qu'on dressât la liste des délits commis. Aucune considération personnelle, aucun ménagement ne doit vous arrêter dans ce travail important. Les magistrats qui n'auraient pas la fermeté que les circonstances exigent, pour faire respecter la charte royale et rétablir l'empire des lois, trahiraient leurs devoirs, les intérêts de l'État et la confiance du roi*⁶.

¹ *Le duc d'Otrante au préfet du Gard*, 25 août 1814. Minute. (*Papiers confiés à Gaillard*). *Bulletin de police* du 25 soit A. N. F7, 3786.

² *Le duc d'Otrante au garde des sceaux*, 12 août. A. N. Coll. d'aut. Dubois. AA. 52. 1481.

³ *Le duc d'Otrante au garde des sceaux*, 6 septembre 1815. A. N. AA. 33, 977.

⁴ *Le duc d'Otrante au préfet des Basses-Pyrénées*, 11 septembre 1815 (*Papiers confiés à Gaillard*).

⁵ *Le préfet de la Loire-Inférieure au duc d'Otrante*, 9 septembre 1815 (*Papiers confiés à Gaillard*).

⁶ *Le duc d'Otrante au préfet de la Loire-Inférieure*, septembre 1815 (*Papiers confiés à Gaillard*).

C'était parler très haut le langage d'un véritable homme d'État. On retrouvait partout cette fermeté. Les agents immédiats de la police étaient également avertis que le ministre entendait leur voir prendre une attitude très énergique contre les excès de la réaction et de l'anarchie, **chacun d'eux étant personnellement garant des fautes qui résulteraient d'un défaut de zèle, d'activité et de vigilance**¹. Il passait aux actes, faisait arrêter à Paris la circulation du Censeur, coupable d'avoir inséré un article outrageant pour la garde nationale, suspendait la *Gazette de France* qui avait simplement demandé qu'on fit payer un surcroît d'impôt aux acquéreurs de biens nationaux², et, s'il laissait frapper l'*Indépendant*, il le ressuscitait le lendemain³, restant en relations intimes avec Jay, qu'en 1816 il encourageait encore dans la rédaction du Constitutionnel⁴, et avec Manuel, devenu rédacteur de ses circulaires, et qu'il avait proposé, avec Benjamin Constant, pour le poste de conseiller d'État⁵.

Les ultras restaient étonnés de la vipère qu'ils avaient réchauffée, mais s'en laissaient encore imposer. Aux Tuileries, l'influence du duc d'Otrante continuait à s'exercer sans conteste. L'ordonnance du 24 juillet avait paru une suffisante preuve de son dévouement ; le roi se plaisait à conférer avec Fouché, se trouvant d'accord avec l'ancien proconsul sur les restrictions à apporter à la liberté de la presse⁶ ; le ministre, du reste, rendait de grands services : c'était lui qui, par l'entremise du comte de Tournon, avais, à grand'peine, obtenu de Davout le désarmement de l'armée de la Loire⁷. Dans ses circulaires mêmes, il avait su, nous l'avons vu, faire du respect du roi la suprême loi de la modération, et d'habiles flatteries sauvaient ce que ces instructions pouvaient avoir d'irritant pour le parti réacteur. Il affectait, d'ailleurs, une certaine rudesse et écrivait à la marquise de Custine : **Si je satisfaisais les passions, je me rendrais plus agréable, j'aurais l'air de me dévouer : je trahirais mon devoir, ma conscience, la nation et le roi**⁸. Grâce à ces précautions — ces paroles devaient être répétées au roi —, sa faveur se maintenait à Paris pendant les mois de juillet et d'août 1815. Sa fermeté sans violence, son sang-froid, ce tact gouvernemental qui ne l'abandonnait pas, eu imposaient à ces brouillons auxquels, du reste, il ne perdait pas une occasion de rappeler les fautes commises en 1814 : sa parfaite connaissance des choses du gouvernement, des gens de son temps, du caractère français, émerveillait et rassurait ces revenants de Coblenz et d'Hartwel, ignorants des choses de leur époque et de leur pays, des nouvelles institutions et des traditions désormais créées. Beaucoup de royalistes pensaient connue ce marquis d'Aragon, écrivant à Richelieu que **les talents et l'expérience** de Fouché pouvaient vraiment le rendre fort **utile**⁹. Sa franchise même dans les premières semaines ne déplait pas : on continue à en avoir peur, on ne l'en cultive que

¹ Note du duc d'Otrante aux agents de la police. *Bulletin* du 13 sep-membre. F7, 8786.

² *Bulletin* du 3 septembre. F7, 8786.

³ HATIN, *Bibl. des journaux*, 1866.

⁴ *Le duc d'Otrante à Jay*, 1816. *Un chapitre inédit du 9 Thermidor*, Paris, 1895.

⁵ Note de police. F7, 6826.

⁶ PASQUIER, III, 362.

⁷ Nous avons sur cette négociation un document intéressant et inédit, c'est la lettre du comte de Tournon au duc d'Otrante de juillet 1815. (*Papiers confiés à Gaillard*).

⁸ *Le duc d'Otrante à Mme de Custine*, 31 juillet 1815, BARDOUX, 253.

⁹ *Le marquis d'Aragon au duc de Richelieu*, 12 juillet 1815. (Société historique russe, LIV, 438.)

plus¹. Inutile de parler de son influence dans les milieux aristocratiques et bourgeois : la garde nationale lui est acquise, il lui paye ses services en la défendant ; grâce à ses nobles et fidèles amis, le faubourg Saint-Germain tient bon, et il continue à coqueter avec la Banque, Laffitte et Roy, après Ouvrard et Hinguerlot.

C'est sans doute à son influence sur cette haute bourgeoisie que le duc d'Otrante allait devoir un succès flatteur, et aussi à la protection persistante du comte d'Artois. Le 10 août, le ministre de la Police fut élu député de la Seine A la nouvelle Chambre² ; le collège était présidé par le frère du roi ; lorsqu'on songe que les fortes têtes de ce collège étaient Bellart, Bonnet et autres bourgeois royalistes intransigeants, nous n'avons pas besoin du témoignage de Barras, implicitement confirmé par Villèle, pour penser que le comte d'Artois dut garder tout au moins une neutralité bienveillante³. C'était pour Fouché un succès d'autant plus flatteur, qu'il semblait un acte d'éclatante reconnaissance pour les services rendus à la ville de Paris pendant la dernière crise. Les succès électoraux du duc d'Otrante ne devaient pas, d'ailleurs, s'arrêter là ; une triple élection l'envoyait au Palais-Bourbon, car il était, en dehors de Paris, choisi comme député par le département de Seine-et-Marne et par celui de la Corrèze⁴. Corrèze⁴. Quelques semaines après, Louis XVIII félicitait ce dernier collègue des choix qu'il avait faits [pour le bonheur de la France](#)⁵. Le duc d'Otrante opta pour Paris. Nous verrons, par contre, que le reste des élections devait singulièrement assombrir ce triomphe personnel, dont Fouché éprouva la plus vive satisfaction.

Il venait d'en ressentir une bien plus grande encore. Puissant et riche, le duc d'Otrante songeait cependant à fortifier sa situation par un mariage. Il était veuf, depuis 1812, d'une femme qu'il avait beaucoup aimée, mais il était homme de foyer : l'éducation de ses enfants l'occupait et le préoccupait fort. Il avait semblé, en 1813 et 1814, se résigner à les diriger seul, les emmenant avec lui de Paris à Dresde, Laybach, Trieste, Rome, Naples, s'enfermant avec eux à Ferrières, où, pendant la première Restauration, il s'était voué à leur éducation. Mais, accablé d'occupations depuis le 20 mars, il devait assurer à sa fille, alors âgée de treize ans, une mère et une amie. Il avait songé un instant à épouser la gouvernante de l'enfant. Mais il était dans ses habitudes qu'aucun acte de sa vie, même de sa vie privée, n'allât sans lui apporter quelque avantage pour sa situation publique. En 1792, candidat, puis député, il avait recherché et obtenu la fille de Coiquaud, électeur influent de son département : en juillet 1815, ministre de Louis XVIII, il lui paraissait utile de s'allier à la noblesse. Il était resté en relations constantes avec ces Castellane-Majastres, avait connus à Aix en 1810

¹ On comprend que Mme de Rémusat, l'écho ici du parti constitutionnel, écrive : [Je trouve le ministère bien, il me semble qu'on marche dans une bonne route](#). *Mme de Rémusat à Mme de ****, 17 juillet. *Corresp. de M. de Rémusat*, 1883, I, 78. Mais ce qui étonne plus, c'est la lettre du comte de Maistre, royaliste et catholique ultra, accueillant sans défaveur le choix de Fouché : [J'ai toujours attendu quelque chose de cet homme, et je le préfère beaucoup à l'autre](#) (Talleyrand). *Le comte de Maistre à sa cour*, 27 juillet. *Corresp. de Maistre*, II, 96. Les aristocrates n'avaient pas approuvé le refus du duc de Richelieu qui avait décliné l'offre d'un portefeuille pour ne pas se trouver avec Fouché, *Lettres de Richelieu à Talleyrand et de Talleyrand à Richelieu*. Juillet, août 1815. (Recueil de la Société historique russe, LIV, 443-445.)

² *Moniteur* du 20 août 1815.

³ BARRAS, IV, 337. VILLÈLE, I, 326.

⁴ *Moniteur* des 20 et 30 août 1815.

⁵ *Moniteur* du 20 septembre.

et dont une fille, Gabrielle, alors âgée de vingt-six ans, était à marier ; le vieux ministre la demanda, l'obtint sans difficulté. Il l'épousa le 1er août 1815. L'ancien coreligionnaire du *Père Duchesne* s'alliait ainsi à une famille dont les ancêtres avaient jadis régné, en princes souverains, dans la vallée du Rhône. Comble d'honneur, au moment où l'un des frères de Louis XVI, après l'avoir fait ministre, le faisait acclamer député de Paris, l'autre, le roi lui-même, signait à son contrat. Fouché, on le pense, sut rendre publique cette éclatante marque de bienveillance qui, plus encore que ce mariage, devait exalter hors de toutes limites son orgueil et son espoir. Dès le 1er août, l'officieux indépendant en donnait la nouvelle à la France étonnée : **Le roi, a, dit-on, signé le contrat de mariage de M. le duc d'Otrante et de Mlle de Castellane, d'une des plus anciennes familles de Provence. Ou dit que la connaissance des deux époux s'est faite à Aix, où le duc a demeuré pendant sa proscription par Bonaparte, et où il a laissé des souvenirs chers à toute la Provence**¹. Seulement, comme le curieux personnage affectait de ne jamais paraître ébloui de ce dont il éblouissait les autres, il se plaisait à déclarer à Barras, par exemple, qu'il faisait à sa femme grand honneur en l'épousant, parlant légèrement de ces Castellane quelque peu ruinés, cousins, du reste, des Barras². Gabrielle de Castellane, cela était vrai, n'était pas riche, mais elle était charmante, **objet d'adoration pour tout ce qui l'entourait**³, et le duc d'Otrante, séduit par son charme, semblait éprouver pour elle une tendresse jalouse⁴. Ce fut dix jours après ce mariage que le duc était envoyé à la Chambre par une triple élection.

Vraiment, à cette heure, cet homme, qui, reconnaissons-le, en dépit de quelques bonnes actions et d'une vie privée exemplaire, avait été un très grand coupable, put douter de la justice des hommes et de celle du ciel. Il avait apostasié jadis, trahi une religion qu'il avait servie avec dévotion ; engagé dans l'état ecclésiastique, il avait pu devenir en quelques mois, par manque absolu de convictions, peur et ambition, l'apôtre le plus violent de l'irrégion, persécutant ses frères, proscrivant le culte chrétien, profanant les autels et évoquant plus qu'aucun autre le souvenir classique du lévite sacrilège, voulant anéantir le Dieu qu'il a quitté. Il avait tué, il s'était glorifié du meurtre, même lorsqu'il l'avait en secret déploré : depuis vingt et un ans la plaine des Brotteaux renfermait un vaste charnier mi pourrissaient les restes de 2.000 Lyonnais mitraillés par Collot d'Herbois et Fouché de Nantes, les pavés de la place des Terreaux étaient rouges encore des flots de sang qui avaient coulé de l'échafaud érigé sous ses yeux, et les édifices neufs de la place Bellecour s'élevaient sur les ruines de la superbe cité proscrite et frappée en niasse. Il avait voté la mort du roi, vote qui n'était pas un crime, peut-être, venant d'un convaincu comme Carnot, d'un insensé comme Carrier, d'un passionné comme Danton, vote qui était un crime chez celui qui, ayant voulu, quelques heures avant, l'acquiescement, non seulement avait, par ambition, voté la mort, mais en avait fait gloire et profit. Par désir d'arriver ou de se sauver, il avait été apostat et homicide. Il avait, dans la suite, bâti sa fortune financière sur des spéculations obscures et des profits peu avouables, sa fortune politique sur des trahisons avérées. Créature de Barras et de Sieyès, il avait trahi l'un à la veille, l'autre au lendemain, de Brumaire. Comblé de biens et

¹ *Indépendant* du 1er août.

² BARRAS, IV, 337.

³ *Mlle Ribou à Mme Thibaudeau*, 9 avril 1816. Gracieusement communiquée par M. Ét. Charavay.

⁴ Cf. plus haut chapitre XXV.

d'honneurs, que, du reste, talents et services lui avaient mérités, par Napoléon Bonaparte, il avait plus que personne contribué à sa suprême chute, et, lorsque, après la disgrâce du père, le sort du fils avait peut-être été entre ses mains, il avait trahi le fils après le père. Pour bâtir cette monstrueuse fortune, il avait fallu des émeutes, des coups d'État, des révolutions, vingt-cinq années de convulsions sans pareilles, et, s'il en était qu'il avait apaisées, il en était qu'il avait voulues et préparées. Les événements l'avaient trouvé prêt à toutes les complicités. Il avait connu des ennemis implacables et redoutables : il était parvenu à les séduire ou à les supprimer. Ou l'avait cru mort dix fois, et dix fois il avait reparu.

Tout lui a réussi. A l'époque précise où nous l'avons mené (août 1815), il a réalisé, et au delà, tous les vœux que n'aurait peut-être pas même osé formuler le modeste principal du collège de Nantes. Transfuge de l'Église, le clergé l'honore, et il en protège les membres, humbles ou illustres, ami de ces oratoriens qu'il avait, jadis, plus spécialement abandonnés. Persécuteur de l'aristocratie à Nantes et à Nevers, massacreur de nobles à Lyon, il est devenu, sans grandes concessions, le favori, l'ami bien accueilli, familièrement reçu du faubourg Saint-Germain, le confident d'une princesse de Vaudémont, du sang des Montmorency, d'une marquise de Custine, une des femmes les plus respectées de la noblesse française. Adversaire à Nantes du [négociantisme](#), communiste avant la lettre, terreur des capitalistes à Moulins, Nevers et Lyon, il est maintenant leur espoir, leur grande ressource : financiers et avocats faisaient voter Paris pour lui. De fortune modeste, ruiné peut-être en 1793, il est riche à millions — quinze à vingt en 1815 — et le plus grand propriétaire foncier du royaume, possédant château, hôtels, chasses, prêtres, parcs, domaines immenses, spéculateur habile coté sur le marché, augmentant tous les jours sa princière fortune. Il est Glue d'Otrante, titre confirmé par Louis XVIII avec tous ceux de la noblesse impériale, et, comme tel, l'égal à la cour d'un Richelieu et d'un Larochefoucauld ! Rien plus, cette noblesse de fraîche date vient de s'allier à une autre, de plus pur aloi ; il épouse une vraie fille de croisés, qui, par surcroît, est jeune, aimable, bonne, et dont on le dit amoureux. Il a trois fils qui font son orgueil, une tille charmante qu'il adore : il est honoré et respecté de ses enfants. Ancien ministre, et non des moindres, de Napoléon, il est cependant populaire en Europe : c'est le chef du parti tory anglais, le noble Wellington, qui a fuit entrer ce jacobin au conseil du roi ; mais Metternich, le chancelier de la contre-révolution, le prince de Hardenberg, le cardinal Consalvi aussi, honorent de leur bienveillance cet ancien proconsul de la [Révolution intégrale](#).

Élu député par trois départements, il est, à l'heure où ses anciens collègues de la Montagne sont proscrits, secrétaire d'État à la Police du Roi Très-Christien, qui signe à son contrat, tandis qu'une des gloires de l'Église française, le cardinal Maury, envoie, de Rome, au nouveau couple sa bénédiction attendrie.

A cette heure, son orgueil, qui jusque-là avait cherché à se dissimuler, son désir de jouir s'exalte, s'épanche avec ses amis. [Vous trouvez](#), écrit-il à Mme de Custine, [que j'anticipe sur le bonheur. Et moi, je trouve que je l'ai trop attendu](#)¹. Il croyait, dans tous les cas, le tenir. Crédit et popularité, pouvoir et fortune, prestige au dehors, joies intimes du foyer, tout lui permettait bien d'envisager d'un œil confiant la carrière qui semblait se rouvrir devant l'homme d'État rajeuni.

¹ *Le duc d'Otrante à Mme de Custine*, 2 août. BARDOUX, 255.

Il semble vraiment qu'il y ait dans la vie de tout homme un point culminant, si haut que, dès lors, l'homme ne saurait plus que décroître ; parfois ce sont alors de rapides et terribles chutes. Fouché était arrivé au point culminant de son existence, et il était monté si haut qu'il ne pouvait plus descendre sans choir très bas. Quelques mois après, on allait le voir renversé par les intrigues mêmes de ses alliés, disgracié par les princes, honni de tous les partis, proscrit par l'Assemblée même où l'avaient envoyé trois collègues, désavoué par les ministres de l'Europe, objet d'horreur pour ses anciens amis de la Révolution et de mépris pour les jeunes hommes d'État du nouveau régime, errer de ville en ville, traînant une fin d'existence souffrante, malheureuse, torturante. C'était en sa personne la justice immanente qui passait. Elle avait eu son heure et triomphé, en quelques jours, d'un bonheur par trop insolent.

Le tour de force qui avait porté l'ancien jacobin au pouvoir sous le patronage paradoxal du comte d'Artois, du bailli de Crussol, de la duchesse de Duras, du prince de Talleyrand et du baron Pasquier, pouvait-il avoir un lendemain ? Le duc d'Otrante, installé dans la place, s'y pouvait-il maintenir, surtout en adoptant, après de dangereuses concessions, l'attitude anti-réactionnaire qui allait réveiller ou surexciter contre lui la haine des ultras ? Les princes eussent-ils persévéré longtemps dans l'étrange faveur dont ils avaient couvert le **votant** de janvier 93 ? Tout cela est assez peu probable. De fait, ce ne fut pas des princes, ce ne fut pas du Groupe du comte d'Artois, ce ne fut pas de ses protecteurs de juillet que partit le coup qui tout d'abord le frappa et, au fond, l'ébranla irrémédiablement. Ce coup fut porté par les élections d'août 1815, et, chose curieuse, la suprême chute de cet homme, d'ordinaire si avisé, semble le fruit d'un des très rares cas d'imprévoyance qu'on puisse relever à son actif au cours de sa longue carrière.

Les élections eurent lieu au commencement d'août ; elles devaient aboutir à la réunion de cette Chambre dite introuvable, où les éléments d'extrême droite allaient posséder une si écrasante majorité et si exagérée, que des Decazes, des Molé, des Richelieu devaient passer un jour à ses yeux pour de quasi-jacobins, Or les ministres qui, en 1815, se trouvèrent chargés de présider à ces élections représentaient, à des titres divers, l'opinion toute contraire et les idées de la Révolution : c'étaient le président du conseil, l'ex-évêque Talleyrand, les ministres de l'Intérieur et de la Police, le libéral Pasquier et le jacobin Fouché. Comment ces trois hommes d'État ne surent-ils pas prévenir ou affaiblir tout au moins la manifestation électorale dont ils devaient être les victimes ? Le duc d'Otrante, qui, quelques années après, se rendait compte de la faute commise, en rejetait toute la responsabilité sur ses deux collègues ; il n'avait pas été consulté sur la convocation des collègues électoraux, écrira-t-il à Gaillard en 1819¹. Ses collègues l'avaient-ils réellement, par défiance, par crainte d'élections jacobines, tenu à l'écart de l'arène électorale ? On pourrait le croire, puisque le journal de Fouché critiquait très vivement, dès le 17 juillet, la façon dont les ministres voulaient faire élire la nouvelle Chambre, qui serait ainsi exclusivement composée de gens riches². Mais, d'autre part, il appert de certains témoignages que le duc d'Otrante fut toutefois appelé à plusieurs reprises par Talleyrand à se mêler aux préliminaires de ces fatales élections : c'est le président du conseil qui adressait à Fouché, entre autres présidents de collègues, Bourrienne, chargé de

¹ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 13 septembre 1810 (*Papiers inédits de Gaillard*).

² *Indépendant* du 17 juillet. Le 8, le 9 et le 10, le journal de Fouché s'était livré à une apologie très significative de la Chambre des Cent-Jours, dont il désirait la réélection.

diriger les élections dans l'Yonne¹. C'est, d'autre part, à l'influence du duc d'Otrante due fut duc la désignation de Lanjuinais comme président du collège du Mans². Devant eux, il affecta de se désintéresser de la matière, affichant, du reste, un optimisme imperturbable ; les royalistes, disait-il à Bourrienne, n'étaient qu'une poignée dans plus de 60 départements : un huitième à peine des départements leur assurait la majorité, ce serait dans la nouvelle Chambre une minorité réduite au silence. Il parut, du reste, décidé en principe à favoriser ce résultat. Au comte de Castellane, chargé de présider le collège des Basses-Pyrénées, il répéta, après Talleyrand, qu'il fallait faire échouer les royalistes, que le ministère voulait des monarchistes constitutionnels, sans quoi, ajoutait-il, le roi serait forcé de casser la Chambre³.

Mais si l'on pouvait se fier sur ce point à des présidents comme Castellane et Lanjuinais, comment fonder de pareilles espérances sur quarante autres, amis du comte d'Artois, et fidèles tenants du groupe ultra ? A côté d'eux, les préfets trahissaient, d'ailleurs, le ministère. Fouché racontait lui-même à Gaillard que Talleyrand ayant fait dresser par un de ses amis, pour un département que celui-ci habitait, une liste de 25 électeurs, qu'on autorisait le préfet à adjoindre au corps électoral très restreint, ce fonctionnaire ne porta qu'un seul de ces 25 Homs de libéraux, et emprunta au parti ultra les 24 autres électeurs supplémentaires. Ce trait était topique ; l'indocilité des préfets avait été partout la même, assurait Fouché⁴. Il n'en est pas moins vrai que les rares préfets modérés s'étonnaient de rester sans instructions fermes : celui de l'Aveyron, par exemple, écrivait, le 10 août, que, tout en augurant bien des élections qu'il pensait être libérales, il était surpris de n'avoir reçu aucunes instructions du ministère⁵.

Au fond, cette insouciance, étrange chez cet homme si peu négligent, venait en grande partie de l'immense mépris qu'il avait du parlementarisme⁶, mépris singulièrement accru depuis cette courte session de juin 1815, au cours de laquelle il avait personnellement conduit et joué une assemblée d'hommes de réelle valeur. En toutes circonstances, à la Convention, dans les assemblées du Directoire, dans la Chambre de mai 1815, il avait appris tout ce qui se cachait de docilité moutonnaire, de méprisables calculs, de peurs invouables derrière ces grands gestes, ces déclarations de principes, ces indignations de tribune et ces héroïques résolutions de séance publique. Avant vu de près les couloirs du Palais-Bourbon, il pensait, disait-il, qu'il se fallait moquer des Chambres, regardées par lui **comme des machines qu'on remonte et démonte à volonté**. On laisserait ces gens discourir ; lui gouvernerait sans eux, au besoin contre eux ; Louis XVIII l'avait sans doute flatté de l'espoir d'une dissolution, le cas échéant ; il y comptait⁷. En juillet et août 1815, il lui paraissait qu'un homme d'État avait autre chose à faire que de s'occuper de ces élections sans conséquence.

¹ BOURRIENNE, X, 424-431.

² V. LANJUINAIS, *Notice sur Lanjuinais*.

³ CASTELLANE, *Journal*, 10 août, I, 292.

⁴ GAILLARD, *Mémoires inédits*.

⁵ *Le préfet des Basses-Pyrénées au ministre*. *Bulletin* du 21 août 1815. F7, 3786.

⁶ Cf. chapitre XIV.

⁷ *Le marquis de Jaucourt au comte de X...*, juillet 1815, lettre interceptée, d'après GAILLARD, peut-être forgée, dans tous les cas intéressante (*Papiers Gaillard*), et CASTELLANE, *Journal* déjà cité. Fouché déclarait, en 1817, à Gaillard que s'il était resté au pouvoir et s'était heurté à la Chambre, il n'eût pas hésité à lui faire subir le sort du club

Le résultat de ce bel optimisme fut l'élection de cette Chambre, trop violente dans ses haines et son fanatisme pour tolérer un jour le ministre régicide. Un Barère, un Carnot, un La Fayette avaient pu se laisser imposer Louis XVIII par Fouché ; les Corbière, les Lainé et les autres allaient refuser de se laisser imposer Fouché par Louis XVIII.

A peine, en effet, le résultat des élections fut-il connu, qu'il se forma un assez violent courant d'opinion contre le ministère et personnellement contre Talleyrand et Fouché. Le bulletin de police du 18 signalait les propos hostiles qu'on tenait ; on affirmait que désormais [Talleyrand et Fouché devaient quitter le ministère](#)¹ ; le maréchal Gérard écrivait, dès le 16 août, au ministre de la Police qu'au Mans, des chefs royalistes [se permettaient de tenir en pleine assemblée électorale des propos atroces contre les ministres](#), notamment Talleyrand, Fouché et Pasquier². Dans l'Ouest, c'était pour délivrer le roi de [ses jacobins](#) que les chouans se levaient³ ; dans le Midi, les royalistes parlaient d'appeler les Espagnols contre le ministère jacobin⁴. Fouché était particulièrement attaqué en province, où l'on affectait d'ignorer les services qu'il avait rendus à Paris⁵. Dans la capitale même, les bandes de manifestants criaient : [Vive le roi ! A bas les ministres !](#)⁶ Du reste, d'assez hautes personnalités royalistes, ultras ou libérales, étaient personnellement restées fort hostiles au régicide ; c'est eu vain qu'à la fin de juillet, le marquis de Custine avait essayé de réconcilier son vieil ami avec Chateaubriand ; celui-ci était sorti de cette entrevue excédé du verbiage de Fouché et dans les plus mauvaises dispositions pour cet homme, [qui ne lui paraissait ni plus habile ni plus grand pour avoir enveloppé la corde de la lanterne dans le cordon de la Légion d'honneur](#) ; l'auteur de *René* s'en alla, [haussant les épaules au crime](#)⁷. Il n'était pas le seul. Les journaux royalistes commençaient à faire au départ du ministre des allusions timides, rendus prudents par la mésaventure de la Gazette et du Censeur. Mais les pamphlets allaient pulluler. Le premier parut au commencement de septembre ; la brochure était d'un M. de Massacré et, intitulée : *Du ministère...*, visait spécialement le ministre de la Police. On jugera du libelle par quelques passages. [Le roi, y lisait-on, en appelant au ministère l'assassin de son frère et l'un des restes les plus dégoûtants de notre Révolution, a cru sans doute que ce choix serait agréable à la nation, ou du moins qu'il ne lui serait pas désagréable.](#) Or la nation vient de vomir ce ministère ; le roi avait tort, la nation ne se solidarise pas avec le criminel, voulait même son châtement, le veut encore en dépit du pardon royal. Quels qu'aient été les services rendus par Fouché, [ils peuvent tout au plus lui mériter le pardon sincère, mais ne peuvent jamais lui donner des droits à la faveur de Sa Majesté.](#) Fouché n'a, du reste, agi qu'en vue de son intérêt, puisqu'il a empêché de crier [Vive le Roi !](#) avant l'entrée de Louis XVIII à Paris ; sa douceur envers les royalistes sous Bonaparte a été tout simplement

constitutionnel en thermidor an VII, à la dissoudre par conséquent. (*Le duc d'Otrante à Gaillard*, 17 mai 1817. (*Papiers inédits de Gaillard*).

¹ *Bulletin de police* du 18 août 1815. F7, 3786.

² *Lettre* du maréchal Girard, 16 août. *Bulletin* du 18 août. F7, 3786.

³ *Le préfet de la Loire-Inférieure au ministre de la Police*, 9 septembre 1815 (*Papiers confiés à Gaillard*).

⁴ *Le duc d'Otrante au préfet des Basses-Pyrénées*, 11 septembre 1815 (*Papiers confiés à Gaillard*).

⁵ PASQUIER, III, 358.

⁶ *Le duc d'Otrante au comte Decazes*, juillet 1815 (*Papiers confiés à Gaillard*).

⁷ CHATEAUBRIAND, *Mém. d'outre-tombe*.

commandée par les circonstances, par l'intérêt bien entendu de Bonaparte, par celui du ministre qui s'arrangeait de façon à rester ministre, quel que fût le souverain. S'il avait contribué au rappel des Bourbons en juillet, il avait tout fait pour les éloigner en mars, ayant cassé bras et jambes pour avoir le plaisir de les raccommo­der tant bien que mal. Il a, du reste, trahi Bonaparte, cela est vrai ; mais ce traître ne peut avoir droit qu'à de l'argent et du mépris. Et l'auteur concluait en demandant qu'on délivrât le pays de Talleyrand et de Fouché, de leurs ruses et de leurs infamies¹.

Cette diatribe violente était le premier coup de clairon de l'assaut : contre le ministre s'organisait une croisade ; on fondait une association secrète, les Francs régénérés, pour surveiller la conduite du vieux traître, car on l'accusait de préparer une nouvelle révolution en faveur du duc d'Orléans. Il y avait une police officieuse pour suivre le ministre de la Police².

Le pire était que, dès août, des bruits avaient couru que la division régnait au sein du cabinet : Pasquier et Talleyrand semblaient, à la fin d'août, disposés à se débarrasser de Fouché devenu compromettant³. Se sentant dans une atmosphère hostile, le duc d'Otrante affectait dans le conseil une attitude d'apathie, de silence et de détachement, se désintéressant, d'un air narquois et blasé, de la politique générale⁴. Pasquier ne lui pardonnait pas d'avoir, par sa seule présence, empêché le chic de Richelieu d'accepter un portefeuille ; Talleyrand avait peur de la Chambre et voulait sacrifier au Minotaure⁵.

Fouché traitait avec un grand dédain toutes ces hostilités : les passions du parti ultra et toutes les attaques ne valaient, à son sens, que le mépris. Selon eux, écrivait-il à la marquise de Custine, gouverner, c'est arriver, c'est s'abandonner à ses passions et fermer les yeux sur l'avenir. Selon moi, c'est réconcilier tous les partis, toutes les opinions avec le roi, c'est discipliner toutes les ambitions, c'est tout soumettre aux pieds du trône⁶. Il multiplie à dessein de pareilles confidences devant les royalistes ; il reçoit Fauche-Borel dans son jardin, se montre à lui les yeux rouges, la figure maigre et blême, mais empreint dans toute sa personne d'une sorte de vivacité nerveuse, et devant l'ex-agent royaliste il blâme énergiquement les princes et leurs amis, mais affecte une extrême confiance dans le roi. Même attitude devant Barras, devant Bourrienne chez lui, devant Chateaubriand chez Mme de Custine, chez la princesse de Vaudémont⁷. A mesure qu'il sent grandir ou se réveiller la haine, il la brave, menace presque la faction adverse et, brusquement, passe de la défensive à l'offensive. Ce fut dans l'affaire dite des Rapports.

Le conseil étant réuni le 12 août, le duc d'Otrante avait tiré de son portefeuille une forte liasse et demanda la permission de soumettre à ses collègues un rapport qu'il allait adresser au roi⁸. Ce rapport était une violente diatribe contre les alliés et la manière dont leur conduite odieuse envers le pays occupé

¹ DE MASSACRÉ, *Du ministère*, septembre 1815.

² PASQUIER, IV, 105

³ CASTELLANE, 2 sept., I.

⁴ PASQUIER, 376.

⁵ PASQUIER, 376.

⁶ *Le duc d'Otrante à Mme de Custine*, BARDOUX, 419.

⁷ FAUCHE-BOREL, IV, 387. — BARDOUX, IV, 317. — BOURRIENNE, X, 405, 424, 431. — CHATEAUBRIAND, *Mém. d'Outre-tombe*. — BARDOUX, *Mme de Custine*.

⁸ VITROLLES, III, 187.

compromettait le roi et la monarchie. Cela pouvait étonner ; le ministre de la Police avait paru jusque-là, au contraire, cultiver avec soin l'amitié des étrangers¹. Voulait-il se créer, par cette nouvelle attitude, une de ces immenses popularités qui forcent au silence les parlements les plus hostiles ? Cela est croyable, car le rapport, qui, disait-on, avait été rédigé par Manuel, avait une allure de violente indignation, d'énergie sombre et d'ironie sanglante, un style de tribun plus que d'homme d'État rassis, qui semblait indiquer l'intention de provoquer dans le pays, réellement exaspéré contre l'oppression étrangère, une explosion grosse de conséquences. C'était pour Fouché une nouvelle plateforme².

Ce rapport vibrant tomba comme une bombe dans cette réunion de politiciens, mal faits pour apprécier l'accent que le génie oratoire de Manuel faisait passer dans ces pages. Talleyrand, Pasquier, Vitrolles accueillirent très froidement cette lecture. Pour Vitrolles, on ne voulait qu'effrayer le roi par une exagération manifeste et se montrer seul apte à le défendre, seul prévoyant, seul patriote. Ces belles phrases faisaient hausser les épaules à Talleyrand ; Vitrolles en refusa l'insertion au Moniteur³. Quant au roi, il lut le rapport et le garda par devers lui. Mais ce rapport, où Fouché n'attaquait qu'en passant le parti ultra, soutien des alliés, fut suivi d'un autre, empreint du même caractère de sombre et hardie revendication cette fois contre les excès royalistes, et où était fouaillé sans pitié le parti d'extrême-droite alors triomphant⁴.

Ces rapports eussent sans doute passé inaperçus, lorsque la publicité, d'abord clandestine, avouée ensuite, des deux factums vint donner une singulière gravité à l'intempestive intervention du vieil homme d'État, en dévoilant, du reste, le caractère et le but de la manœuvre. Divulgués, publiés, les rapports devenaient une sorte de manifeste national, à la fois contre les troupes alliées et les hommes qui les soutenaient. Cette manifestation violente allait évidemment coaliser contre Fouché toutes les haines qui le guettaient ; mais elle pouvait, si ou donnait à la pièce le temps de se répandre, valoir par contre un ministre, en cette nouvelle incarnation, une popularité qu'on redoutait en haut lieu.

Quelques jours après la communication au conseil, des copies des deux rapports se mirent à circuler clandestinement ; en une semaine elles s'étaient multipliées, tout en restant manuscrites, et déjà, débordant de Paris, inondaient la province. Le ton de la pièce était tel, il paraissait si étrange de la part d'un ministre d'ordinaire peu accessible à l'indignation, qu'on crut tout d'abord à une mystification. Le préfet de l'Allier, qui le premier saisit la pièce et la communiqua au ministre de l'Intérieur, la croyait apocryphe⁵ ; le marquis de Maisonfort, rencontrant Mme de Custine, lui demanda si le rapport était bien de son vieil ami, ce que la noble dame pouvait d'autant mieux assurer qu'elle avait été la

¹ Decazes savait de source sûre qu'il avait gagné à prix d'argent le chef de la police prussienne en France, Justus Gruner. *Decazes à Metternich*, 15 octobre 1815. *Arch. de Vienne*. Il avait, d'autre part, soumis aux puissances alliées, puis au tsar des notes destinées à obtenir leur faveur (*Papiers confiés à Gaillard*).

² *Rapport au roi*. F7, 6549. Le rapport fut imprimé depuis.

³ VITROLLES, III, 187. — PASQUIER, III, 376-387.

⁴ DAUDET, *le Duc Decazes*. Le duc d'Otrante avait soumis un troisième rapport où il réclamait du roi pour la police une augmentation de pouvoir et attaquait une fois de plus la réaction (*Papiers confiés à Gaillard*).

⁵ *Le préfet de l'Allier à Pasquier*, F7, 6549, et PASQUIER, III, 390.

première dépositaire des deux rapports¹ ; Fouché les lui avait confiés, dès le 6 août, en ajoutant qu'il fallait se défendre contre les gens qui ne voulaient plus de la France et du gouvernement français². Dès lors, quoique le duc d'Otrante se défendit très vivement d'avoir favorisé la propagation de ces copies, répandues bientôt par centaines, on devait lui en attribuer la divulgation, et dans tous les cas l'indiscutable paternité. Il n'entraîna, du reste, pas dans ses plans de désavouer cette paternité³.

Ce fut une grande émotion, et dans certains milieux une violente indignation⁴. Les rapports, traités de pamphlets atroces par les royalistes, furent adoptés comme manifestes par un parti qui se mit à les répandre, malgré l'opposition des préfets : ce caractère d'opposition devait d'autant mieux apparaître qu'on nommait à Fouché des collaborateurs compromettants, le groupe libéral même, Jay, Manuel, Benjamin Constant et autres⁵.

De leur côté, les alliés protestèrent ; Justus Grüner, chef de la police prussienne à Paris, adressait, dès le 31 août, une lettre très vive au duc d'Otrante, auquel il demandait de désavouer le factum, afin d'opposer ce démenti aux mauvais effets que ce rapport avait sur la tranquillité publique⁶. Fouché répondit, le 2 septembre, sans nier l'authenticité de la pièce, qu'on en avait altéré le texte, qu'il en regrettait la publication et allait en poursuivre les auteurs ; avait toujours proclamé la magnanimité des souverains alliés, mais que son devoir, comme ministre de la Police, avait été de signaler à son souverain les désordres, suites toujours inévitables de la guerre⁷. C'était cette réponse, courtoise, mais ferme, que le duc d'Otrante opposait dès lors à toutes les réclamations ; il déclarait, du reste, avoir obtenu l'effet désiré, car depuis quelques jours les généraux alliés avaient arrêté partout les désordres. S'étant attendu à soulever contre lui tout ce qui n'était pas Français, disait-il, au reste, il ne pouvait s'étonner de ce soulèvement⁸. Il n'hésitait pas cependant à attribuer à la malveillance la divulgation du rapport, véritable et simple hommage au roi, ajoutait-il avec componction. Il y avait dans tous les cas, concluait-il, quelque courage à oser manifester des sentiments français, en présence de 400.000 baïonnettes⁹.

L'incident parut cependant décisif aux ennemis du ministre ; on le tenait, comme disait Mme de Genlis en 1809. Il fallait agir car, à dire vrai, les alliés, la première colère passée, parurent passer l'éponge sur le fait : l'amitié de Fouché valait au Prussien Justus Grener de très gros revenus ; il disculpa le ministre. Wellington, de son côté, restait fidèle au duc d'Otrante, blâmant les intrigues du parti ultra contre lui, la versatilité qui, les ayant jetés à ses genoux deux mois avant, les dressait maintenant contre le régicide. Fouché, écrivait-il, s'est peut-être mal conduit en quelques circonstances, mais pas la moitié si mal qu'on le dit et le croit : au contraire, je crois que ce sont les courtisans qui ont publié son dernier

¹ BARDOUX, *Mme de Custine*, 262.

² *Le duc d'Otrante à Mme de Custine*, 6 août 1815. BARDOUX, 259.

³ *Bulletins* du 31 août, du 4 septembre 1815. F7, 3786. *Le duc d'Orante à Gaillard*, 15 septembre 1815 (*Papiers inédits de Gaillard*).

⁴ *Lettres* au duc d'Otrante pour le prier de désavouer l'abominable rapport. F7, 6549. (Le dossier de toute cette affaire est sous cette cote.)

⁵ *Bulletin* du 4 septembre 1815. F7, 3786.

⁶ *Artus Grüner au duc d'Otrante*, 31 août (*Papiers confiés à Gaillard*).

⁷ *Le duc d'Otrante à Justus Grüner*, 2 septembre (*ibid.*).

⁸ *Bulletin de police* du 1er sept. 1815. A. N. F7, 3786.

⁹ *Bulletins* du 31 août et du 4 septembre 1815. A. N. F7, 3786.

rapport au roi. Il devait déplorer la disgrâce probable du ministre, comme entraînant la dissolution d'un ministère formé avec l'approbation de toutes les puissances de l'Europe¹.

En dépit de cette singulière indulgence, le parti ultra faisait rage. Depuis les élections, il n'y avait plus, dans le parti jadis divisé, qu'une voix contre le régicide, devenu inutile et gênant, partant redevenu odieux. Les rapports au roi avaient consommé la rupture. Le comte d'Artois découvrait soudain que le duc d'Otrante avait dressé l'échafaud de son frère² ; peut-être eût-il été plus noble de s'en souvenir lorsque le duc d'Otrante semblait à ménager ; mais les princes ont leur opportunisme. Peut-être le crédit très médiocre qu'avait le prince sur le roi eût-il été insuffisant à faire disgracier Fouché, si, d'autre part, les membres de la nouvelle Chambre, affluant à Paris depuis deux semaines, n'eussent rempli de leurs récriminations contre Fouché les Tuileries, le Palais-Bourbon et les salons de certains ministres. Il était clair qu'on s'apprêtait à jeter bas Fouché, et bientôt Talleyrand et Pasquier, tous jacobins³. Les collègues électoraux réclamaient, en d'emphatiques adresses, la punition des régicides⁴. Mais les déclarations les plus retentissantes étaient celles de Lainé, député de la Gironde, dont les circonstances faisaient un des hommes influents de la nouvelle Chambre ; celle-ci ne pouvait, à l'entendre, accepter de voir un seul jour au banc des ministres le régicide, le malheureux couvert de crimes et de hontes⁵ ; on n'admettait même pas l'idée que l'homme d'État, honoré depuis deux mois de la confiance du roi et que trois collègues venaient d'envoyer au Palais-Bourbon, y siègeât jamais. Comment eût-il pu assister, s'écriait Chateaubriand, aux discussions sur le 21 janvier, exposé à être apostrophé par quelque député de Lyon et menacé du terrible : *Tu es ille vir ?*⁶ La presse royaliste suivait les chefs : les publicistes blancs saisissaient la plume pour réfuter le fameux rapport, écraser de leurs sanglantes critiques ce factum, ce libelle, ce pamphlet, cet acte de lèse-majesté. Tout le parti donna, dès les premiers jours de septembre⁷.

Or, à la même époque, le duc d'Otrante était abandonné par son président du conseil et secrètement miné par son plus proche collaborateur, le préfet de police Decazes.

Dès le 2 septembre, le comte de Castellane signalait les divisions du ministère : Talleyrand avait cru décisif l'incident du rapport et abandonné Fouché en plein conseil ; celui-ci, cependant, avait vu la majorité, Louis, de Jaucourt, Gouvion-Saint-Cyr, se prononcer pour lui⁸. Le duc d'Otrante était, dès lors, en fort mauvais termes avec le prince de Talleyrand. Celui-ci, d'autre part, n'avait pas désarmé ; il était décidé à tout pour ne pas paraître devant les Chambres en compagnie du régicide, et s'efforçait de couper au ministère ce membre gangrené. Pasquier le suivait, le poussait, avait conseillé au roi le renvoi du jacobin, l'avait obtenu, ainsi que la désignation d'Anglès pour le portefeuille de la

¹ *Wellington à Dumouriez*, 26 sept. 1815. GURWOOD, 935, n° 998.

² CASTELLANE, 20 sept., I, 292.

³ PONTÉCOULANT, IV, 9.

⁴ *Moniteur* du mois de septembre 1815. Adresses des collègues au roi.

⁵ VITROLLES, III, 221, et *Notice sur Richelieu*, par LAINÉ, Recueil de la Société historique russe, LIV.

⁶ CHATEAUBRIAND, *la Monarchie selon la Charte*.

⁷ VITROLLES, III, 187. *Le marquis de Jaucourt au comte de X... (Papiers confiés à Gaillard)*.

⁸ CASTELLANE, 2 sept., I, 292. — DE BROGLIE, *Souvenirs*, IIIe partie.

police. Dieu soit loué, avait dit le roi, la pauvre duchesse — d'Angoulême — ne sera plus exposée à rencontrer cette odieuse figure. Fouché averti avait fait intervenir Wellington, qui s'était rendu chez le roi, l'avait convaincu qu'il allait faire une sottise, et démolit l'intrigue : Louis XVIII avait cédé, et Pasquier avait dû remporter, non signée, l'ordonnance appelant Anglès à la Police générale¹.

Fouché était donc sorti vainqueur de cette première escarmouche ; un instant, il put croire qu'il allait faire payer cher à ses adversaires leur tentative avortée. Il avait bien fait payer de sa tête à Robespierre l'intention qu'avait eue le dictateur de faire tomber la sienne, et fait trébucher Bonaparte pour ne pas se laisser supprimer par lui. Que pesaient les intrigues d'un Talleyrand à côté de ces dangers bravés et écartés ? Le duc d'Otrante ignorait son La Fontaine et la fable du moucheron qui, avant terrassé le fauve sous son aiguillon, s'en va succomber aux toiles de l'araignée. Il avait voulu offrir sa démission ; on l'en avait empêché, et il s'était laissé facilement convaincre. De l'aveu de Pasquier, il parut alors plus puissant que jamais. J'espère, écrivait-il, le 7, à Mme de Custine, que toutes les intrigues sont brisées... Me voilà encore sur les flots et au milieu des tempêtes². Il triomphait, traitait avec mépris ses adversaires, accablait de ses sarcasmes le préfet de police Decazes, et, s'adressant directement au roi, se disculpait de tout reproche. Je n'ai rien voulu tenter, écrivait-il le 13 à Louis XVIII, pour écarter une disgrâce, parce qu'il y a des moments de troubles où tant de passions et d'intérêts attaquent un ministre qu'il ne peut trouver un appui que dans les intérêts encore plus grands qui sont la règle de ses devoirs. Il ne se défendait pas d'avoir écrit les rapports, avant bien le droit d'exprimer au roi ses opinions intimes et, ne devant être jugé que par lui, de parler de tous les partis sans ménagements, de lui montrer leurs illusions présentes et leurs anciennes erreurs, de se jeter au milieu de toutes les passions avec l'intention de les réprimer ; mais il lui paraissait impossible d'admettre un instant qu'il eût eu une part quelconque dans la divulgation de ces rapports. Sans doute, ils le pouvaient rendre populaire, mais moins que sa politique de résistance aux excès, et cette honorable popularité, il la partageait avec tous les hommes sages, avec ses collègues dont rien ne pouvait le séparer et avec lesquels il n'avait cessé d'avoir une pensée commune dans tous ses travaux. Puis, par une de ces audaces dont il était coutumier, l'ancien conventionnel, faisant front à la grande accusation à laquelle il se trouvait en butte, osait aborder la question du régicide. Le misérable se frappait la poitrine : Je ne me consolerais jamais du malheur de m'être trouvé dans cette tempête politique : il n'est au pouvoir de personne de retrancher de sa vie tout ce qui en fait le chagrin... Sire, concluait-il, si l'on parvenait à faire douter de la continuation des bontés de Votre Majesté pour moi, tous les moyens qui me restent de la servir seraient au-dessous de mes résolutions et de ma reconnaissance³.

Mais Louis XVIII n'était plus avec Fouché. Le comte Decazes, qui remplaçait décidément Blacas dans la faveur, et bientôt dans la tendresse du roi, voulait être ministre de la Police et plus encore. Le futur président du conseil avait été nommé préfet de police le 6 juillet ; c'était un ambitieux d'une autre trempe que Fouché, fort joli garçon, plaisant aux femmes et à la fortune. Le succès aime la jeunesse, Fouché était vieux, le bel Élie Decazes très jeune. Dans la lutte qui s'était engagée au lendemain de la rentrée du roi, Decazes devait l'emporter.

¹ PASQUIER, III, 393.

² *Le duc d'Otrante à Mme de Custine*, 7 sept. 1815, BARDOUX, 264.

³ *Le duc d'Otrante au roi Louis XVIII*, 13 septembre 1815 (*Papiers confiés Gaillard*).

Cette sourde rivalité avait éclaté, le nouveau préfet à peine installé rue de Jérusalem. Ayant été chargé, à l'insu du ministre, dès les premiers jours de juillet, de poursuivre une conspiration, du reste purement imaginaire, des jacobins contre le tsar, Decazes n'avait pu dépister son vieux ministre, qui l'avait alors mandé, plaisanté sur le pseudo-complot et lui avait peu dissimulé la rancune qu'il gardait de son discourtois procédé. Il avait alors cherché à affaiblir le pouvoir du trop indépendant préfet, en lui enlevant, pour le mettre sous les ordres directs du ministre, l'inspecteur Fondras ; Decazes avait répondu en se débarrassant d'un secrétaire général qu'il savait l'homme du ministre. Les deux hommes s'étaient de nouveau trouvés en conflit lors de l'ordonnance du 24 juillet ; Decazes soupçonna Fouché d'avoir voulu faire évader La Valette, eu en laissant à la préfecture la responsabilité ; se croyant décidément menacé dans sa place par l'hostilité du ministre, il se prit à le desservir ; les conflits se succédèrent, s'aggravèrent. Or, le jeune homme d'État devenait de jour en jour davantage le favori du souverain. Il l'effraya, dit-on, l'exaspéra contre Fouché¹, si bien qu'au moment où celui-ci souhaitait un suprême appui contre tous dans le cœur du roi, ce cœur n'était plus à lui. L'arrivée de la duchesse d'Angoulême devait servir de prétexte ; la fille de Louis XVI avait déclaré nettement qu'elle ne recevrait pas le régicide, tout ministre du roi qu'il fut. **C'est le seul homme de la famille**, disait Napoléon de la princesse. Louis XVIII parla à Vitrolles de sacrifier le ministre à la duchesse. **Le renvoi de Fouché serait un beau bouquet à lui offrir**. Vitrolles, plus hostile encore à Talleyrand et à Decazes qu'à Fouché, répondit brusquement : **Où en serions-nous, Sire, si la politique devait se réduire à des bouquets à Iris ?**²

La princesse arriva le lendemain ; on dissimula sa présence au ministre pour qu'il ne l'allât pas saluer, ce qui eût amené sans doute une regrettable scène. Mais cette situation fautive ne pouvait se prolonger. Du reste, si Louis XVIII songeait à faire Decazes ministre, si les amis des princes voulaient épargner à la fille de Louis XVI le spectacle du régicide, au ministère, Talleyrand, moins sentimental, pensait à la réunion prochaine des Chambres et tremblait. La difficulté était d'éloigner Fouché : on savait qu'il était dangereux dans ses disgrâces et que ses loisirs tournaient mal pour ceux qui les lui faisaient. On ne le voulait ni à Paris ni à Ferrières, derrière Jay, Manuel, Constant et les autres ; il ne fallait pas, suivant l'expression de Vitrolles, le laisser, **comme un drapeau tricolore flottant sur la place de la Bastille**. Talleyrand pensait l'envoyer fort loin, lui faire accepter la légation des États-Unis. Dès le lendemain, dans une scène du plus haut comique, dont Pasquier et Vitrolles nous ont laissé le récit amusant, le président du conseil, qui craignait, de la part de Fouché, un refus net et peut-être quelque rude boutade, procéda par voie d'insinuation, vantant tour à tour les avantages du séjour à Washington, le caractère pittoresque de l'Amérique, **les charmes du fleuve Potomac... le Merrimac... le Potomac...** Fouché, le sentant venir, le regardait fixement ; il le troubla, le fit ânonner et repartit ministre de la Police, insensible aux attraits du pays d'outre-mer et du fleuve Potomac³.

Il fallait agir énergiquement ; le soir même de cette scène, le 14 septembre, Jaucourt reçut à dîner, sur la requête de Talleyrand, tous les ministres, sauf le

¹ Sur cette lutte de Fouché et de Decazes, DAUDET, *le Duc Decazes et Louis XVIII*, d'après les *Mémoires et Papiers de Decazes*, p. 54-99. — BARRAS, IV, 337. — VITROLLES, III, 193-195.

² VITROLLES, III, 201.

³ VITROLLES, III, 196. — PASQUIER, III, 393. — BARRAS, I V, 351. Fouché garda une tenace rancune contre Talleyrand. *Fouché à Gaillard*, 15 sept. 1819 (*Papiers confiés à Gaillard*).

duc d'Otrante. Le président du conseil déclara nettement que le ministère était perdu, à moins d'avoir devant la Chambre l'appui du duc et de la duchesse d'Angoulême. Je sais, ajoutait-il, un moyen de l'avoir, laissant deviner à ses collègues ce rébus fort déchiffrable¹.

Le lendemain, une ordonnance nommait le duc d'Otrante ministre du roi à Dresde. Le ministre de la Police adressa immédiatement à Louis XVIII sa lettre de démission où se peignait, avec l'amertume d'une disgrâce mai acceptée, l'esprit net de l'homme d'État éprouvé. ... J'ai employé tous mes efforts pour faire prévaloir la seule doctrine que je croie propre à raffermir l'autorité royale. L'avenir apprendra si je me suis trompé. La pacification et la stabilité étaient les seuls moyens de salut : le contraire de la pacification, c'est la réaction ; le contraire de la stabilité, c'est de déplacer le trône de ses fondements actuels pour lui en donner d'autres... On n'est jamais immuable tant qu'on cherche à le devenir... Je ne puis comprendre qu'on fasse illusion à Votre Majesté sur notre situation et sur les besoins de la France. Derrière cette force des passions qui s'exaltent et qui, seules, dans ce moment agissent en France, il y a une force bien plus grande qui n'agit point parce qu'elle est encore dans la sécurité et qu'elle met dans Votre Majesté toute sa confiance. On a voulu considérer le rétablissement du trône comme une victoire morale que Votre Majesté avait remportée. Ce serait supposer qu'il y a en France des vainqueurs et des vaincus. En admettant pour un moment cette imprudente hypothèse, je conjure Votre Majesté de se rappeler que le repos sert toujours les vainqueurs, et que les troubles ne profitent qu'aux vaincus... Sire, c'est avec le plus vif regret que je m'éloignerai de Votre Majesté ; que d'autres que moi soient du moins assez heureux pour réaliser les espérances que j'avais conçues. Je me suis unis volontairement, par mon zèle pour sa personne et pour ses intérêts, dans une situation où il ne me reste de moyens personnels de salut que dans raffermissement de la couronne, et j'ai besoin, plus qu'aucun autre, de compter sur ses boutés. j'accepte, Sire, avec reconnaissance, l'ambassade que Votre Majesté a daigné me Faire offrir comme une retraite².

Une autre lettre, adressée le même jour à ses collègues, renfermait les mêmes récriminations : Je quitte la France, mais son état ne me sera jamais étranger. Je gémirai sur les maux de ma patrie, ne pouvant en arrêter le cours ; puissent mes derniers renards, jetés sur elle, ne pas voir s'allumer les premiers feux de la guerre civile presque inévitable !³

Sur cette prédiction qui ressemblait fort à un souhait, il abandonna l'hôtel de Juigné et se retira chez lui, affectant en public une grande satisfaction de ses nouvelles fonctions⁴, et plus satisfait encore, au fond, de la chute du cabinet Talleyrand-Pasquier qui s'effondrait derrière lui. Le 24 septembre, le duc d'Otrante paraissait encore aux Tuileries, voulant faire à mauvaise fortune bon visage ; mais il déclarait que, quoique député de Paris, il ne siégerait pas à la nouvelle Chambre, dans laquelle il ne pourrait lutter contre la réaction trop puissante⁵. Tel n'était pas le sentiment de ses amis. Le 20, M. de Castellane,

¹ PASQUIER, III, 393.

² *Le duc d'Otrante à Louis XVIII*, 15 septembre 1815 (*Papiers confiés à Gaillard*).

³ *Fouché aux ministres*, 15 sept. 1813. F7, 6549.

⁴ *Lettre à Wellington*, 1816. Le duc d'Otrante donne sur les circonstances qui ont accompagné sa disgrâce des détails dont nous avons fait parfois notre profit.

⁵ J'aurais dû paraître à la tribune, ne fût-ce que pour fournir un exemple de plus à la violence et à la tyrannie. *Lettre à Wellington*, 1816.

signalant la nomination de Fouché à Dresde et son départ prochain, écrivait : *Il a fait une faute, en consentant à s'y rendre ; attaqué en son absence, il ne pourra se défendre*¹. De fait, la hôte que tous ses ennemis semblaient avoir de le pousser hors de France eût dû lui rendre suspecte cette mission ressemblant tant à un exil.

En réalité, il ne pouvait se décider à partir, espérant contre toute espérance, comme en 1810 ; comme en 1810 aussi, on lui fit peur ; il quitta précipitamment Paris, le 4 octobre, sous un déguisement². On prétendit que, sachant d'où était parti le coup, il avait, en abandonnant la France, adressé au roi une lettre où il dénonçait l'omnipotence humiliante, alarmante pour Louis XVIII, que prenaient le duc et la duchesse d'Angoulême³. Il envoyait aussi, au moment de prendre la poste pour Bruxelles, à la fidèle marquise de Custine, un billet d'adieu où éclatait son dépit. *J'ai parlé le langage de la raison à des hommes qui ne voulaient écouter que celui des passions : peut-être aussi mes idées étaient-elles trop larges pour les têtes où je voulais les faire entrer*⁴.

Il y avait vingt-trois ans, presque jour pour jour, que le jeune député de Nantes était arrivé à Paris, au lendemain de la proclamation de la République, obscur encore et effacé, mais plein d'énergie, rêvant sans doute à d'autres destins, à une autre fortune, mais bien éloigné de penser que tant d'efforts aboutiraient, après avoir été l'homme de tous les régimes, proconsul, ministre, chef du gouvernement, à quitter, en fugitif apeuré, pour un exil mal déguisé, cette ville de Paris qu'il avait peut-être un jour sauvée d'une catastrophe. Le pire était que tout n'était pas fini ; derrière cette fuite, l'orage grondait, augmenté par cette suprême reculade. Laisant le champ libre à ses ennemis, elle semblait aux amis la dernière trahison, celle que ne pouvaient pardonner les ambitions et les intérêts desservis par elle ; à tous elle paraissait l'effondrement final d'une immense effronterie, trop longtemps heureuse, et dont chacun se sentait humilié d'avoir été la dupe. L'homme pardonne tout, hormis d'avoir été joué. Fouché ne devait plus revoir la France.

¹ CASTELLANE, 20 sept., I, 292.

² GUIZOT, I, 105. Le Conservateur impartial, qui saluait ce départ avec satisfaction, annonçait qu'il partait accompagné de Fabri ; en réalité, celui-ci restait, près de Richelieu, devenu président du conseil.

³ BARDOUX, *Mme de Custine*, 273.

⁴ *Le duc d'Otrante à Mme de Custine*, 4 octobre 1815, BARDOUX, 271.

CHAPITRE XXVIII

SUPRÊME EXIL

Dernières illusions de Fouché. Il s'achemine lentement vers la Saxe ; son attitude hautaine vis-à-vis du duc de Richelieu. Bon accueil du roi de Saxe. — Le duc d'Otrante directement menacé. Réunion de la Chambre introuvable ; la proposition d'amnistie sert de prétexte à de nouvelles proscriptions. Attaques personnelles contre Fouché au sein de la Commission législative ; Richelieu le défend ; Fouché, au comble de l'inquiétude, l'exhorte de loin à ne pas faiblir et multiplie les justifications. Il intrigue près des alliés pour se faire protéger à Paris. — Les séances de décembre 1815 et janvier 1816 au Palais-Bourbon ; discours contre Fouché. Vote de la loi dite d'amnistie. — Louis XVIII révoque le ministre proscrit. — Le duc d'Otrante refuse d'admettre qu'il soit atteint par la proscription. Il reste à Dresde. — Récriminations amères. — Fouché espère un revirement et essaye de séduire personnellement Louis XVIII. — Fouché forcé de quitter Dresde. Metternich l'appelle en Autriche. Fouché s'établit à Prague. Nouvelles protestations de Fouché. On ne croit pas à son désintéressement ; il intrigue en Saxe et en France ; sa correspondance secrète. Decazes l'attaque et cherche à le discréditer près de Metternich. — Violente diatribe de Chateaubriand contre Fouché ; celui-ci en est profondément atteint. Autres pamphlets. Pour y couper court, Fouché lance des autobiographies et des justifications anonymes. — Il menace de publier ses Mémoires. — Il est bien vu des hauts fonctionnaires autrichiens, mais traité froidement par la société. La chute des ultras donne à Fouché de nouvelles espérances ; il essaye de rentrer en grâce par Decazes et de se rapprocher de Manuel. — Il se sent très cruellement atteint par un arrêt qui le déclare mort civilement. — Sotte affaire : le jeune Thibaudeau compromet la duchesse d'Otrante. Fouché exaspéré quitte Prague. Séjour aux eaux de Carlsbad. Installation à Linz. — Mouvement de réaction en faveur de Fouché ; il se reprend à espérer et cultive tous les partis ; il rentre en relation avec Manuel. Molé, Richelieu et les Bonaparte. — Bon accueil à Linz ; Fouché vit d'illusions. — Le Jamais du comte de Serre. Fouché à bout de patience et de confiance. — Il se sent suspect et se réfugié à Trieste. — Il y retrouve les frère et sœurs de Napoléon. — Mélancolie sans amertume ; retour sur le passé ; souvenirs de séminaire. — Il jouit du soleil et de la mer ; vie douce et familiale ; bonnes relations avec les Bonaparte. — Maladie rapidement grave du duc d'Otrante. — Lente agonie ; le colonel Planat de la Faye et le roi Jérôme au lit de mort de Fouché ; deux morts. — Fouché fait brûler ses papiers devant lui et expire. — Tristesse de la colonie. — Jugement de la reine de Westphalie. — Fouché fait appel à la postérité. — Elle lui a été dure ; pourquoi ? — Un dernier mot sur Joseph Fouché.

Le duc d'Otrante, ministre du roi de France à la cour de Saxe, croyait-il s'acheminer vers l'exil suprême au moment où il se dirigeait vers l'Allemagne ? Cela est douteux. D'une part, il pouvait penser close, grâce à ses soins, la liste des proscriptions. D'autre part, il en arrivait à ne pas désespérer même d'une rentrée en Grâce. Il avait encore plus d'un atout en main : il restait en fort bons termes avec les alliés, quoi qu'on eût fait, avec Wellington, avec les agents prussiens, dont la bonne grâce avait été payée par lui deniers comptants. Les rapports si incriminés auxquels il se plaisait à attribuer sa disgrâce lui devaient mériter une certaine popularité dans le parti patriote, au jour d'une contre-réaction prochaine et, à son sens, inévitable¹. En admettant même le maintien du *statu quo*, il avait cru s'assurer Vitrolles par un don *in extremis*, fait aux dépens de la caisse de la Police, et avec lui une fraction du parti ultra². Enfin le roi lui-même, vite lassé des exigences de la Chambre, reviendrait peut-être à une politique libérale et au ministre sacrifié à l'hostilité des nouveaux députés. Rien ne semblait donc perdu. La lettre de créance que Louis XVIII lui avait fait remettre pour le roi de Saxe sortait des formules banales, recommandant à la bienveillance du vieil allié de Napoléon le duc d'Otrante, *qui avait, disait la lettre, l'honneur d'être connu personnellement de Votre Majesté, et dont je n'ai pas besoin de vous faire connaître le zèle, les talents et l'expérience*³. Fouché était tombé et s'était relevé tant de fois, qu'il était excusable de chercher partout des motifs d'espérer, quand même et toujours. Il était en tout cas résolu à ne pas abdiquer, à faire sonner très haut ses services, il parler en homme d'État qui n'est pas tombé, mais descendu du pouvoir.

C'est de ces considérations qu'il s'inspirait évidemment dans les lettres que, de Bruxelles, le duc d'Otrante adressait au nouveau président du conseil, le duc de Richelieu. Si la première trahissait une étrange anxiété, la seconde parlait plus haut : *Je sais, écrivait-il le 8⁴, que les services que j'ai rendus pendant mon ministère sont inconnus. Je dois même m'attendre que l'intrigue les dépréciera encore, ne fût-ce que pour montrer du zèle. Je me confie à la justice du roi, à l'opinion et au temps pour nie venger de tons les outrages.* De cette première à la seconde lettre, la note change ; le duc d'Otrante n'y a guère le style d'un ambassadeur écrivant, à son ministre, mais le ton protecteur et familier d'un prédécesseur expérimenté, bienveillant et quelque peu apitoyé, à un successeur mal préparé à la tâche. *J'espère que la paix est signée à Paris par toutes les puissances, et que votre ministère, plus heureux que le nôtre, parviendra à pacifier l'intérieur de notre pays : les difficultés sont grandes, car la France vit entre deux abîmes, et l'ardeur de ses opinions la porte à se précipiter dans l'un et dans l'autre*⁵. Le 30, il écrira encore⁶ : *Il faut que toutes les opinions, tous les partis, toutes les factions soient bien convaincus que la France ne peut retrouver son indépendance comme nation qu'en se ralliant franchement et fortement au roi. C'est à Votre Excellence qu'il appartient de pénétrer tous ses amis de cette vérité. Votre noble caractère bien connu aujourd'hui de toutes les nations inspire une certaine confiance en vos paroles...* Enfin, dans une quatrième lettre, il se mettra à décerner des satisfécits dans un style assez

¹ Il ne faut pas oublier que Jay et Manuel, ses deux créatures, restaient à la tête des deux organes les plus importants du parti patriote.

² DAUDET, *le Duc Decazes*, p. 88.

³ *Lettres de créance du duc d'Otrante, 20 septembre 1815 (Papiers confiés à Gaillard).*

⁴ *Le duc d'Otrante au duc de Richelieu, 8 octobre 1815 (Arch. Aff. étr., Saxe, 85, 14).*

⁵ *Le duc d'Otrante au duc de Richelieu, 16 octobre (Arch. Aff. étr., Saxe, 85, 17).*

⁶ *Le duc d'Otrante au duc de Richelieu, 30 octobre (Arch. Aff. étr., Saxe, 85, 18).*

hautain an président du conseil, dont la modération lui plan, cc qui ne l'empêchera pas de prodiguer de nouveau des conseils : Tous les moyens d'influence sur le peuple se sont altérés, écrira le 12 novembre l'ancien démocrate¹ ; la religion et la morale ne sont plus que de faibles auxiliaires. L'opinion publique, élément nouveau de l'ordre social, a acquis tant de puissance, qu'elle est devenue comme la rivale de l'autorité. La direction que vous suivez est la seule qui puisse donner de la stabilité au trône et du poids à la nation... C'était parler d'or.

On voit quels regards de regret le vieil homme d'État jetait derrière lui sur cette arène où les partis allaient se mesurer et intriguer sans lui. Il n'avait pu se décider à se rendre directement à Dresde, s'était acheminé lentement vers les bords du Rhin par la Belgique ; il s'était attardé à Bruxelles, d'on il rivait envoyé ses premières lettres au duc de Richelieu, puis, à regret, s'était arraché à cette ville encore voisine de Paris et avait gagné Aix-la-Chapelle, Francfort et Dresde, où il était arrivé le 28 octobre².

Encore que son esprit parait surtout sollicité par les affaires de France, il affectait de prendre fort au sérieux sa mission diplomatique en Saxe. Sans doute, ce royaume, réduit par les traités de Vienne au rang de puissance secondaire, allait jouer un rôle assez médiocre dans le concert des nations et même dans celui des princes allemands ; le représentant de la France y devait donc être un personnage assez terne ; mais tant vaut l'homme. tant vaut la place. Dans la position actuelle de l'Europe, écrivait dès le 8 le duc d'Otrante³, il n'y a point de mission diplomatique qui ne puisse devenir importante. Ce sont les questions qui vont s'agiter et la manière dont, elles seront traitées qui donneront pins ou moins de lustre à telle ou telle légation. Il réclamait donc des instructions. Richelieu, de son côté, fort désireux de détourner de Paris les regards de son gênant prédécesseur, affectait, lui aussi, de traiter en mission sérieuse l'exil déguisé du duc d'Otrante. Le 15 octobre, il essayait de montrer il l'ancien ministre le nouveau champ ouvert a son activité, et prenait prétexte de la situation des affaires d'Allemagne pour le pousser à rejoindre son poste⁴.

Le duc s'y était décidé : le 28, il présentait ses lettres de créance au roi Frédéric-Auguste, qui l'accueillit avec autant d'égards qu'en juin 1813, et l'invita patriarcalement à dîner avec sa famille. Mais d'affaires, point. Ce petit État était maintenant, d'après les termes mêmes des instructions adressées au duc d'Otrante, absorbé dans le régime fédératif. Richelieu avait été forcé de beaucoup chercher pour découvrir matière à instructions : après quelques considérations d'ordre général, il ne trouvait à offrir à l'activité du remuant personnage que la surveillance des sociétés secrètes d'Allemagne, tache qui semblait cadrer avec sou génie policier. M. le duc d'Otrante, écrivait gravement Richelieu⁵, portera son attention sur ces objets, d'un si haut intérêt pour la politique de la France, et si dignes de la sagacité qui le distingue.

Fouché dut, cette fois, l'ester bien convaincu de l'inanité de sa mission. Lui-même ne pensait qu'à Paris : les évènements y prenaient en effet une tournure

¹ *Le duc d'Otrante au duc de Richelieu*, 12 novembre (Arch. Aff. étr., Saxe, 85, 19).

² *Le Conservateur impartial*, 22, 28 octobre.

³ *Le duc d'Otrante au duc de Richelieu*, 8 octobre 1815 (Arch. Aff. étr., Saxe, 85, 14).

⁴ *Le duc d'Otrante au duc de Richelieu*, 15 octobre 1815 (Arch. Aff. étr., Saxe, 85, 16).

⁵ *Instructions au duc d'Otrante*, décembre 1815 (Arch. Aff. étr. ; *Mém. et documents*, Saxe, 4).

fort inquiétante pour lui ; la Chambre s'était réunie, et les couloirs avaient aussitôt retenti des propositions et des projets de proscription. Le duc d'Otrante n'avait plus d'amis à la Chambre, ne mettait plus d'espoir que dans la bienveillance et la droiture de Richelieu. Il y faisait appel le 3 décembre : *Votre ministère sera honoré et béni si vous parvenez à concilier tous les partis autour du trône et à empêcher qu'aucun d'eux ne domine en vainqueur. Je n'ai pas eu d'autre pensée pendant mon ministère... Et rappelant les services rendus par lui, à l'heure où il craignait de les voir méconnus : Tout Paris a apprécié ma conduite dans la crise terrible qui a ébranlé le trône. Il y avait quelque courage à se prononcer pour les Bourbons avant l'entrée du roi dans sa capitale. J'étais alors à la tête du gouvernement de la France. On sait que les dangers personnels n'ont pas refroidi mon dévouement au roi. Il est facile aujourd'hui à un orateur de jeter, du haut des tribunes des Chambres, le blâme sur tout un ministère ; il est peu délicat d'outrager un ministre absent, et c'est montrer plus de passion que de jugement, que d'attaquer, après l'orage, le ministre qui l'a conjuré. Essayant enfin de créer entre Richelieu et lui une solidarité dans la même œuvre de pacification, il le menaçait d'être emporté par la réaction, s'il la laissait se déchaîner. Si le ministère actuel se laissait entraîner, l'influence finirait par appartenir à l'exagération, les hommes passionnés ne sentant pas la portée des vœux qu'ils forment...*¹

Ce n'était pas un vain désir de se faire valoir qui inspirait à l'ancien ministre ces hautaines maximes, c'était la crainte de sombrer sans retour : le danger tant redouté depuis le 21 janvier 1793, si souvent et au prix de tant d'efforts écarté depuis vingt-trois ans, ce danger devenait imminent.

La Chambre semblait bien décidée à inaugurer ses travaux par la proscription des régicides. Déguisée hypocritement sous le nom de loi d'amnistie, la mesure devait frapper tous les votants de janvier 1793, les exceptant de l'amnistie définitive proposée très loyalement par les ministres du roi. Et ce qui devait désespérer et exaspérer Fouché, c'est que la loi semblait, avant tout, destinée à l'atteindre personnellement. Son nom avait, en effet, été, sur-le-champ, jeté dans les discussions très passionnées que soulevait la proposition. Le dépit d'avoir été joué par Fouché en juillet, la honte de s'en être servi et de l'avoir soutenu, se joignant à de plus légitimes indignations, avaient groupé autour de Lainé une majorité, plus hostile fi Fouché qu'a tout autre. Les pamphlétaires du parti ultra l'attaquaient avec rage. Les fameux *Rapports*, commentés, dénaturés, fournissaient matière à déclamations violentes ; ils dispensaient, disait-on, le roi de toute reconnaissance, les députés de tout scrupule. Mais déjà on réveillait, en d'autres pamphlets, les vieux et terribles souvenirs : le vote de janvier 1793, les exploits jacobins de Nevers et Moulins, les mitraillades de Lyon, les prisons de Buonaparte et les abus de pouvoir du Séjan de ce moderne Tibère. D'autres, se jetant sur d'autres pistes, dénonçaient les concussions du ministre, sa scandaleuse fortune².

On pense si de pareilles dispositions, passant des journaux du parti dans l'esprit des députés ultras, leur avaient permis d'agréer le projet de loi déposé par Richelieu, et n'exceptant purement et simplement de l'amnistie que les régicides déjà atteints par cette ordonnance du 2^e juillet, signée du duc d'Otrante lui-même. Cet homme, disait-on à la Chambre, ne pouvait échapper, car *il était le*

¹ *Le duc d'Otrante au duc de Richelieu*, 3 décembre 1815 (Arch. Aff. étr., Saxe, 85, 20).

² *Macédoine révolutionnaire* et autres pamphlets.

plus coupable dans le passé, le plus dangereux dans l'avenir¹, dernier aveu dépouillé d'artifice ; les proscriptionnaires n'ont pas toujours de ces franchises. La commission nommée en novembre 1815 pour l'examen du projet ministériel, et qui avait élu pour rapporteur l'homme des ultras, Corbière, s'était immédiatement montrée disposée à substituer un autre projet à celui de Richelieu. Très loyalement, celui-ci avait lutté, se montrant choqué de voir Fouché enveloppé dans la proscription. Il s'en expliqua franchement ; sa sympathie pour l'ex-ministre était assurément médiocre, mais il déclara que c'était manquer de respect au roi que de condamner un homme appelé par Sa Majesté au ministère postérieurement aux faits pour lesquels la commission prétendait l'excepter de l'amnistie². L'argument avait sa valeur, engageant le loyalisme. La commission y répondit par une déclaration de principes : t(elle ne pouvait agir que législativement, ne devait considérer que les faits et non les individus. n Puis laissant de côté cet argument, quelque peu hypocrite, puisque la commission avait, la première, prononcé le nom de Fouché, les commissaires ajoutaient que personne n'était moins digne que Fouché d'une exception à la loi de proscription ; que notre devoir et notre conscience, disait M. de Villèle, nous commandaient également de le comprendre au nombre de ceux qui devaient être punis ; que la considération des fonctions que le roi lui avait confiées après les Cent-Jours n'avait pu nous arrêter, puisqu'elle n'avait pas empêché l'opinion générale de contraindre le scandaleux ministre dont il faisait partie à se retirer précipitamment avant même la réunion des Chambres. La commission était prête à admettre tous les ménagements, pourvu qu'ils n'allassent pas jusqu'à consacrer l'impunité d'un homme qu'elle regardait comme le plus coupable de tous. Le duc de Richelieu persista dans son opinion : la parole royale couvrait le duc d'Otrante ; c'était une sorte de Marne, et des plus sanglants, à infliger au roi que de rappeler à tous que le frère de Louis XVI avait appelé dans ses conseils un de ses assassins. Certains émirent alors l'idée, preuve du caractère personnel de la mesure proposée, de frapper Fouché pour les actes de son ministère de juillet à septembre 1815 : Richelieu parut d'abord favorable à cette combinaison, étant plus soucieux de sauvegarder la dignité royale que désireux de sauver Fouché de l'exil. Mais, après examen, on dut reconnaître que nul acte ne justifiait une mise en accusation, et que, d'autre part, la solidarité ministérielle eût forcé Talleyrand, Pasquier, Jaucourt, à comparaître avec Fouché. On reprit les propositions visant le régicide³.

Fouché était tenu au courant de tout : il avait eu soin de laisser comme secrétaire près de Richelieu son comparse Fabri, comme jadis Jay près de Savary ; et, s'il faut en croire Pozzo di Borgo, Fabri renseignait Fouché⁴. Il était donc édifié au sujet des deux courants qui se prononçaient parallèlement contre lui, essayait de les arrêter, faisait à Richelieu l'apologie de sa conduite dans l'été de 1815, de la politique de modération : L'avenir apprendra, concluait-il fièrement⁵, si nous nous sommes trompé ; nous avons, du moins, emporté dans notre retraite la satisfaction d'avoir empêché beaucoup de mal et d'avoir prévenu de grands désordres.

¹ DE VILLÈLE, 2 décembre 1815, I, 388.

² DE VILLÈLE, 2 décembre 1815, I, 388.

³ DE VILLÈLE, 2 décembre 1815, I, 388.

⁴ POZZO DI BORGIO, 15 décembre, I, 250. *Le duc d'Otrante à Mme de Custine*, 24 janvier 1816. BARDOUX.

⁵ *Le duc d'Otrante au duc de Richelieu*.

A Paris, cependant, on continuait à se déchaîner ; contre l'homme qui offrait, semblait-il, tant de prise, on inventait des calomnies : on disait qu'il avait dans l'été de 1815, préparé l'avènement du duc d'Orléans¹. Les pamphlets continuaient à pulluler : on créait la légende du prêtre apostat, On reprenait les vieilles accusations. Le duc de Richelieu, cependant, protestait toujours contre une mesure qui allait frapper Fouché, niais atteindre moralement le roi. Louis XVIII confiait à Pozzo di Borgo qu'il croyait avoir absous le régicide en mettant le duc d'Otrante au nombre de ses ministres².

Le malheureux, de loin, continuait, lui aussi, à protester. C'était maintenant son rôle sous la Révolution qu'il voulait justifier : Il n'y a plus que le vulgaire, écrivait-il le 24 décembre à Richelieu, qui croie que les révolutions politiques sont le résultat des combinaisons et l'œuvre des individus. Ceux qu'elles frappent en sont souvent les auteurs. Ceux qui semblent les diriger n'en suivent que les mouvements... Qui peut s'établir juge de la conduite des hommes au milieu de nos crises et de nos orages ?... Que chacun veuille bien, dans cette circonstance, se rappeler ses fautes et oublier celles des autres. Voilà le grand moyen de réconciliation générale... Ceux qui me calomnient aujourd'hui devraient, du moins, se souvenir que je n'ai jamais cessé de porter du respect à leur malheur, que j'ai souvent défendu leurs propriétés, leur liberté, quelquefois leur vie sous Bonaparte, que je n'ai point révélé au roi leur oubli et leur faiblesse. Je ne m'attendais pas à la reconnaissance ; je sais que les hommes n'estiment que la puissance, niais je comptais sur de la modestie... Il lançait enfin son dernier trait, essayant d'aigrir le duc de Richelieu contre les ultras, que les ménagements seuls rendent audacieux³.

II n'eût point été l'homme d'action et d'intrigues que nous connaissons, s'il se fût contenté de gémir, de protester, de plaider sa cause dans un style tour à tour larmoyant et hautain. A la même époque, il intriguait de toutes les façons près des puissances, notamment près de l'Angleterre et de la Prusse, pour se faire soutenir à Paris. Pozzo di Borgo écrivait, le 15 décembre, au comte de Nesselrode que toute une correspondance, interceptée par Decazes, prouvait que des tentatives étaient faites pour amener Wellington à une nouvelle intervention, ainsi que la *faction prussienne*. Une lettre de Justus Grüner, un des agents autorisés du roi de Prusse, envoyé à Dresde par une coïncidence qui paraissait suspecte, semblait prouver que son envoi à Dresde, loin d'avoir pour but de surveiller Fouché, n'était fait que dans l'intention de se concerter avec lui sur les desseins dans lesquels on jugerait convenable d'entrer, en vue des intérêts de la Prusse et de l'Angleterre⁴.

Quoi qu'il en soit, tout devait rester inutile. La discussion du projet de loi fut écrasante pour Fouché. Le 27 décembre, Corbière avait déposé son rapport. Le projet de loi était naturellement conçu dans le sens indiqué par la commission ; l'article 7 exemptait de l'amnistie ceux des régicides qui, au mépris d'une clémence presque sans bornes, ont voté pour l'acte additionnel ou accepté des fonctions ou emplois de l'usurpateur et qui, par là, se sont déclarés ennemis incurables de la France et du gouvernement légitime. Ce fut au Palais-Bourbon un débat passionné. La clémence eut des défenseurs : M. de Germiny combattit

¹ POZZO DI BORGO, 15 décembre 1815, I, 250.

² POZZO DI BORGO, 30 décembre 1815, I, 270.

³ *Le duc d'Otrante au duc de Richelieu*, 24 décembre 1816 (Minute. *Papiers confiés à Gaillard*).

⁴ POZZO DI BORGO, 15 décembre 1815, I, 250.

le projet le 2 janvier, se basant sur le pardon royal ; le comte Siméon plaida lui aussi la cause de l'oubli, mais il lui fut répondu par un des plus violents orateurs du parti réacteur : ... Assassins de votre roi, oppresseurs de vos familles, destructeurs de la liberté de la France vaincue, s'écriait La Bourdonnaye, ces hommes réclament aujourd'hui l'oubli du passé, du passé toujours présent à leur mémoire, du passé qui est fi leurs yeux la source méprisable de criminelles espérances et de nouveaux malheurs... Qu'attendez-vous pour les réduire à l'impuissance ?... Qu'ils mettent la main sur l'oint du Seigneur ? Qu'ils élèvent un troue illégitime ?...¹ La Chambre restait sous le coup de cette violente et transparente sortie, quand, le 3, Castelbajac vint encore se faire l'organe des mêmes accusations : De grandes richesses sont entre leurs mains ; une conduite criminelle, depuis le pardon accordé, a prouvé que d'infâmes desseins sont dans leur cœur. Fouché, directement visé, restait accablé. En vain vit-on, dans les séances du 4 et du 5, de Serre et Pasquier plaider le pardon². On prêtait à Kergorlay un discours que ne reproduisit pas le *Moniteur* : N'avons-nous pas vu au nombre des députés élus, au nombre de nos collègues présumés, le plus infâme de tous les hommes ?... Le faible murmure de quelques mots chuchotés en passant à l'oreille renversa le duc d'Otrante ; il sentit qu'une Assemblée telle que la mitre ne se résignerait point à l'infamie d'admettre un tel homme dans son sein, ni de concourir aux mesures d'un tel ministre... Il se déroba lui-même à l'éclat de la honte et quitta la France³... Le 5, l'ensemble du projet, compris l'article 7, était voté à une immense majorité, 334 voix contre 32⁴.

Richelieu parut s'y résigner, en raison même de cette quasi-unanimité⁵. Louis XVIII, du reste, n'avait pas attendu le vote ; dès le 4, il avait signé la révocation de son ministre en Saxe⁶. Les lettres de récréance furent expédiées sur-le-champ à Dresde⁷. Les journaux royalistes, qui, jusque-là, donnaient à l'ancien ministre son titre de duc, annoncèrent avec l'accent du triomphe que *Monsieur Fouché* avait été révoqué de ses fonctions et avait reçu une lettre du ministre des Affaires étrangères lui interdisant de rentrer en France ; Fabri venait de partir pour Dresde, porteur de ce double message⁸.

Le duc d'Otrante reçut effectivement le 9, avec la nouvelle du vote qui le bannissait, les lettres de récréance. Indigné de ce qu'il appelait un manque de foi du roi, soutenant que la loi ne pouvait lui être appliquée, il ajourna la remise des lettres de rappel, ne s'y décida que le 23. Le 24, Frédéric-Auguste accusait réception de ces lettres à Louis XVIII, ajoutant qu'il avait congédié le duc d'Otrante, en lui rendant témoignage qu'il avait été très satisfait de la manière dont il s'était acquitté de la mission qui lui avait été confiée⁹. Le roi de Saxe l'avait en effet accablé de cordiales attentions durant toute sa mission à Dresde.

¹ Allusion aux projets qu'on avait prêtés à Fouché en septembre 1815, relatifs au duc d'Orléans.

² Séances de la Chambre de décembre 1815, des 2, 3, 4 et 5 janvier 1816. *Moniteur*, décembre 1815, janvier 1816.

³ SERIEYS, *Fouché de Nantes*, 1816.

⁴ Séance du 5 janvier, *Moniteur* du 6 janvier 1815.

⁵ *Le duc de Richelieu au tsar Alexandre*, janvier 1816. *Recueil de la Société historique russe*, LIV, 440.

⁶ *Ordre de rappel du duc d'Otrante* expédié à Dresde le 10 par M. Fabri, 4 janvier (Arch. Aff. étr. Saxe. 85, 21).

⁷ *Lettres de récréance*, 4 janvier (*Papiers Gaillard*).

⁸ *Conservateur impartial*, 20, 28 janvier 1816.

⁹ *Frédéric-Auguste à Louis XVIII*, 2 janvier 1815 (*Papiers confiés à Gaillard*).

Fouché y voyait encore un motif d'espérer contre toute espérance. Il sollicita et obtint l'autorisation de prolonger, comme simple particulier, son séjour à Dresde, trouvant, écrira-t-il le 27 juin 1816¹, de la dignité à y rester, et comme son successeur, le comte de Dillon, n'y parut pas ayant le mois de mai, il affecta volontiers de considérer son rappel officiel comme nul et non avvenu, continuant à traiter, sur un ton fort hautain, avec les personnages de marque, Wellington, Hardenberg et autres ; il exhibait des lettres de Vitrolles, d'où il semblait ressortir que c'était pour donner une satisfaction platonique à la Chambre que Louis XVIII avait signé son rappel, mais que le roi, lui continuant sa confiance, voyait sans déplaisir se prolonger à Dresde non seulement le séjour, mais l'influence de l'ancien ministre². Le comte Einsiedel, premier ministre de Saxe, complètement mystifié, ne savait que croire à ce sujet et le traitait à tout hasard fort courtoisement. Fouché se vantait : Si je suis calomnié à Paris, écrivait-il³, si je suis abandonné lâchement par tout le monde, je trouve des amis en Allemagne a. Cependant, il semblait disposé à user de l'éternelle tactique : il renonçait à toute ambition, aspirant depuis longtemps à ce repos qu'on lui accordait et qui allait lui permettre de se consacrer entièrement à l'éducation des siens. Une note, tout entière de sa main, publiée dans les *Zeitgenossen* sous forme d'information, disait : Le duc d'Otrante paraît se plaire en Saxe... Il ne voit qu'un très petit nombre de personnes : il est absolument concentré dans sa famille... Il parle de sa disgrâce avec la même modération que des autres crises de la Révolution. Quand il est question de ses ennemis, dont la plupart lui doivent le bonheur d'avoir revu leur patrie et plusieurs leurs biens et la vie, il se borne à les plaindre : ce sont des aveugles. dit-il, et leur aveuglement dure, et ils ne comprendront pas qu'ils sont dans les ténèbres. Quelquefois il compare les services que les ultra-royalistes croient rendre au roi et à la monarchie à ceux que les ultra-révolutionnaires ont rendus à la liberté et à la République⁴. Ce dernier trait paraît quelque peu bouffon lorsqu'il s'agit d'un ex-coreligionnaire d'Hébert et de Babeuf. Mais cette grande sérénité, cette attitude de Socrate buvant la ciguë, lui paraissait excellente ; il essaya, vainement parfois, de la conserver aux yeux de ses correspondants. A lire ses lettres à Gaillard, qui, il ne l'ignorait pas, les communiquait aux Tuileries, à Mme de Vaudémont, à Mme de Custine, à Richelieu, à Decazes, à Molé, à Metternich, à Wellington, on croirait voir finir un de ces hommes d'État, un L'Hôpital, un Colbert, un Guizot, que la conscience d'une vie publique sans tache rend insoucieux des attaques et dédaigneux des calomnies, un sage qui oppose la sérénité à l'injure, la modération à la violence, martyr de la liberté, de l'ordre, du dévouement au roi et à la patrie. Je ne veux rien ajouter aux éléments de désordre qui agitent la patrie, écrit-il à Gaillard, de Dresde, en février 1816 ; je n'ai point de courroux contre mes ennemis, ils m'ont attaqué avec les extrêmes de la fureur ; si je daigne leur répondre, je ne me défendrai qu'avec les extrêmes de la modération. Dites bien que j'accepte bien volontiers le repos auquel ils me condamnent. Comment le repos ne me semblerait-il pas doux ? Qu'ils voient ce qu'il m'en coûte pour avoir servi ma patrie clans un moment de crise⁵. Et le 5 mai : Je n'ai

¹ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 27 juin 1816 (*Papiers inédits de Gaillard*).

² *Le comte Dillon au duc de Richelieu*, 2 août 1816 (Arch. Aff. étr. Saxe, 85, 36), dit que le duc d'Otrante avait été, pour berner le comte Einsiedel, jusqu'aux actes d'un misérable charlatanisme, et les cite.

³ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, s. d. (printemps de 1816) *Papiers inédits de Gaillard*.

⁴ *Notice des Zeitgenossen*, 110, 112.

⁵ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, s. d. (printemps de 1816) (*Papiers inédits de Gaillard*).

besoin ni de consolation ni de vengeance ; je ne me sens aucune passion des petites âmes ; j'ai toujours quitté le pouvoir sans regrets, je ne changerais pas le repos dont je jouis contre un trône¹. C'était admirable : la politique du renard en face des raisins.

Il descendait cependant parfois de ce ciel serein pour protester contre l'application qu'on lui faisait de la loi du 12 janvier : Je ne puis m'imaginer que la même main qui a signé ma nomination au ministère de la Police et une lettre de reconnaissance de mes services puisse consentir à signer contre moi une ordonnance d'exil. Cette dernière signature aurait l'air d'appartenir à un autre règne. Qui pourrait compter sur les paroles royales, si les Chambres pouvaient en annuler les effets ? Qui croirait à une institution, si la Chambre à laquelle j'appartiens par plusieurs élections... avait le droit de m'exclure de son sein sans me juger, sans même prononcer mon nom ? Que deviendrait l'inviolabilité de député s'il pouvait être atteint par les généralités d'une loi ? Où l'Europe trouverait-elle un gouvernement en France après une pareille violation ?²

Il apparaissait eu effet à l'auteur du fameux rapport que les cabinets européens eux-mêmes avaient voix au chapitre. car cet homme qui se renfermait, à l'entendre, dans l'éducation de ses enfants, remplissait l'Europe de ses plaintes. Dans sa lettre au noble lord, lettre énorme, qui fut alors imprimée, il faisait de sa conduite une apologie plus encore qu'une justification, en appelant aux souvenirs de Wellington qui avait su l'apprécier. Ma vie politique est terminée, concluait-il³, et mon ambition est satisfaite, puisque j'ai acquis parmi les Français une considération qui suivra mou nain et ma personne. La justice et la postérité décideront si, dans les maux qui ont accablé ma patrie, tous les partis ont eu une égale part, et quel est celui qui y a le plus contribué. En communiquant, le 1er mars, au pince de Metternich une copie de ce copieux mémoire, il l'accompagnait d'une assez longue lettre on il affectait encore ce ton de modération sereine qui devait endormir les défiances et les haines : Votre Altesse jugera tous les efforts que j'ai faits pour préserver notre malheureuse patrie des maux qu'elle souffre et de ceux qui la menacent. Mon zèle et mon dévouement n'ont servi qu'à soulever contre moi la haine la plus violente du parti qui domine en France... Les leçons du passé sont inutiles ; on est moins grand et on n'est pas plus sage ; on marche sans s'inquiéter de ce qui perd et de ce qui sauve ; les passions gouvernent... J'avais à parler à des hommes : *ils m'ont préparé la ciguë*, ce n'est que par une faveur extrême qu'ils ont borné leur vengeance au ban de l'ostracisme. J'accepte volontiers le repos auquel ils me condamnent... Je vais profiter de mes loisirs pour écrire et faire voyager mes enfants. Le roi me laisse libre, il n'excepte pour un temps que la France, il ne pouvait consentir à signer contre moi une ordonnance de bannissement après les assurances qu'il m'a données verbalement et par écrit. Il terminait en demandant au chancelier un rendez-vous à Munich, car il comptait commencer par là ses voyages⁴.

Le vrai est qu'il n'était pas si pressé de quitter Dresde ; il ne prenait pas son parti de l'exil. Il avait foi encore en une révolution, fruit d'une réaction que, dans

¹ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 3 mars 1816 (*Papiers inédits de Gaillard*).

² *Le duc d'Otrante à Gaillard*, s. d. (printemps de 1816) (*Papiers inédits de Gaillard*).

³ *Lettre du duc d'Otrante au duc de ****, 1816.

⁴ *Le duc d'Otrante au prince de Metternich*, 1er mars 1816 (*Minute. Papiers confiés à Gaillard*).

cette espérance, il n'était pas loin de souhaiter plus violente encore¹. Autour du duc, on vivait dans cette illusion : *Espérons*, écrivait-on², que le terme de notre exil n'est pas très éloigné. On ne peut deviner au juste ce qui arrivera ; il paraît bien certain que le gouvernement ne peut durer, et c'est ce qu'il faut. Fouché exprimait le même espoir, le 29 mars, à Gaillard³ : Il naîtra, j'espère, du choc des débats entre les ultra-royalistes et les nitra-révolutionnaires, un ordre stable dans lequel le roi pourra régner paisiblement et rendre justice à tout le monde.

C'était en effet chez lui, lorsqu'il écrivait à Paris, une affectation à séparer Louis XVIII, dont il semblait avoir la pensée secrète, de son gouvernement et du parti royaliste ; il affichait donc pour le roi un singulier dévouement, le voulait marier pour empêcher l'avènement du comte d'Artois ; en dehors de ce mariage, tout lui paraissait *abime sans fond*⁴. C'était une étrange idée ; mais Fouché avait jadis tant travaillé à donner une postérité à Bonaparte, qu'il se trouvait entraîné, voulait en procurer une à Louis XVIII, entreprise plus scabreuse. Une sollicitude sans bornes pour le roi se peignait dans ses lettres : il le savait égoïste, assez mal disposé pour les princes ; Gaillard faisant parfois passer les lettres aux Tuileries... quand le cabinet noir ne s'en chargeait pas, l'ancien ministre prenait énergiquement la défense du roi contre ses neveux ; on ne parlait, disait-il, dans les journaux que d'eux, de leurs qualités, de leurs faits et gestes, et *à peine on dit un mot des souffrances que la goutte fait éprouver au roi*⁵. Le 5 mai, il écrivait encore : Je désire que le roi soit maître du présent, car si son trône ne s'affermir pas, notre patrie aura le sort de la Pologne. Et plus loin : *Croyez que je ne cesserai de faire des vœux pour le roi, malgré le mal qu'il a permis qu'on fit à un homme qui a été son ministre dans un moment périlleux, qui l'a servi avec fidélité et courage, et de la seule manière qui pouvait affermir promptement son trône et sa dynastie*⁶.

Cette singulière tentative pour séduire Louis XVIII échoua naturellement ; exclusif en ses amitiés, le roi était entre les mains de Decazes, qui détestait, méprisait, craignait par-dessus tout son prédécesseur.

Ainsi on revirement dans l'opinion, ni révolution politique, ni retour en grâce près du roi ne semblaient décidément se produire ; il fallait se résigner à l'exil.

Quel en serait le lieu ? L'ancien ministre se serait volontiers accommodé de rester en Saxe. Il affirmait encore le 27 juin qu'il était sûr de *remplir les intentions du roi en restant à Dresde*. Il n'y paraissait pas, d'autre part ; le marquis de Bonnai, nouvellement nommé à l'ambassade de Berlin et passant par Dresde, avait affirmé que le gouvernement français voyait d'un fort mauvais œil le séjour prolongé du duc d'Otrante en Saxe, et que Dillon, nommé le 1er mai ministre à Dresde, n'y apparaîtrait pas, tant que son prédécesseur y serait encore. Fouché s'était vengé du marquis en le criblant de lazzi, mais le coup était porté et la cour de Saxe avertie⁷. Frédéric-Auguste dut l'aire savoir à son hôte

¹ *Le duc d'Otrante à Thibaudeau*, juillet 1816. (Gracieusement communiquée par M. Eugène Charavay.)

² *Mlle Ribou*, institutrice des enfants d'Otrante, à *Mme Thibaudeau*, 9 avril 1816. (Gracieusement communiquée par M. Eugène Charavay.)

³ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 29 mars 1816 (*Papiers inédits de Gaillard*).

⁴ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 30 mars 1816 (*Papiers inédits de Gaillard*).

⁵ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 18 avril 1816 (*Papiers inédits de Gaillard*).

⁶ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 5 mai (*Papiers inédits de Gaillard*).

⁷ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 27 juin (*Papiers inédits de Gaillard*).

qu'il était temps d'élire un autre domicile ; car celui-ci, pour prévenir tout congé, affirmait que la délicatesse lui faisait presque un devoir de quitter la Saxe , son souverain étant chaque jour inquiété par ses ennemis pour la bienveillance qu'il lui montrait¹.

Où allait-il porter ses pas ? Les journaux français annonçaient dès février 1816 son prochain départ pour Londres ou New-York². A entendre l'ancien ministre lui-même, l'Europe entière se disputait l'honneur de l'héberger. Dès avril, il déclarait que le noble lord l'invitait à se rendre en Angleterre³ ; il savait d'ailleurs que Wellington louait partout ses services⁴. Il affirmait, d'autre part, que le roi des Pays-Bas avait eu la bonté de lui offrir l'hospitalité à Bruxelles⁵. La Prusse, enfin, enfin, lui montrait une persistante bienveillance, Hardenberg lui donnant cordialement rendez-vous à Carlsbad⁶. Je ne suis pas embarrassé de trouver un asile, écrivait-il, le 14 juin, à Gaillard⁷ ; je serai bien accueilli partout. Le plus pressant était Metternich. Ce grand chancelier de la Sainte-Alliance semblait se fier plus à sa police qu'à tout autre, pour surveiller étroitement les débris de la Révolution et de l'Empire. Il avait clone tout fait pour réunir en Autriche non seulement les princes de la maison impériale, Louis, Jérôme, Elisa, Caroline, mais encore d'anciens serviteurs de Bonaparte, Maret, Savary, Thibaudeau⁸. Au lendemain même de sa disgrâce, Fouché avait été eu butte aux sollicitations du chancelier : on le verrait avec plaisir à Prague⁹ ; après quelques négociations, la ville fut en effet choisie, le 17 avril, comme future résidence. L'ambassadeur à Vienne, M. de Caraman, en fronçait quelque peu les sourcils¹⁰ ; cela compliquait sa tâche, mais le duc d'Otrante serait mieux surveillé.

Celui-ci parut d'abord disposé à laisser dormir l'autorisation ; il affectait de grands airs d'indépendance, ne parlait que de voyager où bon lui semblerait, manifestant l'intention d'aller passer l'hiver en Toscane, le climat y étant favorable à sa santé ; et, sur le refus de Metternich, il ne parlait d'aller en Bohême que pour distraire sa jeune femme¹¹.

Il s'y décida en juillet. Le 8, Fouché, que pressait la cour de Saxe, écrivait à Thibaudeau, alors à Prague, qu'il allait sous peu l'y rejoindre, l'Autriche étant le pays qui lui offrait le plus de sécurité, et le plaisir étant d'ailleurs grand pour lui de retrouver dans l'exil un ami — dont, soit dit en passant, il avait un an avant signé l'ordonnance de bannissement —.Thibaudeau était même chargé de louer

¹ Le duc d'Otrante à Gaillard, 16 juin 1816 (*Papiers inédits de Gaillard*).

² *Le Conservateur impartial*, 3 février 1816.

³ Le duc d'Otrante à Thibaudeau, 11 avril 1816 (gracieusement communiquée par MM. Charavay).

⁴ Le duc d'Otrante à Mme de Custine, 29 février 1816 (BARDOUX, 274).

⁵ Fouché à Metternich, 10 juin 1816 (*Arch. de Vienne*). WERTHEIMER, *die Verbannten des ersten Kaiserreichs*, p. 198.

⁶ Le comte de Dillon au duc de Richelieu, 2 août 1816 (*Arch. Aff. étr.*, Saxe, 85, 36).

⁷ Le duc d'Otrante à Gaillard, 14 juin 1816 (*Papiers inédits de Gaillard*).

⁸ Cf. WERTHEIMER, *die Verbannten des ersten Kaiserreichs*, *passim*.

Je dois beaucoup, en ce qui concerne ce dernier chapitre, à l'excellent livre de M. Wertheimer et plus encore peut-être à son auteur lui-même, qui a bien voulu se charger de faire copier pour moi aux Archives de Vienne in extenso nombre de pièces dont il n'avait donné dans son curieux livre que de courts extraits.

⁹ Le prince de Metternich au duc d'Otrante, 17 avril 1816.

¹⁰ De Caraman au duc de Richelieu, 10 juillet 1816 (*Arch. Aff. étr.*, Vienne, 397).

¹¹ Le duc d'Otrante à Metternich, 10 juin 1816 (*Arch. Vienne*). WERTHEIMER, 198.

pour le duc et sa famille la moitié de l'hôtel de Hesse¹. En même temps, le duc croyait bon de se concilier de plus en plus, par d'habiles flatteries, l'amitié de Metternich². Le 17 juillet, il annonçait son départ à Gaillard, espérant que son exil serait de courte durée³. Était-il sincère ? Cela est peu croyable, puisqu'à la même date il s'occupait de vendre Ferrières et ses biens, pour acheter des fonds étrangers facilement réalisables, assurant ainsi à ses vieux jours, à défaut du pouvoir qu'il le fuyait, la jouissance de son immense fortune⁴.

Tout cela étant réglé, le duc d'Otrante prit congé de la cour de Saxe et quitta Dresde. Le 7 août, Caraman signalait l'arrivée à Prague de l'ancien ministre et de sa famille⁵. Il y était arrivé le 4 et s'était empressé d'en informer Metternich ; toujours désireux d'évoquer les heures de sa grandeur, il rappelait au chancelier celles qu'il avait passées avec lui, en cette même ville de Prague, en juillet 1813⁶. Ces souvenirs ne le grisaient pas, à l'entendre : il ne regrettait rien, n'ambitionnait rien ; c'était l'éternel refrain. *Le repos de mon intérieur suffit à mon bonheur*, écrit-il en une autre lettre. Il est toujours l'homme juste d'Horace. Il parle de la *tranquillité de sa conscience*, pardonnant à ses ennemis avec des trémolos dans la voix. *Soit élévation d'âme, soit instinct de ma supériorité, soit souvenir de la morale oratorienne qui est celle de l'Évangile, je ne leur ai jamais supposé qu'un égarement de zèle et une grande ignorance des affaires*⁷. C'est une consigne autour de lui ; la gouvernante des enfants du duc en parle comme d'un noble proscrit, grandi par sa résignation. *M. le duc vit ici comme à Dresde, préférant le repos à toutes les vanités de la vie ; il dépendrait de lui de voir la société, car les premières autorités lui font beaucoup de politesses ; niais il préfère vivre en famille*⁸. Pendant tout l'automne de 1816, les lettres adressées à Gaillard respirent cette philosophie sereine, destinée à attendrir ou à rassurer. C'était en vain. A Paris, on restait très défiant ; vraies ou fausses, ces belles protestations rencontraient une terrible incrédulité ; le moyen avait servi trop souvent. La lettre au duc de Wellington avait paru le point de départ de nouvelles intrigues, et sa publication avait ému l'opinion. Les différents partis avaient relevé le défi que Fouché leur y portait ; les révolutionnaires parlaient de la grande trahison de juin et juillet 1815 ; les bonapartistes, de l'infâme ordonnance du tri juillet ; les ultra-royalistes ressassaient les vieux griefs. Sans appartenir à aucun de ces partis, les ministres du roi étaient également très défiant, et non sans raison ; le comte de Dillon signalait, de Dresde, à Richelieu, que Fouché, *sous l'apparence d'une tranquillité insouciance, ne perdait pas une occasion de communiquer et de correspondre avec quelques personnes de Saxe, qui servaient d'intermédiaires avec Paris*⁹. Outre la correspondance ouverte avec Gaillard, destinée au cabinet noir et aux Tuileries¹⁰, il y avait une

¹ *Le duc d'Otrante à Thibaudeau*, 8 juillet 1816 (source Charavay).

² *Le duc d'Otrante à Metternich*, déjà citée.

³ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 17 juillet 1816.

⁴ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 18 avril, 29 mai, juillet, etc. (*Papiers inédits de Gaillard*).

⁵ *De Caraman au duc de Richelieu*, 7 août 1816 (*Arch. Aff. étr.*, Vienne, 397).

⁶ *Le duc d'Otrante à Metternich*, 30 septembre 1816 (*Papiers inédits de Gaillard*).

⁷ *Le duc d'Otrante au comte de Fleaux*, 30 novembre 1816 (*Arch. de Vienne*). Gracieusement communiquée par M. Wertheimer.

⁸ *Mlle Ribou à Gaillard*, 11 septembre 1816 (*Papiers inédits de Gaillard*).

⁹ *Le comte de Dillon au duc de Richelieu*, 13 novembre 1816 (*Arch. Aff. étr.*, 85, 58).

¹⁰ Elle était, du reste, auparavant ouverte et recopiée dans le cabinet de Metternich. C'est grâce à ce fait que nous avons de cette curieuse correspondance une double édition : les originaux qu'on retrouve dans les *Papiers de Gaillard* en ce moment entre les mains

correspondance secrète dont les lettres venaient par Dresde, par Leipzig, par Kehl et par Bruxelles. On se servait du couvert du ministre de Saxe à Paris¹. On retrouve dans les papiers de Gaillard une sorte de petit dictionnaire de pseudonymes, destinés évidemment à donner la clef de certaines missives². Les propos tenus par un des agents de Fouché, Jullien, laissaient entendre que l'ancien ministre, en apparence si honni des amis du trône et de l'autel, n'était pas éloigné de leur offrir son appui pour renverser le ministère Richelieu-Decazes. On savait même que des ouvertures avaient été faites à ce sujet par une fraction du parti ultra dont le rapprochait sa haine contre Decazes. Le parti exigeait, suivant les termes d'une lettre de Decazes à Metternich, *une rétractation et une amende honorable authentique et formelle de ses erreurs, un engagement d'être aussi jacobin contre-révolutionnaire qu'il avait été jacobin sanguinaire à Nevers et à Lyon, au moyen de quoi on lui rendrait pour la quatrième fois ce malheureux ministère de la Police qu'il regrettait tant. Ce n'était pas, quoiqu'il refusât d'en convenir, sans inquiétude que Decazes constatait la tendance qu'avait le duc d'Otrante à considérer la police comme son patrimoine et à revendiquer sa part qu'il lui avait volée... Je ne connais pas d'honnête plus facile à s'aveugler*, écrivait à ce sujet Decazes à Metternich, le 15 octobre 1816, *plus porté à croire que l'Europe entière est incessamment occupée de lui, qu'elle ne peut se passer de son génie, et que lui seul est capable de régler et de diriger les destinées de son pays. Si on l'en croyait et, s'il faut le dire, s'il s'en croyait lui-même — car je suis sûr qu'il est aveuglé de bonne foi —, la Russie, la Prusse et vous-mêmes sont prêts à traiter avec lui de puissance à puissance. Moins rassuré qu'il n'en avait l'air, le jeune ministre de la Police mettait le chancelier autrichien en garde contre les intrigues du personnage, rappelant que celui-ci serait sans doute à la puissance qui le servirait le mieux, mais qu'il semblait devoir se rattacher plutôt à la politique prussienne — odieuse à Metternich —, représentée par Justus Gruner³. Pour discréditer encore aux yeux du chancelier ce politicien récalcitrant, Decazes écrivait encore à Metternich que les espérances de Fouché étaient bien décidément vaines, que jamais on ne le reverrait au pouvoir en France, où tous les partis le honnissaient⁴. Il semblait bon au cabinet Richelieu de combattre, à Vienne, l'effet qu'y produisait l'imperturbable assurance affichée par le duc d'Otrante de redevenir promptement ministre, sous Louis XVIII, Louis-Philippe d'Orléans, Napoléon II ou même le prince Eugène, vers lequel on assurait qu'il tournait les yeux⁵. Il affirmait attendre la réparation de l'iniquité dont il était victime, de la justice que le temps et la force des choses ramèneront, malgré les efforts des partis⁶. Il*

du savant collectionneur napoléonien le *baron Lumbroso*, à Rome, et les copies conservées aux *Archives du ministre de l'Intérieur*, à Vienne. M. WERTHEIMER a bien voulu nous faire copier celles qui manquaient à la série des originaux.

¹ *Le comte de Dillon à Richelieu*, 13 novembre, déjà citée.

² Le roi s'y appelle *M. Duport* ou *un malade* ; la duchesse d'Angoulême, *Mme Marcel* ou une *garde-malade* ; le duc de Berry, *Nicolas* ; le comte d'Artois, *Poitiers* ; le duc d'Orléans, *M. Pupille* ; Napoléon, *le Marin* ; l'empereur de Russie, *Paul* ; Richelieu, *le Doux* ; Decazes, *un écolier* ou *M. Duval* ; Jay, *le Gascon* ; Wellington, *ma bonne amie* ; le prince de Metternich, *un notaire*, etc., etc.

³ *Decazes à Metternich*, 8 octobre 1816 (Arch. de Vienne), copiée à Vienne par les soins de M. le professeur Wertheimer.

⁴ *Decazes à Metternich*, 8 septembre 1816 (Arch. de Vienne).

⁵ *Le comte Kolovrat au comte Seldnitsky*, 6 décembre 1816 (WERTHEIMER, 200).

⁶ *Le duc d'Otrante au comte de Fleaux* (Arch. du ministère de l'Intérieur de Vienne), copiée par les soins de M. Wertheimer.

l'attendait aussi d'une révolution. Cette grande assurance impressionnait fort le gouverneur de Prague, le comte Kolovrat, chargé spécialement par Seldnitsky, chef de la police autrichienne, de surveiller le vieil homme d'État¹.

S'il était vrai qu'il intriguât ou aspirât simplement à entrer en relation avec le parti ultra, le duc d'Otrante avait dit trouver particulièrement rude le coup violent que Chateaubriand venait de lui asséner dans son livre *De la monarchie suivant la Charte*. Fouché y était littéralement cloué au pilori, son passage aux affaires sous Louis XVIII particulièrement attaqué, et éloquemment flétrie l'audace qui l'avait fait s'offrir au frère de Louis XVI, comme conseiller et ministre². Le duc d'Otrante se sentit atteint d'une façon singulièrement plus grave que par les obscurs pamphlets qui se publiaient contre lui depuis un an ; il récrimina, se lamenta, essaya de dénoncer les palinodies de l'auteur. *Je lui connaissais une grande ambition*, écrivait-il à Metternich ; *elle date de plus loin que le règne de Louis XVIII, elle remonte à l'origine du gouvernement de Bonaparte*. Il avait pour lui *une admiration chevaleresque*, et il cherchait à multiplier ses devoirs envers lui. Il ajoutait que si Chateaubriand l'avait vu sortir de l'antichambre du roi, lui, Fouché, l'avait aperçu maintes fois dans celle du cardinal Fesch³. Écrivant à Paris, il se plaignit de *l'hypocrisie de l'écrivain*, de *son esprit subalterne*, inaccessible aux conceptions de la politique, car *personne ne s'est avisé*, écrivait-il encore, *de blâmer Louis XIV d'avoir recherché l'alliance de Cromwell*. — *Le premier de tous les intérêts pour un grand roi*, ajoutait Fouché, *c'est l'intérêt de l'État*. *Les affections de famille ne sont que des objets secondaires*⁴. Il affectera, quelques mois après, de pardonner dédaigneusement à son ennemi, *les poètes ayant plus d'imagination que de jugement et plus de passions que de lumières*⁵, et cependant, en mars 1817, il songe encore avec amertume à ce *maudit libelle*⁶.

Ce qui évidemment l'irritait par-dessus tout, c'était l'impossibilité où le *maudit libelle*, mettait Louis XVIII de jamais rappeler le régicide dans ses conseils, et c'est encore ce qui l'exaspérait à la même époque contre l'opuscule de l'un des rédacteurs du *Journal des Débats*, Saint-Victor, commentaire violent de sa lettre au duc de Wellington ; il s'emportait jusqu'aux menaces contre l'auteur, jadis payé par lui, et *qu'il pourrait confondre en dévoilant les secrets de sa vie*⁷.

Pour couper court à ces attaques, les repousser et en prévenir d'autres, le duc d'Otrante se décidait alors à lancer à travers l'Europe cette série de tracts dont la composition l'occupera jusqu'à sa mort, autobiographies complaisantes, anonymes ou pseudonymes, où l'ancien ministre parle de lui, à la façon de César, à la troisième personne, ce qui lui permet de se décerner des éloges, devant lesquels, à dire vrai, il ne reculait pas, même lorsqu'il s'exprimait à la première. On le voit écolier studieux, professeur populaire, savant maître, libéral éclairé, patriote enthousiaste, républicain généreux, homme d'État aux larges et liantes idées. fidèle à d'immuables principes, à de belles causes et A

¹ *Le comte Kolovrat au comte Seldnitsky*, 6 décembre 1816 (WERTHEIMER, 200).

² CHATEAUBRIAND, *De la monarchie suivant la Charte*, 2e partie, p. 105 et suivantes.

³ *Le duc d'Otrante à Metternich*, 29 décembre 1816 (Minute. *Papiers confiés à Gaillard* et copie Arch. de Vienne). WERTHEIMER, 207.

⁴ *Le duc d'Otrante à Gaillard (Papiers confiés à Gaillard)*.

⁵ *Le duc d'Otrante à Mme de Custine et à Mme de Vaudémont*, 19 avril 1817 (*Papiers inédits de Gaillard*).

⁶ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 17 mai 1817 (*Papiers inédits de Gaillard*).

⁷ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 15 mars 1817, 25 mars 1817.

d'inoubliables amitiés, pacificateur des esprits, modérateur des puissants, protecteur des opprimés, victime éternelle des violents, qu'ils s'appellent Robespierre, Bonaparte, Chateaubriand. Un Fouché paradoxal ! La première *Notice sur le duc d'Otrante*¹ était composée dès janvier 1816. Fouché, écrivant à Gaillard, avouait qu'il en était l'auteur². La notice lui était, cela va sans dire, on ne peut plus favorable : on y pleurait presque d'attendrissement, d'admiration et de pitié. En même temps, on lançait la *Correspondance du duc d'Otrante avec le duc **** de réédition correcte de la lettre de Fouché à Wellington que le duc d'Otrante se plaignait de voir partout dénaturer³. Mais ce ne sont pas seulement là des justifications et des apologies, destinées à le venger et à le faire valoir : il veut se faire craindre, affirme que ce ne sont là que les premières pages ou l'esquisse de ces fameux *Mémoires*, dont il menace le monde politique, pleins de révélations gênantes pour ceux qui, ayant été mêlés aux crises politiques de 1789 à 1816, n'ont pas l'heur de lui plaire. Dès octobre 1816, il en annonce comme prochaine la publication à ses correspondants. Il a trouvé son épée de Damoclès, fera mine sans cesse de vouloir en couper le fil et ne le tranchera jamais. Désireux toujours de séparer Louis XVIII du monde royaliste, il déclare, du reste, qu'avant servi fidèlement le roi et lui gardant admiration, reconnaissance et affection, il lui dédiera ses *Mémoire*⁴, intention qui stupéfie. Les événements de janvier 93 vont-ils, dès lors ; en former un chapitre ? Peut-être, car il semble désireux de se disculper, verse des larmes sur le vote du 17 janvier, se frappe la poitrine ; il s'humilie et se repent à grand orchestre dans dix lettres. Ce dont les *Mémoires* rendront compte surtout, c'est de sa belle administration de trente années... On jugera, disait l'ex-ministre, si j'ai bien servi la chose publique dans les crises terribles où je me suis trouvé : si j'ai eu la fidélité et l'attachement de Sully, il est certain, quoi qu'on dise, que je n'ai pas sa fortune⁵. Réellement, ces *Mémoires* inquiétaient nombre de gens : le comte Kolovrat faisait surveiller à ce sujet l'ancien ministre, qui, écrivait-il le 24 octobre, se livrait de six heures du matin à dix heures du soir à un constant travail de plume⁶. On parlait même déjà de l'éditeur Brockhaus de Leipzig, auquel le secrétaire du duc Demarteau écrivait, le 1er novembre, que les *Mémoires* avançaient⁷. Quelques jours après, Fouché lui-même parlait de l'envoi imminent du manuscrit⁸. Il voulait faire peur, et y arrivait. Thibaudeau seul voyait clair. Quant aux *Mémoires*, écrivait-il, on en parle quelquefois, mais je doute qu'on fasse rien paraître de sitôt. Comment d'ailleurs imprimerait-on ? On voudrait aménager la chèvre et le chou, et l'on n'attaquera la chèvre que

¹ *Notice sur le duc d'Otrante*, 1816.

² *Le duc Otrante à Gaillard*, 25 décembre 1816 (*Papiers de Gaillard*).

³ *Correspondance du duc d'Otrante avec le duc de ****. 1816. — Mlle Ribou à Gaillard, 11 septembre 1816 (*Papiers de Gaillard*).

⁴ *Le duc d'Otrante au comte de Montliard*, 6 octobre 1816 ; *le duc d'Otrante au comte de de Fleaux*, 6 novembre 1816 (Arch. du ministère de l'Intérieur de Vienne), copiées par les soins de M. Wertheimer.

⁵ *Le duc d'Otrante au comte de Fleaux*, 30 novembre 1816 ministère de l'Intérieur de Vienne, copiée par les soins de M. Wertheimer.

⁶ Kolovrat à Seldnitsky, 24 octobre 1816 (ministère de l'Intérieur de Vienne). WERTHEIMER, 203.

⁷ Demarteau à Brockhaus, 1er novembre 1816 (ministère de l'Intérieur de Vienne), copiée par les soins de M. Wertheimer.

⁸ Fouché à Mme Devaines (pseudonyme), 26 octobre 1816, WERTHEIMER, 204.

lorsqu'on la verra par terre ou près de tomber¹. C'était bien connaître Fouché, qui, en effet, avouait à l'un de ses correspondants qu'il était empêché de publier ses *Mémoires*. Il faudrait me résoudre à des suppressions que je ne dois pas faire ; je préfère l'estime à la faveur². Mais il continue néanmoins à menacer la France France et l'Europe de cette publication, tantôt annonçant pour 1817, puis 1818, l'apparition de l'œuvre, tantôt avouant que les *Mémoires* sont encore sur de petits papiers comme les feuilles de la sibylle³, déclarant finalement, en 1819, qu'il ne les publiera pas, comptant les laisser à ses enfants comme la justification de son passé⁴ ; la veille de sa mort, il bridera beaucoup de papiers : les fameux *Mémoires* étaient-ils du nombre ? Saura-t-on jamais ce qu'étaient ces *Mémoires*, et s'il n'y eut pas dans cet incident une suprême mystification de ce grand faiseur ? Nous avons débattu la question ailleurs⁵.

Dans tous les cas, la menace ne recevant pas d'exécution, le duc se contentait de nouveaux *tracts* que multipliait sa faconde tantôt arrogante et tantôt larmoyante. C'était, du reste, ce gros travail de plume, un dérivatif à l'ennui que causait l'inaction à cet homme agité, l'exil en cette ville inconnue dont la société paraissait lui accorder plus de curiosité que de bienveillance. Dans les premières semaines, la visite de Kolovrat semblait, suivant l'expression de la duchesse, les avoir mis fort en odeur de sainteté dans la ville⁶. La vérité est que les seuls fonctionnaires, obéissant fi un mot d'ordre de Vienne et séduits par la réputation de ce nouveau concitoyen, l'avaient fort bien accueilli. Le ministre de France à Vienne, Artaud, fort hostile à l'ancien ministre, rapportait cependant que Monsieur Fouché était parvenu à se faire aimer des autorités supérieures de la ville de Prague... Quand nous parions de Monsieur Fouché, écrivait le diplomate, on nous répond en des termes qui annoncent l'estime et la considération⁷. Il n'en n'en était pas ainsi de la société locale, aristocratique et fort collet monté. Les exilés français, enfin, se tenaient dans la réserve : les relations avec eux restaient quelque peu embarrassées pour l'auteur de l'ordonnance du 24 juillet : la duchesse, du reste, mine Castellane, voyait d'assez mauvais œil les rapports de son mari avec les revenants de la Révolution, ses Brutus, disait-elle avec dédain⁸ ; Thibaudeau, tout en affectant l'oubli des derniers torts, restait au fond défiant, plein de rancune, de malveillance railleuse. Fouché le soupçonnait d'inspirer contre lui des articles injurieux, et la correspondance de ce vieil ami, qui, grâce au cabinet noir de Metternich, est restée aux Archives de Vienne, prouve qu'une fois de plus le duc d'Otrante faisait preuve de sagacité. Ils se

¹ Fouché au comte de Fleaux, 30 novembre 1816, copiée par les soins de M. Wertheimer. — Thibaudeau à Desportes, 14 mai 1817 (ministère de l'Intérieur de Vienne), WERTHEIMER, 204.

² Fouché à Mme Devaines, 26 octobre 1816 (ministère de l'Intérieur de Vienne), WERTHEIMER, 204.

³ Le duc d'Otrante au comte de Sceaux, 16 octobre 1816 (ministère de l'Intérieur de Vienne), WERTHEIMER, 204.

⁴ Le duc d'Otrante à Mlle Cochelet, 9 mai 1819 (ministère de l'Intérieur de Vienne), WERTHEIMER, 205.

⁵ Louis MADELIN, *les Mémoires de Fouché. La Révolution française*, 13 sept, 1900 (20e année, n° 3).

⁶ La duchesse d'Otrante à la comtesse d'Estourmel, 4 octobre 1816 (ministère de l'Intérieur de Vienne), WERTHEIMER, 207.

⁷ Le chevalier Artaud à Richelieu, 3 juillet 1817 (*Arch. Aff. étr.*, Vienne, 398).

⁸ Le duc d'Otrante à Gaillard, 25 avril 1818 (*Papiers de Gaillard*).

détestaient peut-être, se méprisaient à coup sûr et se traitaient avec une cordialité de vieux camarades¹.

La situation était fautive : elle rendait le séjour de Prague odieux à Fouché. A la fin de 1816, il avait manifesté à Metternich l'intention de se fixer définitivement en Autriche : il allait vendre ses biens, Ferrières, l'hôtel d'Otrante, qu'à cette époque il pensait céder au duc d'Orléans² ; il annonçait au chancelier qu'il prendrait des créances en Autriche. Sans doute, ajoutait-il³, je regrette ma patrie ; mais il ne peut y avoir de repos pour moi. En décembre 1816, il avait renouvelé à Metternich les mêmes assurances : il allait acheter des valeurs autrichiennes, il sollicitait pour ses fils l'honneur de servir dans l'année impériale. Le prince avait éludé cette dernière demande, mais conseillait à l'ancien ministre d'acheter des biens-fonds en Autriche⁴.

Quelques mois après, celui-ci semblait avoir changé d'avis. Il pensait de nouveau rentrer en France. Il avait changé son fusil d'épaule et, contre tout bon sens, espérait en Decazes. Peut-être ignorait-il l'invincible hostilité que le ministre, cher à Louis XVIII, nourrissait contre lui. Mais il le savait d'une part le favori du roi, d'autre part l'adversaire des ultras. Decazes venait en effet de leur déclarer la guerre⁵. Fouché espérait que le mouvement de contre-réaction qui emportait Decazes allait l'entraîner à faire la part large à ses alliés naturels et à rappeler peut-être les exilés de la Chambre introuvable ; avait-il tort, après tout, d'espérer en une politique qui allait faire reparaître à la Chambre, et presque dans la majorité ministérielle, avec B. Constant, La Fayette et Laffitte, l'élève, l'ami fidèle du duc d'Otrante, l'éloquent Manuel ? De fait, dès le printemps de 1817, l'attitude railleuse que Fouché avait prise vis-à-vis de Decazes se modifie ; le ministre est fort encensé dans les lettres destinées à être décachetées. Le 12 mai 1817, le duc d'Otrante rappelait que c'était lui qui, en juillet 1815, avait préféré comme préfet de police Élie Decazes à Bourrienne, **que voulait absolument le prince de Talleyrand**. Il s'en félicitait, ajoutait-il, en voyant l'ancien préfet **montrer du caractère et du talent**⁶. Il annonçait l'intention d'envoyer son fils aîné à Paris, sous prétexte de négociations financières, peut-être en vue de combinaisons d'un autre ordre. Il semblait disposé en tout cas à se rapprocher de la France et à se rendre en Suisse avec ses enfants. Évidemment un espoir tenace lui restait d'une prochaine rentrée, peut-être d'un complet retour en grâce⁷.

Sa colère fut donc grande, quand il apprit qu'un arrêt du tribunal de Meaux, auquel rattachait Ferrières, lui refusait la capacité d'agir en qualité de tuteur de ses fils, comme étant civilement mort⁸. Cet arrêt de déchéance semblait le murer dans l'exil ; il en fut très atteint, protesta avec vivacité, car cet arrêt d'un

¹ M. de Caraman écrivait, le 10 juillet 1816, que Thibaudeau regardait Fouché comme un traître (Arch. Alf. étr., Vienne, 307). *Correspondance de Fouché et de Thibaudeau*, gracieusement communiquée par M. E. Charavay. WERTHEIMER, *Die Verbannten*, et plus bas.

² *De Caraman à Richelieu*, 11 janvier 1817 (Arch. Aff. étr. Vienne, 398).

³ Le duc d'Otrante à Metternich, 29 décembre 1816 (Minute. *Papiers confiés à Gaillard*, et Arch. de Vienne), WERTHEIMER, 209.

⁴ *Metternich au duc d'Otrante*, 25 janvier 1817 (Arch. de Vienne), WERTHEIMER, 210.

⁵ DAUDET, *Le duc Decazes et Louis XVIII*, p. 131-153.

⁶ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 12 mars 1817 (*Papiers de Gaillard*).

⁷ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 12 mars 1817 (*Papiers de Gaillard*).

⁸ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 12 mars (*Papiers inédits de Gaillard*), et WERTHEIMER, 45.

petit tribunal le proscrivait plus sûrement que les votes de la Chambre de 1815, en lui appliquant nommément une loi à laquelle il avait toujours prétendu échapper. Il se reprenait donc à l'idée de s'établir définitivement en Autriche, d'y acheter des propriétés à côté de celles que venaient d'acquérir Caroline Murat et Jérôme Bonaparte ; Metternich, toujours attentif à disperser ces illustres proscrits, s'y opposa ; donner à la famille impériale un conseiller aussi habile lui paraissait encore fort imprudent. **On ne manquerait pas**, écrivait-il au duc d'Otrante¹, **de prêter des vues politiques à votre désir de vous établir auprès du frère et de la sœur de Napoléon**. Le chancelier refusait, d'autre part, aux fils de Fouché l'autorisation d'entrer dans les armées de l'Empereur².

Le dépit de l'ancien ministre fut grand ; tout le inonde le rejetait ; sa vanité souffrait, son ambition s'alarmait, la lassitude n'était pas loin. C'était avec une extrême amertume, quelque chose de brisé dans la voix, qu'il récriminait contre une invincible et exaspérante malveillance. Royalistes, bonapartistes et jacobins l'attaquaient : Savary, Maret, Thibaudeau le persiflaient, les révolutionnaires réfugiés à Bruxelles l'accablaient de leur mépris ; à Paris, le parti ultra, avec lequel il avait un instant songé à lier partie, se vengeait sur lui de cette tentative avortée : les modérés le dédaignaient cependant, Decazes restait aussi insensible que le roi à la flatterie : les puissances l'abandonnaient, Wellington maintenant l'ignorait, Hardenberg ne lui donnait plus signe de vie, et Metternich, mielleux et empressé à certaines heures, se déroba à d'autres, élevant des obstacles à tous ses projets. Il était donc fort malheureux, continuait à se livrer à une justification exaspérée de sa conduite : il avait sauvé Paris, sauvé la Révolution, sauvé les Bourbons, sauvé la France, sauvé l'Europe ; et tant de services, tant de mérites, tant de talents étaient méconnus, oubliés, méprisés **pour une vieille erreur**³.

Le fait est qu'il était attaqué de toute part. Le bruit courait que Carnot avait préparé contre lui un réquisitoire ; en attendant, un libelle paru en juin 1817 l'accusait d'avoir odieusement trahi cet ancien compagnon de lutte. Un article du *Pamphlétaire* incriminait cependant son ministère sous Bonaparte, l'accusait d'avoir été l'exécuteur de ses hautes et basses œuvres⁴, tandis que, dans le *Vrai Vrai Libéral*, l'ex-conventionnel Desportes flétrissait sa misérable trahison à la Révolution⁵. On disait que le duc de Rovigo n'était pas étranger à ces publications ; Fouché s'exaspérait contre l'ancien ministre de la Police. Le secrétaire Demarteau se multipliait ; il écrivait sous l'inspiration, peut-être sous la dictée de son maître, des lettres, des articles en réponse, attirant, du reste, sous forme de répliques, à Fouché des traits plus acérés encore. Les plus bizarres pseudonymes servaient à signer d'audacieuses apologies. Un jour, c'est, chose imprévue, une lettre de Mme de Staël qui circule en Europe, très favorable au duc d'Otrante, désavouée bientôt par Auguste de Staël, qui affirme qu'on a abusé du nom de sa mère⁶. Un autre jour, un mystérieux chevalier de la Roche-Saint-André écrit au *Pamphlétaire* un article de réponse, à l'insu, dit-il, et malgré

¹ *Metternich au duc d'Otrante*, décembre 1817 (CHARAVAY, vente du 12 mars 1889), WERTHEIMER, 212.

² *Metternich au duc d'Otrante*, décembre 1817, WERTHEIMER, 212.

³ *Le duc d'Otrante à Metternich*, 20 décembre (WERTHEIMER, 213).

⁴ *Le Pamphlétaire*, 1817.

⁵ *Le Vrai Libéral*, 4 et 5 avril 1817, n° 94 et 95.

⁶ *Thibaudeau à Goupy*, 6 janvier 1818 (Ministère de l'Intérieur de Vienne), WERTHEIMER, 215.

le désir du duc, son ami¹. Demarteau entendait inonder de ses articles justificatifs les feuilles autrichiennes. Fouché n'en dormait plus, travaillait à perdre haleine, protestant, du reste, avec un sourire aux lèvres, de son mépris pour les liasses attaques. La famille Thibaudeau jouissait de la réelle détresse morale où se débattait le vieil homme d'État. Celui-ci prenait horreur de Prague : *Que voulez-vous que je devienne ici ?* déclarait-il à un agent de Metternich, *la noblesse ne veut pas me voir, et je ne veux pas voir ce coquin de Durbach et ce jacobin de Thibaudeau*². Pour mettre le comble à ses soucis, il venait de voir disparaître une fidèle amie, l'ancienne gouvernante de ses enfants, Mlle Ribou, devenue son secrétaire intime et la dame de compagnie de la jeune duchesse, fort attristée de ce deuil. Fouché constatait que la santé de sa femme s'altérait, et en prenait prétexte pour vouloir quitter Prague³.

La situation y était décidément devenue impossible à la suite d'une assez sottise aventure. Les Thibaudeau, le père, la mère et le fils, étaient, malgré leur secrète hostilité, restés les amis de la maison ; le jeune homme avait pensé changer la nature de ces relations : le duc était vieux, usé, disgracié, désormais sans prestige ; la duchesse, encore jeune, charmante, aimable, désabusée peut-être de cette union contractée à l'heure où Fouché était grand et puissant. Le jeune coquebin vit en une intrigue galante avec la femme de ce vieil ami l'emploi d'une vie d'exil sans grandes distractions. Jusqu'où allèrent ces assiduités ? Nous l'ignorons, mais le duc ne l'ignora pas longtemps ; il fut averti. Il n'était pas philosophe en la matière, étant de mœurs austères, amoureux de sa femme et très féru de son honneur. Exaspéré, il avait adressé à Thibaudeau une lettre fort sèche où il déclarait que, tout en lui conservant personnellement sa vieille amitié, il interdisait formellement à son fils l'entrée de sa maison⁴. Les Thibaudeau s'étaient blessés, livrés à d'indiscrètes récriminations qui bientôt donnèrent lieu à de ridicules et calomnieux *on dit* ; au moment où Fouché essayait de donner le change sur sa rupture avec les Thibaudeau, en l'attribuant à un échec du jeune homme désireux, disait-il, d'épouser sa fille⁵, le *Vrai Libéral* publiait un article aussi faux que perfide sur cette malheureuse affaire ; on y contait que le jeune Thibaudeau s'était enfui de Prague en enlevant la jeune femme du vieux duc, qu'on avait vu le couple amoureux dans différentes villes d'Allemagne, à Francfort notamment, où, affirmait le journal, cette nouvelle Hélène avait ébloui les spectateurs d'un concert par sa beauté et ses diamants⁶. L'article eut un grand retentissement ; le faubourg Saint-Germain en parla de longues semaines⁷. Les ennemis du duc s'emparaient de l'histoire, envenimaient à plaisir plaisir ce conte absurde. Fouché protesta avec indignation : la duchesse n'avait jamais quitté Prague, le journaliste était un menteur impudent ou la dupe d'une imposture. Il fit insérer ses protestations dans les journaux autrichiens⁸. En même temps, il écrivait à Gaillard des lettres indignées : *Il faut avoir une*

¹ *Lettre du chevalier de la Roche-Saint-André au Pamphlétaire (Papiers confiés à Gaillard).*

² *Dillon au duc de Richelieu*, 4. mai 1817 (Arch. Aff. étr., Saxe, 85, 107).

³ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 23 mars 1818 (*Papiers de Gaillard*).

⁴ *Le duc d'Otrante à Thibaudeau*, 5 septembre 1818 (source Charavay).

⁵ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 24 juin 1818 (*Papiers de Gaillard*).

⁶ *Le Vrai Libéral*, n° 97.

⁷ Adolphe Thibaudeau protesta assez tardivement par une lettre au journal (dossier Thibaudeau, gracieusement communiqué par Étienne Charavay).

⁸ *Kolovrat à Seldnisky*, 25 avril 1818 (ministère de l'Intérieur de Vienne), WERTHEIMER, 219.

méchanceté qui n'est pas ordinaire, pour chercher à faire du mal à une personne qui n'en a jamais fait à personne. Je lui ai communiqué les articles des journaux étrangers qui ont recueilli les sottises extraites des lettres dont vous me parlez ; elle n'en a pas été étonnée. On doit s'attendre, m'a-t-elle dit, à être déchirée par des laquais ou par des gens qui leur ressemblent, quand on les a chassés de sa maison ; félicitons-nous d'en être débarrassés. J'aime mieux leurs invectives de loin que leurs grossiers hommages de près. Il ajoutait que le seul tort de sa femme était d'être jeune et jolie, et d'avoir voulu rester sage¹. On voit que ce vieux Scapin, comme on l'appelait parfois, n'entendait pas mourir drapé dans le rôle de Sganarelle. Mais la rupture qui était résultée de cette sottise histoire avec les Thibaudeau et le bruit que l'aventure avait fait achevaient de rendre impossible le séjour prolongé du duc d'Otrante et de sa famille à Prague.

Dès février 1818, Fouché avait sollicité de Metternich la permission de se rendre en Italie ou à Linz². Le prince parut favorable à ce dernier changement de résidence. Le chef de la police espérait mieux surveiller Fouché si près de Vienne : **Je ne puis plus entreprendre rien qu'il ne découvre**, disait Seldnitsky à l'ambassadeur français³. L'autorisation fut accordée⁴. Le 25 mars, Fouché annonçait à Gaillard qu'il fallait quitter la capitale de la Bohême, où, disait-il, **sa femme et sa fille retrouvaient partout l'image de Mlle Ribou**⁵, mais où lui-même voyait fort probablement trop souvent celle du bel Adolphe Thibaudeau.

Le 23 avril, il se rendit à Linz avec son fils Joseph, et, enchanté de la beauté du pays, se décida à y fixer ses pénates⁶. Auparavant, il alla, accompagné de tous les siens, prendre les eaux à Carlsbad⁷, où il goûta le plaisir d'être accueilli par la société viennoise, qui fit grand accueil à la femme et à la fille du vieil homme d'État. On s'y amusa, on dansa ; le succès de sa fille enchantait ce sceptique, resté le plus tendre, le plus naïf des pères de famille ; il la voyait entourée d'étrangères, nobles viennoises, russes, polonaises, saxonnes, dont le duc comparait avec joie l'**esprit éclairé** aux préjugés de la société pragoise⁸. Ce fut une accalmie dans cette vie tourmentée ; il avait pu se rendre à Vienne, entre Linz et Carlsbad, et y avait constaté eu sa faveur un revirement qui lui paraissait de favorable augure⁹ ; il en remerciait Metternich avec effusion, assurant, du reste, qu'en toute occurrence il resterait fixé en Autriche.

Il n'en pensait rien ; comme toujours, la bourrasque passée, cette inlassable confiance eu sa fortune se retrouvait, tout entière, prête à l'engager dans de nouvelles espérances et, si besoin était, de nouvelles intrigues. De fait, il

¹ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 25 avril 1818 (*Papiers de Gaillard*).

² *Metternich au duc d'Otrante*, 19 mars 1818 (Arch. de Vienne), WERTHEIMER, 220.

³ *Le chevalier Artaud à Richelieu*, 26 août 1817 (Arch. étr. Vienne, 398).

⁴ *Kolovrat à Seldnitsky*, 6 avril 1818 (Arch. du ministère de l'Intérieur de Vienne), WERTHEIMER, 221.

⁵ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 25 mars 1818 (*Papiers de Gaillard*).

⁶ *Le duc à la duchesse d'Otrante*, 3 mai 1818 (ministère de l'Intérieur de Vienne), WERTHEIMER, 221.

⁷ *Le chevalier Artaud à Richelieu*, 9 août 1817 (Arch. Aff. étr., Vienne, 398). On voit par ces nombreuses lettres à quel point la conduite de Fouché préoccupait le gouvernement français et ses agents en Autriche et en Allemagne.

⁸ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 18 avril, 20 juin 1818 (*Papiers inédits de Gaillard*).

⁹ *Le duc d'Otrante à Metternich*, 24 juin 1818 (Arch. de Vienne), WERTHEIMER, 224.

semblait se dessiner partout une réaction en sa faveur¹. En juin 1818, le ministre russe Wintzingerode allait déclarer à la reine Catherine de Westphalie que Fouché était encore l'homme le plus essentiel de l'Europe, et que tôt ou tard on lui rendrait justice². Quel encouragement pour un homme qui, en 1816, avait écrit³ : Dans le temps on nous vivons, personne ne peut prévoir la destinée destinée qui lui est préparée. Les illusions de l'ancien ministre étaient grandes ; en 1818, il semblait disposé à racheter des biens en France, avec le consentement du roi. Il reprenait, vis-à-vis de celui-ci, la politique de flatterie indirecte et recommençait à se défendre à outrance, justifiant tous les actes de sa vie publique de 1793 à 1815, opposant les uns aux autres les reproches que lui faisaient les partis adverses, repoussant aigrement ou soulignant les récriminations de l'Empereur qui doivent le servir, pense-t-il, près de Louis XVIII, pleurant, en dix passages, le vote régicide, s'attendrissant sur la mort de Louis XVI, rappelant enfin son attitude ferme, mais respectueuse et bienveillante, envers les émigrés après 1799⁴. Il demandait à Gaillard de le réconcilier avec tous les partis⁵, ce qui était beaucoup ambitionner, se défendant surtout d'être de celui des Bonaparte : Quels rapports, écrira-t-il, ont désormais ces deux princes, dont l'un (Napoléon II) fait des poupées à Schœnbrunn, et l'autre (Eugène) des enfants à Munich ? On veut donc absolument faire d'un sage bavarois un personnage héroïque !⁶ Ce qui domine en tout cela, c'est l'enragé regret de ne plus être au pouvoir, le désir insensé d'y revenir ; ce sentiment éclate en plus d'un lieu : Si j'étais le maître, écrit-il souvent. C'est de nouveau le prurit du pouvoir. Il a déjà son plan de gouvernement ; les partis ne doivent pas être écrasés, mais contenus ; on organisera une opposition raisonnable et constitutionnelle, on laissera au roi une popularité qu'on lui enlève en le séparant de la nation, en le faisant considérer comme un adversaire⁷, et, comme s'il prenait ses précautions en vue d'un rappel prochain au ministère, il choisit déjà l'axe de son gouvernement, vent être l'homme des centres, en garde contre les deux oppositions, libérale et ultra-royaliste. Si Decazes, qui en ce moment triomphe des ultras, ne cède pas, Fouché entend avoir une autre corde à son arc ; il veut profiter de l'irritation exaspérée des amis de Vitrolles et de Villèle, s'abouche avec eux, reprend le rêve insensé de rentrer en France, d'arriver au pouvoir une seconde fois sous leur patronage ; la nouvelle gouvernante des enfants d'Otrante, une demoiselle Biénassis, sert d'agent, apporte, remporte des lettres cousues dans ses vêtements. Vitrolles et ses amis de l'extrême droite admettent un instant l'idée de ce concours⁸. Mais l'infatigable intrigant a aussi des intelligences avec l'autre parti ; il reste en relations discrètes, mais étroites, avec Manuel, rentré récemment au Palais-Bourbon, où il est vite devenu un des leaders de l'extrême gauche ; s'il n'a pas sur lui de vues politiques, pourquoi choisit-il le moment où l'illustre orateur reparait sur la scène, pour lui faire un

¹ Le chevalier Artaud parlait avec une certaine bienveillance de sa soumission, de sa réserve, de sa prudence et de sa déférence envers le roi. *Artaud à Richelieu*, 15 juin 1817 (Arch. Aff. étr. Vienne, 398).

² *La reine Catherine ; Mém. du roi Jérôme*, VIII, 321.

³ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 20 octobre 1816 (*Papiers de Gaillard*).

⁴ *Lettres à Gaillard*.

⁵ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 1er mai 1819 (*Papiers de Gaillard*).

⁶ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 8 février 1819 (*Papiers de Gaillard*).

⁷ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 13 janvier 1819 (*Papiers de Gaillard*).

⁸ WERTHEIMER, *Die Verbannten des ersten Kaiserreichs*, p. 226. Cette entente paraît avoir eu quelques rapports avec cette conspiration du bord de l'eau destinée à enlever le duc Decazes pour arracher Louis XVIII à sa domination. PASQUIER, IV, 245.

riche cadeau, [faible témoignage de sa satisfaction](#) ?¹ Ses rapports avec l'opposition de gauche paraissent assez évidents pour qu'on l'implique dans une conspiration républicaine avec Carnot-Feulins, arrêté à cette époque sous l'inculpation de ce pseudo-complot². Enfin, il adresse des lettres à tous les ministres : à Richelieu, qui reste, après sa récente retraite, le chef de la droite modérée³ ; à Dessoles, le nouveau président du cabinet dont Decazes est le véritable chef⁴ ; à Molé, ministre influent aussi, sous prétexte d'invoquer son témoignage sur les événements de juillet 1815⁵. Royalistes ultras de Vitrolles, royalistes modérés de Richelieu, politiques du centre marchant sous Decazes et Molé, libéraux de la gauche attentifs à la parole de Manuel, opposants et ministres, il veut se faire bien venir de tous. Mais il ne s'arrête pas là, rentre à la même époque en relation avec Jérôme Bonaparte⁶. C'est tout prévoir, tout, excepté la défiance désormais incurable de tous envers l'éternel Protée. Il n'y veut pas croire, pressentant un changement dans sa destinée [qui pourrait bien se moquer de ses ennemis, car elle se moque de tout le monde](#)⁷.

C'était donc avec l'idée d'en faire la dernière étape de son exil, que le duc d'Otrante s'installait à Linz. Les heures sombres de Prague semblaient déjà loin. Sa satisfaction se faisait jour par un désir inusité de luxe et d'éclat. On mène grand train chez lui : on y reçoit, on y dine, on y danse. L'effet parut immédiat, l'aristocratie de Linz s'humanisa plus que celle de Prague. Le duc, après tout, était riche, généreux, aimable, spirituel, sa femme bien née, charmante, sa fille jolie et fine, ses fils bien élevés, de bonne société : c'était pour une ville de province une bonne fortune. On se disait déjà qu'il se préparait à jouer un nouveau rôle en France. Par contre, l'ambassadeur français ayant paru s'étonner de l'empressement avec lequel les fonctionnaires impériaux avaient naguère, à Prague, accueilli le ministre disgracié, ceux de Linz reçurent, ainsi que les officiers, la consigne de se tenir sur une grande réserve. L'attitude du monde officiel parut si froide que le premier élan de la société locale en fut arrêté. La déception fut grande pour la jeune duchesse, aspirant à voir des personnes [nées](#)⁸.

Quant au duc, il semblait désormais insensible à l'hostilité de la petite ville ; il était en pleins rêves, se croyait assuré de rentrer sous peu en France, faisait déjà ses conditions : [Je ne refuserais pas d'aller à Ferrières, écrivait-il, cultiver mon jardin, si j'étais assuré qu'on n'y jetât pas de trop grosses pierres](#)⁹. Il rêvait mieux encore ; Seldnitsky écrivait à Metternich que le duc [songeait à son retour aux affaires, soit sous les Bourbons, soit sous un autre régime](#)¹⁰. Gaillard cependant, ne partageant pas les illusions de son vieil ami, l'engageait à prendre

¹ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, janvier 1819 (*Papiers de Gaillard*).

² CARNOT, *Mém. de Carnot*, II, 586.

³ *Le duc d'Otrante au comte de Sceaux*, 28 février 1819 (*Papiers de Gaillard*).

⁴ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 13 janvier 1819 (*Papiers de Gaillard*).

⁵ *Le duc d'Otrante au comte Molé*, 1er janvier 1819 (*Papiers laissés à Gaillard*).

⁶ *Le duc d'Otrante au roi Jérôme*, 22 février, 14 juin 1819 (*Mém. du roi Jérôme*, VII, 381).

⁷ *Hoch à Metternich*, 30 avril, 29 août 1818 (ministère de l'Intérieur de Vienne), WERTHEIMER, 228.

⁸ *Rapports de Hoch*, 25 janvier, 5 mars 1819. *La duchesse d'Otrante à sa sœur*, 1er novembre 1819 (ministère de l'Intérieur de Vienne), WERTHEIMER, 229-230.

⁹ *Le duc d'Otrante au comte de Sceaux*, 8 février 1819 (*Papiers de Gaillard*).

¹⁰ *Seldnitsky à Metternich*, 29 janvier 1819 (ministère de l'Intérieur de Vienne), WERTHEIMER, 230.

encore son exil en patience, car il n'obtenait pour lui des Tuileries que l'autorisation de résider à Londres ou à Bruxelles ; mais, dans l'état d'esprit où se trouvait Fouché, cette permission lui paraissait déjà un acheminement vers une mesure plus libérale encore¹. Le ministère Dessoles-Decazes avait déclaré la guerre aux ultras : il en espérait beaucoup. Le célèbre *Jamais* du comte de Serre coupa court à tant d'espérances².

La fameuse scène dont la Chambre fut le théâtre le 17 mai 1819 fut connue, quelques jours après, à Linz par le *Journal de Francfort*³ ; la déclaration catégorique et tranchante de ce garde des sceaux, un modéré, un libéral qui jadis avait combattu la loi d'ostracisme, rejetant maintenant les régicides en un éternel exil, atteignait Fouché plus que personne, car nul n'avait espéré plus que lui. On allait rappeler quelques conventionnels proscrits : le nom de Fouché ne devait pas être prononcé. Il ne le sera plus dans les Chambres françaises que lors de la discussion de l'élection Grégoire. B. Constant devait soutenir alors devant la Chambre que l'expulsion de Grégoire comme régicide serait un acte de blâme contre le roi qui avait, après les Cent-Jours, appelé Fouché au conseil⁴. Mais dans le débat qui suivit, il y eut plus que des injures, plus que des menaces, plus que des colères, il y eut une froide indifférence ; on parlait de Fouché comme d'un mort, quelque personnage politique depuis longtemps enterré et presque oublié. Mais il avait prévu tout cela, le jour où fut connu le mot de de Serre qui le murait dans la tombe. Très sombre, il s'enferma tout un jour dans une solitude dont il ne sortit que pour exhaler sa colère en propos violents, ce qui n'était pas clans ses habitudes⁵. Il n'était pas calmé une semaine après : *J'ai reçu des soufflets de tous les partis à tort et à travers*, écrivait-il amèrement à Gaillard le 30 mai ; vos ministres ont voulu avoir leur tour⁶. Du coup, son optimisme tombait ; les petites taquineries de l'administration autrichienne, qu'il avait d'abord dédaignées, l'exaspéraient maintenant ; Linz, sans ressources d'éducation, offrait à ses enfants un séjour sans agrément ni utilité. Il ne voulait pas s'y laisser murer. Éternel errant, il avait résolu de quitter cette ville où il était arrivé encore plein de confiance et d'espoir. L'Autriche lui était devenue odieuse ; en vain il avait essayé d'interpréter favorablement les égards, parfois bien parcimonieux de Metternich, de se faire illusion sur ses sentiments, de se montrer reconnaissant des rares faveurs qu'on lui octroyait, à chié de mille refus. Il avait demandé à se rendre à Munich, ne réclamant des souverains alliés que cette preuve de leur reconnaissance pour des services que, malheureusement, il était le seul à juger immenses. Metternich, toujours double, accorda [autorisation, mais la fit refuser par le roi de Bavière. Le 12 avril 18 19, le prince Eugène, choisi comme intermédiaire, avait transmis au duc d'Otrante le formel refus de son beau-père. La Sainte-Alliance, fort défiante, jugeait dangereux ce rapprochement de Fouché avec la reine Hortense, établie à Augsbourg, et surtout avec le Beauharnais, qu'un certain parti s'acharnait à considérer comme un prétendant à l'Empire. Ces raisons, qui faisaient lever les épaules à Fouché, parurent cependant assez fortes pour que le cabinet de Paris s'unit à celui de

¹ *Gaillard à Fouché*, 17 mai 1819 (ministère de l'Intérieur de Vienne), WERTHEIMER, 233.

² Sur cette scène célèbre, cf. notamment PASQUIER, IV, 292.

³ Rapport de Hoch, 1er juin 1819 (ministère de l'Intérieur de Vienne), WERTHEIMER, 233.

⁴ PASQUIER, IV, 320.

⁵ *Rapport de Hoch*, 1er juin 1819 (ministère de l'Intérieur de Vienne), WERTHEIMER, 233.

⁶ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 30 mai 1819 (*Papiers inédits de Gaillard*).

Vienne pour faire échouer ce projet d'exode¹. La duplicité de Metternich apparaissait clairement ; mais ce qui exaspérait le duc, c'était l'attitude des ministres français. *Ne vous moquez pas de moi, je vous prie*, écrivait-il à Gaillard, le 13 juin, et il se plaignait que de Paris, d'où M. de Serre le bannissait, on lui envoyât l'autorisation d'aller où bon lui semblait, en faisant, sous main, obstacle à ses projets d'établissement². Il songeait maintenant à Bruxelles, priait Gaillard de s'y enquérir d'un hôtel à acheter, d'y faire transporter les meubles de Ferrières³ ; mais la présence en Belgique de nombreux proscrits du 24 juillet rendait au proscriteur ce séjour impossible. Il y renonça, sembla résigné à rester l'hôte de l'Autriche. Mais sa santé était atteinte, exigeait un autre climat, et puisque Metternich lui fermait l'Italie, il demandait maintenant licence d'habiter Trieste⁴. Metternich autorisa ce nouvel exode ; il parut même disposé à entretenir, à Vienne, le vieil homme d'État ; prompt à l'espérance, celui-ci voulait aussi y voir le comte de Gentz, sur lequel il fondait quelques projets⁵. Mais l'empressement même qu'il montrait à accepter le rendez-vous sembla mettre Metternich en garde. La préparation du congrès de Carlsbad amenant à Vienne beaucoup d'hommes d'État, on répandait déjà le bruit que Fouché avait conféré avec Canning, Richelieu, etc.⁶ Brusquement, le chancelier retira l'autorisation de venir à Vienne⁷. Le duc d'Otrante en fut profondément déçu, froissé. *Le sort d'un exilé, écrit-il⁸, est d'être un objet de contagion pour tout ce qui l'approche*. C'est sur cette pensée amère qu'il partit pour Trieste ; il allait rentrer, en exilé proscrit et malheureux, persécuté, ulcéré et malade, dans cette belle ville qui l'avait reçu en souverain, au bruit des cloches et des fanfares, six ans auparavant⁹. C'était une amère pensée.

Cette superbe Trieste, avec sa mer bleue, son soleil, son ciel d'azur, l'animation de ses rues, la beauté de son site, apparaît comme l'avant-garde en terre allemande de la radieuse Italie. Dernière étape de cette aventureuse existence, elle allait donner au proscrit son dernier rayon de soleil et cette pais sereine qui, jusque-là, était restée étrangère à cet esprit actif, agité et surmené. Il y trouvait une société aimable de gens connus jadis qui, à sa vive gratitude et peut-être à son grand étonnement, parurent disposés à l'accueillir avec amitié. Près de la ville résidaient le roi de Westphalie, le joyeux Jérôme Bonaparte, et sa femme, la charmante et bonne Catherine de Wurtemberg ; voisine aussi, cette vieille amie des bons et mauvais jours, la princesse Elisa, maintenant comtesse de Compignano¹⁰. Le frère et la sœur de Napoléon devaient beaucoup au duc d'Otrante ; ils ne parurent pas lui tenir rigueur de ce que les Mare et les Savary,

¹ *Fouché à Metternich*, 18 janvier 1819 ; *Metternich à Seldnitsky*, 6 mars 1819 ; *Metternich à Fouché*, 6 mars 1819 ; *Fouché à Dessoles*, 23 mars 1819 ; *Fouché au prince Eugène*, 10 mars 1815 ; *le prince Eugène à Fouché*, 12 avril 1819 ; *Fouché au prince Eugène*, 28 mars 1819 ; *Dessoles à Fouché*, 30 mai 1819 (WERTHEIMER, 234, 236).

² *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 13 juin 1819 (*Papiers de Gaillard*).

³ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 15 juin 1819 (*Papiers de Gaillard*).

⁴ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 15 février 1820 (*Papiers de Gaillard*).

⁵ *Le duc d'Otrante au comte de Gentz*, 9 octobre 1819 (ministère de l'Intérieur), WERTHEIMER, 237.

⁶ *Le Vrai Libéral*, 19 juillet 1819.

⁷ WERTHEIMER, 238.

⁸ *Le duc d'Otrante à Metternich*, 3 octobre 1819 (WERTHEIMER, 239).

⁹ Cf. chapitre XXI.

¹⁰ WERTHEIMER, *Die Verbannten des ersten Kaiserreichs. König Jérôme Bonaparte und Katharina von Westphalen*, p. 65-106. *Elisa Bacciochi*, 109-131.

plus bonapartistes que les Bonaparte, appelaient sa dernière trahison. Avant de se rendre à Trieste, le duc d'Otrante avait pris la précaution de se justifier, aux yeux du roi Jérôme, de toutes les accusations dont le chargeait le duc de Bassano. L'entourage des princes exilés parut se réjouir fort de l'arrivée de la famille d'Otrante. Une jeune duchesse, un vieux personnage politique viendront fort à notre soulagement, écrivait l'aide de camp de Jérôme, le colonel Planat de la Faye. On sera plus souvent chez eux qu'à Campo Marzo¹. Déjà le consul de France fronçait les sourcils : les relations des princes avec Fouché allaient-elles rester dans les limites de l'amitié privée ? L'éternel intrigant n'allait-il pas en concevoir de nouvelles espérances, bâtir là-dessus de nouvelles combinaisons politiques ? La police de Decazes s'inquiétait².

Elle avait tort ; le vieil homme d'État était brisé. Trop d'allées et venues, trop d'agitations, d'intrigues, de projets, trop d'échecs et de déceptions avaient fatigué cette ante, jadis inaccessible au découragement, ce corps, toujours maladif et surmené par une vie intense depuis trente ans. Une immense lassitude, qui cette fois n'était pas feinte, s'était emparée du tenace lutteur politique. Il considérait avec mélancolie ses cheveux tout blancs³, et c'était sincèrement qu'il écrivait au prince Eugène : Je suis désormais d'un âge à me faire ermite, du moins à songer sérieusement à me ménager quelque crédit dans l'autre monde⁴. À lire cette phrase édifiante, le Beauharnais pouvait penser que, que, suivant le mot spirituel appliqué plus tard à Talleyrand, le souple politicien s'appêtait à jouer le diable après les autres. C'était une belle partie. Peut-être songeait-il parfois au séminaire de la rue Saint-Honoré ; dès 1816, il faisait de fréquents retours, empreints d'une mélancolique reconnaissance, sur ses sentiments pieux à l'Oratoire de Jésus⁵, et les réminiscences religieuses lui revenaient abondamment en 1819. On le vit à San Giusto.

Dans tous les cas, tout retour religieux mis à part, nulle vie plus édifiante, plus patriarcale. Je n'ai d'autre plaisir dans la vie, écrivait-il en novembre 1819⁶, que que de la rendre douce à ma femme et à mes enfants. La lecture du journal, quelques promenades solitaires dans les admirables environs de la grande ville, quelques visites aux princes Bonaparte, et parfois le théâtre, la musique qu'il aimait passionnément, des causeries avec ses enfants, la vie de foyer, telle était l'existence de cet homme, qu'on voyait, avec curiosité, circuler à travers les rues, vêtu simplement, chaussé de gros souliers, causant avec tous de façon familière et bourgeoise⁷. Du reste, l'esprit lucide jusqu'au bout, il continuait à administrer son immense fortune avec une parfaite sagacité⁸, et à suivre de loin les

¹ Planat de la Faye à Lebon, 18 décembre 1819 (PLANAT, *Corr.*).

² Note de la Police de 1819, F7 6549. Le voyage que le jeune comte d'Otrante entreprit à Paris vers cette époque donna lieu aussi à une active surveillance. Il avait, avant de partir, vu Jérôme et Caroline (*Rapport au ministre des Aff. étr.*, 1er novembre 1819) ; mais il fut bientôt évident que le jeune homme n'était venu en France que pour se livrer aux plaisirs de la capitale (*Le préfet de police au directeur général de la Police*, 9 août 1820). A. N., F7 6902.

³ Le duc d'Otrante le Gaillard, 8 novembre (*Papiers inédits de Gaillard*).

⁴ Le duc d'Otrante à Eugène de Beauharnais, 10 mars 1819 (ministère de l'Intérieur), WERTHEIMER, 235.

⁵ Fouché au comte de Fleaux, novembre 1816 (Arch. du ministère de l'Intérieur de Vienne).

⁶ Le duc d'Otrante à Gaillard, 5 novembre 1819 (*Papiers de Gaillard*).

⁷ CAPRIN, *I nostri nonni*. Trieste.

⁸ Le duc d'Otrante à Gaillard, années 1819 et 1820 (*Papiers de Gaillard*).

événements politiques. Sans doute, il observe avec une grande sympathie la lutte que soutient vaillamment, contre le ministère de Villèle, le parti libéral ; il applaudit aux discours éloquentes, audacieux, de son jeune ami Manuel¹, celui, qui tout à l'heure, va, en des circonstances à jamais mémorables, venger la Convention et la justifier du régicide ; il se réjouit du réveil de l'Espagne, revenu aux enthousiasmes de 1792² ; il se laisse entraîner à donner platoniquement des conseils, à recommander aux gouvernements **de régulariser plutôt que d'étouffer la Révolution, ce qui est impossible** : il déplore l'assassinat du duc de Berry, qui va servir de prétexte à une nouvelle réaction, en en faisant, du reste, retomber la responsabilité sur les ultras, **qui ont**, dit-il amèrement, **laissé franchir toutes les bornes** ; il suit les congrès tout voisins de Vienne et de Laybach ; mais il ne paraît maintenant s'intéresser aux choses de la politique que comme un vieux capitaine, résigné à la retraite. Guizot, Casimir Périer, Decazes, Manuel, Villèle, Molé, de Broglie, ce sont des jeunes gens, une autre génération qui se bat, en oubliant ce vieux politicien de la Révolution et de l'Empire ; il ne s'en fait pas. Parfois encore un retour mélancolique : **Quand j'étais ministre de la Police..., si j'étais le ministre**³. Mais il entend ne parler qu'histoire, souvenirs lointains ; il intéresse alors ses auditeurs, les séduit ; les princes finissent par l'aimer beaucoup, quoiqu'on ait essayé de les brouiller avec lui, en répandant le bruit qu'il les espionnait pour le compte de Louis XVIII⁴. C'est **un excellent et digne homme**, écrit la reine Catherine⁵. L'intimité paraît grande entre eux, dans l'été de 1820 ; de la villa Vicentina où réside Élisabeth, du Campo Marzo où le roi et la reine de Westphalie reçoivent familièrement Fouché, c'est avec le palais Vico, où demeure l'ancien ministre⁶, un échange de plaisanteries, de bons mots, de taquineries gracieuses ; Élisabeth lutine le duc d'Otrante sur le grand amour qu'il a pour elle⁷ ; il en rit, crible d'aimables lazzi le jeune ménage du Campo Marzo, goguenarde au sujet de leurs amours, devenu sur le tard gaulois, grivois et galantin. Ces bonnes relations s'étendent à d'autres princes de la maison impériale. Le 12 août, la veuve de Murat lui écrit de Frohsdorf pour lui **témoigner sa reconnaissance du bien qu'il a voulu faire à celui qu'elle pleurait...** Croyez, disait l'ex-reine de Naples⁸, **que nous en garderons continuellement le souvenir, et qu'il me sera doux, dans quelque position que le sort nous place, de nous rappeler votre généreuse conduite avec le roi**. C'était au moins une voix qui s'élevait d'entre les morts, celle du vaillant soldat tombé au Pizzo, pour bénir, en ses derniers jours, le vieil homme d'État que tant de gens honnissaient. Ce devait être une grande consolation pour Fouché, car l'ingratitude générale l'ulcérât.

Tout cela créait autour de lui une atmosphère de bien-être, dans laquelle cet homme, jadis toujours contracté, tendu pour la lutte, l'intrigue, la discussion, se

¹ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 1er août 1819 (*Papiers de Gaillard*).

² *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 21 mars 1820 (*Papiers de Gaillard*).

³ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 5 septembre 1820 (*Papiers de Gaillard*).

⁴ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 24 novembre 1820 (*Papiers de Gaillard*).

⁵ *Catherine à Louis Bonaparte*, 16 août 1820 ; *au cardinal Fesch*, 8 septembre 1820 *Corr. de la reine*, 260.

⁶ Le palais Vico, résidence de Fouché à Trieste, se trouve situé via Cavana : c'est actuellement le siège de l'archevêché, à deux pas du port.

⁷ *Le duc d'Otrante à Élisabeth*, 13 mai 1810 (gracieusement communiquée par le chevalier Fischer von Roslerstam).

⁸ *Caroline au duc d'Otrante*, 12 août 1820 (*Papiers confiés à Gaillard*), publiée par A. LUMBROSO, *Miscellanea nap.*, série V.

délassait avec délices ; il se trouvait bien à Trieste, où l'hiver était doux, le soleil vivifiant¹, où l'été très chaud était tempéré par les bains de mer², si bien qu'il parle cette fois sincèrement d'acheter le palais Vico, de faire entrer son fils aîné dans une banque de Vienne, son second dans l'armée impériale, le troisième dans l'administration. Car il les veut occupés. C'était sa joie et son orgueil, ces enfants qu'il avait si constamment suivis, élevés, gardés, aimés ; il observe, d'un œil de tendre félicité, les progrès de ses fils, vantant la candeur du comte Armand en même temps que sa belle taille, la rare intelligence d'Athanase, son jugement net, son goût parfait, l'esprit délicat et le charme de sa fille. Il a plaisir à les voir recherchés et aimés de la société de Trieste (4)³. Et comme sa femme est bonne, charmante, qu'il a de bons amis et un beau ciel, il se proclame aussi heureux qu'on peut l'être hors de son pays et loin de ses amis.

L'heure du repos semblait donc avoir sonné pour cet homme agité ; il avait alors soixante et un ans ; pouvait-il espérer, même en cas de révolution, reparaitre sur la scène, et la monarchie de juillet 1830 eût-elle été recherchée pour son service, comme elle le fut pour La Fayette, Savary, Maret et Talleyrand, cet autre revenant septuagénaire qui avait tin instant, en 1813, rêvé d'être le ministre de Louis-Philippe d'Orléans ? La question ne se posa pas. Fouché allait mourir.

Sa santé avait toujours été précaire ; dès le collège, on s'en souvient, il avait dû à sa complexion délicate de ne pas s'engager dans le rude métier de la nier ; c'était miracle que ce grand homme, maigre, décharné, toujours secoué d'une toux nerveuse, eût parcouru une si longue et si laborieuse carrière. Son énergie surhumaine, sa volonté d'arriver et de se maintenir, une nature nerveuse, tout entière tendue vers la lutte, l'avaient soutenu jusqu'à l'année précédente ; mais pour ces tempéraments le repos est mortel. Le jour où, devant les déclarations de de Serre, Fouché avait dû renoncer au pouvoir, à la vie publique, à la patrie, il avait soudain vieilli, s'était abattu et cassé ; c'était à soixante ans un vieillard de quatre-vingts, usé, à bout de forces. S'il respirait avec délices l'air embaumé et vivifiant de la charmante ville, c'est qu'il en sentait un besoin immense, cette soif inextinguible, instinct de malade qui ne trompe guère. L'hiver de 1820 était arrivé, plus froid que le précédent, neigeux et mauvais. Le 13 décembre, en rentrant d'une de ces promenades solitaires qu'il faisait depuis un an, en tête à tête sans doute avec d'inoubliables souvenirs et d'étranges pensées, il se sentit atteint d'un mal aigu à la poitrine et s'alita⁴.

En quelques heures, la pleurésie se déclara, ne laissant bientôt plus d'espoir. Son fils aîné, le comte Athanase, était à Vienne ; il fut mandé en toute hâte⁵.

La tristesse fut générale dans la petite colonie d'exilés français. Le colonel Planat de la Faye, qui jadis avait accablé de sa rancune et de son mépris le ministre, traître à l'Empire, l'alla cependant visiter, étrange entrevue de ce fanatique soldat de Napoléon et de l'ancien ministre mourant. `c Je fus le voir hier, écrivait le colonel le 19 décembre, et malgré ses trahisons, malgré sa mauvaise conduite envers nous,... je n'ai pu m'empêcher d'être ému et même attendri en le voyant.

¹ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 15 février 1820.

² *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 8 août 1820 (*Papiers inédits de Gaillard*).

³ *Le duc d'Otrante à Gaillard*, 8 août 1820 (*Papiers inédits de Gaillard*).

⁴ *Rapports de Cattanei*, 20 décembre 1820 (ministère de l'Intérieur de Vienne), WERTHEIMER, 292.

⁵ *La duchesse d'Otrante à Gaillard*, 21, décembre 1820 (*Papiers de Gaillard*) ; *Rapport de de Cattanei*, 30 janvier 1821 (ministère de l'Intérieur), WERTHEIMER, 242.

Sa position actuelle et le rôle important qu'il a joué, ce nom si fameux et ce corps décharné qui dans quelques jours ne sera qu'un cadavre, tout cela m'a remué et m'a rempli l'âme de tristesse. Lorsque le colonel se leva, le duc lui prit les mains, le remerciant en termes affectueux d'être venu. **Je suis si heureux, dit-il, de voir encore un bon Français !** Le vaillant soldat, très ému, se retira sans mot dire ; mais en descendant l'escalier du palais Vico, sa surprise fut grande de se sentir des larmes ; il pleurait Fouché¹ !

Dés le 20 décembre, le duc ne parlait plus qu'avec une extrême difficulté. Ce fut le roi Jérôme qui, ce jour-là, vint saluer le mourant. En la personne de ce Bonaparte, il semblait que c'était l'homme à ce moment agonisant à Sainte-Hélène qui venait pardonner. Peut-être les vieux conventionnels eussent-ils eu le pardon moins facile pour ce proconsul de 93 qui avait aidé Napoléon à se bâtir un trône et Louis XVIII à s'y rasseoir. Quelques mois avant, avait expiré, sur la terre d'exil, l'ex-confrère de Fouché à l'Oratoire, son ancien collègue de la Convention, le **rectiligne** Billaud-Vareannes, inébranlable dans ses haines, ses principes et ses souvenirs. **J'entends la voix de la postérité, s'était, à son heure dernière, écrié ce régicide, qui m'accuse d'avoir trop ménagé le sang des tyrans.** Fouché mourait plus bourgeoisement ; c'était une autre race de conventionnel.

Le comte Athanase arriva le 25, le duc agonisait. La veille, il avait fait signe à son second fils d'ouvrir son secrétaire, d'en tirer les papiers et de les brûler. Qu'étaient-ce que ces papiers, lettres, notes, mémoires ou pièces enlevées au ministère ? C'était, dans tous les cas, évidemment, des épaves compromettantes pour lui et les autres de son formidable passé. On en fit un grand feu², et, avec la fumée de ces papiers, la chambre devait s'emplier pour le mourant, de fantômes sinistres : Louis XVI, Vergniaud, Condorcet, Chaumette, Danton, Couthon, Robespierre, Collot, disparus dans la tourmente, les milliers de Lyonnais mutilés, broyés, fauchés par la mitraille, Joubert, Brune, Moreau, Murat, le monde de la Révolution et le inonde de l'Empire écroulés, rien ne-survit ; Napoléon se meurt à Sainte-Hélène, Billaud vient de mourir à Cayenne. L'homme qui a été des bancs de la Convention aux conseils de Napoléon ne survit pas à cette universelle hécatombe, plus heureux peut-être que, ceux qui continuent à errer au hasard, à travers l'Europe, au gré des gouvernants, comme volent, au gré du vent, dans le foyer de cette chambre, les derniers lambeaux noircis des liasses supprimées.

Le 20 décembre 1820, à cinq heures du matin, Joseph Fouché, qui avait, dit-on, reçu les derniers sacrements de l'Église catholique, expirait entre les bras des siens³.

Le 28, par une effroyable tempête de neige, la dépouille du duc d'Otrante s'achemina vers ce qu'on croyait devoir être sa dernière demeure. Au cours de ce trajet, la tourmente fut telle qu'elle renversa le char funèbre où le cercueil était déposé. Il semblait que la nature elle-même refusât le dernier repos à l'homme

¹ PLANAT DE LA FAYE, 19 décembre 1820, *Souv.*, 385.

² Pour ce détail comme pour tous ceux de cette agonie, cf. *Rapport de Cettanei* (ministère de l'Intérieur de Vienne), 30 janvier 1821. D'après un récit que E. MERSON (*Confidences d'un journaliste*, 1891, p. 280) prête au prince Napoléon, passant un jour avec lui devant le village du Pellerin, c'est le roi Jérôme lui-même qui, sous les yeux du duc d'Otrante mourant, eut accompli l'autodafé. Le récit, que le prince tenait du roi son père, ne manque pas d'intérêt, mais le prince était un grand conteur.

³ CAPRIN, *I nostri nonni*, Trieste. — *Osservatore triestine*, 28 décembre.

qui avait jadis, perpétuellement ballotté et agité, bravé tant d'orages et traversé tant de tempêtes¹.

Dans l'église San Giusto, la basilique byzantine qui domine la vieille ville, de solennelles obsèques furent célébrées², et ce fut devant le parvis, sur cette terrasse ombragée, d'où la vue s'étend sur l'immense mer bleue, que fut descendu en un caveau, ensuite scellé de plomb, le corps de Joseph Fouché (de Nantes), ancien confrère de l'Oratoire de Jésus, ancien principal du collège de Nantes, ancien représentant du peuple à la Convention nationale, ancien commissaire de la République dans les départements, ancien ambassadeur de France à Milan et la Haye, ancien ministre de la Police de la République, de l'Empire et de la Monarchie, ancien gouverneur général de Rome et de l'Illyrie, ancien député, ancien sénateur, ancien pair de France, grand aigle de la Légion d'honneur, comte de l'Empire et duc d'Otrante. C'est là que devait reposer soixante-cinq ans la dépouille de l'homme d'État ; en juin 1875, le duc d'Otrante, son petit-fils, fit transporter en France les restes de son aïeul³.

Sa famille, impatiente surtout de rentrer en France, annonçait assez froidement à Gaillard le malheur qui la frappait⁴. Mais à la même époque, la reine Catherine écrivait à son beau-frère, le roi Joseph : Vous êtes sans doute instruit du décès du duc d'Otrante. Comme il a passé la dernière année de sa vie parmi nous, je veux vous en dire un mot. Proscrit, par conséquent malheureux, nous l'avons accueilli et admis dans notre société habituelle ; il nous a laissé des regrets ; comme homme privé, il était impossible d'apporter plus d'amabilité et un commerce plus sûr dans les relations de société. Aussi, depuis la mort du duc d'Otrante, sommes-nous retombés dans la solitude la plus complète⁵. Ainsi le dernier regret jeté sur le cercueil de l'homme de 1815 l'était par une Bonaparte, belle-sœur du grand empereur ; la dernière pensée qu'on accordait au conventionnel régicide venait d'une reine, fille et sœur de rois légitimes.

Un pareil exemple suffirait peut-être à inspirer à la postérité un peu d'indulgence pour l'homme qu'on jugeait ainsi, après l'avoir si intimement connu. Peut-être la charmante princesse eût-elle contresigné le jugement de Nodier, connaisseur en hommes et qui avait beaucoup étudié sur le vif le caractère de Fouché, sans avoir jamais été complètement son ami : Je conviendrai de beaucoup de choses, avant de convenir que Fouché a été bien jugé. L'histoire et Dieu le jugeront⁶. Lui aussi comptait sur la postérité : Ma vie politique est terminée et mon ambition est satisfaite, puisque j'ai acquis parmi les Français une considération qui suivra mon nom et ma personne en tous lieux. La justice et la postérité décideront si, dans les maux qui ont accablé ma patrie, tous les partis ont eu une part égale, et quel est celui qui y a le plus contribué⁷.

La postérité, jusqu'ici du moins, le jugea sévèrement, peut-être sans bien le connaître. Elle troubla dans sa tombe l'homme qui, étrange ironie, avait voulu qu'on inscrivit au fronton des cimetières : La mort est un sommeil éternel. Elle

¹ CAPRIN, *I nostri nonni*, Trieste.

² *Osservatore triestino*, 28 décembre.

³ CAPRIN, *I nostri nonni*.

⁴ *Le comte d'Otrante à Gaillard*, 2 janvier 1821 ; *la duchesse d'Otrante à Gaillard*, 16 janvier 1821 (*Papiers de Gaillard*).

⁵ *Catherine à Joseph*, 25 mars 1821 (*Corr.*, 273).

⁶ NODIER, *Souvenirs*, t. II.

⁷ *Lettre du duc d'Otrante au duc de ****, déjà citée.

fut injuste ; de grands crimes avaient été commis, mais des actes de réparation étaient venus, en partie, les compenser et les couvrir. Sous le Consulat, sous l'Empire, il avait rendu de grands services tantôt à l'ordre, tantôt à la liberté, toujours à la patrie ; il avait sauvé des vies, s'était souvent montré bienveillant et obligeant, et non sans mérite, car il ne croyait pas à la reconnaissance. Et quant à la dernière partie de sa vie, plus d'un contemporain la jugeait favorablement. Pontécoulant, si hostile à Fouché, lui rendait sur ce point un hommage d'autant plus éclatant : *L'histoire plus impartiale et plus juste*, écrivait l'ancien conventionnel girondin¹, sans approuver tous les moyens qu'il employa pour atteindre son but, dira qu'en facilitant le retour des Bourbons et en évitant l'effusion inutile d'un sang précieux pour la patrie, il rendit à la France et à l'humanité le service d'un bon citoyen, et peut-être verra-t-elle dans ces avertissements qu'il ne cessa d'adresser au roi Louis XVIII, après sa rentrée dans Paris et pendant toute la durée de son court ministère, pour lui recommander la clémence, l'oubli du passé, l'abandon de tout projet de vengeance, une ample expiation de ces arrêts sanguinaires, que l'ancien conventionnel, dans ses missions dans les départements de la Nièvre et du Rhône, avait jadis revêtus de sa terrible signature.

Nous avons dit ailleurs comment, insensible à ces appels, l'histoire lui fut cruelle. La postérité se vengeait inconsciemment ainsi de sa propre sottise. Car, depuis un siècle, chaque génération vit et fit ses Fouché, travailla à leur grandeur et à leur fortune aux dépens de la tranquillité et de la prospérité de la patrie. Quinze émeutes, trois guerres civiles, quatre coups d'État, des milliers d'échafauds dressés, plus de cent combats, des millions d'hommes tués loin de leur pays, un roi descendant de saint Louis et de Henri IV exécuté, un tout-puissant empereur renversé, relevé et réabattu, vingt-cinq ans de troubles, de guerres et d'invasions, voilà ce qu'il avait fallu pour que le modeste professeur de l'Oratoire devint duc d'Otrante, vingt fois millionnaire et ministre du Roi Très-Chrétien. Dans des proportions moins grandioses, l'aventure se répéta sans cesse en ce siècle. Faut-il en faire tomber la réprobation sur la finesse du politicien intelligent qui en a profité ou sur la sottise des hommes qui travaillèrent à sa fortune ? Il était né médiocrement honnête, d'un esprit trop avisé pour un sens moral trop faible ; une crise sans précédent, qui soudain mit à l'épreuve des consciences plus probes et les fit dévier, vint tirer ce modeste professeur ecclésiastique de sa classe et de son laboratoire, en fit un politicien sans foi, un ambitieux sans frein, un intrigant sans vergogne ; reconnaissons cependant qu'elle en fit aussi un homme d'État, parfois éclairé pour le bien de son pays et de ses idées, à qui il ne manqua jamais qu'une qualité : le désintéressement. Cette absence d'altruisme permit même à ceux qu'il avait obligés de ne pas reconnaître ses services, et à la postérité de lui dénier cette qualité d'homme d'État que Napoléon ne lui contesta pas toujours. Pour beaucoup, grâce à cette ambition par trop personnelle, Fouché reste simplement, et restera toujours, un intrigant de génie, le modèle des politiciens du siècle qui suivit, et le plus grand de tous.

¹ PONTÉCOULANT, IV, 9.

**FIN DU SECOND ET DERNIER
TOME**